CSP

I
11B
5

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DE Mr. L'ABBÉ FLEURY.

CONTENANT la Suite du XII. Siécle depuis l'année 1176. jusques à l'année 1200. Tout le XIII., & du XIV. depuis l'année 1301. jusques à l'année 1306. sous le Pontificat de Clement V. qui transporta le S. Siége à Avignon.

TOME CINQUIE'ME.

6. S. Bergue-g.

A AVIGNON,
Chez CLAUDE DELORME, Imprimeur-Marchand-Libraire du Saint-Office, à la Fleur de Lys.

M. DCC. L.
Avec Permission & Privilege.

Universitas
BIBLIOTHECA

CSP
BX
944
.F55
1750
V.5

AVERTISSEMENT.

OBligé de couper le XIVe. Siécle, qu'on n'auroit jamais pû faire entrer dans ce V^e. Volume, on l'a fini à l'élection du Pape Clement V. qui transfera le S. Siége à Avignon, ce qui eſt une des époques des plus remarquables de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. On ſuivra la même methode dans les Volumes ſuivans, qu'on a été forcé de multiplier, à cauſe de l'étendüe & de l'importance des matieres, comme on l'a annoncé dans le IIIe.

IMPRIMATUR, si videbitur Reverendissimo Patri Inquisitori.

BRUN,

Vic. Generalis.

IMPRIMATUR, F. Ste. CROIX, Inquisitor Generalis.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE

De Mr. l'Abbé' Fleury.

SUITE DU DOUZIÉME SIECLE.

Commençant à l'Année 1176. *& finiſſant à l'An* 1200.

ALEXANDRE III.

Anne'e 1176.

HENRI II. Roi d'Angleterre étoit mal ſatisfait de la Reine Alienor ſon Epouſe ; il l'avoit faite enfermer, & paroiſſoit dans le deſſein de la répudier. Dans cette circonſtance ayant envoyé demander un Legat au

An. 1176. Pape Alexandre III., on crut aisément qu'Henri vouloit faire autoriser son divorce par le Saint Siége ; & que le Legat jugeât cette affaire. Alexandre nomma le Cardinal Hugues, ou Huguecion ; & la maniére dont ce Prélat fut reçu en Angleterre confirma bientôt l'opinion où l'on étoit sur cet Article. Cependant ce n'étoit pas là le principal sujet pour lequel Henri avoit demandé le Legat.

Ce Prince fit assembler le 25. Janvier de cette année à Northampton tous les Prélats & les Seigneurs de son Royaume. Il avoit mis en liberté Guillaume Roi d'Ecosse son prisonnier, mais à des conditions très-dures. Il l'obligea de venir à l'Assemblée avec les Prélats & les Seigneurs de ses Etats ; & voulut qu'ils fissent à l'Eglise Anglicane la même soumission qu'ils avoient coutûme de faire sous les Rois ses Prédecesseurs. Il n'y avoit point encore alors de Metropolitain en Ecosse ; Roger d'Yorck exigea que les Evêques de Glascow & d'Ouittern, ou Maison-Blanche, fussent sous sa Juridiction. L'Evêque de Glascow refusa de reconnoître Roger pour son Metropolitain. Il soutint que son Eglise étant Fille spéciale de celle de Rome, ne pouvoit, ni devoit être soumise qu'au Saint

Siége. D'un autre coté Richard de Cantorbery prétendit être le seul Metropolitain de qui tous les Evêchez d'Ecosse dépendissent. Sur toutes ces altercations, il persuada au Roi d'Angleterre de renvoyer les Prélats Ecossois, sans exiger de leur part aucune soumission à l'Eglise Anglicane. An. 1176.

Le 14. Mars suivant, le Legat Huguecion convoqua un Concile à Londres. Roger d'Yorck prétendit avoir la préséance sur Richard de Cantorbery. Cette prétention occasionna du tumulte; & le Concile se rompit. Le Legat voyant qu'il avoit peu d'autorité en Angleterre se retira. Vivien Prêtre Cardinal destiné pour Legat en Ecosse, les Isles voisines & l'Irlande, arriva à Londres en Juillet. Le Roi lui ayant fait demander de quelle autorité il étoit entré dans son Royaume sans sa permission, le Legat épouvanté promit par serment de ne rien faire contre sa volonté: il passa en Ecosse; & il y suspendit dans un Concile Christien de la Maison-Blanche, qui protegé par Roger d'Yorck dont il étoit Suffragant, ne se mit pas en peine de la suspense. Il alla ensuite en Irlande, & tint un Concile général de toute l'Isle à Dublin.

On a vû par ce qui a été dit sous l'année 1011. à l'occasion de S. Bruno, Fon-

An. 1176. dateur de l'Ordre des Chartreux, que ce saint Patriarche avoit toujours inspiré à ses Disciples l'amour de la retraite & du silence. Cet Ordre s'étoit extrêmement multiplié, & avoit produit plusieurs illustres Personnages, dont on a successivement fait mention. Quelqu'étendu qu'il fût, il n'avoit point encore été solemnellement approuvé par le Saint Siége, depuis son établissement en 1084. Quelque credit que saint Bruno eût à la Cour d'Urbain II. qui l'avoit fait venir auprès de lui, dans le tems qu'il ne cherchoit qu'à se cacher, il n'avoit presenté à ce Pape aucun Ecrit contenant la maniere de vivre de ses Religieux; & il ne leur en laissa pas même aucun. Ce ne fut que longtems après que les Constitutions de cet Ordre furent redigées par écrit; & on en raporte l'Approbation qu'y donna le Pape Alexandre III. à cette année 1176.

GUILLAUME aux Blanches Mains Archevêque de Sens avoit gardé pendant huit ans l'Evêché de Chartres par dispense du Pape. S'agissant de remplir ce Siége, il fit élire Jean de Salisbery à cause de son mérite en consideration de S. Thomas de Cantorbery, dont il avoit été l'un des principaux confidens & le compagnon de son exil. On l'envoya prendre; & il fut sacré à Sens par Maurice Evêque de Paris

le 8. Août ; & le jour de l'Assomption intrôniſé à Chartres, dont il tint le Siége quatre ans. Le même jour du Sacre de Jean de Saliſbery, Guillaume de Sens prit poſſeſſion du Siége de Reims vacant depuis le 13. Novembre 1175. par le decès d'Henri Frere du Roi Loüis le jeune : il y fut transferé par l'autorité du Pape, & gouverna ce Diocèſe 26. ans. An. 1176.

PENDANT que Guillaume aux Blanches-Mains étoit Archevêque de Sens, Pierre ſurnommé Comeſtor, c'eſt-à-dire, le mangeur, lui dédia ſon fameux Ouvrage intitulé l'Hiſtoire Scholaſtique : c'eſt une ſuite de l'Hiſtoire Sainte depuis le commencement de la Geneſe juſques à la fin des Actes des Apôtres, tirée du Texte de l'Ecriture & des Gloſes, avec quelques incidens de l'Hiſtoire Prophane. Cet Ouvrage quoique très-imparfait fut reçu avec un tel applaudiſſement, que pendant 300. ans il a été regardé comme le corps de la Théologie poſitive, & mis en parallele avec le Livre des Sentences & le Decret de Gratien.

LA même année 1176. l'Archevêque de Narbonne, & pluſieurs Evêques de ſa Province tinrent une aſſemblée où furent jugés des Hérétiques qui ſe faiſoient nommer les Bons Hommes ; & qui étoient ſoutenus par la Nobleſſe de Lombets pe-

An 1176. tite Ville à deux lieuës d'Alby depuis ruinée, & differente de Lombez en Gascogne, aujourd'hui Evêché. Ces Hérétiques nommés depuis Albigeois étoient des Manichéens qui rejettoient l'ancien Testament & condamnoient le Mariage.

Il y en avoit d'autres en Lombardie connus sous le nom de Cathares, qui s'étoient introduits & autorisés à Milan pendant que cette Ville étoit au pouvoir des Schismatiques. L'Archevêque S. Galbin prêchoit souvent contre eux. Le 18. Avril de cette année second Dimanche après Pâques ce saint Prélat se trouvant trop foible pour dire la Messe, la fit celébrer par Algise Tréforier de sa Cathédrale. Il monta au Jubé après l'Evangile & prêcha encore avec force contre ces Hérétiques. Après le Sermon il se sentit si mal qu'il connut que sa fin étoit proche. On le coucha dans le Jubé même, & la Messe finie il expira. Il fut enterré sous le même Jubé; & il se fit plusieurs miracles à son tombeau. L'Eglise honore sa memoire le jour de sa mort. Algise fut son Successeur six semaines après.

FREDERIC ayant perdu une sanglante bataille contre les Milanois sur la fin de Mai, fut frappé de ce coup. Voyant que les Seigneurs Ecclesiastiques & Seculiers qui l'avoient suivi, menaçoient de l'a-

bandonner s'il ne faiſoit ſa paix avec l'Egliſe : il reſolut de ſe reconcilier ſincerement avec Alexandre III. il lui envoya des Deputés qui eurent audience à Anagnie ; on convint de tous les articles entre l'Egliſe & l'Empire, laiſſant les Lombards en l'état où il étoient juſqu'à ce que l'Empereur ſe fût abouché avec eux ; & il fut reſolu que le Pape iroit lui-même en Lombardie. Alexandre fit ratifier à l'Empereur ce que les Députés avoient promis. Ce Prince qui étoit près de Modene voulant témoigner ſes bonnes intentions, fit jurer pour lui le Fils du Marquis de Monferrat en préſence de deux Cardinaux que le Pape avoit envoyés, & fit faire le ſerment par tous les Seigneurs Allemans qui étoient avec lui ; on arrêta que le Pape & l'Empereur ſe verroient à Boulogne : d'un autre côté Alexandre fit prier Guillaume Roi de Sicile de lui envoyer quelques-uns des Grands de ſa Cour pour aſſiſter à cette conférence ; & Romuald Archevêque de Salerne, & Roger Comte d'Andry, Connetable & Grand Juſticier de la Poüille & de la Terre de Labour, eutent cette commiſſion. An. 1176.

ANNE'E 1177.

LE Pape arriva à Veniſe au mois de Mars, & y fut reçu avec tout l'honneur convenable. Il célebra la Meſſe ſolemnelle-

An. 1177 ment avec les Cardinaux le jour de l'Annonciation dans l'Eglise de S. Marc, comme le Duc & les Grands de Venise l'en avoient prié. L'Empereur étoit pour lors à Cesene ; apprenant que le Pape se trouvoit à Venise, il l'envoya prier de changer le lieu de la Conférence. Le Pape indiqua Ferrare, & le 10. Avril pour le jour du rendez-vous. Il s'y rendit dans la semaine d'après le quatriéme Dimanche de Carême. Les Députez des Lombards y arrivérent un jour après. Ils s'assemblérent le lendemain dans la Grande Eglise de S. George. Le Pape leur parla des maux que l'Eglise & l'Italie avoient soufferts. Il leur dit que Dieu qui les avoit permis pendant 18. ans avoit enfin appaisé la tempête, & tourné le cœur de l'Empereur à demander la paix. " C'est, ajouta-t'il, un miracle „ de sa puissance, qu'un Prêtre vieux & „ desarmé ait pû resister à la fureur des „ Allemans, & vaincre sans guerre un „ Empereur si puissant ; mais c'est afin „ que tout le Monde connoisse qu'il est „ impossible de combatre contre Dieu. „ Les Lombards répresentérent qu'il n'étoit pas convenable que Sa Sainteté acceptât la paix sans eux. Ils promirent toute sorte de respect à l'Empereur, pourveu qu'il ne touchât point à leur liberté. Ils ajoutérent qu'ils étoient bien-aise que le Roi de

Sicile fût compris dans le Traité. Les Députez de l'Empereur étant arrivés, on nomma sept Commissaires de part & d'autre ; & l'on convint que le Pape & l'Empereur se verroient à Venise. Le Pape y retourna après avoir célebré les Fêtes de Pâques à Ferrare. Pendant que les Commissaires traitoient ensemble, l'Empereur dont la droiture étoit très-équivoque vouloit entrer dans Venise par force, étant favorisé par une partie des Venitiens ; la négociation dura jusqu'à mi Juillet. Frederic souscrivit enfin à la paix selon qu'elle avoit été projettée, avec l'Eglise, le Roi de Sicile & les Lombards ; & après de nouveaux sermens prêtez pour lui & pour les Seigneurs Allemans, il vint à Venise le 23. Juillet. An. 1177.

Le lendemain le Pape envoya de grand matin six Cardinaux pour absoudre l'Empereur, qui renonça au schisme, & promit obéissance à Alexandre & à ses Successeurs ; les Seigneurs Allemans reçurent aussi l'absolution. Le Duc de Venise, le Patriarche de Grade, & une grande multitude du Clergé & du Peuple allérent alors au devant de Frederic. On le conduisit à S. Marc ; le Pape l'attendoit à la Porte avec les Evêques & les Cardinaux, revêtu pontificalement ; l'Empereur ôta son manteau en s'approchant, & se prosterna aux pieds du Pape, qui touché jusqu'aux

An. 1177. larmes le releva, & lui donna le baiſer de paix. Les Allemans entonnérent auſſitôt le *Te Deum*; & Frederic donnant la main au Pape le conduiſit juſques dans le chœur de l'Egliſe, où il reçut ſa benediction. Le lendemain, ſuivant la Chronique de Romuald Archevêque de Salerne Envoyé du Roi de Sicile qui étoit préſent à cette céremonie, l'Empereur pria le Pape de célebrer la Meſſe à S. Marc. Frederic ſans manteau & une verge à la main pour faire ranger le Peuple marcha devant le Pape, & reſta ſeul dans le Chœur avec le Clergé. Après l'Evangile Alexandre monta au Jubé, & prêcha en latin, mais pour ſatisfaire à la dévotion de l'Empereur le Patriarche d'Aquilée expliqua le Sermon en Alleman. Après ce Diſcours & le *Credo*, l'Empereur & les Seigneurs de ſa Cour vinrent baiſer les pieds du Pape & faire leur offrande. Frederic communia; & après la Meſſe, il conduiſit le Pape juſqu'à la Porte de l'Egliſe; & quand il monta à Cheval, il lui tint l'étrier & mena le Cheval par la bride juſqu'à ce que le Pape le renvoya, en lui donnant ſa benediction.

Six jours après, la paix fut jurée ſolemnellement. L'Empereur reconnut qu'il s'étoit trompé, & qu'il avoit attaqué l'Egliſe, en croyant la défendre. Douze Princes

de l'Empire jurérent la paix en ſon nom ; les Envoyez du Roi de Sicile & des Villes de Lombardie jurérent également l'obſervation de ce qui étoit ſtipulé en leur faveur ; & il eſt remarquable qu'en ces ſermens l'Empereur & le Roi de Sicile firent jurer par d'autres, comme s'il eût été au deſſous d'eux de jurer en perſonne. Ceux qui avoient ſuivi le ſchiſme vinrent en foule ſe faire abſoudre ; les plus connus furent Chriſtien de Mayence, Philippe de Cologne, Neremond de Magdebourg, Arnold de Treves & les Evêques de Paſſau, Wormes, Auſbourg, Marſeille, Strarſbourg, Halberſtat, Pavie, Plaiſance, Breſle, Novarre, Aqui, Mantouë, Bagnarée, Peſaro & Faïence. An. 1177.

CHRISTIEN ſe fit confirmer l'Archevêché de Mayence ; Conrad qui en avoit été élu Archevêque avant lui, & qui avoit été contraint de quitter ſon Egliſe pour s'être attaché au Pape Alexandre, fut transferé à celui de Salſbourg, dont Albert Fils du Roi de Boheme fit ſa démiſſion. Le Pape donna en même tems à Conrad la legation d'Allemagne. Chriſtien brûla de ſa propre main en préſence du Pape & des Cardinaux le Pallium qu'il avoit reçu de l'Antipape Gui de Creme ; & Alexandre III. lui en donna un autre : Philippe de Cologne le reçut auſſi de ſes mains.

An. 1177. ON voit par les Lettres d'Alexandre III. à Pierre Abbé du Mont-Cassin Archevêque de Capouë, à Guillaume de Reims, à Richard de Cantorbery & à Roger d'Yorck comment ce Pontife fit part aux principaux Prélats de la Chrétienté, de la paix & de la réunion de l'Empereur à l'Eglise.

IL tint le Dimanche 14. d'Août un Concile dans l'Eglise de S. Marc avec ses Evêques & ses Cardinaux, les Evêques & les Abbés d'Allemagne, de Lombardie & de Toscane; l'Empereur, le Duc de Venise, & les Envoyés du Roi de Sicile y assistérent avec une grande multitude de Peuple. Après les Litanies & les prieres accoutumées & un long sermon sur la paix, il fit donner des cierges allumés à tous les assistans, & excommunia quiconque troubleroit la paix qui venoit d'être faite: on jetta aussi-tôt, & l'on éteignit les cierges, en disant: ainsi soit il.

ALEXANDRE III. écrivit de Venise au Prêtre Jean, qu'on disoit vouloir se réunir à l'Eglise Romaine; & avant que de quitter cette Ville, l'Empereur & lui, nommérent des Commissaires pour la restitution des terres de l'Eglise; il se rendit ensuite à Troye dans la Poüille, & enfin à Anagnie, d'où il étoit absent depuis un an; & l'Empereur retourna à Cesene.

L'OUVRAGE d'Hugues Eterien contre les Grecs fut remis au Pape à Troye. La queſtion du S. Eſprit y étoit traitée fort au long & avec beaucoup de ſubtilité ; & on a un autre Ouvrage du même Auteur ſur l'état de l'ame après qu'elle eſt ſeparée du corps. Alexandre l'en remercia & l'exhorta à travailler à la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Latine. An. 1177.

CEUX qui apportérent en Dannemarck la nouvelle de la fin du ſchiſme, y furent en même tems chargés d'un ordre du Pape à Abſalom de Roſchild d'accepter l'Archevêché de Lunden, dont Eſquil s'étoit démis avec ſon agrement, à cauſe de ſon grand âge. Eſquil ſe retira à Clairvaux en 1178. y prit l'habit monaſtique & y finit ſaintement ſes jours trois ans après.

ABSALOM avoit fait venir en Dannemarck Guillaume de Paris, Chanoine regulier de Ste. Genevieve, pour établir l'obſervance de cette Communauté dans le Monaſtére d'Echil ; il l'en nomma Abbé, mais Guillaume trouva de grandes difficultés. Trois de ſes Compagnons ne pouvant s'accommoder de la pauvreté du lieu, ni de la rigueur du froid, retournérent en France ; & il y ſeroit revenu lui-même, ſi l'Evêque ne l'eût retenu. Il s'arma enfin de patience, & perſéverant

An. 1177. à suivre les vûës d'Absalom, il vint à bout d'établir la discipline reguliére dans ce Monastére, & dans un autre dedié à S. Thomas qu'il fonda dans le voisinage. Il mourut après avoir été 30. ans Abbé, le 6. Avril 1202. jour auquel l'Eglise l'honore entre les Saints.

LE Pape avoit envoyé en France dès l'année 1176. Pierre, Prêtre Cardinal du titre de S. Chrysogone, en qualité de Legat. Ce Prélat avoit été élu Evêque de Meaux, & garda long-tems les revenus de cette Eglise. Alexandre III. lui écrivit de Ferrare de presser le Mariage de Richard second Fils d'Henri II. Roi d'Angleterre, si dans 40. jours il n'y satisfaisoit pas, après avoir été admonesté. Le Légat executa cet ordre; Henri en appella au Pape, & vint tout de suite en Normandie. Il eut une conference à Yvri avec le Roi Loüis. Les Deux Princes y firent un Traité de paix & d'alliance, & promirent de se croiser, & d'aller ensemble à Jerusalem; mais ce projet n'eût pas lieu.

ANNE'E 1178.

LES Manichéens se fortifioient à Toulouse & dans les environs, comme on le voit par une Lettre du Comte Raimond V. à l'Abbé & au Chapitre Général de Cisteaux. Il promettoit de sacrifier ses biens & sa vie pour les détruire, si le Roi de

France vouloit l'aider dans cette entrepriſe. Sur cet avis, Loüis & Henri ayant fait la paix reſolurent d'aller en perſonne chaſſer les Hérétiques de la Province de Toulouſe. Ils jugérent toutefois quelque tems après, qu'il valoit mieux, ſans commettre leur autorité, envoyer des hommes ſavans & capables de les convertir. Le Legat Pierre fut choiſi avec Guerin de Bourges, Pons de Narbonne, Renaud de Bath en Angleterre, Jean de Poitiers, Henri Abbé de Clairvaux & pluſieurs autres Eccléſiaſtiques pour ramener ces Hérétiques, ou du moins les convaincre & les condamner. Pour préter main forte aux Prélats, les deux Rois choiſirent Raimond Comte de Toulouſe, le Vicomte de Turenne, Raimond de Caſtelnau & d'autres Seigneurs. An. 1177.

Le Chef des Hérétiques étoit un nommé Pierre Moran homme avancé en âge qui avoit deux Châteaux, un dans la Ville & l'autre dehors, de grandes richeſſes, beaucoup de parens & d'amis, & étoit diſtingué entre les plus conſiderables de la Ville. Ce fut le premier qu'on attaqua. On le condamna comme Hérétique. Il fut mis en priſon, & voyant la mort préſente, il promit de ſe convertir. On le fit venir nud en chemiſe: il ſe reconnut Hérétique, renonça à ſon erreur, & s'engagea par

An. 1178. ſerment & ſous caution de ſe ſoumettre à tous les Ordres du Legat. On lui fit faire une pénitence publique, & il fut enfin reconcilié à l'Egliſe.

HENRI Abbé de Clairvaux obtint la permiſſion de s'en retourner à cauſe du Chapitre Général de ſon Ordre. Ce fut ſous la condition de paſſer dans le Diocèſe d'Albi avec Renaud de Bath, pour y admoneſter Roger de Beders Seigneur du Païs, de délivrer l'Evêque d'Albi qu'il tenoit priſonnier ſous la garde des Hérétiques, & de les chaſſer de tout l'Albigeois. Roger ſe retira dans des lieux inacceſſibles, & fut déclaré traitre, Hérétique & parjure; on l'excommunia publiquement, & on lui déclara la guerre de la part des deux Rois. L'Evêque de Bath accompagné du Vicomte de Turenne & de Raimond de Caſtelnaud trouva dans l'Albigeois deux autres Chefs des Hérétiques, qui ſe plaignirent d'avoir été proſcrits injuſtement. Ils demandérent ſureté pour ſoutenir leur créance devant le Legat, on la leur promit; ils parurent, & on les convainquit d'erreur & d'ignorance. Ils ſe retractérent, donnérent une confeſſion de Foi en langue vulgaire, qui paroiſſoit Catholique; mais ils furent encore convaincus de faux; on les excommunia de nouveau; & le Legat en donna avis par une Lettre adreſſée à

tous les Fidéles ; le Comte de Toulouſe & les autres Seigneurs du Païs promirent devant tout le Peuple de ne point favoriſer les Hérétiques. An. 1178.

S. ANTHELME Evêque du Bellai mourut le 26. Juin de cette même année 1178. après quinze ans d'Epiſcopat. Ses auſterités avoient augmenté depuis qu'il étoit Evêque ; il fut toujours très-zelé pour les droits de l'Egliſe. Il avoit excommunié Humbert Comte de Savoye, qui entreprenoit tous les jours ſur les droits de l'Egliſe du Bellai ; le Comte eut recours au Pape qui manda à S. Anthelme de l'abſoudre ; mais il n'en voulut rien faire. „ Celui qui eſt lié juſtement, dit-il avec „ fermeté, ne doit point être délié qu'il „ n'ait ſatisfait par la pénitence. „ Le Pape ayant abſous le Comte, le S. Prélat en fut tellement touché qu'il retourna dans ſa cellule de la Chartreuſe. Le Clergé & le Peuple du Bellai obtinrent des Lettres du Pape pour l'en faire ſortir. Etant tombé malade, on l'exhorta de pardonner au Comte, il répondit qu'il n'en feroit rien, s'il ne ſe déſiſtoit de ſes injuſtes prétentions. Le Comte fut touché, vint trouver le S. Prélat, & lui demanda pardon, il reçut alors l'abſolution du S. Evêque, & ſe ſoumit à tout ce qu'il exigea. L'Egliſe honore la memoire de S. Anthelme le

An. 1178. jour de sa mort. Rainald tiré comme lui de la Chartreuse fut son Successeur ; & Arnaud autre Chartreux succeda six ans après à Rainald.

STE. Hildegarde Abbesse du Mont S. Rupert près de Mayence mourut trois mois après S. Anthelme. Ses revelations avoient été approuvées 30. ans auparavant par Eugene III. Elles sont recuëillies en trois Livres, & commencent d'ordinaire par quelque image sensible que la Sainte dit avoir vûë, & dont elle explique les significations misterieuses : puis elle en tire une morale pure & solide, exprimée d'un stile vif & figuré, où elle reprend les vices de son tems, & excite fortement à la pénitence. Ste. Hildegarde écrivit aussi plusieurs Lettres pour répondre à ceux qui la consultoient. Elle avoit le don des miracles ; & en fit une infinité. L'Auteur de sa vie en raporte vingt des plus remarquables. L'Eglise honore sa mémoire le 17. Septembre jour de sa mort.

LE Clergé & le Peuple de Rome voyant que l'Empereur s'étoit soumis au Pape Alexandre & que le schisme étoit fini, jurérent par déliberation commune de rapeller le Pape, pour faire cesser les maux que sa longue absence avoit causés tant au temporel qu'au spirituel. Lorsqu'Alexandre approcha de la Ville, le

Clergé vint au devant de lui avec les Ban- An. 1178.
nieres & les Croix, ce qu'on ne se souvenoit point avoir été fait à aucun Pape. Les Senateurs, les Magistrats vinrent au son des trompettes, & le Peuple avec des rameaux d'Olivier. La foule étoit extraordinaire. On conduisit ainsi le Pape à S. Jean de Latran; le Dimanche suivant il alla en procession à Sainte Croix; & le jour de Pâques il porta la couronne nommée le Regne.

DE'S l'année precedente l'Antipape Jean de Strume nommé Calixte III. informé de la réconciliation de l'Empereur avec Alexandre avoit quitté Viterbe & étoit venu se mettre sous la protection du Seigneur d'Albano. Lorsqu'il sçut qu'Alexandre étoit retabli dans Rome, il vint se soumettre à lui, demanda pardon & abjura le schisme. Le Pape avec sa douceur naturelle lui déclara que l'Eglise Romaine le recevoit avec joye pour son Fils, & lui rendoit le bien pour le mal. En effet Alexandre le traita toujours avec honneur; & l'admit même à sa table. Quelques Schismatiques élurent encore pour Pape le 29. Septembre Lando Sitino de la famille des Frangipanes & le nommérent Innocent III. un Chevalier Frere de l'Antipape Octavien le prit sous sa protection en haine d'Alexandre, & lui donna une Forte-

reſſe qu'il avoit près de Rome.

ANNE'E 1179.

ALEXANDRE voulant remedier aux abus qui s'étoient introduits ou fortifiés pendant un ſi long ſchiſme avoit indiqué un Concile Général à Rome pour le premier Dimanche de Carême de cette année 1179. & y avoit appellé les Prélats Latins d'Orient ; ceux-ci partirent en Octobre 1178. On comptoit Guillaume de Tyr, Heraclius de Ceſarée, Albert de Bethléem, Raoül de Sebaſte, Joſſe d'Acre & Romain de Tripoli. Pierre Prieur du S. Sepulchre, député du Patriarche de Jeruſalem, & Rainald Abbé du Mont de Sion vinrent avec ces Prélats, dont le plus célebre étoit Guillaume de Tyr, Auteur de la meilleure hiſtoire que nous ayons du Royaume Latin de Jeruſalem. Né dans le Païs de Parens François, il avoit fait ſes études en France; l'Archevêque Frederic le fit ſon Archidiacre en 1167. & en 1174. il fut ſon Succeſſeur. L'Empereur Manuel avoit auſſi envoyé George Métropolitain de Corfou pour aſſiſter au Concile ; mais ce Prélat tomba malade à Otrante ; & le Concile ſe tint dans ce tems-là. Manuël le rapella pour aſſiſter à un autre Concile que le Patriarche de C. P. avoit indiqué, & Nectaire Abbé des Caſules aſſiſta pour les Grecs à celui de Latran.

IL s'y trouva cent deux Evêques, dont cinquante-un de la Province de Rome, Ubalde Evêque d'Oſtie, & depuis le Pape Lucius III. étoit le premier, & les autres Prélats d'Italie étoient au nombre de cent ſoixante-un, parmi leſquels on remarque principalement Romuald de Salerne & deux Grecs de la Province de Reggio. Les plus diſtingués entre les François étoient Guillaume de Reims, Guerin de Bourges auparavant Abbé de Pontigni, qui mourut deux ans après, Pons de Narbonne, Jean de Saliſbery Evêque de Chartres & Jean de Poitiers. Gilles d'Evreux fut le ſeul de toute la Normandie. Il en vint quatre d'Angleterre, ce qui ſuivant les Anglois étoit ſuffiſant pour un Concile Géneral. S. Laurent de Dublin & Catholique de Thuam en Irlande s'y trouvérent avec cinq ou ſix Evêques de cette Iſle. Il y eut auſſi pluſieurs Prélats Ecoſſois; & l'on compte parmi ceux d'Allemagne Arnold de Treves, Chriſtien de Mayence & Conrad de Salſbourg; il y avoit un Evêque de Dannemarck & un Archevêque de Hongrie qui eſt nommé le dernier. An. 1179.

CE Concile fut partagé en trois Seſſions la premiére tenuë le 5. Mars Lundi d'après la troiſiéme ſemaine de Carême; la ſeconde le 14. & la troiſiéme le 19. du même mois. On fit 27. Canons; le pre-

An. 1179. mier pour prévenir les schismes, & on y détermina que dans l'Election du Pape, celui qui auroit les deux tiers des voix seroit reconnu. Les autres cassoient les Ordinations des Schismatiques, portoient defence d'élire un Evêque au dessous de 30. ans, d'ordonner un Prêtre sans titre qui pût le faire subsister ; & de rien prendre pour l'administration des Sacremens. On defendit aussi la pluralité des Benefices, & les Tournois. Le dernier déterminoit les peines qu'on devoit faire souffrir aux Hérétiques, & regardoit principalement les Albigeois & tous les autres du tems.

LE Pape avoit dessein de condamner cette proposition de Pierre Lombard Evêque de Paris. *Jesus-Christ en tant qu'Homme n'est pas quelque chose.* Quelques Cardinaux lui dirent qu'il y avoit de plus grandes choses à traiter, il répondit que la premiere & la plus grande affaire étoit de traiter de la Foi & des Hérétiques. Ces Cardinaux sortirent alors ; & Adam d'Asaf ancien Disciple de Pierre Lombard, dit qu'il défendroit la Doctrine de son Maître. La question ne fut pas agitée dans le Concile ; mais quelque tems après le Pape écrivit à Guillaume de Reims son Legat, lui ordonnant d'assembler les Docteurs de Paris, de Reims & des autres Villes voisines, & d'anathematiser la

proposition de Pierre Lombard. Il avoit écrit quelques années auparavant au même Prélat pour qu'il défendît cette Doctrine ; & elle fut principalement combattuë par Gautier de S. Victor, Docteur fameux, Sixiéme Prieur de cette Abbaïe & Successeur du celebre Richard mort le 10. Mars 1173. dont nous avons un grand nombre d'Ecrits, la plûpart de pieté : ceux de Gautier ne sont pas imprimés. An. 1179.

PLUSIEURS Ecclésiastiques d'Allemagne ordonnés par les Shismatiques vinrent au Concile de Latran esperant d'obtenir grace du Pape. Les Clercs & les Moines d'Halberstat obtinrent grace, parce que l'Evêque Geron, quoique Schismatique avoit été ordonné par Hartvic de Breme Catholique ; & Geron lui-même fut retabli dans ses fonctions. Baudoüin Successeur d'Hartvic étoit mort en 1178. le jour même qu'il devoit être dépose ; le Docteur Bertold avoit été élu à sa place. Le Prévôt Otton appellà seul de cette Election. Bertold vint au Concile de Latran se flattant que le Pape lui accorderoit la permission de se faire sacrer ; mais son Election fut cassée, & le Siége donné à Sifrid Evêque de Brandebourg. Le Pape sacra deux Evêques Anglois & deux Ecossois, dont l'un étoit venu à Rome avec un seul cheval & l'autre à pied. Il s'en trouva un Irlandois

An. 1179. dont tout le revenu ne consistoit que dans le lait de trois Vaches ; & quand elles en manquoient ses Diocèsains lui en fournissoient. Guillaume de Reims & Henri Abbé de Clairvaux furent faits Cardinaux dans ce Concile ; & Pierre Abbé d'Igni fut élu Abbé de Clairvaux.

LE Pape fit aussi en ce Concile Laurent Archevêque de Dublin son Legat en Irlande. Ce Prélat Originaire du Païs n'avoit que dix ans, quand il dit à son Pere qui avoit prié l'Evêque de chercher par le sort lequel de ses enfans devoit être élevé dans le Clergé, qu'il s'offroit pour cela. Le Pere y consentit, & l'offrit à Dieu & à S. Coëngin Patron du Diocèse. Laurent fut Abbé à l'âge de 25. ans ; il refusa peu de tems après l'Evêché de Glandelac ; & fut enfin forcé d'accepter le Siége de Dublin. Au lieu des Chanoines seculiers qu'il trouva dans sa Métropole, il y établit des Chanoines reguliers de la Congregation d'Aroüise, Abbaïe fondée depuis quatre-vingt ans dans le Diocèse d'Arras ; il embrassa leur Institut, & y joignit même des austerités particuliéres. Il faisoit manger tous les jours en sa présence au moins trente Pauvres. Etant allé en Angleterre pour les affaires de son Eglise, il vint trouver le Roi Henri à Cantorbery. Ayant passé la nuit en prieres au

au tombeau de S. Thomas, il alloit célébrer la Messe, lorsqu'un fou voulant, disoit-il, en faire un Martir, lui donna un coup de bâton sur la tête, qui le mit tout en sang, & le fit tomber par terre. Le S. Prélat se leva, benit de l'eau, en lava sa playe, le sang s'arrêta, & célebra tout de suite le S. Sacrifice. Le Roi vouloit faire pendre ce Malheureux; le S. Prélat obtint sa grace. A son retour du Concile de Latran, il se servit de son autorité de Legat, pour retrancher les abus qui regnoient dans l'Eglise d'Irlande; & signala principalement son zéle, contre l'incontinence des Clercs. Il tomba malade dans la Ville d'Eu; & reçut tous ses Sacremens. Son Confesseur l'avertit de faire son testament. " A quoi bon, lui dit il: Dieu " fait que je n'ai pas un denier sous le " Soleil. " Il mourut le 14. Novembre 1181. Le Pape Honorius III. le canonisa en 1225., & l'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort. An. 1179.

Le Roi de France se sentant infirme & âgé d'environ cinquante ans, voulut faire couronner son Fils Philippe. Ce jeune Prince âgé de 14. ans s'égara à la chasse vers le tems marqué pour son Couronnement; & se voyant seul dans le bois, la frayeur dont il fut saisi lui donna la fievre. La maladie devint considerable; & le Sacre fut

An. 1179. différé. Le Roi ſenſiblement affligé, fut averti en ſonge d'aller en pelerinage à S. Thomas de Cantorbery s'il vouloit obtenir la gueriſon de ſon Fils. Il fit le voyage, & trouva le Prince gueri à ſon retour. Philippe fut ſacré à Reims le jour de la Touſſaints par ſon Oncle Guillaume aux Blanches-Mains, aſſiſté des Archevêques de Tours, de Bourges & de Sens, & de preſque tous les Evêques du Royaume : Le Roi ne put être préſent à cette cérémonie, ſe trouvant depuis ſon retour paralytique de la moitié du corps. Le Dimanche ſuivant l'Archevêque de Reims tint un Concile avec tous les Evêques de ſa Province.

APRÉS la mort de Richard Evêque de S. André en Ecoſſe, il y eut un ſchiſme dans cette Egliſe. Les Chanoines élurent le Docteur Jean ; & le Roi Guillaume choiſit Hugues ſon Chapelain qu'il fit ſacrer par les Evêques de ſon Royaume, malgré l'appel de Jean qui fut enſuite ſacré par autorité du Pape. Le Roi y conſentit pour faire lever l'interdit que le Legat envoyé en Ecoſſe avoit jetté ſur le Diocèſe de S. André. Hugues fut excommunié, & le Pape confirma la Sentence. Alexandre fit plus, il donna la Legation d'Ecoſſe à Roger d'Yorck, lui ordonnant d'excommunier le Roi, & de mettre ſes

Etats en interdit, s'il troubloit Jean dans la poſſeſſion de ſon Siége. Guillaume ne tint pas compte de ces menaces ; il chaſſa Jean, & le Legat exécuta les ordres du Pape.

ANNE'E 1180.

L'ANTIPAPE Lando qui ſe faiſoit nommer Innocent III. ſe ſoumit cette année, mais le Pape le fit enfermer à Cava avec ſes Sectateurs ; & le ſchiſme fut par-là entierement éteint.

EN France le jeune Roi Philippe épouſa Izabelle Fille de Baudoüin Comte de Hainaut ; & ſe fit couronner une ſeconde fois avec ſon Epouſe le 29. Mai jour de l'Aſcenſion, à S. Denis par Gui de Sens ; mais ſon Oncle Guillaume de Reims en porta plainte au Pape. Le Roi Loüis mourut le 18. Septembre de la même année, & fut enterré à l'Abbaye de Barbeau de l'Ordre de Ciſteaux près de Melun qu'il avoit fondée en 1147. On voit un témoignage bien autentique de la pieté de ce Prince dans une Lettre que le Pape Alexandre III. lui écrivit en 1164. Philippe avoit été ſurnommé Auguſte du vivant de ſon Pere ; il eſt toujours nommé ainſi dans l'Hiſtoire, depuis ſa mort qu'il regna ſeul.

JEAN de Saliſbery Evêque de Chartres mourut le 25. Octobre de la même année. Outre les deux Ouvrages dont il a été par-

An. 1180 lé, il avoit écrit la vie de S. Thomas de Cantorbery, & un grand nombre de Lettres dont il reſte plus de 300. Son Succeſſeur fut Pierre de Celle ſon ami particulier, qui avoit été Abbé de Mouſtier-la-Celle au Diocèſe de Troyes. Sa doctrine & ſa vertu le rendirent reſpectable: on voit par ſes Lettres qu'il étoit en relation avec tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Egliſe.

L'EMPEREUR Manuel Comnene mourut peu après Loüis le Jeune. Il tomba malade dans le tems qu'il agitoit une queſtion de Théologie qui ne fut terminée que 3. mois après. Il y avoit dans le Catechiſme des Grecs un anathême contre le Dieu de Mahomet. Manuel vouloit le faire effacer. Il appella le Patriarche Theodoſe & les Evêques les plus ſavans & les plus vertueux qui ſe trouvérent à C. P. Il leur expliqua ſa propoſition: elle fut rejettée. Il ne laiſſa pas de ſuivre ſon deſſein, & publia un Ecrit où il traita d'ignorans & d'imprudens les Empereurs & les Prélats qui avoient ſouffert cet anathême; & apportoit des raiſons ſpecieuſes pour l'abolir. Le Patriarche ſe déclara hautement contre cet Ecrit. Après bien des conteſtations il fut décidé que l'on effaceroit des Catéchiſmes l'anathême au Dieu de Mahomet; & que l'on mettroit ſeulement: Anathême à Maho-

met, à toute sa doctrine & à sa secte, ce qui termina la question. Le Patriarche Theodose avoit succedé à Chariton mort en 1177. Il tint ce Siége 10. ans. On a de lui une Constitution Synodale du 30. Juillet 1179. portant qu'une Fille peut épouser le Cousin de celui à qui elle a été fiancée avant l'âge de puberté, parce que ces fiançailles étoient nulles, Alexis Comnene succeda à son Pere dans l'Empire de C. P. An. 1180.

GUILLAUME Archevêque de Tyr qui revenant du Concile de Latran passa l'hiver à C. P., loüe extrêmement la magnificence de l'Empereur Manuel, particulierement ses aumônes; il ne fait pas difficulté de le placer au rang des Bienheureux, & dit que sa memoire est en bénédiction.

AMAURI Patriarche Latin de Jerusalem mourut la même année 1180. & Heraclius auparavant Archevêque de Cesarée fut son successeur. Ses mœurs étoient si corrompuës qu'on disoit publiquement: " La " Croix sera perduë sous le Patriarche " Heraclius comme elle a été recouvrée " sous l'Empereur Heraclius; " ce que l'évenement confirma.

ANNE'E 1181.

LES affaires du Royaume de Jerusalem déperissoient à vûë d'œil par l'accroissement de la puissance de Saladin. Le Pape

An. 1181. apprenant les triſtes nouvelles des conquêtes du Sultan, écrivit à tous les Princes & à tous les Fidéles, & enſuite à tous les Prélats, pour leur repréſenter le danger où ſe trouvoit ce Royaume, & les exhorter de marcher au ſecours de la Terre Sainte, promettant la même Indulgence accordée par Urbain II. & Eugene III. Les Rois de France & d'Angleterre s'engagérent d'y envoyer un promt ſecours.

L'EGLISE de Lincoln en Angleterre n'avoit point eu d'Evêque depuis Robert de Cheſnai mort le 8. Janvier 1167. Geoffroi Fils naturel du Roi Henri, ſans être Prêtre, avoit joüi du revenu de cette Egliſe pendant ſept ans. Le Pape avoit ordonné à Richard de Cantorbery d'obliger Geoffroi à ſe faire ſacrer ou à renoncer à l'Evêché. Il prit ce dernier parti; cependant le Siége vaqua encore deux ans.

GUILLAUME Roi d'Ecoſſe perſiſtoit toujours à ne pas vouloir que Jean fût Evêque de S. André; & le Pape Alexandre à le ſoutenir. Roger d'Yorck qui avoit excommunié le Roi & mis le Royaume en interdit à cette occaſion, mourut le 21. Novembre 1181. & après ſa mort le Siége d'Yorck vaqua 10. ans.

On s'étoit plaint au Pape que pluſieurs Evêques d'Angleterre ne quittoient jamais la Cour, exerçoient des Jugemens crimi-

nels, & ne celébroient point la Meſſe Alexandre en écrivit avec indignation à Richard de Cantorbery, & le menaça de le punir lui-même s'il ne corrigeoit cet abus. Richard, ou plûtôt Pierre de Blois ſous ſon nom répondit au Pape qu'on avoit calomnié les Prélats dont il s'agiſſoit; & s'efforça de montrer en général qu'il eſt avantageux que les Evêques aſſiſtent aux conſeils des Rois. An. 1181.

HENRI Abbé de Clairvaux fait Cardinal Evêque d'Albano au Concile de Latran, fut envoyé Legat en Bourgogne. Il dépoſa en cette qualité l'Archevêque de Lyon, Succeſſeur de Guichard mort en 1179. dont on ne ſçait pas le nom, & Pierre Aurele Succeſſeur de Pons Archevêque de Narbonne. Jean de Belles-Mains fut élu à la place de Pierre Aurele; il étoit déja Evêque de Poitiers, & très-diſtingué par ſon ſavoir. Le Legat Henri marcha enſuite contre les Albigeois avec une grande Armée, prit le Château de Lavaur, aujourd'hui Ville Epiſcopale, & obligea Roger Comte de Beſiers, & pluſieurs autres Seigneurs à abjurer l'héréſie. Il préſida au Chapitre général de Ciſteaux; & retourna l'année ſuivante à Rome, mais ſous un autre Pontificat.

LE Pape Alexandre ayant tenu le S. Siége près de vingt-deux ans, mourut le

An 1181. 27. Août de cette année 1181. à Cittadi-Castello. Son corps fut porté à Rome & enterré à S. Jean de Latran. Il passoit pour un des plus savans Papes qui eut été depuis cent ans, soit pour l'Ecriture sainte soit pour les Decrets, les Canons & les Loix Romaines: aussi décida-t'il plusieurs questions très difficiles. On trouve une de ses Constitutions de l'année 1180. qui confirme à Casimir Duc de Pologne l'Ordonnance que ce Prince avoit faite pour reprimer plusieurs abus. Il est remarquable que ce Prince avoit lui-même demandé cette confirmation.

LUCIUS III.

SUITE DE L'ANNE'E 1181. ANNE'E 1182.

LUCIUS III. de Lucques gouverna l'Eglise 4. ans 2. mois 28. jours Son Successeur fut Urbain III. en 1185.

LE S. Siége ne vaqua qu'un jour après la mort d'Alexandre III. Hubaud ou Ubalde Evêque d'Ostie, homme fort âgé, & d'une grande experience dans les affaires, fut élu le 28. Août 1181. On commença dans cette élection à mettre en pratique le Decret du Concile de

Latran, qui demandoit les deux tiers des suffrages, & les Cardinaux se reservérent seuls le droit d'élire le Pape. Hubaut fut couronné le 6. du même mois par Théodin Evêque de Porto, & nommé Lucius III. An. 1182.

JEAN de Belle-Mains Evêque de Poitiers étant allé à Rome demander la confirmation de son élection à l'Archevêché de Narbonne, le Pape lui donna celui de Lyon; & à cause de son rare savoir il le nomma son Legat en France.

APRE'S la mort de Roger d'Yorck & d'Alexandre III. Guillaume Roi d'Ecosse obtint son absolution; & Lucius envoya Roland élu en 1177. Evêque de Dol, en qualité de Legat en Ecosse pour terminer l'affaire de Jean de S. André; mais il ne pût y réussir. Roland soutenoit sa prétention de Metropolitain, sur ce que Lucius II. ayant reglé définitivement le different entre les Evêques de Dol & les Archevêques de Tours, avoit conservé le Pallium à Geoffroi Evêque de Dol. L'Archevêque de Tours s'étoit opposé au Sacre de Roland, voulant le sacrer lui-même comme son Metropolitain; & le Roi de France soutenoit l'Archevêque, parce que la Bretagne étoit alors sous la puissance du Roi d'Angleterre. Alexandre III. n'avoit rien decidé sur cette affaire. Lucius,

An. 1182. III. ne fit que donner une commission pour oüir des témoins sur les lieux, comme avoit fait son Prédecesseur.

A la mort de S. Laurent Archevêque de Dublin, le Roi d'Angleterre se mit en possession des biens de cette Eglise. Il donna ensuite l'Archevêché à Jean de Cumin un de ses Clercs, qui fut sacré par le Pape le 13. Mars 1182.

ARNOUL de Lisieux chargé d'années & d'infirmités, & mal content du Roi d'Angleterre son Seigneur, avoit quitté son Evêché pour vivre dans la retraite. On élut pour lui succeder Raoul de Venneville Archidiacre de Roüen, auparavant Chancelier du Roi Henri. Arnoul se retira à S. Victor, y vêcut en simple Chanoine, & y finit saintement ses jours. On a plusieurs Lettres de ce Prélat & quelques Sermons. Celle qui contient le détail de la mort du Procureur de l'Abbaye de Grestain Diocèse de Lisieux, est la plus remarquable.

PHILIPPE Auguste avoit une aversion particuliére pour les Juifs qui étoient puissans dans son Royaume, principalement à Paris. Il avoit oüi dire que ces malheureux égorgeoient tous les ans, un des jours de la Semaine Sainte un Chrêtien, comme en sacrifice en des lieux soûterrains. Plusieurs en effet avoient été convaincus de ce cri-

me, & brûlés du vivant du Roi son Pere ; on comptoit même pour martir un Enfant nommé Richard ainsi tué, & crucifié par les Juifs, dont le corps étoit à Paris dans l'Eglise des SS. Innocens au lieu nommé Champeau où est le Cimetiére de la Ville, que le Roi Philippe fit fermer de murailles en 1185. An. 1182.

ROBERT Abbé du Mont S. Michel raporte que cet Enfant fut tué à Pontoise ; & qu'il fut de là apporté à Paris, où il se faisoit plusieurs miracles à son tombeau. Il raporte encore que Thibaut Comte de Chartres fit brûler plusieurs Juifs demeurant à Blois, qui en 1171. au tems de Pâques, ayant crucifié un Enfant, le mirent dans un sac, & le jettérent dans la Loire. Il ajoute que la même chose étoit arrivée à Gorvic & à Gloceſter en Angleterre. Philippe Auguste indigné contre cette malheureuse Nation, la chassa de France ; & fit changer en Eglises toutes les Synagogues, ce qui lui attira la bénediction de tout son Peuple.

MANUEL Empereur de C. P. avoit toujours été très-favorable aux Latins ; il ne confioit qu'à eux les plus grandes affaires, leur trouvant plus de fidelité & plus de vigueur que dans les Grecs ; mais ceux-ci ne voyoient qu'à regret les Latins dans la faveur. Après la mort de Manuel ils cher-

An 1182 chérent l'occasion d'assouvir leur haine, & d'exterminer tous les Latins qui se trouvoient dans l'Empire : il y eut au mois d'Avril 1182. un massacre général. Jean Cardinal Soûdiacre, envoyé à la priere de l'Empereur Manuel pour travailler à la réünion de l'Eglise Grecque avec la Latine, périt en cette occasion.

QUELQUES-UNS qui se sauvérent par mer uférent de cruelles represailles. S'étant assemblés près de C. P. ils descendirent dans les Villes de l'Hellespont, & firent main-basse sur tous les Habitans.

ALEXIS Protevestiaire & Protosebaste, qui gouvernoit le jeune Empereur, s'étoit rendu odieux par son arrogance & par son avarice. Les mécontens appellérent Andronic de la famille des Comnenes, homme inquiet & perfide, qui sous Manuel avoit été mis en prison, puis fugitif dans tout l'Orient. Manuel l'avoit enfin rapellé avant sa mort, & lui avoit donné le gouvernement du Pont pour le tenir éloigné de la Cour. Arrivé à C. P. il y fut bientôt le maître comme dans tout l'Empire, quoiqu'il eût fait couronner le jeune Alexis Empereur, & Agnès Sœur de Philippe Auguste Roi de France, que ce Prince avoit fiancée.

LE Royaume de Jerusalem s'affoiblissoit toujours plus, tant au dedans par la divi-

sion des Seigneurs, qu'au dehors par leur mauvaise conduite avec les infidéles. Le Roi Baudoüin IV. attaqué de la Lepre étoit de plus en plus incapable d'agir. Boëmond Prince d'Antioche avoit été excommunié pour avoir quitté sa femme legitime, & persécutoit les Prélats à cette occasion: enfin tout étoit en désordre dans ce Royaume. An. 1182.

AIMERI III. Patriarche Latin d'Antioche qui avoit excommunié Boëmond, eut quelque tems après la consolation de réünir les Maronites à l'Eglise Romaine. Ils étoient Monothelites, attachés aux erreurs de Macaire Patriarche d'Antioche condamné dans le VIe. Concile général en 681. Ils embrassérent non-seulement la Foi Catholique, mais encore les Traditions de l'Eglise Romaine. Ils se servirent toutefois, comme ils font encore, de la langue Chaldaïque dans l'Office divin, & de l'Arabe pour la langue vulgaire.

ANNE'E 1183.

AU commencement de cette année Guillaume de Reims, & Philippe Comte de Flandres eurent une conference à Arras. Une Femme des Terres du Comte découvrit plusieurs Hérétiques Patarins, c'est-à-dire, Manichéens. Ils furent convaincus, & condamnés au feu avec confiscation de leurs biens.

An. 1183. GUILLAUME II. Roi de Sicile avoit fondé en 1174. un Monaſtére de Benedictins à Montréal à quatre lieuës de Palerme, Alexandre III. avoit accordé à ce Monaſtére l'exemption & la dépendance immediate du S. Siege. Lucius III. à la priére du même Roi l'érigea en Metropole en 1183. & Guillaume II. Abbé du Monaſtére, fut le premier Archevêque. Le Pape qui le ſacra ordonna que l'Obſervance Monaſtique demeureroit à perpetuité dans cette Egliſe.

IL y avoit certaines coûtumes établies dans Rome que le Pape jura de ne jamais obſerver. Les Romains ſe revoltérent à cette occaſion ; & il fut obligé de fuir. Il étoit à Velletri lorſque Chriſtien de Mayence vint à ſon ſecours ; mais ce Prélat tomba malade peu de tems après, & mourut à Tuſculum dans le mois d'Août de cette année 1183. Après ſa mort Conrad qui avoit été pourvû de ce Siége avant lui, y rentra ; & Albert eut alors celui de Salſbourg que Conrad quitta dans cette occaſion. Le Pape ne pouvant réſiſter aux Romains, demanda des ſubſides aux Rois & aux Seigneurs Eccléſiaſtiques & Séculiers. Le Roi d'Angleterre lui en envoya dans ſon tems de ſi conſiderables, qu'ils lui facilitérent les moyens de s'accommoder avec les Romains.

LA même année Jean & Hugues qui se disputoient l'Evêché de S. André, vinrent trouver le Pape à Velletri ; il jugea qu'ils n'avoient aucun droit ni l'un ni l'autre : ils se désistérent. Peu de jours après le Pape donna à Hugues l'Evêché de S. André, & à Jean celui de Donquelde. Ils vinrent s'en mettre en possession ; mais le Roi d'Ecosse ne voulant pas restituer à Jean ce que le Pape avoit ordonné, celui-ci disputa encore à Hugues l'Evêché de S. André. An. 1183.

LE jeune Roi d'Angleterre Fils d'Henri II. mourut le 24. Août de cette même année dans de grands sentimens de répentance de ses fautes, sur-tout d'avoir fait la guerre à son Pere. Il fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame à Roüen comme il l'avoit ordonné.

A C. P. Andronic peu content de l'autorité, voulut avoir le titre d'Empereur ; & obligea le jeune Alexis de l'associer à l'Empire. Il vouloit marier Irene sa Bâtarde avec Alexis Bâtard du feu Empereur Manuel. Le Patriarche Theodose s'y étant opposé inutilement, se démit de son Siége, pour ne pas voir un pareil scandale ; & Andronic le donna à Basile Camarete. Etant devenu Empereur, il ne voulut bientôt plus de Collegue ; il fit mourir le jeune Alexis, insulta même à son corps, &

épousa ensuite Agnès que ce Prince avoit fiancée.

ANNE'E 1184.

EN Allemagne l'Empereur Frederic tint une Cour solemnelle à Mayence à la Pentecôte de cette année pour faire Chevalier son Fils Henri déja reconnu Roi des Romains. L'Abbé de Fulde y renouvella ses prétentions pour la préséance sur l'Archévêque de Cologne, lorsque la Cour se tenoit à Mayence; & il faillit arriver un tumulte pareil à celui de 1063. entre un autre Abbé de Fulde & l'Evêque d'Hildesheim pour le même sujet.

FREDERIC passa ensuite en Italie, alla trouver le Pape à Verone, où les insultes des Romains l'avoient obligé de se retirer, & où il demeura jusques à sa mort. Lucius III. y tint un grand Concile qui commença le 1. Août 1184. & dura jusques au 4. Novembre suivant. En ce Concile il fit une Constitution particuliére contre les Hérétiques. Les Cathares ou Patarins qui y sont nommés, étoient les nouveaux Manichéens. Les Passagins ou Passages vouloient que la Loi de Moyse fût observée à la lettre; ils nioient la Trinité, & condamnoient les Peres avec toute l'Eglise Romaine. Les Humiliés ou les Pauvres de Lyon étoient ceux qui furent connus depuis sous le nom de Vaudois, dont la

secte commença en 1160. de leur Chef Pierre Valdo né au Bourg de Vaud en Dauphiné. Ils vouloient obliger tous les Chrétiens à ne rien posséder en propre ; ils égaloient les Laïques aux Evêques, & aboliſſoient le Baptême. Ils ſont differens des Albigeois & des Cathares. An. 1184.

DES Eccléſiaſtiques ordonnés par les Schiſmatiques du tems du Pape Alexandre III. vinrent de divers Païs à Verone à l'occaſion du Concile. L'Empereur pria le Pape de les réhabiliter : il y conſentit, & leur permit de préſenter leurs Requêtes. Le lendemain il changea d'avis : il dit que la Suſpenſe contre les Eccleſiaſtiques ayant été prononcée à Veniſe dans le Concile général de 1177. elle ne pouvoit être revoquée que dans un pareil Concile ; il promit d'en indiquer un à Lyon pour cette affaire ; mais les Allemans n'en furent pas contens.

ON traita encore à Verone de l'élection de l'Archevêque de Treves. Ce grand Siége étoit vacant par le decès d'Arnold. Le Chapitre ſe trouvoit partagé entre l'Archidiacre Volmal & le Prevôt Rodolphe. L'Empereur ſoutenoit ce dernier ; & le Pape étoit pour Volmal : l'affaire ne put ſe terminer, & le ſchiſme dura ſept ans dans cette Egliſe. L'Empereur vouloit enſuite faire couronner ſon Fils ; le Pape le

An. 1184. refusa ; il dit que ne pouvant y avoir deux Empereurs à la fois, Frederic devoit en ce cas renoncer à la Couronne.

LE 4. Novembre pendant la tenuë du Concile, comme le Pape, l'Empereur, les Cardinaux, & la plûpart des Evêques étoient assemblés dans la grande Eglise, Gerard de Ravenne exposa publiquement le triste état du Royaume de Jerusalem, & exhorta tout le monde à le secourir pour la remission de ses pechés. Le Roi Baudoüin IV. ne pouvant plus agir, avoit établi pour Regent Gui de Luzignan son Beau-Frere : mais peu après il fit couronner son Neveu Baudoüin qui avoit à peine cinq ans ; cependant le Royaume demeura sans gouvernement par la maladie de l'ancien Roi, & le bas âge du nouveau. Gui de Luzignan, à qui on avoit ôté la Regence ne voulut pas obéïr au Roi son Beau-Frere, & s'enferma dans sa Ville d'Escalon. Baudoüin donna alors la Regence au Comte de Tripoli, & envoya peu après en Occident le Patriarche Heraclius, Arnaud Maitre des Templiers, & Roger Maitre des Hospitaliers pour demander du secours.

ILS arrivérent tous heureusement à Brindes, & allérent trouver le Pape & l'Empereur à Verone ; mais ils n'en reçurent aucun secours effectif. Le Pape seul leur

donna des Lettres pour les Rois de France & d'Angleterre.

ANNÉE 1185.

Le Maitre des Templiers étoit mort à Verone, le Patriarche & le Maitre des Hospitaliers passérent en France & y arrivérent le 16. Janvier. Philippe Auguste l'ayant appris, quitta toutes ses affaires pour venir les trouver. Il assembla les Evêques & les Seigneurs de son Royaume; & par leur conseil, il ordonna que tous les Prélats exhortassent ses sujets par de fréquentes prédications à faire le voyage de Jerusalem pour la défense de la Foi. N'ayant point encore d'enfans, on ne lui conseilla pas d'y aller lui-même; mais il y envoya à ses dépens beaucoup de braves Chevaliers & une grande multitude de Gens de pied.

Les deux Ambassadeurs passérent de France en Angleterre au commencement de Fevrier. Le Roi Henri les reçut parfaitement bien, & leur promit de se décider avant le 10. Mars premier Dimanche de Carême. Le Roi se trouva ce jourlà à Londres avec les Seigneurs Ecclésiastiques & Seculiers de son Royaume, avec le Roi d'Ecosse, son frere & les Seigneurs du Païs. Là en présence du Patriarche Heraclius, il fut résolu que le Roi n'iroit point en Orient, mais qu'il aideroit de

An. 1185 son argent ceux qui voudroient y aller. Le Patriarche peu satisfait de cette résolution, dit à Henri qu'on avoit besoin d'Hommes, & non d'argent ; il demanda que le Roi envoyât du moins un de ses fils ; le Roi répondit qu'il ne pouvoit les engager en leur absence. Heraclius frustré de son esperance menaça le Roi que Dieu l'abandonneroit ; il s'emporta même jusques à lui reprocher la mort de S. Thomas de Cantorbery ; & voyant Henri irrité de ce discours, il lui tendit le col, disant : " Faites de moi ce que vous avez „ fait de Thomas, j'aime autant mourir „ en Angleterre qu'en Syrie de la main „ des Sarrasins, puisque vous êtes pire „ qu'eux. „

Le Roi passa bientôt en Normandie ; & les Ambassadeurs l'y suivirent. Philippe Auguste alla trouver Henri à Vau-de-Reil près de Roüen. Ils conférerent trois jours ensemble, & promirent d'envoyer du secours en hommes & en argent à la Terre Sainte. Henri ayant permis à ses Sujets de se croiser, plusieurs Seigneurs prirent la Croix ; les plus remarquables des Prélats furent Baudoüin de Cantorbery & Gautier de Roüen. Baudoüin avoit succedé à Richard mort en 1185. Etant Archidiacre, il avoit quitté sa Dignité pour se faire Moine à Cisteaux. On l'en retira en 1181.

pour le faire Evêque de Worchester ; & il possedoit ce Siége quand on le plaça sur celui de Cantorbery. Gautier venoit de succeder à Rotrou mort le 25. Novembre 1183. Il avoit été Chanoine de Roüen, puis Evêque de Lincoln en 1183. d'où peu après il fut transferé à Roüen. Quoique ces Prélats se fussent croisez, ils ne se presserent cependant pas de partir ; & le Patriarche retourna à Jerusalem sans avoir raporté grand succès de son voyage. Le Roi Baudoüin IV. mourut la même année 1185. laissant le Roïaume à son Neveu Baudoüin V. couronné depuis 1181. An. 1185.

GUILLAUME Roi de Sicile, excité par un certain Alexis Comnene parent de l'Empereur Manuel, arma par Mer & par terre, & entreprit la conquête de l'Empire de C. P. Ses Troupes prirent Durazzo le jour de la saint Jean 1185. & Thessalonique le 15. Août. Les Siciliens s'emportérent à de grandes cruautez dans la prise de cette derniere Ville. Eustache si fameux par son Commentaire sur Homere, en étoit Archevêque, & fut d'un grand secours à son Troupeau dans cette occasion.

APRE'S la prise de Thessalonique les Siciliens marchérent à C. P. L'Empereur Andronic se préparoit à se défendre ; mais il avoit au dedans des ennemis plus

An. 1185. dangereux ; le plus terrible étoit Isaac Lange qui le supplanta. Il fut même pris comme il s'enfuyoit par Mer, & devint le jouët du Public particuliérement des femmes dont il avoit fait aveugler les maris. On lui fit souffrir mille indignitez ; il fut enfin pendu par les pieds au milieu du Théatre, & mourut en cette situation le 12. Septembre de la même année. Isaac Lange fit déposer le Patriarche Basile Camarete, & mit à sa place Nicetas Mountanés Sacellaire de la Grande Eglise, qu'il n'y laissa que 3. ans & demi.

Le Pape Lucius mourut à Verone le 25. Novembre, & fut enterré le lendemain dans cette Ville. Le S. Siége ne vaqua pas.

URBAIN III.

SUITE DE L'ANNE'E 1185. ANNE'E 1186.

URBAIN III. Milanois, tint le Siége un an & pres de 11. mois. Il eut pour Successeur Gregoire VIII.

HUBERT Crivelli, natif de Milan, Cardinal du Titre de S. Laurent *in Damaso*, fut élu tout d'une voix pour Successeur de Lucius III., & couronné à Verone le 1. Décembre

1185. sous le nom d'Urbain III. Il donna part de son Election à tous les Prélats par une Lettre du 8. Janvier 1186. An. 1186.

L'EMPEREUR Frederic célébra à Milan le 26. du même mois le mariage de son fils Henri avec Constance fille posthume de Roger Roi de Sicile; & dès ce jour Henri prit le titre de Cesar. Le Pape le trouva mauvais; il soutenoit, comme Lucius son prédecesseur, que Frederic ne pouvoit donner à son fils la Dignité Imperiale. Il n'approuvoit pas non plus un mariage qui donnoit à Henri l'esperance du Royaume de Sicile; & suspendit de leurs fonctions les Evêques qui avoient assisté à ce mariage. Godefroi de Viterbe finit à cette époque sa Chronique intitulée PANTHEON, dédiée au Pape Urbain III. Ce corps d'Histoire est mêlé de beaucoup de Fables, comme les autres du même tems.

LE Pape Urbain & l'Empereur Frederic eurent plusieurs conferences touchant les affaires, que Lucius avoit laissées indécises. Elles produisirent bientôt des differends entr'eux. Urbain étoit zelé pour les droits de l'Eglise; & Frederic ne cherchoit qu'à les enfraindre. D'ailleurs ce Prince étoit irrité de ce que le Pape avoit fait Cardinal Volmar élu Archevêque de Treves & l'avoit sacré. Le Roi Henri ne contribua pas

An. 1186. peu par ſes violences à fomenter la diviſion entre le Pape & l'Empereur ſon pere. Cette diviſion ayant éclaté, Urbain cita l'Empereur & menaça de l'excommunier. Le Pape avoit pour lui Philippe Archevêque de Cologne, Conrad de Mayence, Volmar de Treves, & 12. Evêques d'Allemagne dont le plus conſidérable étoit Bertold de Metz.

L'EMPEREUR de retour en Allemagne, voyant que le Pape étoit reſolu de le pouſſer à bout, ferma tous les paſſages pour empêcher que perſonne n'allât à la Cour de Rome. Le Pape établit alors Philippe Archevêque de Cologne ſon Legat en Allemagne. L'Empereur fit venir ce Prélat, & lui demanda s'il lui ſeroit fidéle. L'Archevêque répondit que ſa fidelité devoit être connuë; mais que les Evêques ſe plaignoient du peu d'égard qu'il avoit pour eux, & le Pape de ce qu'après la mort des Prélats on dépoüilloit les Egliſes. Il ajouta que ſi l'Empereur leur faiſoit juſtice ſur ce point, les Evêques ſeroient les médiateurs entre le Pape & lui, ſinon, qu'ils ne pouvoient abandonner la vérité. Frederic repliqua en remettant en jeu la queſtion des Inveſtitures; & voyant que Philippe n'étoit pas de ſon avis, il lui défendit de venir à la Cour qu'il devoit tenir à Geilenhuſen.

DANS

LE Pape fut surpris du changement des Prélats d'Allemagne. Il voyoit par leur Lettre, qu'après qu'il avoit pris la défense de leur cause, ils l'abandonnoient eux-mêmes. Il demeura ferme dans sa resolution d'excommunier l'Empereur après les citations légitimes ; mais les Habitans de Verone le prièrent de ne pas le faire chez eux. An. 1186.

IL s'élevoit dans ce tems-là une nouvelle Eglise en Livonie par les soins de Meinard Chanoine de Sigebert. Poussé d'un grand zéle pour la conversion de ce Peuple Idolatre, il y avoit fait plusieurs voyages avec des Marchands. Dieu ayant béni ses travaux, il demanda un Evêque ; & ce fut lui qu'on ordonna. Il établit son Siége à Riga ; & en 1186. Il fonda une Eglise Cathedrale dédiée à la Ste. Vierge. Bertold Abbé de Luque en Saxe, de l'Ordre de Cisteaux, quitta son Abbaïe pour aller travailler avec Meinard à la conversion des Livoniens, & lui succeda dans la suite.

HENRI Roi d'Angleterre voulant enfin remplir le Siége de Lincoln, qui vaquoit encore, depuis que Gautier avoit été transferé à Roüen, fit assembler devant lui la meilleure partie du Chapitre ; on élut Hugues Prieur de la Chartreuse de Oüitham dans le Comté de Sommerset, fondée

An 1186 depuis peu par le Roi lui-même, & la premiere Maison de cet Ordre en Angleterre. Henri eut une grande joye de cette Election ; l'Archevêque de Cantorbery la confirma, mais on eut bien de la peine d'y faire consentir le Prieur Hugues ; il préferoit sa Cellule à tout ce que l'Episcopat peut avoir de plus flateur. Ayant enfin été sacré, ses vertus firent bientôt voir combien il étoit digne de cette Place. Elle lui avoit été prédite avant qu'il fût Prêtre par un ancien Chartreux. Il parloit au Roi avec tant d'insinuation & de pieté, que ce Prince tout habile qu'il étoit, ne pouvoit lui rien refuser, & avoüoit qu'il avoit trouvé son maître. En une grande tempête, Henri crut avoir été conservé par les prières d'Hugues, & redoubla depuis sa veneration pour lui.

JEAN Archevêque de Dublin tint à la mi-Carême de cette année 1186. avec ses Suffragans, un Concile dans l'Eglise de la Ste. Trinité. Il y reprit vivement les vices du Clergé d'Irlande, & convainquit les Prélats de négligence par des raisons sans replique.

HENRI avoit fait demander au Pape Lucius la permission de faire couronner un de ses Fils Roi d'Irlande. Ce Pape resista là-dessus. Urbain y consentit ; il lui envoya d'abord une Couronne & nomma

ensuite Octavien Diacre Cardinal, & Hugues de Nonant Evêque de Coventry, à qui il donna la Legation d'Irlande, pour couronner le jeune Roi : les differends d'Henri avec la France firent differer cette Cérémonie. An. 1186.

ANNE'E 1187.

PIERRE de Celles Evêque de Chartres, fameux par ses Ecrits, mourut le 20. Février de cette année 1187. Renaud de Bar neveu par sa mere de Guillaume de Reims, lui succeda, & tint ce Siége trente ans.

EN Orient Arnaud de Chastillon Seigneur de Cavac, continuant ses courses contre les Musulmans, avoit enlevé une grande Caravane qui passoit d'Egypte en Arabie, sans aucun égard pour la treve. Saladin envoya demander la liberté des prisonniers. Arnaud la refusa, & s'emporta même contre Mahomet. Le Sultan prenant alors Dieu à témoin de la perfidie de ses ennemis, jura qu'il s'en vangeroit & qu'il tueroit Arnaud de sa main. Il déclara la treve rompuë & se prépara à la guerre contre les Chrêtiens, dont les Places étoient enfermées dans ses Etats.

LE jeune Roi Baudouin V. mourut dans cet intervalle ; & Gui de Lusignan se fit couronner Roi. Il étoit en differend avec Raimond Comte de Tripoli, à qui il vouloit faire rendre compte de son adminis-

An 1187 tration, lorſque Saladin entra ſur les terres des Chrêtiens avec plus de 50000. hommes ; un Corps avancé défit d'abord près de Tiberiade Girard de Bidefort Maître des Templiers, & Royer des Moulins Maître des Hoſpitaliers. Saladin encouragé par ce ſuccez, aſſiegea Tiberiade qui fut emportée de force ; mais la Citadelle tint pluſieurs jours. Gui de Luſignan & tous les Princes Chrêtiens venoient au ſecours. Ayant aſſemblé leurs forces, ils campérent auprès d'Acre. Les deux Armées ſe trouvérent en préſence le 2. Juillet 1187., le lendemain Vendredi, jour heureux & ſacré ſelon les Muſulmans, on commença de ſe battre. Le combat dura deux jours, & fut fort ſanglant. Les Chrêtiens accablés par le nombre, & abattus par la ſoif & la fatigue, furent enfin entiérement defaits. Le Roi & les principaux Chefs furent pris priſonniers ; mais la perte qu'on eſtima la plus conſiderable fut la vraie Croix qu'on avoit apportée en cette Bataille ſelon la coûtume. Les Chrêtiens Orientaux, quoique la plûpart Schiſmatiques, n'en furent pas moins affligez que les Latins ; & les Muſulmans regardérent cette Conquête comme le fruit le plus précieux de leur victoire.

APRE'S la Bataille, Saladin fit dreſſer ſa tente ; on lui préſenta les principaux pri-

ſonniers. Ayant fait retirer tout le monde, il fut quelque tems en prieres pour remercier Dieu, reconnoiſſant que cette Victoire étoit moins l'effet de ſa valeur, que des crimes des Chrêtiens. Il fit ramener en ſa préſence le Roi Gui de Luſignan, Arnaud de Chaſtillon & les autres Seigneurs, & les fit aſſeoir à ſes côtés. Comme ils étoient extrêmement alterez, il fit apporter du Sorbet rafraichi dans la neige & en preſenta au Roi. Ce Prince ayant bû donna la taſſe à Arnaud. Le Sultan lui fit dire par un Interprete : " C'eſt à toi que j'ai donné „ à boire & non pas à cet homme maudit, „ qui ne doit point eſperer de quartier. " Les Arabes étoient en coûtume, ce qu'ils obſervent encore, de ne jamais faire mourir leurs priſonniers quand ils leur avoient donné à boire. An. 1187.

SALADIN envoya les Princes François dans un lieu ſeparé, & fit enſuite de grands reproches à Arnaud de Chaſtillon. Il lui dit qu'il n'avoit d'autre parti à prendre pour ſauver ſa vie, que d'embraſſer la Religion de Mahomet. Arnaud répondit avec fermeté qu'il vouloit mourir Chrêtien, & ne témoigna que du mépris ſoit pour les offres avantageuſes que lui fit le Sultan, ſoit pour les tourmens dont il le menaça. Saladin ſe levant en colere lui déchargea un coup de ſabre ſur la tête ;

An. 1187. & ceux de sa suite achevérent de le tuer. Ce fut ainsi que Saladin accomplit son vœu, & qu'Arnaud de Chastillon expia ses fautes par un glorieux Martire. Tous les Templiers & les Hospitaliers pris en cette journée furent égorgez, & l'on compta jusques à 230. Templiers.

LE Sultan assiégea Acre après la prise du Château de Tiberiade, & s'en rendit maître en deux jours. Jaffa, Naplouse, Sebaste, Nazareth & Sefouriet firent peu de resistance. Cesarée enlevée de force fut brûlée & saccagée. Hifa, ou Caïfa, & Arsouf ou Assur se rendirent. Saïd ou Sidon ouvrit ses portes. Beryte ou Beriut ne tint que trois semaines; & Ascalon fut rendu, pour servir de rançon au Roi Gui de Lusignan.

ENFIN le 19. Septembre, Saladin commença le Siége de Jerusalem, le principal objet de son entrepriſe. Cette Ville eût pû tenir long-tems; mais les Assiegez effraïez par la bataille de Tiberiade & par la prise de leurs Chefs, & de tant de Places; ayant d'ailleurs découvert une conjuration formée dans la Ville par un Officier de Saladin Chrêtien Melquite, avec ceux du même Rite qui étoient en grand nombre, & qui haissoient les Latins, se trouvérent dans la derniere consternation & demandérent à capituler. Le Sultan re-

fusa d'abord avec mépris leurs propositions ; voyant toutefois qu'ils étoient déterminez à se défendre jusques à la derniere extrêmité, il accorda la Capitulation qu'on avoit demandée. Il permit même ensuite d'emporter les Trésors des Eglises, quoique cela n'y fût point spécifié ; & il usa bien de sa victoire, à l'égard de tous les Chrêtiens. Ce fut ainsi que Jerusalem retomba sous la puissance des Infideles le 2. Octobre 1187., après avoir été pendant 88. ans sous celle des Chrêtiens Latins. Ils furent les seuls qui en sortirent, les Syriens, Georgiens, Armeniens & Grecs y demeurérent ; la Reine Sibille & le Patriarche Heraclius se retirérent à Antioche avec les Templiers, les Hospitaliers & quantité de peuple. Plusieurs passérent chez le Comte de Tripoli ; où lui & ses gens leur ôtérent ce que les Sarrasins leur avoient laissé. Il ne resta plus aux Chrêtiens Latins en Orient qu'Antioche, Tyr & Tripoli. Saladin changea les Eglises de Jerusalem en Mosquées, & ne reserva que celle du S. Sepulchre que les Chrêtiens Syriens rachetérent. An. 1187.

Ces tristes nouvelles parvinrent si promptement en Italie que le Pape Urbain III. en mourut de douleur dans le même mois. Il avoit fait la paix avec l'Empereur d'une maniere qui paroissoit honorable à

An. 1187. l'Eglise. Il quitta Verone, & vint à Ferrare ; ce fut là qu'il apprit la perte de la Terre Sainte. Il étoit déja consumé de vieillesse, il fut accablé de ce coup. Sa mort arriva le 19. Octobre 1187. il fut enterré le lendemain dans l'Eglise Cathedrale de Ferrare.

GREGOIRE VIII.

SUITE DE L'ANNE'E 1187.

GREGOIRE VIII de Benevent, ne tint le Siége qu'un mois & vingt-six jours. Son Successeur fut Clement III.

LE 20. Octobre même année 1187. Albert Prêtre Cardinal du Titre de S. Laurent en Lucine, & Chancelier de l'Eglise Romaine, fut élu Pape & nommé Gregoire VIII. Il fut sacré le 25. ; il étoit savant & éloquent, d'une vie pure & austére & d'un grand zèle ; mais il ne gouverna l'Eglise qu'environ deux mois.

DANS ce peu de tems, il fit ce qui lui fut possible pour animer les Fidèles au recouvrement de la Terre Sainte. Deux jours après son

Sacre, il fit expedier une Lettre adreſſée à tous les Prélats de l'Egliſe, qui validoit toutes les Commiſſions accordées par ſon Prédeceſſeur trois mois avant ſa mort, pour faire juger les affaires ſur les lieux. Ces ſortes de Commiſſions ceſſoient, ſuivant le droit, à la mort du Commettant. An. 1187.

GREGOIRE VIII. entreprit encore de reconcilier les Piſans & les Genois depuis long-tems ennemis. Il s'étoit rendu pour cela à Piſe ; & la paix étoit bien avancée quand la fiévre le prit. Il mourut le 15. Décembre. Le S. Siége vaqua 3. jours.

CLEMENT III.

SUITE DE L'ANNE'E 1187. ANNE'E 1188.

CLEMENT III. Romain, tint le Siége 3. ans, 3. mois & 7. jours. Il eut pour Succeſſeur Celeſtin III. en 1191.

PAUL ou Paulin Cardinal Evêque de Paleſtine, fut élu Pape à Piſe ſous le nom de Clement III. le 19. Décembre, & couronné le lendemain. Il envoya d'abord après des Deputés aux Romains ſes Concitoyens, pour établir une paix ſolide ; le Traité ne fut ſigné que le dernier Mai 1188., quoi-

An. 1188. qu'il se trouvât à Rome dans le mois de Mars.

AVANT que de quitter Pise il exhorta le Peuple assemblé dans la Grande-Eglise à travailler au recouvrement de la Terre-Sainte ; pour y conduire les Croisés, il donna l'Etendart de S. Pierre à Ubalde Archevêque de cette Ville, avec le titre de Légat. Ce Prélat partit à la mi-Septembre de la même année 1188. avec une Flotte de cinquante Vaisseaux, qui passa l'Hyver à Messine, & arriva à Tyr le 6. Avril de l'année suivante. Ce fut sans doute de cette Ville, que Clement III. ordonna des prieres particulieres par toute l'Eglise pour la paix, & la délivrance de la Terre-Sainte, & des Chrétiens retenus Captifs chez les Sarrasins.

LES deux Rois de France & d'Angleterre eurent une conférence entre Gisors & Trie, où assistérent les Evêques & les Seigneurs des deux Royaumes. Guillaume de Tyr, qui 10. ans auparavant étoit venu au Concile de Latran, & qui se trouvoit dans cette Assemblée, parla si energiquement de la desolation des Chrétiens d'Orient que les deux Rois, laissant les differends qui faisoient la matiere des Conferences, renouvellérent leur vœu de passer dans ce Païs-là. Ils se croisérent avec Baudoüin de Cantorbery, Gautier de Rouën, les Evê-

ques de Beauvais & de Chartres, Hugues III. Duc de Bourgogne, Richard Comte de Poitou Fils ainé du Roi d'Angleterre, Philippe Comte de Flandres, Thibaut Comte de Blois & plusieurs autres Seigneurs. Le Roi de France & ses Sujets prirent la Croix rouge, & le Roi d'Angleterre & les siens la Croix verte. Ils imposérent dans leurs Etats respectifs pour subvenir aux fraix de la Croisade une taxe qu'on nomma la Dixme Saladine. Pierre de Blois écrivant à Henri de Dreux Evêque d'Orleans Cousin Germain de Philippe Auguste, vouloit que les Eccléfiastiques en fussent exempts. Il parla encore de cette Dixme dans son Traité du voyage de Jerusalem, par lequel il esperoit hâter le départ des Croisés. An. 1188.

PENDANT que Philippe Auguste tenoit son Parlement à Paris au sujet de la Croisade, l'Empereur Frederic tenoit à Mayence une Diette Générale, où Henri Cardinal Evêque d'Albano se trouva en qualité de Legat. On y lut la relation de la prise de Jerusalem. L'Empereur se croisa avec son Fils Frederic Duc de Soüabe, & soixante-huit des plus Grands Seigneurs Eccléfiastiques ou Seculiers d'Allemagne. On exhorta tout le monde à suivre cet exemple; & le depart fut fixé au 23. Avril 1189. Le Cardinal Henri de Mayen-

An. 1188. ce alla à Liege ; & y prêcha si fortement contre les vices du Clergé, particuliérement contre la Simonie, que soixante-six Chanoines resignérent leurs Prébendes ; & il les pourvût d'autres Eglises. L'Evêque Raoul se croisa pour l'expiation de ses pechés, & partit en 1188.

DE'S le commencement de 1188. le Pape voulant finir le differend entre Jean Evêque de S. André en Ecosse & Hugues son Competiteur, écrivit aux Prélats du Païs, aux Rois d'Ecosse & d'Angleterre, & au Clergé de S. André. L'Evêque Jean se soumit à la volonté du Roi d'Ecosse, & demeura paisible possesseur de l'Evêché de Dunquelde. Hugues alla à Rome & y mourut d'une maladie causée par la corruption de l'air, qui emporta plusieurs Cardinaux, quantité de Noblesse, & une grande multitude de Peuple. Le Roi d'Ecosse donna pour lors l'Evêché de S. André à Roger Fils de Robert Comte de Leicestre ; ce Prince voulant se mettre à couvert pour l'avenir contre les censures des Prélats d'Angleterre obtint un Privilége du Pape, par lequel l'Eglise d'Ecosse fût soumise au S. Siége ; & ce Royaume où il y avoit neuf Evêchés, demeura sans Métropolitain jusqu'à l'an 1471. que Sixte IV. érigea S. André & Glascou en Archevêchés.

ANNE'E 1189.

LA guerre qui survint entre Philippe Auguste & Henri Roi d'Angleterre avoit retardé leur voyage à la Terre-Sainte. Pour les accorder, le Pape avoit envoyé le Cardinal Henri, mais ce Prélat mourut le 1. de l'an 1189. pendant qu'il travailloit à la paix. Le Cardinal Jean d'Anagni chargé de la même commission fit promettre aux deux Rois de s'en raporter au Jugement des Archevêques de Reims, de Bourges, de Rouën & de Cantorbery, qui marquérent la Ferté-Bernard pour le lieu de la Conference; mais on ne put rien terminer.

HENRI se vit obligé peu de tems après de se remettre à la discretion de Philippe Auguste. Ils convinrent de se voir à la mi-Carême 1190. à Vezelai. Mais Henri fut si touché de se voir abandonné par ses enfans, qu'il tomba malade à Chinon, & leur donna sa malediction, qu'il ne voulut jamais revoquer. Il mourut le 6. Juillet suivant, & fut enterré à Fontevraud dans le Chœur des Religieuses. Richard son Fils-ainé Comte de Poitiers lui succeda dans tous ses Etats, & fut sacré Roi d'Angleterre le 3. Septembre dans l'Eglise de Westmunster par Baudoüin de Cantorbery, assisté de Gautier de Rouën, de Jean de Dublin, & de Volmar de

An. 1189. Treves, qui chaſſé de ſon Siége par l'Empereur, mourut en Angleterre la même année.

RICHARD, qui fut ſurnommé Cœur de Lion, voulant éviter les malefices dont on ſoupçonnoit les Juifs, avoit fait publier qu'il n'en entrât aucun dans le Palais, le jour du feſtin ſolemnel, qui devoit ſe donner après ſon Sacre. Toutefois les premiers d'entre les Juifs vinrent lui apporter des préſens. Un Chrétien indigné donna un ſoufflet à l'un d'eux pour l'empêcher d'entrer: d'autres à ſon exemple les repouſſérent, le Peuple accourut; & croyant que c'étoit par ordre du Roi, on fit main baſſe ſur eux, & cette ſédition eut de grandes ſuites.

APRE'S ſon Sacre Richard vint à l'Abbaïe de Piperel, & y aſſembla un grand Concile à la mi-Septembre, auquel aſſiſtérent avec les Archevêques de Cantorbery, de Rouën, de Dublin & de Treves, preſque tous les Evêques, les Abbés & les Prieurs du Royaume; il y diſpoſa de pluſieurs Dignités Eccléſiaſtiques; & ſe prépara enſuite à partir pour la Croiſade.

L'EMPEREUR Frederic & le Duc de Suabe ſon Fils partirent de leur côté le 9. Avril. Frederic arriva à Preſbourg en Hongrie au commencement de Mai & y fut fort bien reçu par le Roi Bela III. qui

mourut l'année suivante. Ayant assemblé son Armée il prit la route de la Bulgarie, où il fut souvent obligé de s'ouvrir un passage l'épée à la main. Il trouva aussi beaucoup de resistance de la part d'Isaac Lange Empereur de C. P. qui avoit promis le Passage ; & qui s'étoit ensuite imaginé que Frederic vouloit le dépoüiller de l'Empire, & le donner au Duc de Souabe. Frederic irrité de se voir trompé, fit le dégat sur ses terres ; & prit Philippopoli le 20. Novembre. An. 1189.

ANNE'E 1190.

FREDERIC ayant passé l'Hyver à Andrinople, traversa l'Hellespont le Mercredi d'après Pâques 28. Mars, & entra sur les Terres du Sultan d'Iconie. Ce Prince qui lui avoit promis le passage, le fit attaquer dans les defilés des Montagnes. Mais ses Troupes furent deux fois battuës ; & Frederic mit le Siége devant sa Capitale qu'il prit d'assaut le 18. Mai. Il s'approcha ensuite des Frontieres de l'Armenie pour passer à la Terre-Sainte ; mais ayant voulu se baigner dans le Cidnus petite Riviere de Cilicie, il se noya le 10. Juin. Le Duc de Souabe prit la conduite de l'Armée, & mourut devant Acre six mois après. Henri Fils-ainé de Frederic déja reconnu Roi qui étoit demeuré en Allemagne, fut seul Maître de l'Empire. Il fit élire son Chan-

An. celier Jean, Archevêque de Treves qui
1190. tint le Siége 23. ans, ce qui termina le schisme de cette Eglise.

RICHARD Roi d'Angleterre qui partit en Décembre 1180. laissa Guillaume de Long-Champ Evêque d'Ely son Chancelier Regent du Royaume; & pour lui donner plus d'autorité il le fit nommer Legat par Clement III.; Gautier de Rouën qui devoit accompagner le Roi, tint avant son départ un Concile Provincial dans sa Métropole. Tous ses Suffragans y assistérent avec plusieurs Abbez; & l'on y fit 32. Canons repetés pour la plûpart des Conciles précedens, & du Concile Géneral de Latran de 1179.

RICHARD & Philippe Auguste se trouvérent à Vezelai où ils s'étoient donnés rendez-vous. Philippe avoit laissé le gouvernement du Royaume à Adele sa Mere & à Guillaume de Reims son Oncle. Les deux Rois se separérent à Lyon; Philippe alla s'embarquer à Genes, & Richard à Marseille; ils se rejoignirent à Messine, où ils passérent l'Hyver. Richard y fit un Traité avec Tancrede Roi de Sicile, qui avoit succedé à Guillaume le Bon, mort en 1189. Pendant son sejour à Messine, Richard entendit parler de Joachim Abbé de Curace en Calabre, de l'Ordre de Cisteaux, qui étoit en grande reputation

pour sa science & sa vertu, & passoit pour avoir le don de Prophetie. Il se fit venir, & écouta avec plaisir ses explications sur l'Apocalypse. An. 1190.

ANNE'E 1191.

HENRI VI. Roi d'Allemagne vint en Italie pour se faire couronner Empereur, & soutenir les droits de Constance sa Femme sur le Royaume de Sicile ; mais comme il approchoit de Rome, le Pape Clement III. mourut le 25. Mars 1191. le S. Siége ne vaqua que deux jours.

CELESTIN III.

SUITE DE L'ANNE'E 1191.

CELESTIN III. Romain gouverna l'Eglise 6. ans, 9. mois, 11 jours. Son Successeur fut Innocent III. en 1198.

LE Cardinal Hyacynte, Diacre du Titre de Ste. Marie *In Cosmedin* fut élu Pape trois jours après la mort de Clement III. Il prit le nom de Celestin II. Son Couronnement fut differé pendant 15. jours. Le Camerier Cencio écrivoit dans ce tems-là son Ordre Romain ; & l'on croit qu'on commença d'observer alors

An 1191. les cérémonies qui y ſont marquées pour le Couronnement des Papes, & qui ſont un peu differentes de celles qu'on fit pour Paſchal II.

CELESTIN, voyant que le Roi Henri VI. venoit avec des Troupes, ſe tenant aſſuré de ſa Couronne Imperiale, differa ſon Sacre pour éloigner celui du Prince; & ce fut enſuite à la priere des Romains qu'il le couronna le 15. Avril 1191. l'Empereur remit le lendemain la Ville de Tuſculum comme il l'avoit promis; & Celeſtin la livra aux Romains ſuivant le Traité que Clement III. avoit fait avec eux. On la détruiſit de fond en comble, & les Habitans ſe diſperſérent.

PHILIPPE Auguſte étoit parti de Meſſine ſur la fin de Mars; il arriva le 20. Avril devant Acre que les Croiſez aſſiégeoient depuis près de deux ans. Gui de Luſignan avoit entrepris ce Siége par déſeſpoir. A l'arrivée de Philippe la Ville auroit pû être emportée d'aſſaut, ſi ce Prince n'eût voulu obſerver religieuſement ſa parole, & attendre Richard Roi d'Angleterre. Cependant on s'en rendit maître le 13. Juillet par capitularion. Elle fut depuis la plus importante place des Latins en Paleſtine. Après cette expedition Philippe revint en France, & y arriva vers la Noël.

PENDANT le Siége d'Acre quelques Allemans de Breme & de Lubec touchés de compassion pour les Malades de l'Armée qui manquoient de tout, établirent un Hôpital sous une tente qu'ils firent d'une voile de Vaisseaux, & y servirent charitablement les malades. Il y avoit déja à Jerusalem un Hôpital de la Nation Teutonique, fondé par un vertueux Alleman pour les Pauvres de son Païs, qu'il entretint long-tems; quelques autres personnes touchées de son bon exemple s'y étoient données dans la suite, & quittant l'habit seculier s'étoient engagés par vœu au service des Pauvres. Des Chevaliers & des Nobles s'y joignirent, & crurent être encore plus agréables à Dieu, s'ils prenoient aussi les Armes pour la défense de la Terre-Sainte. Cette devotion s'étant renouvellée au Siége d'Acre, on prit la resolution de former un troisiéme Ordre militaire à l'imitation des Templiers & des Hospitaliers de S. Jean. Les Prélats d'Orient, les Maîtres des Hospitaliers & des Templiers & tous les Seigneurs du Païs l'approuvérent, & le nouvel Ordre fut confirmé par Celestin III. en 1192.; ce Pape leur accorda les mêmes privileges qu'aux autres Ordres militaires; mais ils furent soumis au Patriarche & aux Prélats, & payoient la Dixme de leurs Biens. An. 1191.

An 1191. Henri Valpot fut le premier Maître On l'élut pendant le Siége d'Acre, & il gouverna l'Ordre durant 10. ans.

MARC Patriarche Jacobite d'Alexandrie étoit mort le 1. Janvier 1180. ; & Aboul-Meged, Moine de S. Macaire, avoit été élu à sa place. Celui-ci employa ses Richesses en aumônes, & menoit une vie veritablement digne d'un Pasteur; mais il étoit attaché aux pratiques des Coptes. Il renouvella à la tête de son Concile l'excommunication contre le Prêtre Marc Fils d'Elconbar, abolit la Confession, recommanda la Circoncision, & s'efforça de ramener à sa communion ceux qui avoient embrassé celle des Melquites. Il deposa Cilus Patriarche d'Ethiopie à la priere du Roi Abas, & envoya un autre Métropolitain dans ce Païs-là comme il en avoit le droit.

APRE'S le depart de Philippe Auguste, Richard Roi d'Angleterre fut attaqué près d'Arsouf par Saladin ; & quoique bien inferieur en forces, il le défit le 7. Septembre. Il manda cette victoire à Garnier Abbé de Clairvaux, qui en 1192. fut élu Evêque de Langres, & le pria d'exhorter tout le monde à venir défendre la Terre-Sainte. Pendant que Richard y étoit, moururent plusieurs personnes distinguées, la Reine Sibille, Heraclius Patriarche de Jerusalem à qui le Pape donna pour Successeur Albert l'Ermite Evêque de Beth-

leem, Baudouin de Cantorbery, Thierri de Besançon, plusieurs autres Prélats & un grand nombre de Seigneurs. Beaudouin de Cantorbery laissa quantité d'Ecrits, qui n'attirent le Lecteur, ni par l'utilité, ni par l'agrément. Richard vouloit que Guillaume de Montreal fût le Successeur de Baudouin; les Moines élurent Renaud Evêque de Bath: & le Pape qui confirma cette Election lui envoya le Pallium; mais Renaud mourut le 26. Décembre suivant. An. 1191.

L'ABSENCE de Richard causa de grands troubles en Angleterre; ses deux Freres Jean Comte de Mortain & Geoffroi Archevêque d'Yorck y retournérent nonobstant le serment qu'ils avoient fait de demeurer de deça la Mer. Ils y formérent un puissant parti contre l'Evêque d'Eli Chancelier & Legat du S. Siége, qui avoit toute l'autorité, & qui l'employoit contre leurs entreprises. L'Archevêque d'Yorck en vertu d'une commission du Pape s'étoit fait sacrer à Tours sans égard pour l'opposition de l'Archevêque & du Clergé de Cantorbery. Lorsqu'il vint en Angleterre, il fut arrêté par ordre du Chancelier, trainé indignement par les Ruës & mis en prison. Le Comte de Mortain son Frere prit occasion de cette violence pour s'élever contre le Chancelier, Gautier Arche-

An. 1191. que de Rouën avoit apporté un ordre du Roi pour que l'Evêque d'Eli, & les autres qui avoient l'autorité agissent de concert avec lui. Le Comte en profita pour faire assembler les Prélats & les Seigneurs ; & le Chancelier fut destitué. Contraint de céder, il voulut se sauver en France deguisé en femme, & fut arrêté à Douvres ; mais les Evêques obtinrent sa liberté. En arrivant en France, il se retira en Normandie, d'où il envoya des Députez au Pape pour demander justice contre le Comte de Morrain & ses Complices. Ses Adversaires en envoyérent de leur côté, & Hugues Evêque de Conventri publia un Manifeste contenant toutes les plaintes qu'on formoit contre lui. Le Pape plus touché de celles de son Legat écrivit vivement aux Evêques d'Angleterre, & ordonna d'excommunier solemnellement le Comte & ses complices. Le Chancelier envoya cette Lettre à S. Hugues Evêque de Lincoln pour la faire executer ; mais on n'y eut aucun égard.

ANNE'E 1192.

L'ARCHEVÊQUE de Rouën, qui avoit aussi envoyé des Députez à Rome ; apprit tout ce qui s'étoit passé sur cette affaire à la Cour du Pape ; Celestin III. s'étoit déterminé d'envoyer deux Cardinaux Legats en Normandie, pour terminer

les differens, mais on leur refusa l'entrée de la Normandie ; ils excommuniérent le Sénéchal & tous ses Complices, & mirent la Province en interdit. Toutefois le Pape leur ordonna ensuite de lever les Censures, & leur défendit même d'entrer dans le Païs. An. 1192.

RAOUL Evêque de Liége étoit mort de poison le 5. Août 1191. au retour de la Croisade. Il y eut partage pour l'Election de son Successeur; la plûpart élurent Albert de Louvain Frere d'Henri Duc de Lorraine; & d'autres, par la faction de Baudouïn Comte de Namur se déclarérent pour le Frere du Comte de Retel ; ce dernier nommé aussi Albert n'avoit d'autre mérite que sa naissance. L'Empereur Henri, qui avoit choisi un autre sujet refusa l'investiture à tous les deux, & la donna à Lothaire Prévôt de Bonn, Frere du Comte de Horstade. Les Chanoines appellérent au Pape, & soutinrent la premiere Election. Albert alla à Rome. Le Pape confirma son Election, & lui donna toutes les Bulles nécessaires. Il fut sacré par Guillaume Archevêque de Reims. Mais l'Empereur irrité de toutes ces démarches resolut de perdre tous ceux qui adhereroient à Albert. Il étoit à Liege ; ses Courtisans le voyant animé, trois d'entr'eux passérent en France, vinrent saluer l'Evêque Albert à Reims, & l'ayant engagé à se

An. 1192. promener hors la Ville, ils l'assassinérent le 24. Novembre 1192. Il fut solemnellement enterré dans la Métropole de Reims, & on le regarda comme Martir de la liberté Ecclésiastique. Son Corps fut transporté à Bruxelles en 1612., & le Martyrologe Romain fait mention de lui le 21. Novembre.

PIERRE Chantre de l'Eglise de Paris, Docteur célébre, avoit été élu Evêque de Tournai après la mort d'Everard arrivée en 1191. Cette Election ne fut pas du goût de l'Archevêque de Reims Métropolitain de cette Province. Il fit élire Etienne Abbé de Ste. Genevieve à Paris, qui avoit pris la défense de Pierre. Le Pape n'approuvoit pas cette derniere Election; la soumission d'Etienne obtint enfin son agrément, Philippe Auguste en faisoit beaucoup de cas, & l'avoit employé utilement en plusieurs occasions.

L'ORDRE du Val-des-Choux commença vers le même tems. Viard, Frere Convers de la Chartreuse de Louvigni Diocèse de Langres, en fut l'instituteur. Il donna à ses Disciples des Constitutions à peu près semblables à celles des Chartreux, que le Pape Honorius III. confirma depuis.

LE Roi Richard instruit des troubles de son Royaume se pressa de faire la paix avec Saladin, & s'embarqua le 8. Octobre

bre 1192. à Acre. Il fit naufrage au fond du Golfe de Veniſe, & fut obligé de paſſer ſur les terres de Leopold, Marquis d'Autriche qu'il avoit ſenſiblement offenſé pendant le Siége d'Acre. Il étoit déguiſé en Templier; on le reconnut, & on l'arrêta. Le Duc le fit mettre dans une étroite priſon, & l'envoya enſuite à l'Empereur ſon ennemi, qui le garda long-tems. An. 1192.

ANNE'E 1193.

LA nouvelle de la priſon de Richard étant parvenuë en Normandie, l'Archevêque de Rouën & ſes Suffragans en écrivirent au Pape, le priant d'employer en cette occaſion le Glaive de ſa puiſſance. Richard n'eſpérant plus de pouvoir faire transferer Guillaume de Montreal à l'Archevêché de Cantorbery, écrivit de ſa priſon à la Reine ſa Mere, de faire en ſorte que ce Siége fût rempli par Hubert Evêque de Saliſbery. Cela fut executé; & Hubert pour ſe mettre bien avec les Moines prit leur habit, après avoir envoyé à Rome demander le Pallium.

PHILIPPE-AUGUSTE avoit perdu Iſabelle de Hainaut ſa Femme le 15. Mars 1190. dont il avoit eû un Fils nommé Loüis. Il voulut ſe remarier, épouſa Jugeburge Sœur de Canut III. Roi de Dannemarck le 14. Août 1173. & la fit couronner à Reims par l'Archevêque Guillaume. Pen-

An. 1193. dant la cérémonie, le Roi regardant la Princeſſe, commença de la prendre en horreur. Il trembla, il pâlit; & fut ſi troublé, qu'à peine pût-il attendre la fin de l'action. On parla dès lors de les ſeparer ſous pretexte de Parenté. D'autres conſeillérent au Roi d'eſſayer à vaincre ſon averſion. Le Roi la fit amener à S. Maur près de Paris; & la Reine prétendit que le Mariage y avoit été conſommé. Philippe n'en convenoit pas. Enfin les Evêques & les Seigneurs du Royaume aſſemblés à Compiegne, déclarérent le Mariage nul pour cauſe de Parenté. Cette Princeſſe fut enſuite gardée pendant quelque tems à Ciſoïn, Abbaïe de Chanoines Réguliers; & Etienne Evêque de Tournai fait mention de ſa pieté, & du triſte état où elle étoit reduite, dans une de ſes Lettres à l'Archevêque de Reims.

HUBERT élu Archevêque de Cantorbery, reçut le Pallium des mains d'un Nonce que le Pape envoya exprez. Il fut déclaré quelque tems après Regent d'Angleterre, à la place de Gautier de Roüen, qui étoit allé au devant du Roi.

ANNE'ES 1194. & 1195.

RICHARD ayant été mis en liberté par l'Empereur arriva en Angleterre le 12. Mars de cette année 1194. Il ſe fit couronner ſolemnellement, comme à un renouvellement de Regne, le 17. Avril ſuivant.

par l'Archevêque Hubert, qui depuis ce tems-là eut en Angleterre la principale autorité, & fut dans la suite Chancelier, en l'absence de Richard, & Legat du Pape. An. 1194. & 1195.

SUR les plaintes portées contre Geoffroi d'Yorck de la part du Chapitre & de plusieurs Abbés, Celestin III. chargea S. Hugues de Lincoln de faire des informations exactes sur les lieux. Le Saint inviolablement attaché à la justice, zelé pour la défense des opprimés, & capable de résister intrépidement aux Puissances, executa sa commission avec toute la fermeté qu'on devoit attendre de son caractere; il n'en témoigna pas moins peu de tems après contre le Roi lui-méme, qui vouloit lever un subside sur son Peuple pour soutenir la guerre contre Philippe Auguste.

LE Pape avoit excommunié Leopold Duc d'Autriche pour avoir retenu le Roi Richard qui, comme croisé, étoit sous la protection du S. Siége; mais ce Prince qui avoit exigé une grosse rançon du Roi, aima mieux demeurer excommunié que de satisfaire à Richard; & on attribua à son obstination tous les malheurs qui lui arrivérent: toutefois dans la suite il demanda l'absolution, la reçut sous la promesse de satisfaire à tout; & mourut peu après. Le Duc son Successeur s'opposoit à

An. 1194. & 1195. l'exécution de la promesse ; & le Clergé refusa la sépulture au Corps du Défunt, jusques à ce que les ôtages eussent été délivrés.

SULPICE Successeur d'Heraclius Patriarche de Jerusalem, ne garda ce titre que trois ans. On élut à sa place en 1194. Michel Doyen de l'Eglise de Paris, surnommé de Corbeil, Professeur celébre, à qui on donnoit le titre de Maitre, alors très-honorable, & que les Prélats & les Cardinaux ne dédaignoient pas ; mais cette élection n'eut pas lieu ; le Clergé de Sens le voulut quinze jours après pour son Archevêque à la place de Gui de Noyers mort le 20. Decembre 1193. On élut alors un Moine Florentin nommé Monaco, savant en Théologie, en Droit Canon, & en Medecine, qu'Heraclius avoit fait son Chancelier, & qui fut Archevêque de Cesarée, après avoir tenu neuf ans le Siége de Jerusalem. Isaac Lange Empereur de C. P. vouloit placer sur le Siége Patriarchal de cette Ville, Dosithée Patriarche Grec de Jerusalem, après avoir dépossedé Nicetas Mountanès, & après lui, le Moine Leonce. Sachant que cette translation étoit contre les Canons, il consulta artificieusement Theodore Balsamon Patriarche Grec d'Antioche, qui résidoit à C. P. & étoit le plus habile Jurisconsulte

du tems. Theodore décida que la translation étoit permise, parce que l'Empereur lui fit entendre qu'il vouloit le placer dans ce Siége. Cependant elle n'eut lieu que pour Dosithée, qui fut même intrôniſé avec une eſpéce de triomphe; mais les Prélats le mépriſérent publiquement; ils s'aſſemblérent même, le traitérent d'uſurpateur, & le chaſſérent. L'Empereur ne voulant pas en avoir le démenti, le fit retablir, & l'abandonna dans la ſuite: enſorte que Dosithée ſe vit ſans Siége. Celui de Jeruſalem ayant été rempli après ſa tranſlation. Xiphilin Grand Tréſorier de l'Egliſe de C. P. en fut fait Patriarche après Dosithée; & c'eſt à lui que Theodore Balſamon dédia le Commentaire ſur les Canons, qui l'a rendu celébre. An. 1194. & 1195.

L'EMPEREUR Grec avoit déja évité pluſieurs conjurations; il mépriſa les avis qu'on lui donna contre ſon Frere Alexis qui ſe fit proclamer Empereur le 10. Avril 1195. & s'étant aſſuré de ſa perſonne, lui fit arracher les yeux, & le tint le reſte de ſes jours en priſon. Alexis prit le nom de Comnene plus illuſtre que celui de Lange.

LA même année 1195. le Pape accorda la Légation d'Angleterre à Hubert de Cantorbery. Revêtu de cette dignité Hubert alla à Yorck, & y tint un Concile, où il

An. 1194. & 1195. fut le seul Prélat. Cependant on y publia douze Canons sur la Reformation, qui sont divisés en dix-huit, selon quelques Editions.

Les Adversaires de l'Archevêque d'Yorck se présentérent au Pape au jour marqué par l'Evêque de Lincoln, afin de poursuivre leur accusation; Geoffroi ne s'y trouvant point, ses Clercs obtinrent un delai: & n'ayant point encore paru, le Pape le suspendit enfin de l'usage du Pallium & de toute fonction. Il manda à l'Evêque de Lincoln de dénoncer cette suspense dans toute la Province jusques à ce qu'il en fût autrement ordonné. Quelques tems après un Clerc de l'Archevêque étant tombé malade à Rome, & se voyant à l'extrêmité, confessa devant le Pape & les Cardinaux d'avoir fait expedier plusieurs fausses Lettres, & de les avoir envoyées en Angleterre. On trouva même à Londres un autre Clerc chargé de ces Lettres & du poison pour faire perir Simon Doyen d'Yorck: les Adversaires de Geoffroi le chargérent encore de ces crimes.

A la fin de Novembre de la même année 1195. l'Empereur Henri assembla la Diette de l'Empire à Wormes. Gregoire Cardinal Legat du Pape y prêcha la Croisade. Un grand nombre de Prélats, de Seigneurs, & de braves prirent la Croix.

L'Empereur vouloit auſſi ſe croiſer ; on lui repréſenta qu'il étoit plus avantageux qu'il demeurât chez lui, & qu'il pourvût à la ſubſiſtance des Croiſés. Tancrede Roi de Sicile avoit fait couronner Roger ſon Fils aîné ; & ce Prince étant mort en 1193. il avoit encore fait couronner Guillaume ſon ſecond Fils ; il le laiſſa Pupille lors de ſa mort en 1194. L'Empereur qui avoit toujours regardé Tancrede comme un uſurpateur, alla en Sicile après la Diette de Wormes, & s'y fit couronner Roi le 23. Octobre 1195. An. 1194. & 1195.

SALADIN étoit mort à Damas le 13. Mars 1193. La diviſion qu'il y eut entre ſes Enfans parut aux Latins une occaſion favorable pour reprendre la Terre ſainte ; & ce fut ce qui engagea Celeſtin III. à faire prêcher la Croiſade : il envoya pour ces effet deux Cardinaux en France.

EN Eſpagne Alfonſe IX. Roi de Caſtille excité par Martin Archevêque de Tolede qui commandoit ſes Troupes, preſſa tellement les Maures, qu'ils appellérent à leur ſecours l'Emir Almonemin ; & les Chrétiens furent défaits le 18. Janvier 1195. à la Bataille d'Alarcos vers la Siera Morena. Le Roi ne vouloit pas ſurvivre à ſa défaite ; & ſauvé malgré lui par les ſiens, il ſe retira en France. On croit que le Pape en prit occaſion d'envoyer en Eſ-

pagne le Docteur Michel en qualité de Legat. Celui-ci passa à Montpellier, & en Decembre de la même année il tint un Concile avec plusieurs Prélats de la Province de Narbonne; & de leur consentement il publia quelques Decrets, dont les uns regardoient la Croisade, & d'autres les Hérétiques Albigeois.

ANNE'ES 1196. & 1197.

LE Pape ayant appris que le mariage de Philippe Auguste avec Indeburge avoit été déclaré nul, fut touché des plaintes du Roi de Dannemarck, & envoya deux Legats en France qui assemblérent un Concile à Paris pour examiner la validité du mariage; mais ce fut sans effet. A leur retour le Pape écrivit à Michel de Corbeil Archevêque de Sens sur ce qu'on avoit décidé sans l'autorité du S. Siége dans une affaire de cette importance. Il cassa la Sentence de divorce renduë contre la forme de Droit; mais Philippe ne laissa pas que d'épouser le 13. Mars de la même année 1196. Marie Fille du Duc de Boheme.

MAURICE Evêque de Paris mourut le 11. Septembre de la même année. C'étoit le Pere des Pauvres à qui il laissa tout ce qu'il avoit en fonds de terre. De son tems plusieurs savans doutoient de la resurrection des corps. Il avoit fait écrire sur un Rouleau ce fameux passage de Job: " Je

„ ſçais que mon Redempteur eſt vivant, An.
„ & qu'au dernier jour je me leverai de 1196.
„ terre. „ Il ordonna en mourant qu'on & 1197.
le mît ſur ſa poitrine, afin que tous les gens de Lettres qui viendroient à ſes funerailles fuſſent confirmés dans la foi de la Réſurrection. Il avoit fondé quatre Abbayes dans ſon Diocèſe, Herivaux & Hermieres pour des Chanoines Reguliers, & Hiere & Gif pour des Filles. Son Succeſſeur fut Eudes Fils d'Archambaud, Seigneur de Sulli, & Frere d'Henri de Bourges. Pierre de Blois, qui étoit alors en Angleterre, écrivit ſur cette élection à l'Abbé de Gloceſter, qui déſiroit d'en être informé,

PIERRE le Chartreux Docteur celébre par ſa ſcience & par ſa vertu mourut en 1197. & laiſſa pluſieurs Ouvrages : ſa Somme ſeule eſt imprimée. Quoiqu'un des plus habiles Théologiens de ſon Siécle, ſon opinion ſur l'Euchariſtie n'a pas été adoptée ; il croyoit que la Conſécration des deux eſpéces étoit indiviſible, & que le Pain n'étoit changé au Corps de Jeſus-Chriſt qu'après la Conſécration du Vin.

PHILIPPE de Dreux Evêque de Beauvais, petit-Fils du Roi Loüis le Gros, ayant plus d'égard à ſa naiſſance qu'à ſa profeſſion, étoit un Prélat guerrier. Il fut pris

An. 1196 & 1197 par les Anglois qui vinrent piller jusques aux portes de Beauvais. On le traitoit durement dans sa prison ; il s'en plaignit à Celestin III. Ce Pape lui répondit qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit pour n'avoir pas suivi sa profession ; il écrivit cependant en sa faveur au Roi d'Angleterre ; mais il ne fut delivré qu'en 1202.

LES Allemans s'étoient croisés en si grand nombre, qu'on fit trois Armées ; la premiére commandée par Conrad de Mayence, alla par terre à C. P. & de là par mer à Tyr. La seconde qui s'embarqua cotoya la France & l'Espagne, prit en passant Silves en Portugal que les Maures occupoient, la ruina, & arriva à Acre. La troisiéme, qui étoit la plus forte suivit l'Empereur en Italie, où elle acheva la conquête du Royaume de Sicile. Sous la conduite de Conrad de Wursbourg, Chancelier d'Henri VI. elle passa en Levant ; Cet Evêque qui s'arrêta en Chypre y couronna Gui de Luzignan Roi de cette Isle ; & l'Armée arriva à Acre le 22. Septembre 1196.

LEON ou Livon Roi d'Armenie voulant s'attirer le secours des Croisés, envoya des Ambassadeurs aux Allemans qui déclarérent qu'il se soumettroit à l'Empereur, s'il lui envoyoit une Couronne. L'Archevêque de Mayence fut chargé de

la lui porter ; mais le plus grand fruit de son voyage fut la réunion de ce Prince & de ses Sujets à l'Eglise Romaine. An. 1196. & 1197.

Les Allemans ne firent pas de fort grands progrez en Palestine ; il y eut même une conspiration contre eux, dans laquelle on impliqua Henri Comte de Champagne, Roi titulaire de Jerusalem ; aussi regardérent-ils comme une punition divine la mort funeste de ce Prince, qui tomba d'une fenêtre, & se tua. Sa Veuve Isabelle épousa Aimeri de Lusignan Roi de Chypre & lui porta le titre de Roi de Jerusalem. Les troubles dont l'Empire fut agité après la mort d'Henri VI. obligérent bientôt les Allemans à retourner en Occident. Ce Prince mourut à Messine le 28. Septembre 1197. Comme il étoit encore excommunié à cause de la prise du Roi Richard, le Pape défendit de l'enterrer ; & l'Archevêque de Messine fut obligé d'aller à Rome en demander la permission. Celestin ne l'accorda qu'à condition que le Roi d'Angleterre y consentiroit, & que l'argent de sa rançon seroit restitué. L'Archevêque demanda aussi la permission de couronner Roi de Sicile, Frederic Fils de l'Empereur Henri ; le Pape dit qu'il y consentoit, si les Cardinaux l'agréoient ; & il fallut encore que l'Imperatrice jurât que Frederic étoit Fils

An. 1196. & 1197. de l'Empereur. Ce Jeune Prince n'avoit pas 3. ans ; on lui donna pour Tuteur ſon Oncle Philippe Duc de Soüabe Frere d'Henri VI., que la Haute-Allemagne élut enſuite Roi des Romains ; tandis que la Baſſe-Allemagne ſe déclara pour Otton Duc de Saxe; & cette diviſion dans l'Empire en attira une grande dans l'Egliſe.

BERTHOLD, ſecond Evêque de Riga, mourut la même année 1197. Albert Chanoine de Breme fut ſon Succeſſeur ; quoique jeune, il avoit dans ſes mœurs une grande maturité. Berthold fut tué en marchant contre les Infidéles ; on le tint pour Martir ; & deux jours après on trouva ſon Corps ſans corruption, quoique ceux des autres qui avoient été tués avec lui, fuſſent déja couverts de vers.

BERNON premier Evêque de Suerin étoit mort quelque tems auparavant. Il avoit beaucoup contribué à détruire l'Idolâtrie. Bernard Doyen de ſon Egliſe fut ſon Succeſſeur ; & ne travailla pas moins utilement.

S. HOMOBON Citoyen de Cremone en Lombardie où il exerçoit la profeſſion de Marchand, mourut le 13. Novembre de la même année 1197. pendant qu'il étoit à la Meſſe. Il fut enterré dans la même Egliſe, où il ſe fit pluſieurs miracles. Le Pape Innocent III. le canoniſa deux ans

après, & l'Eglise honore sa memoire le jour de sa mort. An. 1196. & 1197.

CELESTIN III. chargé d'années & d'infirmités tomba malade vers les Fêtes de Noël. Ayant fait venir devant lui tous les Cardinaux, il leur ordonna de traiter ensemble de son Successeur; il auroit fort souhaité qu'on se fût déterminé pour Jean de S. Paul Cardinal, Prêtre Cardinal du Titre de S. Prisque dont il connoissoit toute la vertu, la sagesse & la justice. Il offrit même de se démettre du Pontificat, s'ils vouloient l'élire; mais ils répondirent unanimement qu'ils ne l'éliroient pas conditionnellement; & qu'il étoit inoüi que le Pape se démit.

ANNE'E 1198.

CELESTIN mourut le 7. Janvier de cette année, & fut enterré selon la coûtume à S. Jean de Latran. C'est à cette époque que finissent les annales du Cardinal Baronius.

INNOCENT III.

SUITE DE L'ANNE'E 1198.

INNOCENT III. d'Anagnie tint le S. Siége 18. ans, 6 mois & 13. jours. Honorius III. lui succeda en 1216.

QUELQUES heures après la mort de Celestin III. une partie des Cardinaux s'assemblérent à *Septa Solis*, pour élire son Successeur avec plus de liberté & de sureté, pendant que les autres assistoient à ses funerailles. Ces derniers ayant joint les premiers; on proceda à l'Election, & tous s'accordérent en faveur du Cardinal Lothaire, âgé de 37. ans. Il fut élu le 8. Janvier & nommé Innocent III.

LE nouveau Pape n'étoit que Diacre; son Sacre fut differé jusques aux Quatre-tems du Carême. Dans cet intervalle il fit expedier plusieurs Bulles pour regler diverses affaires, principalement celles des Pauvres; les Lettres n'avoient qu'un demi-sceau; & pour leur

épargner les fraix d'en faire expedier de nouvelles, il déclara qu'elles auroient la même autorité que les autres. An. 1198.

IL donna part de son Election à tous les Evêques par une Lettre Générale, & leur demanda le secours de leurs priéres. Il écrivit en particulier au Roi de France, comme au Fils spécial de l'Eglise Romaine & l'exhorta à suivre les traces de ses Predecesseurs. Il fut sacré Evêque le 22. Février, & introniſé tout de suite.

SES premiers soins furent de recouvrer les Domaines de l'Eglise en Italie. Il envoya plusieurs Nonces dans les Provinces, il employa même les armés contre quelques Villes rebelles : mais ce soin des affaires temporelles lui déplaisoit ; il disoit souvent cette sentence de l'Ecriture. " Qui „ touche la poix se salira, &c. „ Il s'appliqua sur tout à déraciner la venalité. Il n'avoit aucun égard aux personnes dans ses jugemens, & ne les prononçoit qu'après une mure déliberation.

BELA III. Roi de Hongrie avoit fait vœu d'aller au secours de la Terre-Sainte, se voyant malade à l'extremité, il chargea André son second Fils d'acquiter ce vœu. Ce Prince après la mort de son Pere leva des Troupes sous ce pretexte, & s'en servit contre son Frere Emeric. Le Pape le ménaça des censures & de la perte de son droit à

An. 1198. la Couronne, s'il ne partoit pour la Croisade. Cette ménace fut sans effet ; il ne partit point ; & Emeric étant mort en 1200, il fut reconnu Roi.

APRE's la mort d'Henri VI. Constance sa Veuve retourna à Palerme & y fit couronner le jeune Frederic Roi de Sicile. Elle demanda ensuite l'Investiture au Pape, qui voulant annuller les Elections, les Appellations & les Conciles accordés par le Traité de Benevent de 1157. la refusa.

INNOCENT III. s'appliqua à délivrer les Prisonniers qu'Henri avoit envoyés en Allemagne, particulierement Nicolas Archevêque de Salerne successeur de Romuald depuis 1181. Ses Nonces y trouvérent deux Rois des Romains: Philippe Duc de Suabe, élu à Erford, & Otton Duc de Saxe, élu à Andernach, après Berthold Duc de Zeringuen, qui ceda, reconnut Philippe, & se fit absoudre secretement, par les Nonces qu'il vint trouver à Wormes, & délivra l'Archevêque de Salerne & ses Freres qui étoient Prisonniers avec lui. Quelque tems après Philippe se fit couronner à Mayence par l'Archevêque de Tarantaise, aucun Prélat Allemand n'ayant voulu faire cette cérémonie. L'Evêque de Sutri un des Nonces du Pape qui l'autorisa par sa présence à son retour à Rome fut relegué hors de son Diocèse pour le reste de ses jours.

LA Norwege gemiſſoit depuis quelques années ſous la tyrannie d'un Prêtre Apoſtat nommé Suer, qui s'y étoit rendu le Maître. Le Pape écrivit à l'Archevêque de Drontheim & aux Prélats du Royaume d'excommunier tous les Sectateurs de Suer, & de mettre en interdit tout le Païs, où il étoit reconnu. Il exhorta en même tems les Rois de Dannemarck & de Suede à s'armer contre le Tyran, & confirma enſuite la Primatie de Lunden alors Capitale du Dannemarck. An. 1198.

L'IMPERATRICE Conſtance envoya à Rome Anſelme Archevêque de Naples & Aimeri Archidiacre de Syracuſe, qui après une longue négociation obtinrent enfin l'Inveſtiture de la Sicile pour elle & pour ſon Fils. Le Cardinal Octavien Evêque d'Oſtie fut député pour recevoir le ſerment, & chargé de pluſieurs Bulles. Mais avant l'arrivée du Cardinal, Conſtance mourut, & laiſſa le Pape Regent du Royaume.

INNOCENT III. deſiroit ardemment de procurer du ſecours à la Terre-Sainte. Il donna la Croix à deux Cardinaux, afin qu'ils incitaſſent les autres par leur exemple. Il ordonna que tout le Clergé payeroit le quarantiéme de ſes revenus, & ſe taxa lui même avec les Cardinaux au dixiéme; il publia une Lettre circulaire adreſſée aux

An. 1198. Prélats, aux Seigneurs, au Clergé & au Peuple de France, d'Angleterre, de Hongrie & de Sicile; mais ce ne fût qu'en 1199. Soffrid Cardinal de Ste. Praxede l'un des Croisez alla à Venise; & par ses exhortations le Duc & plusieurs du Peuple se croisérent. Pierre de Capouë son Collégue passa en France pour y prêcher la Croisade, faire la paix entre Philippe Auguste & Richard, & obliger Philippe à reprendre la Princesse Ingeburge.

ON arrêta la même année 1198. dans le Nivernois plusieurs Hérétiques Manichéens qui furent decelés par ceux qui s'étoient convertis. Terric leur Chef, qui se tenoit depuis long-tems caché à Corbigni dans un souterrain, fut brûlé. On tint à l'occasion de ces Hérétiques un Concile à Sens, & on y proceda contre le Doyen de Nevers, & l'Abbé de S. Martin accusés d'être du nombre.

LA Partie Méridionale de la France étoit toujours infectée de cette héréſie, & de celle des Vaudois. Le Pape y envoya pour Commissaires Rainier & Gui, Moines de Cisteaux. Il confirma sur la fin de l'année 1198. la Régle de l'Ordre de la Sainte Trinité pour la Redemption des Captifs, comme il paroit par la Bulle adressée à Jean de Mata, le premier Ministre ou Superieur de cet Ordre. Il étoit

né en 1160. au Bourg de Faucon, à l'extremité de la Provence. Ayant fait ſes études à Aix, il ſe retira dans un petit Hermitage voiſin du lieu de ſa naiſſance pour ſe donner tout entier aux exercices de piété. Il vint enſuite à Paris, & y prit le Grade de Docteur. Entendant parler d'un S. Hermite nommé Felix de Valois; il alla le trouver dans ſa ſolitude de Cerfroi au Diocèſe de Meaux; & vêcut quelque tems avec lui. Il lui communiqua enfin le deſſein qu'il avoit eu en diſant ſa premiere Meſſe de ſe conſacrer à la délivrance des Captifs, Felix goûta ce projet; & ils allérent tous deux à Rome en demander l'approbation au Pape. L'Evêque de Paris & l'Abbé de S. Victor dreſſérent la Régle du nouvel Inſtitut, & l'envoyérent au Pape pour la confirmer. AN. 1198.

ANNE'E 1199.

LE Legat Pierre de Capouë étant arrivé à Paris, viſita l'Egliſe Cathedrale; apprenant qu'on y faiſoit depuis 240. ans le 1. Janvier une rejoüiſſance prophane nommée la Fête des Fous, il fit un Mandement pour la ſuprimer. Il commença enſuite à travailler à la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & procura une Conférence auprès de Vernon, dans laquelle on fit une Treve pour 5. ans; & le Pape la confirma 3. mois après. Il

An. 1199. s'employa pour la reconciliation d'Ingeburge avec Philippe ; & n'ayant pû y réuſſir dans toute une année, il fit tenir un Concile à Dijon, où il préſida à la tête des Archevêques de Lyon, de Reims, de Beſançon & de Vienne, de dix-huit Evêques, des Abbez de Clugny & de S. Denis en France & de pluſieurs autres. Ce Concile commença le 6. Décembre & dura ſept jours. Le Roi prévoyant que le Legat procéderoit contre lui par les cenſures fit appeller au Pape par ſes Envoyez ; & le Légat jugea à propos de differer pour un tems, afin de pouvoir plus commodement executer ailleurs les ordres du Pape. En effet peu de jours après il aſſembla un autre Concile à Vienne en Dauphiné, qui étoit alors terre de l'Empire ; & là en préſence des Prélats, parmi leſquels il y en avoit du Royaume de France, il prononça l'interdit ſur toutes les terres de l'obéiſſance du Roi, avec ordre à tous les Evêques de l'obſerver ſous peine de ſuſpenſe. Mais l'affaire dans laquelle le Legat réuſſit le mieux fut celle de la Croiſade ; le Pape la lui avoit expreſſement recommandée ; on voit par la Lettre d'Innocent III. au fameux Foulques de Neüilly ce que Pierre avoit fait pour cela. Foulques s'étant lui-même croiſé prêcha la Croiſade avec un grand ſuccès ; & les principaux Seigneurs

qui se croisérent par ses Prédications furent Thibaut V. Comte de Champagne, & Loüis Comte de Blois Cousins Germains de Philippe Auguste & Neveux du Roi d'Angleterre. Avec eux se croisérent encore Simon deMontfort, si fameux depuis par les guerres des Albigeois, Renaud de Montmirail, Geoffroi de Villehardoüin Marêchal de Champagne, qui a écrit en François du tems l'histoire de cette Croisade,& plusieurs autres Seigneurs. Il y eut aussi deux Evêques, Garnier de Troyes & Nevelon de Soissons. An. 1199.

Le Pape agissoit auprès du Roi de Jerusalem & de l'Empereur de Constantinople, pour préparer en Orient les affaires de la Croisade. Alexis Lange ayant appris son exaltation, lui avoit envoyé des Ambassadeurs avec de riches Presens, le priant de le visiter par ses Legats. Innocent lui envoya Albert Soûdiacre & Albertin Notaire de sa Chambre. Il écrivit en même tems à Jean Camarete Patriarche de cette Ville, qui avoit succedé à George Xiphilin. Le Patriarche répondit, loüa le zéle du Pape pour l'union des Eglises, & lui proposa ses objections par maniére de doutes, avec beaucoup de politesse. Innocent repliqua par une longue Lettre du 12. Novembre 1199. où il

An. 1199. s'étend sur les preuves de la Primauté du S. Siége, établie par l'autorité de Dieu même.

LES Bulgares après avoir été soumis aux Grecs pendant environ 100. ans s'étoient revoltés contre Isaac Lange; & son Frere Alexis s'efforça vainement de les soumettre. Jean ou Joannice qui leur commandoit pour lors, & se qualifioit Empereur, pour affermir sa nouvelle Domination, désira de recevoir la Couronne de la part du Pape, & de réunir à l'Eglise Romaine son Peuple, qui comme les Grecs, en étoit separé depuis long-tems. Innocent envoya Dominique, Archiprêtre de Brunduse; mais le dessein du Roi des Bulgares ne s'executa que trois ans après.

ETIENNE Grand Jupan de Servie, (ce titre étoit chez ce Peuple le premier après celui de Roi,) avoit envoyé des Ambassadeurs au Pape pour demander un Légat qui reduisît son Païs à l'obédience de l'Eglise Romaine, & qui lui donnât la Couronne Royale. Innocent vouloit y envoyer l'Evêque d'Albano; mais craignant que le Roi de Hongrie ne desaprouvât cette demarche, il changea d'avis. Peu de tems après le Roi de Hongrie demanda lui-même la réunion de la Servie à l'Eglise Romaine; & reçut chez lui avec honneur deux Réligieux qui vinrent en qualité de Legats, & qui tinrent un Concile

où ils préſidérent, & publiérent 12. Canons tendans à retrancher les abus, & à établir les uſages de l'Egliſe Romaine. An. 1199.

LE Pape donna des Lettres à Geoffroi d'Yorck, qui étoit à Rome depuis quelque tems, pour Richard ſon Frere Roi d'Angleterre, priant ce Prince de le recevoir en grace, & de lui permettre de retourner à ſon Egliſe; mais lorſque ces Lettres furent expediées, Richard étoit mort. Aſſiégeant le Château de Chaſtelus, il fut bleſſé d'un trait d'Arbalête, & mourut le 6. Avril 1199. Il n'avoit point d'Enfans; ſon Frere Jean Comte de Mortain lui ſucceda, & fut ſacré à Weſtmunſter le 27. Mai par Hubert de Cantorbery, aſſiſté de deux Archevêques & de quatorze Evêques.

CE fut à peu près vers ce tems-là que mourut Pierre de Blois; & ce fut auſſi pour lors que fut terminée la conteſtation pour la Métropole de Bretagne. Jean de Vaunoiſe élu Evêque de Dol vint à Rome demander au Pape de le ſacrer comme Archevêque. Innocent III. avoit appellé dès l'année précedente l'Archevêque de Tours pour venir ſoutenir ſes droits. La foibleſſe de la ſanté de ce Prélat ne lui permettant pas de faire le voyage, il envoya des Députez. Le Pape voulut accommoder l'affaire; Jean de Vaunoiſe refuſa

An. 1199. le parti : alors le Pape prononça definitivement en faveur de l'Archevêque de Tours. Depuis ce tems-là l'Eglise de Dol a été soumise à celle de Tours comme tous les autres Evêchés de la Bretagne.

INNOCENT III. étoit toutefois mécontent de l'Archevêque de Tours à l'occasion de quelques translations d'Evêchés ; & venoit pour le même sujet de suspendre le pouvoir du Patriarche d'Antioche ; il suspendit aussi cet Archevêque qui envoya des Députez à Rome demander pardon ; & le Pape ôta les censures. Il y a dans le même tems une autre translation dont les suites furent plus facheuses : ce fut celle de Conrad Evêque d'Hildesheim à l'Evêché de Wurſbourg, faite sans autorité du Pape.

LORSQUE l'affaire de Dol fut terminée, le Pape jugea le differend qui duroit depuis long-tems en Espagne entre l'Archevêque de Brague & celui de Compostelle, touchant les Evêchez de Conimbre, de Lamega, de Viseu, d'Eginate, de Lisbonne, d'Evora & de Zamora, dont chacun se prétendoit Métropolitain ; quatre furent adjugés à Compostelle, & trois à Brague. Le Pape confirma la même année l'Ordre de Calatrava institué sous Alexandre III.

LES Manichéens se fortifioient à Orviete, Ville Episcopale près de Rome. Un Florentin

Florentin nommé Dio-te-salvi y avoit porté l'erreur vers l'an 1150.; mais ses Sectateurs ayant été découverts furent alors pris, & pendus, brûlés, décapités ou bannis; & ceux qui moururent dans l'erreur furent privés de la Sepulture. An. 1199.

INNOCENT III. étant monté sur le S. Siége voulut retirer Aquapendente d'entre les mains des Habitans d'Orvieté. Ils resistérent & furent excommuniés. Pour leur faire plus de honte, on retint leur Evêque à Rome pendant neuf mois. Durant cette absence, Pierre Lombard l'un des Docteurs des Manichéens vint dans la Ville avec quelques uns de ses Disciples, & prêcha publiquement contre les Catholiques; il étoit dans la resolution de les chasser, & comme la Ville passoit pour imprenable, d'y retirer ses Sectateurs qui s'y refugiéroient de toute part. Pour éviter ce malheur, les Catholiques députérent au Pape, & lui demandérent un Gouverneur, qui les fît rentrer dans ses bonnes graces, & chasât entierement les Hérétiques de chez eux. Innocent III. leur envoya Pierre Parenzo Noble Romain, Jeune-homme; mais sage, spirituel, éloquent, vertueux & Grand Aumônier, qui fut reçu avec les plus grandes acclamations de joye. Il déclara publiquement que ceux qui dans un certain jour se réuniroient à

An. 1199. l'Egliſe y ſeroient reçus ; mais que ceux qui y manqueroient ſeroient punis ſuivant les Loix & les Canons. Pluſieurs furent véritablement punis ; & Pierre alla à Rome célébrer la Fête de Pâques de l'an 1199. Pendant ſon abſence, les Hérétiques qu'il avoit punis, reſolurent de s'aſſurer de ſa perſonne, lorſqu'il reviendroit ; de l'obliger à revoquer les condamnations, & à donner à leur ſecte liberté & protection. Ils gagnérent un de ſes Domeſtiques qui le leur livra; toutefois ils ne s'en tinrent pas à leur premiére reſolution ; ayant Pierre en leur pouvoir, ils le maſſacrérent. Après ſa mort il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau ; & il eſt honoré comme Martir le 21. Mai.

BERTRAN Evêque de Metz écrivit vers le même tems au Pape qu'il ſoupçonnoit y avoir des Hérétiques dans ſa Ville & dans ſon Diocèſe, ſur ce qu'on s'empreſſoit de ſe procurer les Livres de l'Ecriture Sainte traduits en François, & qu'on tenoit des Aſſemblées ſecretes des deux ſexes, où les uns les autres ſe prêchoient. Le Pape indiqua les moyens d'aſſurer la Foi dans ce Diocèſe.

ANNE'E 1200.

LE Legat Pierre de Capouë publia à la mi-Janvier la Sentence d'interdit ſur la France à cauſe du divorce de Philippe-Au-

guſte, & en excepta les Croiſez. Cette Cenſure dura pendant huit mois avec tant de rigueur que les Egliſes étoient fermées, & les Corps morts démeuroient ſans ſépulture. Quelques Prélats s'étant excuſés de s'y ſoumettre, le Pape le leur ordonna; & l'interdit devint alors général, ce qui obligea Philippe de faire célebrer ſur les Terres du Roi d'Angleterre le Mariage de ſon Fils Loüis avec Blanche de Caſtille. Ce Prince fut tellement irrité de voir les Evêques obſerver cet Interdit, qu'il les bannit de ſes Etats avec leurs Chapitres, confiſqua leurs biens, n'épargnant pas même ceux des Curez, qu'il chaſſa pareillement: enfin il fit renfermer la Reine Ingeburge dans le Château d'Etampes. Touché néanmoins des plaintes du Pape, il envoya des Députez à Rome; on négocia long-tems; & il vint enſuite de nouveaux Légats en France. An. 1200.

PIERRE de Corbeil ſucceda cette année à Michel Archevêque de Sens, & S. Guillaume Moine de Grandmont fut placé ſur le Siége de Bourges. Il y eut cette même année une grande diviſion dans cet Ordre; les Freres Laïs voulurent dominer, même pour le ſpirituel; la Cour de Rome en prit connoiſſance; mais la diviſion dura bien des années.

EUSTACHE Abbé de Flaix, ou S. Germer

UNIVERSITAS BIBLIOTHECA Ottaviensis

An. 1200. au Diocèſe de Beauvais, l'un des Compagnons de Foulques de Neuilly alla prêcher la Croiſade en Angleterre. Il y acquit la reputation de faire pluſieurs miracles; mais comme quelques Prélats ſe plaignirent qu'il n'avoit point de Miſſion, il repaſſa la Mer. Hubert de Cantorbery tint vers ce tems-là un Concile National à Londres, malgré la défenſe du Grand Juſticier, & y publia un Decret en 14. Articles, la plûpart tirés du Concile de Latran de 1179. S. Hugues de Lincoln mourut à Londres la même année; & les Miracles qu'il avoit faits pendant ſa vie ſe multipliérent après ſa mort. Il fut canoniſé l'an 1220. par Honorius III. & l'Egliſe honore ſa memoire le 17. Novembre.

Fin du Douziéme Siécle.

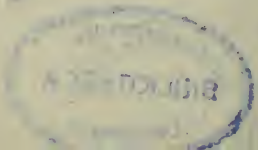

TREIZIE'ME SIE'CLE.

Commençant à l'Année 1201. *& finiſſant à l'An* 1300.

INNOCENT III.

ANNE'E 1201.

PAR le traité que Jean Roi d'Angleterre avoit fait avec Philippe-Auguſte, il s'étoit engagé à ne donner aucun ſecours à Otton Duc de Saxe qui prétendoit à l'Empire. Otton étoit Fils de Mathilde Sœur de Jean & de Richard-Cœur de Lion ; & ce dernier, en déſignant ſon Frere Jean pour ſon Succeſſeur à la Couronne, avoit laiſſé au Duc de Saxe les Comtés d'Yorck & de Poitou avec les deux tiers de ſon Tréſor. Sous prétexte du ſerment fait au Roi de France, Jean ne vouloit rien donner à ſon Neveu. Ce Prince s'en plaignit au Pape, qui employa ſon autorité pour lui faire rendre juſtice, & manda au Roi d'Angleterre qu'il ne devoit pas tenir compte d'un ſerment illégitime

An. 1201. L'ALLEMAGNE étoit divisée depuis deux ans par les deux Prétendans à la Couronne Imperiale. Des Evêques & des Seigneurs soutenoient également Philippe de Soüabe & Otton de Saxe. Innocent III. sollicité par les deux Partis ne s'étoit point encore expliqué ; il se déclara en faveur d'Otton ; fit la déduction des droits des deux Princes, y ajoutant même ceux du Jeune Frederic Fils d'Henri VI. qui n'avoit que 3. ans, & écrivit en consequence à l'Archevêque de Cologne & à ses Suffragans, aux Archevêques de Treves, de Salsbourg & de Breme, & aux Suffragans de Mayence dont le Siége étoit vacant depuis la mort de Conrad, arrivée à Passau le 27. d'Octobre de l'année précedente au retour de son voyage en Hongrie. Le choix d'un Successeur à ce Prélat occasionna un schisme. Liupold ou Leopold Evêque de Wormes fut élu par les Partisans de Philippe de Souabe ; & Sifrid ou Sigefroi Prévôt de S. Pierre de Mayence eut les suffrages de ceux qui soutenoient le Duc de Saxe, auquel ils eurent recours pour mettre le nouveau Prélat en possession du Siége Archiepiscopal.

EN France Octavien, qui avoit succedé au Legat Pierre de Capouë pour l'affaire du Divorce de Philippe Auguste, avoit donné à ce Prince un délai de six mois.

Ce terme expiré, on tint un Concile à Soiſſons. Philippe-Auguſte s'y trouva avec les Prélats & les Seigneurs du Royaume ; & la Reine Ingeburge y vint avec quelques Evêques & d'autres perſonnes notables envoyés par ſon Frere Canut Roi de Dannemarck. On conteſta beaucoup de part & d'autre. Les Envoyez de Dannemarck appeliérent au Pape ; la Reine interjetta le même appel ; & le Legat Octavien dit qu'il falloit attendre ſon Collegue le Cardinal Jean de S. Paul. A l'arrivée de ce Prélat on reprit l'affaire ; Jean qui ne trouvoit point de cauſe de ſéparation, étoit diſpoſé à décider que le Mariage étoit valide. Le Roi qui en fut averti, partit de grand matin ſans prendre congé, emmena la Princeſſe ; & manda aux Prélats qu'il la tenoit pour ſa femme & ne vouloit pas en être ſeparé. Le Concile finit ainſi, mais Philippe enferma Ingeburge dans le Château d'Etampes, & la fit garder étroitement. An. 1201.

L'Ordre du Val des Ecoliers fut établi la même année 1201. par quatre fameux Profeſſeurs en Théologie de l'Ecole de Paris, Guillaume, Richard, Evrard & Manaſſés. Guillaume de Joinville alors Evêque de Langres, & depuis Archevêque de Reims, leur donna le Local aux confins de la Champagne & de la Bourgogne. Ils

An. 1201. y pratiquérent la Regle de S. Auguſtin ſuivant l'uſage de S. Victor de Paris. Frederic Docteur en Droit Canon & Archidiacre de Châlons, étant élu quatorze ans après, Evêque de cette Ville, renonça à l'Epiſcopat pour ſe joindre aux quatre Docteurs de Paris. L'Evêque de Langres confirma le nouvel Inſtitut la même année, & le fit confirmer trois ans après par le Pape Honorius. Ces cinq Docteurs virent avant que de mourir trente-ſept Ecoliers aſſemblez; ce qui fut l'origine des Chanoines Reguliers que l'on nomma du Val des Ecoliers.

LE Legat Octavien tint un Concile à Paris la même année 1201. à l'occaſion d'un Chevalier nommé Evraud, à qui Henri Comte de Nevers avoit donné le commandement de ſa Terre, & qui fut accuſé de l'héréſie des Bulgares, nom que l'on donnoit encore aux Manichéens. Evraud fut convaincu & brûlé publiquement. Guillaume Chanoine de Nevers ſon Neveu infecté de la même héréſie ſe retira dans la Province de Narbonne, où il prit le nom de Thierri, & fut en grande veneration parmi les Hérétiques du Païs. Après le Concile Octavien alla joindre le Cardinal Gui Paré Evêque de Paleſtine, que le Pape envoyoit Legat en Allemagne; & ayant conferé enſemble à Troyes

sur les instructions de cette légation, ils envoyérent deux Députez au Roi Otton pour convoquer les Princes de l'Empire à un certain jour & lieu. Ces Députez reçurent à Nuïs le serment qu'Otton fit au Pape, par lequel il promettoit de conserver les Domaines de l'Eglise, particuliérement ceux de la Sicile. An. 1201.

A la priére de ce Prince, Gui Paré s'avança jusques à Aix la-Chapelle, où il fut reçu avec joye. Ils allérent de là à Cologne. Le Legat ayant assemblé les Prélats & les Seigneurs qui s'y trouvoient en vertu de la convocation, il déclara publiquement par l'autorité du S. Siége Otton Roi des Romains, & excommunia tous ceux qui s'y opposeroient, & nommément Philippe de Souabe & ses Fauteurs. Pour affermir la Couronne à Otton, le Legat indiqua une autre Diette à Corvei en Saxe. Pendant son sejour à Cologne, il sacra Sifrid Archevêque de Mayence, qui alla ensuite à Rome, où le Pape confirmant son élection lui donna le Pallium. Le Legat ordonna encore pendant qu'il étoit à Cologne, que quand on leveroit la sainte Hostie à la Messe, tout le Peuple se prosternât; & que quand on porteroit le Saint Sacrement aux malades, on avertît par le son d'une clochette d'adorer JESUS-CHRIST dans les ruës & dans les maisons; de là

An. 1201. ſont venuës ces pieuſes cérémonies. Le même Legat étant à Liége, fit un Reglement pour les Chanoines, afin qu'ils vêcuſſent avec la régularité convenable ; & ce Reglement fut confirmé en 1202. par Hugues de Pierre-Pont Evêque de cette Ville, & par le Châpitre.

LES Partiſans de Philippe Duc de Souabe ſe plaignirent au Pape de la conduite de Gui Paré. La Lettre portoit le nom des Archevêques de Magdebourg & de Breme, de onze Evêques, de trois Abbez, du Roi de Boheme, & de onze Seigneurs. Le Pape répondit par une grande Lettre, dont eſt tiré le fameux Châpitre *Venerabilem* des Décretales ; & les exhorta d'abandonner Philippe, & de reconoître Otton. Philippe Auguſte ſe plaignit auſſi de la protection que le Pape donnoit à Otton, dont la Maiſon avoit toujours été ennemie de ſa Couronne. Innocent III. lui marqua en réponſe qu'il avoit pris ſes précautions pour empêcher Otton de nuire à la France.

LES Croiſez de ce Royaume en peine d'avoir un Chef après la mort du Comte de Champagne arrivée le 13. Mai 1201. avoient offert le commandement à Eudes IV. Duc de Bourgogne, & à Thibaud Comte de Barleduc : ces deux Princes le refuſérent. Boniface II. Marquis de

Monferrat fut enfin prié de se mettre à leur tête ; il l'accepta, & vint à Soissons, où un grand nombre de Croisez étoient assemblez. Il y reçut la Croix des mains de l'Evêque, de Foulques de Neüilli & de deux Abbez de Cisteaux qu'il avoit amenés de son Païs. An. 1201.

EUSTACHE Disciple de Foulques de Neüilli retourna en Angleterre cette même année 1201. & recommença de prêcher de Ville en Ville, comme lors de son premier voyage. Il vouloit sur-tout empêcher qu'on ne tînt aucun marché le Dimanche ; mais il ne put en venir à bout ; & l'autorité du Roi fut même employée pour les maintenir.

LE celébre Abbé Joachim mourut vers ce tems-là en réputation de sainteté ; il est même honoré comme Saint en Calabre ; mais son culte n'a pas encore été approuvé par l'Eglise Romaine. Il laissa un grand nombre d'Ecrits. Ceux qui se trouvent imprimés sont, la Concorde de l'Ancien & du Nouveau Testament ; des Commentaires sur Isaïe, sur Jeremie, & quelques autres Prophétes ; un Commentaire sur l'Apocalypse, & un Traité intitulé le Psautier à dix cordes. Ses Prédictions sont regardées avec juste raison comme un effet de son intelligence, plûtôt que comme celui du don de Prophetie.

ANNE'E 1202.

AGNE's de Meranie que Philippe Auguſte avoit épouſée, laiſſa en mourant à ce Prince deux Enfans, Philippe & Marie. Le Roi craignant que leur Etat ne fût conteſté, s'étoit adreſſé au Pape pour les faire légitimer; ce qui lui fut accordé. Guillaume Seigneur de Montpellier fit demander quelque tems après la même grace par l'Archevêque d'Arles, & allegua pour exemple ce que le Pape avoit fait en faveur de Philippe Auguſte; mais le Pape répondit que la perſonne & les circonſtances étoient bien differentes, & le refuſa.

LA cauſe du mariage du Roi étoit toujours indéciſe. Philippe ſe plaignit à Rome qu'on le traitoit plus durement que d'autres Princes qui s'étoient trouvés dans le même cas. Le Pape prétendoit au contraire que le Roi devoit lui ſavoir gré de n'avoir porté aucune Sentence ni contre lui, ni contre Agnès, ni contre l'Archevêque de Reims Oncle de Philippe, qui avoit prononcé le Jugement de ſéparation. Pour terminer l'affaire, il offrit d'envoyer des Commiſſaires ſur les lieux, & de faire juger définitivement en France: ſinon de porter le Procès inſtruit à Rome, pour qu'il le décidât lui-même, offrant en ce cas d'envoyer en France la Sentence avant

qu'elle fut publiée. Il écrivit en même tems à l'Archevêque de Reims d'exhorter le Roi à ne pas lui demander ce qu'il ne pourroit accorder sans blesser la justice & sa conscience. Mais ce Prélat mourut d'Apoplexie le 7. Septembre 1202. peu après avoir reçu cette Lettre. An. 1202.

LE Siége de Reims vaqua deux ans après la mort de Guillaume aux Blanches-Mains. Quelques Chanoines ayant élu Philippe de Dreux Evêque de Beauvais, l'Archidiacre Thibaud du Perche s'y opposa, disant que Philippe étoit un Guerrier. L'affaire fut portée au Pape, qui cassa l'élection, & donna un mois aux Chanoines pour en faire une autre. Le Châpitre se partagea de nouveau : les uns élurent l'Archidiacre Thibaud, les autres le Prevôt Baudoüin. On eut encore recours à Rome, & le Siége demeura vacant.

NONOBSTANT la recherche des Hérétiques faite au Concile de Sens de 1198. il y en avoit toujours plusieurs à la Charité dans le Diocèse d'Auxerre. Le Pape en ayant été informé, commit S. Guillaume Archevêque de Bourges, l'Evêque de Nevers & l'Abbé de Clugny pour les excommunier, & exhorter le Prince d'en faire justice.

JEAN de Belles-Mains Archevêque de Lyon, qui en 1195. s'étoit retiré à l'Ab-

An. 1202. baye de Clairvaux, consulta le Pape sur trois questions : la premiere, pourquoi dans la Consécration du Calice l'Eglise a ajouté, Mystére de Foi : la seconde, si l'eau mêlée au vin est changée au Sang de Jesus-Christ ; la troisiéme, ce que signifient les priéres qui semblent faites pour le salut des Saints. Le Pape lui répondit, mais en 1202. par une fameuse Décrétale, dans laquelle il expliqua ces trois points. Il dit en premier lieu que les Apôtres ont reçu de Jesus-Christ la forme de la Consécration comme elle se trouve dans le Canon, & que leurs Successeurs l'ont reçuë d'eux : en second lieu que l'Eau est changée au Sang avec le Vin, pour représenter le Peuple uni à Jesus-Christ : & en troisiéme lieu, que la formule du salut est un souhait pour que les Saints soient honorés de plus en plus sur la terre, ou même que leur gloire augmente dans le Ciel jusques au Jugement.

On agitoit vers le même tems une autre question à C. P. sur l'Eucharistie, mais bien plus importante ; savoir, si le Corps de Jesus-Christ que l'on reçoit dans la Communion est incorruptible comme après la Passion & la Resurrection, ou s'il est corruptible comme avant la Passion. Le Chef de ceux qui le tenoient corruptible étoit un Moine Sicidite, qui avoit com-

mencé à répandre cette erreur ſous le Pa- An.
triarche George Xiphilin. Jean Camarete 1202.
ſon Succeſſeur, au lieu d'en couper la racine, & d'excommunier l'Auteur, pour impoſer ſilence à ſes Partiſans, lui donna lieu de s'étendre en voulant la combattre par la Logique & les Demonſtrations. Nicetas qui raporte cette diſpute, ne dit point quelle en fut la fin, mais ſeulement que l'Empereur Alexis tenoit le bon parti.

LES Seigneurs François qui s'étoient croiſés commencérent à ſe mettre en marche le 2. Juin 1202. & s'aſſemblérent à Veniſe; il y vint auſſi des Allemans : & ils reſolurent tous de s'embarquer & de paſſer en Egypte, pour ne pas rompre la treve que les Chrêtiens de la Paleſtine avoient fait avec les Infidéles. Il partit en même tems de Flandres une Flotte conduite par Jean de Néele Châtelain de Bruges, qui avoit promis de paſſer le Détroit, & de ſe rendre à Veniſe ; & qui, comme pluſieurs autres Croiſés, prit enſuite une autre route. On étoit convenu avec les Venitiens pour le paſſage de tous les Croiſés ; le manque de parole de pluſieurs cauſa de la diviſion, les Venitiens ayant fait les fraix pour tous. Le Duc de Veniſe propoſa pour accomodement que les Croiſez lui aidaſſent à reprendre Zara en Eſclavonie ;

An. 1202. & ils l'accordérent. Pierre de Capouë devoit s'embarquer avec les Croisés en qualité de Legat du Pape. Les Venitiens craignant qu'il ne s'opposât à la prise de Zara, ne voulurent pas qu'il vînt en cette qualité. Pierre retourna à Rome, découvrit leur dessein au Pape, qui défendit sous peine d'excommunication d'attaquer les Terres des Chrêtiens, & nommément Zara, dont le Roi de Hongrie l'un des Croisés étoit en possession. Le Marquis de Montferrat sachant la défense du Pape, n'alla point au Siége.

PENDANT qu'on préparoit l'embarquement, le Prince Alexis Fils de l'Empereur Isaac Lange, que son Frere avoit détrôné en 1195. & aveuglé, étoit allé se plaindre au Pape de l'usurpation de son Oncle. Il alloit de là trouver Philippe de Suabe, qui avoit épousé sa Sœur Irene; & apprit à Verone que les Croisés étoient à Venise. Il leur envoya demander du secours. Le Marquis de Monferrat, & les autres Seigneurs dépêchérent au Roi Philippe pour lui offrir d'aider le jeune Prince son Beau-Frere à prendre C. P. s'il vouloit les aider au recouvrement de la Terre-Sainte. En attendant sa reponse la Flotte partit: Zara fut assiegée & prise; & par le conseil des Venitiens les Croisés y passérent l'Hiver.

An. 1202.

SUR la nouvelle de cet exploit le Pape écrivit aux Croisés, & les traita en excommuniés, ne mettant à la tête ni salut ni bénédiction, & leur ordonant de rendre leur conquête. Les Deputés du Roi Philippe arrivérent cependant à Zara avec ceux d'Alexis, & apportérent le consentement de ce Prince aux propositions des Croisés. On s'assembla: l'Abbé de Vau-Sernai, & plusieurs autres dirent qu'ils ne vouloient pas attaquer les Chrétiens, mais marcher en Syrie avec une partie de l'Armée. On debâtit leurs raisons; & l'on traita enfin avec Alexis; mais les Lettres du traité ne furent signées que par douze Seigneurs.

L'EMPEREUR de C. P. informé de la retraite de son Neveu chez Philippe de Souabe, & que l'Armée des Croisés devoit venir l'attaquer, envoya des Ambassadeurs au Pape, le priant de détourner les Croisez de ce dessein. Innocent lui répondit qu'il en délibereroit avec les Cardinaux, & qu'il prendroit une résolution dont il auroit lieu d'être content.

CEPENDANT les Croisés voulant appaiser le Pape au sujet de la prise de Zara, lui envoyérent Nevelon Evêque de Soissons, Jean de Noyon Chancelier de Baudoüin IX Comte de Flandres, Martin Abbé de Paris au Diocèse de Basle, & deux Cheva-

liers : & le Marquis de Montferrat les chargea d'une Lettre particuliére.

ANNE'E 1203.

LE Pape fut ſatisfait de la députation des Croiſés, & donna pouvoir à l'Evêque de Soiſſons & à Jean de Noyon de les délier juſques à l'arrivée du Legat. Pendant le ſejour qu'ils firent à Rome on reçut la nouvelle que le jeune Alexis étoit arrivé à Zara pour aller à C. P. avec les Croiſez. Innocent III. craignant que ce ne fût là un artifice du Demon pour ruiner l'Armée & empêcher le ſecours de la Terre Sainte, en fut vivement allarmé. Il écrivit aux Croiſés de ne pas attaquer C. P. mais ils pourſuivirent leur entrepriſe après avoir ſatisfait aux conditions portées pour leur abſolution touchant le Siége de Zara. L'Armée arriva devant C. P. le 23. Juin 1203. L'Empereur voulut traiter avec les Croiſez; ils répondirent que l'Empire étoit le Patrimoine du jeune Alexis, & demandérent qu'il lui fût rendu. N'ayant là-deſſus aucune réponſe, ils montrérent le Prince au Peuple, attaquérent la Ville, & la prirent d'aſſaut : l'Empereur s'enfuit; ſon Frere Iſaac fut tiré de Priſon par les Grecs, & remis ſur le Trône; il ratifia le Traité que ſon Fils avoit fait; & les Croiſez l'ayant amené dans la Ville le firent couronner Empereur le 1. Août, Ils

écrivirent ensuite au Pape ce qui s'étoit passé, ajoutant qu'ils avoient déclaré la guerre au Soudan de Babylone, Melic-Adel Frere de Saladin détenteur injuste de la Terre-Sainte, de la part de Jesus-Christ, de l'Empereur de C. P. & de la leur; & qu'ils esperoient faire sentir dans peu à ses sujets le zéle du Peuple Chrétien. Le jeune Empereur Alexis fit la même promesse dans une Lettre qu'il écrivit au Pape à son particulier. An. 1203.

Ce Prince sortit quelque tems après de C. P. accompagné du Marquis de Montferrat, & d'une partie des Barons François pour se faire reconnoître par tout son Empire. Les Bulgares seuls lui refusérent l'obéissance; leur Roi Joannice avoit déja fait demander la Couronne au Pape; & prenoit le titre d'Empereur des Bulgares. Innocent III. lui avoit d'abord envoyé Dominique Archiprêtre de Brundusе. Joannice craignant qu'il ne fût venu pour le surprendre, le retint long tems. Il l'avoit toutefois renvoyé en 1202. avec un Prêtre nommé Blaise élu Evêque de Brandizubere par lequel il écrivoit au Pape une Lettre pleine de respect & de soumission, le priant de lui envoyer les Grands Nonces qu'il lui avoit fait esperer. Basile Archevêque de Zagora accompagna cette Lettre d'une des siennes, écrite dans le même

An. 1203. sens. Le Pape lui avoit repondu qu'il envoyoit un de ses Chapelains en qualité de Legat, & que cela suffisoit pour tous. Avant que Joannice eût reçu cette reponse, il avoit récrit au Pape, insistant sur l'envoi d'un Cardinal pour le couronner Empereur, & établir un Patriarche dans ses Etats : il fit même partir Basile Archevêque de Zagora ; mais les Grecs le retinrent à Durazzo. Basile se voyant arrêté, dépêcha au Pape deux hommes fidéles ; & avant qu'il eût de leurs nouvelles, Joannice lui fit savoir l'arrivée du Legat Jean.

Ce Prélat avoit passe par la Bosnie, où il travailla à ramener à l'Eglise des Patarins ou Manichéens, qui par Acte public renoncérent à leurs erreurs. Il s'arrêta ensuite en Hongrie, d'où il manda au Pape qu'il étoit à propos d'ériger trois ou quatre nouveaux Evêchez dans la Bosnie, où il n'y en avoit qu'un, dont l'Evêque étoit même mort. Etant arrivé en Bulgarie, il remit à Basile la Lettre du Pape, & lui donna le Pallium le 8. Septembre 1203. ce Prélat en remercia le Pape, & lui demanda deux autres Pallium pour les Metropolitains de Preslau & de Belesbude, que le Legat avoit établis, les soumettant à Basile qu'il fit Primat, & fixant son Siége à Ternove alors Capitale du Païs. Joannice renvoyant le Legat ; le fit ac-

compagner par l'Evêque de Brandizu bere, qu'il chargea d'une Lettre où il prioit le Pape d'envoyer à Basile le Bâton Pastoral & tout ce qui convient à un Patriarche ; & d'accorder à l'Eglise de Ternove le pouvoir de lui élire un Successeur en cas de mort, & de faire le S. Chrême, que les Bulgares, on ne scait pourquoi, recevoient auparavant des Grecs. An. 1203.

ETIENNE Evêque de Tournai celébre entre les Prélats de son tems mourut la même année 1203. Il a laissé plusieurs Ecrits dont les principaux sont ses Lettres au nombre de deux cens quatre-vingt sept.

ON voit dans une de celles d'Innocent III. du 18. Avril de la même année, les pénitences extraordinaires qu'on imposoit dans ce tems-là, par celle qui fut imposée aux meurtriers de Conrad Evêque de Wurtsbourg & Chancelier de la Cour Imperiale, qui fut tué en 1202. par deux Chevaliers ses Vassaux. Le Pape en imposa vers le même tems d'autres également singuliéres à Lumberd, qui avoit coupé la langue à l'Evêque de Castres en Ecosse, fait prisonnier à la prise d'un Château ; & à un nommé Robert captif chez les Sarrasins avec sa Femme & sa Fille, qui dans une famine, suivant l'ordre de l'Emir, tua l'une pour la manger, & ensuite l'autre.

JEAN Abbé de Casemaire fut envoyé la

An. 1203. même année 1203. en qualité de Legat pour obliger Philippe Auguſte & Jean Roi d'Angleterre à faire la paix. L'Abbé y travailla un an entier ; & voyant qu'il n'avançoit rien, il aſſembla un Concile à Meaux ; mais les Evêques de France, pour empêcher que Jean de Caſemaire ne procedât en qualité de Legat, appellérent au Pape, & donnérent un certain terme à leur Appel, qu'ils s'engagérent de pourſuivre par le baiſer de paix, ſous peine de ſuſpenſe; le Pape les diſpenſa dans la ſuite de ce ſerment.

ANNE'E 1204.

INNOCENT III. répondant à la Lettre du jeune Alexis Empereur de C. P. avoit relevé la proteſtation de ce Prince ſur ſa ſoumiſſion au S. Siége, & la promeſſe d'y ramener l'Egliſe Orientale. Il fit auſſi réponſe au Marquis de Monferrat, à Baudoüin Comte de Flandre, & aux autres Seigneurs Croiſez ; & craignant qu'ils ne fuſſent retombez dans l'excommunication en attaquant C. P. contre ſa défenſe, il ne les ſalua point avec la bénédiction ordinaire. Il doutoit ſi la promeſſe du jeune Empereur de C. P. touchant la réünion des Grecs, n'étoit pas un prétexte pour couvrir leur faute. Il en demanda les preuves; mais les choſes avoient alors bien changé de face dans cet Empire. Alexis croyant ſa puiſſance affermie, commença de mépriſer les Croi-

sez. Ils reconnurent même bientôt après sa mauvaise foi, & lui déclarérent la guerre. Les desordres qu'elle attira irritérent encore plus les Grecs contre Alexis ; un autre Alexis de la famille Ducas, surnommé Mourchoufle, à cause de ses sourcils épais, voulut profiter de l'occasion pour se faire lui-même Empereur. La revolte éclata le 25. Janvier 1204. Mourchoufle s'empara de l'Empire, & fit mourir le jeune Alexis. Il publia ensuite qu'il étoit mort naturellement ; mais la verité ne demeura pas long-tems cachée. An. 1204.

SUR cet évenement les Barons s'assemblérent avec le Duc de Venise, les Evêques, le Clergé de l'Armée, & ceux qui avoient les ordres du Pape, qui encouragérent les Croisez à prendre vangeance de Mourchoufle. Les François & les Venitiens firent auparavant un Traité pour le partage de leurs conquêtes, & y repetérent plusieurs fois qu'ils avoient en vûë l'honneur de Dieu, de l'Eglise Romaine & de l'Empire. Ils attaquérent enfin C. P. & s'en rendirent les maîtres le 12. Avril Lundy de la semaine de Passion. Mourchoufle prit la fuite; la Ville fut au Pillage, & le butin partagé également. Celui que les Latins se crûrent le plus permis, regardoit les Reliques dont il y avoit une quantité prodigieuse, & qui se répandi-

An. 1204. rent depuis dans les Egliſes d'Occident. On trouva entr'autres un Chef entouré d'un cercle de fer, où étoit écrit en Grec : SAINT MAMAS Martir illuſtre, qui ſouffrit à Ceſarée en Cappadoce vers l'an 274. & honoré dans l'Egliſe le 17. Août. Garnier Evêque de Troyes à qui le Legat & les autres Evêques avoient ordonné qu'on remît toutes les Reliques, refuſa celle-ci à Galon Clerc de l'Egliſe de Langres, qui la demandoit pour cette Egliſe, où il y avoit déja quelque partie des Oſſemens du même Saint, qu'elle reconnoît pour ſon Patron ſous le nom de S. Mamès. Garnier mourut le 14. Avril de l'année ſuivante à C. P. & Galon obtint alors du Legat, qui l'aimoit beaucoup, le Chef de S. Mamas.

LE Duc de Veniſe eut une partie de la vraye Croix enchaſſée dans de l'or, qu'on diſoit être celle que Conſtantin portoit à la guerre. Il eut auſſi une phiole du Sang miraculeux de Notre-Seigneur, un Bras de S. George, & une partie du Chef de S. Jean-Baptiſte. Baudouin qui avoit été élu Empereur & couronné le 17. Mai retint la Couronne d'Epines de Notre-Seigneur ; & envoya en France du Sang miraculeux. On trouva encore les Corps de Ste. Agathe & de Ste. Lucie. Le Duc de Veniſe envoya ce dernier au Monaſtére de S. George dans ſa Capitale ; & donna l'autre à des Pelerins

tins Siciliens. Le Legat Pierre de Capouë prit le Corps de S. André Apôtre, & le donna à son retour à la Ville d'Amalfi en Poüille. Enfin tous les principaux croisez eurent leur part de ces sacrées dépoüilles. L'Empereur Baudoüin qui en envoya de très-précieuses à Philippe Auguste, les remit à Henri Abbé de S. Denis en France; & plusieurs Eglises eurent part à celles qu'on apporta d'ailleurs dans le Royaume. An. 1204.

Le nouvel Empereur Baudoüin écrivit au Pape; & se qualifiant de son Chevalier, il lui rendit compte de tout ce qui s'étoit passé. Innocent III. lui répondit qu'il s'étoit réjoüi des merveilles que Dieu avoit operées pour sa gloire & pour l'utilité du Saint Siége; & lui promit de donner tous ses soins pour conserver & augmenter sa nouvelle Dignité d'Empereur. Il l'exhorta à maintenir l'Eglise Grecque & l'Empire de C. P. dans l'obéissance de l'Eglise Romaine.

Les Venitiens qui étoient en Grece, envoyérent enfin des Deputez au Legat Pierre de Capouë, pour demander l'absolution des Censures qu'ils avoient encouruës à la prise de Zara, ce qu'il leur accorda. Pierre avoit passé en Palestine en 1203.; l'Empereur Baudoüin le fit prier de venir en Grece pour regler par l'auto-

An. rité du Pape les affaires Ecclesiastiques.
1204. Sifrid son Collegue ne voulut pas demeurer seul dans le Païs. Ayant fait une treve de six ans avec les Sarrasins, ils vinrent ensemble à C. P. & presque tous les Latins Clercs ou Laïques les suivirent en Grece : ce que le Pape desaprouva beaucoup. Sifrid demeura peu à C. P.; il passa à Thessalonique, dont le Royaume avoit été le partage de Boniface Marquis de Montferrat, & retourna ensuite à Rome. On l'avoit élu Patriarche de Jerusalem; il ne voulut pas accepter cette place. On la donna à Albert Evêque de Verceil, homme distingué par ses mœurs, sa science & sa reputation, qui ne l'accepta que par un ordre exprès du Pape, des mains de qui il reçut le Pallium.

JEAN Legat en Bulgarie étoit arrivé à Rome avec l'Evêque de Brandizubere avant la prise de C. P. Le Pape accorda à Joannice tout ce qu'il demandoit pour lui & pour l'Eglise de Bulgarie ; & comme les Bulgares suivoient le Rit Grec, voulant les soumettre au Rit Latin, il fit sacrer l'Evêque en sa présence. Il écrivit ensuite au nouveau Primat une grande Lettre, dont est tirée la Decretale *Cùm veniſſet*, & envoya le Cardinal Leon qui lui porta les Ornemens Pontificaux, & même le Bâton Pastoral, quoique le Pape ne s'en serve pas.

CE Cardinal fut fort bien reçu à son passage par la Hongrie par le Roi André II. qui regnoit depuis 3. ans. Mais le lendemain André lui défendit de passer outre, qu'il n'eût terminé ses differends avec le Roi des Bulgares. Leon eut beau avancer que ce seroit une espèce de Simonie de ne recevoir Joannice à se réünir à l'Eglise, que sous condition de traiter d'un interêt temporel ; & que jusques à ce qu'il se fût soumis au Pape, le Legat n'avoit aucun pouvoir sur lui : on le retint dans un Château avec l'Evêque Bulgare qui l'accompagnoit, & on les y traita très-durement. Le Pape s'en plaignit au Roi de Hongrie qui lui envoya faire ses excuses, & exposer ses griefs contre Joannice. Innocent répondit là-dessus, & parut menacer André d'empêcher que son fils Bela IV. ne fût couronné. Ce Prince avoit déja fait assembler une Cour solemnelle pour cette cérémonie ; craignant que le Legat n'y mît obstacle, il lui permit enfin de passer en Bulgarie. Il y arriva le 15. Octobre ; & le 7. Novembre, il sacra le Patriarche Basile, & donna l'Onction sacrée aux deux Metropolitains, & aux autres Evêques. Il couronna le lendemain Joannice Roi des Bulgares & des Valaques, & partit le 15. du même mois. An. 1204.

LE Pape accorda aussi la Dignité Roïale

An. 1204 à Primislas, XXXe. Duc de Boheme, ce qui a subsisté depuis ; mais il s'excusa d'établir une Métropole dans ses Etats. Pierre II. Roi d'Arragon, fit plus que Joannice & que Primislas. Il vint à Rome se faire couronner par le Pape, & fit serment d'être toujours fidelle & obéissant au Pape, lui & son Royaume ; de défendre la Foi Catholique, & combattre l'héresie ; de conserver la liberté & l'immunité des Eglises ; & rendit l'Arragon tributaire du S. Siége, auquel il s'obligea de payer tous les ans 250. Macemutines, monoïe d'or venuë des Arabes, nommée autrement Mahozemutins. Les Arragonois se plaignirent de ce Tribut.

LE Pape fonda dans le même tems à ses dépens, un Hôpital pour les malades & pour les pauvres près l'Eglise de Sainte Marie en Saxe. Il y établit des Religieux de la même observance que ceux de l'Hôpital du Saint Esprit fondé depuis peu à Montpellier par le Comte Gui, qui en fut le premier Maître, & à qui Innocent III. avoit déja accordé la confirmation de son Ordre. Cet Hôpital de Rome a pris depuis le nom du S. Esprit, & est devenu le Chef d'Ordre.

LES Albigeois & les Vaudois continuant d'infecter la Province de Narbonne, où ils étoient soutenus par Raimond IV. Comte

de Toulouſe, & Raimond-Roger V. Comte de Foix, le Pape donna pour les combattre, l'autorité de ſes Legats à Pierre de Caſtelnau & à Raoül Moine de Fontfroide, Ordre de Ciſteaux au Diocèſe de Narbonne. Il joignit enſuite à cette Legation Arnaud Abbé de Ciſteaux, & écrivit à Philippe-Auguſte de donner ſecours aux Legats, & d'employer ſes Armes contre les Hérétiques. An. 1204.

Les Legats furent chargez en particulier d'informer ſur les plaintes portées contre Berenger Archevêque de Narbonne, & de viſiter l'Egliſe de Viviers, dont l'Evêque fut dépoſé; & le Pape approuvant la Procedure, permit d'en élire un autre. Guillaume de Roqueſel Evêque de Beſiers ayant refuſé d'admoneſter le Comte de Toulouſe, fut declaré ſuſpens; Raimond Rabaſtens étoit alors Evêque de Toulouſe, & avoit ſuccedé à Fulcran mort vers l'an 1201.; mais il étoit entré dans ce Siége par ſimonie. Son Election fut caſſée, & Foulques Abbé du Toronet Ordre de Ciſteaux au Diocèſe de Frejus qui fut mis à ſa place, tint le Siége 25. ans avec beaucoup d'édification.

ANNE'E 1205.

QUELQUE-TEMS après que Baudoüin Empereur de C. P. eut fait part au Pape de la Priſe de cette Ville, il lui envoya le

An. 1204. Traité que les François & les Venitiens avoient fait avant la conquête, & lui en demanda la confirmation. Henri Dandole Duc de Veniſe la demanda de ſon côté. Après bien des déliberations le Pape approuva ce qui s'étoit paſſé, dans l'eſperance qu'on auroit par le moyen de la priſe de C. P. plus de facilité à recouvrer la Terre-Sainte. Il écrivit enſuite à tous les Prélats de France, pour que ſuivant le pieux deſir de Baudoüin, ils envoyaſſent des Religieux de tous les Ordres afin d'affermir la nouvelle Egliſe Latine de ſon Empire.

L'ARCHEVEQUE de Reims à qui le Pape écrivit en cette occaſion, étoit Gui-Paré, auparavant ſon Legat en Allemagne, qu'il avoit lui-même placé ſur ce Siége après deux ans de vacance. Gui-Paré étoit François & ne garda que deux ans l'Archevêché de Reims. Il mourut à Gand où il étoit en qualité de Legat le 30. Juillet 1206.

QUOIQUE le Legat Pierre de Capoüe fût encore à C. P. en 1205., le Pape y envoya néanmoins Benoit Cardinal Prêtre de Sainte Suſanne avec la qualité de Legat par tout l'Empire, comptant qu'il ſeroit plus reſpecté: ce qui arriva.

EN execution du Traité fait entre les François & les Venitiens, on proceda ce-

pendant à l'Election d'un Patriarche Latin de C. P. Thomas Morosini Venitien fut élu pour remplir ce Siége ; & le Pape confirmant l'Election, sacra lui-même ce Prélat. Il lui fit prêter serment de fidelité & d'obéissance, & lui donna le Pallium, lui accordant même plusieurs Privileges. Le Patriarche Grec Jean Camarete s'étoit retiré à Didymotique lors de la prise de C. P., & les Grecs comptérent le Siége pour vacant pendant 22. mois. An. 1205.

ALBERT Patriarche Latin de Jerusalem étant sur le point de partir pour passer en Palestine, le Pape écrivit cette même année 1205. plusieurs Lettres en sa faveur. Il écrivit aussi aux Prélats de France au sujet de la prise de C. P. & du combat que le Roi des Bulgares joint avec les Comains, les Turcs & les Grecs, avoit donné contre les Latins qui avoient été battus. Les Grecs se voyant les plus foibles avoient eu recours à Joannice Roi des Bulgares ; jusques alors leur plus grand ennemi ; & promettant de le reconnoître pour Empereur, s'il les délivroit des Francs, ce Prince vint attaquer Baudoüin qui assiegeoit Andrinople avec peu de Troupes : plusieurs Seigneurs François périrent dans cette occasion, & Baudoüin fut lui-même fait prisonnier. Son Frere Henri venoit au secours ; mais il n'y fut

An. 1205 pas à tems. On le déclara Regent pendant la prison de l'Empereur; & il envoya au Pape la relation de la défaite des Latins, lui marquant qu'on avoit intercepté des Lettres qui découvroient l'alliance de Joannice avec les Turcs, & ajoutant que le récouvrement de la Terre-Sainte dépendoit de la conservation de la Romanie; il le pria instamment de secourir les François qui l'avoient conquise, comme Vassaux particuliers du S. Siége.

PHILIPPE de Souabe prenoit alors le dessus en Allemagne; il avoit déja attiré à son parti Adolphe Archevêque de Cologne qui avoit couronné Otton de Saxe. On avoit tenu une Cour solemnelle à Aix-la-Chapelle en 1204.; Philippe y avoit été élu une seconde fois, & Adolphe l'avoit sacré avec la Reine Marie son Epouse. Le Pape étoit déja informé du changement de ce Prélat & l'avoit fait admoneſter par Sigefroi de Mayence de demeurer fidelle à Otton. Il avoit été menacé d'excommunication s'il sacroit Philippe; Innocent III. ayant appris qu'il avoit passé outre, ordonna à Sigefroi de le dénoncer excommunié, de le dépoſer & de faire élire un autre Archevêque, s'il ne se présentoit en personne dans un mois pour subir le jugement du S. Siége. En conſequence de ce Mandement Sigefroi fit la

dénonce ; Adolfe s'en plaignit à Philippe dans une Cour solemnelle tenuë à Spire le 29. Mai. Cependant le délai assigné par le Pape étant expiré, il fut dépoſé par les Commissaires ; & Brunon Prévôt de Bonn élu à sa place ; ce qui excita une guerre violente en plusieurs endroits du Diocèse entre les deux Prélats. An 1205.

HUBERT Archevêque de Cantorbery mourut le 13. Juillet 1205. Avant qu'il fût enterré quelques jeunes Moines du Convent de Cantorbery élurent secretement pour Archevêque leur Soûprieur Renaud, & à minuit ayant chanté le *Te Deum*, ils le mirent sur le grand Autel, & ensuite dans la Chaire Pontificale. Ils lui firent prêter serment qu'il ne publieroit point son élection sans une permission par écrit de la Communauté ; & la nuit même il partit pour Rome avec quelques-uns de ses Confreres. On en agissoit ainsi pour cacher au Roi l'élection jusques à ce qu'ils visſent si la Cour de Rome l'approuveroit. Mais à peine Renaud fut-il arrivé en Flandres, que comptant de rendre sa cause meilleure, il publia tout ; & arrivé à Rome, il sollicita le Pape de confirmer son élection.

LES Moines de Cantorbery informés que Renaud avoit découvert leur secret, même à son arrivée en Flandres, furent très-

mécontens de lui. Ils demandérent permission au Roi d'élire un Archevêque : elle leur fut accordée ; & Jean de Grei Evêque de Norvick leur ayant été recommandé, ils se déclarérent pour lui.

ANNÉE 1206.

EN Romanie les François étant allés en parti près de Rosion, furent battus par les Valaques & les Comains le 29. Janvier 1206. Henri Regent de l'Empire pressa de nouveau le Pape de lui envoyer du secours. Innocent écrivit à Joannice, & l'exhorta à faire la paix avec les Latins, & à délivrer l'Empereur Baudoüin. Le Roi Bulgare chercha de justifier sa conduite auprès du Pape ; & ne rendit pas Baudoüin qu'il avoit fait périr miserablement. Les Seigneurs François ayant sçu sa mort, firent couronner son Frere Henri le 20. Août de la même année 1206.

LE Patriarche Latin de C. P. Thomas Morosini ayant passé à Venise pour se rendre à son Siége, les Venitiens l'obligérent de leur faire certaines promesses dont le Pape ne fut pas content, comme il paroît par une de ses Lettres du 21. Juin 1206. Avant que d'entrer dans C. P. Thomas écrivit au Clergé & au Peuple de venir au devant de lui, & de le recevoir avec l'honneur convenable. Le Clergé François ne voulut pas le reconnoître, soutenant que

son élection étoit subreptice. Ils en appellérent au Legat Pierre de Capouë qui defera à leur Appel. Le Patriarche les excommunia; ils n'en tinrent pas compte: enfin la division dura jusques à l'arrivée du Cardinal de Ste. Susanne, qui termina le differend; & le Pape confirma le Traité. An. 1206.

INNOCENT III. repondit presque en même tems à une députation solemnelle que le Patriarche Thomas lui avoit envoyée pour lui témoigner sa soumission, lui faire des plaintes, des consultations & des prieres sur divers Articles.

IL se forma dans le même tems un nouvel Empire à Nicée. Theodore Lascaris, qui avoit épousé la Princesse Anne Fille de l'Empereur Alexis Lange, prétendoit par-là avoir des droits sur la Couronne Imperiale, & prit de lui-même le titre d'Empereur. Jean Camarete Patriarche de C. P. lors de la prise de cette Ville, qui s'étoit retiré à Didymotique, refusa de venir à Nicée pour couronner Théodore, & donna sa démission. On élut alors à Nicée même, Michel Autorien Grand Sacellaire de l'Eglise de cette Ville, homme savant en tout genre de Litterature, qui couronna Lascaris la même année 1206. Ce Prince écrivit au Pape, & se plaignit vivement contre les Latins. Innocent III. repondit qu'ils avoient à la verité commis bien des

An. 1206. fa tes ; mais qu'ils avoient toujours eu pour but de reduire les Schismatiques, & secourir plus facilement la Terre-Sainte.

DIEGO de Azebez Evêque d'Osmo en Castille ; Prélat recommandable par sa naissance & sa doctrine, & plus encore par sa vertu & son zéle pour le salut des ames, avoit établi dans son Chapitre l'Observance des Chanoines Reguliers. Alfonse IX. Roi de Castille voulant marier son Fils Ferdinand avec la Fille du Comte de la Marche, chargea ce Prélat de négocier cette alliance. Diego réüssit, & étant retourné pour amener la Princesse, il la trouva morte. Il dépêcha un Courier au Roi, & se rendit à Rome avec les Clercs qui l'accompagnoient. Il demanda au Pape de renoncer à l'Episcopat ; il découvrit même que son dessein étoit d'aller travailler à la conversion des Comains, Peuple Barbare qui habitoit vers l'embouchure du Danube ; mais Innocent III. lui ordonna de retourner à son Egliſe.

CE Prélat passa par Cisteaux en revenant en Espagne ; il y prit l'habit Monastique, & emmena quelques Moines pour l'instruire dans les pratiques de l'Ordre. Il trouva à Montpellier l'Abbé de Cisteaux & les deux Moines Legats du Pape, qui dégoutez du mauvais succès de leur commission, vouloient renoncer à leur légation. Ils

lui demandérent conseil ; s'étant informé des mœurs des Hérétiques, & apprenant que par un exterieur de modestie & de sainteté qu'ils joignoient à leurs prédications, ils pervertissoient les simples, il dit aux Legats qu'il falloit combattre leur vertu apparente par une vraye pieté, & imiter en tout les Apôtres. Il s'offrit de donner l'exemple ; & renvoyant ses gens, il ne garda auprès de lui que Domingue ou Dominique Chanoine Regulier & Soûprieur de sa Cathedrale, déclarant qu'il étoit resolu de demeurer dans le Païs. On le reconnut aussi-tôt pour chef de la Mission. L'Abbé de Cisteaux étant parti pour assister à un Chapitre général, Diego & les deux Legats allérent au Bourg de Carmain. Ils y eurent des conférences pendant huit jours avec un Chef des Hérétiques nommé Baudoüin, & le Chanoine de Nevers qui avoit pris le nom de Thierri ; & les rendirent si odieux, que le Peuple les auroit chassez sans la protection du Seigneur. Ils allérent de là à Beziers, & y prêchérent pendant quinze jours, affermissant les Catholiques dans la Foi, & confondant les Hérétiques. C'étoit au mois de Juin ; les Hérétiques travailloient à la moisson le jour de la S. Jean, dont ils détestoient la mémoire. Un d'eux voyant la poignée d'épis qu'il tenoit ensanglantée, crut s'être coupé

An. 1206.

An. 1206. la main ; mais la trouvant saine, il cria à ses compagnons qui trouvérent aussi leurs epis sanglans. Les Missionnaires eurent encore des conferences avec les Hérétiques à Montreal au Diocèse de Carcassonne. Arnaud Abbé de Cisteaux revint avec 12. Abbez de son Ordre distinguez par leur science & leur vertu, & avec plusieurs Moines. Ils suivirent tous l'exemple de l'Evêque d'Osma, & se répandirent de tout côté pour convertir les Hérétiques.

Ce Prélat voulant cependant retourner chez lui pour regler ses affaires, afin de pourvoir à la subsistance des Prédicateurs de la Province de Narbonne, passa à Palmiers. Foulques Evêque de Toulouse, & Navarre de Conserans avec plusieurs Abbez vinrent le trouver. Ils y conférérent avec les Vaudois, & les confondirent. Diego d'Osma continua son voyage : mais peu de jours après son arrivée chez lui, il mourut dans une heureuse vieillesse. Raoul étoit mort peu de tems auparavant à l'Abbaye de Franqueraux près de S. Gilles ; & Gui Abbé de Vaux Sernai devint le Chef de la Mission ; il étoit plus recommandable par sa science & sa vertu que par la noblesse de son extraction. Il fut depuis Evêque de Carcassonne.

Dominique que l'Evêque d'Osma avoit retenu seul pour compagnon de ses travaux

en cette Mission, en fut aussi le Chef dans la suite, & l'Instituteur du nouvel Ordre des Freres Prêcheurs. Il étoit né en 1170. au Bourg de Calaruega au Diocèse d'Osma, de Parens également nobles & vertueux; son Pere fut Felix de Guzman, & sa Mere Jeanne d'Aca: elle songea, étant enceinte de Dominique, qu'elle portoit un petit Chien qui tenoit à sa gueule un flambeau dont il embrasoit tout le monde. Dominique fut d'abord élevé par son Oncle maternel Archiprêtre de l'Eglise de Gumiel d'Issan. A l'âge de 14. ans on l'envoya étudier à Palencia alors la plus fameuse Ecole de la Castille. L'Evêque d'Osma ayant oüi parler de lui, l'appella, le fit Chanoine de sa Cathedrale, & enfin Soûprieur du Chapitre, la premiere dignité après l'Evêque. Sa vertu éclatoit de plus en plus; son principal soin étoit pour la conversion des Pecheurs: il commença d'y travailler pendant le voyage qu'il fit en France avec son Evêque, & convertit son Hôte en arrivant à Toulouse. Après la Conférence de Montreal, Dominique redigea par écrit les Passages qui y avoient été cités, & les donna à un des Hérétiques pour les examiner. La nuit suivante comme ils étoient plusieurs de sa secte autour du feu, celui qui avoit le papier le montra aux autres. Ils lui dirent de le

An. 1206.

An. 1206. jetter au feu, & que s'il ne brûloit point, ils confesseroient que la créance de Dominique étoit la vraye. Le papier y fut jetté jusques à trois fois differentes, & sortit toujours entier. Cependant les Hérétiques perseverérent dans leur endurcissement, & se défendirent mutuellement de reveler ce Miracle aux Catholiques. Mais un Gentil-homme qui étoit avec eux, & qui penchoit pour la bonne cause, le revela. Il y avoit dans ce Quartier-là quelques Nobles que leur pauvreté obligeoit de donner leurs Filles à des Hérétiques pour en prendre soin. Dominique en eut pitié; & pour les retirer il établit un Monastére à Proüillé entre Fanjaux & Montreal, où elles vivoient enfermées, priant & travaillant en silence avec une grande édification.

En même tems s'élevoit en Italie un autre grand Serviteur de Dieu d'un caractere different: savoir S. François institutteur des Freres Mineurs. Il nâquit à Assise en Ombrie l'an 1182. son Pere Pierre Bernardon étoit Marchand. L'Enfant fut nommé Jean au Baptême: mais depuis on lui donna le nom de François, à cause de la facilité avec laquelle il avoit apris la langue Françoise nécessaire aux Italiens pour le commerce; & Pierre Bernardon y appliqua son Fils dès sa premiére jeunesse. François eut dès-lors une tendresse parti-

culiére pour les Pauvres ; il s'étoit propo- Ann. 1206.
sé de donner à tous ceux qui lui demanderoient pour l'amour de Dieu. Un jour étant appliqué au negoce, il en refusa un contre sa coûtume : il en eut un tel remors, qu'il courut après lui, lui donna l'aumône, & promit à Dieu que tant qu'il en auroit le pouvoir, il n'en refuseroit aucun ; ce qu'il observa toute sa vie.

Au sortir d'une maladie il se fit faire un bel habit ; & ayant rencontré un Gentil-homme de bonne maison, pauvre & mal vêtu, il en fut si touché, qu'il se dépoüilla, & l'en revêtit. La nuit suivante il vit en songe un grand Palais rempli d'armes marquées de Croix. Comme il demandoit à qui étoit tout cela, on lui repondit que c'étoit pour lui & pour ses Soldats. Il prit ce songe au pied de la lettre, & alloit déja en Poüille servir un Seigneur qui faisoit la guerre. Il fut averti dans un autre songe que c'étoit Dieu qu'il falloit servir ; il revint à Assise, & renonça au commerce. Il prioit Dieu ardemment de lui faire connoître sa volonté. Comme il marchoit un jour dans la campagne, il rencontra un Lepreux qui lui fit horreur. Faisant reflexion que pour servir JESUS-CHRIST il faut se vaincre soi-même, il descendit de cheval, donna l'aumône au Lepreux, & le baisa. Il fut bien surpris de ne voir

An. 1206 plus perſonne quand il fut remonté à cheval : il réſolut dès-lors de tendre toujours à une plus grande perfection.

ETANT un jour entré dans l'Egliſe de S. Damien hors de la Ville d'Aſſiſe, qui tomboit en ruine de vieilleſſe, il ſe proſterna en priére devant le Crucifix ; & comme il le regardoit les yeux baignez de larmes, il oüit une voix qui ſembloit en ſortir, & qui lui dit par trois fois : " François, va reparer ma Maiſon qui tombe " comme tu vois. " Sachant qu'il étoit ſeul dans l'Egliſe, il fut épouvanté : mais revenu à lui, il réſolut de reparer le Bâtiment. Il ſe leva, fit le ſigne de la Croix ; alla chez lui, prit des Etoffes, les vendit ; même ſon Cheval, & vint trouver un pauvre Prêtre qui prenoit ſoin de l'Egliſe de S. Damien ; il lui offrit ſon argent pour la reparation de l'Egliſe & pour le ſoulagement des Pauvres, le priant de conſentir qu'il demeurât quelque tems auprès de lui. Le Prêtre ne refuſa pas de recevoir François ; mais craignant ſes Parens, il ne voulut pas ſon argent ; & François le jetta dans une fenêtre comme ſi c'eût été de la pouſſiere.

FRANÇOIS demeura quelque tems avec ce Prêtre. Dans cet intervalle ſon Pere apprenant ce qui s'étoit paſſé, vint fort en colere à S. Damien ; François voulant évi-

ter les premiers mouvemens, se cacha dans une fosse, & y passa quelques jours en prières. Il se reprocha ensuite sa lâcheté, & revint à Assise. Le Peuple le voyant crasseux, défiguré & bien different de ce qu'il étoit auparavant, le hua, lui jetta de la bouë & des pierres comme à un fou: mais il passa au milieu de la populace sans s'émouvoir. Son Pere accourut, le traîna chez lui, ajouta les coups aux menaces, l'enferma, & le lia comme un insensé. Sa Mere le mit quelque tems après en liberté, & il retourna à Saint Damien. Son Pere étoit pour lors absent; la fuite de François redoubla sa colere; il vint dans le dessein de le chasser du Païs, s'il ne pouvoit le ramener. François alla au devant de lui, disant qu'il souffroit tout volontiers pour Jesus-Christ. Le Pere qui vouloit au moins ravoir son argent, fut ravi de le retrouver, & s'apaisa; il dit à son Fils de venir devant l'Evêque renoncer à tout ce qu'il esperoit de lui: François y alla volontiers; & sans attendre que son Pere parlât, il se dépoüilla de tous ses habits, & les lui rendit en lui disant: " Jusques ici je vous ai appellé „ mon Pere sur la terre, désormais je di- „ rai plus hardiment: Notre Pere qui êtes „ aux Cieux. „ On vit alors le cilice qu'il portoit sous ses habits mollets. Gui Evêque An. 1206.

An. 1206 d'Assise que le Pape Innocent III. avoit mis en 1204. dans ce Siége qui dépend immédiatement de celui de Rome, voyant la ferveur de ce jeune homme, le prit entre ses bras, & le couvrit de son manteau : il ordonna de porter de quoi le vêtir ; & ne s'étant trouvé qu'un mechant manteau de Payſan, François le reçut avec joye, y fit une Croix avec du mortier qu'il trouva, & s'en couvrit à demi. Tel fut le commencement de la conversion de S. François qui étoit alors dans sa vingt-cinquiéme année.

LA Religion Chrêtienne faisoit de grands progrès en Livonie sous Albert, troisiéme Evêque de Riga & Successeur de Bertold. Le Pape aprenant qu'il y avoit dans la Basse-Saxe plusieurs personnes Ecclesiastiques & Laïques qui s'étant croisez pour la Terre-Sainte, n'avoient pas de quoi faire un si long voyage, les envoya en Livonie : les Clercs pour prêcher la Foi, & les Laïques pour combattre les Infidéles. Albert institua à cette occasion l'Ordre Militaire des Freres de Christ, qui portoient sur leurs manteaux une Croix & une Epée par-dessous. L'objet de cette institution étoit la défense des nouveaux Chrétiens.

Le Roi Philippe de Souabe se fortifioit de plus en plus sur le Bas-Rhin. Otton accompagné de Brumont qui avoit été sa-

cré Archevêque de Cologne, ayant voulu l'attaquer, fut battu & reduit à s'enfuir. lui quatriéme. Brunon fut pris, & Philippe l'emmena chargé de chaînes; Cologne se rendit, & Otton passa en Angleterre chez le Roi Jean son Oncle. An. 1206.

VOLTER ou Volfger noble Bavarois étoit alors Patriarche d'Aquilée, où il avoit été transferé en 1204. de l'Evêché de Passau: il étoit savant dans les saintes Ecritures; & la pureté de sa vie jointe à une prudence consommée le distinguoit, parmi les Prélats. Le Pape l'envoya au Roi Philippe pour l'exhorter à ne plus proteger Luitpold qui prétendoit avoir été transferé du Siége de Vormes à celui de Mayence; il chargea en même tems Volter d'engager Philippe à faire une treve avec Otton. Volter s'acquitta de sa commission. Les Seigneur las de la guerre, firent des propositions au Pape; & Philippe lui-même écrivit une grande Lettre, où il rendoit compte de son élection, témoignant vouloir accepter la treve, & faire même la paix avec Innocent. Le Prieur des Camaldules fut le porteur de cette Lettre; à certains égards elle fit plaisir au Pape, qui écrivit à Otton pour qu'il acceptât la treve au moins pour un an. Le Pape & le Roi nommérent ensuite des Plenipotentiaires pour travailler à la paix.

JEAN de Ferentino arriva en Angleterre en 1206. en qualité de Legat. Il célébra un Concile à l'Abbaye de Rading le 19. Octobre. Le Pape décida peu de tems après le differend des Moines de Cantorbery avec les Evêques Suffragans, touchant l'élection de l'Archevêque ; & déclara par sa Sentence du 21. Decembre que les Evêques n'y avoient aucun droit, ordonnant aux Moines de proceder sans eux aux élections.

ANNÉE 1207.

APRE'S la Sentence du Pape les Moines de Cantorbery plaidérent entr'eux devant lui, touchant les deux élections qu'ils avoient faites. Le Pape les cassa toutes deux, & leur proposa Etienne de Langton Anglois, homme de mérite, qui étoit Docteur de Paris, Chanoine de la Cathédrale, & Chancelier de l'Université, & qu'il avoit déja fait Cardinal Prêtre du titre de S. Chrisogone. Les Moines répondirent qu'ils ne pouvoient point faire d'élection sans le consentement du Roi ; le Pape répliqua qu'ils pouvoient s'en passer. Etienne fut donc élu ; mais le Roi Jean s'y opposa. Il se plaignit qu'on eût rejetté l'Evêque de Norvic pour un sujet qui lui étoit inconnu, & qui, ayant demeuré long-tems en France avec ses ennemis declarés, ne pouvoit que lui être

suſpect. Le Pape répondit qu'il étoit ſurpris de voir que Langton, homme d'une ſi grande reputation, lui fût inconnu, à lui ſur-tout qui lui avoit écrit trois fois depuis qu'il étoit Cardinal, & qui vouloit le faire venir auprès de lui. Il conclud en l'exhortant de ne pas reſiſter à Dieu, & à ne pas ramener les Coûtumes auſquelles ſon Pere & ſon Frere avoient renoncé. An. 1207.

OTTON étant arrivé en Angleterre, confera avec le Roi ſon Oncle, & retourna tout de ſuite en Allemagne. Il y trouva les Cardinaux d'Oſtie & de Ste. Croix Legats du Pape qui travailloient à la paix entre Philippe & lui. Ils propoſérent les conditions du Traité; Philippe refuſa de rendre la liberté à Brunon Archevêque de Cologne qui étoit ſon priſonnier. La paix ſe fit d'abord ſans cette condition; mais cependant il relacha enfin Brunon, lorſqu'on lui eut accordé qu'Adolfe, l'ancien Archevêque de Cologne, pût aller à Rome ſe juſtifier auprès du Pape. Philippe ayant été abſous, Innocent III. lui écrivit le 1. Novembre 1207. une Lettre de civilité, & permit enſuite d'abſoudre Leopold de Mayence & Adolfe de Cologne dépoſés, à condition qu'ils ſe rendroient à Rome dans un mois.

LE Pape vint à Viterbe au commencement

An. 1207. de Juin, & s'y appliqua à chaſſer les Manichéens qui prirent la fuite à ſon arrivée ; il fit une exacte recherche de ceux qui les receloient, les favoriſoient, les défendoient, les ſuivoient ; & les obligea par ſerment, & ſous caution de lui obéir en tout. Il fit abattre de fond en comble les maiſons où ces Hérétiques avoient été reçus ; & ayant fait aſſembler les Prélats & les Seigneurs de l'état Eccléſiaſtique, il donna une conſtitution par laquelle il proſcrivoit tout Hérétique qui ſeroit trouvé dans le Patrimoine de S. Pierre.

LE Manicheiſme ſubſiſtoit toujours en Languedoc. Pierre de Caſtelnau Legat du Pape étoit allé en Provence pour réunir la Nobleſſe du Païs ; & par le ſecours de ceux qui avoient juré la paix, chaſſer les Hérétiques de la Province de Narbonne. Le Comte de Toulouſe s'oppoſa à cette paix, juſques à ce qu'il ſe vit obligé de l'accepter, par les guerres que lui fit la Nobleſſe de Provence, & l'excommunication que Pierre de Caſtelnau publia contre lui. Il la jura, & même pluſieurs fois ; mais il ne l'obſerva pas. Le Legat lui reprocha ſes parjures avec un courage intrepide. Enfin le Comte le fit appeller avec ſon Collegue à S. Gilles en Provence, promettant de ſatisfaire ſur tous les chefs dont on l'accuſoit ; mais ce fut pour faire

faire perir Pierre de Castelnau, à qui un Inconnu perça le côté d'un coup de lance. On accusa tout de suite Raimond d'être l'auteur de ce meurtre, parce qu'il avoit menacé publiquement le Legat de le faire mourir. An. 1207.

LE Pape instruit de cette mort écrivit aux Seigneurs & aux Chevaliers des Provinces de Narbonne, d'Arles, d'Embrun, d'Aix & de Vienne; & leur ayant raconté la mort de Pierre de Castelnau à qui il donna le titre de Martyr, il leur fit savoir qu'il avoit enjoint à tous les Prélats d'excommunier le meurtrier de ce S. homme avec tous ses Complices, & de déclarer interdits tous les lieux où ils se trouveroient. Il leur marqua encore qu'il y avoit des indices certains contre le Comte de Toulouse, & qu'ainsi les Evêques devoient le dénoncer de nouveau excommunié, quoiqu'il le fût depuis long-tems. Il exhorta enfin la Noblesse à s'armer pour l'extirpation de l'Héréfie. Innocent parloit aussi dans cette Lettre de l'Evêque de Conserans & de l'Abbé de Cisteaux qu'il venoit de nommer ses Legats, sur les representations des Prélats de la Province de Narbonne. Il promit ensuite Indulgence Pléniere à tous ceux qui se croiseroient pour combattre les Hérétiques de Languedoc; ce qui procura une grande multitude de

An. 1207. LA même année 1207. il envoya Galon Cardinal Diacre de Ste. Marie du Portique, Legat en France. Ce Prélat grand Juriſconſulte & homme de bonnes mœurs, viſitoit ſoigneuſement les Egliſes, & avoit une devotion particuliere à S. Denis. Il fit un Reglement de Diſcipline de 10. Articles ſur la continence des Clercs, la modeſtie de leurs habits, & leur deſintereſſement.

ANNE'E 1208.

EUDES de Sully, Evêque de Paris mourut le 13. Juillet de cette année 1208. Entre les bonnes qualitez de ce Prélat, on remarqua ſa droiture dans la diſtribution des Bénéfices. Ce fut lui qui excita le Pape à faire publier en France la Croiſade contre les Albigeois. Dans ſes Inſtituts Synodaux, qui ſont les plus anciens que l'on ait de l'Egliſe de Paris, il ordonna aux Curez de ſon Diocèſe d'exhorter leurs Parroiſſiens à ce voyage. Son Succeſſeur fut Pierre de Nemours frere d'Etienne Evêque de Beauvais & de Guillaume de Meaux, qui tint le Siége de Paris 12. ans.

LE Bienheureux Etienne de Chaſtillon fut fait Evêque de Die en Dauphiné, la même année 1208. Né à Lyon de Parens nobles, il montra dès ſon enfance les plus heureuſes diſpoſitions à la pieté & à

l'étude. Il entra dans la Chartreuſe des Portes à l'âge de 26. ans ; & ne ſe contentant pas des auſterités preſcrites par les Conſtitutions, il en ajoutoit journellement de plus grandes. Il fut fait malgré lui Prieur de ſa Communauté. Elu Evêque, l'autorité du Pape & de Jacelin Xe. Prieur de la Grande Chartreuſe lui fit ſeule accepter l'Epiſcopat. Il ne réuſſit pas moins dans cette Dignité que dans ſa ſolitude. Pour ſe repoſer de ſes travaux, il venoit à la Chartreuſe des Portes, & y vivoit ſans autre diſtinction que l'Anneau Paſtoral. Il gouverna pendant 6 ans l'Egliſe de Die, & on lui attribua pluſieurs Miracles durant ſa vie & après ſa mort. An. 1208.

JEAN Roi d'Angleterre toujours plus irrité de l'élection du Cardinal Langton à l'Archevêché de Cantorbery, avoit mis des Moines de l'Abbaye de S. Auguſtin pour deſervir cette Egliſe, & confiſqué les biens des anciens Moines, qui par ſes ordres étoient ſortis du Royaume ; les Terres de l'Archevêché & du Monaſtére demeuroient incultes. Le Pape donna commiſſion aux Evêques de Londres, d'Eli & de Vorcheſter de prononcer l'Interdit ſur le Royaume, ſi Jean continuoit de s'oppoſer à l'élection de Langton. Ils ſe virent enfin obligés d'executer les ordres d'Innocent III. Mais la nouvelle d'un

An. 1208. Interdit mit le Roi dans une telle colere, qu'il vomit mille injures contre le Pape & contre les Cardinaux; & jura par les Dents de Dieu, que ſi ces Prélats ou d'autres jettoient l'Interdit ſur ſes Terres, il renvoyeroit auſſi-tôt tout le Clergé d'Angleterre, & confiſqueroit tous les biens des Egliſes. Il ajouta qu'il feroit arracher les yeux & couper le nez à tous les Romains qui ſe trouveroient dans ſes Etats: enfin il dit aux trois Evêques de ſe retirer promptement, s'ils vouloient mettre leurs perſonnes en ſureté.

LES Prélats ſe retirérent; & deſeſperant de convertir le Roi, ils mirent toute l'Angleterre en interdit le 24. Mars de cette année 1208. Il fut inviolablement obſervé; on ceſſa généralement toute Fonction Eccléſiaſtique, & pluſieurs Evêques quittérent le Païs. Le Roi ne pouvant ſouffrir les clameurs publiques que l'Interdit excitoit contre lui, chercha de s'accommoder avec l'Archevêque de Cantorbery; mais la négociation fut ſans effet. Cependant la rigueur de l'Interdit produiſit de grands inconveniens. Quelques Monaſtéres de Ciſteaux ayant toutefois ceſſé de l'obſerver, il y eut ordre de ſuſpendre les coupables.

L'ABBE' du Mont-Caſſin avoit ôté aux Allemans au commencement de cette mê-

me année la Ville de Sore en Campanie. Le Roi de Sicile la donna à Richard frere du Pape, qui en fut proclamé Duc au Monaſtère de Foſſe-neuve, où Innocent III. ſe trouva le 2. Juillet. An. 1208.

LE Pape apprit vers le même tems la mort du Roi Philippe de Souabe. Il venoit d'approuver le projet de paix que ſes Legats & les Ambaſſadeurs de ce Prince avoient dreſſé; & ayant confirmé l'élection de Brunon à l'Archevêché de Cologne, il avoit tout de ſuite terminé ce qui regardoit Adolfe, en lui faiſant accorder une penſion de 400. marcs d'argent. Philippe avoit été tué par la propre main d'Otton, qui n'ayant plus de Competiteur, fut reconnu Roi des Romains par toute l'Allemagne.

CEPENDANT le Pape envoya Sigefroi à ſon Archevêché de Mayence, d'où Luitpold ſon Competiteur fut chaſſé. Brunon fut auſſi renvoyé à Cologne. Adolfe lui ceda; mais Brunon mourut le 2. Novembre ſuivant; & peu après Thierri de Berg Prevôt de S. Pierre fut mis à ſa place.

LES Croiſez contre les Albigeois excitez par l'Indulgence, s'aſſembloient de toute part, portant la Croix ſur la poitrine pour ſe diſtinguer de ceux de la Terre Sainte. S. Guillaume Archevêque de Bourges voyant pluſieurs Egliſes & quelques Villes

An. 1208. de sa Province infectées de l'Héréſie ſe croiſa auſſi ; mais il mourut comme il ſe préparoit à partir, & ſurvêcut peu à Geofroi Archevêque de Tours Succeſſeur de Barthelemi en 1206. & mort en 1208. & à Eudes de Paris, avec leſquels il étoit lié d'une amitié très-étroite. L'Egliſe honore la memoire de S. Guillaume le 10. Janvier. Il fit pluſieurs miracles avant & après ſa mort.

ANNE'E 1209.

Les nouveaux Legats, Milon & Theodoſe que le Pape avoit envoyez contre les Albigeois, étoient allés à Montilli en Provence, pendant que les Croiſez s'aſſembloient de tout côté. Pluſieurs Evêques s'étant joints aux Legats, il fut queſtion de ſavoir comment on devoit ſe conduire pour la paix & pour la Foi. Milon voulut que les Prélats lui donnaſſent leurs avis cachetés, ſur certains Articles dont l'Abbé de Ciſteaux l'avoit inſtruit. Ils le firent ; & tous ſe trouvérent conformes à ce qu'avoit dit l'Abbé, ce qui parut miraculeux. Milon manda enſuite au Comte de Toulouſe de venir le trouver à Valence. Il vint & promit au Legat de faire en tout ſa volonté. Par le conſeil des Prélats, Milon ordonna au Comte de lui livrer pour ſureté ſept Châteaux des Domaines qu'il avoit en Provence ; &

que les Consuls d'Avignon, de Nismes & de S. George, lui jurallent que si Raimond contrevenoit aux ordres du Legat, ils seroient quittes de leur serment de fidelité & que le Comté de Melgueüil seroit confisqué au profit de l'Eglise Romaine. Le Comte promit tout; & le Légat Théodose alla aussi-tôt prendre possession des sept Châteaux de la part du Pape. Milon alla à S. Gilles, & donna l'absolution au Comte le 18. Juillet 1209. En execution du serment prêté par Raimond, le Légat fit rétablir les Evêques de Carpentras & de Vaison dans tous leurs droits, avec reparation des dommages qu'ils avoient souffert, & donna divers ordres. An. 1209.

Le Comte qui craignoit les Croisez, pria Milon de lui donner la Croix à lui-même; & deux de ses Chevaliers se croisérent avec lui. Il alla ensuite au devant des Croisez, & les rencontrant à Valence, il leur promit de faire tout ce qu'ils voudroient, & offrit même son fils pour sureté de sa parole.

Pierre Archevêque de Sens, Gautier Evêque d'Autun, Robert de Clermont, Eudes III. Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers & de S. Paul, Simon Comte de Monfort & autres, étoient à la téte des Croisez. On marcha d'abord à Besiers, dont les Habitans étoient non-seu-

An 1209. lement Hérétiques, mais voleurs & chargez de toute sorte de crimes. Ils avoient tué 42. ans auparavant dans l'Eglise de la Magdelaine, leur Vicomte Raimond Trincavel, & brisé les dents à l'Evêque qui voulut les en empêcher. Les Croisez s'approchant de cette Ville, y envoyérent Renaud de Montpellier, alors Evêque de Besiers, homme vénérable par son âge, sa vertu & sa Doctrine, pour ordonner aux Hérétiques de se retirer. Mépriſant cette sommation, ils sortirent & tirérent les premiers des fléches contre les Croisez. Les Valets de l'Armée indignez de ce Procedé, à l'insçu de la Noblesse, s'approchérent des murailles, prirent la Ville d'emblée, & firent en même tems main basse sur les Habitans. Cela arriva le jour de la Magdelaine 22. Juillet, & jusques à 7000. personnes qui s'étoient refugiées dans l'Eglise de cette Sainte, y furent tuées : ce que l'on remarqua comme une punition divine. Carcassonne fut prise ensuite par composition le 15. Août, & les Habitans obligez d'en sortir nuds en chemise.

Les Barons croisez ayant tenu Conseil pour savoir à qui ils donneroient la Seigneurie de leurs conquêtes ; elle fut adjugée à Simon Comte de Montfort. Simon devenu chef des Croisez, condamna au

feu deux Hérétiques qu'on lui presenta à Castres. Il y en avoit un de ceux qu'ils nommoient Parfaits, & l'autre étoit son Disciple. Ce dernier témoigna vouloir se convertir. Le Comte dit à cette occasion que si l'Hérétique parloit sincérement, le feu lui serviroit de Purgatoire, sinon qu'il souffriroit la peine de son imposture. On les attacha tous deux bien ferme à un poteau, & l'on demanda au Novice dans quelle foi il vouloit mourir. Il répondit qu'il renonçoit à l'Héréſie; qu'il vouloit mourir dans la Foi de la Ste. Eglise Romaine, & qu'il prioit Dieu que ce feu lui servît de Purgatoire. On alluma le feu. Le Parfait fut consumé en un moment. Les liens seuls du Novice furent brûlez. Il sortit du feu sain & sauf, ce que l'on regarda comme un Miracle. An. 1209.

Le 6. Septembre de la même année 1209. Hugues Evêque de Riez, & Milon, tous deux Legats du Pape, tinrent un Concile Général à Avignon en presence des Archevêques de Vienne, d'Arles, d'Embrun & d'Aix, de vingt Evêques & de plusieurs Abbez & autres Prélats. On publia 21. Canons en ce Concile sur la Foi & sur la Discipline. On y excommunia les Bourgeois de Toulouse, pour n'avoir pas chassé les Hérétiques comme ils l'avoient promis au Legat; on excom-

An. munia auſſi le Comte, s'il prétendoit re-
1209. prendre les Péages auſquels il avoit renoncé. Le Legat Milon mourut à Montpellier après ce Concile ſur la fin de l'année 1209.

DEZ l'année précedente, un nommé Durand de Hueſca en Arragon, & quelques autres, ayant renoncé à l'Héréſie des Manichéens, étoient venus ſe préſenter au Pape Innocent III. qui les ayant reconnus Catholiques, les reçut favorablement. Pour plus grande ſureté, il leur fit faire toutefois ſerment, & donner par écrit leur Confeſſion de foi. Non contens d'avoir renoncé à l'Hérèſie, ces nouveaux convertis aſpirant à la perfection Chrétienne, s'étoient fait une Régle particuliere ſous le nom de Pauvres Catholiques, pour contrebalancer les Vaudois, qu'on nommoit les Pauvres de Lyon; & le Pape avoit approuvé cette Regle. Il paroit par une Lettre d'Innocent III. du 3. Avril 1209. adreſſée à l'Archevêque de Milan, que cette ſocieté s'étoit auſſi étenduë en Italie; elle l'étoit en Languedoc: car les Evêques de la Province s'en plaignirent au Pape, diſant que Durand abuſoit des graces qu'il avoit reçuës de Sa Sainteté. Innocent exhorta Durand à ſe corriger; & cependant il écrivit ſouvent en ſa faveur.

IL en arriva à peu près de même à l'égard d'une autre ſocieté de Vaudois convertis, dont les Chefs étoient Bernard Prime & Guillaume Arnaud. An. 1209.

OTTON ſe voyant enfin ſans Concurrent, reſolut de ſe faire couronner Empereur; & pour réunir les deux maiſons de Saxe & de Souabe, d'épouſer la fille du Feu Roi Philippe, comme il avoit été projetté. Le Pape donna la diſpenſe pour ce mariage, à cauſe du degré de parenté; & les fiançailles furent faites ſolemnellement dans la Diette de Wurſbourg le 25. Juin de cette même année 1209. Otton tint une autre Diette ſur la fin du mois à Auſbourg, après laquelle il vint à Rome avec ſon armée, & fut ſacré & couronné par le Pape le 25. Septembre. Après la cérémonie, Innocent le pria de ſe retirer promptement; mais Otton y fut bientôt obligé malgré lui, faute de ſubſiſtance pour ſes Troupes. Les Allemans prirent querelle avec les Romains dans ces entrefaites; on en vint aux mains; & l'Empereur prétendit avoir perdu en cette occaſion 1100. Chevaux. Il ſe brouilla même bientôt après avec le Pape: car nonobſtant ſon ſerment, il refuſa de rendre les Terres de la Comteſſe Mathilde, & les choſes s'aigrirent à tel point, qu'Innocent III. en vint enfin à l'excommunier.

An. 1209. CETTE Censure qui ne fut toutefois publiée que l'année suivante, redoubla la haine que le Roi d'Angleterre portoit au Pape, qui avoit donné ordre de le dénoncer comme excommunié dès le 12 Janvier 1209., si dans trois mois il ne satisfaisoit à l'Eglise. Les Prélats chargez de cet ordre étoient hors d'Angleterre. Ils en avoient commis l'exécution à leurs Confreres qui y étoient restés, mais personne n'osoit publier la Sentence. Tout le Monde en eut néanmoins connoissance dans peu. Geofroi Archidiacre de Norvick occupé aux affaires de l'Echiquier à Westmunster, commença d'en parler tout bas à ceux qui travailloient avec lui, & se retira ensuite sans congé. Le Roi l'ayant sçu, le fit arrêter; & l'ayant fait charger de fer & revêtir d'une Chappe de plomb, il le laissa mourir de faim en cet état. Jean avoit auprès de lui un prétendu Théologien nommé Maitre Alexandre Masson, qui l'excitoit à la cruauté; & il n'en suivit que trop les maximes.

DEPUIS quatre ans que S. François s'étoit donné à Dieu, il avoit fait de grands progrès dans la perfection. Après avoir servi les Lepreux à Eugubio, il vint à Assise travailler à la réparation de l'Eglise de S. Damien; il répara ensuite celle de S. Pierre plus éloignée de la Ville, & en-

fin une troiſiéme dédiée à la Ste. Vierge à 600. pas d'Aſſiſe, au pied d'une Montagne nommée de la Portioncule du lieu où elle étoit bâtie, & appartenant à des Moines Benedictins. On la nommoit communement N. D. des Anges; elle étoit abandonnée; & S. François l'ayant rétablie s'y logea & y paſſa deux ans. An. 1209.

UN jour il entendit lire à la Meſſe l'endroit de l'Evangile, où N. S. dit à ſes Apôtres: " Ne portez ni or, ni argent &c. „ François rempli d'une joye inexprimable, dit auſſi-tôt: " Voilà ce que je „ cherche: voilà ce que je déſire de tout „ mon cœur. „ Il commença dès-lors à ſe conformer en tout à la Régle des Apôtres, & à inviter les autres à la pénitence, commençant toûjours ſes diſcours par ces mots: " Dieu vous donne la paix. „

SES maximes & ſa vertu ſe faiſant connoître, quelques-uns furent excitez par ſon exemple à faire pénitence & à tout quitter pour ſe joindre à lui & prendre ſon habit & ſa maniere de vivre. Le premier fut Bernard Citoyen conſidérable d'Aſſiſe; le ſecond Pierre de Catane Chanoine de S. Rufin, qui eſt la Cathedrale d'Aſſiſe; le troiſieme Gilles, homme ſimple & ſans lettres, qui fit de grands progrès dans la vertu, & parvint à une haute contemplation. Après avoir donné

An. 1209. quelques instructions à ces trois Disciples, il envoya Bernard & Pierre prêcher dans la Romanie, & alla lui-même avec Gilles dans la Marche d'Ancone. Lorsqu'il eut jusques à sept Disciples, il les assembla ; & après leur avoir beaucoup parlé du Royaume de Dieu, du mépris du Monde, du renoncement à la propre volonté, & de la mortification du corps, il leur déclara le dessein qu'il avoit de les envoyer dans toutes les parties du Monde prêcher la pénitence. Voyant enfin augmenter peu à peu le nombre de ses Freres, qui étoient déjà onze, & dont le dernier, qui étoit Silvestre Prêtre d'Assise, se trouvoit le premier Prêtre, qui fût entré en leur compagnie ; il écrivit une Forme de vie d'un style simple, mettant l'Evangile pour fondement, & y ajoutant quelque peu de preceptes, qui paroissoient nécessaires pour rendre leur vie uniforme.

Il alla à Rome avec sa petite Societé pour faire approuver sa Régle par le Pape, ne comptant que sur la Protection Divine. Il y trouva Gui Evêque d'Assise qui le reçut avec grande joye, & promit de l'aider dans son dessein. Il lui procura la connoissance de Jean de S. Paul Cardinal Evêque de Sabine, qui après avoir entendu François, le pria de le regarder comme un des siens. Le S. homme se présenta peu

de jours après au Pape, qui pour lors agité de grandes affaires, le rebuta. Mais la nuit suivante Innocent III. vit en songe une Palme croître entre ses pieds & devenir un grand arbre. Il crut qu'elle signifioit ce Pauvre qu'il avoit rejetté; il le fit chercher; & après l'avoir oüi parler, il le prit en affection, & fut dès-lors porté à lui accorder sa demande; il ne differa que sur les répresentations de quelques Cardinaux. An. 1209.

ANNE'E 1210. à 1212.

INNOCENT III. approuva enfin en 1210. la Régle de S. François, mais seulement de vive-voix. C'est à peu près le tems auquel Albert Patriarche Latin de Jerusalem donna une Regle aux Carmes, de l'origine desquels voici ce qu'on trouve de plus certain.

JEAN Phocas Moine Grec de l'Isle de Pathmos, qui visita les Saints Lieux en 1185. dit à la fin de sa relation: " Sur le „ Mont Carmel est la Caverne d'Elie, où „ étoit autrefois un grand Monastére, rui„ né par le tems & les incursions des en„ nemis. Il y a quelques années qu'un „ Moine, Prêtre & portant des cheveux „ blancs vint de Calabre, & s'établit en „ ce lieu par revelation du Prophete Elie. „ Il y assembla environ dix Freres, avec „ lesquels il habite maintenant ce S. Lieu. „

An. 1210. à 1212. ALBERT donna une Regle à ces Ermites, dont le Superieur étoit alors un nommé Brochard. Elle consiste en 16. Articles, où l'on voit qu'ils demeuroient chacun dans une Cellule séparée. Albert leur recommanda le travail continuel & le silence. Tel fut le commencement des Carmes, qui se répandirent ensuite dans toute l'Eglise Latine. La Lettre qui contient cette Regle est dattée d'Acre, où le Patriarche de Jerusalem faisoit alors sa demeure.

C'ETOIT aussi là que demeuroit le Roi de Jerusalem, qui étoit alors Jean de Brienne couronné à Tyr en 1209. On le surnommoit le Roi d'Acre, parce qu'en effet son Royaume ne s'étendoit gueres au-delà. Ce petit Etat étoit encore affoibli par la division qu'il y avoit entre Leon Roi d'Armenie & Boëmond Comte de Tripoli, comme il paroit par des Lettres d'Innocent III. par lesquelles il exhortoit le Roi Leon à faire la paix avec Boëmond, & même avec les Templiers, nécessaires à la conservation de la Terre Sainte.

LE Pape recevoit depuis deux ans des plaintes de la part des Evêques Latins de Romanie sur ce qu'Henri Empereur de C. P. avoit défendu à ses Sujets de donner leurs biens à l'Eglise, ni entre vifs, ni par Testament. Il écrivit à ce Prince de ne

pas s'opposer à ces donations, & chargea l'Archevêque de Variſe & l'Evêque de Panide, de fraper des Cenſures Eccléſiaſtiques quiconque voudroit les empêcher. On voit encore par les Lettres d'Innocent III. l'attention qu'il avoit à mettre dans les Métropoles de Romanie des Archevêques Latins. An. 1210. à 1212.

VERS la fin de 1209. Raimond Comte de Toulouſe alla trouver le Roi de France pour faire confirmer les Péages qu'il avoit établis. N'ayant pû l'obtenir, il s'étoit adreſſé au Pape, pour tâcher de ſe faire rendre les Places qu'il avoit remiſes pour ſûreté de ſa parole. Il employa toute ſorte d'artifices; Innocent ne s'y laiſſa pas ſurprendre. Il accabla le Comte de reproches; mais ne voulant pas le pouſſer à bout, il lui ordonna ſimplement la purgation canonique ſur la mort de Pierre de Caſtelnau, & ſur un autre cas dont il étoit chargé. Raimond alla demander du ſecours à l'Empereur Otton. Il revint enſuite auprès de Philippe Auguſte eſſaïant de ſe le rendre favorable; mais il en fut mepriſé comme il le meritoit.

Simon Comte de Montfort aſſiégeoit le Château de Minerbe au Diocèſe de Carcaſſonne vers la fin de Juin 1210. Les Aſſiégez demandérent à capituler. L'Abbé de Ciſteaux & le Légat Théodiſe vinrent

An. 1210. à 1212. dans cette circonstance. Le Comte chargea l'Abbé comme Chef de l'entreprise de reigler la capitulation. L'Abbé qui desiroit la mort des Hérétiques en fut fâché, n'osant les condamner à cause qu'il étoit Prêtre. Il essaya de rompre le Traité; & ne l'ayant pû, il ordonna que le Seigneur du Château & tous ceux qui étoient dedans, même les Hérétiques, sortissent la vie sauve, moyennant qu'ils se reconciliassent à l'Eglise. Robert de Mauvoisin zelé Catholique s'y opposoit, craignant que les Hérétiques ne promissent tout ce qu'on voudroit. L'Abbé de Cisteaux lui dit qu'il s'en convertiroit peu. En effet l'Abbé de Vaux-Sernai, ayant voulu les prêcher, ils lui dirent qu'ils ne vouloient point entendre parler de la créance de l'Eglise Romaine. Les femmes furent même plus obstinées que les hommes; & le Comte de Montfort s'y employa vainement. On prépara donc un grand feu, & les Hérétiques s'y jettérent d'eux-mêmes. Trois femmes seules s'en sauvérent; mais après que ces Parfaits eurent été brûlez, tous les autres abjurérent l'Hérésie.

PENDANT le Siége de Minerbe, le Légat Theodise étoit allé à Toulouse consulter l'Abbé de Cisteaux sur la purgation canonique du Comte Raimond, qu'il vouloit empêcher à quel prix que ce fût.

Il voyoit que Raimond n'agiſſoit que par artifice ; & que ſi par quelque ſurpriſe il pouvoit ſe purger, la Réligion ſeroit détruite dans le Païs. Il s'adreſſa au Pape ; pour que le Comte n'eût aucun ſujet de ſe plaindre, lui & Hugues de Riez aſſemblérent à S. Gilles pluſieurs Prélats, & appellérent Raimond. On connut aiſément ſes intentions ; & l'on jugea qu'il ne devoit point être admis pour lors à la purgation. Raimond verſa des larmes, mais plûtôt de dépit que de penitence ; il fut excommunié de nouveau avec tous ſes Fauteurs ; & s'étant retiré, il fit encore pis que devant. An. 1210. à 1212.

Il y eut quelque tems après une Conference à Narbonne, où ſe trouvérent le Roi d'Arragon, le Comte de Montfort, le Comte de Toulouſe, Raimond Evêque d'Uzez, & l'Abbé de Ciſteaux tous deux Legats du Pape, avec Theodiſe On y propoſa des conditions que le Comte de Toulouſe refuſa ; & il fut encore excommunié par les Legats.

Tandis-que l'on pourſuivoit ainſi les Manichéens en Languedoc, on trouva la même année 1210. d'autres Hérétiques à Paris, dont Amauri Clerc natif de Bène au Païs Chartrain étoit le Chef. Il ſoutenoit que chaque Chrétien eſt obligé de croire qu'il eſt membre de J. C. & que

An. 1210. à 1212. perſonne ne peut être ſauvé ſans cette créance. Il fut condamné par le Pape, & mourut de chagrin d'avoir été obligé de ſe retracter.

APRE'S ſa mort, quelques-uns de ſes Diſciples ſoutinrent des erreurs encore plus dangereuſes; ils attaquérent la préſence de J. C. dans l'Euchariſtie, la Reſurrection des Morts, le culte des Images & la pénitence. David de Dinant un des Sectateurs, avança même que Dieu étoit la matiere de tous les Etres. Ces erreurs vinrent ſecretement à la connoiſſance de Pierre Evêque de Paris, & de Frere Guerin Profez de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, le principal Confident du Roi, & depuis Evêque de Senlis. Ils chargérent le Docteur Raoül de Nemours de découvrir exactement les Gens de cette Secte. On amena les Hérétiques à Paris. On les mit en priſon. Les Evêques voiſins & les Docteurs en Theologie s'aſſemblérent; on les examina, & ils furent condamnez & livrez au Roi, qui les fit brûler le 20. Decembre 1210. Quant à Amauri reconnu pour auteur de la Secte, on l'excommunia, on deterra ſes os, & on les jetta ſur le fumier. On peut attribuer aux maximes de ces Hérétiques les mœurs perverſes des Ecoliers de Paris.

LE Roi Philippe Auguſte avoit alors un

differend avec Guillaume de Seignelai Evêque d'Auxerre & avec Manaſſés ſon frere Evêque d'Orleans, qui duroit depuis pluſieurs années. Guillaume quoique le Cadet avoit été préferé à Manaſſés pour remplir le Siége d'Auxerre après la mort d'Hugues de Noïers. Il avoit été élu le 9. Fevrier 1207. confirmé & ſacré par l'Archevêque de Sens. Les Officiers du Roi avoient ſaiſi, quatre mois auparavant, les Fiefs mouvans de la Couronne; & ſous ce pretexte, ils avoient fait des exactions violentes ſur les Sujets de l'Evêque. Guillaume après ſon élection demanda au Roi la main-levée des Regales, & ne l'ayant pas obtenuë, il alla trouver ce Prince incontinent après ſon Sacre; & moïennant une ſomme d'argent, il obtint enfin non-ſeulement la reſtitution de ce qui avoit été donné aux Egliſes par ſon Prédeceſſeur, ce qu'on avoit également confiſqué; mais encore la remiſe de la Regale. Manaſſés ſon frere ainé, après avoir refuſé l'Archevêché de Sens, avoit été élu & ſacré Evêque d'Orleans. An. 1210. à 1212.

DEUX ans après, le Roi ayant appellé tous les Barons & les Evêques à ſon armée, les deux Evêques d'Auxerre & d'Orleans y vinrent avec leurs Vaſſaux. N'y trouvant pas le Roy, ils les ramenérent, diſant qu'ils ne devoient marcher qu'avec

An 1210. à 1212. lui. Ils n'avoient aucun privilege particulier pour soutenir cette prétention ; le Roi les somma de reparer leur faute. Ils refusérent, & Philippe-Auguste confisqua les Regales. Les deux Prélats jettérent l'Interdit sur les Terres du Roi, qui étoient dans leurs Diocèses, & portérent leurs plaintes au Pape, exposant le fait un peu differemment. Innocent III. écrivit plusieurs Lettres ; & cette affaire duroit encore en 1212. Les deux Evêques ayant enfin été condamnez à l'amende, & l'ayant payée, le Roy leur rendit tout ce qu'il leur avoit saisi.

ON avoit fait en 1211. le siége de Lavaur, Ville qui fut prise d'assaut le 3. Mai ; on en tira Aimeri de Montreal & environ 80. Chevaliers. Le Comte de Monfort vouloit les faire tous pendre ; mais comme on commença par Aimeri, les fourches tombérent, & le Comte ordonna de tuer les autres : ce que les Croisez exécutérent. La Dame de Lavaur sœur d'Aimeri, Hérétique très-opiniatre, fut jettée dans un puits, & on l'accabla de pierres. Les Croisez prirent ensuite le Château de Casser ; les Evêques y prêchérent aux Hérétiques ; & comme on ne put en convertir un seul, on les brûla au nombre d'environ 60.

PENDANT le Siége de Lavaur, Foulques

Evêque de Toulouse vint trouver le Comte de Montfort. Il lui dit que ne pouvant faire l'Ordination le Samedi avant la Passion, selon la coûtume des Eglises Cathedrales, à cause que le Comte Raimond étoit excommunié nommément, il l'avoit fait prier de se retirer pour peu de tems de la Ville; mais que Raimond bien loin d'avoir cette complaisance, lui avoit fait commander sous peine de la vie de sortir de toutes ses Terres. Après la prise de Lavaur Foulques manda au Prévôt de sa Cathedrale & au reste de son Clergé de quitter Toulouse. Ils obéirent, & sortirent nuds pieds portant le Corps de Notre-Seigneur. An. 1210. à 1212.

Ce Prélat désirant que les Toulousains pussent joüir de l'indulgence de la Croisade, avoit établi, avec le secours du Legat, une Confrairie dans laquelle entrérent presque tous les Habitans de la Cité, & quelques uns du Bourg: c'étoit comme deux Villes séparées. L'Eglise Cathedrale dediée à S. Etienne étoit dans la Cité, & l'Abbaïe de S. Sernin dans le Bourg, où habitoient la plûpart des Nobles. Foulques avoit donné la Croix à tous les Confreres; & les avoit engagés par serment à poursuivre les Hérétiques & les Usuriers. Cette Confrairie causa de la division entre les Citoyens & les Bourgeois. Ceux ci

An. 1210. à 1212. en établirent une autre, où l'on s'engageoit auſſi par ſerment. Celle de la Cité fut nommée la Blanche, celle du Bourg la Noire. La Blanche fut appellée par le Légat au Siége de Lavaur, & y vint malgré l'oppoſition du Comte Raimond. Après le Siége, il trouva cependant le moyen de réunir les deux Confrairies, de les attirer à ſon parti, & de les engager à fortifier la Ville, & à la défendre contre l'Armée de Simon de Montfort; mais le Legat les excommunia tous.

LE Comte de Montfort ayant pris pluſieurs Châteaux reſolut enfin d'aſſiéger Toulouſe. Ayant reçu du ſecours par l'arrivée du Comte de Bar en Lorraine, qui amena un grand nombre de Croiſés Allemans, il commença ce Siége en Juillet 1211. mais faute de vivres il fut obligé de le lever. Peu de tems après il prit poſſeſſion de la Ville de Cahors à la priere de la Nobleſſe du Païs qui avoit abandonné Raimond; pluſieurs Places qu'ils avoient conquiſes ſe revoltérent depuis; & les Croiſés dont le vœu n'étoit que pour 6. ſemaines ſe retirérent pour la plûpart. Durant cette guerre, & pendant tout l'Hyver ſuivant, Guillaume Archidiacre de Paris & Jacques de Vitri Curé d'Argenteüil, prechérent la Croiſade contre les Hérétiques; & parcourant la France & l'Allemagne

l'Allemagne ils donnérent la Croix à une multitude incroyable de personnes. An. 1210. à 1212.

L'EVE'QUE d'Uzez reçut diverses commissions du Pape pendant l'année 1211. dont le sujet se trouve raporté dans plusieurs Lettres d'Innocent III.

FOULQUES Evêque de Toulouse chassé de sa Ville par les Hérétiques se retira en France. Il passa jusqu'à Liege, & y joignit Jacques de Vitri pour prêcher la Croisade contre les Albigeois. Jacques natif d'Argenteüil au Diocèse de Paris avoit quitté ses études & sa Patrie pour se rendre auprès de Marie d'Oignies dont la vertu étoit dans une réputation singuliere. Elle étoit née à Nivelle, alors au Diocèse de Liege, & maintenant dans celui de Namur. Elle fut mariée à l'âge de 14. ans en 1191.; & elle étoit déja pour lors fort adonnée à la priere & pratiquoit des austerités plus admirables qu'imitables. Elle persuada à son Mari de vivre dans une continence parfaite; ils s'appliquérent même ensemble quelque tems au service des Lepreux à Villembroc près de Nivelle; mais rebutée du concours de ceux qui venoient la visiter, elle passa à Oignies sur la Sambre, où il y avoit un Monastére de Chanoines Reguliers fondé vers l'an 1192. mais encore peu connu. C'est-là que Jacques de Vitri fut la trouver, & elle l'en-

An. 1210. à 1212. gagea par ſes prieres à demeurer avec les Chanoines, & à s'appliquer à la prédication, en quoi il excella bientôt. Elle lui prédit enſuite qu'il ſeroit Evêque dans la Terre-Sainte, ce qui ſe vérifia. Foulques admira dans le Diocèſe de Liege les ſaintes Femmes qui portoient un extrême reſpect à l'Egliſe & aux Sacremens, au lieu qu'ils étoient mépriſés en ſon Païs. Il voyoit en divers lieux des Troupes de Vierges qui vivoient dans la pureté & l'humilité ſubſiſtant du travail de leurs mains, quoique leurs Parens euſſent de grandes richeſſes. Il voyoit des Femmes conſacrées à Dieu s'appliquer à inſtruire ces Filles & à les maintenir dans leur ſainte reſolution: des Veuves plus occupées de plaire à Dieu qu'elles ne l'avoient été de plaire à leur Mari, vivant dans les jeûnes, les veilles, les prieres, le travail, les œuvres de charité: enfin des Femmes mariées, qui élevoient leurs enfans dans la crainte de Dieu, & qui de tems en tems gardoient la continence pour mieux vaquer à la priere; & pluſieurs même qui la gardoient toujours du conſentement de leurs Maris.

CES ſaintes femmes ſouffroient patiemment les railleries les plus piquantes & les calomnies les plus atroces. Elles donnérent une preuve illuſtre de leur vertu au pillage de Liege en 1212. fait par ordre du Duc

de Brabant ; celles qui ne purent se retirer dans les Eglises se jettérent dans la Riviere, ou dans des Cloaques pour sauver leur honneur ; & Dieu permit qu'il n'en périt aucune. Jacques de Vitri qui raporte diverses merveilles de ces saintes Femmes, en prend à témoin l'Evêque de Tournai. Ce fut à la priere de ce Prélat qu'il écrivit la vie de la Bienheureuse Marie d'Oignies la plus illustre de toutes, & les circonstances de sa mort qui arriva le 23. Juin 1213. AN. 1210. à 1212.

LE Pape avoit déja excommunié l'Empereur Otton, comme ayant violé le serment de son Sacre & envahi les Terres de l'Eglise & celles du Roi de Sicile ; il manda en consequence aux Patriarches d'Aquilée & de Grade, aux Archevêques de Ravenne & de Genes & à leurs sufragans, de même qu'à ceux de Milan dont le Siége étoit vacant, de renouveller les censures contre ce Prince, & chargea l'Evêque d'Albano son Legat de punir canoniquement les Prélats qui auroient negligé d'executer ses ordres.

CEPENDANT l'Empereur fit plusieurs conquêtes dans la Poüille & dans la Calabre, & passa l'Hyver à Capouë ; le Pape lui envoya jusqu'à cinq fois l'Abbé de Morimond, pour traiter de la paix ; mais il ne put jamais flechir Otton, qui

An. 1210. à 1212. vouloit chaſſer du Païs le Roi Frederic, eſperant même de lui enlever la Sicile. Le Pape voyant ſon obſtination reſolut de le dépoſer. Il forma en même tems le projet d'envoyer du ſecours à la Terre-Sainte & d'aſſembler un Concile Général.

EN Allemagne Sigefroy Archevêque de Mayence & Legat du Pape eut une conférence à Bamberg avec le Landgrave Herman, le Roi de Boheme & quelques Seigneurs du Païs. Ils retablirent l'Evêque de Bamberg; mais lorſque Sigefroy voulut propoſer d'élire Empereur Frederic Roi de Sicile, pluſieurs s'y oppoſérent. Le Legat excommunia toutefois Otton, & ordonna à tous les Evêques d'en faire de même, ce qui fut cauſe qu'Henri Comte Palatin Frere d'Otton & quelques autres brulérent & pillérent tout le plat Païs du Diocèſe de Mayence.

LE Duc de Brabant prit le même prétexte pour piller Liege, où il ſe commit des prophanations inoüies; l'Evêque Hugues de Pierre-Pont, qui ne put s'y oppoſer, tint un Concile à Huy, dans lequel il excommunia le Duc. Il aſſembla enſuite des Troupes, & battit ce Prince, qui fut obligé de venir ſe jetter à ſes pieds pour obtenir l'abſolution.

EN Angleterre le Roi Jean accordoit aux Legats, venus pour retablir la paix

entre lui & l'Eglise, le retour de l'Archevêque de Cantorbery & des Moines ; mais il ne vouloit pas promettre satisfaction pour leurs Biens confisqués ; & la négociation fut sans succès. Le Pape irrité de son opiniâtreté déclara tous ses Vassaux absous du serment de fidélité, & défendit sous peine d'excommunication de communiquer avec lui. An. 1210. à 1212.

IL ne s'en tint pas là ; quelques-uns des Evêques exilés étant allés à Rome en 1212. le prier d'avoir pitié de l'Eglise Anglicane : de l'avis des Cardinaux & d'autres personnes, il donna sa Sentence portant que le Roi Jean seroit dépose, & qu'à la poursuite du Pape on lui donneroit un Successeur plus digne. Il écrivit au Roi de France de se charger de cette entreprise ; & à tous les Seigneurs, les Chevaliers & les autres Gens de guerre de diverses Nations de se croiser pour deposseder le Roi d'Angleterre. Jean devenu odieux à tous ses Sujets par ses cruautés, ses actions & ses débauches fut bientôt abandonné d'une grande partie.

POUR executer le projet de la Croisade contre les Infidéles, le Pape envoya des Lettres par toute l'Europe, & en particulier en France, où le Cardinal Robert Corçon Anglois de naissance, Docteur de Paris, vint à cette occasion en

An. 1210 à 1212. qualité de Legat. Il tint un Concile à Paris ; & du consentement des Prélats, il publia plusieurs Constitutions pour la réformation de la Discipline dans les differens Ordres du Clergé.

L'EMPEREUR Otton ayant appris que les Allemans revoltés contre lui, avoient élu Frederic Roi de Sicile, quitta l'Italie, pendant que Frederic se disposoit d'aller en Allemagne ; celui-ci passa par Rome, & le Pape le reçut avec joye. Il arriva jusqu'à Constance, où Otton vint s'opposer à ses progrez ; mais se voyant le plus foible, il retourna en Saxe. Frederic se rendit alors à Maïence ; & là dans une Cour solemnelle tenuë à la S. André 1212. plusieurs Seigneurs lui prêterent serment ; le Pape, pour encourager ceux qui abandonnoient Otton, écrivit à ses Legats en Allemagne de défendre par tout que personne ne reçut de la main de ce Prince ni office ni Bénefice, pour n'être pas enveloppé dans son excommunication.

S. FRANÇOIS ayant enfin obtenu l'approbation de son Institut, conçut une grande esperance de ses progrès. Il s'entretenoit pendant le chemin avec ses Compagnons, comment ils garderoient fidelement leur Régle. La conférence fut longue ; l'heure du diner étoit passée ; fatigués ils s'arrêterent dans un lieu solitaire, sans savoir

où ils pourroient trouver quelque nourriture. Il parut alors un homme avec un pain à la main ; il le leur donna & disparut. C'en fut assez pour les affermir dans la resolution de ne jamais renoncer à la pauvreté dont ils avoient fait vœu. An. 1210. à 1212.

LE S. Fondateur se retira avec ses Compagnons près d'Assise dans une Cabane abandonnée, où ils s'appliquérent à la priere. Ils étoient si pauvres qu'ils n'avoient pas encore des Livres pour dire l'Office canonial. François avoit alors 12. Disciples ; plusieurs autres voulant se joindre à lui, il demanda aux Benedictins l'Eglise de la Portioncule, & l'ayant obtenuë, il s'y établit : ce fut la premiere Maison & la source des Freres Mineurs.

DE-LA François alla par les Villes & les Villages, préchant avec l'Onction du S. Esprit. Il assembla bientôt douze nouveaux Disciples, qui furent suivis de divers autres ; & pendant l'année 1211. il fonda les Couvens de Tortone, Pise, Boulogne, &c. Il revint à Assise au commencement du Carême de 1212. ; on l'avoit tellement en vénération, que quand il entroit dans une Ville, on sonnoit les cloches ; le Clergé & le Peuple venoit le recevoir avec des Rameaux & chantoit des Cantiques de joye. Il prêcha à Assise dans ce tems de pénitence, & fit plu-

An. 1210. à 1212. sieurs converſions : la plus remarquable eſt celle de Ste. Claire.

ELLE étoit de la même Ville, & d'une Famille noble. Sa Mere étant prête d'accoucher d'elle, prioit Dieu de la délivrer heureuſement. Une voix ſe fit entendre par ces paroles : " Ne crains point, tu mettras au Monde une Lumiere qui l'éclairera ; " Cette raiſon la fit nommer Claire. Dès ſon enfance elle fut charitable envers les Pauvres, & appliquée à la priére. Elle portoit un cilice ſous ſes habits précieux, & reſoluë de conſacrer à Dieu ſa virginité, elle refuſa un Mariage avantageux.

CE fut par le conſeil de S. François ſous la conduite de qui elle ſe mit, que le 18. Mars 1212. Dimanche des Rameaux, elle reçut l'habit de pénitence dans l'Egliſe de la Portioncule, & qu'elle ſe retira chez les Benedictines de S. Paul. Elle ſouffrit patiemment la perſécution que cette retraite lui attira de la part de ſes Parens ; & les vainquit par ſa fermeté. Sa Sœur Agnès la ſuivit 15. jours après : nouvelle perſécution de ſes Parens, qui voulurent l'enlever de force, & qui en furent empêchés inviſiblement. Agnès ſe conſacra à Dieu comme ſa Sœur, & reçut l'habit des mains de S. François. Elles paſſérent

ensuite à S. Damien, où Ste. Claire demeura enfermée 42. ans, & elle y assembla plusieurs Compagnes de sa penitence. Ainsi commença l'Ordre des Pauvres Femmes, nommé en Italie *D'elle Povere Donne*, que nous appellons l'Ordre de Ste. Claire. An. 1210. à 1212.

Les autres Religieuses n'étoient pas encore alors cloitrées, comme il paroit par l'ordre d'une procession solemnelle que le Pape ordonna à Rome le Mercredi de la Pentecôte 17. Mai 1212. C'étoit pour implorer le secours du Ciel contre les Maures d'Espagne, qui avoient fait de grands progrès. Le Pape non content d'avoir accordé l'indulgence de la Croisade à ceux qui iroient combattre les infidéles, ce qui attira de grands secours à Alfonse IX. Roi de Castille, ordonna encore des prieres publiques & des Processions. Il reçut quelque tems après la relation de la Victoire qu'Alfonse remporta sur les Sarrasins dans la plaine de Las-Navas de Tolosa, près de la Sierra-Morena, le 16. Juillet 1212.

La guerre continuoit toûjours en Languedoc contre les Albigeois. On assiégea plusieurs Villes l'une après l'autre. Gui Evêque de Carcassonne, auparavant Abbé de Vaux-Sernai, y tenoit la place de l'Archevêque de Narbonne, qui étoit Le-

An. 1210 à 1212. gat ; & preſſoit la guerre avec un travail infatigable. Simon de Montfort aſſembla au mois de Novembre 1212. tous les Evêques à Pamiers, afin de retablir la Réligion, la paix & les bonnes mœurs. On choiſit douze Commiſſaires qui redigérent les Réglemens par Ecrit ; tous les Evêques préſens les ſellérent de leurs ſeaux ; & le Comte & tous ſes Vaſſaux en jurérent l'obſervation.

THOMAS Moroſini Patriarche Latin de C. P. étoit mort au mois de Juin 1211. à Theſſalonique. Quand on voulut proceder à l'élection de ſon Succeſſeur, les Venitiens vinrent armés dans l'Egliſe ; & menaçant de mort ceux qui s'oppoſeroient à celle d'un Venitien, le Chapitre compoſé de cette nation élut le Doyen ; les Superieurs des autres Communautez nommérent trois ſujets, & demandérent au Pape qu'il en choiſît un pour Patriarche : le Pape rejetta l'élection & les poſtulations, & ordonna d'élire canoniquement une perſonne capable, autrement qu'il y pourvoiroit lui-même.

ON s'aſſembla en conſéquence ; mais les ſuffrages furent partagés entre l'Archevêque d'Heraclée & le Curé de S. Paul de Veniſe, tous deux Venitiens. Il y eut de grandes diſputes ; on revint à Rome ; le Pape commit la déciſion de l'affaire à

Maxime son Notaire qu'il envoya à C. P.; mais elle dura trois ans. An. 1210. à 1212.

VERS le même tems plusieurs Enfans de toute la France & de l'Allemagne se croisérent & s'assemblérent, marquant un grand empressement d'aller à la Terre Sainte; mais ils étoient sans Chefs & sans conduite. Ils disoient aller à Jerusalem par ordre de Dieu. Plusieurs qui furent enfermés par leurs Parens, s'évadérent, & continuérent leur chemin. A leur exemple quantité de Jeunes Gens & de Femmes se croisérent pour aller avec eux. Mais il y eut des hommes méchans, qui s'étant mêlés dans la troupe, leur emportérent ce qu'ils avoient. Plusieurs de ces pauvres enfans s'égarérent dans les Forêts & dans les Déserts, & y périrent: d'autres étant arrivés en Italie y furent dépoüillés par les Lombards. Le Pape ayant appris ces nouvelles dit en soupirant: " Ces enfans „ nous font un réproche de nous endor„ mir, tandis qu'ils courent au secours de „ la Terre-Sainte. „

ANNE'E 1213.

POUR travailler à ce secours Innocent III. publia une Bulle le 19. Avril 1213, par laquelle il indiquoit un Concile universel. Il sortit de Rome au mois de Juin suivant; & étant arrivé à Viterbe, il publia une autre Bulle générale touchant la

An. 1213. Croisade, & écrivit en particulier à Albert Patriarche Latin de Jerusalem.

LA Réligion continuoit de s'étendre en Livonie & dans les Païs voisins. Dès l'année précedente 1213. le Pape avoit établi l'Archevêque de Lunden son Legat dans le Païs, & ordonné aux Prélats de Dannemarck & de Suede de le reconnoître en cette qualité & de seconder ses travaux.

DANS le même tems Chrétien & Philippe Moines de Cisteaux prêchoient la Foi en Prusse avec la permission du Pape ; & étoient assistés par quelques-uns de leurs Confreres ; ils avoient baptisé quelques Grands Seigneurs du Païs ; le Pape les recommanda à l'Archevêque de Gnesne, lui ordonnant d'en prendre soin, jusqu'à ce que le nombre des Fidéles fût assez grand pour y établir un Evêque. Il en refusa un dans les Terres nouvellement conquises par les Chevaliers de Christ ; mais il laissa la liberté à l'Archevêque de Lunden d'agir selon les circonstances.

RAIMOND Comte de Toulouse s'étant plaint à son Beaufrere Pierre Roi d'Arragon, que l'Eglise ne vouloit pas recevoir sa satisfaction, il lui déclara qu'il lui abandonnoit ses Terres, son Fils Raimond & sa Femme Eleonor, Sœur de Pierre, pour les défendre, ou les laisser

dépoüiller. Sur ces plaintes le Roi d'Arragon fit des remontrances au Pape qui ordonna d'assembler un Concile pour examiner ce que le Roi proposoit, & écrivit plusieurs Lettres à ce sujet. Le Concile se tint à Lavaur; on convint d'une suspension d'armes pour huit jours; & on proceda à l'examen en question. Le Roi ne trouvant pas la réponse des Prélats conforme à ses desseins; demanda que la Treve avec le Comte de Toulouse fût prolongée. Les Prélats jugeant que Pierre ne cherchoit qu'à les tromper, rejettérent cette demande. Ce Prince prit de nouveau les Excommuniez sous sa protection; & pour colorer sa conduite, il appella au Pape. On n'y eut point d'égard; l'Archevêque de Narbonne lui défendit par son autorité de Legat de proteger les places interdites, & ménaça de le dénoncer excommunié comme défenseur des Hérétiques; mais le Roi n'en tint pas compte. Les Prélats en se séparant instruisirent le Pape de toutes les circonstances; & Innocent III., quoique prévenu d'abord en faveur du Roi d'Arragon, reconnut que ce Prince l'avoit trompé. Il lui écrivit, mais Pierre fit si peu de cas de la Lettre du Pape, qu'il envoya défier le Comte de Montfort, qui le défia à son tour; & la guerre continua tout l'Eté. An. 1213.

An. 1213. Dès le mois de Février 1213. Loüis Fils du Roi Philippe-Auguſte s'étoit croiſé contre les Albigeois ; & à ſon exemple un grand nombre de Chevaliers. La guerre qui ſurvint avec l'Angleterre empêcha le depart des Croiſés. La Flotte qui devoit tranſporter en Angleterre le Prince Loüis avec ſes Troupes étoit prête de mettre à la voile, quand le Roi ſon Pere rapella près de lui la Reine Ingeburge, dont il étoit ſeparé depuis 16. ans. Cette reconciliation cauſa une joye univerſelle parmi le Peuple.

GEOFFROI Evêque de Senlis renonça la même année à ſon Siége, à cauſe de ſon grand âge ; il ſe retira dans l'Abbaïe de Chailli ſituée dans ſon Diocèſe ; & Frere Guerin Chevalier profés de S. Jean de Jeruſalem fut ſon Succeſſeur. Geoffroi Evêque de Meaux renonça auſſi à l'Epiſcopat la même année, & Guillaume Chantre de l'Egliſe de Paris, Frere de Pierre de Paris & d'Etienne de Noïon, lui ſucceda.

LE Roi Jean averti de l'Armement de Philippe-Auguſte, fit de ſon côté de grands préparatifs par mer & par terre. Pendant qu'il ſe préparoit ainſi à bien recevoir le Roi de France, deux Chevaliers du Temple vinrent le trouver à Douvres, & lui répreſentant ce qu'il avoit à

craindre, ils lui conseillérent d'appaiser Dieu irrité, de se soumettre à l'Eglise, lui faisant esperer que le Pape le retabliroit. A ce discours, Jean pénetré de douleur se trouva dans un embarras terrible. Ce qui le toucha le plus fut la prédiction de l'Ermite Pierre, qui disoit publiquement que Jean ne seroit plus Roi à l'Ascension de l'année 1213., & la Fête approchoit. Cet Ermite le dit même en sa présence, & fut mis en prison; mais sa prédiction s'étant répanduë dans les Provinces, fut regardée comme venuë du Ciel. An. 1213.

LE Roi reduit au desespoir acquiesça enfin aux Propositions de Pandolfe Soûdiacre & Domestique du Pape, qui étoit venu à Douvres pour lui proposer de se reconcilier à l'Eglise. Il confera avec lui & convint d'un Traité de paix dont Innocent III. avoit envoyé le modéle. Deux jours après il déclara par une Chartre autentique du 15. Mai 1213. que pour l'expiation de ses pechés, il se reconnoissoit Vassal du Pape; & qu'en cette qualité, outre le denier de S. Pierre, il lui payeroit tous les ans 700. Marcs Sterlings pour l'Angleterre & 300. pour l'Irlande: obligeant tous ses Successeurs à maintenir la Donation sous peine d'être déchus de la Couronne. Le jour de l'As-

An. 1213. cenſion étant paſſé, Jean fit tirer l'Ermite de priſon, on le traina à la queuë d'un Cheval, & il fut enſuite pendu avec ſon Fils.

APRE'S le Traité Pandolfe paſſa en France pour empêcher Philippe-Auguſte d'attaquer le Roi. Philippe répondit que les fraix en étoient faits; & ſans l'infidélité de Feraud Comte de Flandre ſon Vaſſal, l'entrepriſe auroit été executée. Il tourna ſes Armes contre ce dernier; mais avec peu de ſuccez dans le cours de cette année.

JEAN avoit repris courage; il reſolut de faire la guerre au Roi de France & de ſoutenir le Comte de Flandre; mais les Seigneurs d'Angleterre refuſérent de le ſuivre juſqu'à ce qu'il fût abſous de l'excommunication. Il ſe fit donc abſoudre, & voulut enſuite partir pour faire une deſcente en Poitou; & les Seigneurs s'excuſérent encore de le ſuivre.

PENDANT que le Roi Jean traitoit avec le Pape, il avoit envoyé ſecretement & en diligence au Miramolin ou Roi de Maroc, Aboualdalla-Mahomet IV. pour lui offrir de tenir ſon Royaume de lui, moyennant un certain tribut, & ſous promeſſe de renoncer même à la Réligion chrêtienne qu'il croyoit fauſſe, pourveu qu'il le ſecourût. Le Roi de Maroc renvoya

avec indignation les Députez de Jean ; il dit même que s'il étoit sans Réligion, il choisiroit celle des Chrêtiens préferablement à toute autre. An. 1213.

LE Comte de Montfort & les Evêques de Languedoc, se voyant privés du secours des Croisez de France, priérent le Roi d'Arragon de ne plus proteger les Hérétiques. Il le promit, & fit tout le contraire. Le 10. Septembre il vint avec les Comtes de Toulouse, de Cominges & de Foix, & une grande Armée assieger le Château de Muret.

LE lendemain Simon de Montfort se confessa, & fit son testament comme s'il eût été sur le point de mourir. Les Evêques s'étant ensuite assemblés à l'Eglise, l'un d'eux célébra la Messe, pendant laquelle on excommunia les trois Comtes & leurs Fils avec tous leurs Fauteurs ; le 12. les Croisez se préparant à livrer bataille, l'Evêque de Toulouse parut la Mître en tête & la vraye Croix entre ses mains. Ils descendirent tous de cheval, & chacun venoit pour l'adorer. L'Evêque de Cominges voyant que cette adoration emporteroit trop de tems, prit la Croix ; & montant sur un lieu élevé, leur en donna la bénédiction, promettant au nom de J. C. le salut éternel à ceux qui seroient tués, moyennant une vraïe contrition.

An. 1213. LA Bataille se donna, les Croisez remportérent une Victoire entiere, & le Roi d'Arragon fut tué. Le lendemain les Evêques qui étoient présens en envoyérent une relation à tous les Fidéles.

LE Pape ayant reçu la nouvelle du Traité fait avec le Roi Jean, lui manda qu'il envoyoit l'Evêque de Tusculum en qualité de Legat *A latere*; & le recommanda en même tems aux Prélats & aux Seigneurs d'Angleterre. Il exhorta ensuite Philippe-Auguste à la paix. Quoique l'interdit ne fût pas encore levé quand le Legat arriva en Angleterre, on le reçut toutefois par tout en Procession avec le chant & les ornemens. Les Prélats ne furent pas dans la suite contens du Legat, par raport à la provision des Evêchés; il y eut appel au Pape, & l'Archevêque de Cantorbery tint un Concile à Dunestaple où l'on appella de tout ce que l'Evêque de Tusculum avoit fait en qualité de Legat.

DEPUIS la mort du Cardinal de Ste. Sabine, il n'y avoit point eu de Legat en Romanie. Le Pape y envoya en 1213. Pelage Cardinal Evêque d'Albano. Ce Prélat exerça sa Legation avec beaucoup de hauteur. Il voulut soumettre tous les Grecs aux ordres de Rome, & n'avança rien.

ANNE'E 1214.

INNOCENT III. envoya au commencement de 1214. Pierre de Benevent Cardinal Diacre de Ste. Marie en Aquine, pour ſon Legat en France, & le chargea d'une Lettre adreſſée aux Prélats des Provinces d'Embrun, d'Arles, d'Aix & de Narbonne, aux Abbés & aux autres ſuperieurs Eccléſiaſtiques; il leur étoit ordonné de recevoir humblement, & d'obſerver inviolablement tout ce que le Legat jugeroit à propos de ſtatuer. Par une autre Lettre, il ordonnoit au Comte de Montfort de remettre au Legat le Fils du Roi d'Arragon qu'il tenoit priſonnier depuis la Bataille de Muret. Enfin ce Legat avoit les pouvoirs néceſſaires pour abſoudre le Comte de Cominges, le Vicomte de Bearn & les Toulouſains, en prenant avec eux les ſuretez néceſſaires. Pierre arriva en Albigeois vers la mi-Avril; les Croiſez reçurent en même tems du Renfort. Baudoüin Frere du Comte de Toulouſe périt pendant le Carême de cette année par ordre de ſon Frere; & le Legat donna l'abſolution aux Comtes de Cominges & de Foix & à pluſieurs autres; dans le reſte de l'Eté Simon de Montfort ſe rendit maître de divers Châteaux appartenant aux Hérétiques & à de petits Tyrans, & retablit la paix dans le Perigord, le Limouſin & le Roüergue.

An. 1214. PHILIPPE-AUGUSTE attaqua le Comte de Flandres, l'Empereur Otton & le Comte de Salisbery Frere naturel de Jean Roi d'Angleterre, près de Bovines, le 27. Juillet 1214. & remporta sur eux une Victoire complette; en mémoire de cette journée il fonda l'Abbaïe de la Victoire près de Senlis, où il mit des Chanoines Reguliers de la Congrégation de S. Victor de Paris.

LE Roi d'Angleterre avoit envoyé, dès la Chandeleur, demander au Pape la levée de l'Interdit jetté sur son Royaume. Ses Députés revinrent pendant que ce Prince étoit en de-ça la Mer avec des ordres en conséquence; il étoit dit que Jean donneroit des suretés pour la réparation des dommages causés aux Prélats: tout fut executé; & la joye fut universelle dans tout le Païs. D'autres qui avoient souffert à l'occasion de l'Interdit, demandérent ensuite des reparations; mais le Legat leur dit de s'adresser au Pape.

ANNE'E 1215.

PIERRE de Benevent tint au commencement de cette année un Concile à Montpellier où se trouvérent les Archevêques de Narbonne, d'Auch, d'Embrun, d'Arles & d'Aix, vingt-huit Evêques & plusieurs Barons. Ce Concile adjugea au Comte de Montfort la Ville de Toulouse

& les autres Places conquiſes par les Croiſés ; & l'on envoya ſuplier le Pape d'y acquieſcer. On fit enſuite 46. Canons ſur la Diſcipline. An. 1215.

PHILIPPE-AUGUSTE ayant ſigné une Treve avec le Roi d'Angleterre, le Prince Loüis ſon Fils vint accomplir le vœu de la Croiſade contre les Albigeois, qu'il avoit fait trois ans auparavant ; mais il ne ſe paſſa rien de conſiderable. Les Députez que le Concile de Montpellier avoit envoyés à Rome, revinrent dans l'intervalle. En conformité des ordres du Pape, Simon de Montfort eut la garde des Païs conquis juſqu'au Concile Général ; & on fit abbâtre les murailles de Toulouſe. Le Prince Loüis ayant paſſé en Albigeois les 40. jours de ſon vœu, retourna en France ; & le Legat ayant rempli ſa commiſſion prit le chemin de Rome.

EN Angleterre, incontinent après la Noël en 1214. les Seigneurs aſſemblés à Londres avoient demandé au Roi la confirmation de leurs libertés, accordées par Edoüard & Henri I. Jean prit terme juſques à Pâques cloſe de l'an 1215., & on y acquieſça. Ce Prince, croyant enſuite ſe mettre en ſureté par le privilége de la Croiſade, prit la Croix le jour de la Chandeleur comme pour aller à la Terre Sainte; & Pâques venuës, il demanda qu'elles

An. 1215. étoient les libertés que les Seigneurs vouloient. On lui en montra le contenu ; mais bien loin de les accorder il jura le contraire. Sur ce refus, les Seigneurs prirent pour Chef Robert Fils de Gautier, & le nommant Maréchal de l'Armée de Dieu & de l'Eglise, ils commencérent de faire la guerre au Roi qui se vit bientôt abandonné de tout le monde, & forcé de satisfaire les Seigneurs. Le Pape en ayant été informé s'opposa à ces libertés, & défendit sous peine d'excommunication d'en observer la concession. Sans égard aux Lettres du Pape les Barons continuérent la guerre, & furent excommuniés ; mais ils n'observérent point cette excommunication, dans laquelle aucun d'eux n'étoit nommé.

LE Legat Robert de Courçon étoit toujours à Paris. Par ordre du Pape, il fit un Réglement pour reformer les Ecoles, & renouvella la défense de lire les Livres d'Aristote : permettant seulement d'enseigner la Dialectique de ce Philosophe.

QUANTITE' de Prélats arrivoient alors de toutes parts à Rome pour le Concile Général ; mais plusieurs s'en excusérent, entr'autres ceux de Hongrie. On en compte néanmoins jusqu'à 1283. parmi lesquels six cens soixante & treize Evêques, y compris deux Patriarches, soixante & on-

ze Primats ou Métropolitains ; & dans le nombre général, les Députez des abſens. An. 1215. Il y vint des Ambaſſadeurs de l'Empereur Frederic II. d'Henri Empereur de C. P. des Rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jeruſalem, de Chipre & d'Aragon, d'autres Princes & des Deputez de pluſieurs Villes. Les deux Patriarches étoient Latins : ſavoir, Gervais de C. P. que le Pape avoit lui-même placé dans ce Siége après deux ans de vacance ; & Raoül de Jeruſalem, qui avoit ſuccedé à Albert, tué le 14. Septembre 1214. par un homme qu'il reprenoit de ſes deſordres. Les Carmes à qui il a donné leur regle honorent Albert comme Saint le 8. Avril. Raoül ne porta le titre de Patriarche qu'un an, & eut pour Succeſſeur Lothaire Archevêque de Piſe. Le Patriarche Latin d'Antioche ne put venir pour cauſe de maladie, & envoya l'Evêque d'Antarade tenir ſa place. Le Patriarche Melquite d'Alexandrie en fut empêché par les Muſulmans, & députa un Diacre. Enfin le Patriarche des Maronites qui ſous Lucius III. s'étoit réuni à l'Egliſe Romaine, y vint pour s'inſtruire pleinement de la Foi & des ſaintes cérémonies, & les fit enſuite obſerver par ſa Nation.

Le 8. Octobre un mois avant l'ouverture du Concile, Rodrigue Chimenez Ar-

An. 1215. chevêque de Tolede avoit soutenu sa prétention au sujet de la Primatie sur les quatre Siéges Métropolitains de Brague, Compostelle, Tarragone & Narbonne; & le Pape lui accorda la Legation d'Espagne pour 10. ans.

Il fut encore question avant l'ouverture du Concile, d'assurer l'Empire à Frederic II. dont le Pape confirma l'Election à la fin de cette assemblée. On traita aussi les affaires du Royaume & de l'Eglise d'Angleterre. Le Pape refusa de confirmer l'Election faite en faveur de Simon de Langton Frere de l'Archevêque de Cantorbery, à l'Archevêché d'Yorck; & Gautier de Grai Evêque de Vorchester fut placé dans ce Siége qu'il tint pendant 40. ans.

Le Concile fut ouvert dans l'Eglise Patriarchale de Latran le 11. Novembre 1215. & dura jusqu'au 30. le Pape en fit l'ouverture par un sermon, où il prit pour texte ces Paroles de l'Evangile: " J'ai desiré ardemment de celebrer la Pâques „ avec vous. „ Puis expliquant le mot de Pâques qui signifie passage, il en distingua trois; le passage corporel d'un lieu à un autre qu'il appliqua au voyage de la Terre Sainte: le passage spirituel d'un état à l'autre par la reformation de l'Eglise; & le passage éternel de cette vie à la Gloire celeste.

Ce qui nous reste d'autentique du Concile de Latran, ce sont les Décrets compris en 72. Canons, après lesquels est l'Ordonnance particuliere de la Croisade; le tout fut traduit en Grec, en faveur des Grecs réunis à l'Eglise Romaine. Le premier Canon contient l'exposition de la Foi Catholique, faite principalement par raport aux Albigeois & aux Vaudois; le second condamnoit le Traité de l'Abbé Joachim contre Pierre Lombard sur la Trinité; le troisiéme portoit anatheme contre toutes les hérésies contraires à l'exposition de Foi contenuë dans le premier; le quatriéme regardoit la réunion des Grecs à l'Eglise Romaine. On regla aussi le rang & les prérogatives des quatre Patriarches de C. P. d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem. On renouvella l'Ordonnance d'assembler tous les ans des Conciles Provinciaux. On établit qu'il y auroit un Théologal & un Penitencier dans les Cathedrales. On delibera sur les Elections & les Ordinations, statuant que les Evêchez & les Abbaïes ne pouvoient demeurer vacans plus de trois mois. On ordonna que tous les Fidéles se confessassent à leur propre Curé au moins une fois l'année, & reçussent à Pâques le Sacrement de l'Euchariſtie. Quant au Mariage on regla les degrés d'affinité qui An. 1215.

An. 1215. étoient un empêchement ; & le Concile ne laissa que le premier reciproquement entre le Mari & les Parens de sa Femme, reduisant la Parenté au quatriéme degré de consanguinité. Les Mariages clandestins furent condamnés ; & le Concile rendit générale la coûtume particuliére de certains lieux, de dénoncer publiquement les Mariages avant leur célébration. On travailla aussi au retablissement de la Discipline parmi les Réligieux, ordonnant qu'on tînt parmi eux des Châpitres généraux tous les trois ans. On défendit enfin d'introduire & d'inventer de nouveaux Ordres Réligieux.

FOULQUES Evêque de Toulouse avoit amené au Concile S. Dominique, qui comme lui brûloit de zéle pour le salut des ames. Ils crurent avoir trouvé l'occasion favorable pour expliquer au Pape le dessein qu'ils avoient de former un nouvel Ordre de Prêcheurs. Peu de tems auparavant deux Toulousains Pierre Cellan & Thomas, tous deux hommes de mérite, s'étoient offerts à S. Dominique. Pierre lui avoit donné & à ses Compagnons de belles Maisons qu'il avoit à Toulouse ; & ce fut leur premiere habitation. L'Evêque Foulques du consentement de son Châpitre, leur donna encore la sixiéme partie des Decimes de son Diocèse, tant pour avoir des

Livres que pour subsister. Le Pape conseil- An. 1215.
la à Dominique de retourner vers les Freres qu'il avoit déja assemblés, & de choisir avec eux une regle approuvée; après quoi il reviendroit & obtiendroit la confirmation de son Ordre. Dominique suivit ce conseil qui étoit conforme au Decret du Concile.

ON regla encore dans ce Concile ce qui concerne les Reliques; on défendit de les montrer hors de leurs chasses; on prohiba les quêtes faites sans des Lettres du Pape ou des Evêques Diocesains. On renouvella les défenses du précedent Concile de Latran sur la Simonie: enfin on regla l'affaire des Albigeois. Le Comte de Toulouse fut dépossedé de ses biens, qui furent adjugés à Simon de Montfort; & à la poursuite du Roi Jean, tous les Barons d'Angleterre qui persecutoient ce Prince furent excommuniés. On a remarqué que ce Concile est le premier où l'on ait employé le terme de Transubstantiation, quoiqu'il y eût des Auteurs qui s'en fussent servis 100. ans auparavant.

HENRI Abbé de S. Denis en France, n'avoit pû aller au Concile à cause de son grand âge; il y envoya le Prieur Hameric avec quelques Moines. Le Pape les ayant appellés après le Concile, leur donna un Corps Saint pour porter à leur Mo-

An. 1215. naſtére en témoignage de ſon affection ; & leur dit que pour finir toute diſpute ſur le Martir S. Denis, dont le Corps repoſoit dans leur Egliſe, que les uns vouloient être S. Denis l'Areopagite, d'autres un S. Denis particulier qui avoit prêché la Foi en France, il leur donnoit le Corps de S. Denis que le Cardinal de S. Marcel Legat en Grece avoit apporté de ce Païs-là, afin qu'on ne doutât plus que les Reliques de S. Denis l'Areopagite fuſſent chez eux. Les Moines prétendirent cependant que le Corps que le Pape leur donna étoit celui de S. Denis de Corinthe.

ON raporte que S. François vint au Concile de Latran ; & que le Pape y déclara publiquement qu'il avoit approuvé ſa Regle, quoique ſans Bulle. Ce fut peut-être en cette occaſion que ce Saint délibera pour la ſeconde fois s'il s'appliqueroit à la Prédication ou à l'Oraiſon. Ayant enfin connu que Dieu le deſtinoit à la Prédication, il envoya ſes Freres prêcher dans les Provinces, & leur donna des inſtructions ſur la maniére dont ils devoient ſe comporter.

ANNE'E 1216.

ON croit que ce fut en 1216. que S. François diſperſa ſes Compagnons. Frere Bernard de Quintevalle ſon premier Diſciple fut envoyé en Eſpagne ; Frere Jean

Bonelle en Provence, Frere Jean de Penna en Allemagne, Frere Jean de Strachia en Lombardie, Frere Benoît d'Arezzo dans la Marche d'Ancone, & Frere Elie de Tortone en Toscane; il se reserva la France, dans le dessein de venir à Paris, à cause du respect qu'on y portoit au S. Sacrement. Le Cardinal Hugolin Evêque d'Ostie, qu'il alla voir en passant à Florence, lui fit sentir la nécessité de demeurer en Italie pour le bien de son Ordre, contre lequel plusieurs se déchainoient déja; & le saint homme envoya pour-lors Frere Pacifique à sa place. An. 1216.

LA Mission d'Allemagne ne réüssit pas, tant à cause que les Freres ignoroient la langue du Païs, que parce que venant d'Italie on les regardoit comme des Hérétiques du nombre de ceux qu'on y poursuivoit alors. Leur habit pauvre & singulier augmentoit ce soupçon. On les maltraita diversement, & on les chassa enfin très-cruellement.

S. FRANÇOIS reçut d'autres plaintes de la part de ses Freres qui étoient traitez durement par plusieurs Prélats. Cela le détermina de demander au Pape un Cardinal protecteur. Il alla a Rome, prêcha devant le Pape & les Cardinaux de la maniére du monde la plus touchante, & obtint pour protecteur des Freres Mineurs le Cardinal Hugolin.

An. 1216 L'EXCOMMUNICATION qu'Innocent III. avoit prononcée contre les Barons d'Angleterre, en comprenoit plusieurs nommément; & portoit Interdit sur leurs Terres & sur la Ville de Londres en particulier. Cette Ville mépriſa la Sentence; & l'on y fit l'Office publiquement, comme s'il n'y eut point eu d'Interdit.

LE Roi Jean ravageoit les Provinces Septentrionales du Royaume; & les Barons qui le maudiſſoient comme le dernier des hommes, réſolurent enfin d'élire un autre Roi aſſez puiſſant pour les rétablir. Loüis Fils de Philippe Auguſte fut celui ſur qui ils jettérent les yeux; il étoit âgé de 29. ans, & avoit déja un Fils nommé Loüis comme lui. Ils lui envoyérent des Ambaſſadeurs & des ôtages. Pour s'aſſurer encore mieux des Seigneurs Anglois, le Prince leur envoya dix Seigneurs François qui furent reçus à Londres avec joye le 28. Fevrier 1216. mais cinq ſemaines après ils furent excommuniez par les Commiſſaires du Pape. Le Legat Galon Prêtre Cardinal vint en même tems en France pour empêcher le Prince Loüis de paſſer en Angleterre; mais ayant obtenu la permiſſion du Roi ſon Pere, il continua ſon entrepriſe, & fut reçu dans Londres le 21. Mai par les Seigneurs, avec la plus grande joye.

LE Legat apprenant que le Prince s'étoit déja fait reconnoitre dans une partie de l'Angleterre, y passa aussi-tôt; il alla trouver le Roi Jean à Glocester, où ayant assemblé ce qu'il put d'Evêques, d'Abbez & de Clercs, il excommunia le Prince Loüis & ses fauteurs, particuliérement Simon de Langton son Chancelier, frere de l'Archevêque de Cantorbery; mais à la faveur d'un Appel on tint la Sentence pour nulle; & les Députez que le Prince avoit envoyez à Rome, lui marquérent vers ce tems-là le Résultat de leur négociation; quoique l'affaire ne fût pas encore décidée dans cette Cour; il continua de s'assujetir les Provinces Méridionales & Orientales de l'Angleterre. An. 1216.

ENGELBERT Grand-Prevôt de l'Eglise de Cologne en avoit été élu Archevêque après la déposition de Thierri; & Pierre Cardinal Prêtre du titre de Ste. Potentiane Legat du Pape Innocent III. en Allemagne avoit confirmé son élection dans la Diette de Nuremberg du 1. Mai 1216. où l'Empereur Frederic lui donna l'Investiture.

LE Pape avoit extrêmement à cœur le secours de la Terre-Sainte; & vouloit faire la paix entre les Pisans, les Genois & les Lombards. Il vint à Perouse au mois de Juin, & y mourut le 20. Juillet suivant. Il fut enterré dans l'Eglise Cathé-

drale. Outre ſes Lettres en très-grand nombre, diſtribuées par années à peu près ſelon leur datte, il reſte de lui pluſieurs Ecrits, Sermons, Traitez de piété, & autres, dont quelques-uns ne ſont pas encore imprimez.

HONORIUS III.

SUITE DE L'ANNE'E 1216.

HONORIUS III. Romain gouverna l'Egliſe 10. ans 7. mois & 26. jours Il eut pour Succeſſeur Gregoire IX. en 1227.

LES Cardinaux s'étant aſſemblez immédiatement après la mort d'Innocent III. élurent pour lui ſucceder dans la Chaire Pontificale, Cencio Savelli Cardinal Prêtre de S. Jean & S. Paul, qui prit le nom d'Honorius III. & fut ſacré le 24. du même mois. Il écrivit le lendemain au Roi de Jeruſalem pour lui faire part de la mort de ſon Prédeceſſeur & de ſon élection, l'aſſurant qu'il n'avoit pas moins de zele qu'Innocent III. pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Toutes les Lettres

qu'il écrivit enſuite pour annoncer ſon exal- An. 1216.
tation furent dans le même ſens.

HENRI Empereur de C. P. étoit mort peu avant le Pape Innocent : ne laiſſant point d'Enfans, l'Empire paſſa à Pierre de Courtenai Comte d'Auxerre ſon Beau-Frere Couſin Germain de Philippe Auguſte. Il accepta ſon élection, & ſe diſpoſa à venir à Rome recevoir la couronne Imperiale des mains d'Honorius.

CE Pape continua pour le Royaume d'Angleterre les ſoins qu'en avoit pris ſon Prédeceſſeur. Il écrivit au Legat Galon de ſoutenir le Roi Jean ; mais ce Prince mourut le 22. Octobre ; & Henri ſon fils aîné âgé de neuf ans, fut alors declaré Roi à Gloceſter. Il fit les ſermens accoutumez au Sacre des Rois, & hommage au Pape de l'Angleterre & de l'Irlande, renouvellant la promeſſe de payer les mille marcs d'argent de tribut. On le ſacra & couronna le lendemain ; & il demeura ſous la conduite de Guillaume Comte de Pembrock Grand Marechal.

HONORIUS jugea ſans peine que la mort de Jean ſeroit avantageuſe à ſes Enfans. Il écrivit à pluſieurs Prélats & à pluſieurs Seigneurs. Ses Lettres ne furent pas ſans effet : quelques Seigneurs François ſe retirérent du ſervice du Prince Loüis. Le Pape craignant cependant de s'attirer la

An 1216. haine de Philippe-Auguſte en prenant Henri III. Roi d'Angleterre ſous ſa protection, s'en expliqua avec les Abbez de Ciſteaux & de Clairvaux, qui avoient beaucoup de credit auprès du Roi & du Prince Loüis.

DE'S le commencement de ſon Pontificat il approuva autentiquement l'Ordre des Freres Prêcheurs. S. Dominique étoit retourné auprès de ſes Compagnons après le Concile de Latran, & leur avoit expliqué les intentions du Pape Innocent ſur la Regle qu'ils devoient choiſir. Ils ſe déterminérent pour celle de S. Auguſtin, en y ajoutant quelques Conſtitutions & des pratiques plus auſtéres. S. Dominique retourna à Rome, où priant de nuit à ſon ordinaire dans l'Egliſe, il eut une viſion qui lui fit connoître S. François: il vit le Fils de Dieu, qui étant aſſis à la droite de ſon Pere, ſe leva animé de colere contre les pécheurs, tenant trois lances à la main pour les exterminer; l'une contre les avares, l'autre contre les ſuperbes, la troiſiéme contre les voluptueux. Sa ſainte Mere lui prenoit les pieds, & lui demandoit miſericorde pour eux en lui diſant: " J'ai un Serviteur fidéle, que vous „ envoyerez prêcher par le monde; & ils „ ſe convertiront; & j'en ai encore un au„ tre que je lui donnerai pour l'aider.„ Le Sauveur témoigna être appaiſé & de-

manda à sa mere de voir ses deux Servi- An.
teurs. Elle lui présenta Dominique, & un 1216.
autre que Dominique ne connoissoit point, mais qu'il trouva, le lendemain dans l'Eglise; & l'ayant reconnu, il courut l'embrasser, & lui dit: " Vous êtes mon com-
„ pagnon, vous travaillerez avec moi:
„ soyons unis & personne ne nous pourra
„ vaincre. „ C'étoit S. François; & ce fut par lui que les Disciples de S. Dominique apprirent cette vision.

ELLE encouragea Dominique à se présenter au Pape & aux Cardinaux; & quoiqu'il fût seul, pauvre & sans secours humain, il obtint la confirmation de son Ordre & de tout ce qu'il demanda. Après cette confirmation, comme il prioit un jour dans l'Eglise de S. Pierre, pour demander à Dieu la conservation & la propagation de son Ordre, il vit venir à lui S. Pierre & S. Paul: S. Pierre lui donnoit un bâton, & S. Paul un livre; & ils lui disoient: " Vas, prêche, Dieu t'a choisi
„ pour ce ministére. „ Il vit aussi tôt ses Enfans dispersez par tout le monde deux à deux, prêchant la parole de Dieu. Etant de retour à Toulouse, il dispersa le petit nombre de ses Compagnons malgré les représentations du Comte de Montfort, de l'Archevêque de Narbonne & de l'Evêque de Toulouse qui n'étoient pas d'avis qu'il les envoyât sitôt.

ANNE'E 1217.

S. DOMINIQUE fit élire un Superieur à ſon nouvel Ordre ſous le nom d'Abbé. On choiſit Frere Mathieu ; mais il fut le ſeul qualifié de ce titre. Après lui le Superieur général des Freres Prêcheurs fut nommé Maître, & les Superieurs particuliers Prieurs. Dominique avoit fait élire un Abbé, parce qu'il étoit dans le deſſein d'aller prêcher l'Evangile aux Sarraſins, où il eſperoit de trouver la couronne du martire. Il envoya en Eſpagne, Gomes, Pierre, Michel, & un quatriéme nommé Dominique comme lui. L'Abbé Mathieu & Bertrand homme d'une grande auſterité pour lui même, avec Jean de Navarre & Laurent Anglois, furent envoyez à Paris, & on y fit paſſer enſuite ſéparement Manès Frére de S. Dominique, ſaint homme & contemplatif, Michel Eſpagnol, & Othier Frere Convers. Ces ſept Freres loüérent d'abord une maiſon à Paris ; & l'année ſuivante à la priére du Pape ils s'établirent dans la maiſon de S. Jacques qui leur fut donnée par Jean Doyen de S. Quentin, & par l'Univerſité de Paris : de cette maiſon leur eſt venu le nom de Jacobins par toute la France.

LE Pape Honorius écrivit à S. Dominique & à ſes Freres, pour les encourager dans leurs travaux Apoſtoliques en

Languedoc ; & continua de prendre soin de la Croisade contre les Albigeois. Il envoya en même tems en Provence & en Languedoc Bertrand Prêtre Cardinal de S. Jean & de S. Paul en qualité de Legat, le chargeant non-seulement de ramener les Hérétiques à l'Eglise ; mais encore d'arrêter le cours de la guerre & de terminer les differends entre les Catholiques. Il lui ordonna en particulier d'excommunier les Marseillois s'ils ne cessoient d'opprimer les Clercs, & ne reparoient les griefs qu'il y avoit contre eux. An. 1217.

LE Legat trouva en Provence le Païs revolté contre le Comte de Montfort. Le jeune Raimond Fils du Comte de Toulouse s'y étoit fait reconnoître. Simon de Montfort faisoit la guerre dans le Diocèse de Nismes ; le Legat fut s'aboucher avec lui, & le fit passer en Provence pour faire la guerre aux rebelles.

HENRI III. Roi d'Angleterre s'étoit croisé pour acquitter le vœu de son Pere : le Pape l'en felicita, & prit très-vivement ses interets: il écrivit d'abord au Roi d'Ecosse qui s'étoit joint au Prince Loüis pour qu'il se réünît à Henri. Loüis avoit des Agens à Rome ; ils lui mandérent vers le même tems que s'il ne quittoit l'Angleterre, le Pape alloit confirmer le Jeudi-Saint la Sentence d'excommunication prononcée par

An. 1217. le Legat Galon. Il se détermina pour-lors de faire une treve d'un Mois avec Henri, & revint en France. Il retourna toutefois en Angleterre après Pâques pour secourir Lincoln que les Anglois assiégeoient; & le Legat l'excommunia; ses Troupes furent ensuite battuës le 21. Mai; & il fit la paix avec Henri, mais plusieurs Prélats, & Clercs en furent exceptez.

PIERRE de Courtenai élu Empereur de C. P. arriva à Rome au mois d'Avril. Il fut reçu avec honneur; mais le Pape refusoit de le couronner, de peur que les Grecs ne s'en prévalussent. Il se laissa toutefois fléchir, & fit cette cérémonie dans l'Eglise de S. Laurent le 9. Avril 1217. Il écrivit trois jours après à Gervais Patriarche de C. P. qu'il n'avoit pas prétendu par-là porter préjudice à son Eglise, & envoya en même tems Jean Colomne Prêtre Cardinal de Ste. Praxede en qualité de Legat qui fit le voyage avec l'Empereur.

PIERRE arrivant à Brindes voulut assiéger Duras, comme il en étoit convenu avec les Venitiens, & fut obligé de lever le Siége. Le Legat procura la paix avec Theodore Comnene qui avoit succedé à Michel son Frere, & qui étoit pour-lors en Romanie le plus puissant ennemi des Latins. Theodore promit le passage libre, à condition que Pierre quitteroit les armes;

mais contre la foi du Traité, il fit ensuite arrêter l'Empereur, le Legat, l'Archevêque de Salone, & plusieurs Seigneurs, & fit conduire l'Armée en des lieux deserts où elle perit miserablement. An. 1217.

LE Pape apprenant ces tristes nouvelles, menaça Theodore de faire marcher contre lui toute l'Armée des Croisez. Il écrivit en même tems à André Roi de Hongrie lui représentant les conséquences de la conduite de Theodore. L'Armée de ce Prince étoit destinée pour la Croisade. Il fut le seul qui passa cette année en Palestine. Le Pape qui ne perdoit pas de vûë le recouvrement de la Terre-Sainte, se donnoit toute sorte de mouvemens pour en venir à bout, en procurant la paix par toute l'Europe. Apprenant que le Roi de Hongrie & Leopold Duc d'Autriche, qui s'étoient embarquez avec plusieurs Seigneurs Ecclésiastiques & Seculiers devoient aborder en Chypre, où le Patriarche de Jerusalem & les Maîtres des Templiers & des Hospitaliers devoient le trouver pour concerter de quel côté on attaqueroit l'ennemi; il les fit exhorter de demeurer unis pendant le voyage, pour éviter les Corsaires. Il avoit écrit peu de jours auparavant à l'Archevêque de Cosence d'aller à Messine en qualité de Legat, afin d'y exhorter les Croisez de partir incessamment;

An. 1217. & il avoit même resolu d'aller lui-même en Sicile à cette occasion.

D'UN autre côté plusieurs Croisez Allemans allérent par mer en Portugal, & se rendirent maîtres de la Ville d'Alcaçar qu'ils prirent à discretion le 21. Octobre après avoir entierement défait les Maures commandez par quatre de leurs Rois. La Relation de cette affaire fut envoyée au Pape ; & on y disoit que la bataille avoit été accompagnée de miracles. Honorius reçut d'un autre côté des nouvelles de la Terre-Sainte, par lesquelles on lui mandoit l'état des Croisez ; & il ordonna des prieres publiques & des Processions dans toute la Chrétienté pour le succès de leurs armes.

PENDANT que Simon de Montfort étoit occupé à faire la guerre aux Rebelles de Provence, Raimond Comte de Toulouse rentra secretement dans cette Ville, & s'en rendit maître. Simon en ayant reçu la nouvelle, y marcha en diligence avec le Legat Bertrand. Il assiegea la Ville ; quoiqu'il n'eût pas assez de Troupes. Le Legat fit prêcher de nouveau la Croisade : mais les Croisez ne vinrent que l'année suivante.

HONORIUS averti par le Legat de ce qui se passoit, lui manda de défendre à Jacques Roi d'Arragon & à ses Barons

d'attaquer les Terres du Comte de Monfort. Apprenant que les remontrances du Legat avoient été inutiles, il écrivit au Roi, & lui fit les plus terribles menaces : il écrivit auſſi aux Habitans de Toulouſe, de Marſeille & d'Avignon, & promit même à ceux de cette derniere Ville d'obliger le Legat à revoquer les cenſures qu'il avoit prononcées contre eux, s'ils vouloient obéïr à ſes ordres. Il écrivit enfin au jeune Raimond Comte de Toulouſe ; mais tous ces moyens étant trop foibles pour retenir des Princes & des Peuples animez par de puiſſans interets, il s'adreſſa au Roi de France l'exhortant de ſecourir Simon de Monfort ſon Vaſſal, & excita les Evêques du Royaume à y coucourir de tout leur pouvoir. An. 1217.

ANNE'E 1218.

HONORIUS avoit envoyé négocier la liberté du Cardinal Jean Colonne auprès de Theodore Comnene Prince d'Epire, Theodore menacé par les Croiſez, traita avec les Nonces du Pape, & delivra le Legat ; il promit même avec ſerment de ſe ſoumettre à l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine ; & ne parla point de Pierre de Courtenai qui étoit mort dans ſa priſon.

LE Legat alla donc à C. P. ; il y trouva quantité d'abus à reformer ; il conſulta le Pape : ſa réponſe fut de ſe conformer à la

An. 1218. disposition des Canons. Honorius se plaignit vers le même tems au Patriarche Gervais de plusieurs entreprises contre l'autorité du S. Siége, & lui manda que quelque éclatante que fût sa dignité, il devoit savoir qu'il étoit soumis au Pape.

PELAGE Evêque d'Albano, qui avoit été Legat à C. P. sous l'Empereur Henri, fut envoyé en la même qualité dans la Palestine à la tête des Croisez, pour procurer l'union des esprits & la maintenir. Peu de tems après une multitude de Croisez étant arrivée à Genes, à la tête desquels étoient plusieurs Prélats, ils demandérent au Pape un Legat pour les accompagner. Honorius leur envoya le Cardinal Robert de Courçon, mais non comme Legat, disant que la légation avoit déja été donnée à l'Evêque d'Albano; mais pour que Courçon, qui étoit un Prédicateur éloquent, leur prêchât.

HONORIUS reçut des Lettres de Jean Roi de Jerusalem, de Leopold Duc d'Autriche, du Patriarche de Jerusalem, & de l'Archevêque de Nicosie, qui lui donnoient avis du Siége de Damiete; il ordonna à tous les Croisez de s'y rendre, mais l'arrivée du Legat au lieu de réünir les esprits, comme le Pape s'y attendoit, y causa de nouvelles divisions: il voulut commander l'Armée; & le Siége dura jusques au

mois de Novembre de l'année 1219. Cependant la mort du Sultan d'Egypte Frere de Saladin, arrivée au mois de Septembre 1218. qui diviſa les Sarraſins, releva les eſperances des Chrêtiens. An. 1218.

ON porta des plaintes au Pape contre Jean de Brienne Roi de Jeruſalem & contre les Templiers & les Hoſpitaliers. Le Patriarche, le Legat, le Duc d'Autriche & d'autres Seigneurs les juſtifiérent.

GERAUD Archevêque de Bourges voyant les frequens miracles qui ſe faiſoient au tombeau de S. Guillaume ſon Prédeceſſeur avoit pourſuivi ſa Canoniſation ſous Innocent III. Il continua ſous Honorius, & l'obtint enfin cette année 1218.

S. DOMINIQUE étoit alors retourné à Rome, où il prêchoit avec force & avec ſuccès. Il envoya au commencement de 1218. Jean de Navarre & Bertrand, puis Frere Chrétien avec un Convers à Boulogne, où ils ſouffrirent une extrême pauvreté. Manaſſés Evêque d'Orleans vint à Rome cette même année avec Renaud de S. Gilles fameux Docteur. Renaud déclara à un Cardinal qu'il avoit deſſein d'aller par le Monde, prêcher Jeſus-Chriſt, & d'imiter ſa pauvreté; le Cardinal lui parla de l'Inſtitut de S. Dominique: Renaud plein de joye vit ce ſaint Patriarche; mais il tomba dangereuſement malade bientôt après.

An. 1218 Dominique obtint sa guerison d'une maniére miraculeuse ; & Renaud s'enrôla aussi-tôt sous l'Etendard des Freres Prêcheurs. Avec la permission du Saint Fondateur il fit ensuite le voyage d'Outre-mer ; & revenant à Boulogne, il s'adonna tout entier à la Prédication avec tant de fruit que plusieurs embrassérent l'Institut de S. Dominique. Raoul Prêtre & Chapelain de l'Evêque de Boulogne, fut un de ceux-là, puis Roland de Cremone Medecin celébre, qui fit ensuite le premier des Leçons de Theologie à ses Confreres dans Paris ; & enfin Moneta Professeur des Arts, fameux dans toute la Lombardie, qui avoit été touché d'un Sermon de Renaud. La premiere habitation des Freres Prêcheurs à Boulogne étoit auprès de l'Eglise Mascarelle ; l'Evêque leur donna l'Eglise de S. Nicolas des Vignes à la priere du Cardinal Hugolin.

PENDANT que S. Dominique étoit à Rome, il apprit la mort de Simon de Montfort, tué au Siége de Toulouse. Il vint aussi-tôt dans cette Ville pour consoler ses Freres de S. Romain, & ses Religieuses de Proüille, & leur procurer la protection néceſſaire dans des circonstances aussi fâcheuses. Il passa de là en Espagne ; & y fonda deux Monastéres, un à Madrid qui fut ensuite donné à des Religieuses

& l'autre à Segovie, qui fut la premiére maiſon des Freres Prêcheurs dans ce Royaume. An. 1218.

AMAURI Fils Aîné de Simon de Montfort fut reconnu pour ſon Succeſſeur; tous les Chevaliers François auſquels il avoit donné des Terres, lui prêtérent ſerment de fidelité; mais il fut obligé de lever le ſiége de Toulouſe, faute de vivres & d'argent: d'ailleurs les Pelerins vouloient retourner chez eux; & pluſieurs Habitans du Païs, abandonnant ſon parti, ſe joignoient à ſes ennemis. C'eſt à cette époque que finit l'hiſtoire des Albigeois par Pierre Moine de Vaux-Sernai.

DE retour de ſon voyage d'Eſpagne S. Dominique accompagné de Frere Bertrand depuis Provincial de Provence, prit le chemin de Paris. Ils rencontrérent au ſortir du Quercy deux Pelerins Allemans qui voulurent les défrayer pendant quatre jours: Dominique s'en faiſant un ſcrupule, demanda à Dieu de pouvoir parler leur langue, afin de pouvoir leur rendre quelque ſervice ſpirituel. Dieu les exauça, & les Pelerins ne furent pas peu ſurpris de les entendre parler Alleman. Le S. Patriarche défendit à ſon Compagnon de reveler ce miracle, de peur qu'on ne eſprît pour des Saints en arrivant à Paris.

ANNE'E 1219.

S. DOMINIQUE trouva à Paris trente Freres au Convent de S. Jacques : il se rendit de là à Boulogne, où la Communauté étoit déja nombreuse, & fit cesser les bâtimens qui lui paroissoient trop spacieux ; il querella les Freres de vouloir ainsi renoncer à la pauvreté : il envoya ensuite Renaud à Paris, au grand regret des Freres de Boulogne. Celui-ci gagna à l'Ordre deux grands hommes, Jourdain & Henri, tous deux Allemans. Il tomba malade peu de tems après ; & comme les Freres Prêcheurs n'avoient point encore de Cimetiére, il fut enterré à Notre-Dame des Champs, Prieuré dépendant de Marmoutier.

DE Boulogne S. Dominique alla à Rome, & ensuite à Perouse trouver S. François & le Cardinal Hugolin leur ami commun. Le Cardinal leur proposa de placer des Freres des deux Ordres dans les Siéges Episcopaux ; mais les deux saints Patriarches refusérent les Prélatures. S. Dominique avoit dessein d'unir les deux Congrégations ; S. François répondit que Dieu vouloit qu'elles fussent séparées ; cependant ils affermirent entre eux & entre leurs Disciples une parfaite union. S. Dominique assista au premier Chapitre général que S. François tint près d'Assise à la Pentecote de cette année 1219. où se

trouverent plus de 5000. Freres Mineurs. AR. 1219.
Plusieurs étoient venus pour chercher des remedes aux mauvais traitemens qu'ils avoient reçus en divers lieux, faute de pouvoir montrer que leur Institut étoit approuvé de l'Eglise; ils dirent à S. François d'obtenir du Pape une permission de prêcher par-tout, même sans la permission des Evêques. Le Saint les reprit vivement & leur prescrivit une parfaite soumission aux Prélats. Quant aux Lettres pour montrer l'approbation de l'Institut, il obtint une Bulle du Pape du 11. Juin 1219. qui fut la premiere en faveur de son Ordre. Comme il se préparoit pour sa Mission du Levant, il pria le Cardinal Hugolin d'éloigner les Freres du soin & de la familiarité des Religieuses. Il disoit souvent avec émotion: " Dieu nous a ôté „ les Femmes; mais je crains que le Dia„ ble ne nous ait procuré des Sœurs. „

LE Pape travailloit à lever les obstacles aux progrés que les Chrétiens faisoient sur les Maures depuis la victoire d'Alfonse IV. Roi de Castille. Il avoit donné les pouvoirs de Legat en 1210. à Rodrigue Archevêque de Tolede, pour exciter à la guerre contre les Infidéles; il lui permit en 1219, d'employer une partie de l'imposition faite pour le secours de Jerusalem, & de commuer le vœu des Croisez. Enfin

An. 1219. il accorda les Indulgences de la Croisade à tous les Espagnols qui porteroient les armes contre les Sarrasins. Peu de tems après il écrivit à tous les Prélats du Patriarchat d'Antioche pour leur recommander l'étude de la Theologie, & sur-tout le respect pour la Sainte Eucharistie, de faire incliner le Peuple à l'élevation de la Sainte Hostie, & de la faire porter aux malades couverte d'un voile propre, & toujours precedée de lumiere.

En même tems que S. François se disposoit d'aller chez les Sarrasins du Levant, il envoya à Maroc six de ses Disciples, Vital, Berard, Pierre, Ajut, Accurse & Otton. Il leur recommanda sur toutes choses l'Union, & leur donna pour Superieur Vital; mais il tomba malade en Arragon. Les cinq autres continuérent leur voyage jusques à Conimbre, où Ulraque Reine de Portugal les reçut favorablement. Ils passérent de là à Seville; & le Roi Maure les fit enfermer dans une Tour. En étant sortis, ils se rendirent à Maroc, où ils reçurent la couronne du Martire l'année suivante. Sixte IV. les canonisa en 1481. & permit aux Freres Mineurs d'en faire l'Office. Quelque tems après S. François envoya encore en Afrique Frere Gilles d'Assise le troisiéme de ses Disciples avec quelques autres; mais ils ne purent exécuter

cuter leur Miſſion. Il paſſa lui-même avec onze de ſes Compagnons à la Terre-Sainte, & y arriva comme on ſe préparoit à combattre les Infidéles. Il dit à Frere Illuminé que ſi les Chrétiens livroient bataille, ils ſeroient battus. Celui-ci crût devoir en avertir les Chefs ; on le traita de fou ; l'évenement juſtifia la prédiction. Les deux Armées étoient en préſence ; mais on ne pouvoit paſſer d'un Camp à l'autre. Le Sultan Meledin avoit promis un Beſan d'Or à quiconque lui apporteroit la tête d'un Chrétien. S. François s'étant fortifié par la priére, alla avec Frere Illuminé chez les Sarraſins. Ils furent arrêtez, chargez de coups & d'injures, & liez. On les conduiſit au Sultan, qui admirant le courage de François, l'écouta paiſiblement pendant quelques jours ; il l'invita même de demeurer auprès de lui ; & craignant enfin que ſes diſcours ne fiſſent paſſer ſes gens chez les Chrétiens, il le congedia en diſant : " Priez pour moi, afin que Dieu „ me faſſe connoître la Religion qui lui eſt „ agréable. „ Jacques de Vitri qui étoit alors Evêque d'Acre, & préſent au Siége de Damiette, parle de ce fait dans ſon Hiſtoire Occidentale, & y fait l'éloge des Freres Mineurs. An. 1219.

Le Siége de Damiette continuoit toujours ; le Sultan ne pouvant le faire lever,

An. 1219. fit des propoſitions de paix. Ceux qui connoiſſoient les artifices des Infidéles, les refuſérent. Le Legat fit enfin faire une attaque ſi à propos que la Ville ſe rendit preſque ſans combat & ſans deſordre le 5. Novembre 1219. La même année le Pape nomma Rainier Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine, Patriarche d'Antioche, dont le Siége étoit vacant depuis 1217. & le ſacra lui-même à Viterbe le 18. Novembre.

S. DOMINIQUE étoit retourné à Rome; le Pape écrivit vers le même tems une Lettre circulaire à tous les Prélats en faveur de ſon Ordre; il choiſit enſuite ce ſaint Fondateur pour raſſembler toutes les Religieuſes diſperſées en divers Quartiers de Rome, afin qu'il fût plus facile de les gouverner & de les garder: il nomma en même tems trois Cardinaux pour l'aider dans cette entrepriſe, qui ne donna pas peu de peine à exécuter.

PENDANT qu'on travailloit aux reparations de la maiſon de S. Sixte pour la rendre propre à l'uſage des Religieuſes, S. Dominique reſſuſcita un Enfant. Le Pape ayant ſçu ce Miracle vouloit le faire publier; le Saint s'y oppoſa. Il avoit alors auprès de lui cinq Compagnons illuſtres, Tancrede, Otton, Gregoire, Henri & Albert. Il reſſuſcita encore un Maçon mort, accablé dans une Cave par la chute d'une

voute, tandis qu'on travailloit à la même Maiſon de S. Sixte, & rendit auſſi la vie à Napoleon Neveu du Cardinal Etienne tué par une chute de Cheval.

ANNE'E 1220.

LORSQUE les Freres Prêcheurs eurent paſſé de S. Sixte à Ste. Sabine où ils ſont encore, S. Dominique marqua le jour auquel les Religieuſes devoient être enfermées dans S. Sixte. En entrant elles reçurent toutes, au nombre de quarante-quatre, le nouvel habit de la main de S. Dominique. Comme les Romains ne vouloient pas ſouffrir que l'on ôtât de leur ancienne Egliſe au-delà du Tibre l'Image attribuée à S. Luc, S. Dominique l'alla prendre la nuit ſuivante, & la porta ſur ſes épaules, pieds nuds: ainſi elle fut transferée à S. Sixte, où elle eſt encore. Huit jours après il chaſſa ſept Demons du corps d'une Poſſedée qui ſe conſacra depuis à Dieu ſous le nom de Sœur Aimée.

ENTRE les témoins de la reſurrection de Napoleon, étoit Yves élu Evêque de Cracovie à la place de Vincent qui avoit quitté ſon Siége pour entrer dans l'Ordre de Ciſteaux. Yves avoit amené avec lui ſon Neveu Hyacinthe. L'Evêque frapé du miracle pria Dominique d'envoyer de ſes Diſciples en Pologne pour y établir ſon Inſtitut. Le ſaint homme lui répondit qu'il

An. 1220. le feroit volontiers s'il avoit assez de Sujets. Yves lui donna Hyacinthe pour-lors Chanoine de Cracovie & Ceslas de Sendomir ses deux Neveux avec deux autres Nobles, Henri de Moravie & Herman Allemand. S. Dominique les revêtit de l'habit de son Ordre, & les retint un an auprès de lui pour les instruire de ses maximes, & les former à la vertu.

LA même année 1220. S. Dominique resolut d'assembler des Châpitres généraux pour la conservation de son Ordre, & tint le premier à Boulogne aux Fêtes de la Pentecôte 17. Mai. Jusques là il avoit gouverné l'Ordre par l'autorité du Pape. Les Peres du Châpitre voulurent qu'il le gouvernât en qualité de Maître Général; mais cette dignité ne lui fit rien changer à sa maniere de vivre.

A son retour d'Egypte S. François convoqua un Châpitre général à Assise pour la S. Michel 1220. On lui confirma les plaintes portées contre Frere Elie qu'il avoit établi son Vicaire général. Il cassa tout ce que Frere Elie avoit introduit de nouveau dans l'Ordre; & lui ayant ôté sa charge, il le remplaça par Pierre de Catane son second Disciple; & donna ensuite à tous les Freres les instructions nécessaires pour vivre conformement à la régle qu'il avoit établie.

ROBERT de Meun Evêque du Puy avoit été tué en 1219. par un Gentil-Homme qu'il avoit excommunié pour les torts qu'il faiſoit à l'Egliſe. Celui-ci alla à Rome avec ſes complices demander l'abſolution au Pape ; il leur impoſa une pénitence publique, dont le détail ſe trouve dans une Lettre d'Honorius du 10. Juillet 1220. adreſſé aux Evéques de Viviers & des trois Châteaux, pour qu'ils la fiſſent executer. An. 1220.

JACQUES de Vitri Evêque d'Acte, qui étoit à Damiette, manda au Pape la ſituation des Croiſez depuis la priſe de cette Ville. Honorius apprit d'ailleurs que Jean Roi de Jeruſalem étoit retourné à Acre à cauſe de la diviſion qu'il y avoit entre le Legat & lui. Le Pape écrivit à Jean de maintenir l'union entre tous les Chrétiens d'Outre-mer. On connoît encore l'état où ſe trouvoit alors la guerre du Levant par une Lettre de Pierre de Montaigu Maître des Templiers à l'Evêque d'Eli en Angleterre du 20. Septembre 1220. Le Pape reçut auſſi des Lettres du Legat & de toute l'Armée qui demandoit un promt ſecours : ſur quoi il écrivit en Allemagne pour y preſſer le départ des Croiſez.

PIERRE de Nemours Evêque de Paris s'étoit croiſé deux ans auparavant, & étoit mort au ſiége de Damiette. Après ſa mort le Châpitre de Paris poſtula pour Evêque

An. 1220. Alebrandin Gaëtan Noble Romain, Chanoine dans cette Eglise, & Cardinal Prêtre de Ste. Susanne; mais il refusa l'Evêché. Le Pape l'obligea ensuite de prendre celui de Sabine; & il quitta pour-lors sa Prébende de Paris, qui fut donnée à son Neveu Jacques Gaëtan par ordre du Pape. Sur le refus du Cardinal, le Chapitre de Paris élut le Docteur Gautier Cornu, Doyen de la même Eglise; mais le Pape désaprouva cette élection, & de sa pleine puissance il transfera à l'Eglise de Paris Guillaume de Seignelai Evêque d'Auxerre, qui fit tout au monde pour empêcher cette translation, jusques à aller exprès à Rome.

ANNE'E 1221.

LE Pape voulant secourir au plûtôt l'Armée Chrétienne dans la Terre-Sainte, pressa de tout côté la Croisade. il écrivit diverses Lettres, & nomma le Cardinal Hugolin pour son Legat, Frederic II. Empereur donna au Cardinal Legat un plein pouvoir d'absoudre dans les Terres de sa Légation, ceux qui étoient au Ban de l'Empire, témoignant n'avoir rien de plus à cœur que l'affaire de la Croisade. Cependant il differoit toûjours lui-même de se croiser; & le Pape lui en faisoit souvent de vifs reproches. Ce Prince vint en Poüille au commencement de 1221. & passa de là en Sicile, où il disposa de quel-

ques Evêchez ; le Pape qui n'approuvoit pas cette conduite, lui demanda s'il vouloit rapeller l'abus de ſes Prédeceſſeurs. An. 1221.

L'EMPIRE de C. P. étoit alors entre les mains de Robert de Courtenai Fils de Pierre, qui fut couronné le 25. Mars 1221. par le Patriarche Mathieu Succeſſeur de Gervais. Robert vérifia le Traité fait avec le Clergé de Romanie par Conon de Betune Regent de l'Empire après la mort de Pierre.

S. FRANÇOIS tint la même année 1221. un Chapitre général à la Pentecôte, qui étoit le 30. Mai ; il y retablit Frere Elie Miniſtre Général à la place de Pierre de Catane mort à Aſſiſe le 10. Mars précedent. Il fut enſuite queſtion d'envoyer des Freres en Allemagne. Il s'en préſenta 90. pour cette Miſſion qu'ils regardoient comme une occaſion de ſouffrir le martire. On leur donna pour Chef Frere Ceſaire natif de Spire, homme d'un grand zéle, & qui dans le monde avoit été un Prédicateur de réputation.

CE fut apparemment après ce Chapitre que Daniel Miniſtre de la Province de Calabre obtint de Frere Elie la permiſſion d'aller prêcher la Foi aux Sarraſins avec Samuel, Donnole, Ange, Leon, Nicolas & Hugolin. Ils allérent à Ceuta, & y ſouffrirent le martire ; Leon X. ac-

An. 1221. corda aux Freres Mineurs en 1516. de faire l'Office de ces ſept Martirs le 9. Octobre ; & le Martirologe Romain en fait mention le 13.

Au même Chapitre de la Pentecôte 1221. ſe trouva S. Antoine de Pade nouvellement entré dans l'Ordre. Il étoit né à Liſbonne, & avoit reçû le nom de Ferdinand au Baptême. A l'âge de dix-ſept ans il entra dans le Convent des Chanoines Reguliers de S. Vincent près de Liſbonne. Il paſſa enſuite à Ste. Croix de Conimbre, où il s'appliqua à l'étude. L'arrivée des Reliques des cinq Freres Mineurs martiriſés à Maroc en 1220. que Dom Pedro Infant de Portugal fit apporter à Conimbre, fut l'occaſion qui engagea Ferdinand à vouloir les imiter ; & il reſolut dèſlors de ſuivre leur genre de vie. Des Freres Mineurs lui donnérent l'habit peu de tems après ; & il alla demeurer à leur Convent de S. Antoine d'Olivarés, où il les pria de le nommer à l'avenir Antoine. Déſirant de meriter la couronne du Martire, il demanda de paſſer en Afrique ; mais une griéve & longue maladie l'obligea de retourner en Eſpagne. Il vint de là au Châpitre général d'Aſſiſe. Après l'Aſſemblée perſonne ne le demandoit, parce que perſonne ne le connoiſſoit. Il ſe préſenta au Miniſtre de la Romagne ; & ſans faire

mention de ſes études, ni d'aucun talent, il le pria de le demander au Général pour l'inſtruire de l'Obſervance reguliére. Le Miniſtre l'emmena avec lui; & comme Antoine lui demanda un lieu de retraite, il l'envoya à l'Ermitage du Mont S. Paul près de Boulogne; Antoine y demeura long-tems en ſolitude, menant une vie très-mortifiée, & s'appliquant à la méditation & à la priére. An. 1221.

APRE'S le même Chapitre S. François continuant de prêcher la pénitence dans les Villes voiſines d'Aſſiſe, inſtitua le Tiers-Ordre de la Pénitence pour l'un & pour l'autre Sexe; on ne trouve plus les Conſtitutions comme il les écrivit lui-même, mais ſeulement comme elles furent redigées & confirmées ſoixnate-deux ans après par le Pape Nicolas IV.

S. DOMINIQUE tint à Boulogne ſon ſecond Chapitre Général à la même Fête de la Pentecôte 30. Mai 1221. Il y fit élire huit Provinciaux d'une vertu éprouvée, pour gouverner les Freres répandus en autant de Provinces: ſçavoir l'Eſpagne, la France, la Lombardie, la Romagne, la Provence, l'Allemagne, la Hongrie & l'Angleterre. Evrard Archidiacre de Langres, homme de grande vertu & de grande autorité, embraſſa à Paris l'Inſtitut des Freres Prêcheurs; mais l'Ordre le perdit

An. 1221 bientot. Il mourut à Lauſane, dont il avoit refuſé l'Evêché. Après le Chapitre S. Dominique demeura quelque tems à Boulogne; & prédit ſa mort qui arriva le 6. Août 1221. On trouva ſur ſon Corps une chaîne de fer en ceinture. Il fut enterré auprès de ſes Confreres par les mains du Cardinal Hugolin; & il ſe fit un nombre étonnant de miracles à ſon Tombeau.

LE Legat Pelage qui étoit à Damiette, voyant une multitude prodigieuſe de Croiſez demeurer inutiles, écrivit à Jean Roi de Jeruſalem, pour le prier de revenir. Le Roi vint, l'Armée marcha vers le Caire; mais on ne fit que hâter la perte de Damiette, pour s'être placé dans une ſituation où le Sultan leur coupa les vivres. On fut d'ailleurs inondé par le Nil: on ſe vit obligé de capituler; & la premiére condition fut de rendre Damiette. Le Sultan reſtitua en même tems la vraye Croix emportée par Saladin, & fit une Treve pour 8. ans: il rendit auſſi tous les Chrêtiens captifs.

A la nouvelle de la reddition de Damiette, le Pape fit tous ſes efforts pour preſſer le ſecours de la Terre-Sainte. Il alla conferer avec l'Empereur à Veroli; & reſolut avec lui d'aſſembler à Verone à la S. Martin tous les Princes Chrêtiens, les Prelats & les Seigneurs, pour déliberer ſur cette importante affaire.

ANNE'E 1222.

HONORIUS fut averti que quelques Evêques Grecs de l'Isle de Chypre s'attribuoient l'autorité dans les Diocèses où les Legats du S. Siége avoient établi des Evêques Latins ; il voulut y remedier. Henri de Luzignan Roi de Chypre, ou plûtôt son Conseil (car c'étoit un Enfant) le pria pour-lors de permettre que les Grecs fussent gouvernés par des Evêques de leur Nation, quoique non soumis à l'Eglise Romaine ; mais Honorius répondit qu'il ne pouvoit plus le souffrir, & que deux Evêques dans une même Eglise faisoient un Monstre.

THEODORE Lascaris Empereur Grec de C. P. mourut la même année. Jean Vatace son Gendre lui succeda. D'un autre côté Theodore Comnene profitant de l'absence de Demetrius Roi Latin de Thessalonique, prit cette Ville, & se donna le titre d'Empereur : ainsi il se trouva quatre Princes qui prenoient le titre d'Empereur de C. P. Jean Vatace fut couronné par le Patriarche Grec Manuel Charitopule, qui avoit succedé à Maxime Abbé des Acemetes ; & celui-ci à Theodore Irenique surnommé Copas, Successeur de Michel Autorien. L'Archevêque de Thessalonique ayant refusé de couronner Theodore Comnene, ce Prince se fit couronner par l'Ar-

An. 1222. chevêque d'Acride en Bulgarie, comme Primat établi dès le tems de Juſtinien.

FREDERIC II. avoit fait reconnoître Henri ſon Fils Roi des Romains dès l'an 1220. il le laiſſa en Allemagne lorſqu'il paſſa en Italie; & comme ce n'étoit encore qu'un enfant, il le recommanda aux Seigneurs, & lui donna pour Tuteur Engelbert Archevêque de Cologne, dont il connoiſſoit le mérite, & qu'il laiſſoit Regent de l'Empire en Allemagne. Ce Prélat aſſembla ſolemnellement les Seigneurs à Aix-la-Chapelle, & y ſacra le jeune Roi le 8. Mai 1222. Il l'aimoit comme ſon Fils, l'honoroit comme ſon Roi, & n'uſoit de l'autorité que l'Empereur lui avoit confiée que pour faire regner la juſtice.

LES Albigeois avoient pris le deſſus en Languedoc depuis la mort du Comte de Montfort, malgré les ſoins du Legat Conrad Cardinal Evêque de Porto, qui étoit venu en 1220; le Comte Raimond, que l'on nommoit le Vieux par raport à ſon Fils, étoit paiſible poſſeſſeur de Toulouſe. Il y mourut ſubitement au mois d'Août 1222. Il avoit voulu ſe reconcilier à l'Egliſe, & avoit demandé l'abſolution & le Viatique à Jourdain Abbé de S. Sernin, témoignant une grande douleur d'être excommunié. Raimond VII. dit le Jeune, ſucceda à ſon Pere au Comté de Toulou-

se, & continua la guerre contre Amauri de Montfort qui se disoit aussi Comte de Toulouse. An. 1222.

LES Freres Prêcheurs tinrent cette même année 1222. leur troisiéme Châpitre général à Paris, pour remplir la place de S. Dominique; on élut Maître Général de l'Ordre, Frere Jourdain de Saxe, quoiqu'il n'eut pris l'habit que depuis deux ans & demi; mais son merite prévalut. Il eut un zéle extrême pour l'accroissement de l'Ordre, s'appliquant tout entier à lui procurer des Sujets: aussi en vit-on bientôt un grand nombre des plus excellens. S. Raimond de Pegnafort fut un des plus grands ornemens de ce nouvel Ordre, & succeda à Jourdain. Il y entra la même année 1222. & son exemple y attira plusieurs hommes distinguez par leur doctrine & par leur naissance dans Barcelonne sa Patrie.

APRE'S les grands troubles dont l'Angleterre avoit été agitée sous le regne du Roi Jean, on commençoit de respirer. Pour retablir la discipline Ecclésiastique, le Cardinal Etienne de Langton Archevêque de Cantorbery & Legat du S. Siége, tint un Concile au Monastére d'Osnei près d'Oxford le 11. Juin 1222. Ce fut un Concile général de tout le Royaume, où l'on fit quarante-neuf Canons confor-

An. 1222. mes à ceux du dernier Concile de Latran avec quelques autres Reglemens. Ils sont conçus au nom de l'Archevêque, mais avec la clause expresse, tantôt de l'autorité, tantôt de l'approbation du Concile. Peu de jours avant cette Assemblée on prit un imposteur qui portoit sur son Corps les cinq Playes de Notre-Seigneur ; & qui ayant été convaincu publiquement dans le Concile même, fut puni par le jugement de l'Eglise.

EN Ecosse l'Evêque de Cathnes ou Dornoc, ayant eu un different avec ses Diocesains touchant les Dîmes, fut tué & brûlé dans sa propre cuisine. Le Roi qui alloit en Angleterre pour des affaires importantes, retourna sur ses pas à cette nouvelle ; & vint poursuivre les meurtriers : Le Pape loüa son zéle pour la liberté de l'Eglise.

ANNE'E 1223.

LA conference que le Pape avoit indiquée à Verone pour la S. Martin 1222. touchant la Croisade, ne se tint qu'en 1223 à Ferentino. L'Empereur Frederic s'y trouva avec Jean Roi de Jerusalen, le Patriarche, l'Evêque de Bethléem, le Maître de l'Hôpital, le Commandeur du Temple, le Maître des Chevaliers Teutoniques, & plusieurs autres personnes de divers Païs. L'Empereur y fit serment de passer à la Terre-Sainte en 1225. Le Pape

donna avis de ce qui s'étoit resolu dans cette Conference à Philippe-Auguste, & l'exhorta de concourir au secours de la Terre-Sainte, en y envoyant ses Sujets avec un de ses Fils à leur tête ; & écrivit à peu près de même à plusieurs autres Rois. Il reçut vers le même tems une Lettre de Nicolas Patriarche Melquite d'Alexandrie ; elle étoit au nom du Clergé & de tous les Chrêtiens d'Egypte, dont la misere y étoit détaillée. An. 1223.

JEAN de Brienne Roi de Jerusalem passa en Angleterre après la Conférence de Ferentino pour demander du secours ; il revint ensuite en France, & arriva à tems pour assister aux funerailles de Philippe-Auguste qui mourut le 14. Juillet 1223.

CE Prince étoit malade à Paci près d'Evreux ; il voulut venir à Paris contre l'avis des Medecins, pour assister au Concile que Conrad Cardinal Evêque de Porto, Legat en France, avoit indiqué à Sens, & qui fut transferé à Paris. Le Legat disoit dans la Lettre de convocation que l'Ante-Christ avoit déja un Précurseur, que les Albigeois appelloient leur Pape. " Il demeure, ajoutoit-il, aux confins " de la Bulgarie, de la Croatie, & de la " Dalmatie ; & les Albigeois s'adressent à " lui pour le consulter. Un nommé Barthe- " lemi natif de Carcassone Evêque des Hé- "

An. 1223. „ rétiques, & Vicaire de cet Antipape, „ qui lui a cedé par reſpect le lieu nommé „ Porlos, a paſſé au Territoire de Toulou„ ſe, & a envoyé par-tout des Lettres avec „ ce titre : Barthelemi Serviteur des Servi„ teurs de la ſainte Foi, à un tel, ſalut. Il „ crée des Evêques, & prétend regler les „ Egliſes. „ Cet Antipape mourut quelque tems après.

IL y eut un grand nombre d'Evêques aux Funerailles de Philippe-Auguſte. Les plus illuſtres & les plus diſtinguez étoient Guillaume de Joinville Archevêque de Reims, Gautier Cornu de Sens, Pandolfe Maſca Cardinal & Evêque de Norvic, Guillaume de Seignelai Evêque de Paris, qui mourut la même année, & Philippe Berruïer Evêque d'Orleans Succeſſeur de Manaſſés de Seignelai.

LOUIS VIII. ſucceda à ſon Pere Philippe-Auguſte, & fut ſacré à Reims avec la Reine Blanche ſon épouſe le 6. Août 1223. Le Pape lui écrivit le 14. Octobre ſuivant, une Lettre de condoleance ſur la mort de ſon pere, & l'exhorta d'imiter ſes vertus, particuliérement ſon attachement au S. Siége. Le 14. Decembre ſuivant, il lui envoya par Simon de Sully Archevêque de Bourges, Hugues de Montreal Evêque de Langres & Guerin Evêque de Senlis, une ſeconde Lettre,

où il l'exhorta à combattre les Albigeois. Il confirma vers le même tems autentiquement la Regle des Freres Mineurs, que S. François venoit d'écrire comme si Dieu la lui eût dictée de sa bouche. Il disoit même pour exciter plus vivement ses Freres à l'observer, qu'il n'y avoit rien mis de lui-même; mais qu'il avoit tout fait écrire, comme Dieu le lui avoit revelé. An. 1223.

LA même année commença en Espagne le nouvel Ordre des Religieux de la Merci pour la Redemption des Captifs, dont l'Instituteur fut S. Pierre Nolasque Gentil-homme de Languedoc. Il fut solemnellement établi à Barcelonne le 10. Août 1223. S Raimond de Pegnafort en dressa les Constitutions; & 10. ans après elles furent confirmées par Gregoire IX.

ANNE'E 1224.

HERMAN Maître des Chevaliers Teutoniques vint de Palestine en Sicile vers la Fête de l'Epiphanie en 1224. Il excita si fortement l'Empereur au secours de la Terre Sainte, que ce Prince étoit sur le point de se préparer à s'y rendre, mais il en fut empêché par les offres que lui firent les Sarrasins qui restoient en Sicile, de se rendre à lui. Il se contenta d'envoyer Herman en Allemagne & en Italie, avec ordre de passer à Rome, & de remettre au Pape une Lettre de sa part. Voulant

An. 1224. en même tems témoigner son zéle pour la Réligion, il publia trois Constitutions contre les Hérétiques. On en trouve même une quatriéme du mois de Mars de cette année 1224. La Lettre qu'il écrivit au Pape par le Maître des Chevaliers Teutoniques étoit touchant la Croisade; & il y prenoit le Ciel à temoin des soins qu'il vouloit se donner pour cette affaire.

LE Pape envoya cette Lettre au nouveau Roi de France par le Cardinal Conrad, avec une des siennes, où il le prioit de presser le jeune Raimond de Toulouse de se reconcilier à l'Eglise, puisqu'il offroit d'obéir à ses ordres. Ce Prince touché de la crainte du Roi, ou de quelque motif, fit véritablement ensuite sa paix avec le Pape, puisque le Légat Conrad le déclara Catholique dans un Parlement général que Loüis VIII. tint à Paris.

CEPENDANT le Legat Conrad passa en Allemagne avec une Lettre du Pape pour la Croisade, & fut reçu avec honneur à Cologne. Elle y eut un grand succès; une quantité prodigieuse de personnes se croisérent par tout le Païs. Le Legat & Engelbert Archevêque de Cologne accompagnérent le jeune Roi Henri en Saxe, où il alloit délivrer Valdemar II. Roi de Dannemarck qu'Henri Comte de Suerin tenoit en prison depuis plus de 18. mois.

Le Pape loüa l'Archevêque de Cologne des mouvemens qu'il ſe donnoit pour la liberté de ce Prince, qui ne put toutefois ſortir de priſon qu'en 1225. ; & encore moyennant une groſſe rançon. An. 1224.

RUSSITANE Reine d'Arogaſie près de la Georgie, envoya vers ce tems là au Pape Honorius, David Evêque de Hani, pour lui donner part de la mort de ſon frere Roi des Georgiens, & de ſon avenement à la Couronne, & pour lui demander ſa bénédiction, pour elle & pour tous ſes Sujets qui étoient Chrétiens; elle l'aſſura en même tems que le Connêtable & pluſieurs autres Nobles de ſon Royaume avoient pris la Croix, & attendoient le paſſage des Croiſez. Le Connêtable joignit une de ſes Lettres à celle de la Reine; & le Pape leur répondant convenablement, ajouta qu'il accordoit l'Indulgence pleniére à tous les Georgiens qui prendroient part à la Croiſade.

HONORIUS ayant appris que nonobſtant ſes remontrances & ſes priéres, Loüis VIII. faiſoit marcher ſes Troupes contre le Roi d'Angleterre, lui en fit de grands reproches; mais le Roi ſçut ſe juſtifier, & continua la guerre avec ſuccès.

ON tint un Concile à Montpellier par l'autorité du Pape, dans l'Octave de l'Aſſomption de N. D. pour examiner les

An. 1224. propositions de paix des Albigeois ; on devoit ensuite en instruire le Pape. L'Archevêque de Narbonne ayant assemblé tous les Prélats de la Province, ceux d'Arles & d'Ausch, Raimond Comte de Toulouse y vint réiterer ses offres pour obtenir la paix ; & les confirma par serment le 26. Août 1224. ; & le Comte de Foix & le Vicomte de Beziers en firent de semblables. Amauri de Montfort, qui en vertu du Decret du Concile de Latran, se prétendoit Comte de Toulouse, n'avoit point assisté aux Conferences pour la réconciliation de Raimond ; il écrivit aux Prélats assemblez en Concile, qu'on étoit sur les voyes de soumettre promptement les Hérétiques ; & qu'ainsi il ne falloit pas composer avec Raimond.

S. François qui avoit coûtume de partager son tems entre l'action & la contemplation, se retira au Mont Arverne en 1224. deux ans avant sa mort. Il vouloit y passer le Carême de S. Michel, c'est-à-dire les 40. jours de suite qu'il jeûnoit depuis l'Assomption de la Ste. Vierge jusques à la fin de Septembre. Il étoit seul avec Frere Leon : comme il prioit un matin vers la Fête de l'Exaltation de la Ste. Croix, il vit un Seraphin ayant six aîles ardentes & lumineuses, qui descendoit du haut du Ciel d'un vol très-rapide,

Quand il fut proche, François apperçut entre ſes aîles, la figure d'un homme ayant les mains & les pieds étendus & attachez à une Croix. Cette viſion l'étonna merveilleuſement. Il eut le cœur ſaiſi d'une joye mêlée de triſteſſe. Il déſiroit depuis long-tems de ſouffrir le martyre, pour ſe conformer de plus en plus aux ſouffrances de J. C. Il comprit qu'il devoit reſſembler à ce divin Modèle, par l'ardeur de la charité. La viſion diſparoiſſant, laiſſa en ſon cœur une ardeur merveilleuſe, & une impreſſion encore plus admirable en ſon corps. Il parut à ſes mains & à ſes pieds les marques des cloux comme il les avoit vûs dans l'image du Crucifix. Ses mains & ſes pieds paroiſſoient percez dans le milieu : la tête des cloux ſe voyoit au dedans des mains, & au-deſſus des pieds, & la pointe repliée de l'autre côté & enfoncée dans la chair. A ſon côté droit paroiſſoit une cicatrice rouge comme d'un coup de lance, & ſouvent elle jettoit du ſang, dont ſa Tunique & ſes fémoraux étoient arroſez. Voyant que ces Stigmates ne pouvoient demeurer cachez à ſes compagnons les plus familiers ; & craignant de publier le ſecret de Dieu, il ſe trouva dans un grand embarras ; & Frere Illuminé lui donna là-deſſus les avis qu'il jugeoit convenables. An. 1224.

An. 1224. Dieu confirma par plusieurs autres miracles celui de l'Impression de ces Stigmates. Quelque soin que le Serviteur de Dieu prît de les cacher, celles des mains & des pieds furent vûës par plusieurs personnes; & quant à celle du côté, on ne la vit que par artifice; mais elle parut évidemment comme les autres après sa mort.

LE Pape Honorius s'appliquoit depuis six ans à soutenir & à augmenter la nouvelle Eglise de Prusse & de Livonie. Guillaume Evêque de Modene s'offrit à la fin de 1224. d'aller prêcher la Foi dans ces Païs-là, & dans ceux du voisinage; & le Pape l'y envoya en qualité de Legat.

ANNE'E 1225.

LES Hérétiques se fortifiant dans la Lombardie, le Pape avoit chargé les Evêques de Bresse & de Modene de les reprimer; après le départ de Guillaume de Modene, il donna cette Commission à l'Evêque de Rimini, lui enjoignant de faire abattre les Tours des plus coupables.

DEPUIS la mort de Simon de Montfort les Albigeois avoient aussi repris courage. Le Pape ne crut pas toutefois devoir desesperer de les reprimer. Il envoya Romain Cardinal de S. Ange en qualité de Legat dans le Languedoc, & dans toute la France; & afin que Loüis VIII. tournât

toutes ſes forces contre eux, il chargea en même tems Roland de négocier la treve entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, en quoi le Legat réuſſit enfin. An. 1225.

CEPENDANT le Pape fut obligé de ſortir de Rome à cauſe des ſeditions; il ſe retira à Tibur. L'Empereur lui ayant fait demander un nouveau délai pour ſon voyage à la Terre-Sainte, par Giraud fait Patriarche de Jeruſalem cette même année 1224., & auparavant Abbé de Moleſme, puis de Clugni, & ordonné Evêque de Valence en 1220.; il lui envoya deux Cardinaux pour convenir des conditions de ce délai qui fut de deux ans. Mais peu de tems après un different qui ſubſiſtoit depuis deux ans entre le Pape & Frederic, au ſujet de quelques Evêchés dont ce Prince avoit diſpoſé, éclata entiérement, & continua, ou plûtôt ſe renouvella ſouvent juſques au mois de Septembre 1225., que le Pape, de ſon propre mouvement & ſans la participation de l'Empereur, pourvût à cinq Egliſes vacantes dans la Poüille.

FERDINAND III. Roi de Caſtille, ne vouloit pas non plus que l'Empereur Frederic, qu'on établît malgré lui des Evêques dans ſon Royaume; l'Evêque de Segovie ayant été élu ſans ſon conſentement, fut obligé de ſortir de l'Evêché;

An. 1225 & ce Prince fit même saisir ses Biens. L'Archevêque de Tolede s'en plaignit au Pape, qui écrivit au Roi de laisser la liberté des Elections toute entiere.

ENGELBERT Archevêque de Cologne s'étoit attiré plusieurs ennemis puissans, par son zele pour la justice. Le plus implacable fut Frederic Comte d'Isemberg son parent, qui le fit tuer, comme ce Prélat alloit dédier l'Eglise de Suelne, le 7. Novembre 1225. Le 15. du même mois, Henri Prevôt de Bonn fut élu pour lui succeder. Après qu'on l'eût mis dans la Chaire Pontificale, les Officiers d'Engelbert lui firent leur plainte de sa mort; & mirent sur ses genoux la chemise sanglante qui avoit été trouvée sur son corps. Henri jura qu'il poursuivroit toute sa vie la vangeance de cette mort; & n'épargna dans la suite ni sa peine ni son argent, pour executer sa promesse.

AYANT reçu l'Investiture, il alla à Mayence avec le corps de son Prédecesseur, pour assister au Concile que Conrad Evêque de Porto Legat du Pape y tint pendant l'Avent de 1225. Le Legat sensiblement touché du meurtre d'Engelbert traita ce Prélat de Martyr, & excommunia ensuite Frederic en plein Concile, ordonnant que les Censures seroient renouvellées tous les Dimanches dans les Provinces

Provinces de ſa Legation, qui étoient Mayence, Cologne, Treves, Bremen & Magdebourg. Il fit enſuite publier en ce Concile 14. Canons de Diſcipline, contre l'incontinence des Clercs & contre la Simonie. An. 1225.

LA même année 1225. les Chanoines de Paris ſe plaignirent au Legat Romain Cardinal de S. Ange, de ce que les Ecoliers s'étoient fait faire un Sçeau particulier, dont ils ſçelloient tous les Actes concernant l'Univerſité, au préjudice de l'Egliſe de Paris, qui les autoriſoit auparavant par le ſien. Romain fut choiſi pour Arbitre par les Ecoliers qui lui remirent leur Sçeau. Il le rompit & défendit ſous peine d'excommunication de faire à l'avenir aucun Sçeau pour l'Univerſité. Les Ecoliers s'attroupérent, vinrent à la maiſon du Legat avec des armes; & ayant enfoncé les Portes, ils alloient ſe ſaiſir de ſa perſonne, lorſque le Roi arrivant de Melun, ſe trouva à portée de le délivrer de leurs mains. Il ſortit de Paris avec une eſcorte, & excommunia tous les Complices de cet attentat. Ce fut peut-être là l'occaſion qui porta le Pape Honorius à faire cette même année une Conſtitution très-ſevere pour la ſureté des Cardinaux.

ON tint le 8. Novembre de la même

An. 1225 année un Concile à Melun sur la Juris-diction Ecclesiastique. On y parla aussi de la Treve avec l'Angleterre & de l'affaire des Albigeois ; mais il ne fut rien conclu sur aucun Article. Il y eut un autre Concile à Bourges à la S. André, auquel le Legat avoit appellé le Roi, les Evêques, les Abbez & les Chapitres de toute la France, & Raimond Comte de Toulouse dont l'affaire étoit le principal sujet de sa Legation. Les Archevêques de Lyon & de Roüen se disputérent la préséance sur les autres Metropolitains ; & pour finir la dispute, on se plaça comme au Conseil. Raimond Comte de Toulouse, demanda d'être reconcilié à l'Eglise, & offrit de rétablir l'obéissance du S. Siége dans ses Etats, de faire justice des Hérétiques, & d'en purger absolument ses Terres. Amauri de Montfort demanda au contraire qu'en vertu du Decret du Concile Général ces Etats lui fussent rendus. Le Legat chargea les Archevêques de lui donner leurs avis par écrit, défendant sous peine d'excommunication de les découvrir, disant vouloir les envoyer au Roi : ainsi on ne décida rien sur cette affaire.

Le Legat ayant ensuite demandé de la part du Pape deux Prébendes dans chaque Eglise Cathedrale, une du Châpitre

& l'autre de l'Evêque, & deux Places Monacales dans les Abbaïes où les Manses étoient separées, on lui en fit tellement sentir les inconveniens qu'il n'insista pas davantage là-dessus. Il déclara après cela que le Pape avoit donné pouvoir à deux Evêques de déposer tous les Abbés de France, suivant l'avis de quatre Abbés qu'il avoit envoyé visiter les Abbayes du Royaume pour en corriger les abus; les Evêques lui répondirent que tant qu'ils vivroient, ils ne souffriroient pas l'execution de ces ordres: ainsi cette autre affaire demeura en suspens. Environ 80. Docteurs ou Maîtres ez Arts de l'Université de Paris, demandérent ensuite l'absolution des Censures encouruës à l'occasion de l'attentat commis contre le Legat; & l'obtinrent. An 1225.

ANNE'E 1226.

Le 28. Janvier de cette année 1226. le Roi Loüis VIII. & le Legat Romain tinrent un Concile National à Paris. Le Légat de l'autorité du Pape excommunia Raimond Comte de Toulouse & ses Complices, & confirma au Roi & à ses Héritiers à perpetuité le droit sur les Terres de ce Comte, comme d'un Hérétique condamné. Amauri de Montfort, & Gui son Oncle cedérent en même tems à Loüis VIII. & à ses Hoirs tous les droits qu'ils

An. 1226. avoient sur ces Terres,& lui en donnérent leurs Lettres. Le Vendredi suivant, le Roi après en avoir mûrement deliberé, reçut la Croix des mains du Legat avec presque tous les Evêques & les Barons du Royaume, pour exterminer les Albigeois. Le Legat envoya prêcher la Croisade dans tout le Royaume ; & du consentement des Evêques, il promit au Roi 100. mille livres par an, durant cinq ans, de la Decîme qui se levoit sur le Clergé, avec promesse d'y supléer du Trésor de l'Eglise, si cette somme ne suffisoit pas. Le 20. Mars de la même année 1226. le Roi convoqua un autre Concile à Paris, où il fit expedier les ordres à tous ceux qui lui devoient service de guerre, de venir le trouver à Bourges le 17. Mai suivant.

LE Pape avoit envoyé l'année précédente le Docteur Otton en Angleterre, avec des Lettres pour le Roi Henri concernant les grandes affaires de l'Eglise Romaine ; ce Prince avoit répondu, qu'il ne pouvoit les décider seul ; & par le conseil de l'Archevêque de Cantorbery, il avoit renvoyé le Nonce,à l'Assemblée qu'il devoit convoquer dans l'Octave de l'Epiphanie en 1226. à Westmunster. Le jour venu, le Nonce lut publiquement la Lettre du Pape contenant les mêmes propositions faites au Concile de Bourges par le

Legat Romain ; mais on ne décida rien. An. 1226.

CEPENDANT le corps d'Engelbert Archevêque de Cologne fut apporté dans cette Ville & enterré le 26. Fevrier 1226. par le Legat Conrad. Le Moine Ceſaire raporte un grand nombre de miracles faits par ſon interceſſion. On voit entr'autres dans le recit de ces miracles qu'on étoit dès-lors en uſage d'offrir aux Tombeaux des Saints, des figures de cire des parties qui avoient été guéries, comme des pieds ou des mains. Le Legat tint enſuite un Concile à Liege. Les Evêques de Munſter & d'Oſnabrug freres du Comte d'Iſemberg ſoupçonnez d'être complices du meurtre de l'Archevêque de Cologne, y furent amenez. Du conſentement des Prélats du Concile, il les envoya au Pape pour être examinez & les déclara ſuſpens; & n'ayant pû ſe purger à Rome, ils furent dépoſez.

LE Comte Frederic avoit été à Rome, & n'avoit pu obtenir ſon pardon. Il vint à Liege déguiſé, fut reconnu, arrêté & livré à Henri Archevêque de Cologne, qui trois jours après le fit exécuter à mort. On lui caſſa les bras & les jambes à coups de coignée, & on le mit enſuite ſur une Rouë, où il expira.

L'EMPEREUR Frederic avoit indiqué une Diette générale à Cremone après la Pentecôte de cette même année 1226. Elle

An. 1226. n'eut pas lieu, l'on crut en Allemagne que la Cour de Rome l'avoit empêchée. Il y eut des plaintes de la part de ce Prince, auſquelles le Pape répondit, lui reprochant ſon ingratitude, ſur tout envers le Roi de Jeruſalem ſon Beau pere, qu'il avoit forcé de lui ceder ce Roïaume & tous les droits de la Princeſſe ſa fille qu'il avoit épouſée. Il diſoit que la Terre-Sainte en recevroit un préjudice conſiderable; mais la diviſion des Chrétiens y cauſoit bien de plus grands déſordres.

HONORIUS avoit approuvé le 30. Janvier de la même année 1226. la Regle que le Patriarche Albert avoit donnée aux Ermites du Mont-Carmel, & leur avoit preſcrit de l'obſerver, attendu qu'ils l'avoient reçuë avant le Concile de Latran qui défendoit les nouvelles Religions. Les Egliſes Patriarchales d'Antioche & de C. P. vaquérent cette année. Le Pape manda aux Chanoines d'Antioche d'élire un Patriarche dans un mois après ſa Lettre reçuë. Il y eut partage à C. P. dans l'élection; on appella au Pape, qui transfera Jean d'Abbeville Archevêque de Beſançon à ce Siege; mais ce Prélat n'accepta pas la tranſlation.

L'EMPEREUR Frederic avoit appellé ſon fils Henri en Lombardie; les Veronois l'arrêterent, & il retourna en Allemagne

sans voir son pere. Frederic ne laissa pas que de tenir Cour à Cremone ; on y traita de l'extirpation des Hérétiques d'Italie, de l'affaire de la Terre Sainte & de la réunion des Villes de la Lombardie ; mais la plûpart s'étant liguées contre lui, ne voulurent pas même le recevoir. Il les fit excommunier par Conrad Evêque d'Hildesheim chargé de prêcher la Croisade ; mais le Pape revoqua cette Censure. An. 1226.

DEPUIS deux ans que S. François avoit reçu les Stigmates, sa santé s'affoiblissoit de jour en jour. Les cloux de ses pieds croissant, il ne pouvoit plus marcher. Il se faisoit porter par les Villes & les Villages, pour animer les autres à embrasser la Croix de J.C. Il connut le tems de sa mort bien auparavant le terme. Le jour approchant, il se fit porter à la Portioncule, pour rendre l'ame au même lieu, où il avoit reçu l'esprit de grace. On raporte à sa derniere maladie, une Lettre adressée à tous les Superieurs, les Prêtres & les Freres de son Ordre, tendante principalement à leur recommander le respect envers le S. Sacrement de l'Autel. On y raporte aussi son Testament. Il mourut enfin le 4. Octobre 1226. la 45e. année de son âge & la 18e. depuis l'Institution de son Ordre. On vit librement après sa mort les Stigmates dont S. Bonaventure fait

An. 1226. la description ; & sa sainteté ne tarda pas de se manifester par les miracles les plus éclatans.

EN execution de son vœu, Loüis VIII. faisoit déja la guerre aux Albigeois ; & le Legat ne le quittoit point. A son approche les Consuls des Villes & des Villages du Comté de Toulouse vinrent se rendre à lui, & donner des ôtages : Avignon même qui étoit la Ville la plus forte en fit autant. Il y arriva le 6. Juin ; il comptoit y entrer sans difficulté suivant la foi donnée ; mais les Habitans excommuniez depuis sept ans craignant d'être traitez comme ennemis, fermérent les portes quand ils virént qu'une partie de l'Armée avoit déja passé le Pont ; & ne voulurent laisser passer le Roi qu'avec peu de suite. Loüis VIII. ne voulut pas s'y exposer, & fit le siége de la Place.

CETTE Croisade donna l'allarme au Roi d'Angleterre ; le Pape craignant qu'Henri ne se joignît au Comte Raimond, lui écrivit pour le rassurer. L'Empereur Frederic n'en fut pas moins allarmé pour les Terres qui relevoient de l'Empire en Provence & ailleurs, à cause du Royaume d'Arles. Il pria le Pape de pourvoir à la conservation de ses droits ; & Honorius le rassura encore.

PENDANT le siége d'Avignon, la mor-

talité fut grande dans la Ville, & les Croisez perdirent environ 2000. hommes. Elle se rendit à composition vers la mi-Août. Le Roi se pressa de retourner en France ; renvoyant la fin de sa guerre à la campagne suivante. Il tomba malade à Montpensier, & y mourut le 8. Novembre. On remarque entre les vertus de ce Prince la chasteté conjugale. On porta son corps à S. Denis ; & on l'enterra auprès de son pere Philippe-Auguste. Loüis son fils ainé IXe. du nom lui succeda & fut sacré à Reims par Jacques de Basoches Evêque de Soissons, le Siége de Reims se trouvant vacant. On avoit d'abord élu Hugues de Pierre-Pont Evêque de Liege ; mais il ne voulut pas quitter son Eglise ; & on élut ensuite Henri de Praine. An. 1226.

Le Pape fut sensiblement affligé de la guerre qui s'émut entre l'Empereur Frederic & les Villes de Lombardie. Il la regarda comme un obstacle dangereux à la Croisade ; & fit négocier la paix.

ANNE'E 1227.

Jean de Brienne n'ayant plus que le titre de Roi de Jerusalem, le Pape voulut au moins pourvoir à sa subsistance, & lui donna le gouvernement d'une partie des Terres de l'Eglise. Il écrivit ensuite en sa faveur à son Gendre Frederic ; mais

ce fut ſans ſuccès. Honorius mourut peu de tems après : ſavoir le 18. Mars de cette année 1227. & fut enterré à Ste. Marie Majeure.

GREGOIRE IX.

SUITE DE L'ANNE'E 1227.

GREGOIRE IX. d'Anagnie, tint le S. Siége 14. ans, 5. mois & 3. jours. Son Succeſſeur fut Celeſtin IV. en 1241.

LE 19. Mars, après les Funerailles d'Honorius III. les Cardinaux aſſemblez pour lui donner un Succeſſeur, choiſirent unanimement le Cardinal Hugolin Evêque d'Oſtie, Prélat ſavant dans le Droit Civil & Canonique, homme d'une vie exemplaire, ami particulier de S. François & Protecteur des Freres Mineurs. Il fut couronné le Dimanche 21. du même mois ; & ſa priſe de poſſeſſion du Palais de Latran fut un vrai Triomphe. Il fit enſuite part de ſon exaltation, ſelon la coûtume, à tous les Prélats de la Chrétienté, ſe recom-

manda à leurs prieres ; & leur ordonna de presser le départ des Croisez pour la Terre Sainte. An. 1227.

PIERRE Amelin Archevêque de Narbonne tint vers ce tems-là un Concile Provincial, où l'on fit 20. Canons; & il y fut ordonné expressément de dénoncer publiquement excommuniez le Comte de Toulouse & ses Fauteurs. Après le Concile, Imbert de Beaujeu, que le Roi avoit fait Gouverneur d'Avignon, & à qui il avoit laissé le commandement de l'Armée, marcha vers Toulouse, & fit le dégat par tout.

POUR continuer la guerre, le Légat voulut obliger le Clergé de France de payer la Decime qu'il avoit fait esperer à Loüis VIII. Le Clergé s'en plaignit amérement au Pape, qui promit de l'en décharger: mais sur les répresentations du Légat, il manda ensuite au jeune Roi S. Loüis que cette Décime lui seroit payée.

PENDANT le cours de cette affaire, l'Eglise de Paris avoit changé de Pasteur par le decès de l'Evêque Barthelemi, à qui le merite seul avoit procuré ce Siége. Guillaume d'Auvergne, un des plus célébres Docteurs de l'Université, lui succeda l'année suivante.

L'ARCHEVEQUE de Strigonie ayant mandé au Pape l'ouverture qu'il trouvoit à la

An. 1227 conversion des Comains, Gregoire IX. lui donna la qualité de Légat dans ce Païs-là, comme ce Prélat le desiroit. Il accorda la même année de grands Privileges aux Freres Précheurs ; & envoya Frere Galon Religieux de cet Ordre afin d'encourager l'Empereur à partir pour la Terre Sainte, où ce Prince, suivant ses promesses, devoit enfin aller cette année. Il lui écrivit d'Anagnie, où il s'étoit retiré à cause du mauvais air de Rome, dangereux pendant l'Eté. Il y avoit alors à Rome un Imposteur qui se disoit son Vicaire, & qui soutenu par quelques Romains, se tenoit au Portique de S. Pierre, où pour de l'argent, il donnoit aux Croisez l'absolution de leur vœu. Il fut puni comme il le méritoit.

L'EMPEREUR vint à Brindes dans le dessein de s'embarquer ; mais la maladie emporta une grande partie de son armée. Il alla à Otrante & y tomba lui-même malade, de sorte que son voyage fut rompu. Le Pape persuadé que cette maladie étoit feinte, le déclara excommunié, parce qu'il s'étoit volontairement soumis à la Censure sous le Pape Honorius, s'il ne passoit pas à la Terre Sainte au terme convenu. Frederic répondit à la Lettre que Gregoire écrivit à tous les Evêques à ce sujet, & fit son Apologie. Il se

plaignit de ce qu'ayant envoyé faire ſes excuſes, le Pape n'avoit pas voulu les recevoir, aſſurant qu'il accompliroit ſon vœu lorſque ſa ſanté le lui permettroit. Le Pape reçut dans ce tems-là des nouvelles de la Terre Sainte par une Lettre des Prélats de la Paleſtine; qui repreſentant la déſolation des Chrétiens, demandoient du ſecours avec inſtance. An. 1227.

ANNE'E 1228.

LE Jeudi-Saint de cette année, Gregoire IX. réitera les Cenſures contre l'Empereur; il avoit reglé la maniere de les publier dans un Concile qu'il avoit aſſemblé de tous les Prélats d'Italie; elles n'empêchérent pas toutefois l'Empereur de partir, après avoir célébré à Barlette, avec la plus grande ſolemnité, les Fêtes de Pâques, nonobſtant l'interdit jetté par tout où il ſe trouveroit; & il arriva heureuſement à la Terre Sainte.

LE Pape vint enſuite à Aſſiſe, où il proceda à la Canoniſation de S. François dont il fixa la Fête au 4. d'Octobre. Il avoit voulu repreſenter à Ste. Claire de recevoir des biens en fonds pour obvier à certains inconveniens, offrant de l'abſoudre de ſon vœu; mais la Ste. Fille lui répondit qu'elle ne trouvoit point de Tréſor plus aſſuré que la pauvreté, & qu'elle ne deſiroit point d'autre abſolution que celle de ſes pechez.

An. 1228. AVANT que de partir, l'Empereur avoit écrit au Pape, qu'il laiſſoit à Rainald Duc de Spolette ſes pleins pouvoirs pour négocier ſa paix avec l'Egliſe ; mais Gregoire refuſa de traiter avec lui ; & le Duc fit ſur cela la guerre au Pape ; Gregoire connut bientôt qu'il falloit autre choſe contre le Duc que des Cenſures ; il envoya des Troupes ſous les ordres de Jean de Brienne Roi de Jeruſalem, & fit même attaquer les Terres de l'Empereur. Les Croiſez pour cette guerre portoient des Clefs ſur leurs habits, au lieu de Croix. Thomas d'Aquin Comte d'Acerra en donna avis à Frederic ; & le Pape de ſon côté ſe plaignit que Thomas, par ordre de l'Empereur, pilloit les Templiers & les Hoſpitaliers.

ETIENNE de Langton Archevêque de Cantorbery mourut cette année. Il laiſſa pluſieurs Ecrits, & ſes Commentaires ſur l'Ecriture ſont encore en Manuſcrit dans les Bibliothéques d'Angleterre. Les Moines élurent après ſa mort, avec la permiſſion du Roi, Gautier de Hemesham un d'entre eux. L'ayant preſenté à Henri, ce Prince après une longue déliberation le refuſa ; les Evêques s'oppoſérent même à ſon élection, Gautier s'adreſſa au Pape qui remit à décider cette affaire au Carême de 1229.

IL arriva la même année 1228. un Archevêque d'Armenie en Angleterre pour y visiter les lieux de dévotion. Il s'arrêta quelque tems au Monastére de S. Alban. Un moine lui ayant demandé, si on célébroit dans son Païs la Conception de la Ste. Vierge, il répondit qu'on célébroit aussi celle de S. Jean Baptiste & celle de N. S. On lui demanda ensuite ce qu'il savoit d'un nommé Joseph, ou Cartaphile Portier de Pilate, que l'on disoit être encore en vie. Un Chevalier d'Antioche qui étoit avec l'Archevêque répondit que lorsqu'il étoit parvenu à l'âge de 100. ans, il étoit ravi comme en extase, & revenoit ensuite au même âge où il étoit lors de la Passion de N. S. Il assura qu'il vivoit encore, & qu'il attendoit le dernier évenement de J. C. C'est sans doute de cette fable qu'est venuë celle du Juif errant. An. 1228.

FREDERIC étoit arrivé au Port d'Acre le 7. Septembre 1228. & avoit trouvé peu d'obéissance dans le Païs, où le Pape avoit ordonné au Patriarche de Jerusalem de le dénoncer comme excommunié & parjure. Il ne restoit plus que de fortifier Joppé pour aller ensuite à Jerusalem; l'Empereur s'y rendit en Novembre dans le dessein de poursuivre son entrepriſe.

ANNE'E 1229.

LES Sultans d'Egypte & de Damas

An. 1228 étoient campés l'un auprès de Gaza, & l'autre à Naplouſe à une journée de Joppé ; Frederic traita ſecretement avec Melic-Eamel Sultan d'Egypte, pour qu'il lui remît Jeruſalem. La négociation réuſſit ; & le Traité fut juré avec une Treve pour 10. ans le 18. Fevrier 1229. Frederic alla dans cette Ville, & entra revêtu de ſes habits Royaux dans l'Egliſe du S. Sepulchre ; mais ne ſe trouvant point d'Evêques pour lui donner la Couronne, il la prit lui même ſur l'Autel. Il fit un grand diſcours à la Nobleſſe & au Peuple, & exhorta les Nobles à contribuer aux fortifications de Jeruſalem ; mais il partit ſans donner aucun ordre là-deſſus. Il ſe contenta d'écrire au Pape en termes généraux, & au Roi d'Angleterre en détaillant un peu plus ce qu'il venoit de faire.

LE Patriarche de Jeruſalem écrivit en même tems deux Lettres ; l'une au Pape, l'autre à tous les Fidèles ; il releva tous les déſavantages que les Chrétiens avoient reçus depuis l'arrivée de l'Empereur ; & joignit au Traité de Frederic avec le Sultan des obſervations, pour en montrer les défauts.

L'EMPEREUR étoit parti ſans dire adieu à perſonne ; il s'étoit preſſé à cauſe de la guerre que le Pape lui faiſoit en Italie. Il quitta toutefois la Paleſtine le cœur ulceré

contre les Templiers & les Hospitaliers, qui avoient donné avis au Sultan de quelle façon il pouvoit se rendre maitre de lui, comme le raporte Mathieu Paris Auteur Contemporain. An. 1229.

Au commencement de la même année 1229. Raimond Comte de Toulouse fit enfin sa paix avec l'Eglise & avec le Roi S. Loüis, suivant les propositions portées par Elie Guerin Abbé de Grand-Selve; & le Traité fut redigé à Meaux; on vint ensuite à Paris lui donner la perfection en presence du Roi; & le Comte reçut l'absolution des Censures le 13. Avril de la main du Legat, de même que ceux qui les avoient encouruës comme lui: pour la recevoir il fut conduit à l'Autel, pieds nuds & en simples calçons. Dans le même tems du Traité, on publia au nom du Roi une Ordonnance adressée à tous les Sujets du Comte dans les Diocèses de Narbonne, de Cahors, de Rhodés, d'Agen, d'Arles & de Nismes, pour établir les libertez & les immunitez des Eglises. Il arriva la même année à Paris une querelle entre les Ecoliers & les Bourgeois, qui eut de fâcheuses suites, & qui obligea l'Université de quitter cette Ville.

Le terme pour juger l'élection du Moine Gautier à l'Archevêché de Cantorbery étant arrivé, le Pape la cassa; les Envo-

An. 1229 yez du Roi & des Evêques ayant montré leurs pleins pouvoirs, propoſérent pour remplir ce Siége, Richard Chancelier de l'Egliſe de Lincoln, homme d'un ſavoir éminent, & de bonnes mœurs. Le Pape l'agréa, & ordonna aux Evêques de le recevoir. Il fut ſacré le 10. Juin 1229. mais il ne tint le Siége que deux ans.

POUR recuëillir la Décime que les Envoyez d'Henri avoient promiſe à l'occaſion de la guerre contre Frederic, le Pape envoya un Nonce en Angleterre; le Roi fit aſſembler le Clergé & les Seigneurs. Le Nonce appuya la Bulle du Pape par un diſcours éloquent. Le Roi garda le ſilence pour ne pas deſavoüer ſes Envoyez; mais les Seigneurs refuſérent nettement la Décime; les Prélats s'y ſoumirent trois ou quatre jours après, & ce ne fut pas ſans murmure.

LE Pape demandoit de tout côté du ſecours pour cette guerre. Jean de Brienne la faiſoit à la maniere du tems, c'eſt-à-dire cruellement. Gregoire IX. en fut touché: il écrivit à Pelage Evêque d'Albano ſon Légat, pour qu'il obligeât le Roi de Jeruſalem à ſe moderer. On avoit cependant conquis beaucoup de Places dépendantes du Royaume de Sicile; mais à l'arrivée de l'Empereur à Brindes, on les reperdit toutes. Jean de Brienne voulant

ſe préparer au voyage de C. P. où il étoit appellé pour être Regent du Jeune Baudoüin, qui avoit ſuccedé en 1228. à l'Empereur Robert de Courtenai ſon Pere, retourna en France. Juſques-là Gregoire IX. s'étoit contenté d'excommunier Frederic; mais cette année 1229. il déclara abſous de leur ſerment tous ceux qui lui avoient juré fidelité, & excommunia le Duc de Spolete & pluſieurs autres Princes. An. 1229.

CEPENDANT en exécution du Traité de paix fait à Paris avec le Comte Raimond, la Ville de Toulouſe fut reconciliée au mois de Juillet de la même année. Le Legat y vint au mois de Septembre, & y tint un Concile où aſſiſtérent les Archevêques de Narbonne, de Bourdeaux & d'Auch avec pluſieurs Prélats. On y publia 45. Canons tendans tous à éteindre l'Héréſie, & à retablir la paix & la ſureté publique.

ON avoit tenu le 9. Avril de la même année, un autre Concile à Tarragone, où préſida Jean Evêque de Sabine Legat du S. Siége. Il fut aſſemblé au ſujet du mariage de Jacques I. Roi d'Arragon avec Eleonor de Caſtille; & il y fut déclaré nul pour avoir été contracté ſans diſpenſe entre proches Parens; mais attendu la bonne foi des parties, le Prince

An. 1229. Alfonſe né de ce Mariage fut reconnu legitime ; & comme on voulut quelques années après lui conteſter ſon Etat, le Pape Gregoire confirma la Sentence de ſon Legat.

PENDANT que l'Empereur Frederic étoit dans la Pouille occupé aux préparatifs de la guerre, il fit faire des propoſitions au Pape. On dreſſa un projet de Traité ; mais la paix ne put être concluë que l'année ſuivante. La Chronique de Conrad Abbé d'Uſperg de l'Ordre des Premontrés finit à cette année 1229.

ANNE'E 1230.

IL y eut au mois de Fevrier de cette année une terrible inondation à Rome cauſée par un débordement du Tibre. Il y perit pluſieurs perſonnes, & quantité de Bétail; on perdit de grandes proviſions de bouche, & juſques à des meubles. Les Romains envoyérent prier le Pape de revenir. Gregoire y arriva à la fin du mois ; & fit apporter les vivres dont on manquoit.

LES Freres Mineurs tinrent leur Chapitre Général à Aſſiſe, au mois de Mars de cette même année ; & firent la tranſlation du corps de S. François de l'Egliſe de S. George, où il avoit été enterré, à celle qu'on lui avoit deſtiné, qui depuis a porté le nom de S. François. Celle de S. Geor-

ge fut donnée à Ste. Claire, comme plus commode. Frere Elie étoit alors Ministre Général, & avoit eu soin du bâtiment de la nouvelle Eglise, qui étoit magnifique. Ce Général soutenoit que la maniere de vivre de S. François n'étoit pas praticable à la lettre, sinon par des hommes aussi parfaitement unis à Dieu qu'il l'étoit; il avoit attiré le plus grand nombre des Freres à son sentiment. S. Antoine de Padouë & Adam du Marais qui lui resistérent en face furent maltraitez. On rendit même quelque Sentence contre eux, dont ils appellérent au Pape. Ils en furent bien reçus; Gregoire fit citer devant lui Frere Elie & tous les Capitulaires; & ayant oüi les parties, il dépossa Frere Elie; & les Freres d'un commun accord élurent pour Général Jean Parent, Provincial d'Espagne homme de grande vertu. Nonobstant les plaintes contre Frere Elie, il y a une Bulle de Gregoire IX. de l'année 1230. donnée dans ce même Chapitre, en explication de la Regle de S. François. An. 1230.

LE Traité de paix ayant été arrêté entre le Pape & l'Empereur, le Dimanche 1. Septembre, ce Prince vint trouver Gregoire IX. à Anagnie; il ôta son Manteau, se jetta à ses pieds & reçut le baiser de paix. Ils eurent ensuite une longue conference; & à quelque tems de là,

An. 1230. l'Empereur retourna dans son Royaume.

LA division des Maures en Espagne donna occasion aux Chrétiens de faire de grandes conquêtes. Alfonse Roi de Leon leur enleva Merida, remporta une grande victoire sur eux, & se rendit maître de Badajos. Les Maures abandonnérent Elvas & plusieurs autres Villes qui furent bientôt repeuplées par les Chrétiens. Alfonse retourna dans sa Capitale chargé de gloire & de dépoüilles, & rendit graces à Dieu & à S. Jacques qu'on disoit avoir apparu dans la Bataille avec des Guerriers vêtus de blanc, combattant contre les Infidéles. Ce Prince mourut le 25. Septembre suivant; & son fils Ferdinand déjà Roi de Castille qui lui succeda, réunit ainsi les deux Royaumes.

LE Pape ayant appris les heureux succès des Chrétiens en Espagne, écrivit aux Croisez du Royaume de Leon, pour les exhorter à poursuivre leurs conquêtes. Il donna pouvoir pour une fois tant seulement à Gregoire Archevêque de Compostelle d'établir des Chanoines & d'ordonner des Evêques à Merida & à Badajos. Jacques Roi d'Arragon avoit encore conquis l'Isle de Majorque sur les Maures; il vouloit y établir un Evêque; celui de Barcelonne & le Chapitre s'y opposérent, soutenant que cette Isle étoit de leur Dio-

cèse. Ils y consentirent toutefois ensuite, à condition qu'après la mort du premier Evêque, la nomination appartiendroit à l'Eglise de Barcelonne. An. 1230.

LA Religion Chrétienne s'étendoit en même tems en Prusse; & la predication y étoit soutenuë par les armes. Christien auparavant Moine de Cisteaux y étoit alors Evêque; & aidé par quelques Freres Prêcheurs, il travailloit avec fruit à la conversion des Infidéles. Les Idolatres rompirent enfin la paix avec les nouveaux Chrétiens dans la Province de Masovie, où commandoit le Duc Conrad, qui ne s'opposant point aux premieres violences, vit bientôt ravager la Pologne, où les Payens détruisirent 250. Parroisses, sans les Monastéres: massacrant le Clergé jusques aux pieds des Autels, & foulant aux pieds les S. Mistéres.

CONRAD avoit ensuite vainement essaïé d'appaiser ces Barbares par des présens. Il institua un Ordre Militaire à l'exemple des Chevaliers de Christ en Livonie. Ils portoient un Manteau blanc chargé d'une épée rouge & d'une étoile. Voyant que ce secours étoit trop foible, il appella les Chevaliers de l'Ordre Teutonique; & envoya une Ambassade solemnelle à leur Maitre Herman de Salse; le Pape exhorta les Chrétiens des Provinces de Magde-

Au. 1230. bourg, de Breme, de Pologne, de Pomeranie, de Moravie, de Holſace & de Gothie de ſe joindre aux Chevaliers Teutoniques dans la guerre contre les Pruſſiens idolatres.

ANNE'E 1231.

GREGOIRE IX. avoit fort à cœur le rétabliſſement de l'Univerſité de Paris. Il avoit écrit pluſieurs Lettres à ce ſujet. Il y réuſſit enfin, & donna une Bulle en ſa faveur le 13. Avril de cette année 1231. où il caractériſoit Paris la Ville des Lettres & la mere des ſciences.

JUHEL de Maïenne Archevêque de Tours tint un Concile Provincial la même année avec ſes Suffragans à Château-Gonthier en Anjou. On a 37. Canons de ce Concile, qui roulent tous ſur la Diſcipline; la Province de Tours avoit alors un Prélat d'une grande vertu, S. Guillaume Pinchon Evêque de S. Brieux. Il vecut toujours dans une grande pureté, & garda la virginité, nonobſtant deux dangereuſes épreuves où il ſe trouva expoſé. Sa charité pour les Pauvres étoit ſans bornes; il pratiquoit de grandes auſteritez, & mourut le 9. Juillet 1234.

LE Pape preſſoit l'Empereur d'exécuter les conditions du Traité de paix, lorſqu'on eut avis qu'Octaï fils de Guinguiſcan, avec une armée innombrable, menaçoit

naçoit la Terre Sainte, après avoir porté la terreur de ses armes par toute l'Asie. Sur ces tristes nouvelles, Gregoire IX. manda à tous les Prélats d'exhorter les Fidéles, croisés ou non, à secourir la Terre Sainte, & leur enjoignit de se tenir eux-mêmes prêts pour s'y rendre. An 1231

APRE'S la déposition de Frere Elie, Général des Freres Mineurs, le Pape avoit exhorté S. Antoine de Padouë à se donner tout entier à l'étude. Il l'invita même de demeurer auprès de lui; mais le Saint préfera le séjour du Mont Averne à celui de la Cour de Rome; il alla ensuite prêcher, après avoir obtenu de Gregoire IX. la permission de le faire par tout où il voudroit; & il passa l'hyver de 1231. à Padouë, & y prêcha le Carême. Les Eglises furent bientôt trop petites. Il fut obligé de prêcher en pleine Campagne, & fit des fruits étonnans & des miracles sans nombre. Il mourut enfin le 13. Juin de la même année; & le Pape le canonisa l'année suivante, ordonnant que sa Fête fût célébrée le jour de sa mort. La même année Jean Prêtre, & Pierre Laïque, chès les Freres Mineurs souffrirent le Martyre en Espagne, où ils étoient allés prêcher la Foi aux Maures.

LES grands progrez que faisoient les deux nouveaux Ordres des Freres Prê-

An. 1231. cheurs & des Freres Mineurs, excitérent la jalousie de plusieurs Evêques & de divers autres Superieurs Ecclésiastiques, qui malgré l'approbation de leur Regle par le S. Siége, voulurent se les assujettir entiérement, & profiter de ce qui leur venoit de la devotion des Peuples. Le Pape reprima les vexations de ces Prélats par deux Bulles des 21. & 23. Août 1231. Les Freres Mineurs s'étoient établis à Paris depuis un an, au même lieu où ils sont encore à present, Paroisse S. Cosme. Il est dit dans l'Acte de concession de l'Abbé de S. Germain-des-Prez à qui appartenoit le Local, qu'on prête cette place aux Freres Mineurs, pour y demeurer comme des Hôtes; & on voit par là le véritable esprit de S. François qui vouloit que ses Disciples n'eussent rien en propre, pas même leurs maisons; & qu'ils n'y logeassent que par emprunt.

RICHARD Archevêque de Cantorbery étoit allé porter plainte au Pape contre Henri III. & avoit obtenu tout ce qu'il demandoit; mais tout demeura sans effet. Etant mort en revenant de Rome le 3. Août 1231. à trois journées en deçà de cette Ville. Raoul de Neuville Evêque de Chichester, & Chancelier du Roi, homme d'une integrité & d'une fermeté éprouvées, fut élu pour lui succeder. Le

Roi approuva cette élection ; mais le Pape par la ſugeſtion d'un des Moines la caſſa, & ordonna d'élire un autre Sujet. On fit courir en ce tems-là en Angleterre des Lettres contre les Romains. An. 1231.

STE. Eliſabeth Veuve du Landgrave de Thuringe, & fille d'André Roi d'Hongrie, mourut le 19. Novembre de cette même année. Son inclination pour la vertu avoit éclaté dès ſon enfance ; elle continua après ſon Mariage, par les exercices d'une haute pieté; elle ſe diſtinguoit particuliérement par ſa charité envers les Pauvres ; & elle embraſſa la Régle du Tiers Ordre de S. François, après la mort du Landgrave. Le Pape Gregoire IX. la canoniſa en 1235. & ordonna qu'on célébreroit ſa Fête le jour de ſa mort.

STE. Hedvige Ducheſſe de Pologne, Tante de Ste. Eliſabeth d'Hongrie, vivoit dans ce tems-là ; elle fonda le Monaſtére de Trebuits près de Breſlau en Sileſie, où elle raſſembla un grand nombre de filles, & y offrit à Dieu ſa fille Gertrude, qui en fut depuis Abeſſe. Elle y prit même enſuite l'habit ; mais ſans faire profeſſion pour ſe conſerver la liberté d'aſſiſter les Pauvres de ſes Biens.

OTTON Cardinal Diacre de S. Nicolas Legat du S. Siége en Allemagne vouloit tenir un Concile à Vurſbourg. Albert Duc

An. 1231. de Saxe s'y oppoſa par une Lettre adreſſée à tous les Prélats & à la Nobleſſe du Païs. Le Legat ſortant quelque tems après de Liege, fut attaqué par des Gens qui voulurent le tuer. Il s'en prit à toute la Ville & la mit en interdit. Il envoya en Livonie Baudoüin de l'Aune, qui ayant converti à la Foi une grande étenduë de Païs, trouva enſuite à Rome des Adverſaires, qui ſe nommoient Chevaliers de Dieu. Ils prétendoient ſuivre la Régle des Templiers, & toutefois ils ne leur étoient pas ſoumis. C'étoient des riches Marchands, qui ayant été autrefois bannis de Saxe pour leurs crimes, s'étoient tellement accrus, qu'ils croyoient pouvoir vivre ſans Loi & ſans Roi.

ANNE'E 1232.

BAUDOUIN de l'Aune triompha tellement de ſes adverſaires en Cour de Rome, que le Pape charmé de ſes travaux le ſacra Evêque de Semigalle petite Province dont Mittau eſt la Capitale, & qui fait partie de la Livonie; & le fit Legat en ces quartiers, par une Bulle du 28. Janvier 1232. Les Curons ou Courlandois avec leur Roi Lammechin ſe convertirent alors, & firent avec le Penitencier du Legat Baudoüin un traité que le Pape confirma. Gregoire IX. écrivit vers le même tems aux Evêques de Maſovie & de Breſ-

lau de commuër les vœux des Croisez de Boheme, & de les envoyer contre les Prussiens Payens & Apostats, qui venoient de bruler plus de deux mille Villages de leur frontiere, avec un grand nombre de Cloîtres & d'Eglises. An. 1232.

En France Thibaud Archevêque de Rouën avoit eu un differend avec le Roi qui dura plusieurs années au sujet de quelques Bois à bâtir, qu'il avoit fait couper; mais le Legat Romain avoit terminé cette affaire. Thibaud mourut en 1229. & Thomas de Freauville fut élu par la plus grande partie du Châpitre; mais l'autre s'y opposa fortement, & le procès dura plus d'un an en Cour de Rome. Thomas renonça enfin à son droit; & le Pape transfera au Siége de Roüen Maurice Evêque du Mans, & Thomas de Freauville fut élu Evêque de Bayeux. Le nouvel Archevêque Maurice voulut donner une Abbesse aux Religieuses de Montivilliers, prétendant qu'elles n'avoient pas gardé la forme du Concile de Latran dans une Election qu'elles venoient de faire. Le Roi s'y opposa; Maurice excommunia les Réligieuses qui adheroient à l'opposition. Il excommunia aussi peu après quelques Moines de S. Vandrille. Le Roi prit encore leur défense, pour ces deux affaires & pour quelques autres, & fit citer l'Arche-

An 1232. vêque à comparoître devant lui. Maurice le refusa comme avoit déja fait Thibaud son Prédecesseur au sujet des Bois. Sur ce refus, le Roi fit saisir les Domaines de l'Eglise de Roüen; & l'Archevêque mit en Interdit tous ceux du Roi qui étoient dans son Diocèse; & voyant qu'il n'avançoit rien, il étendit l'interdit sur toutes les Eglises. Il écrivit ensuite au Pape; mais l'affaire ne fut terminée que sous son Successeur Robert de Cressonsart.

LA conjuration contre les Romains en Angleterre avoit commencé d'éclater aux Fêtes de Noël 1231. L'Evêque de Londres assembla dix Evêques en Février 1232., & excommunia les Conjurez. Les violences qu'ils exerçoient recommencérent à Pâques; & Robert de Thinge jeune Chevalier en étoit le Chef. Le Pape en écrivit vivement au Roi, qui fit faire la recherche des coupables. Robert voulut se justifier; & le Roi lui donna des Lettres de recommandation pour Rome, où il alla se faire absoudre des censures publiées contre les Auteurs de ces violences.

CEPENDANT le Pape chassé de Rome par les Romains toujours rebelles, demeura successivement à Spolete, à Anagnie & à Rieti. Il écrivit de cette derniere Ville à l'Empereur Frederic, pour qu'il

vînt promptement au secours de l'Eglise Romaine ; mais l'Empereur, qui sous main fomentoit la revolte, se contenta de promettre d'employer ses armes pour la protection de l'Eglise. An. 1232.

CINQ Freres Mineurs qui travailloient en Natolie à la conversion des ames furent pris vers le même tems par les Turcs. Sortis de prisons, ils allérent à Nicée où l'Empereur Grec Jean Vatace faisoit sa residence ; le Patriarche Germain les reçut humainement, & fut édifié de leur pauvreté & de leur zéle. Ils lui proposérent de travailler à l'union des Grecs & des Latins. Le Patriarche en parla à l'Empereur ; & ce Prince lui permit d'en écrire au Pape, qui lui répondit de Rieti le 26. Juillet 1232., & lui promit d'envoyer des Religieux pour lui expliquer son intention & celle des Cardinaux.

ANNE'E 1233.

EN execution de sa promesse, le Pape envoya cette année 1233. en Natolie deux Freres Precheurs Hugues & Pierre, & deux Freres Mineurs Haimon & Raoül ; il les chargea d'une Lettre pour le Patriarche Germain, où il comparoit le schisme des Grecs à celui de Samarie. Gregoire IX. envoya aussi la même année des Freres Mineurs en mission chez les Infidéles, & leur remit une Lettre pour le Sultan de

An. 1233. Damas, contenant une longue instruction sur la Réligion Chrétienne ; mais il travailla avec plus de fruit à la conversion des Sarrasins qui étoient en Sicile ; & l'Empereur favorisa cette Mission.

LA réputation des Freres Précheurs croissoit de jour en jour : on peut même dire leur autorité. Frere Jean de Vicence avoit tellement gagné le cœur des Habitans de Boulogne par sa doctrine & par sa vertu, qu'il étoit le Maître de la Ville. Toute la Lombardie étoit remplie du bruit de sa prédication & de ses miracles ; & on venoit de toute part le voir & l'entendre. Les Boulonois craignant qu'on ne le leur enlevât, députérent à Frere Jourdain qui tenoit le Châpitre Général, pour le lui demander. Cependant le Pape voyant l'autorité que Jean de Vicence s'étoit acquise, l'employa pour réunir, & pacifier les Villes d'Italie, & le nomma son Legat dans la Marche d'Ancone. Pendant son sejour à Boulogne, Jean de Vicence, procura la translation de S. Dominique le 24. Mai 1233. Dès la même année on travailla à sa canonisation, qui eut lieu le 13. Juillet de l'année suivante, tems auquel le Pape canonisa encore S. Virgile Archevêque de Salsbourg mort en 780.

ON avoit découvert en Allemagne dès l'année précedente 1232. un grand nom-

bre d'Hérétiques qu'on nommoit Stadingues du nom d'un Peuple qui habitoit aux confins de la Friſe & de la Saxe : c'étoit une eſpéce d'Albigeois. Le Docteur Conrad de Marpourg en qualité de Commiſſaire du Pape, en fit brûler pluſieurs à Erford. An. 1233.

CETTE même année 1233. Henri Fils de l'Empereur Frederic, Conrad Archevêque de Maïence & le Docteur Conrad de Marpourg firent dans cette Ville une aſſemblée d'Evêques pour examiner certaines perſonnes diffamées comme Hérétiques. Conrad de Marpourg y donna la Croix à qui voulut s'armer contre ceux qui ne comparurent point. Ces prétendus Hérétiques en furent tellement irrités qu'ils le tuérent à ſon retour auprès de Marpourg, lui & Frere Gerard de l'Ordre des Mineurs, homme de ſainte vie.

ON accuſoit Conrad de trop de précipitation dans ſes Jugemens ; on aſſembla un Concile pour examiner les plaintes portées contre ſa memoire. Ceux qui étoient ſuſpects d'héréſie y furent abſous ; & les meurtriers de Conrad envoyés au Pape qui trouva fort mauvais qu'on eût décidé, ſans le conſulter, ſur une cauſe de foi ; il ordonna de proceder contre les prétendus Hérétiques ſuivant une inſtruction qu'il preſcrivit lui-même aux Com-

An. 1233 missaires qu'il nomma pour examiner cette affaire.

ON poursuivoit dans le même tems avec vigueur les Hérétiques de Languedoc, quoique la guerre y fût finie. Foulques Evêque de Toulouse étoit mort le jour de Noël 1231., & on lui avoit donné pour Successeur Raimond Provincial des Freres Prêcheurs en Provence. Le Comte de Toulouse l'aidoit quelquefois dans la poursuite des Hérétiques, & quelquefois aussi ce Prince se relâchoit dans cette poursuite. Le Legat accompagné de l'Archevêque de Narbonne & de quelques-uns de ses Suffragans étoit allé à Melun en 1232.; le Roi qui s'y trouvoit avoit mandé Raimond, & avoit reglé dans cette Assemblée qu'il repareroit tout ce qu'il n'avoit pas observé du Traité de paix; & l'Evêque de Toulouse avoit dressé en conséquence des Statuts qui furent publiés le 18. Février. Le Legat tint l'année suivante 1233. un Concile à Besiers, où il publia d'autres Statuts, compris en 26. Articles, & contenant plusieurs Réglemens semblables contre les Hérétiques. Il y en avoit même qui regardoient les Reguliers, chez qui le relachement n'étoit déja que trop introduit.

GREGOIRE IX. confirma la même année 1233. l'établissement de l'Université de

Toulouse auquel le Traité fait à Paris en 1229. avoit donné lieu. Informé de plusieurs désordres qui regnoient en Hongrie, au préjudice de la Réligion, il avoit écrit à Robert Archevêque de Strigonie, qui avoit jetté l'Interdit sur le Royaume pour engager le Roi André à les faire cesser. Ce Prince s'adressa alors au Pape, qui envoya Jacques, élu Evêque de Palestrine en qualité de Legat; & par les exhortations de ce Prélat, le Roi fit une Chartre pour reprimer ces désordres, & promit par serment de la faire observer; mais elle fut mal executée. An. 1233.

ANNE'E 1234.

LES quatre Réligieux que Gregoire IX. avoit envoyés en Natolie, y arrivérent au commencement de 1234. Ils furent fort bien reçus; & l'Empereur Jean Vatace leur donna audience à Nicée le 17. Janvier en présence de Germain Patriarche Grec de C. P. & d'une grande Partie du Clergé. Ils entrérent en conférence le Jeudi suivant, & on continua de s'assembler jusqu'au 26. pour disputer sur les deux questions de la Procession du S. Esprit & des Azymes. Les Grecs promirent ce jourlà de convoquer un Concile à la mi-Mars, & invitérent les Nonces de s'y trouver, pour entendre la réponse de ce qu'ils avoient proposé. Les Nonces dirent qu'ils

An. 1231. alloient à C. P. attendre cette réponſe, afin de pouvoir mander au Pape quelque choſe d'aſſuré ; & le lendemain ils prirent congé de l'Empereur, qui ſe trouvant avec le Patriarche demanda la forme en laquelle ce Prélat & l'Egliſe Grecque pourroient ſe reconcilier avec l'Egliſe Romaine. " C'eſt en croyant & en enſeignant ce „ qu'elle croit, répondirent les Nonces ; „ & il faudroit encore que l'Egliſe Grec- „ que obéit à la Romaine comme elle „ faiſoit avant le ſchiſme. „ Les Nonces furent à peine de retour à C. P., que le Patriarche leur écrivit pour les prier de ſe rendre à Leſcare, où il promettoit de convoquer le Concile. Cette Lettre les ſurprit d'autant plus, qu'ils attendoient une réponſe poſitive ſur ce qu'ils avoient propoſé. Ils répondirent toutefois conſequemment à Germain, & lui promirent de demeurer à C. P. juſqu'à la fin de Mars. Le Patriarche étoit ſeul à Nicée ; il diſoit que s'agiſſant de traiter de la réunion des deux Egliſes, & d'examiner des matieres de foi, c'étoit une affaire générale, ſur laquelle il ne pouvoit rien décider. L'Empereur invita de ſon côté les Nonces de ſe trouver à Leſcare, & ils s'y déterminérent enfin dans le deſſein de pouvoir du moins remedier au triſte état où les Latins de C. P. ſe trouvoient reduits, en mo-

yennant une Treve pour un an, entre Jean Vatace & Jean de Brienne. An. 1234.

ILS partirent d'abord pour Chalongore, & en donnérent avis au Patriarche; mais l'Empereur leur manda de se rendre à Nymphée; ils s'aperçurent alors que le Patriarche ne cherchoit qu'à traîner l'affaire en longueur. Ils le pressérent, mais ce fut en vain; il fallut qu'ils accordassent un nouveau delai jusques après Pâques. Le 24. Avril qui étoit le Lundi d'après cette Fête, le Concile fut enfin assemblé à Nymphée chez le Patriarche. On y manda les Nonces; ils connurent bientôt qu'on vouloit éluder la question des Azymes, & ramener celle de la Procession du S. Esprit; ils commencérent d'exposer le sujet de leur voyage, les Conférences de Nicée, la promesse du Patriarche, & dirent qu'ils étoient venus pour entendre la réponse des Prélats assemblés par le seul amour de la paix & de l'union. Les Grecs demandérent du tems jusqu'au Mercredi; les Nonces craignant d'être trompés, repetérent les conditions qu'ils avoient proposées, & on se separa.

LE Concile se rassembla le Mercredi, comme il avoit été arrêté; on remit encore au lendemain à répondre: ce jour-là l'Empereur & le Patriarche se contentérent d'envoyer prier les Nonces de se

An. 1234. trouver le Vendredi au Concile. Ils y vinrent & on leur promit de répondre à leurs questions ; mais on remit encore au lendemain à dresser les Ecrits touchant la Procession du S. Esprit. On lut ce jour-là la Profession de foi des Grecs sur cette question. Les Nonces donnérent aussi la leur. Ils dirent ensuite que l'Ecrit des Grecs contenoit une héréſie, & demandérent s'ils l'avoient avancée par ignorance ou par malice ; ajoutant que comme il n'y avoit point de Juge, il falloit consulter l'Ancien & le Nouveau Testament, & les Peres. On chercha des Livres ; parmi tous les assistans on ne trouva pas un seul exemplaire de la Sainte Ecriture. Il fallut alors examiner la question des Azimes ; mais on fut obligé d'interrompre la Conférence à cause de la nuit.

ON ne parla pas de la reprendre le lendemain, ni les trois jours suivans ; les Nonces demandérent de se retirer. L'Empereur les fit sonder s'il n'y auroit point quelque accommodement pour faire la paix entre les deux Eglises. Ils demandérent de lui parler, & lui dirent qu'il falloit se relâcher sur quelque chose de part & d'autre, ajoutant que de deux questions on devoit en abandonner une. " Nous „ admettrons dit alors l'Empereur votre „ S. Sacrement, admettez notre Symbo-

le, & retranchez du vôtre l'addition. „ Les Nonces repliquérent que le Pape & l'Egliſe Romaine ne changeroient pas un ïota de la Foi, & de ce qu'on diſoit dans le Symbole ; & dirent enfin que pour faire la paix, il falloit croire fermement & enſeigner, qu'on pourroit conferer le Corps de N. S. avec des Azymes comme avec du Pain levé, & condamner & brûler tous les Livres écrits par les Grecs, qui contenoient le contraire. Quant au Saint-Eſprit, qu'il falloit croire qu'il procede du Fils comme du Pere, & l'enſeigner de même au Peuple ; que cependant le Pape n'obligeroit pas les Grecs à le chanter à leur Symbole ; mais qu'il falloit condamner & brûler tous les Livres qui contenoient une Doctrine contraire. Cette réponſe choqua l'Empereur ; il aſſembla les Prélats, qui en furent indignés, & cherchérent à confondre les Nonces par quelque artifice. An. 1234.

ON leur fit dire de venir au Concile le 10. Mai, pour en voir la concluſion, & ſe ſeparer enſuite amiablement les uns des autres. Les Nonces trouvérent les Prélats aſſemblés chez le Patriarche, avec une foule de Peuple. Quand ils furent entrés, on lut leur Profeſſion de Foi ; mais avec quelque alteration qu'ils relevérent ; enfin après avoir diſputé quelque tems, ils di-

An. 1234. rent aux Grecs ; " Nous vous trouvons „ Hérétiques & Excommuniez, nous vous „ laissons comme tels ; „ & sortirent du Concile ; mais les Grecs leur criérent qu'ils étoient eux-mêmes Hérétiques.

Les Nonces partirent le 13. au matin, & arrivérent le lendemain à Calame. Il leur survint des Envoyez de l'Empereur & du Patriarche, qui se plaignirent de leur départ precipité. Ils leur presentérent l'Ecrit contenant la Profession de Foi qu'ils avoient remise au Concile, & demandérent celle des Grecs ; mais les Nonces refusérent de reprendre la leur & de rendre celle des Grecs, sur quoi le Cartophylax excommunia les Gens de leur escorte, s'ils continuoient de leur rendre quelques services. Les Nonces furent obligés de marcher à pied, chargés de tout ce qu'ils pûrent eux-mêmes porter. Mais ils n'eurent pas fait 6. à 7. milles qu'un Officier de l'Empereur vint les joindre, les priant de retourner au Village d'où ils venoient ; & leur promettant qu'on leur rendroit leur escorte. Ils y consentirent ; le Cartophylax qui y étoit, ouvrit les Balots qu'ils avoient été obligés de laisser ; & ayant trouvé l'Ecrit des Grecs, il dit aux Nonces qu'il avoit ce qu'il cherchoit, & qu'il alloit se retirer ; mais les Nonces avoient eu soin de faire une Traduction de

cet Ecrit, & l'apportérent au Pape. An. 1234.

VERS ce tems-là Gregoire IX. se plaignit au Roi de France que les Baillifs, (comme on nommoit alors les Lieutenans du Prince,) députés dans l'Albigeois, opprimoient les Eglises & les Ecclésiastiques au lieu de les proteger; il le pria d'y envoyer un Commissaire, qui avec Jean de Burnin Archevêque de Vienne, Legat du S. Siége, Prélat recommandable par sa vertu & par sa science, pût remedier à ces desordres. Jean avoit succedé à l'Evêque de Tournai dans la Legation; & du tems de ce dernier, le Pape avoit donné l'Inquisition à Pierre Cellan & à Guillaume Arnaud Freres Prêcheurs. Comme ils étoient trop terribles, on leur associa sous Jean de Burnin, un Frere Mineur pour temperer leur severité; mais il vint enfin un Rescrit de Rome en vertu duquel l'Inquisition établie depuis 1198. sous Innocent III. demeura longtems suspenduë. Le 18. Juillet de la même année 1234. Jean Bausian Archevêque d'Arles tint un Concile Provincial, & y publia 24. Canons la plûpart contre les Hérétiques, en execution du Concile de Latran de 1215. & de celui de Toulouse de 1219. Le Roi S. Loüis épousa cette même année 1234. avec dispense du Pape, Marguerite Fille ainée de Raimond

An. 1234. Berenger Comte de Provence, sa Cousine au IVe. degré. Ce Mariage fut béni du Ciel ; il en nâquit six Princes & cinq Princesses.

EN Angleterre le Siége de Cantorbery étoit vacant depuis plus de deux ans ; & trois Elections faites successivement avoient été cassées. Gregoire IX. avoit envoyé pendant la vacance aux Evêques de la Province une Bulle pour la reformation des Monastéres, & les avoit chargés d'en faire executer la teneur, à l'égard de ceux qui étoient soumis à leur jurisdiction ; & quant aux autres qui dépendoient immediatement du S. Siége, il avoit nommé des Visiteurs particuliers. Peu de tems après on fit choix du Docteur Edmond Chanoine & Trésorier de l'Eglise de Salisbery, pour remplir le Siége de Cantorbery. C'étoit un Sujet que son mérite rendoit digne de cette place : toutefois on eut bien de la peine à le déterminer d'accepter l'Episcopat. Le Pape informé de son Election lui envoya tout de suite le Pallium, & le nouveau Prélat s'en revêtit en celebrant la Messe, le jour de son Sacre, qui fut le 2. Avril de cette année 1234.

LES Hérétiques Stadingues furent défaits la même année en Allemagne par ceux qui s'étoient croisés contr'eux sous les ordres de Gerard II. Archevêque de Bre-

me, d'Henri Duc de Brabant, & de Flo- An. 1234
rent Comte de Hollande. Ceux qui reſté-
rent dans le Diocèſe de Breme demandérent enſuite l'abſolution, & le Pape la leur accorda.

POUR confirmer dans la Foi les nouvelles Egliſes du Nord, Gregoire IX. donna la Legation de ces Contrées à Guillaume Evêque de Modene, qui 10. ans auparavant l'avoit euë ſous Honorius III. & qui ayant quitté ſon Siége cette année, fut remplacé par Albert Boſquet de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

LA Réligion ne faiſoit pas moins de progrès en Eſpagne par les conquêtes de Ferdinand Roi de Caſtille. Ce Prince avoit déja pris ſur les Maures pluſieurs Places dans l'Andalouſie. Il ſe rendit maître d'Ubeda cette année 1234. & l'Infant Alfonſe ſon frere défit entiérement les Infidéles près de Xerés de la Frontera, ce qui ouvrit le chemin de Cordouë. Sur ces nouvelles le Pape écrivit à Rodrigue Archevêque de Tolede d'établir par autorité du S. Siége, des Evêques où il jugeroit convenable. Ferdinand transfera quelques années après l'Univerſité de Placencia à Salamanque, où elle devint la plus célébre de toute l'Eſpagne.

LA même année Gregoire IX. publia la Collection des Décretales qui porte ſon

An. 1234. nom, & qui depuis a été la plus autorisée. Il y avoit déja cinq de ces Collections depuis la compilation de Gratien. Celle de Bernard Balbo, Evêque de Pavie après son maître S. Lanfranc, qui finit à l'an 1190. Celle de Gilbert & Alain, & de Galois de Voltere dont elle porte les noms: Celle que Bernard le Grand, Archidiacre de Compostelle tira des Regîstres d'Innocent III. & qui fut revuë par Pierre de Benevent Notaire du Pape vers l'an 1210. Celle qu'Innocent III. fit composer des Decrets du Concile de Latran de 1215. & de ses Rescrits: & enfin celle qui avoit été composée des Constitutions d'Honorius III. par Tancrede Archidiacre de Boulogne, que le Pape voulut qu'on suivît à l'avenir dans les Ecoles & dans les Tribunaux. De toutes ces Collections, Gregoire IX. fit composer la sienne par S. Raimond de Pegnafort de l'Ordre des Freres Prêcheurs, alors son Chapelain & son Pénitencier. Les Décretales y sont distribuées en V. Livres, dont chacun contient plusieurs Titres; & sont rangées par ordre des tems. Elle fut si bien reçuë qu'on l'a nommée depuis simplement LES DECRETALES.

GREGOIRE IX. étoit venu à Spolete pour une Assemblée qui s'y tint au sujet de la Croisade. L'Empereur s'y rendit aussi. Les

Patriarches Latins de C. P., d'Antioche & de Jeruſalem s'y trouvérent avec pluſieurs autres Prélats. On y réſolut de ſe préparer à la guerre, attendu que la Treve avec les Infidéles devoit expirer dans quatre ans. Afin de réunir les Latins diviſez, le Pape envoïa Thierri Archevêque de Ravenne à la Terre Sainte. Il donna bientôt après des ordres pour la publication de la Croiſade; & commença lui-même de la prêcher à Spolete. Il demanda enſuite de toute part du ſecours contre les Romains revoltez qui l'avoient chaſſé de Rome. An. 1234.

ANNE'E 1235.

LES Romains firent leur paix avec le Pape au mois de Mai de cette année, & promirent par le Traité de le ſatisfaire ſur pluſieurs Chefs. L'Empereur lui avoit prêté ſes armes contre eux; il prêta les ſiennes à ſon tour à l'Empereur contre Henri ſon fils qui s'étoit révolté en Allemagne. Ce jeune Prince s'étant ſoumis, ſon pere le fit enfermer dans un Château de la Poüille, où il mourut ſept ans après.

LE Pape ménageoit alors l'Empereur pour l'encourager à la Croiſade, & travailloit à pacifier la Lombardie. Il apprit dans ce tems-là le meurtre de Guïot Evêque de Mantouë, qui s'étant rendu odieux aux Méchans & aux Fauteurs des Héréti-

An. 1235. ques, par son zéle & son application à ses devoirs, fut tué le 14. Mai dans le Monastére de S. André. A cette nouvelle Gregoire ayant assemblé les Cardinaux, excommunia les Meurtriers & les Complices, & interdit les lieux de leur demeure. Il s'appliqua en même tems à pacifier la Palestine, & à relever l'autorité de l'Empereur, qu'il exhorta à s'accommoder avec le Roi de Chypre. Dans le dessein de faciliter la Croisade, il reçut favorablement l'Envoyé d'Aladin Sultan d'Iconie, qui lui fit offrir d'aider l'Empereur au recouvrement de la Terre Sainte; mais Aladin mourut l'année suivante. Il envoya par tout des Lettres pressantes pour animer les Fidéles à se croiser, pendant que des Réligieux des deux Ordres de S. Dominique & de S. François prêchoient de toute part sur ce sujet. Les Freres Prêcheurs étoient en même tems chargés de l'Inquisition contre les Hérétiques en Languedoc & dans les Provinces voisines; & les Evêques devoient les aider de leurs conseils. Les trois Archevêques Pierre de Narbonne, Jean d'Arles & Raimond d'Aix tinrent avec plusieurs autres Prélats, un Concile à cette occasion à Narbonne, où ils répondirent aux consultations des Inquisiteurs par un Reglement de 29. Articles.

CEPENDANT le Pape reçut des plaintes d'Henri de Braine Archevêque de Reims contre les Bourgeois, qui lui conteſtoient la juriſdiction temporelle. L'affaire que le Roi avoit avec l'Evêque de Beauvais, avoit mis la diviſion entre ce Prince & les Evêques de la Province de Reims. Les Peuples voulurent profiter de cette occaſion pour ſecoüer le joug des Seigneurs Eccléſiaſtiques; les Bourgeois de Reims prenant le parti du Roi, chaſſérent le Prevôt de la Métropole, & prirent querelle avec l'Archevêque pour quelques droits temporels. Le Chapitre ſoutenant le Prélat diſputa aux Bourgeois le droit de Commune; & obtint une commiſſion du Pape, qui citoit les Echevins en Cour de Rome. De là vint une émeute; on abattit les maiſons de quelques Chanoines, & on en vint juſques à chaſſer l'Archevêque. Le Pape informé de ces attentats ordonna de faire publier par tout les cenſures, prononcées par l'Archevêque, & d'employer même le bras ſeculier. Les Evêques de la Province tinrent un Concile à S. Quentin; & prenant le parti de leur Métropolitain qui y préſida, ils déclarérent les Articles ſur leſquels l'Egliſe ſe trouvoit bleſſée, & reſolurent de faire des remontrances au Roi au nom du Concile, & de ſe raſſembler à Compiegne

An. 1235.

An. 1235. pour traiter la même affaire, le Dimanche après la S. Pierre aux Liens. Le Roi répondit aux Députez qu'il prendroit conseil, & leur donna jour à Melun, à la quinzaine d'après l'Assomption ; mais ils firent dès-lors une monition au Roi sur l'affaire de l'Eglise de Reims & le bannissement du Prevôt. Le Concile se rassembla cependant le 5. Août ; on nomma des Abbez en qualité de Commissaires, pour faire au Roi la troisiéme monition le 17. Septembre, les Evêques étant allés faire eux-mêmes la seconde le 1.

PLUSIEURS Seigneurs de France écrivirent alors au Pape, se plaignant des Prélats & des Ecclésiastiques. Ils s'étoient assemblez à S. Denis ; & la Lettre est du même mois de Septembre. Ce fut apparemment dans cette Assemblée que le Roi fit une Ordonnance portant que ses Vassaux & ceux de ses Seigneurs ne seroient point tenus de répondre aux Ecclésiastiques, ni à d'autres, au Tribunal Ecclésiastique : ce qu'il faut entendre en matiere prophane. Les Prélats de la Province de Reims ne laissérent pas que de continuer leur procedure. Ils se rassemblérent à Senlis le 14. Novembre ; & l'Archevêque de Reims jetta l'interdit sur le Domaine du Roi, situé dans la Province de Reims.

ANNE'E

ANNE'E 1236.

LE Roi ne voulant pas que l'affaire allât plus loin, en prit lui-même connoissance, & rendit au mois de Janvier un Jugement qui satisfit les Prélats; mais le Pape voulant soutenir les prétentions des Ecclésiastiques, lui écrivit une grande Lettre sur l'Ordonnance renduë dans l'Assemblée de S. Denis. Il avoit écrit peu auparavant à Bela Roi de Hongrie qui venoit de succeder à son pere André mort en 1235., pour lui faire des reproches sur ce qu'il prenoit les biens des Templiers, des Hospitaliers & autres Réligieux, & lui en ordonner la restitution. Il fit aussi de semblables reproches à l'Empereur Frederic, quoiqu'il continuât de le menager par raport à la Croisade. Il le détournoit autant qu'il étoit possible de la guerre de Lombardie; mais l'Empereur las de l'insolence des Lombards, le pria que du moins il lui procurât de leur part une paix honorable. Il demanda un Legat pour la négocier; & le Pape envoya Jacques de Pecoraria Evêque de Palestrine, cy-devant Abbé des Trois Fontaines à Rome, qui avoit déja traité la paix entre Gregoire IX. & l'Empereur.

AGNE's sœur du Roi de Bohême donna vers ce tems-là un grand exemple au Monde, en se consacrant à Dieu, sous la Re-

An. 1236. gle de S. François. Destinée à être l'Epouse de Boleslas fils d'Henri Duc de Silesie, elle avoit été envoyée au Monastére de Trebnitz pour y être élevée. Le Prince étant mort trois ans après, on la ramena en Boheme. L'Empereur Frederic la fit demander pour son fils, & elle fut fiancée avec ce jeune Prince. Parvenuë à sa dixiéme année, elle passoit déja l'Avent & le Carême avec une si grande abstinence, qu'elle ne vivoit que de pain & d'eau. La veille de l'Annonciation de la Ste. Vierge, elle forma la résolution de se consacrer entiérement à Dieu. Son Mariage avec le Prince Henri avoit cependant été differé; dans l'intervalle le Duc Henri se trouva Veuf, & voulut l'épouser lui-même. Henri III. Roi d'Angleterre étoit dans le même dessein; mais l'Empereur fut preferé. Primislas Roi de Boheme pere d'Agnés qui avoit reglé ce Mariage, étant mort en 1230. & son fils Venceslas IV. lui ayant succedé, Agnés se crut libre des engagemens que son Pere avoit contractés pour elle; & peu touchée de l'éclat brillant des Couronnes qui lui étoient destinées, ne pensa plus qu'à exécuter sa résolution; & se prépara à l'état de vie qu'elle vouloit embrasser. Les Ambassadeurs de Frederic étant arrivez pour achever le traité du Mariage, Agnés écrivit secretement

au Pape sa résolution. Gregoire IX. l'approuva, & le Roi Vencesłas y ayant donné les mains, Frederic lui-même ne s'y oppoſa point: ainſi la pieuſe Princeſſe entiérement libre de ſuivre ſa volonté, ayant fondé un Monaſtére pour les Filles de Ste. Claire, y prit ſolemnellement l'habit le 18 Août 1236. jour de la Pentecôte. An. 1236.

Les Armes des Chrêtiens continuoient de proſperer en Eſpagne. Ferdinand prit Cordouë le 28. Juin de cette année. Cette Ville étoit au pouvoir des Maures depuis l'an 713. La principale Moſquée fut d'abord convertie en Egliſe; & le jour même des Saints Apôtres, on y célébra les ſacrez Miſtéres; & on retablit enſuite le Siége Epiſcopal ſous la Métropole de Tolede. Le Pape inſtruit de cette importante conquête exhorta Ferdinand à pourſuivre, & accorda à ceux qui l'aideroient l'Indulgence de la Croiſade. Les Juifs furent maltraitez la même année en pluſieurs endroits, & principalement en Eſpagne; mais le Pape deſaprouvant cette conduite, tâcha d'appaiſer à leur égard la fureur des Croiſez.

Le Concile de Tours de cette même année défendit pareillement de maltraiter les Juifs. On y publia auſſi un Reglement en 14. Articles ſur la Diſcipline. Le Siége de Bourges fut dignement rempli par Philippe

An. 1236. Berruïer, qui avoit été transferé du Siége d'Orleans à cette Metropole, après la mort de Simon de Sully, & une vacance de quatre ans.

LE Siége de Lincoln en Angleterre étoit également rempli par un illuſtre ſujet : c'étoit Robert Groſſe-Tête, qui fit voir quels étoient ſes ſentimens dans une Lettre à S. Edmond Archevêque de Cantorbery, lorſque le Roi voulut établir Ranulfe Abbé de Rameſci ſon Juſticier, pour tenir les Plaids avec trois autres Commiſſaires, dans les Comtés de Bedfort & de Boukingham.

L'EMPEREUR Frederic s'étoit rendu à Auſbourg au tems qu'il avoit indiqué. Il vint de là en Italie avec 1000. Chevaliers, & attaqua Mantouë. Le Legat voulut négocier la paix ; Frederic perſuadé que le Pape cherchoit à l'amuſer, ſe plaignit de la conduite de ce Prélat ; mais Gregoire ſçut ſe juſtifier des ſoupçons de ce Prince. Verone fut attaquée après Mantouë ; & l'Empereur ayant enſuite pris Vicence, en brûla une partie en Novembre de l'an 1236. La revolte du Duc d'Autriche le rapellant en Allemagne, il fit alors prier le Pape de travailler à la paix avec les Lombards ; & Gregoire envoya deux nouveaux Legats.

A la Pentecôte de la même année

1236. le B. Jourdain tint à Paris le Châ- An. 1236.
pitre général des Fréres Prêcheurs. Il passa ensuite en Palestine pour visiter les Saints Lieux & les Convens de son Ordre qui étoient dans cette Province.

ANNE'E 1237.

LE B. Jourdain fit naufrage au retour de son voyage sur les côtes de Galice, & périt avec deux Freres de son Ordre & plusieurs autres personnes. Ceux qui se sauvérent de ce naufrage dirent qu'on avoit vû pendant la nuit sur les corps des Réligieux, avant qu'ils fussent enterrés, des lumiéres venant du Ciel. Il se fit plusieurs Miracles par l'interceſſion du B. Jourdain; & on raporte de lui plusieurs paroles remarquables. Il a laissé une Relation succinte du commencement de l'Ordre des Freres Prêcheurs, qui est ce qui se trouve de plus original touchant S. Dominique & ses premiers Disciples. Il marque à la fin de ce recit l'occasion pour laquelle on institua dans l'Ordre de chanter le *Salve Regina* après Complies; le Pape Gregoire IX. ordonna dans la suite qu'on chantât cette même Antienne dans toute l'Eglise le Vendredi après tout l'Office.

S. RAIMOND de Pegnafort fut le Successeur du B. Jourdain; & c'est alors que le Pape lui adressa la commission d'établir un Evêque à Majorque, qui fut

An. 1237. Bernard Abbé de S. Felix de Guixale. Le Pape donna auſſi un Evêque à la Ville de Maroc en Afrique : ſavoir Agnel de l'Ordre des Freres Mineurs qu'il ſacra de ſa main. Il avoit envoyé l'année précedente un Legat en Sardaigne & en Corſe pour y maintenir la Diſcipline Eccléſiaſtique, & conſerver les biens temporels de l'Egliſe Romaine.

HENRI III. Roi d'Angleterre avoit demandé un Legat *à latere* dès l'année 1236. Le Pape ne jugea pas pour lors à propos de le lui accorder ; mais au commencement de 1237. il envoya Otton Cardinal Diacre de S. Nicolas, & étendit ſes pouvoirs ſur le Païs de Galles & ſur l'Irlande. L'arrivée du Prélat mécontenta les Seigneurs Anglois, à qui le Roi n'en avoit rien dit. Il fut cependant reçu avec de grands honneurs. Otton commença par reconcilier pluſieurs Grands qui étoient mal enſemble depuis long-tems. Il indiqua enſuite un Concile à Londres pour la reformation de l'Egliſe Anglicane, & ſe trouva enfin à l'Aſſemblée que le Roi convoqua à Yorck à la mi-Septembre, où les differends d'Henri avec le Roi d'Ecoſſe furent terminez. Le Legat voulut paſſer de là en Ecoſſe ; mais le Roi s'y oppoſa ; & dit que tout y étant dans les régles, il n'avoit pas beſoin de Legat.

EN Livonie les Chevaliers de Christ & les Croisez avoient été défaits par les Infidéles. Ce fut là l'occasion qui accelera l'union de cet Ordre à celui des Chevaliers Teutoniques, projetté depuis 6. ans. Le Pape l'autorisa par une Bulle du 13. Mai 1237. mais ces Chevaliers donnérent peu d'années après, de grands sujets de plaintes à l'Evêque de Prusse, qui en informa le Pape. An. 1237.

FREDERIC Evêque d'Olmutz se déchaîna vers ce tems-là contre les Stigmates de S. François. Il ne voulut pas qu'on le peignît dans les Eglises avec ces marques, ni même aucun autre Saint; mais le Pape lui en certifia la verité, lui mandant qu'elles avoient été le principal motif de sa Canonisation.

PENDANT que les Legats du Pape étoient en Lombardie pour procurer la paix des Villes de cette Province avec l'Empereur, les Freres Mineurs leur portérent des plaintes contre les Ermites, Disciples de Jean le Bon de l'Ordre S. Augustin. Jean s'étant converti après une dangereuse maladie, s'étoit retiré dans un Désert de la Romagne, & y avoit fait une rude pénitence. Sa réputation lui avoit attiré plusieurs Disciples, qui se dirent Ermites de l'Ordre S. Augustin, Ils portoient des Tuniques ceintes d'une courroïe, tantôt avec des bâ-

An. 1237. tons à la main, & tantôt sans bâton; ils demandoient l'aumône & recevoient de l'argent comme autre chose; enfin ils varioient tellement leur exterieur, qu'on les prenoit quelquefois pour des Freres Mineurs: c'est de quoi ceux-ci se plaignirent aux Legats. Le Pape en étant informé prescrivit aux Ermites de fixer leur habillement, & de dire l'Ordre duquel ils étoient, en demandant l'aumône.

GREGOIRE IX. reçut vers le même tems la nouvelle de la réunion des Jacobites d'Orient & des Nestoriens, à l'Eglise Romaine, procurée pour lors par les Freres Prêcheurs qui étoient à la Terre Sainte; mais cette réunion ne dura qu'autant que le motif subsista: c'étoit la crainte des Tartares qui avoit engagé les Patriarches à cette demarche dans l'esperance d'être secourus. Ce fut aussi à peu près vers le même tems que le Pape confia la conduite de l'Armée Chrétienne contre les Infidéles, à Pierre de Dreux dit Mauclerc, qui avoit cedé le Duché de Bretagne à Jean son fils ainé. Gregoire considera en cette occasion la valeur, la capacité & l'experience de ce Prince dans la guerre, quoiqu'il fût noté de plusieurs trahisons.

EN Angleterre le Concile projetté par le Legat Otton se tint à Londres le 19.

Novembre jour auquel il avoit été indi- An.
qué. Le Legat n'y parut point le premier 1237.
jour ; il y vint le lendemain, & s'assit entre les Archevêques de Cantorbery & d'Yorck, ayant le premier à droite & le second à gauche. Celui d'Yorck prétendant la premiere place interjetta appel pour la conservation de son droit. Quand on fut à l'un des Decrets du Concile, qui défendoit la pluralité des Bénéfices, comme il est porté dans le Concile de Latran, Gautier de Chanteloup Evêque de Vorchester, dit qu'il en possédoit plusieurs ; mais qu'il étoit résolu de les garder, & que divers autres étant dans la même résolution, il le prioit de consulter le Pape là-dessus ; le Legat répondit que si tous les Prélats écrivoient avec lui au Pape il y consentiroit. Le second jour le Roi envoya défendre de rien statuer contre la Dignité de sa Couronne ; & le troisiéme auquel le Concile finit, tout le Monde se retira avec joye après la Bénédiction du Legat. Les Decrets de ce Concile tendans à la reformation des mœurs sont au nombre de 31. Le Legat parle seul dans la Préface.

L'EMPEREUR Frederic poussoit toujours ses conquêtes en Italie ; mais ses bons succès n'avançoient pas la Croisade ; & elle étoit encore retardée par le

An. 1237 mauvais état des affaires de la Romanie. Jean de Brienne Empereur de C. P. étoit mort au mois de Mars de cette année 1237. & le jeune Baudoüin de Courtenai héritier de l'Empire étoit en Flandres, occupé à retirer les Terres de son Patrimoine, & à mandier du secours pour soutenir son Empire chancelant. Plusieurs Seigneurs des plus qualifiez de France s'étoient croisez à ce sujet; & c'étoit autant de perdu pour la Terre Sainte.

ANNE'E 1238.

PIERRE de Dreux, Duc de Brétagne, avoit informé le Pape qu'il s'étoit croisé avec 2000. Chevaliers & 10000. hommes de pied pour le secours de l'Empire de C. P. & qu'il se préparoit d'y passer à la S. Jean. Le Pape lui manda le 13. Janvier 1238. qu'il suffisoit d'y conduire 1500. Chevaliers & 6000. hommes de pied, attendu la rareté des vivres à C. P.

ASAN Roi de Bulgarie ayant quitté l'alliance des Latins pour se joindre aux Grecs, le Pape s'en plaignit à Bela IV. Roi de Hongrie; & ordonna à l'Archevêque de Strigonie de faire prêcher la Croisade contre Asan dans toute la Hongrie. Bela répondit au Pape quatre mois après, que les liens du sang ne l'empêcheroient pas d'attaquer Asan & même Vatace qui étoit l'Empereur Grec, pourveu qu'il eût

le pouvoir de borner les Paroiſſes & les Diocèſes, comme avoit fait S. Etienne, ſon Prédeceſſeur, & que la conquête du Temporel fût pour lui. Il demanda encore de pouvoir aſſigner à tel Evêque qu'il lui plairoit le Païs de Zemram, qui ſemble être l'ancienne Sirmium nouvellement repeuplée; de faire porter la Croix devant lui, & qu'on publiât excommunication contre quiconque mettroit obſtacle à la guerre de Bulgarie. Gregoire accorda au Roi de choiſir tel Legat qu'il voudroit parmi les Prélats de ſon Roïaume, & chargea les Freres Prêcheurs & les Freres Mineurs de prêcher la Croiſade, de commuër les vœux des Croiſez & de publier l'excommunication. An. 1238.

LE Pape écrivit en même tems au Maitre de l'Hôpital contre les Chevaliers qui avoient pris le parti de Jean Vatace, & qui s'abandonnoient à toute ſorte de crimes; & leur manda qu'il avoit donné ordre à l'Archevêque de Tyr de les reformer. Il avoit écrit quelques jours auparavant au Patriarche de Jeruſalem d'empêcher que les Chanoines du S. Sepulchre n'abuſaſſent le Peuple par le feu miraculeux qu'ils diſoient deſcendre du Ciel la veille de Pâques, ce que les Grecs Schiſmatiques continuent encore d'aſſûrer aujourd'hui. Enfin il écrivit d'autres Lettres

An. 1238. la même année sur les affaires de la Terre Sainte.

LE Lundi d'après l'Octave de Pâques, douziéme Avril de cette même année 1238. Gerauld de Malemort Archevêque de Bourges tint un Concile à Cognac avec ses Suffragans, On y publia 38. Canons, ou Articles de reformation. On y voit comme dans la plûpart des Conciles de ce Siécle, l'esprit de chicane qui regnoit alors parmi le Clergé.

EN Angleterre le Legat Otton travailloit à la reforme des Moines. Il manda à Londres tous les Abbez Bénédictins ; & leur intima les Decrets que le Pape avoit faits pour reformer l'Ordre Monastique. Ils comprenoient les mêmes abus condamnés au Concile de Cognac. Otton étant allé peu après à Oxford, y fut insulté par les Ecoliers, & son frere fut même tué par une fléche. Ayant assemblé quelques Evêques il mit la Ville en interdit, suspendit tous les exercices de l'Université, & excommunia tous ceux qui avoient pris part à cet attentat ; mais il s'appaisa ensuite, satisfait de la soumission qu'on lui fit, & rétablit toutes choses dans leur premier état.

EN consequence de la remontrance de l'Evêque de Vorchester sur la pluralité des Bénéfices, le Pape manda au Legat

de surseoir le Decret du Concile, pour éviter le scandale. Cette question avoit déja été agitée à Paris dans une dispute solemnelle, où tous les Docteurs à la reserve de deux, décidérent contre cette pluralité. Le premier étoit Philippe de Greve Chancelier de l'Université mort en 1237. sans avoir changé de sentiment, & Arnoul Evêque d'Amiens. Philippe de Greve avoit été un Predicateur fameux; mais fort opposé aux Réligieux Mendians: il reste de lui plusieurs Sermons. An. 1238.

LA seconde Assemblée sur cette matiere fut tenuë en 1238. par ordre de Guillaume Evêque de Paris; Thomas de Cantinpré de l'Ordre des Freres Prêcheurs raporte qu'il y fut decidé que l'on ne pouvoit tenir deux Bénéfices, pourveu que l'un des deux valût 15. livres Parisis; ce qui fait environ 200. livres de notre monoye. On a aussi un Traité de Guillaume de Paris, où il explique les raisons qui lui font condamner la pluralité des Bénéfices. S. Loüis suivit cette décision pour la distribution de ceux qui dépendoient de lui.

GUILLAUME fils de Thomas Comte de Savoye élu Evêque de Valence étoit allé en Angleterre en 1236. voir le Roi Henri de qui il étoit proche Parent. En 1238. l'Evêché de Vincheſter vint à vaquer; le Roi vouloit faire donner ce Siége à Guil-

An. 1238. laume ; mais les Moines élurent Raoul de Neuville Evêque de Chicheſter, qui étoit Chancelier du Roi ; Henri irrité de cette élection, ôta les ſeaux à Raoul, & fit enſuite caſſer à Rome ſa poſtulation.

EN Eſpagne Jacques Roi d'Arragon prit Valence le 28. Septembre 1238. Il s'appliqua enſuite à y établir un Evêque, des Chanoines, des Dignitez & un Clergé. Il propoſa pour premier Evêque Frere Berenger de Caſtel Biſbal de l'Ordre des Prêcheurs ; mais ſon élection fut differée à cauſe de la conteſtation entre les Archevêques de Tolede & de Tarragone, pour le droit de Metropole ſur cette Egliſe : dans cet intervale, l'Evêché de Gironne vint à vaquer, & Berenger y fut placé. Le Roi écrivit cependant à Rome en faveur de l'Archevêque de Tarragone, & le Pape lui accorda ſa demande.

AU mois d'Octobre de la même année 1238. Henri ou Hents fils naturel de l'Empereur Frederic ayant épouſé Adelaſie Veuve d'Ubalde, & Dame de la partie Septentrionale de l'Iſle de Sardaigne, qu'elle & ſon Mari avoient tenu en fief de l'Egliſe Romaine, en fut declaré Roi par l'Empereur qui prétendit que cette Iſle appartenoit anciennement à l'Empire.

ANNE'E 1239.

GREGOIRE IX. fut ſi irrité de la demar-

che de l'Empereur à l'égard de son Fils, qu'il excommunia ce Prince, contre lequel il ne manquoit pas d'ailleurs d'autres sujets de plaintes. Il publia les censures le Jeudi-Saint 24. Mars 1239. An. 1239.

L'EMPEREUR étoit pour lors à Padouë. La nouvelle de cette excommunication le mit hors de lui-même. Il traita les Romains d'ingrats pour l'avoir souffert ; & les menaça de son indignation s'ils ne le vangeoient pas. Le Pape avoit écrit à tous les Prélats de la Chrétienté pour leur donner avis des censures publiées contre lui, & les motiver. Frederic écrivit de son côté à tous les Rois & à tous les Princes pour se justifier, & se plaignit vivement de la conduite de Gregoire IX. à son égard. Peu satisfait encore de cette démarche, il envoya une grande Lettre au Pape par les Evêques de Vursbourg, de Wormes, de Verceil & de Parme, pour répondre aux plaintes qu'il avoit faites contre lui, raportant les XIV. Articles compris dans la Bulle d'excommunication, sur lesquels le Pape avoit ordonné à ces Prélats de l'admoneſter.

LORSQUE le Pape eut vû la Lettre circulaire de Frederic à tous les Princes, il en publia une autre contre lui, qu'il adressa également à tous les Princes & à tous les Prélats. Frederic ne demeura pas sans

An. réponſe à cette ſeconde Lettre ; il en fit
1239 ajouter une adreſſée aux Cardinaux, remplie de menaces. La guerre étant ainſi déclarée, il fit publier dans ſon Roïaume de Sicile, au mois de Juin 1239. une Ordonnance contre le Pape, par laquelle il banniſſoit les Réligieux Mendians ; il maltraita auſſi l'Abbaïe du Mont-Caſſin, & en chaſſa les Moines.

CEPENDANT le Pape ſachant l'extremité où les François étoient reduits dans C. P. s'efforçoit de tourner à leur ſecours toutes les forces des Croiſés. Les François s'aſſemblérent à Lyon pour regler leur voyage ; mais comme ils tenoient leur Conference, un Nonce vint leur défendre de la part du Pape de paſſer outre ; d'un autre côté l'Empereur leur fit dire de ne pas partir ſans qu'il fût à leur tête; & ces ordres en firent murmurer pluſieurs. Les uns retournérent chès eux: d'autres allérent s'embarquer à Marſeille avec le Roi de Navarre & Thibaud VI. Comte de Champagne, & partirent au mois d'Août ; mais pluſieurs de ceux-là demeurérent en Sicile, & d'autres ſe rendirent à Brindes avec la permiſſion de Frederic.

DANS ce tems-là Baudoüin Empereur de C.P. aſſembloit en France tout ce qu'il pouvoit de Croiſez ; il avoit engagé ſon Comté de Namur au Roi S. Loüis, & il lui fit don de

la Couronne d'épine de N. S. qui étoit à C. P. qu'il prévoyoit que les Seigneurs enfermés dans la Ville mettroient en gage ; & le S. Roi envoya auſſi-tôt deux Freres Prêcheurs pour l'exécution de cette affaire. L'Empereur fit partir avec eux un Envoyé chargé de ſes ordres ; mais ils trouverent en arrivant que la Ste. Couronne avoit été engagée aux Venitiens. Elle ne reſta pas long-tems entre leurs mains ; le Roi S. Loüis la fit apporter en France après avoir rempli les conditions du marché fait avec eux à C. P. & alla lui-même au-devant. On fit l'ouverture de la caiſſe où elle étoit renfermée, à Ville-Neuve-l'Archevêque près de Sens ; & on la porta le lendemain à Sens. Le Roi & Robert Comte d'Artois ſon Frere la reçurent à la porte de la Ville, & la portérent pieds nuds & en chemiſe, juſques à la Métropole. Elle fut portée huit jours après à Paris ; & on dreſſa près l'Abbaye S. Antoine un grand échaffaut, ſur lequel pluſieurs Prélats revêtus pontificalement la montrérent au Peuple. Le Roi & le Comte d'Artois la portérent enſuite une ſeconde fois pieds nuds & en chemiſe, juſques à la Chapelle Royale, qui étoit alors celle de S. Nicolas au Palais. Quelques années après le Roi reçut encore de C. P. une partie conſidérable de la vraïe Croix, & pluſieurs

An. 1239.

An. 1239 autres Reliques ; & fit bâtir la Ste. Chapelle que l'on voit aujourd'hui, où il fonda un Chapitre pour faire l'Office Divin. L'Egliſe de Paris célébre la Fête de la Suſception de la Ste. Couronne le 11. Août, & l'Hiſtoire en fut dès-lors écrite par Gautier Cornu Archevêque de Sens.

JUHEL Archevêque de Tours tint la même année 1239. avec ſes Suffragans un ſecond Concile dans ſa Metropole, où il publia treize Canons ou Articles de reformation ſur la Diſcipline.

ON fit le 13. Mai de la même année une exécution celébre des Bulgares ou Manichéens, à Monthemé en Champagne, Diocèſe de Châlons, en préſence du Roi de Navarre, des Barons du Païs, de l'Archevêque de Reims, de dix-ſept Evêques, de pluſieurs Abbez, Prieurs, Doyens, & autres Eccléſiaſtiques ; le Peuple qui vint à ce ſpectacle étoit eſtimé à cent mille ames : on brula cent quatre-vingt-trois de ces Hérétiques.

HENRI de Braine Archevêque de Reims avoit interdit les Egliſes de la Ville, & excommunié les Bourgeois pour s'être ſoulevés contre ſon Bailli & ſes Officiers. Le Pape confirma ces cenſures par une Bulle du 11. Juin 1239. portant même qu'on ſaiſiroit les revenus des Bourgeois & leurs dettes actives, même dans les Foires, s'ils n'obéïſſoient pas.

EN Angleterre Guillaume Rele avoit été élu Evêque de Coventri : & peu après il le fut de Norvick ; ce dernier Siége étant plus de son goût, il se fit sacrer par S. Edmond Archevêque de Cantorbery. D'un autre côté la prétention de Guillaume de Savoye sur l'Evêché de Vincheſter, s'évanoüit par son élection à l'Evêché de Liége vacant depuis la mort de Jean d'Eppe en 1238. Il y avoit eu partage pour cette derniére élection : une partie des Chanoines s'étoit réünie en faveur d'Otton Prévôt de Maëſtrick : cependant le Pape se déclara pour Guillaume, & le sacra de sa main. AN. 1239.

PENDANT que Guillaume étoit à Rome, Conrad Fils de l'Empereur Frederic vint à Liége ; & contre les regles il mit Otton dans la Chaire Episcopale ; mais les Bourgeois refuſérent de lui prêter serment. Le schisme dura plus d'un an, & l'Evêché fut pillé par les Troupes des deux partis. On apprit enfin que Guillaume de Savoye étoit mort à Viterbe le 1. Novembre 1239. Le Roi d'Angleterre en fut si sensiblement affligé, qu'il déchira ses habits, & les jetta au feu. Il lui naquit un Fils la même année, qui fut nommé Edoüard ; le Legat Otton le baptisa quoiqu'il ne fût pas Prêtre ; & S. Edmond de Cantorbery le confirma.

An. 1239. LE Pape avoit envoyé l'Evêque de Palestrine Legat en France pour y publier par tout le Royaume la Sentence d'excommunication contre l'Empereur Frederic. Le Legat étoit en même tems porteur d'une Lettre pour le Roi S. Loüis à qui le Pape demandoit du secours. Il écrivit aussi en Allemagne contre Frederic ; mais les Prélats prierent de ne pas les obliger à publier les censures contre l'Empereur ; & Bertold Patriarche d'Aquilée ne cessa pas un instant de communiquer avec ce Prince. Les Chevaliers Teutoniques prirent aussi son parti ; & le Pape les menaça de revoquer tous leurs priviléges. Il réïtera l'excommunication contre Frederic le 18. Novembre, & excommunia de nouveau Hents son Fils naturel, qui venoit de s'emparer de la Marche d'Ancone.

FRERE Elie de l'Ordre des Mineurs avoit été élu General pour la seconde fois après Jean Parent ; comme il continuoit de soutenir que très-peu de personnes étoient capables de suivre les traces de S. François, il introduisoit le relâchement. Frere Cesaire Allemand lui résista, & forma un parti contre lui. Elie surprit le Pape, & obtint un ample pouvoir de reprimer les séditieux, nommant ainsi les Zélateurs de la Regle : il en abusa bientôt. Alors le Pape

ayant convoqué lui-même un Châpitre général à Rome, y dépoſa Frere Elie, & fit élire à ſa place Frere Albert Provincial d'Angleterre; mais il mourut trois mois après, & Haimon de Feversham Anglois lui ſucceda. De deſeſpoir Frere Elie alla trouver l'Empereur Frederic, & s'attacha à lui. Il publia mille invectives contre la Cour de Rome; & le Pape l'excommunia. L'Ordre des Freres Mineurs acquit cette même année un Sujet conſiderable; Adolfe Comte de Holſace embraſſa leur Inſtitut à Hambourg le 13. Août; & paſſa quatorze ans dans la Religion. An. 1239.

ANNE'E 1240.

LE Pape envoya au commencement de cette année ſept Freres Prêcheurs à la Reine des Georgiens, & lui manda les raiſons qui l'empêchoient de lui envoyer une Armée pour la ſecourir contre les Tartares.

L'EMPEREUR avançoit toujours vers Rome. Il écrivit de Viterbe au Roi d'Angleterre pour juſtifier ſa conduite & la guerre qu'il faiſoit au Pape. Le Legat qui étoit alors en France voyant que ce Prince ne tenoit aucun compte des cenſures, aſſembla pluſieurs Prélats à Meaux pour délibérer ſur cette affaire. Il convoqua enſuite à Senlis les Evêques de la Province de Reims; & en obtint le vingtiéme de tous les Revenus Eccléſiaſtiques pour le ſecours

An. 1240 du Pape, qui écrivit à S. Loüis qu'il destinoit le Comte Albert son Frére pour Empereur. Le Roi répondit qu'il ne vouloit pas s'exposer à faire la guerre contre un Prince aussi puissant que Frederic ; & les Princes d'Allemagne refusérent d'ailleurs d'élire un autre Empereur.

OTTON Legat en Angleterre demanda de la part du Pape le cinquiéme des Revenus Ecclésiastiques ; les Prélats répondirent qu'ils ne pouvoient pas se charger d'un si grand fardeau ; cependant S. Edmond Archevêque de Cantorbery, ayant commencé le premier à consentir à ce subside, les autres suivirent son exemple. Il ne fut pas si aisé d'avoir le consentement des Abbez. Ils allérent se plaindre au Roi ; mais il les reçut fort mal. Les Evêques furent cependant convoqués à Northampton, pour proceder à la levée du subside : leurs représentations l'arrêtérent ; les Curez s'en tinrent à ce que les Evêques venoient de faire : avec tout cela la plus grande partie du Clergé se soumit dans la suite à cette contribution que le Roi autorisoit.

Richard Comte de Cornoüaille, Frere du Roi, qui s'étoit croisé pour la Terre-Sainte, y passa malgré les défenses qu'on lui en fit de la part du Pape. Il fut reçu avec d'autant plus de joye que les affaires

étoient en très-mauvais état. Pierre de Dreux Duc de Bretagne, qui y étoit arrivé l'année précedente, avoit fait une courſe avec ſuccès près de Damas. Les autres Seigneurs en furent jaloux : ſans ſa participation le Duc de Bourgogne, le Comte de Montfort, le Comte de Bar, & autres voulurent en faire une ; le ſuccès en fut bien different. Le Comte de Bar & un grand nombre de Seigneurs périrent ; le Comte de Montfort fut pris & mené à Babylone, & le Duc de Bourgogne s'enfuit. L'arrivée de Richard releva le courage des Chrétiens. Il fit une Treve avec le Sultan d'Egypte, qui lui procura la liberté de fortifier les Places, & celle des Seigneurs pris à la défaite de Gaza. Ce traité fut conclu ſur la fin de Novembre 1240. An. 1240.

JACQUES de Vitri Cardinal Evêque de Tuſculum avoit été élu Patriarche de Jeruſalem après la mort de Gerold, arrivée l'année précedente. Le Pape ne voulut pas admettre ſa poſtulation, le jugeant plus néceſſaire à Rome pour le ſervice de l'Egliſe univerſelle ; mais ce Prélat mourut peu de tems après, ſon Corps fut porté au Monaſtére d'Oigniés, comme il l'avoit ordonné. On a de lui un grand nombre d'Ecrits : entr'autres l'Hiſtoire Orientale depuis Mahomet juſques à l'an 1229. l'Hiſ-

An. 1240. toire Occidentale, où il dépeint l'état de l'Eglise Latine de son tems, & la vie de la Bienheureuse Marie d'Oignies.

Les progrès de Frederic en Italie augmentant de jour en jour, on avoit proposé une Treve ; le refus qu'il fit d'admettre les Lombards fut cause qu'on ne conclut rien. Le Pape proposa un Concile, & demanda encore la Treve pour les Lombards, afin qu'ils eussent la liberté d'y venir. L'Empereur persista dans son refus ; mais Gregoire ne laissa pas que de faire expedier les Lettres pour la convocation du Concile. Frederic s'y opposa, & en écrivit aux Rois de France & d'Angleterre, quoiqu'il l'eût toutefois demandé lui-même auparavant. Le Pape craignant l'effet de cette opposition, ordonna aux Prélats de n'avoir aucun égard aux menaces de l'Empereur. Ceux de France obéïrent ; mais arrivés à Vienne en Dauphiné, ils ne trouvérent ni batteau pour s'embarquer, ni escorte pour les garantir des gens de Frederic qui gardoient les passages ; plusieurs retournérent chez eux : d'autres plus courageux passérent outre.

GAUTIER de Chanteloup Evêque de Vorchester en Angleterre tint son Synode Diocesain le 26. Juillet de la même année 1240. & y fit plusieurs Reglemens sur la Discipline. La même année S. Edmond

mond Archevêque de Cantorbery se retira en France dans l'Abbaye de Pontigni. S'y étant établi, il s'appliquoit à la lecture, à la priere continuelle & aux jeûnes. Il écrivoit des Livres de sa main; & quelquefois il alloit prêcher dans les lieux voisins. Epuisé d'abstinence, & consumé d'affliction, il tomba malade: & par le conseil des Medecins, il se fit transporter à Soissy près de Provins dans un Monastere de Chanoines Reguliers; sa maladie augmenta bientôt tellement, qu'il connut que sa fin étoit proche; & il mourut le 16. Novembre de la même année. On laissa son cœur à Soissy; son corps fut porté à Pontigni; & il se fit plusieurs miracles à son tombeau. Il est connu & honoré singulierement dans le Païs sous le nom de S. Eme. Il a laissé un Traité de pieté intitulé le Miroir de l'Eglise, qu'il composa pour l'édification des Moines de Pontigni. An. 1240.

ANNE'E 1241.

LE Pape avoit envoyé depuis 1239. le Cardinal Jean de Colonne en qualité de Legat dans la Marche d'Ancone; au mois de Janvier de cette année 1241. ce Prélat quitta le parti du Pape, & s'attacha à l'Empereur, qui se disposoit alors à faire le siége de Boulogne. Cependant plusieurs Prélats qui s'étoient embarqués pour se

An. 1241. rendre au Concile, parmi lesquels étoient trois Legats, furent pris sur la Flotte des Genois. Henri Fils de Frederic commandoit celle de son Pere; & les Pisans s'étoient joints à lui. Les deux Flottes se battirent le 3. Mai; & après un rude combat celle des Genois fut défaite. Frederic donna part de cette victoire au Roi d'Angleterre, & lui manda que ce succès l'engageoit de laisser le siége de Boulogne pour marcher à Rome. Quelques-uns des Prélats qui se sauvérent, écrivirent cependant au Pape pour lui donner avis de ce qui s'étoit passé, & l'exhorter à proceder contre l'Empereur: " sous le regne duquel, " ajoutoient-ils, l'Eglise ne sera jamais en " paix. " On fit souffrir mille indignitez aux Prélats prisonniers; & la prison leur parut toutefois un repos. Les plus délicats tombérent malades, & plusieurs moururent. Le Pape leur écrivit des Lettres de consolation; & le Roi S. Loüis demanda leur liberté à l'Empereur, qui l'accorda quoique malgré lui. Pour continuer la guerre, il obligea ensuite les Prélats d'Italie à lui donner à titre de prêt les Trésors de leurs Eglises.

Il apprit au Mois de Juin de la même année 1241. que les Tartares ayant défait le Roi de Hongrie, étoient aux portes de l'Allemagne. Une autre Armée de cette

Nation avoit pris Kiovie en Ruſſie, & avoit ravagé la Pologne. Le Duc de Brabant averti de cette irruption, en informa l'Evêque de Paris. La Reine Blanche allarmée en parla au Roi ſon Fils, qui répondit : " Eſperons au ſecours du Ciel : „ ſi les Tartares viennent, nous les en- „ voyerons en Enfer, où ils nous envo- „ yeront en Paradis. „ Cette parole encouragea non-ſeulement la Nobleſſe Françoiſe, mais les Peuples des Païs voiſins. An. 1241.

HENRI Duc de Pologne avoit été tué dans cette incurſion des Tartares. Il étoit Fils de Ste. Hedvige, qui apprit ſa mort par revelation; & qui ne montra pas moins de conſtance à cette perte, qu'elle en avoit fait voir lors de celle de ſon Mari; elle conſola même l'Abbeſſe de Trebnitz ſa Fille, & la Veuve du Prince qu'elle voyoit accablées de douleur. Cette pieuſe Princeſſe vêcut encore deux ans dans la pratique de toutes les vertus Chrétiennes, & mourut enfin le 15. Octobre 1243. Elle voulut être enterrée dans le Cimetiere des Religieuſes; mais l'Abbeſſe ſa Fille fit mettre ſon Corps dans l'Egliſe devant le grand Autel. Les Religieuſes en furent incommodées, comme elle l'avoit prédit, par le concours du Peuple qui venoit en foule prier à ſon Tombeau, où ſe firent pluſieurs miracles. Clement IV. la canoniſa en 1269.

An. 1241. & fixa sa Fête au jour de sa mort.

DEPUIS le commencement de l'incursion des Tartares Bela Roi de Hongrie avoit demandé du secours au Pape & à l'Empereur. Le Pape se plaignit que Frederic ravageant l'Italie empêchoit l'effet de sa bonne volonté ; & l'Empereur voulut rejetter sur le Pape la cause de la guerre. Il se pressoit cependant de venir à Rome, où le Cardinal Jean de Colonne qui en ravageoit les dehors l'appelloit journellement ; mais il apprit que Gregoire IX. étoit mort le 22. Août âgé de près de cent ans ; il fut enterré au Vatican : & après sa mort Frederic ne dissimula plus sa haine contre lui ; écrivant à tous les Princes, il leur dit qu'il souhaitoit qu'on lui donnât un Successeur mieux disposé pour la paix. Le S. Siége vaqua 28. jours.

CELESTIN III.

SUITE DE L'ANNE'E 1241.

CELESTIN IV. Milanois ne tint le Siége que 19. jours. Son Successeur fut Innocent IV.

IL y avoit dix Cardinaux à Rome, & l'Empereur en retenoit deux en prison, à qui il accorda la liberté d'y aller pour l'élection d'un

nouveau Pape, sous condition de revenir se rendre prisonniers, à moins qu'Otton l'un d'eux ne succedât à Gregoire IX. Il permit en même tems à tous les Cardinaux en général qui étoient hors de Rome d'y aller pour cette occasion. Cependant les dix Cardinaux s'étant assemblez, six d'entr'eux élurent Geoffroi Evêque de Sabine, & les autres se déclarérent pour Romain Evêque de Porto. L'Empereur approuva la premiére élection, & rejetta l'autre; elles étoient toutes deux nulles; & les Cardinaux se séparérent. On disputa quelque tems; enfin les deux élus cedérent, & l'on proceda à une nouvelle élection, où l'on convint du Cardinal Geoffroi. C'étoit un Prélat de très-bonnes mœurs, mais vieux & infirme, qui prit le nom de Celestin IV. & ne tint le Siége que dix-neuf jours: Il fut enterré à S. Pierre; & aussi-tôt quelques Cardinaux s'enfuirent de Rome à Anagnie; & le S. Siége vaqua un an huit mois & seize jours. An. 1241.

INTERREGNE.

SUITE DE L'ANNÉE 1241. ANNÉES 1242. & 1243.

LA division qu'il y eut entre les Cardinaux fut cause de la vacance du S. Siége qu'il y eut après la mort de Celestin IV. L'Empereur envoya à Rome au mois de Fevrier 1242. Marin Filangeri Maître de l'Ordre Teutonique nouvellement élu Archevêque de Bari, & le Docteur Roger de Porcastel pour négocier la paix. Cependant elle ne se fit point; & Frederic vint lui-même avec une grande Armée faire le dégât autour de Rome; il se retira ensuite dans son Royaume, fit mettre en liberté le Legat Otton Cardinal de S. Nicolas, envoyant l'Evêque de Palestrine prisonnier dans la Poüille. Ce fut vraisemblablement alors qu'il écrivit aux Cardinaux pour se plaindre comme il fit du retardement de l'élection d'un Pape.

RAIMOND Comte de Toulouse se repentant du Traité qu'il avoit fait à Paris en 1229. avec le Roi S. Loüis, cherchoit à se remarier pour avoir un Fils qui exclût sa Fille Jeanne de sa succession. Il avoit eu cette Princesse de Sancie d'Arragon, qu'il avoit quittée depuis long-tems, &

prétendit faire casser son Mariage. Il avoit demandé des Commissaires qui en prononcérent la dissolution, parce que le Pere du Comte avoit été Parrain de la Princesse. Raimond se prétendant ainsi libre, épousa par procureur la troisiéme Fille de Berenger Comte de Provence, qui portoit aussi le nom de Sancie. Il falloit dispense du Pape pour ce Mariage à cause du degré de parenté; mais Gregoire IX. étant mort dans cette circonstance, le Mariage n'eut pas lieu, & la Princesse épousa depuis Richard Frere du Roi d'Angleterre. Raimond traita encore d'un autre Mariage avec la Fille d'Hugues de Lusignan Comte de la Marche; mais il ne réüssit pas, pour la même raison de parenté. An. 1242. & 1243.

HUGUES s'étoit ligué avec le Roi d'Angleterre contre la France. Raimond entra dans cette ligue; mais le Roi S. Loüis eut tout l'avantage de la guerre; il fit paroître sa bravoure au combat de Taillebourg & à la bataille de Saintes. Cependant la revolte du Comte de Toulouse encouragea les Hérétiques de Languedoc; le 29. Mai veille de l'Ascension quelques-uns de leurs Croyans tuérent onze Inquisiteurs, que l'on regarda comme Martirs, attendu la cause & les circonstances de leur mort.

LE S. Siége étoit toujours vacant. Fre-

deric resolut de presser l'election par la terreur de ses armes : il marcha à Rome au mois de Mai 1243. tandis que les François employérent les exhortations.

INNOCENT IV.

SUITE DE L'ANNE'E 1243.

INNOCENT IV. Genois gouverna l'Eglise 11. ans 5. mois & 20. jours. Il eut pour Successeur Alexandre IV. en 1254.

LEs Cardinaux s'accordérent enfin à élire un Pape le 24. Juin de cette année 1243. Ce fut Sinibalde de Fiesque Cardinal Prêtre de S. Laurent *in Lucina*. Il fut élu à Anagnie d'un commun consentement, & nommé Innocent IV. On le sacra au même lieu le jour de S. Pierre & S. Paul. L'Empereur parut affligé de cette élection : il fit cependant faire des priéres par tout son Royaume en actions de graces, & lui envoya au mois de Juillet cinq Ambassadeurs, lui offrant toute sa puissance pour l'honneur & la liberté de l'Eglise. Inno-

cent IV. reçut cette ambaſſade très favo- An.
rablement, & envoya de ſon côté trois 1243.
Nonces pour négocier la paix, Pierre de Colmieu Archevêque de Roüen, Guillaume ancien Evêque de Modene, & Guillaume Abbé de S. Fagon en Galice.

GUILLAUME Evêque de Modene pendant ſon ſejour à Anagnie, avoit inſtruit le Pape du progrès que la Religion avoit fait dans la Pruſſe par les conquêtes des Chevaliers Teutoniques. Le Pape lui donna commiſſion de la partager en pluſieurs Diocèſes, & d'en marquer les bornes. Guillaume érigea en conſéquence par ſes Lettres Patentes du 4. Juillet, en qualité de Legat, quatre Evêchez, Culme, Pomeranie, Varmie & Sambie, & donna aux Chevaliers Teutoniques les deux tiers du Païs avec tout droit & juriſdiction, excepté pour le Spirituel; le Pape confirma ce partage au mois d'Octobre ſuivant.

L'ARCHEVECHE' de Cantorbery ſe trouvant vacant depuis la mort de S. Edmond, le Roi voulut procurer ce Siége à Boniface de Savoye Oncle maternel de la Reine Eleonore ſon Epouſe, déja élu Evêque de Bellai. Les Moines ne connoiſſant ni ſa Doctrine, ni ſes bonnes mœurs, ni ſa capacité, l'élurent pour faire plaiſir au Roi, qui envoya une atteſtation en ſa faveur au Pape, & obtint la confirmation de cette élection en 1243.

An. 1243. Les Moines de Vincheſter avoient obtenu une Bulle de Gregoire IX. qui maintenoit leur liberté dans l'élection. Delivrez de Guillaume de Savoye, ils perſiſtoient à vouloir pour Evêque Guillaume de Rele alors Evêque de Norvic : & Innocent IV. confirma ſon élection pour Vincheſter. Le Roi qui haïſſoit déja Guillaume, fut encore plus indigné contre lui après cette confirmation ; les Moines de Norvic ayant préſenté Gautier de Sufeld pour leur Evêque, il fit éclater ſa colere contre Guillaume : il l'empêcha d'entrer à Vincheſter, fit ſaiſir tous ſes revenus ; & prétendant qu'il avoit obtenu ſa tranſlation par ſurpriſe, il envoya à Rome pour la faire caſſer. Guillaume qui étoit allé nuds pieds demander humblement la liberté d'entrer dans ſon Egliſe, fut rejetté fierement, & même avec injure, par les Officiers du Roi ; il mit la Ville en interdit, & excommunia les Moines qui s'étoient déclarés contre lui.

LE ROI S. Loüis pourſuivoit depuis trois ans la confirmation de l'élection de Pierre Charlot ſon Oncle maternel à l'Evêché de Noyon, élu après la mort de Nicolas de Roye en 1240. Gregoire IX. l'avoit refuſée, parce que Pierre étant Fils naturel de Philippe-Auguſte, quoique legitimé par Honorius III. il le prétendoit inhabile à poſ-

seder des Evêchez. Innocent IV. fut plus traitable, & confirma cette élection en 1243. An. 1243.

ON condamna la même année dans l'Université de Paris plusieurs erreurs avancées par des Professeurs de Theologie ; & les Prélats excommuniérent ceux qui les soutiendroient. Il s'émut dans le même tems une dispute entre les Freres Prêcheurs & les Freres Mineurs, savoir lequel des deux Ordres étoit le plus parfait; & chacun soutenoit son opinion. Cette dispute occasionna les plaintes que Mathieu Paris Moine Benedictin raporte contre les Religieux Mendians.

RAIMOND Comte de Toulouse avoit passé l'hiver de 1243. en Poüille auprés de l'Empereur Frederic, en s'entremettant de la paix entre ce Prince & le Pape, il sollicita son absolution, & l'obtint. On croit que ce fut à la priére du Comte qu'Innocent IV. manda ensuite aux Inquisiteurs de France de recevoir tous les Hérétiques qui demanderoient d'eux-mêmes de se réünir à l'Eglise, sans leur imposer aucune peine, afin de faciliter leur retour.

L'Evêque de Toulouse fut appellé à Rome; & dans ce tems-là Pierre Amelin Archevêque de Narbonne, Durand Eveque d'Albi, & le Senéchal de Carcassonne assiégérent & prirent le Château de

An 1243. Montſegur, qui paſſoit pour imprenable : on y trouva deux cens Hérétiques Hommes ou Femmes ; comme ils ne voulurent pas ſe convertir, on les brûla tous avec un nommé Bertrand Martin, qu'ils reconnoiſſoient pour leur Evêque. Ce fut le dernier exploit de guerre contre les Albigeois.

ANNE'E 1244.

RAIMOND Comte de Toulouſe ayant été abſous, fut parfaitement bien reçu du Pape qui eut encore beaucoup d'égards pour lui à la recommandation du Roi S. Loüis : il fut même nommé par l'Empereur pour traiter de ſa paix avec le Pape, mais Frederic ſe repentit bientôt de s'être ſoumis ; & tâchant de ſurprendre le Pape, il lui tendoit ſecretement des piéges. Innocent IV. en fut averti, ſe tint ſur ſes gardes ; & pour ſe fortifier il créa dix Cardinaux.

HENRI III. Roi d'Angleterre continuoit de perſécuter Guillaume de Rele. Ce Prélat ſe vit obligé de ſe retirer en France. Le Roi S. Loüis lui fit offrir ſa protection, & ordonna au Maire d'Abbeville de tenir la Commune en armes pour le défendre en cas de beſoin. Le Pape écrivit en ſa faveur au Roi Henri & à la Reine ſon Epouſe, & à quelques Prélats d'Angleterre de travailler à la réconciliation de Guillaume. Ces Lettres eurent leur effet ; le Roi le rappella, & toute l'Angleterre ſe rejoüit

de son retour. Il acquit même depuis l'es- An. 1244.
time du Roi; mais ce Prince recommença en même tems à persécuter un autre S. Evêque pour un pareil sujet : c'étoit Richard de Viche, dont la doctrine & les mœurs édifioient tout le monde. Raoul de Neuville Evêque de Chichester étant mort, les Chanoines comptant faire un choix agréable au Roi, élurent Robert Passelève ; mais l'Archevêque de Cantorbery & les Evêques de la Province l'ayant jugé incapable de l'Episcopat cassérent son élection. Les Chanoines sans demander un nouveau consentement au Roi, choisirent alors Richard, qui étant odieux à ce Prince en fut rejetté. Richard sachant que son élection étoit canonique, s'adressa au Pape, & en fut reçu favorablement.

INNOCENT IV. vouloit, s'il étoit possible, conclure la paix avec l'Empereur ; il partit de Rome pour s'approcher de ce Prince ; mais Frederic lui fit dire qu'il n'executeroit rien de ce dont on étoit convenu, qu'il n'eût auparavant reçu ses Lettres d'absolution. Cette proposition fit rompre le Traité ; & le Pape resolut de se retirer secretement. Il arriva à Genes par mer après avoir essuyé bien des perils & des fatigues ; mais il se trouvoit dans sa patrie, dans le sein de sa famille & au milieu de ses amis.

An. 1241. FREDERIC irité de la retraite du Pape, fit garder étroitement les avenuës de Genes, principalement vers la France, de peur qu'on ne lui apportât de l'argent. Innocent en avoit déja fait demander en Angleterre. Son Nonce avoit à peine remis ſes Lettres, qu'il arriva des Ambaſſadeurs de l'Empereur chargés d'une Lettre de ce Prince, qui fut luë en préſence du Roi & du Clergé, par laquelle Frederic s'efforçoit de juſtifier ſa conduite envers le Pape.

PENDANT ſon ſejour à Genes, Innocent IV. y convoqua le Châpitre général des Freres Mineurs, tant pour élire un Miniſtre Général, que pour réünir l'Ordre déja diviſé en deux partis; Frere Elie étoit à la tête du premier, prétendant avoir été injuſtement dépoſé, & eſperoit de rentrer dans le Généralat. On nommoit l'autre le parti des Ceſariens ou Zélateurs, parce qu'ils s'oppoſoient au relâchement que Frere Elie avoit introduit; & dans ce dernier parti ſe trouvoient encore quelques uns des premiers Diſciples ou Compagnons de S. François. On tint donc le Châpitre, & malgré la faction de Frere Elie, Frere Creſcentio d'Ieſi, homme venerable pour ſon grand âge, & plus reſpectable encore par ſa vertu & ſa ſcience, fut élu Général. Le Pape ayant découvert

les artifices de Frere Elie, le dépoüilla de tout privilege, & le reduisit à l'état de simple Religieux. Elie ne pouvant se resoudre à l'obéïssance, quitta l'Ordre, s'enfuit auprès de l'Empereur; & le Pape l'excommunia comme un Apostat. An. 1244.

L'ORDRE des Freres Mineurs perdit peu de tems après une de ses grandes Lumiéres: Alexandre de Halés qui avoit gouverné leur Ecole de Theologie à Paris. Ses œuvres sont en grand nombre, savoir: des Commentaires sur toute l'Ecriture Sainte, & sur le Maître des Sentences; mais surtout sa Somme de Théologie, le plus grand corps d'Ouvrage qui eût encore paru sur cette matiére.

LE Châpitre général de l'Ordre de Cisteaux se tint dans la même année 1244. Le Pape ayant sçu que le Roi S. Loüis devoit s'y trouver, écrivit au Châpitre de conjurer ce Prince de le prendre sous sa protection contre Frederic, & de le recevoir même dans son Royaume, s'il en étoit besoin, suivant l'ancienne coûtume de France. S. Loüis se rendit à Cisteaux accompagné de la Reine Blanche sa Mere & de deux de ses Freres, pour se recommander aux prieres des Moines. Etant entré dans le Châpitre, les Abbez & les Moines se mirent à ses genoux, & les mains jointes ils lui firent avec larmes la priére que le Pa-

An. 1244. pe leur avoit prescrite. Le saint Roi se mit aussi à genoux, & promit qu'autant que son honneur le permettroit, il défendroit l'Eglise contre les insultes de Frederic, & recevroit volontiers le Pape pendant son exil, si les Barons le lui conseilloient, & il assembla ensuite les Seigneurs pour prendre leur avis. Dans ce tems-là le Pape demanda de venir à Reims dont le Siége vaquoit par le decès d'Henri de Braine depuis 1240. Les Seigneurs ne furent pas du sentiment de laisser établir le Pape en France. S. Loüis lui écrivit là-dessus dans les termes les plus honnêtes. Innocent IV. s'adressa pour-lors au Roi d'Arragon qui le refusa pareillement; il ne gagna rien auprès du Roi d'Angleterre, quoique naturellement porté pour lui: se voyant ainsi refusé par tout, il se détermina de venir à Lyon Ville alors neutre, appartenant à l'Archevêque, & y arriva vers la mi-Decembre escorté par Amé IV. Comte de Savoye.

Le Roi S. Loüis étoit tombé malade peu de jours auparavant à Pontoise; à une fiévre aiguë se joignit une dissenterie violente; ce qui fit bientôt craindre pour ses jours. La nouvelle de cette maladie porta la consternation dans le cœur de tous les François. Plusieurs Prélats & plusieurs Seigneurs accoururent à Pontoise. On fit par-

tout des priéres publiques ; on découvrit les Reliques des Saints Martirs à l'Abbaye S. Denis, & on les porta en Procession. Il étoit à la derniére extrémité; & on le crut même mort : cependant depuis la Procession faite à S. Dénis, il commença de se mieux porter. Revenu à lui, il demanda l'Evêque de Paris, & voulut absolument que ce Prélat lui mît la Croix de Pelerin sur l'épaule pour le voyage d'Outre-mer. Il remit à deux ans l'accomplissement de son vœu ; & lorsqu'il fut rétabli, il manda aux Chrétiens de Palestine qu'il étoit croisé, & qu'ils prissent courage jusques à son arrivée. An. 1244.

Ils avoient besoin de secours plus que jamais. La désolation étoit dans la Terre-Sainte par l'arrivée des Corasmins, Barbares inconnus aux Chrétiens jusques alors. Robert Patriarche de Jerusalem, Henri Archevêque de Nazaret, & d'autres Prélats du Païs envoyérent la relation des ravages de ce Peuple, dans une Lettre écrite d'Acre le 25. Novembre 1244. adressée à tous les Prélats de France & d'Angleterre.

ANNE'E 1245.

L'EMPEREUR Frederic avoit reçu les premieres nouvelles de l'irruption des Corasmins : ces Barbares étant entrés dans Jerusalem, après avoir déja fait périr plus de 6000. Chrétiens qui en étoient sortis

An. 1245 pour se refugier ailleurs, avoient éventré ceux qui se trouvérent dans l'Eglise du S. Sepulchre ; cette Eglise & celle du Calvaire furent prophanées : ils ouvrirent les Tombeaux des Rois, & dispersérent leurs os ; ils profanérent aussi le Mont Sion, le Temple & l'Eglise de la Vallée de Josaphat, & commirent des abominations qui font horreur dans l'Eglise de Bethléem & dans la Grotte de la Nativité : lieux que les Sarrasins avoient eux-mêmes respectez; enfin ils défirent tellement l'Armée Chrêtienne, qu'il ne se sauva que 33. Templiers, 26. Hospitaliers, & 3. Chevaliers Teutoniques. Frederic écrivit à ce sujet à tous les Princes du Monde, & au Comte de Cornoüaille son Beau-frere, se plaignant dans ces deux Lettres qu'on eût rompu la Treve ; il en imputa la faute au Patriarche de Jerusalem, & ajouta que la guerre d'Italie dont il attribuoit la continuation au refus du Pape d'accepter la paix, l'empêchoit de se rendre à la Terre-Sainte pour y donner du secours.

Le Pape fit expedier dans ce tems-là des Lettres circulaires pour la convocation d'un Concile général. Ayant appris que Suantopoule Duc de Pomeranie avoit fait apostasier les Chrétiens de Prusse, & les avoit fait revolter contre les Chevaliers Teutoniques, il le déclara excommunié,

ordonna de prêcher la Croisade contre les Payens de ce païs là ; & Guillaume Evêque de Modene qu'il avoit fait Cardinal Evêque de Sabine, & qui y étoit en qualité de Legat, la prêcha lui-même contre Suantopoule, qui fut enfin reduit à demander la paix. Elle fut concluë l'année suivante ; & le Duc de Pomeranie qui renonça à l'alliance des Payens, fut absous des censures. An. 1245.

LE premier Mars de la même année 1245. le Pape fit renouveller par toute la France l'excommunication contre l'Empereur. Comme il se plaignit que l'Eglise étoit accablée de dettes, & qu'il fit connoître qu'il avoit besoin d'argent, plusieurs Prélats lui firent des présens considerables. Pendant son sejour à Lyon il sacra divers Evêques; mais voulant donner deux Prébendes qui vaquoient dans la Cathédrale, les Chanoines s'y opposérent.

LE terme marqué pour le Concile étoit à la S. Jean : plusieurs Prélats s'y rendirent. Baudoüin II. Empereur de C. P. & Raimond Comte de Toulouse y vinrent aussi. Baudoüin avoit été couronné au mois de Decembre 1239. Quoiqu'il eût remporté divers avantages considerables sur mer & sur terre, il se trouva dans la suite trop foible pour se soutenir. Dès l'an 1244. il étoit venu solliciter du

An. 1245. secours auprès du Pape & de l'Empereur. Il y eut aussi des Ambassadeurs de Frederic, du Roi d'Angleterre & de quelques autres Princes. Les Prélats étoient au nombre de 140. ayant à leur tête les Patriarches Latins de C. P. d'Antioche & d'Aquilée.

ON tint le 26. Juin une Congregation préliminaire pour préparer la matiére du Concile. Le Patriarche de C. P. y exposa l'état de son Eglise; on y proposa la Canonisation de S. Edmond Archevêque de Cantorbery, que le Pape renvoya à un autre tems. Thadée de Suesse l'un des Ambassadeurs de l'Empereur fit des offres pour retablir la paix entre le Pape & son Maître. Innocent IV. les trouva belles; mais ne s'y fiant pas, il demanda que l'Empereur accomplît ce qu'il avoit juré en dernier lieu. On y lut enfin la relation de l'incursion des Corasmins dans la Terre Sainte, ce qui tira des larmes à tous les assistans.

LE Mercredi suivant 28. Juin on fit l'ouverture solemnelle du Concile. Le Pape prononça le discours, prenant pour son sujet les cinq douleurs dont il étoit affligé, qu'il compara aux cinq plaïes de Notre-Seigneur. La premiere étoit le déreglement des Prélats & de leur Peuple, la seconde l'insolence des Sarrasins, la troisiéme

le schisme des Grecs, & la cruauté des Tartares & la cinquiéme la persécution de Frederic qu'il détailla fort au long. Thadée de Sueſſe chercha de justifier son Maître, & demanda un délai pour écrire à l'Empereur & le persuader de venir au Concile, ou de lui envoyer un pouvoir plus ample. An. 1245.

DANS la seconde Session du 5. Juillet Oudard Evêque de Calvi décrivit la vie de Frederic, & Thadée repoussa ses accusations. Il pria instamment le Concile de proroger la troisiéme Session, parce qu'il avoit des nouvelles certaines que l'Empereur devoit bientôt arriver; & les Ambassadeurs de France & d'Angleterre insistérent également sur cet Article. Frederic vint en effet jusqu'à Turin; mais apprenant ce qui s'étoit déja passé à Lyon, il ne voulut plus ni venir, ni envoyer personne avec des pouvoirs suffisans; & pour lors plusieurs de ceux qui le favorisoient l'abandonnérent.

LA troisiéme Session se tint donc le 17. Juillet, jour auquel elle avoit été indiquée; le Pape y ordonna de célébrer à l'avenir l'Octave de la Nativité de la Ste. Vierge. Il fit ensuite lire les 17. Articles de Reglemens, dont la plûpart regardoient les matiéres judiciaires. On trouve dans le texte des Decretales & ailleurs

An. 1245. plusieurs autres Constitutions attribuées au Concile de Lyon. Le Pape fit encore un Decret pour le secours de l'Empire de C. P. Après la lecture des Decrets, il dit avoir fait faire des copies de tous les priviléges accordés à l'Eglise Romaine par les Empereurs, les Rois & les autres Princes, & y avoir fait mettre le sceau de tous les Prélats qui étoient presens, voulant que ces Copies eussent la même autorité que les Originaux. Les Envoyez d'Angleterre firent des remontrances; mais le Pape en renvoya l'examen à un autre tems.

THADE'E de Sueſſe voyant que le Pape alloit prononcer contre l'Empereur son Maître, déclara qu'il en appelloit à un Concile Général. " C'en est ici un, lui „ répondit le Pape; tous les Princes seculiers & Ecclésiastiques y ont été invités; „ mais l'Empereur n'a pas permis à ceux „ qui lui sont soumis d'y venir: ainsi je „ n'admets point votre Appel. „ Il fit ensuite le détail des griefs contre Frederic, parlant toujours néanmoins avec honneur de ce Prince; & il prononça enfin la Sentence qui le privoit de sa Dignité, délioit pour toujours de leur serment ceux qui lui avoient juré fidelité, excommunioit par le seul fait quiconque lui donneroit à l'avenir aide ou conseil en qualité de Roi

ou d'Empereur ; & ayant déclaré l'Empire vacant, il écrivit aux Electeurs pour qu'ils éluſſent un autre Empereur. An. 1245.

LA colere de Frederic fut extrême à cette nouvelle ; pour ſe vanger, il s'appliqua plus fortement que jamais à faire au Pape tout le mal qu'il pouvoit. Il tâcha de détourner les Princes de ſon obéiſſance ; & ſa Lettre à S. Loüis tendoit à montrer les nullités de la Sentence prononcée dans le Concile. Dans cette occaſion les Lettres de Frederic alienérent pluſieurs Princes du Pape Innocent ; mais Innocent IV. n'en ſoutint ſa ſentence qu'avec plus de fermeté ; le Châpitre Général de Ciſteaux s'étant aſſemblé ſelon l'uſage, à la mi-Septembre, il écrivit aux Moines afin qu'ils redoublaſſent leurs prieres pour la défenſe de l'Egliſe. Dès le mois d'Août, ſollicité par le Roi S. Loüis, Innocent IV. avoit envoyé Eudes de Chateauroux Evêque de Tuſculum en qualité de Legat pour exhorter la Nobleſſe Françoiſe à la Croiſade ; à l'arrivée de ce Prélat le Roi tint un grand Parlement, où pluſieurs Evêques & pluſieurs Barons prirent la Croix.

L'EMPEREUR Frederic envoya des Ambaſſadeurs au Roi S. Loüis, pour ſe plaindre de ce qui s'étoit paſſé au Concile de Lyon. Le S. Roi entreprit de faire la paix,

An. 1245. & l'on crut que ce fut là le sujet de l'entrevûë qu'il eut avec le Pape à Clugny à la mi-Novembre. Les Conférences furent cependant secretes entr'eux & la Reine Blanche. On prit jour après les Fêtes de Pâques de l'année suivante, pour une autre Conférence où l'on esperoit que Frederic se trouveroit, & le Roi revint à Paris vers la Noël. C'étoit l'usage que les Princes donnassent à leurs Officiers aux Grandes Fêtes des habits que l'on nommoit les Robes neuves. S. Loüis fit faire des Chapes en plus grand nombre qu'à l'ordinaire; & pendant la nuit il y fit coudre des Croix; il ordonna ensuite que tous les Gentils-hommes revêtus de ces Chapes vinssent avec lui à la Messe avant le jour. Quand il fit clair, chacun fut agreablement surpris de voir la Croix sur l'épaule de son voisin, puis sur la sienne: ils ne crurent pas devoir se défendre de la Croisade, où le Roi les avoit engagés par cet innocent artifice.

ANNE'E 1246.

LE Pape pressoit toujours les Princes d'Allemagne d'élire un Roi des Romains. Il écrivit plusieurs Lettres, & envoya Philippe Fontaine élu Evêque de Ferrare, homme habile & courageux, en qualité de Legat. Henri Landgrave de Thuringe fut enfin élu à Vursbourg le 17. Mai 1246.

jour

jour de l'Aſcenſion, par les Archevêques de Maïence & de Cologne & par quelques Seigneurs Laïques. L'Archevêque de Maïence publia auſſi-tôt la Croiſade contre les Infidéles, entre leſquels on comptoit Frederic. Tous les Princes & les Nobles de cette Aſſemblée ſe croiſérent; le Pape en ayant reçu la nouvelle, récrivit en Allemagne, promit de ſa part toute ſorte de ſecours, & ordonna de publier de nouveau l'Excommunication contre Frederic, & de mettre en interdit les terres de ceux qui lui obéïroient. An. 1246.

QUELQUES Seigneurs conſpirérent contre ce Prince en Sicile, & s'emparérent même de certains Châteaux. Frederic en écrivit de Salerne à tous les Rois & les Princes, & dit que la voix publique & l'évidence des faits en découvroient aſſez l'Auteur. Il voulut toutefois ſe purger du ſoupçon d'héréſie, qui étoit le motif le plus odieux de ſa condamnation. Il ſe fit examiner par cinq Prélats & deux Freres Prêcheurs ſur tous les points de la Foi Catholique, & déclara & jura qu'il les croyoit fermement; il conſtitua les Examinateurs ſes Procureurs pour faire en ſon nom le même ſerment, & offrir en préſence du Pape de ſe purger en lieu convenable du ſoupçon d'héréſie. Il en fit dreſſer un Acte public par un Scriniaire

An. 1246. du Diocèse de Lucques, & y joignit ses Lettres scellées en or. Il envoya les sept Examinateurs à Lyon munis de ces Pieces, mais le Pape rejetta le tout comme nul; & dans sa Bulle du 23. Mai, il dit que Frederic devoit venir se purger personnellement, & qu'il lui offroit sureté tant pour lui que pour les siens.

Le Roi S. Loüis retourna à Clugny sur la fin d'Avril, pour s'aboucher avec le Pape, comme ils en étoient convenus. On y parla beaucoup de la paix que Frederic offroit, & de ses sermens; le Pape, qui doutoit toujours de la bonne volonté & de la sincerité de ce Prince, ne se rendit point à tout ce qui lui fut dit en sa faveur. On croit que dans cette seconde entrevûë, il accorda au S. Roi la dixiéme partie de tous les revenus Ecclésiastiques de son Royaume, pour les fraix du voyage d'Outremer.

Le 19. Avril de la même année 1246. Guillaume de la Brouë Archevêque de Narbonne, qui avoit succedé à Pierre Amelin, tint un Concile à Besiers, où se trouvérent huit Evêques ses Suffragans, qui étoient les Evêques de Toulouse, de Carcassonne, d'Elne, de Lodeve, d'Agde, de Beziers, de Nîmes & d'Uzez avec les Abbés & les autres Prélats de la Province. On y publia 46. Articles de Regle-

mens, dont les quinze premiers regardoient les Hérétiques, & étoient pour la plûpart repetés des Conciles précédens ; plusieurs étoient faits en execution du Concile de Latran sous Innocent III. & quelques-uns pour la conservation des droits de l'Eglise. An. 1246.

LES Freres Prêcheurs Inquisiteurs dans les Provinces d'Arles, d'Aix, d'Embrun & de Vienne, établis par l'autorité du Pape, démandérent aux Prélats de ce Concile, leur conseil touchant la conduite qu'ils devoient tenir dans l'exercice de leur commission. Le Concile leur donna par ordre du Pape un grand Reglement en 34. Articles semblable à celui du Concile de Narbonne de 1235.

PIERRE Albalate Archevêque de Tarragone tint deux autres Conciles la même année ; le premier à Tarragone, auquel assistérent six Evêques; & où l'on confirma l'excommunication contre ceux qui prenoient par violence les personnes & les Biens Ecclésiastiques, & on ordonna qu'on éprouveroit si la conversion des Sarrasins Esclaves étoit sincere, avant que de les baptiser, lorsqu'ils le demanderoient. Le second Concile fut tenu à Lerida; on y reconcilia à l'Eglise Jacques Roi d'Arragon, excommunié pour avoir fait couper la langue à Berenger Evêque de Girone.

An. 1246. FERDINAND Roi de Castille s'étoit rendu Maître de Jaën en Andalousie dès l'année 1245.; il y entra en Procession avec tout le Clergé, & ayant fait consacrer la Grande Mosquée par Gontier Evêque de Cordouë, il y établit un nouvel Evêché; mais le premier Evêque n'en prit possession qu'après que le Pape Innocent IV. eut confirmé l'erection de ce nouveau Siége en 1249.

SANCHE II. surnommé Capel, Roi de Portugal, homme foible & absolument gouverné par sa Femme qui disposoit de tout, avoit été excommunié par Gregoire IX. à la priere de quelques Prélats, & son Royaume avoit été mis en interdit. Les censures ayant été long-tems observées, le Roi promit de reformer les abus dont on se plaignoit. On envoya des Commissaires; ce Prince fut absous, mais ne se conduisant pas mieux que par le passé, les Prélats & les Seigneurs portérent de nouveau leurs plaintes au Pape. Le principal moteur des plaintes étoit Alfonse Comte de Boulogne sur Mer, Frere du Roi & Heritier presomptif de la Couronne, Sanche n'ayant point d'enfans. Le Pape le nomma Administrateur du Royaume, & ordonna qu'on lui obéît en cette qualité. Il en arriva une guerre civile, & Sanche fut reduit à se

refugier près de Ferdinand Roi de Castille. Alfonse avoit reduit par force plusieurs Places, parmi lesquelles il s'en trouvoit que Sanche avoit données au Fils de Ferdinand; & celui-ci s'en plaignit au Pape, qui promit de le faire dedommager. An. 1246.

En Angleterre Henri III. tint un Parlement à Londres le 18. Mai 1246. dans lequel il se recria sur les grands revenus que la Cour Romaine tiroit de son Royaume. On resolut d'y envoyer des Ambassadeurs qui obtinrent une moderation sur les provisions des Bénéfices, & même une diminution du nombre de ceux qu'on étoit obligé de conferer aux Etrangers: autre grief qu'on avoit contre cette Cour.

Les Religieux Mendians mépriſoient les Moines comme ignorans, les Docteurs seculiers, principalement les Legistes & les Canonistes n'en faisoient pas plus de cas. Pour se mettre à couvert de ce reproche Etienne de Lexinton Abbé de Clairvaux établit à Paris un Collége de Bernardins en 1246.; ce fut le premier de l'Université, & toutefois les autres Moines à ce que raporte Mathieu Paris, n'approuvérent pas cet établissement.

Le Pape Innocent IV. aimoit tellement les Réligieux Mendians, qu'il donna cette année commission à Frere Simon d'Auver-

An. 1246 gne de l'Ordre des Mineurs d'aller en Dannemarck informer contre les Evêques de Roſchild & d'Odenſée, de qui il avoit reçu des plaintes. Frere Agnel du même Ordre Evêque de Maroc étant mort, il lui donna pour Succeſſeur Lopé Fernandez Daïn Eſpagnol, autre Réligieux de cet Ordre ; & écrivit même en ſa faveur au Roi de Maroc. Ayant appris que le Roi d'Angleterre s'oppoſoit à la levée des ſommes qu'il demandoit au Clergé de ſon Royaume, il voulut y jetter l'interdit ; le Cardinal Jean de Tolede Anglois de Nation l'en empêcha, en lui repreſentant les conſequences de cette démarche. Il apprit bientôt après que le Roi s'étoit radouci ; il demanda de nouveau les ſubſides, & il y eut encore une oppoſition, qui vint de la part du Clergé ; mais le Roi s'y joignit enſuite. Innocent IV. canoniſa cette année S. Edmond Archevêque de Cantorbery ; la Bulle ne fut toutefois publiée que l'année ſuivante.

ANNE'E 1247.

RICHARD Evêque de Chicheſter, quoique rétabli dans ſon Egliſe, n'en étoit pas mieux traité par le Roi ; les Officiers du Prince avoient conſumé tous les revenus de l'Evêché, & Henri avoit fait publier des défenſes de lui rien prêter. Richard fit ſavoir au Pape la maniere dont le Roi

en agiſſoit. Innocent IV. chargea deux Prélats d'admoneſter ce Prince de rendre à Richard les biens de ſon Egliſe ſous peine des Cenſures. Henri obéit au bout de deux ans ; mais les terres étoient dégradées & dénuées de tout. Le S. Evêque ne laiſſoit pas que de faire des aumônes très-abondantes ; il diſoit à ſon Frere qui avoit ſoin de ſon revenu, & qui lui en repreſentoit la modicité : " Eſt-il juſte que „ nous mangions dans de l'or & de l'ar- „ gent, pendant que Jeſus-Chriſt ſouffre „ la faim dans ſes Pauvres. Je ſçais me „ contenter de la vaiſſelle de terre : qu'on „ vende juſqu'à mon Cheval s'il en eſt „ beſoin. „ Il augmenta pendant ſon Epiſcopat ſa ferveur dans la Priere, ſes auſterités & toutes ſes bonnes œuvres. Il ne donnoit point de Bénefices à ſes Parens, diſant que Notre Seigneur avoit preferé S. Pierre au gouvernement de ſon Egliſe, à S. Jean qui étoit ſon Parent. An. 1247.

TROIS mois après la Canoniſation de S. Edmond, le Pape proceda à celle de S. Guillaume Pinchon Evêque de S. Brieux. Il raporte dans la Bulle ſix miracles en particulier operés par l'interceſſion de ce S. Evêque, & fixe ſa Fête au 29. Juillet jour de ſa mort.

HENRI Landgrave de Thuringe après avoir été élu Roi des Romains avoit in-

An. 1247. diqué une Diette à Francfort pour le 25. Juillet 1246. Conrad Fils de l'Empereur Frederic qui avoit voulu s'y oppoſer avec des Troupes fut mis en fuite, & pluſieurs Nobles de ſon Parti furent pris priſonniers. Le Pape ſe préparoit à couronner Henri ; mais Conrad revenant avec une nombreuſe Armée attaqua de nouveau ce Prince, & le défit ; & Henri en mourut de chagrin pendant le Carême de 1247.

LES Juifs d'Allemagne s'étant plaints que pour avoir un pretexte de piller leurs biens, on inventoit contr'eux des calomnies, le Pape défendit aux Prélats de ce Païs-là de permettre qu'on les maltraitât ſans ſujet. Il adreſſa même une ſemblable Lettre aux Evéques de France.

QUELQUE tems auparavant Raoül un des Chevaliers de Frederic, mécontent de ce Prince étoit venu à Lion. Il ſe trouva logé en même Hôtellerie avec le Docteur Gautier d'Ocre Conſeiller de l'Empereur. Celui-ci lui mit en tête de tuer le Pape, & l'Hôte nommé Renaud entra dans la conjuration. Gautier tomba malade ; & ſe voyant près de mourir, il découvrit tout à ſon Confeſſeur, qui après ſa mort en avertit le Pape, comme il en étoit convenu avec Gautier. Raoül fut pris, & mis à la torture, il avoüa tout. On arrêta encore dans le même tems d'au-

tres Conjurez, ce qui obligea le Pape à se faire garder nuit & jour. An. 1247.

DE'S la fin de l'année précedente les Barons de France s'étant ligués contre le Clergé, il parut de leur part un Acte en François & en Latin, qui allarma plusieurs Eccléſiaſtiques; & on crut qu'ils agiſſoient de concert avec Frederic, parce qu'ils ménaçoient de reduire le Clergé à l'état de la primitive Egliſe, ce qui étoit le langage de ce Prince; les Evêques & les autres Prélats du Royaume s'en plaignirent au Pape, qui leur recommanda de reſiſter avec la derniere fermeté, & de proceder comme il convenoit contre les Rebelles, leur promettant de ſa part toute ſorte de ſecours. Il écrivit en même tems à ſon Legat de ſe trouver au Concile qu'on devoit tenir à ce ſujet; & lui preſcrivit la maniere de proceder contre les Barons.

VERS la mi-Carême de cette année 1247. le Roi S. Loüis fit divers préparatifs pour la Croiſade, & fixa ſon départ à la S. Jean de l'année ſuivante. Ayant appris qu'Haquin Roi de Norwege s'étoit croiſé, il lui écrivit une Lettre pleine d'amitié, le priant qu'ils fiſſent enſemble le voyage.

LE Legat Pierre Capoche aſſembla près de Cologne, à la S. Michel de la même année un Concile des Evêques qu'il put

An. 1247 ramaſſer ; le Jeudi ſuivant troiſiéme Octobre Guillaume Frere du Comte de Hollande fut élu Roi des Romains à Nuis par quelques Prélats & quelques Comtes. Cependant quoique le Pape eût écrit diverſes Lettres en Allemagne & ordonné de prêcher la Croiſade contre Frederic, pluſieurs Princes le reconnoiſſoient toujours pour Empereur. Il venoit d'aſſieger Parme, il s'avança juſqu'à Turin. Il vouloit venir à Lyon, afin, diſoit-il, de plaider lui-même ſa cauſe devant le Pape ; & avoit deſſein de paſſer enſuite en Allemagne pour y appaiſer les troubles. Ce voyage allarma la Cour Romaine ; on craignit que Frederic ne fît quelque violence ; mais S. Loüis ayant offert au Pape de marcher à ſon ſecours avec ſes trois Freres, Innocent IV. fut raſſuré. Il travailloit alors à ramener pluſieurs Schiſmatiques ; dès l'année précedente Daniel Duc de Ruſſie avoit demandé le titre de Roi, promettant de ſe ſoumettre à l'Egliſe Romaine, & de joindre ſes forces à celles des autres Princes Catholiques contre les Tartares. Les Ruſſes étoient Chrêtiens depuis 250. ans, ſuivoient le Rit Grec, comme ils font encore, & ſe trouvoient engagés dans le ſchiſme. Le Pape accepta les propoſitions de Daniel, & lui accorda même divers privileges ; mais le nou-

veau Roi ayant obtenu ce qu'il désiroit An. 1247.
fut si peu fidéle à ses promesses, que dès l'an 1257. Alexandre IV. lui en fit des reproches, & fut obligé d'employer contre lui les censures Ecclésiastiques. Innocent IV. envoya d'un autre côté des Freres Mineurs en qualité de Missionnaires en Armenie, à Icone, en Turquie, en Grece & en Egypte pour ramener les Grecs à l'Eglise Romaine & les mettre à couvert des vexations des Latins. Il en avoit envoyé d'autres depuis deux ans chez les Tartares pour essayer de les adoucir, & d'arrêter leurs ravages. Jean de Plan Carpin l'un des Compagnons de S. François avoit été chargé de cette derniere commission avec Laurent de Portugal autre Frere Mineur. Jean de Plan Carpin a laissé une relation de son voyage, où l'on voit quels furent les succez de cette Mission.

INNOCENT IV. envoya encore vers le même tems des Freres Prêcheurs chez les Tartares. Ces Missionnaires passérent en Egypte, s'adressérent au Sultan Melic-Salch & lui présentérent des Lettres du Pape, qui exhortoit ce Prince à se faire Chrétien, & le prioit de faciliter aux Freres le passage chez les Tartares; Simon de S. Quintin écrivit la relation de ce voyage, qui n'eut pas plus de succez que celui des Freres Mineurs.

An. 1247 CES derniers tinrent cette année 1247. leur Châpitre Général à Avignon, où le Pape s'étoit rendu. Frere Creſcentio ſixiéme Général n'y vint point; il ſe contenta d'y envoyer ſon Vicaire Bonaventure d'Ieſi, pour demander d'être déchargé du Généralat. On élut à ſa place Frere Jean de Parme, qui regentoit alors la Théologie à Paris, homme d'une grande vertu & d'un grand zéle pour la regularité de la Diſcipline; celui-ci retablit la paix dans l'Ordre dont il viſita tous les Convens pendant les trois premiéres années de ſon Généralat; il marchoit à pied avec un ſeul Compagnon; & imitoit S. François en tout ce qu'il pouvoit.

EN Angleterre le Roi Henri écrivit à tous les Seigneurs de ſon Royaume de ſe trouver à Londres le 13. Octobre, jour de la tranſlation de S. Edoüard, pour apprendre l'agréable nouvelle d'une faveur que Dieu venoit de leur accorder; ils s'aſſemblérent au jour marqué à Weſtminſter; & on leur déclara que les Maîtres des Templiers & des Hoſpitaliers avoient envoyé une portion du Sang de Notre-Seigneur dans un vaſe de criſtal, avec l'atteſtation du Patriarche de Jeruſalem, des Evêques, des Abbés & des Seigneurs de la Terre-Sainte. Henri voulut en cette occaſion imiter ce que S. Loüis

ſon Beaufrere avoit fait pour honorer la vraïe Croix.

ANNE'E 1248.

LE terme que S. Loüis avoit fixé pour ſon voyage de la Terre-Sainte approchoit; & les Seigneurs commençoient de lui faire des reproches de ce qu'il ne vouloit point ni racheter ni commuër ſon vœu. La Reine Blanche ſa Mere le preſſoit elle-même de prendre ce parti; & alla juſqu'à lui dire que ſon vœu étoit un effet de ſon eſprit aliené par la maladie. Le S. Roi parut touché de ces diſcours, & arrachant auſſi-tôt la Croix de ſon épaule, il la remit à l'Evêque de Paris; la joye éclatoit déja parmi tous les aſſiſtans; mais un inſtant après le S. Roi prenant un viſage ſerieux, redemanda la Croix, & promit de ne prendre aucune nourriture qu'on ne la lui eût renduë. On reconnut alors que Dieu agiſſoit en lui; & perſonne n'oſa plus s'oppoſer à ſa reſolution.

LE Pape fondoit ſur lui ſes plus grandes eſperances; c'eſt ainſi qu'il s'en explique dans une de ſes Lettres du 23. Février 1248. adreſſée à la Nobleſſe & au Peuple de France pour les exciter à la Croiſade; & il en fit prêcher une autre peu de tems après en Allemagne contre Frederic. Ce Prince contre qui le S. Siége avoit été obligé d'employer les cenſures, &

An. 1248. qui s'en mettoit peu en peine, avoit fait publier une Ordonnance portant entr'autres choſes que tout Eccléſiaſtique ou Réligieux, qui ſur le Mandement du Pape touchant l'interdit, manqueroit de célebrer la Meſſe, ou les Offices divins, ou d'adminiſtrer les Sacremens, ſeroit chaſſé du Païs & depoüillé de ſes biens. Innocent IV. qui en eut connoiſſance, réitera les cenſures contre lui, le Jeudi-ſaint 16. Avril 1248.

LA Croiſade contre ce Prince cauſa de grands mouvemens en Allemagne; le Peuple de Ratiſbonne ſe ſouleva ouvertement contre l'Evêque qui avoit interdit la Ville; le mépris des cenſures fut pouſſé juſqu'à l'héréſie déclarée; & on prêcha publiquement l'erreur à Halle en Soüabe. Conrad Fils de Frederic ſoutenoit les nouveaux Hérétiques, qui étoient une eſpéce de Circoncellions, qu'on voyoit parcourant le Païs pour répandre les Erreurs des Albigeois & des Vaudois. Frederic de ſon côté ſe rendoit odieux & mépriſable par ſa conduite. Son armée qui aſſiégeoit Parme fut défaite totalement; & il fut enfin lui-même obligé de ſe retirer à Cremone après avoir perdu ſon bagage & ſon tréſor. Il tenoit en priſon Marcellin Pete, Evêque d'Arezze. Ce Prélat natif d'Ancone d'une famille très noble, & Chef du parti

Guelfe, auquel il attira par ſes exhortations & par ſes largeſſes juſqu'aux Peuples de la Campagne, avoit été chaſſé par les Gibellins qui avoient pris le deſſus en Toſcane. Il s'étoit refugié à Rome; & le Pape lui avoit donné le commandement de l'Armée des Guelfes dans la Marche; il fut pris par les Gens de Frederic; & ce Prince le fit pendre, dans le Château de S. Pamim. An. 1248.

APRE'S le Concile de Lyon, Innocent IV. avoit envoyé Jacques Pantaleon pour Legat en Pologne. Ce Prélat tint un Concile à Breſlau en Sileſie, où ſe trouva Foulques Archevêque de Gneſne avec ſept Evêques. Il leur demanda le tiers des revenus Eccléſiaſtiques pendant trois ans pour ſoutenir la guerre contre Frederic. Ils n'accordérent que le cinquiéme, mais ils envoyérent au Pape la ſomme entiere pour les trois années. Les Polonois ſuivoient le Rit Grec, & commençoient le Carême à la Septuageſime, on examina dans ce Concile, ſi on devoit continuer cet uſage. Tout bien conſideré, le Legat permit de ne commencer le Carême que le jour des Cendres, comme on le pratiquoit en Occident.

LA Legation de Jacques Pantaleon s'étendoit juſques dans la Pruſſe & la Pomeranie. Après le Concile de Breſlau, il paſ-

An. 1248 ſa en Pruſſe, & y fit un grand reglement entre les nouveaux Chrétiens & les Chevaliers Teutoniques, qui vouloient tenir les Neophytes dans une eſpéce de ſervitude; & ce Reglement fut fait en préſence d'Henri Evêque de Culm de l'Ordre des Prêcheurs, qui avoit ſuccedé au Moine Chriſtien premier Evêque de cette Ville, & qui avoit changé ſon Châpitre en Chanoines Reguliers.

En France le Legat Eudes de Chateauroux, avant que de partir avec le Roi S. Loüis pour la Terre-Sainte, termina l'affaire du Talmud. Elle avoit commencé dès l'an 1236. qu'un Juif de la Rochelle, ſavant dans l'Hebreu ſelon le témoignage des Juifs-mêmes, s'étant converti, & aïant été nommé Nicolas au Baptême, alla deux ans après trouver Gregoire IX. & lui découvrit que le Talmud étoit la principale cauſe qui retient les Juifs dans leur obſtination; & qu'il contenoit un nombre conſiderable d'erreurs & de blaſphemes. Sur cet avis le Pape ordonna aux Archevêques de France, d'Angleterre & d'Eſpagne de faire enlever tous les Livres des Juifs; & que tous ceux qui avoient des Livres Hebreux, ſoit Clercs ſoit Laïques euſſent à les remettre aux Prélats ſous peine d'excommunication. Il écrivit en même tems à pluſieurs Princes ſur ce ſujet;

& l'Evêque de Paris eut en particulier une de ſes Lettres. Il donna commiſſion au Superieur des Freres Mineurs de cette Ville de contraindre les Juifs à remettre leurs Livres, & leur enjoignit de faire bruler ceux qui contiendroient des erreurs. Il envoya avec ſes Lettres trente cinq Articles extraits du Talmud, qui avec pluſieurs autres erreurs furent vérifiés ſur les Livres, en préſence de Gautier Archevêque de Sens, des Evêques de Paris & de Senlis, des Docteurs de Paris, & même des Docteurs Juifs, qui reconnurent que ces propoſitions étoient dans leurs Livres. Après cet examen, ſelon la déliberation des Docteurs, tous les Livres des Juifs que l'on put trouver en France furent brulés; & l'on en compta juſqu'à vingt charretées. An. 1248.

INNOCENT IV parvenu au Pontificat écrivit encore ſur le même ſujet au Roi S. Loüis, & l'exhorta à continuer ſes ſoins pour l'examen, & la condamnation de tous les Livres des Juifs qui contenoient des erreurs & des blaſphemes. Il donna même une commiſſion particuliére à Eudes de Chateauroux, pour l'examen du Talmud, qui fut remis à deux Interprêtes Catholiques, parfaitement verſés dans la langue Hebraïque. Ils traduiſirent en Latin les paſſages qu'il falloit extraire,

An. 1248 s'attachant tantôt au ſens, tantôt aux paroles; & l'on voit par la maniére dont ils expriment les mots hebreux en lettres latines, que la prononciation des Juifs étoit differente de celle d'aujourd'hui: Mathieu Paris parle de Robert d'Arondel Docteur très-ſavant en Hebreu qui mourut en 1246. & qui avoit fait pluſieurs verſions fidéles en Latin: ce qui prouve que cette étude n'étoit pas tout à fait négligée parmi les Chrétiens dans le XIIIe. Siécle.

LE Roi S. Loüis partit de Paris le premier Vendredi d'après la Pentecôte 12. Juin de cette année 1248. Il alla prendre à S. Denis l'Oriflame qui étoit la Banniere de l'Abbaye, & la Gibeciere & le Bourdon qui étoient les marques de Pelerin: il les reçut des mains du Legat; & ayant pris congé de la Communauté, il revint à Paris accompagné de Robert Comte d'Artois & de Charles Comte d'Anjou ſes freres, du Legat & d'un grand nombre d'Evêques & de Seigneurs. Alfonſe Comte de Poitiers ſon troiſiéme frere étoit auſſi croiſé; mais il demeura encore cette année en France avec la Reine Blanche leur mere, pour la garde du Royaume: la Reine Marguerite ſuivit le Roi ſon époux, qui depuis ce tems-là garda une grande modeſtie en ſes habits & en ſes équipages;

les Pauvres étant en coûtume de profiter des reſtes de ſa garderobe, pour ne pas les priver de ce qui leur revenoit, il fixa à ſon Aumônier une ſomme pour les recompenſer de cette diminution. An. 1248.

IL prit la route de la Bourgogne pour venir à Lyon; il y vit le Pape, & le pria inſtamment d'écouter favorablement Frederic, qui humilié par ſes mauvais ſuccès, demandoit pardon. Innocent IV. qui ſe défioit toujours de ce Prince ne répondit rien ſur cet article; mais il promit de proteger le Royaume de France pendant l'abſence du Roi, & envoya pour cet effet deux Nonces en Angleterre, afin de défendre à Henri II. d'attaquer aucune des dépendances de la France. Le S. Roi vint s'embarquer à Aigues-mortes le 25. Août, & arriva heureuſement en Chypre le 17. Septembre.

GUILLAUME de Hollande élu Roi des Romains voulut ſe faire couronner à Aix-la-Chapelle. Conrad fils de Frederic lui en fit fermer les portes, & il fallut aſſiéger la Ville. Le Païs fut bientôt livré aux fureurs d'une guerre ſanglante; mais le parti de Guillaume ſe fortifiant tous les jours; & la Ville d'Aix s'étant enfin renduë, il s'y fit couronner le 1. Novembre de cette année 1248.

FERDINAND pouſſoit toujours ſes con-

An. 1248. quêtes en Espagne. Le 23. du même mois de Novembre il enleva aux Maures, Seville Capitale de l'Andalousie qui étoit en leur pouvoir depuis 554. ans. On y rétablit bientôt l'exercice de la Réligion ; & Raimond auparavant Evêque de Segovie & Chancelier du Roi, en fut le premier Archevêque depuis la conquête de Ferdinand.

FREDERIC se trouvoit dans la Poüille ; & quoiqu'il ne pensât peut-être pas à quitter l'Italie, le Pape craignit toutefois qu'il ne vînt à Lyon, comme on le voit par les Decrets d'un Concile tenu à Valence le 5. Decembre de cette même année 1248. Les Cardinaux Pierre Evêque d'Albano, & Hugues Prêtre de Ste. Sabine y présidérent ; & les Archevêques de Narbonne, de Vienne, d'Arles & d'Aix, & les Evêques de Beſiers, d'Agde, d'Uzez, de Nismes, de Lodeve, d'Agen, de Viviers, de Marseille, de Frejus, de Cavaillon, de Carpentras, d'Avignon, de Vaison, de Die & de Trois-Châteaux y assistérent par ordre d'Innocent IV. On y publia 23. Canons pour faire executer les anciens touchant la conservation de la Foi, de la paix & de la liberté Ecclésiastique.

LE Roi S. Loüis fut reçu en Chypre par Henri de Lusignan Roi du Païs, à qui le Pape avoit donné le Roïaume de Jeru-

salem, qu'il regardoit comme vacant par la condamnation de Frederic & de son fils Conrad. S. Loüis y passa l'hyver, pendant lequel Henri de Lusignan se croisa avec toute la Noblesse & tous les Prélats du Païs ; & leur départ fut fixé à Pâques de l'année suivante. S. Loüis termina dans cet intervalle plusieurs differends entre les Seigneurs croisez de cette Isle & le Legat Eudes de Chateauroux, celui de l'Archeque de Nicosie avec les Gentils-hommes, & les fit absoudre des censures prononcées contr'eux. L'Archevêque Grec, banni depuis long-tems comme Schismatique, revint alors ; & se soumit avec les autres Grecs qui avoient été excommuniez. An. 1248.

ANNE'E 1249.

IL y avoit en Chypre des Sarrasins captifs ; plusieurs demandérent le Baptême, quoiqu'ils fussent qu'il ne leur procureroit pas leur liberté ; le Legat en fit 57. Catechumenes le jour de l'Epiphanie de cette année 1249. & en baptisa 30. de sa main. Il rendit compte au Pape de ces conversions, & lui fit en même tems la relation de l'Ambassade des Tartares que le Roi S. Loüis venoit de recevoir en Chypre.

FRERE Laurent de l'Ordre des Mineurs, Pénitencier du Pape & son Legat en Orient depuis 2. ans, avoit mandé qu'il y avoit jour à la réunion des Grecs, tant

An. 1249. de la part de l'Empereur Vatace que du Patriarche Manuël Caritopule ; & Innocent IV. y envoya en 1249. Jean de Parme Général de cet Ordre, à qui il donna les pouvoirs de Légat ; celui-ci s'attira tellement l'estime & le respect de tout le Monde à Nicée, qu'on croyoit voir un des anciens Peres de l'Eglise & un vrai Disciple de J. C. Ses Compagnons édifiérent aussi beaucoup les Grecs par leur pieté ; mais la mort du Pape & celle de l'Empereur rompirent ensuite la négociation qui étoit sur le point d'être terminée.

NICEPHORE Blemmyde, Personnage très-considérable par sa Doctrine & sa pieté, avoit fondé à Emathie en l'honneur de S. Grégoire Thaumaturge, un Monastére dont il étoit Abbé, Marcesine maitresse de l'Empereur Vatace, à qui ce Prince prodiguoit jusques aux Ornemens Imperiaux au mépris de l'Imperatrice son épouse, voulut voir ce Monastére, & y vint avec tout l'appareil Imperial. L'Abbé qui s'étoit déja hautement declaré de vive voix & par écrit contre cette Concubine, lui fit fermer les portes de l'Eglise. Marcesine offensée de cet affront, & échaufée par les Flatteurs, en demanda vengeance à l'Empereur, sur qui elle prétendoit que l'affront rejailliſſoit ; mais Vatace répondit qu'il ne vouloit pas punir

un homme juſte. Il étoit déja agité par ſes remords, & attendoit l'occaſion d'expier ſes fautes par la pénitence Il choiſit celle-ci, & commença par déclarer que s'étant couvert d'infamie, lui & l'Empire même, il étoit juſte qu'il portât la peine de ſes pechez. Cependant Nicephore, qui ne ſavoit pas la diſpoſition de Vatace, & qui voyoit les ſuites que ſa fermeté devoit naturellement avoir, crut à propos de ſe juſtifier. Il écrivit une Lettre circulaire, où après avoir raconté le fait, il repreſentoit le reſpect que l'on doit aux Loix de Dieu & de l'Egliſe, & que ſes Miniſtres les doivent obſerver avec un courage invincible. An. 1249.

EN Occident Frederic étoit tombé malade en Poüille en 1249. Pierre des vignes un de ſes Confidens entreprit de le faire empoiſonner dans une Medecine; mais le complot fut découvert, & les auteurs furent ſeverement punis. Maleſpini Auteur Florentin, qui raporte ce fait, loüe toutefois ce Confident, pour ſa ſageſſe & ſon éloquence; mais on peut bien mieux en juger par le grand nombre de Lettres qu'on a de lui, écrites pour la plûpart au nom de Frederic, mais elles montrent le mauvais goût de ſon Siécle. Il y en a deux entr'autres de Frederic au Roi S. Loüis; par la premiere, ce Prince demandoit des

nouvelles du Roi de France, ſur les bruits
1249. qui couroient que ſa Flotte avoit été diſperſée par la tempête ; la ſeconde lui donnoit avis qu'il lui envoyoit des vîvres & des chevaux, & témoignoit le déſir qu'il avoit d'aller en perſonne à la Croiſade, ſi les affaires qu'on lui ſuſcitoit ne l'en empêchoient. Frederic eſſuïa dans ce tems-là pluſieurs diſgraces. Hents ſon fils naturel fut pris & mis en priſon où il mourut ; il lui mourut encore un autre fils naturel dans la Poüille ; & il fut lui-même frapé du feu ſacré. Humilié de tant de diſgraces, il offrit au Pape des conditions de paix, qui étoient très acceptables.

S. Loüis avoit réſolu de paſſer en Egypte & d'attaquer Damas ; il partit de Chypre le 13. Mai 1249. jour de l'Aſcenſion ; & arriva devant Damiette le 4. Juin. Tous les Seigneurs ſe raſſemblérent auprès de lui ; & il les encouragea en ces termes : " Mes amis nous ſerons invincibles, ſi la „ charité nous rend inſéparables. Nous „ nous trouvons ici par un coup de la „ providence ; abordons hardiment, quel„ que grande que ſoit la réſiſtance des „ ennemis. „ La deſcente fut bientôt reſoluë ; mais la Mer n'ayant pas aſſés de fonds dans cet endroit, pour que les gros Vaiſſeaux puſſent aborder, il fallut ſe ſervir des Galeres & des Barques. Le Legat avec

avec sa Croix à découvert étoit dans celle du Roi, précedée par une autre qui portoit l'Oriflame ; & ne trouvant pas même assez d'eau pour les Bâtimens plats, les Chrétiens, & S. Loüis tout le premier, se jettérent dans la Mer, & marchérent dans l'eau jusques aux épaules ; le rivage étoit bordé d'ennemis qui tiroient continuellement ; mais on les repoussa, & on les obligea de se retirer. Ils abandonnérent même Damiette pendant la nuit ; & le jour suivant Dimanche 6e. Juin, les Chrétiens la trouvant évacuée, en prirent possession. Le Legat, les Prélats, & le Roi S. Loüis y entrérent en procession nuds pieds. On commença par reconcilier la Mosquée, qui 30. ans auparavant avoit été une Eglise dediée à la Ste. Vierge, & on y célébra solemnellement la Messe. Le Roi s'étant proposé d'y établir un Evêché & un Chapitre, dota l'Eglise Cathédrale ; mais 3. ans après Damiette étant retombée au pouvoir des Infidéles, le S. Roi assigna à l'Evêque une pension viagere de deux cens livres parisis à prendre sur ses cofres. An. 1249.

ALFONSE Comte de Poitiers s'étoit mis en chemin pour amener du secours au Roi son frere. Il arriva à Damiette le 24. Octobre avec Jeanne son épouse fille de Raimond dernier Comte de Toulouse. Raimond s'étoit trouvé à Aigues-mortes,

An. 1249 lorſque ſon Gendre & ſa fille s'y embarquérent le 26. Août. Il revenoit d'Agen, où il avoit fait brûler environ 80. Hérétiques de ceux qu'on nommoit CROÏANS. Il tomba malade à Millau en Roüergue au retour d'Aigues-mortes. Il s'avança cependant juſques vers Rhodés, où pluſieurs Prélats ſe rendirent auprès de lui. On vouloit qu'il ſe fît porter à Toulouſe; mais il prefera de reſter à Millau; il y fit ſon Teſtament, & mourut peu après, laiſſant ſon Gendre héritier de ſes Etats. Sa mort fut l'extinction de la puiſſante famille des Comtes de Toulouſe; & l'on regarda cette extinction comme une punition divine, pour la protection que ces Princes avoient donné à l'Héréſie.

S. Loüis ſe voyant avec le Comte de Poitiers à Damiette, réſolut d'attaquer le Caire. Il partit le 20. Novembre pour cette expedition, & marcha contre les Sarraſins qui étoient campés à la Maſſoure. On ſe trouva le 21. Decembre en préſence de l'ennemi; mais un bras du Nil empêchoit d'aller à lui; & on fut obligé de travailler à une chauſſée, à laquelle les Sarraſins s'oppoſérent de tout leur pouvoir.

ANNÉE 1250.

UN Arabe nommé Bedoüin, ayant enfin enſeigné un gué aux François, ils paſ-

férent le bras du Nil le 28. Février 1250. & surprirent l'ennemi dans son Camp, & plusieurs Sarrasins y furent tués. Robert Comte d'Artois poussa plus avant contre l'ordre exprès du Roi, & voulut sans différer attaquer la Massoure. Le Maître du Temple plus sage & plus experimenté, s'efforçant de le retenir, essuïa les plus sanglans reproches. On avança ; la Massoure se trouva ouverte, & on y entra ; les Sarrasins s'étant apperçus du petit nombre des François revinrent sur leurs pas, les envelopérent dans la Place, & la plûpart y périrent : entr'autres le Comte d'Artois & plusieurs Chevaliers des Ordres Militaires. An. 1250.

ELMELIC Moadam Tourancha Gaïattedin fils de Salch, qui venoit de succeder au Sultan son pere, arriva dans ce tems-là. Sa presence releva le courage des siens, tandis que l'Armée Chrétienne déperissoit par la disette des vivres. Les Chrétiens obligés de quitter leur Camp, prirent le chemin de Damiette. Comme ils étoient en marche le 5. Avril, qui étoit le mardi d'après l'Octave de Pâques, les Sarrasins les attaquérent avec toutes leurs forces. La resistance des Chrétiens fut grande malgré leur petit nombre, & la foiblesse de leur santé causée encore par l'abstinence du Carême. Gui de Château-Porcien

An. 1250. Evêque de Soissons, préferant la gloire du Martyre au rètour dans sa Patrie, s'alla jetter seul au milieu des ennemis qui le tuérent promptement. Le Roi S. Loüis malade comme les autres, étoit sans armes sur un petit cheval, n'ayant auprès de lui que Geoffroi de Sergines, un de ses Chevaliers, qui le défendit long-tems, & le fit enfin arrêter à Charmasac. Le S. Roi s'y trouva si mal qu'on crut qu'il ne passeroit pas la journée. Les ennemis y entrérent bientôt, & il se rendit prisonnier avec les François qui étoient auprès de lui. Ses deux freres Alphonse & Charles; & tout ce qui restoit de François eurent le même sort; mais le Legat se sauva par le Nil à Damiette, & y porta ces tristes nouvelles.

Le S. Roi fut mené à la Massoure, & mis aux fers. Les Arabes le guérirent promptement par un breuvage propre à sa maladie. Pendant un mois qu'il demeura en prison, il ne passa pas un seul jour sans reciter l'Office Divin selon l'usage de Paris. Les Arabes admiroient sa fermeté; " Nous te regardions, lui dirent-ils, com-„ me notre Prisonnier & notre Esclave; „ & tu nous traites étant aux fers comme „ si nous étions tes Prisonniers. „ Les Emirs disoient que c'étoit le plus fier Chrétien qu'ils eussent jamais connu. Le Sul-

tan lui fit proposer une Trêve quelques jours après. Il demanda Damiette, & d'être rembourſé des fraix de la guerre. S. Loüis ſachant que la Place n'étoit pas en etat de défenſe y conſentit ; mais il refuſa les autres Places de la Paleſtine qu'on demandoit auſſi. Il dit qu'elles ne lui appartenoient point. Le Sultan le menaça de le mettre aux Bernicles, tourment cruel, par lequel un homme attaché entre deux piéces de bois avoit tous les os briſés ; il ſe contenta de répondre qu'il étoit priſonnier & qu'on pouvoit faire de lui ce qu'on voudroit. Ayant appris que pluſieurs Seigneurs traitoient de leur rançon, & craignant pour ceux qui ne pouvoient la donner aſſez forte, il défendit ces Traités particuliers, & déclara qu'il vouloit payer pour tous, comme en effet il l'exécuta. An. 1250.

Le Sultan voyant que ſes menaces n'intimidoient point le S. Roi, demanda un million de beſans d'or, valant alors 500000. livres monoye de France, & aujourd'hui près de 6. millions, le marc d'argent à 52. livres. Le Roi répondit qu'il donneroit volontiers les 500000. livres pour ſes Gens & Damiette ; mais que pour ſa perſonne il n'étoit pas de condition à ſouffrir qu'on mît ſa délivrance à prix d'argent. Le Sultan ſurpris de la franchiſe & de la liberalité du Roi, lui

An. 1250. fit dire qu'il se contentoit de 400000. livres ; & le Traité portant une Treve de 10. ans fut bientôt conclu. Il alloit prendre possession de Damiette, quand les Emirs irritez que ce Traité eût été fait à leur insçu le tuérent à Pharescour. C'est alors que finit la Race de Saladin & que commença le Regne des Mammelucs, dont le premier fut Azzedin. Les Emirs vinrent se presenter au Roi avec un visage furieux, & ayant leurs mains & leurs épées encore toutes sanglantes, pour lui dire qu'ils avoient tué son ennemi : l'un d'eux vouloit que le Roi le fît Chevalier ; mais S. Loüis répondit que cette qualité n'étoit pas pour un Infidéle. Leur fureur se calma bientôt en presence du S. Roi ; ils le saluérent en leur maniere, & lui dirent de ne rien craindre ; que ce qu'ils avoient fait étoit necessaire ; & que faisant ce dont ils étoient convenu, il seroit bientôt delivré. Il survint néanmoins quelques difficultez sur les sermens pour la confirmation du Traité. Les Emirs jurérent selon leur coutume, & le Roi s'en contenta ; mais quelques Renegats ayant ensuite proposé un serment pour lui, il refusa de le faire, préferant la mort à ce qui lui paroissoit indigne d'un Chrétien. Un des Emirs raporta que le Patriarche de Jerusalem empêchoit le Roi de faire le

ſerment qu'on lui demandoit, & propoſa de couper la tête à ce Prélat, & de la faire voler ſur les genoux du Prince. C'étoit Robert auparavant Evêque de Nantes, depuis 10. ans Patriarche de Jeruſalem qui étoit âgé de 80. ans. On lui avoit donné un ſauf conduit pour venir aider le Roi à faire le Traité ; on le lia devant lui à un poteau, les mains attachées derriere le dos, mais ſi ſerrées que le ſang en ſortoit. Il crioit : " Ha Sire ! jurez hardiment, j'en prends le peché ſur moi, puiſque vous voulez accomplir votre promeſſe. Je ne ſçai, ajoute le Sire de Joinville, ſi le ſerment fut fait ; mais enfin les Emirs furent contens ; il fut convenu que Damiette leur ſeroit renduë le 6. Mai, qui étoit le lendemain de l'Aſcenſion, & qu'en même tems le Roi & tous les Priſonniers ſeroient délivrés. " An. 1250.

LE Roi exécuta de bonne foi le Traité ; il fit rendre Damiette, remettre les 200000. livres du premier payement, & quitta l'Egypte avec ſes deux freres, pluſieurs Seigneurs & Chevaliers, laiſſant des Commiſſaires pour retirer les autres Priſonniers, & pour payer les 200000. livres reſtant. Il vint à Acre dans la reſolution de paſſer en France, lorſque tous les Priſonniers ſeroient délivrez: la mauvaiſe foi des Emirs

An. 1250. lui fit changer d'avis, & il se contenta de renvoyer ses freres. Pendant son séjour à Acre, il lui vint des Envoyez du Prince des assassins, nommé par les François, le Vieil de la Montagne. Ce Prince avoit d'abord envoyé deux de ses Gens en France pour tuer le S. Roi, sur la nouvelle qu'il s'étoit croisé, & qu'il étoit le plus grand ennemi des Musulmans; mais ayant appris que la nouvelle étoit fausse, il en envoya deux autres chargés d'avertir le Roi de se donner garde des premiers. Ces derniers arrivérent devant, & avertirent le Roi, qui mit auprès de sa personne des Gens armez de masses de cuivre. Les seconds Envoyés du Prince Arabe ayant enfin trouvé les premiers, les amenérent au Roi qui les reçut avec une grande joye, & les renvoya chargés de présens pour eux & pour leur maitre en signe d'amitié.

CEUX qui vinrent à Acre en 1250. eurent aussi audience; un Emir l'ayant averti qu'il devoit envoyer des presens à leur Maître, ou le faire décharger du Tribut qu'il payoit aux Templiers & aux Hospitaliers, ajouta que les Princes n'étoient en vie qu'autant qu'il lui plaisoit. Le Roi leur fit répondre par les deux Maîtres: que leur Prince étoit bien hardi de faire de semblables propositions à un Roi

de France, & que sans leur qualité d'Envoyez, il les feroit jetter dans la Mer : An. 1250.
" Retournez donc, ajoutérent-ils, à votre
„ maître, & revenez dans quinze jours
„ avec des Lettres qui rendent le Roi
„ content de lui & de vous. „ Ils revinrent au tems marqué, & apportérent au Roi une chemise & un Anneau d'or gravé au nom de leur Maître, pour montrer qu'il lui vouloit être uni comme la chemise est au corps & comme les doigts de la main. Ils apportérent aussi des Echets de cristal ornez d'ambre & d'or, & parfumez. Le Roi renvoya ces Emissaires chargez de presens pour leur Prince.

INNOCENT IV. avoit reçu une Requête du Clergé de Suede, contre un ancien abus par lequel les Evêques n'étoient établis que par la puissance séculiere & par les clameurs du Peuple ; il confirma l'Ordonnance déja faite par l'Evêque de Sabine son Legat dans ce Païs-là, portant qu'il y auroit dans chaque Cathédrale au moins cinq Chanoines & une Dignité, qui pourvoiroient par élection au Siége vacant.

FREDERIC tomba malade en Poüille sur la fin de l'année 1250. Se trouvant en péril de mort, il nomma Conrad son fils héritier de ses Etats, le chargeant d'employer 100000. onces d'or au recouvre-

An ment de la Terre Sainte, & de restituer à
1250 l'Eglise Romaine tous les droits qu'il possedoit injustement. Il se prepara à mourir, par l'absolution que lui donna l'Archevêque de Palerme; & on le trouva mort le 13. Decembre; le bruit courut que Mainfroi son bâtard, à qui il avoit laissé la Principauté de Tarente, l'avoit étoufé.

ANNE'E 1251.

LE Pape apprit la mort de Frederic par une Lettre de son Legat Pierre Capoche. Il écrivit aussitôt pour maintenir les droits du S. Siége sur le Royaume de Sicile, & s'appliqua ensuite à empêcher que Conrad ne fût reconnu en Allemagne; il encouragea Guillaume Comte de Hollande à maintenir ses prétentions; & pour que les Alliances l'aidassent à se soutenir, il procura son mariage avec la fille d'Otton Duc de Brunswic.

SIGEFROI Archevêque de Mayence étoit mort en 1249. & le Chapitre avoit postulé Conrad Archevêque de Cologne, que le Pape ne voulut pas admettre. On élut Christien Prévôt de l'Eglise de Mayence, dont l'élection fut confirmée par Innocent IV. qui lui donna le Pallium. Il fut sacré la même année à la satisfaction de tous les Gens de bien, qui esperoient qu'il procureroit la paix. Il s'y attacha effectivement, n'étant pas guerrier; mais sa con-

duite deplut au Roi Guillaume qui le fit déposer. Christien y acquiesça librement ; & Gerard fils du Comte Conrad surnommé le Sauvage, fut mis à sa place. An. 1251.

LA Reine Blanche sachant que le Pape se disposoit à retourner en Italie, lui fit offrir tout ce qui dépendoit d'elle, & lui témoigner son désir de le voir avant son départ ; le Pape la remercia de ses offres, & la pria de ne pas faire le voyage de Lyon, attendu qu'il étoit pressé de partir. Il s'excusa de même envers le Roi d'Angleterre qui vouloit aussi venir le voir, il arriva à Genes après avoir évité bien des périls ; & y séjourna jusques au 22. Juin 1251.

LA France étoit alors agitée d'un terrible mouvement causé par un Hongrois nommé Jacob, le même qui avoit excité 40. ans auparavant la Croisade des enfans, dont il a été parlé. Il étoit chef d'une Secte qu'on nomma les PASTOUREAUX, dont la séduction, au jugement des hommes sages, étoit la plus dangereuse qui fût arrivée depuis Mahomet ; mais elle fut bientôt entiérement dissipée après la mort du premier chef, qui fut tué à Orleans ; elle avoit passé jusques en Angleterre, où plusieurs ayant été désabusez, se croisérent par pénitence, & passérent à la Terre Sainte au service du Roi S. Loüis.

An. 1251. INNOCENT IV. étant à Genes, nomma Pierre de Verone & Viviers de Bergame de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Inquisiteurs à Cremone, & les chargea d'y poursuivre les Hérétiques. Pierre étoit né de Parens hérétiques; à l'âge de 7. ou 8. ans revenant de l'école, son Oncle qui étoit aussi Hérétique lui demanda ce qu'il avoit appris; l'enfant répondit que c'étoit le Symbole, qui porte " que Dieu est au-„ teur des choses visibles comme des in-„ visibles; „ & il ne fut pas possible à son Oncle de lui faire dire autre chose. Etant au College à Boulogne, il resista à des grandes tentations contre la pureté, & conserva toujours cette vertu en son entier. Agé de 15. ou 16. ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique; & s'étant appliqué aux Saintes Lettres, il devint le plus célébre Prédicateur de toute la Lombardie, combattant par tout les Hérétiques, & soutenant même la verité par des miracles.

LES exercices de la plus haute pieté étoient les occupations de S. Loüis pendant son séjour à la Terre Sainte. On ne sauroit exprimer avec quelle devotion il visita l'Eglise de Nazareth, & son empressement à délivrer les Captifs. Il procura la liberté de tous ceux qui avoient été mis aux fers en Egypte depuis 1130. jus-

ques à cette année 1251. Il étoit depuis peu à Cesarée occupé à faire fortifier cette Place, lorsque les deux Freres Prêcheurs qu'il avoit envoyez en Tartarie retournérent de ce Païs-là, & lui rendirent compte de leur mission. Il écrivit de Cesarée à la Reine sa mere & à ses freres de lui envoyer promptement du secours. An. 1251.

ANNE'E 1252.

VERS le commencement de cette année, le Pape qui de Milan s'étoit rendu à Perouse, où il passa les derniers mois de l'année 1251. voulut persuader au Roi d'Angleterre d'aller au secours du Roi S. Loüis, ou du moins de ne pas empêcher ceux qui vouloient y aller. Henri se servit de cette occasion pour exiger de nouvelles taxes des Juifs de son Royaume; & vers les Fêtes de Pâques il assembla les Seigneurs pour déliberer sur le secours de la Terre Sainte; le Jeudi Saint, il fit prêcher la Croisade, & jura lui-même de partir à la S. Jean; mais on ne prit pas grande confiance à ses Sermens. Le Pape accorda peu de tems après de nouvelles Indulgences aux Croisez, & chargea l'Evêque d'Avignon de nouveaux pouvoirs.

PIERRE de Verone, Inquisiteur à Milan, combattoit fortement les Hérétiques; ils conspirérent contre lui; & le Saint annonça publiquement le 24. Mars 1252.

An. 1252. qu'il mourroit de leurs mains, ce qui arriva le 4. Avril ſuivant. Ses dernieres paroles furent les premieres du Symbole ; il mourut en prononçant ces mots *Credo*. L'Auteur de ſa vie raporte, qu'abbatu par le coup qui lui fendit le crane, il écrivit encore ce mot ſur le ſable avec ſon doigt. Son corps fut ſolemnellement enterré dans l'Egliſe de S. Euſtorge à Milan, qui étoit celle de ſon Ordre. Ses meurtriers furent pourſuivis; & l'un d'eux nommé Cavin, qui après avoir été arrêté prit la fuite, ſe convertit, entra dans l'Ordre en qualité de Convers, & y finit ſaintement ſes jours.

LE Pape accorda vers le même tems pluſieurs exemptions aux Freres Prêcheurs, comme il avoit fait quelques années auparavant à l'égard des Freres Mineurs. Il défendit encore vers le même tems le Duel, auquel les Eccléſiaſtiques étoient eux-mêmes obligez pour prouver le droit qu'ils avoient ſur les Serfs des Egliſes ; & la Bulle eſt du 23. Juillet 1252.

ANNE'E 1253.

LA Reine Blanche étoit morte le 1. Decembre 1252. univerſellement regrettée de toute la France. S. Loüis en ayant reçu la nouvelle en Paleſtine, ſuporta cette perte avec une conſtance héroïque & une reſignation parfaite à la volonté de Dieu ;

" Il m'avoit prêté, dit-il, une bonne me- An.
„ re, il l'a retirée quand il lui a plu, ſon 1253.
„ Nom ſoit béni à jamais. Il fit de grandes aumônes, & fit faire par tout des priéres pour le repos de ſon ame.

EUDES de Château-Roux Légat en Paleſtine avoit publié une excommunication contre ceux qui en Orient faiſoient battre de la monoye, où l'on gravoit le nom de Mahomet avec l'année de l'Hegire. Le Pape confirma cette cenſure par une Bulle du 12. Fevrier 1253. Ayant appris qu'Alfonſe frere du Roi S. Loüis ſe préparoit à retourner à la Terre Sainte, il ordonna au Prieur des Jacobins de Paris de faire publier la Croiſade dans toutes les Gaules. Il avoit canoniſé peu auparavant S. Pierre de Verone en qualité de Martir, il ordonna en 1254. que l'on célébrât ſa Fête par toute l'Egliſe le 29. Avril, avec Office à neuf Leçons; & ce Saint eſt connu par tout ſous le nom de S. Pierre Martir.

FRERE Elie dépoſé deux fois de la charge de Général de l'Ordre des Mineurs, s'étoit retiré à Cortone après la mort de Frederic; & quoiqu'il eût quitté leur habit, il étoit occupé à faire bâtir un Convent & une Egliſe pour eux; il tomba malade; ſon frere vint le trouver, Elie le pria inſtamment d'aller demander ſon abſolution au Pape qui étoit à Aſſiſe; mais

An. 1253. se sentant plus mal, après avoir donné des marques du plus sincére répentir, il se fit absoudre par l'Archidiacre de Cortone, & mourut le 22. Avril 1254.

LE 11. Août suivant, Ste. Claire qui avoit gouverné pendant 42. ans le Convent de S. Damien suivant les instructions qu'elle avoit reçuë de S. François, alla recevoir dans le Ciel la recompense de ses vertus. Sa sainteté étoit tellement reconnuë que le Pape vouloit faire célébrer l'Office des Vierges, & la canoniser avant que son corps fût enseveli.

LA même année, l'Angleterre perdit deux illustres Prélats. S. Richard Evêque de Chicheſter, & Robert de Lincoln. S. Richard fut canonisé en 1262. par Urbain IV. & l'Eglise honore sa memoire le 3. Avril jour de sa mort. Robert s'étoit rendu recommandable par son zéle pour l'observance de la Discipline, la pureté de ses mœurs & sa Doctrine. Son zéle étoit toutefois trop amer, & ses discours sans moderation, comme il paroit par ses plaintes contre la Cour de Rome. Il mourut le 9. Octobre, en opinion de sainteté. Il reste de lui quelques Ecrits imprimez & d'autres Manuscrits peu considérables.

MINDOF Prince de Lithuanie avoit donné en 1251. quelques Terres aux Chevaliers de Prusse; ils lui conseillérent de pren-

dre le titre de Roi ; & pour cet effet de s'adreſſer au Pape & ſe mettre ſous ſa protection. Mindof lui envoya une Ambaſſade ſolemnelle ; & Innocent IV. qui lui accorda ce qu'il déſiroit, commit l'Evêque de Culm pour le couronner, & lui ordonna d'établir un Evêque en Lithuanie, dès que le nouveau Roi auroit fondé une Cathedrale, ce qui fut executé en 1253. & Chriſtien Prêtre de l'Ordre Teutonique fut le premier Evêque de ce Païs-là. An. 1253.

S. Loüis continuoit de faire fortifier les Places de la Paleſtine ; il vint de Jaffé à Sidon ; & apprenant que ſon Royaume étoit en danger, il ſe determina à retourner en France. Son deſſein étant public, le Patriarche de Jeruſalem & les Barons du Païs le remercierent de tant de ſecours qu'il leur avoit procuré, & lui conſeillérent de ſe rendre à Acre juſques au jour de ſon départ.

ANNE'E 1254.

LE S. Roi partit d'Acre le 24. Avril de cette année 1254. avec la conſolation d'avoir procuré la converſion de pluſieurs Sarraſins, qu'il amena même en France avec leurs familles. Il laiſſa au Legat un ſecours conſidérable d'argent & de Troupes, & lui demanda la permiſſion d'avoir le S. Sacrement dans ſon Vaiſſeau, ce qui

An. 1253 lui fut accordé ; & l'ayant fait placer en un lieu convenable, il fit célébrer tous les jours l'Office pendant le voyage.

POUR terminer enfin le differend des Evêques Grecs de Chypre avec les Latins, le Pape envoya un Reglement au Legat Eudes qui lui avoit fait parvenir les prétentions des Latins & les réponſes des Grecs. Il lui preſcrivit de défendre à l'Archevêque de Nicoſie & à ſes Suffragans Latins d'inquieter les Grecs au préjudice de ce Reglement, par lequel il permettoit pluſieurs des uſages établis par leur Rit.

S. Loüis donna pendant ſon voyage ſur Mer, qui fut de deux mois & demi, de nouvelles marques de ſa pieté & de ſa charité. Il arriva enfin au Port d'Hieres le 11. Juillet 1254. Un Cordelier nommé Frere Hugues qui prêchoit dans le Païs avec tant de réputation que le Monde le ſuivoit en foule d'un endroit à l'autre, ſe trouva pour lors dans ce Port. Le Roi le fit prêcher devant lui ; il parla contre les Réligieux qu'il voyoit en grand nombre à la ſuite du Roi, diſant qu'ils n'étoient pas en voye de ſalut ; le Roi le fit prier pluſieurs fois de demeurer avec lui pendant ſon ſéjour en Provence ; mais Frere Hugues n'y fut qu'un jour ; il ſe retira, & mourut depuis à Marſeille en odeur de ſainteté.

D'HIERES le Roi vint à Aix pour aller à la Sainte-Baume, où l'on assuroit déjà qu'étoit le corps de Ste. Magdelaine, & qu'elle y avoit vecu long-tems en solitude. S. Louis arriva enfin à Paris le 13. Septembre, & demeura croisé. En passant par le Languedoc, il avoit ordonné la tenuë d'un Concile. Zoën Evêque d'Avignon & Legat du S. Siége l'assembla à Albi, il s'y trouva plusieurs Prélats des Provinces de Narbonne, de Bourges & de Bourdeaux; & on y publia 71. Canons, partie pour l'extirpation de l'Hérésie, partie pour la reformation du Clergé. An. 1253.

LE Pape fit vers ce tems-là une Constitution notable touchant les Etudes, & l'adressa à tous les Prélats de France, d'Angleterre, d'Ecosse, de Galles, d'Espagne & d'Hongrie. Dès l'année 1219. Honorius III. avoit défendu d'enseigner le Droit Civil à Paris, par sa fameuse Décretale SUPER SPECULA; celle d'Innocent IV. en fit mieux entendre les motifs.

ECCLIN, l'un des Capitaines de Frederic, exerçoit depuis près de deux ans, dans la Marche Trevisane, des cruautez inoüies. Le Pape le fit admoneſter plusieurs fois, & le cita à comparoitre devant lui comme suspect d'hérésie: enfin il l'excommunia le Jeudi-Saint 9. Avril de l'année 1254. Il avoit aussi cité Conrad fils de

An. 1254 Frederic pour répondre sur divers chefs d'accusation touchant la Foi & les mœurs. Ce Prince envoya des Ambassadeurs à Rome, qui proposérent publiquement ses défenses. Le Pape lui avoit accordé un délai jusques à la mi Carême de cette année 1254. mais Conrad continuoit ses progrez dans la Poüille, quand sa mort en arrêta le cours, le 22. Mai suivant. Il laissa pour Tuteurs à son fils Conradin âgé de 2. ans qui étoit en Allemagne, la Reine Elisabeth sa mere, & Berthold Marquis d'Osnabruc; & leur recommanda de mettre le jeune Prince sous la protection du S. Siége. Berthold se démit de cet emploi en faveur de Mainfroi qui étoit Oncle du Prince, & frere naturel de Frederic, & qui voyant la disposition d'une grande Partie des Habitans de la Poüille & de la Sicile, à se soumettre au Pape, pour ne pas s'exposer aux censures, que Berthold avoit encouruës par sa désobéissance aux monitions qui lui avoient été faites, se soumit à Innocent IV.; & fut ensuite son Lieutenant dans une grande partie du Royaume; mais dans la suite il se déclara contre la Cour de Rome.

Le Pape vint peu de tems après à Capouë, d'où il passa à Naples; ce fut dans cette Ville qu'il donna la fameuse Bulle pour restraindre les privileges des Réli-

gieux Mendians, à l'occasion du different survenu entre l'Université de Paris & les Jacobins. An. 1254.

ON commença la même année 1254. à expliquer publiquement à Paris un Livre intitulé : l'Evangile Eternel ; on y avançoit que la Loi de J.C. étoit imparfaite; qu'elle devoit finir en 1260. & qu'après paroitroit la Loi du S. Esprit plus parfaite que toutes les autres. Les Docteurs de Paris en rejettérent la haine sur les Religieux Mendians, leur en attribuant faussement la publication ; mais Guillaume de S. Amour fut l'un de ceux qui declamérent le plus vivement contre eux.

LE Pape avoit envoyé un nouveau Legat en Sicile; son gouvernement déplut à plusieurs. Un Seigneur qui avoit quitté Mainfroi pour s'attacher au Pape fut tué par les Gens de ce Prince, qui ne se croyant pas en sureté alla se jetter dans Nocera habitée par des Sarrasins. Il en fut reçu à bras ouverts, trouva chès eux de grands Trésors; & ayant assemblé une armée, il vint attaquer Fogia. La Garnison abandonna la Place, & le Legat qui étoit à Troye s'enfuit avec précipitation : ainsi le Prince demeura maître de l'une & de l'autre Place. Le Legat se retira à Naples ; mais il trouva qu'Innocent IV. étoit mort le 13. Decembre ; ce Pape fut en-

terré dans l'Eglise Cathédrale de Naples ; & le Siége vaqua onze jours.

ALEXANDRE IV.

SUITE DE L'ANNE'E 1254. ANNE'E 1255.

ALEXANDRE IV. Romain, tint le Siége 6. ans 5 mois & 1. jour. Urbain IV. fut son Successeur en 1261.

LA victoire de Mainfroi avoit tellement épouvanté toute la Cour Romaine, que sans songer à donner un Successeur à Innocent IV. les Cardinaux vouloient quitter Naples. Le Marquis Berthold les ayant rassurez, ils s'assemblérent & élurent le 25. Decembre, Rainard Evêque d'Ostie, de la famille des Comtes de Segni & Neveu de Gregoire IX. Il prit le nom d'Alexandre IV. & fut couronné le 26. du même mois. Ses premiers soins furent d'arrêter les progrès de Mainfroi. Il donna la Legation de Sicile à Octavien Ubaldin Cardinal Diacre de Ste. Marie *in via lata*, qui fit son Vicaire,

Frere Rufin de l'Ordre des Mineurs, Chapelain & Pénitencier du Pape, homme de grande reputation. Mainfroi n'envoyant point complimenter le Pape sur son avenement au Pontificat suivant la coutume des Princes, Alexandre le fit citer à sa Cour. Mainfroi répondit d'abord par Lettres, & envoya toutefois ensuite deux de ses Secretaires pour traiter de la paix; mais sans interrompre ses conquêtes : car il se rendit enfin maître de toute la Poüille & de toute la Sicile. An. 1255.

INNOCENT IV. avoit permis à l'Archevêque de Livonie de fixer son Siége en telle Cathédrale de sa dépendance qu'il jugeroit à propos. Les progrès de la Réligion continuant, & le Siége de Riga étant venu à vaquer, ce Prélat choisit cette Eglise pour sa Métropole; & Alexandre IV. qui confirma ce choix, lui permit peu de tems après d'établir un nouvel Evêché. Il avoit encore permis peu auparavant à Mendog Roi de Lithuanie de faire couronner son fils par tel Prélat Latin qu'il lui plairoit, & lui avoit donné les Terres qu'il pourroit conquerir sur les Payens de Russie. Mendog tourna ses armes contre les Chrétiens en 1255. & brûla Lublin en Pologne. Sur la fin de 1254. Ottocar nouveau Roi de Boheme qui avoit conduit une grande armée de Croisez au secours des Chré-

An. 1255. tiens de Prusse, brula & saccagea les Terres des Payens, qui furent défaits après un grand combat. Ottocare donna la vie à tous ceux qui se firent baptiser, ou qui ayant apostasié revinrent à l'Eglise. Les deux chefs enfermez dans une Ville, & prêts d'y périr de faim, offrirent de se rendre & de se faire Chrétiens; le Roi les ayant reçus, tout le reste des Payens embrassa le Christianisme. Ottocare poussa jusques à la Mer Baltique; & par son ordre les Chevaliers Teutoniques firent bâtir la Ville de Konigsberg, c'est-à-dire Mont Royal.

ALEXANDRE IV. voulant favoriser les Réligieux Mendians, revoqua la Bulle d'Innocent IV. qui restraignoit leurs privileges; trois mois après il en publia une autre pour terminer les differends de l'Université de Paris avec les Freres Prêcheurs. Il accorda en même tems plusieurs graces que S. Loüis lui avoit demandées; & dans sa Bulle du 25. Avril 1255. il fit un éloge magnifique des vertus de ce S. Roi, qui depuis son retour en France augmenta de plus en plus ses exercices de pieté & ses bonnes œuvres. Son zéle pour la Propagation de la Foi étoit infatigable. La Bibliothéque qu'il fit rassembler donna occasion à Vincent de Beauvais de l'Ordre des Prêcheurs que ce S. Roi fit venir auprès

près de lui, de composer le Livre qu'il appella le Grand Miroir. Vincent se plaignoit que de son tems l'étude de l'Histoire Ecclésiastique étoit négligée. S. Loüis avoit une affection singuliére pour les enfans de S. Dominique & de S. François. Il ordonna même que les deux Princes qui lui étoient nez pendant son voyage d'Outremer fussent élevez, l'un chès les Jacobins & l'autre chès les Cordeliers, esperant qu'ils prendroient un jour leur habit. Cette estime du S. Roi pour les Religieux Mendians fut une des principales causes de la jalousie des Docteurs seculiers & des autres Moines. Il y avoit déja eu plusieurs Evêques tirés des Freres Mineurs; les Bulles de cette année 1255. font mention de divers autres placés en differens Siéges. An. 1255.

FERDINAND Roi de Castille étoit mort en 1252. en odeur de Sainteté, & a été canonisé dans le XVIIe. Siécle par Clement X. Alfonse IX. son fils ainé & son Successeur avoit une si grande inclination pour les sciences, qu'il fonda l'Université de Salamanque avec de grands revenus; & Alexandre IV. confirma cette fondation en 1255.

CETTE même année, Gerard de Malemort Archevêque de Bourdeaux tint un Concile Provincial le 13. Avril; & publia une Constitution de 30. articles sur la Dis-

An. 1255. cipline. Il reconnoiſſoit alors l'Archevêque de Bourges pour ſon Primat, comme il paroit par une de ſes Lettres de 1247. où il diſoit être prêt de recevoir Philippe Berruïer, qui devoit venir viſiter ſa Province. La Primatie de Bourges établie dans le IXe. Siécle s'étendoit ſur les trois Provinces de Narbonne, d'Auch & de Bourdeaux; Narbonne s'en ſépara la premiere, puis Auch; mais Bourdeaux demeura, & Eugene III. confirma la ſuperiorité de Bourges ſur la Province de Bourdeaux en 1146.; & en 1255. le Legat Octavien fit un Reglement touchant la viſite de l'Archevêque de Bourges dans la Province de Bourdeaux, qui fut confirmé par Alexandre IV.

JEAN Vatace Empereur Grec de C. P. mourut ſur la fin de Fevrier 1255. Son fils Theodore Laſcaris lui ſucceda. Le Siége Patriarchal étoit alors vacant par le decès de Manuël mort peu avant l'Empereur, qui avoit ſuccedé à Methodius Succeſſeur de Germain qui entra en négociation avec Gregoire IX. pour la réunion de l'Egliſe. Le nouvel Empereur preſſé de ſe faire couronner, vouloit d'abord Nicephore Blemmide pour Patriarche; mais celui-ci ayant refuſé cette Dignité, elle fut donnée au Moine Arſene qu'on fit dans la même ſemaine,

Diacre Prêtre & Patriarche. An. 1255.

LA Bulle d'Alexandre, pour terminer les differends de l'Université de Paris avec les Freres Prêcheurs, commençant par ces mots *Quasi lignum vitæ*, avoit été envoyée aux Evêques d'Orleans & d'Auxerre, à qui le Pape en commettoit l'exécution. Les Docteurs refusérent d'obéir, & interjettérent appel; & les Evêques sans y avoir égard, excommuniérent l'Université. Après la S. Remi quelques-uns de ceux qui étoient restés à Paris resolurent d'envoyer des Députez à Rome, pour dire au Pape qu'il n'y avoit plus de societé entr'eux, ni de corps d'Université à Paris, & qu'ils avoient renoncé à tous leurs privileges.

L'EVEQUE de Paris avoit envoyé à Innocent IV. en 1254. un petit Livre intitulé: "Introduction à l'Evangile éternel." Alexandre IV. le fit examiner, & manda à l'Evêque de le faire suprimer. Il reçut dans cet intervalle les remontrances des Docteurs de Paris, & n'y eut aucun égard. Le Roi S. Loüis lui ayant demandé l'Office d'Inquisiteur pour les Freres Prêcheurs & Mineurs, il l'accorda, & envoya en consequence des instructions au Provincial des Prêcheurs & au Gardien des Mineurs de Paris, qui furent pourvûs de cet Office dans tout le Royaume.

An. 1255. LE S. Roi reçut vers la fin de cette même année 1255. des nouvelles de Guillaume de Rubruques Cordelier, qu'il avoit envoyé en Tartarie deux ans auparavant. Ce Religieux disoit en finissant la relation de son voyage, que si le Pape envoyoit aux Tartares un Evêque, ou une personne qualifiée avec le titre d'Ambassadeur, il seroit beaucoup mieux écouté que de simples Religieux.

ANNE'E 1256.

LES Freres Mineurs tinrent leur Chapitre général à Rome le 2. Fevrier de cette année au Convent d'Araceli en présence du Pape. On y fit de grandes plaintes contre Jean de Parme septiéme Général de l'Ordre. Jean s'y dépossa de sa charge; & pressé de se choisir un Successeur, il nomma Frere Bonaventure, qui enseignoit alors à Paris, & qui fut élu tout d'une voix. Le Chapitre fini, le Pape ordonna aux Réligieux de célébrer avec Office double la Fête de Ste. Claire, qu'il avoit canonisée le 19. Octobre de l'année précedente.

BONAVENTURE qui fut le VIIIe. Général de l'Ordre étoit né en 1221. à Bagnarea en Toscane; il fut nommé Jean au Baptême; mais à l'âge de 4. ans étant tombé dangereusement malade, sa mere le recommanda aux priéres de S. François,

promettant que s'il échapoit, de le mettre sous sa conduite. Le S. homme pria, & voyant l'enfant guéri, il s'écria en Italien: *O buona ventura*; & le nom lui en demeura. A l'âge de 22. ans Bonaventure prit l'habit des Freres Mineurs pour accomplir le vœu de sa mere, & vint etudier à Paris sous Alexandre de Halés, qui touché de sa candeur & de l'innocence de ses mœurs, disoit souvent: " Il semble qu'Adam n'a point peché en lui. „ An. 1256.

On tint un Concile à Paris à l'occasion du meurtre du Chantre de l'Eglise de Chartres. Henri Archevêque de Sens y présida; & les Evêques d'Orleans, de Paris, d'Auxerre, de Troyes & de Meaux y assistérent. On y parla de l'affaire de l'Université, & on engagea les parties à s'en tenir à l'arbitrage des Archevêques de Bourges, de Reims, de Sens & de Roüen, qui donnérent leur Sentence le 1. Mars 1256. en faveur des Evêques.

Le Pape réunit vers le même tems en un seul corps cinq Congregations d'Ermites, trois de l'Ordre de S. Guillaume & deux de celui de S. Augustin; ce qui fut l'origine des Réligieux Augustins Mendians; mais les Guillelmites ne demeurérent pas long-tems dans cette union. Alexandre IV. leur permit d'avoir comme auparavant leur Général particulier.

An. 1256 Les adverſaires de Jean de Parme peu ſatisfaits de le voir dépoſé, l'attaquérent lorſque S. Bonaventure fut arrivé à Rome, & eut pris poſſeſſion du Généralat; & excitérent le Saint à informer contre lui & contre ſes Compagnons, comme ayant de mauvais ſentimens ſur la Foi. On produiſit pluſieurs extraits de leurs Ouvrages; mais comme il ne ſe trouva rien de reprehenſible, on vint au principal chef d'accuſation, qui étoit ce qu'ils penſoient de l'Abbé Joachim & de ſa Doctrine. Ils demeurérent aheurtez à le loüer & à le ſoutenir, & les Juges condamnérent Leonard & Gerard à une priſon perpetuelle. Il fut enſuite queſtion de Jean de Parme; il ne fut trouvé coupable que de trop d'attachement à la perſonne & à la Doctrine de l'Abbé Joachim; il fut néanmoins condamné à une longue priſon; mais des Lettres du Cardinal Ottobon Neveu d'Innocent IV. arrêtérent l'exécution du Jugement; & comme on lui donna le choix de ſa retraite, il ſe détermina pour Grechia près de Rieti, où il demeura 32. ans.

GUILLAUME de Hollande Roi des Romains périt malheureuſement au commencement de cette année 1256. en faiſant la guerre aux Friſons. Le Pape croyant qu'on lui donneroit bientôt un Succeſſeur, défendit à Gerard Archevêque de Mayence

sous peine d'excommunication, d'élire le jeune Conrad ; & la même Lettre fut envoyée aux Archevêques de Cologne & de Treves. Ayant appris l'accommodement de l'Université de Paris avec les Jacobins, il se déclara ouvertement pour ces derniers par sa Bulle *Cunctis processibus* ; & chargea les Docteurs de reproches pour n'avoir pas observé celle de *Quasi lignum vitæ*, les accusant de mauvaise Foi. Il écrivit en même tems au Roi S. Loüis, qu'il pria de faire executer cette Bulle, de bannir les Docteurs rebelles, & d'empêcher que l'école de Paris ne fût dissipée ou transferée ailleurs. An. 1256.

L'ARCHEVEQUE de Sens tint un Concile à Paris, où se trouvérent douze Evêques, six de la Province de Reims & six de celle de Sens. Le Maître de l'Ordre des Prêcheurs se plaignit que quelques Seculiers, Docteurs en Théologie, avoient enseigné & prêché publiquement plusieurs fausletez & plusieurs erreurs contre les bonnes mœurs au préjudice de leur Ordre. Les Prélats appellérent Guillaume de S. Amour, Laurent & quelques autres Docteurs. On porta la parole à S. Amour qui nia le fait. Les Prélats ayant déliberé, offrirent de tenir un Concile, où l'on appelleroit des Théologiens des Provinces voisines ; & demandérent aux parties s'ils observe-

An. roient ce qui seroit decidé par ce Concile.
1256. S. Amour l'accepta avec joye ; mais le Maitre des Prêcheurs representa que ce Concile n'auroit autorité que dans la Province de Sens, au lieu que leur Ordre dont la réputation étoit attaquée, s'étendoit dans tous les Royaumes ; ainsi le Concile n'eut pas lieu.

GUILLAUME de S. Amour composa cette même année son fameux Livre intitulé : " Des périls des derniers tems, „ dont la publication ne fit qu'échaufer la dispute. Le Roi S. Loüis envoya ce Livre à Rome pour le faire examiner par le Pape. L'Université y envoya aussi des Députez, de même que les Jacobins ; & chacun tâcha de faire valoir ses raisons.

LE Pape envoya vers le même tems l'Evêque d'Orviete en qualité de Legat au nouvel Empereur Grec Théodore Lascaris ; il vouloit renoüer la négociation commencée avec Jean Vatace touchant l'union des Eglises ; mais on ne voit pas que cette nouvelle Legation ait eu aucun effet. Il commit quatre Cardinaux à l'examen du Livre des périls du tems ; & sur leur raport, il les condamna le 5. Octobre par une Sentence en forme de Bulle. Ce Livre fut brulé en sa presence ; & les Députez qui arrivérent incontinent après, furent obligez de se soumettre à cette con-

damnation ; le Pape leur ordonna d'admettre dans leur Corps les Freres Prêcheurs & les Freres Mineurs, & nommement S. Bonaventure Général des Mineurs, & S. Thomas d'Aquin qui étoit entré dans celui des Prêcheurs. An. 1256.

S. THOMAS d'Aquin dont il eſt ici mention, étoit né vers l'an 1225. dans la Campanie, d'une famille très-noble. Il étudia dans l'Univerſité de Naples fondée par l'Empereur Frederic ; & il commençoit d'y faire paroitre ſon talent pour les ſciences, quand il embraſſa l'Inſtitut de S. Dominique. Sa famille en fut extrêmement offenſée ; elle trouva le moyen de le faire enlever ; & l'ayant enfermé, on voulut l'obliger par toute ſorte de mauvais traitemens à quitter ſon habit. Il fut enfin delivré de ſa priſon, & ramené à Naples par ſes Confreres. On l'envoya pour lors à Rome, d'où Jean le Teutonique IVe. Général de l'Ordre l'emmena à Paris. Il alla de là à Cologne étudier ſous Albert ſurnommé depuis le Grand. Son application à l'étude lui faiſoit garder un profond ſilence ; ſes Compagnons qui le croyoient ſtupide, le nommérent le Bœuf muet ; mais Albert qui avoit reconnu ſa capacité, leur dit que les doctes mugiſſemens de ce Bœuf retentiroient un jour par tout le Monde.

An. 1256. LES Députez de l'Université poursuivoient toujours devant le Pape la condamnation de l'Evangile éternel, qu'on attribuoit à Jean de Parme; & l'obtinrent. Les erreurs qu'on y trouva furent reduites à vingt-sept articles; comme le raporte l'Inquisiteur Emeric, Religieux du même Ordre qui vivoit cent ans après. Mais la guerre contre Mainfroi occupoit Alexandre IV. plus particuliérement que les disputes des Docteurs de Paris avec les Réligieux Mendians. Les affaires de ce Prince avoient prosperé de jour en jour; & le Legat avoit fait avec lui un Traité que le Pape ne voulut pas ratifier, au contraire regardant la Couronne de Sicile comme vacante, il l'avoit fait offrir au Roi d'Angleterre; mais cette démarche ne détourna pas Mainfroi de la poursuite de ses conquêtes.

ANNE'E 1257.

L'ERECTION d'un Roi des Romains devoit se faire dans le mois de Janvier de cette année. Le 13. fut marqué pour le jour de l'Assemblée à Francfort. De sept Electeurs il ne s'en trouva ce jour-là que quatre; savoir l'Archevêque de Cologne en son nom, & comme ayant pouvoir de Gerard de Mayence que le Duc de Brunswic tenoit prisonnier, le Comte Palatin, Arnold Archevêque de Treves, qui venoit

de succeder à Thierri son Oncle, & qui ne tint ce Siége que deux ans, & le Duc de Saxe. Ces deux derniers étoient arrivez les premiers à Francfort, & n'y voulurent pas laisser les deux autres, parce qu'ayant amené de grandes Troupes en armes, ils refusérent de les congedier. L'Archevêque de Cologne & le Comte Palatin ne laissérent pas de passer outre & élurent pour Roi des Romains Richard Comte de Cornoüaille frere du Roi d'Angleterre. Les autres prétendirent que l'élection étoit nulle; ils en prorogérent le terme, & élurent ensuite eux-mêmes avec leurs adherans, Alfonse Roi de Castille. Richard qui vint promptement à Aix-la-Chapelle, se fit couronner le 17. Mai par l'Archevêque de Cologne; & les deux Elus envoyérent au Pape, qui refusa de se déclarer pour l'un ni pour l'autre. An. 1257.

ALEXANDRE IV. confirma cette année la Sentence d'excommunication que son Legat en Prusse avoit prononcée contre quelques Chevaliers Teutoniques, pour être entrés à main armée sur les Terres de certains Payens, que Casimir Duc de Cujarie avoit disposez à recevoir le Baptême, afin d'empêcher ce Duc de joindre à ses Etats le Païs que ces Gens-là occupoient. Boleslas le Chauve Duc de Silesie tenoit prisonnier Thomas Evêque de Bres-

An. 1257. lau. Les censures n'ayant pû procurer la liberté de ce Prélat, il fut enfin obligé de se racheter ; les autres Evêques lui en firent de sanglans reproches ; & l'accusérent de foiblesse & d'avoir trahi la justice de sa cause & les droits de l'Eglise. Les violences contre les Evêques étoient frequentes en Dannemarck, comme il paroit par un Concile, dont Alexandre IV. confirma les Decrets le 3. Octobre 1257.

LES Docteurs de Paris menaçoient toûjours de transferer leur Ecole ailleurs. Le Pape envoya une nouvelle Bulle en exécution de laquelle S. Thomas d'Aquin fut enfin reçu dans l'Université. Ce fut alors qu'il publia l'Apologie pour les Freres Mendians, qu'il avoit prononcée un an auparavant devant le Pape. S. Bonaventure qui a écrit plusieurs Lettres sur le même sujet, employe les mêmes preuves que S. Thomas. Cependant étant Général de son Ordre, il se plaignoit déja du relâchement qui s'y étoit introduit.

EN Angleterre, le Docteur Seval Chanoine & Doyen d'Yorck avoit été élu pour en remplir le Siége après la mort de Vautrier de Grai mort en 1255. Il eut des démelez avec le Pape en 1257. sur ce qu'il refusoit de conferer des Bénéfices à des Italiens ; & imita assez la conduite de Robert Evêque de Lincoln.

ANNE'E 1258.

LA revolte des Romains avoit obligé le Pape à quitter Rome ; il se retira à Viterbe, où il excommunia Alberic frere du Tyran Ecelin. Il travailloit cependant à faire la paix entre les Venitiens & les Genois ; & la double élection faite en Allemagne l'occupoit encore, de même que l'Eglise de Salsbourg. Philippe fils du Duc de Carinthie possedoit depuis 10. ans ce Siége Métropolitain, & ne s'étoit pas encore fait sacrer. Il fut dépose; & on élut à sa place Ubric Evêque de Seckaw dans la même Province ; mais après les censures il fallut avoir recours à la force pour déposseder Philippe. Enfin le Pape donna cette même année 1248. plusieurs Constitutions au sujet de l'Inquisition.

ON tint en France cette même année deux Conciles. Le premier où présidoit Gerard de Malemort Archevêque de Bourdeaux fut assemblé à Ruffec en Poitou, & on y publia un Reglement en 10. articles, concernant les interêts temporels de l'Eglise. L'autre fut convoqué à Montpellier par Jacques Archevêque de Narbonne Successeur depuis peu de Guillaume de Brouë ; & on y fit huit articles de Statuts sur la même matiere que dans celui de Ruffec.

LE Pape avoit envoyé des Nonces en

An. 1258. Angleterre afin d'y pourſuivre l'affaire de la conceſſion de la Sicile en faveur du Roi Henri. Il s'agiſſoit d'avoir de quoi faire la guerre ; le Parlement qui refuſa d'y contribuer, ſe plaignit que le Roi eût traité là-deſſus ſans ſon avis, & produiſit divers Griefs. Les Seigneurs députérent au Pape qui répondit avec politeſſe, & envoya un Nonce ; mais les choſes n'en furent pas plus avancées ; au contraire les Seigneurs n'en furent que plus mécontens du Roi.

LA paix entre la France & l'Angleterre fut concluë à Paris le 28. Juin de cette même année 1258. On reconnut par le Traité quel étoit l'amour du Roi S. Loüis pour la paix ; ſes ſcrupules ſur les biens mal acquis n'éclatérent pas moins par les recherches qu'il en fit faire ; & il termina enfin les anciennes conteſtations entre la France & l'Arragon ; il s'attacha particuliérement à rétablir la paix entre ſes Sujets & les Grands Seigneurs du Royaume.

L'ANNE'E 1258. eſt mémorable chès les Muſulmans par un des plus grands évenemens de leur Hiſtoire. C'eſt la priſe de Bagdad par les Tartares & l'extinction des Califes. Après cette conquête Houlacou Chef des Tartares vint en Syrie, prit & déſola Damas & Alep. Les Chrêtiens auroient pû profiter de la décadence des Muſulmans, s'ils ne ſe fuſſent ruinez par

leurs divisions ; mais outre la guerre entre les Venitiens & les Genois, il y eut encore une furieuse querelle à Acre entre les Hospitaliers & les Templiers. Ils se battirent même avec tant d'opiniâtreté, qu'à peine resta-t'il un seul Templier, & que la plus grande partie des Hospitaliers périrent. La nouvelle en étant venuë deçà la Mer, les Templiers mandérent par toutes leurs maisons qu'aprés y avoir laissé ceux qui étoient nécessaires pour les garder, tous les Chevaliers se rendissent promptement à Acre, tant pour retablir leurs maisons ruinées dans le Païs, que pour tirer vengeance des Hospitaliers. An. 1258.

ANNE'E 1259.

LA crainte des Tartares qui avoient déja ravagé la Hongrie, engagea le Roi Bela IV. à écouter des propositions d'alliance ; on lui laissoit le choix ou de donner son fils à la fille du Prince infidéle, ou de donner sa fille au fils de ce Tartare. Bela consulta le Pape ; mais on lui répondit qu'un tel mariage étoit trop monstrueux.

L'INCONTINENCE des Clercs étoit un mal public & général, le Pape crut y rémédier par une Bulle adressée à tous les Prélats & à tous les Superieurs Eccléfiastiques ; mais de tels maux demandoient des rémédes plus spécifiques que des ex-

An. 1259. hortations quelques pathetiques qu'elles fussent. Il avoit pû voir que les Bulles étoient déja de foibles moyens ; toutes celles qu'il avoit données en faveur des Freres Prêcheurs n'avoient pû vaincre la repugnance des Docteurs de Paris à les recevoir. Avec tout cela il ne laissa pas que d'en donner encore plusieurs à même fin en 1259. ; & refusa de rapeller Guillaume de S. Amour. Ecrivant au Roi S. Loüis, il le loüa de la protection qu'il donnoit aux Religieux Mandians ; & le pria de prêter main forte à Renaud de Corbëil Evêque de Paris pour l'exécution des Bulles. Ce Prélat avoit succedé à Gautier de Château-Thierri, élu après la mort de Guillaume d'Auvergne.

CE fut du tems de Renaud de Corbëil que fut fondé le College de Sorbonne, ainsi nommé de Robert de Sorbon, qui avoit lui-même tiré ce nom du lieu de sa naissance. Ce College fut établi pour de pauvres Etudians en Théologie, & est devenu depuis la plus fameuse Ecole non-seulement du Royaume, mais de tout le Monde. Nous avons trois Ecrits de Robert de Sorbon, qui montrent plus de pieté que de Doctrine.

LES Chartreux furent attirez à Paris par l'estime qu'ils avoient pour l'Université. Le Roi S. Loüis leur donna pour s'y

établir la Maiſon de Vauvert, par une Chartre de cette même année 1259. Ils y tinrent peu de tems après leur Chapitre Général, & Dom Riffer treiziéme Prieur de la Grande Chartreuſe y fit autoriſer les Statuts de l'Ordre qu'il avoit compilez, corrigez & augmentez : c'eſt ce qu'ils appellent les Statuts antiques ; il y avoit un eſpace d'environ 130. ans entre les Statuts de Dom Guigues & ceux de Dom Riffer. An. 1259.

LA Lombardie fut enfin délivrée cette même année du Tyran Ecelin. Il fut pris dans un combat par les Cremonois ; & comme il avoit vecu ſans penſer à Dieu, il refuſa les Sacremens avec horreur. Il avoit fait périr en diverſes manieres plus de 50000. hommes ; mais Philippe Fontaine Archevêque de Ravenne qu'il tenoit priſonnier à Breſſe, trouva le moyen de ſe ſauver à Mantouë. Vers le même tems le Pape excommunia Mainfroi comme uſurpateur du Royaume de Sicile, & fut très irrité de l'union des Lombards avec ce Prince, qui cette même année envoya du ſecours à Michel Deſpote d'Epire, dont il avoit épouſé la fille, & qui étoit en guerre avec Michel Paleologue Empereur de C. P. Celui-ci s'étoit emparé de l'Empire après la mort de Theodore Laſcaris qui n'avoit laiſſé qu'un fils nommé Jean

An. 1259. âgé de 6. à 7. ans, sous la Tutelle du Patriarche Arsene & de Georges Muzalon Protovestiaire. Michel Paleologue qui descendoit par les femmes d'Alexis Comnene, avoit d'abord pris l'autorité en main, & s'étoit fait déclarer Regent. Peu content ensuite de ce titre, il se fit associer à l'Empire, sous la promesse de le ceder au jeune Prince, lorsqu'il seroit en état de gouverner par lui-même.

Il s'éleva vers ce tems-là en Italie un mouvement de devotion jusques alors sans exemple. Il commença à Perouse, passa à Rome, & de là dans le reste du Païs. Tout s'en mêloit, sans distinction d'âge ni de condition. On voyoit plusieurs milliers de Gens nuds depuis la ceinture en haut, la tête couverte pour n'être pas connus, marcher deux à deux en procession, tenant chacun un fouet de courroïes à la main, & avec beaucoup de gemissemens & de larmes se frapant si rudement sur les épaules, qu'ils se mettoient tout en sang. Ils imploroient la misericorde de Dieu & le secours de la Ste. Vierge. Ils marchoient même la nuit avec des cierges allumez, & étoient précedez par des Prêtres avec les Croix & les Banieres. On les nomma les Flagellans. La superstition s'en mêla bientôt; ils prétendirent que le Baptême d'eau étoit inutile, & qu'il falloit

emploïer la flagellation, qui étoit, selon eux, le Baptême de sang, en quoi consistoit la Réligion. Ils se confessoient même les uns aux autres quoique Laïques. On les chassa enfin de par tout; & cette secte formée sans autorité & sans raison fut mepriſée & abandonnée. An. 1259.

ANNE'E 1260.

L'UNIVERSITE' de Paris avoit enfin consenti à la reception des Freres Prêcheurs; elle regla le rang que devoient tenir leurs Docteurs & leurs Bacheliers, & ceux des Mineurs, & des Carmes qui étoient les Ermites établis sur le Mont Carmel avant la fin du XIIe. Siécle, auſquels Albert Patriarche de Jeruſalem donna, comme il a été dit, une Regle: enfin ceux des Auguſtins que le Pape Alexandre IV. avoit réünis ſous le Général Lanfranc en 1256.

ALBERT ſurnommé le Grand, Docteur célébre des Freres Prêcheurs, enſeignoit alors la Théologie à Cologne. Alexandre IV. le choiſit pour remplir le Siége de Ratisbonne qui venoit de vaquer. Humbert de Romans Général de l'Ordre, ſenſiblement affligé de cette nouvelle, écrivit à Albert la Lettre la plus pathétique pour le diſſuader d'accepter l'Epiſcopat. Albert ne ſe rendit pas à ces remontrances, & fut ſacré Evêque; mais s'il changea d'habit, il ne changea rien dans ſa maniere de vi-

An. 1260. vre ; il prêchoit souvent, & s'aquittoit de toutes ses fonctions, sans discontinuer ses études & la composition de ses Livres.

ON tint plusieurs Conciles cette même année 1260. Conrad Archevêque de Cologne ayant visité sa Province, assembla ses Suffragans pour déliberer avec eux sur les moyens de reprimer les desordres scandaleux qu'il avoit remarquez. Il fit publier en ce Concile 14. Canons de Discipline pour le Clergé, & 18. pour les Moines. Pierre de Roncevaux Archevêque de Bourdeaux, qui venoit de succeder à Geraud, tint un autre Concile Provincial à Cognac, où il fit dix neuf Articles de constitutions sur la Discipline. Le Roi S. Loüis assembla à Paris les Evêques & les Seigneurs de son Royaume, & leur representa le péril auquel les Latins étoient exposés en Orient, depuis que les Tartares avoient vaincu les Sarrasins. Il fut ordonné dans cette Assemblée qu'on multiplieroit les priéres ; qu'on feroit des processions ; qu'on puniroit les blasphemes ; qu'on reprimeroit le luxe ; & que toute sorte de jeux, hors les exercices de l'arc & de l'arbaléte, seroient défendus pour deux ans.

SUR le raport d'un Hongrois nommé Jean, le Pape avoit cru qu'Houlacou Prince des Tartares vouloit embrasser la

Réligion Chrétienne. Il lui écrivit pour l'en feliciter & l'encourager, en lui représentant combien la jonction des armes chrétiennes pouvoit lui être utile pour subjuguer entiérement les Sarrasins ; mais il vit bientôt ses esperances évanoüies ; il resolut peu après de tenir un Concile à Viterbe pendant l'Octave de S. Pierre, de l'an 1261. & ordonna en même tems à tous les Archevêques d'en tenir d'autres dans leurs Provinces, pour se préparer à celui auquel il les avoit appellez. En attendant il fit une grande Constitution, pour terminer les nouveaux differends survenus entre les Latins & les Grecs de l'Isle de Chypre ; & cette Constitution qui est du 3. Juillet 1260. fut souscrite par huit Cardinaux. An. 1260.

ARSENE Patriarche Grec de C. P. sensiblement touché du mépris avec lequel le jeune Empereur Jean Lascaris étoit traité par Michel Paleologue, s'étoit repenti d'avoir contribué à remettre l'autorité entre ses mains, & avoit resolu de se retirer & de passer le reste de ses jours en solitude. Son Clergé & les Evêques qui se trouvoient à Nicée désaprouvoient sa conduite, & le prioient de rester. Michel Paleologue qui se doutoit du motif de cette retraite, y joignit ses instances ; mais tout fut inutile. Arsene ceda le Siége sur

An 1260. lequel on plaça Nicephore Evêque d'Ephéſe.

FLORENTIN Evêque d'Acre en Paleſtine qui venoit d'être transferé à l'Archevêché d'Arles en Provence y célébra un Concile, où il publia dix-ſept Canons. Il parloit dans la Préface des Jochimites, qui mettant pour fondement de leurs extravagances certains Ternaires, vouloient établir dans leurs Concordances une Doctrine pernicieuſe; & ſous pretexte d'honorer le S. Eſprit diminuer l'effet de la Redemption du Fils de Dieu, & le borner à un certain eſpace de tems. C'étoit la Doctrine de l'Evangile Eternel.

ANNE'E 1261.

LE Pape allarmé des progrès continuels des Tartares, écrivit aux Princes Chrétiens, aux Prélats & aux Communautez, de penſer aux moyens de reſiſter à ces Barbares. Il ordonna d'envoyer des Députez au Concile qu'il ſe propoſoit d'aſſembler. L'Archevêque de Cantorberi tint ſon Synode Provincial à cette occaſion à Lambeth près de Londres, où après avoir ordonné des priéres & des proceſſions pour détourner l'invaſion des Tartares, comme on avoit fait par tout ailleurs, on publia un Reglement pour conſerver la liberté de l'Egliſe contre les entrepriſes du Roi & des Juges ſeculiers. On tint auſſi plu-

sieurs Conciles en Allemagne pour satisfaire à l'ordre du Pape, & se disposer à résister aux Tartares. Garnier Archevêque de Mayence, Successeur de Gerard depuis 1260. célébra le sien, que l'on compte pour le XVIIe. de cette Province, où l'on fit plusieurs Reglemens utiles pour le Service Divin & la reformation du Clergé. Philippe Fontaine Archevêque de Ravenne en tint un autre pour le même sujet. Le Clergé s'y plaignit des Religieux Mendians; mais Opizon de S. Vital Evêque de Parme prit leur défense. An. 1261.

ENSUITE de tous ces Conciles, les Princes Chrétiens envoyérent au S. Siége des Ambassadeurs & des Députez; mais la plûpart n'arrivérent qu'après la mort d'Alexandre IV. qui survint à Viterbe le 25. Mai 1261. Il fut enterré dans l'Eglise Cathédrale; & le S. Siége vaqua trois mois & trois jours.

URBAIN IV.

SUITE DE L'ANNÉE 1261.

URBAIN IV. François, gouverna l'Eglise 3. ans, 1. mois & 4. jours. Il eut pour Successeur Clement IV. en 1265.

IL ne se trouvoit à Viterbe que huit Cardinaux, lors de la mort d'Alexandre IV. & ils ne pouvoient convenir d'aucun de leur Corps pour le faire Pape ; ils choisirent enfin Jacques Pantaleon Patriarche de Jerusalem, qui se trouvoit dans la Ville pour quelques affaires de son Eglise. Il fut élu le 29. Août 1261. & sacré le 4. Septembre. Il étoit né à Troyes en Champagne; & d'Archidiacre de Liege, il avoit passé sur le Siége de Verdun, avant que d'être Patriarche de Jerusalem. Il prit le nom d'Urbain IV. ; & d'abord après son exaltation, il écrivit au Roi S. Loüis, dont il étoit né sujet, & à Philippe son fils aîné. Le Siége de Milan vaquoit depuis 4. ans; & il y avoit deux Prétendans ; mais le Pape y plaça

plaça Otton Viſconti ; Martin de la Torve qui avoit alors toute l'autorité dans le Païs, s'y étant oppoſé, Urbain interdit la Ville. Otton ſoutenu par le Pape eut beau vouloir enſuite prendre poſſeſſion du Siége, il en demeura banni pendant 14. ans. An. 1261.

NICEPHORE Patriarche Grec de C. P. mourut un an après ſon inſtallation. Le Ceſar Alexis Strategopule, par un effet du hazard & un coup de ſurpriſe, s'étant rendu maître le 25. Juillet 1261. de cette Ville que les Latins occupoient depuis 57. ans, l'Empereur Michel Paleologue vint en prendre poſſeſſion le 14. Août ſuivant. Un de ſes premiers ſoins fut de remplir le Siége Patriarchal; & il ſe determina à rapeller Arſene, par lequel il ſe fit couronner une ſeconde fois dans Ste. Sophie ; il ne fut point queſtion dans cette cérémonie du jeune Alexis, que Michel fit aveugler bientôt après.

ANNE'E 1262.

URBAIN IV. avoit fait une promotion de ſept Cardinaux, aux Quatre Tems du mois de Decembre 1261. Avec tout cela le nombre en étoit encore peu conſidérable, parce que ſon Prédeceſſeur n'en avoit fait aucun. Il en fit une ſeconde de ſept autres le Samedi de la Pentecôte. 1262.

MAINFROI s'établiſſoit de plus en plus

An. 1262. dans le Royaume de Sicile ; & voulant s'appuïer d'une Puiſſance, il propoſa le mariage de ſa fille avec Pierre fils ainé de Jacques Roi d'Arragon. Il pria ce Prince de le faire reconcilier avec l'Egliſe Romaine, & Jacques s'y emploïa en effet ; mais Urbain IV. non moins oppoſé à Mainfroi que ſes Prédeceſſeurs, répondit que toutes les démarches de Mainfroi n'étoient qu'un pur artifice ; & détailla les raiſons qu'il avoit de ne pas écouter ſes propoſitions.

LE Roi S. Loüis avoit déja traité depuis 1258. du mariage de Philippe ſon fils ainé avec Iſabelle fille du même Roi d'Arragon ; apprenant l'alliance que Jacques alloit faire avec Mainfroi, il voulut rompre le Traité. Toutefois les négociations ſe renoüérent, & les deux mariages eurent enfin lieu. Cependant le Pape fit offrir au Roi S. Loüis le Royaume de Sicile pour un de ſes fils ; & comme le S. Roi ne voulut pas l'accepter, craignant de faire tort à Conradin : au refus du Roi de France, la Couronne fut offerte à Charles ſon frere Comte d'Anjou & de Provence, à qui Innocent IV. l'avoit déja préſentée 9. ans auparavant. S. Loüis avoit un grand déſir de ſecourir Baudoüin II. Empereur Latin de C. P. qui venoit d'être chaſſé de l'Empire. Le Pape l'ayant appris, lui écri-

vit pour l'encourager dans cette entrepri- An. 1262.
se, & donna ensuite commission de prê-
cher la Croisade contre Michel Paleologue.

Ce Prince Grec n'étoit pas fort tranquille à C. P. Le Patriarche Arsene ayant sçu qu'il avoit fait aveugler le Prince Alexis, l'excommunia; & il se soumit en apparence aux censures. Craignant cependant les Latins qu'il prévoyoit assez ne devoir pas le laisser en repos, il envoya plusieurs Ambassades au Pape, témoignant un grand désir pour la paix, & lui demanda des Nonces pour terminer tous les differends.

ANNE'E 1263.

URBAIN IV. avoit destiné quatre Freres Mineurs à la Nonciature de Grece; il ne put les envoyer sitôt qu'il l'esperoit, parce qu'ils se trouvoient dans des Païs éloignés. Ils ne partirent qu'en 1263. & il leur remit une Lettre pour Michel Paleologue, en reponse à celle de ce Prince. Avant l'arrivée des Nonces, Michel en avoit écrit une autre au Pape au sujet de la réünion des Grecs; en attendant le succès de toutes ces négociations, Urbain ne negligea pas le secours de Baudoüin; il envoya deux autres Nonces en Angleterre; mais on leur refusa les subsides qu'ils demandoient. La France refusa pareillement un secours pécuniaire; cependant le Clergé

An. 1263. de ce Royaume ne fut pas si difficile pour ce qui regardoit la Terre-Sainte, menacée par le Sultan d'Egypte, qui étoit déja devant Acre. On avoit reçu en même tems la nouvelle de la destruction du Monastére de Bethléem ; & le Pape avoit même mandé que l'Eglise de Nazareth avoit été abattuë & entierement rasée ; & que celle du Thabor avoit été démolie. On accorda à cette occasion un subside de vingt sols par cent livres, dans une assemblée que les Prélats tinrent à Paris le 18. Novembre 1263. : on peut raporter à cette même assemblée les rémontrances que les Prélats de France firent au Roi S. Loüis sur le mépris des censures Ecclésiastiques. Deux Conciles que Pierre de Roncevaux Archevêque de Bourdeaux fit tenir la premiere année de son Pontificat, l'un à Cognac en 1262. & l'autre à Bourdeaux cette année 1263., regardoient la même matiere.

DEPUIS la mort de Frederic l'Empire d'Occident étoit supposé vacant, quoiqu'on eût élu deux Rois des Romains. L'Archevêque de Mayence avoit indiqué une Diette pour proceder à une nouvelle élection. Sur l'avis qu'on pensoit à Conradin, le Pape réïtera la défense faite par Alexandre IV. d'élire ce Prince. Les deux Contendans tâchérent de le faire expliquer sur

leur élection ; mais il ne voulut rien décider ; & se flatant qu'ils pourroient s'accommoder, il accorda un delai jusques à la S. André de l'an 1265. An. 1263.

MAINFROI se fortifioit tous les jours ; il avoit attiré à son parti presque toute la Toscane, & s'avançoit dans la Marche d'Ancone. Le Jeudi-Saint de cette année 1263. 29. de Mars, le Pape le cita publiquement à comparoître devant lui, pour repondre sur divers chefs d'accusation. Quoique cette citation n'eut pas eté faite en personne, Mainfroi envoya proposer ses excuses au terme prescrit. Le Pape accorda un nouveau délai; & le tems approchant; Mainfroi demanda ses suretez ; le Pape les donna; toutefois la négociation n'eut aucun effet, & la Sicile fut mise en interdit.

URBAIN IV. continuoit de faire traiter avec le Comte d'Anjou, & se mêla en même tems d'accorder le differend du Roi d'Angleterre avec les Barons de son Royaume, qui fut enfin remis à l'arbitrage de S. Loüis ; & dont le Compromis fut passé à Windsor le 16. Decembre de cette même année 1263.

ANNE'E 1264.

LE saint Roi donna la Sentence d'arbitrage le 23. Janvier 1264. elle contenta les deux parties, ce qui fut une preuve de la haute réputation de justice & de sagesse

An. 1264. qu'il avoit chez les étrangers ; & l'on peut juger par là de quelle façon il gouvernoit son propre Royaume.

LE Pape poursuivant la négociation pour le Royaume de Sicile avec le Comte d'Anjou, envoya en France le Cardinal Simon de Brie en qualité de Legat. Mais les soins temporels ne le détournoient point des choses spirituelles ; il institua cette année 1264. la Fête du S. Sacrement, & la célébra pour la premiere fois le 19. Juin Jeudi d'après l'Octave de la Pentecôte. On raporte que ce fut à l'occasion des revélations d'une sainte Fille nommée Julienne, Religieuse Hospitaliére à Mont-Cornillon près de Liége. Quoiqu'il en soit la Bulle de l'institution de cette Fête fut adressée à tous les Prélats ; & Urbain IV. ordonna qu'on réciteroit l'Office qu'il avoit fait composer par S. Thomas d'Acquin. C'est l'un des plus beaux qu'on ait dans l'Eglise ; & on le dit encore aujourd'hui partout ; mais le Pape étant mort, cette Fête fut interrompuë pendant plus de 40. ans.

LA même année 1264. Vincent Archevêque de Tours tint son Concile Provincial à Nantes, & y publia neuf Canons de Discipline. On en tint un autre à Paris, auquel présida le Legat Simon de Brie ; & on y établit une peine contre les Blasphemateurs. On croit que ce Legat obtint dans

cette occaſion la Décime ſur le Clergé de France, ſans laquelle Charles d'Anjou ne vouloit pas entreprendre la conquête de la Sicile ; & qu'il regla avec ce Prince les conditions auſquelles il devoit en prendre l'Inveſtiture. An. 1264.

Il arriva cette même année de nouveaux déſordres en Chypre entre les Latins & les Grecs. Le Pape écrivit au Regent de ce Royaume, que ſi on ne rendoit pas juſtice à l'Archevêque de Nicoſie, il confirmeroit les cenſures que ce Prélat avoit prononcées.

Michel Paleologue qui étoit excommunié depuis deux ans, ayant vainement tenté de ſe faire abſoudre par le Patriarche Arſene, reſolut de le faire dépoſer par un jugement qui fût au moins canonique en apparence. Il aſſembla les Prélats, & ſçut ſi bien les amener à ſon ſentiment, que le Patriarche fut enfin dépoſé dans un Concile, & envoyé en exil. Cette dépoſition occaſionna un ſchiſme ; car pluſieurs refuſérent de reconnoître Germain Metropolitain d'Andrinople, qu'on plaça ſur le Siége Patriarchal.

Le Pape avoit été obligé de quitter Orviette, dont les Habitans venoient de ſe déclarer contre lui. Il ſe fit porter en Litiere à Perouſe, & y mourut le 2. Octobre : il fut enterré dans l'Egliſe Cathédra-

le dédiée à S. Laurent. La bonté étoit une des vertus particulieres de ce Pape; & après sa mort le S. Siége vaqua quatre mois & deux jours.

CLEMENT IV.

ANNE'E 1265.

CLEMENT IV. François tint le Siége 3. ans 9. mois 25. jours, & eut pour Successeur Gregoire X. en 1271.

GUI Foucaut Cardinal Evêque de Sabine, que le Pape Urbain IV. avoit envoyé en Angleterre en qualité de Legat, n'avoit pû y entrer à cause de l'opposition des Barons & des Evêques revoltez contre le Roi. L'arbitrage du Roi S. Loüis n'avoit pas même subsisté long-tems, & la guerre civile avoit recommencé. Le Legat ayant fait quelque sejour à Bologne sur Mer, y avoit assemblé quelques Prélats, & avoit excommunié tous ceux qui faisoient la guerre à Henri III. & mis la Ville de Londres & les cinq Ports d'Angleterre en inter-

dit; il revenoit à Rome lorsqu'il apprit qu'on l'avoit élu Pape à Perouse. Il s'y rendit deguisé en Frere Mendiant pour éviter les embûches de Mainfroi; & y étant arrivé, il fit tous ses efforts pour qu'on procedât à une autre élection; mais on le sollicita si vivement qu'il consentit enfin à la sienne, à laquelle on avoit procedé le 5. de Fevrier, & il fut couronné sous le nom de Clement IV. On voit ses sentimens sur sa nouvelle Dignité par les réponses qu'il fit aux Princes qui l'en félicitérent; mais encore mieux dans celle à Pierre le Gros son Neveu du 7. Mars de la même année 1265. An. 1265.

CLEMENT IV. donna ses premiers soins à l'affaire du Royaume de Sicile; & le Legat Simon de Brie, suivant le pouvoir qu'il en avoit, conclut enfin le Traité avec Charles d'Anjou, qui fut reçu à Rome avec une extrême joye; & quatre Cardinaux députez *ad hoc* par le Pape qui étoit toujours à Perouse, lui donnérent l'Investiture devant l'Autel de S. Jean de Latran le 29. Mai.

CE n'étoit alors par tout-que Croisades, en Espagne, en France, en Hongrie, en Angleterre. Les petits Rois Maures de Grenade & de Murcie, voulant s'affranchir de la dépendance du Roi de Castille, dont ils étoient Tributaires, appellérent

An. 1265. ceux d'Afrique, qui firent de grands ravages. Jacques Roi d'Arragon voulant secourir Alfonse son Gendre Roi de Castille, & garantir en même tems ses propres Etats, demanda de se croiser, & une levée de deniers sur les Eglises, pour subvenir aux fraix de la guerre; mais le Pape la lui refusa. En France, outre la Croisade contre Mainfroi, on prêchoit celle de la Terre-Sainte dont le danger redoubloit par la menace du Siége d'Acre. En Hongrie Bela IV. cherchoit aussi du secours contre les Tartares par une Croisade. Enfin on la prêchoit en Angleterre contre les rebelles, dont Simon de Montfort Comte de Leicester étoit le Chef. Clement IV. y envoya un Legat, qui en vertu de ses pouvoirs assembla un Concile à Westmunster, & fulmina les censures contre les Adversaires du Roi. Les choses changérent cependant de face la même année: Simon de Montfort fut tué près d'Eversham le 3. Août dans une Bataille; & comme il étoit mort excommunié, on priva son Corps de la Sepulture ecclésiastique. Le Legat voyant que les Partisans du Comte publioient qu'il avoit fait des miracles après sa mort, assembla un autre Concile à Northampton, où il prononça excommunication contre tous les Prélats, & les Clercs qui avoient aidé ou

favorisé Simon de Montfort ; & on accorda dans ce même Concile une Décime au Roi pour sept ans. An. 1265.

L'Eglise d'Yorck étoit vacante depuis le commencement de 1264. que mourut Geofroi de Kingon. On offrit ce Siége à S. Bonaventure ; mais le saint homme le refusa ; & il fut donné à Gautier Giffard Evêque de Bath : vers le même tems S. Thomas d'Acquin refusa l'Archevêché de Naples. Ce fut sous le Pontificat de Clement IV. que ce saint Docteur écrivit sa Somme de Théologie, qui a été regardée dans la suite comme le corps de Théologie le plus parfait, tant pour le fond de la doctrine que pour la methode.

Philippe dépose depuis huit ans de l'Archevêché de Salsbourg, avoit enfin été chassé, & Ulric qu'on lui avoit donné pour Successeur, ne faisoit presque que de prendre possession du Siége, lorsque dégouté de l'indocilité du Peuple, il envoya sa rénonciation en Cour de Rome du tems d'Urbain IV. qui en suspendit l'execution. Le Siége de Passau étant ensuite venu à vaquer par le decès d'Otton, Prélat d'une grande pieté, & le Pere de son Clergé, les Chanoines postulérent Uladislas de la famille des Ducs de Pologne ; Clement IV. qui avoit oüi dire beaucoup de bien de lui, le fit venir à sa

An. 1265. Cour pour s'en assurer ; & ayant reconnu son merite, il le plaça sur le Siége de Salsbourg ; & donna l'Evêché de Passau à Pierre Chanoine de Breslau, qui avoit été Précepteur d'Uladislas.

L'EGLISE de Dannemarck étoit troublée depuis dix ans par la division entre le Roi & les Evêques. Les Prédecesseurs de Clement IV. avoient employé divers moyens pour rétablir la paix : Gui Cardinal de S. Laurent *in Lucina* y fut envoyé en 1265. pour tâcher d'en venir à bout ; & sa Légation s'étendoit dans la Suede & dans les Provinces de Breme, de Magdebourg, de Salsbourg & de Gnesne.

ANNE'E 1266.

LE Cardinal Gui n'arriva en Dannemark que dans le cours de cette année 1266. il fut reçu avec l'honneur convenable à sa Dignité. Il marqua un jour pour entendre les Parties ; & indiqua Slesvick pour le lieu de l'assemblée. Le Roi prétendit n'y être pas en sureté, & en appella au Pape : le Legat passa pour-lors à Lubeck ; & dans le Concile qu'il y tint, il excommunia le Roi, la Reine sa Mere, & leurs Adhérans; entr'autres deux Evêques. Ayant ensuite chargé l'Evêque de Lubeck de faire publier solemnellement ces censures dans son Diocèse, il se rendit en Suede.

LE Pape avoit donné commission à cinq

Cardinaux de couronner solemnellement Charles d'Anjou Roi de Sicile ; la cérémonie en fut faite le 6. Janvier 1266. dans l'Eglise de S. Pierre. Charles entra ensuite sur les Terres de son Royaume avec son Armée ; il rencontra celle de Mainfroi près de Benevent ; & le 26. Fevrier les François remportérent une victoire entiere. Mainfroi fut tué sur la Place, & comme il étoit excommunié, on ne lui accorda pas la Sépulture ecclésiastique: cette victoire fit revenir la plus grande partie de l'Italie à l'obéïssance du Pape. An. 1266.

On voit par le Synode Diocesain qu'Engelbert Archevêque de Cologne tint le 10. Mai 1266. quelle étoit en Allemagne la licence des Laïques contre la personne & les biens Ecclésiastiques depuis la vacance du Trône Imperial. Ce Prélat fit publier dans son Sinode un Decret de 45. Articles pour reprimer ces violences.

Le Siége de Reims vaquoit depuis 1262. que mourut l'Archevêque Thomas de Beaumés. Il y avoit deux Contendans, Jean de Courtenai & Guillaume de Brai Cardinal Prêtre de S. Marc. Clement IV. confirma l'élection de Jean de Courtenai, & chargea le Cardinal de S. Marc, mais verbalement, de disposer de la Prébende que l'Archevêque Jean avoit en l'Eglise de Reims, comme ayant vaqué *in Curia*. Le

An. 1266 Cardinal la donna à Jean de Villier-le-ſec; le Roi S. Loüis s'en plaignit comme d'une entrepriſe contre ſon droit de Regale; & le Pape ordonna pour-lors à Denis Chanoine de la même Egliſe de recevoir la réſignation de Jean de Villier-le-ſec, & de lui faire enſuite une nouvelle collation de l'autorité du Pape, & le mettre en poſſeſſion. Il déclara en même tems par une de ſes Lettres au Roi, qu'il ne prétendoit point préjudicier à ſon droit de Regale.

JACQUES le Conquerant Roi d'Arragon demanda la diſſolution de ſon mariage avec la Reine Thereſe ſa Femme. Il prétendoit qu'elle étoit infectée de la Lépre; & il avoit deſſein d'épouſer ſa Concubine. Clement IV. lui fit là-deſſus de ſanglans reproches; il les redoubla même en le félicitant de la priſe de Murcie ſur les Maures. " Qu'il eſt honteux, lui écrivit-„ il, qu'un Prince victorieux de tant d'en-„ nemis ſuccombe à ſa paſſion pour une „ Femme! „ Ce Roi l'ayant informé quelque tems après qu'il ſe propoſoit d'aller à la Terre-Sainte, Clement IV. lui écrivit encore ſur ſon concubinage, & le menaça même des cenſures.

GERMAIN Patriarche Grec de C. P. s'étoit appliqué depuis le commencement de ſon Pontificat à honorer les hommes diſtinguez par leur vertu ou par leur doc-

trine ; mais il avoit un grand nombre d'ennemis. Entre ceux que ce Patriarche distingua le plus, on remarque Manuel Holobole, à qui il procura la charge de Rhéteur. On découvrit vers ce tems-là une conspiration contre la vie de l'Empereur ; & l'on prétendit qu'Arsene y avoit eu part. On proceda contre lui ; & le Patriarche Germain le justifia. Michel Paleologue souhaitoit d'être absous par Germain, & par le Concile assemblé pour l'affaire d'Arsene ; mais Germain étant mépriſé par le Peuple, parce qu'il avoit été fait Patriarche contre les Regles, l'Empereur craignit que l'absolution ne fût pas valable. Dans cette pensée il résolut de lui ôter le Siége Patriarchal ; il n'eut pas beaucoup de peine : Germain donna de bon cœur sa renonciation ; & Michel fit alors élire Joseph Abbé de Gelasion, homme venérable par ses cheveux blancs, vertueux & bien instruit de la vie spirituelle, dont il avoit long-tems pratiqué les exercices dans le repos du Monastére. An. 1266.

ANNE'E 1267.

L'ABBE' Joseph fut sacré Patriarche de C. P. le 1. Janvier 1267. L'Empereur qui n'avoit rien plus à cœur que de se faire absoudre de l'excommunication, donna un mois au nouveau Patriarche pour en déliberer avec les Evêques ; & lui accor-

An. 1267 da toutes les graces qu'il demandoit pour les prisonniers, & les exilez. Il fut enfin absous le 2. Fevrier, après avoir demandé pardon, & confessé publiquement son crime à la porte du Sanctuaire, où il ôta son Bonnet Imperial, & se prosterna tête nuë aux pieds du Patriarche.

LES affaires de la Terre-Sainte déperissoient de jour en jour par les conquêtes des Musulmans. Le Pape pressoit de tout côté le secours; mais de tous les Princes le Roi S. Loüis étoit celui qui prenoit l'affaire le plus serieusement. Ayant assemblé un Parlement à Paris pour la mi-Carême de l'an 1267. il y appella tous les Prélats & les Seigneurs du Royaume, sans que personne en sçût le sujet. Lorsqu'ils furent assemblez, le saint Roi les exhorta à la Croisade avec beaucoup de force & de grace; le Legat fit ensuite un Sermon sur le même sujet; & S. Loüis, pour donner l'exemple, prit la Croix avec une grande dévotion; ses trois Fils la prirent après lui; plusieurs Seigneurs se croiserent également, & le nombre augmenta dans la suite.

ON remarque parmi les Prélats qui se croiserent avec S. Loüis Eude Rigaud Archevêque de Roüen de l'Ordre des Freres Mineurs. Son merite seul l'avoit fait parvenir à l'Episcopat en 1247. après la

mort d'Eude Clement. Il gouverna ſon Diocèſe pendant vingt-ſept ans avec tant d'édification, qu'on le nomma la Regle de vivre. S'étant croiſé il tint un Concile Provincial à Pont-audemer, dans lequel il fut ordonné aux Clercs, même mariez, de s'abſtenir de tout négoce, & de porter la Tonſure & l'Habit Clerical, ſous peine d'être privez des priviléges du Clergé. An. 1267.

LE Roi S. Loüis dont la ſanté étoit extrêmement délicate, ne pouvoit point porter d'armure, ni être long-tems à Cheval. Pluſieurs blâmérent ceux qui lui avoient conſeillé de ſe croiſer. Clement IV. en félicita au contraire ce Prince; il confirma Simon de Brie Legat en France, & le déſigna même tel pour la Croiſade; il lui donna commiſſion de lever la Décime accordée au Roi pour trois ans en faveur de cette expedition, & dont les trois Ordres Militaires & les Clercs Croiſez qui devoient partir au premier paſſage, étoient ſeuls exemts. Le Clergé ſe plaignit; il s'oppoſa même à la levée de cette Décime; mais le Pape répondit à tous les Articles qu'on objecta là-deſſus.

S. LOUIS ſe préparoit à ſon voyage d'Outremer, en continuant ſes exercices ordinaires de pieté. On lui doit l'uſage de faire la genuflexion à ces paroles du

An. 1267. Symbole qu'on recite à la Messe : *Et Homo factus est*, & de se prosterner & demeurer quelque tems en priére, lorsque pendant la Semaine-Sainte, en lisant la Passion de Notre-Seigneur, on est à l'endroit qui exprime l'instant de la mort de Jesus-Christ. Chaque jour de la vie de ce saint Roi étoit, pour ainsi dire marqué, par quelque Acte particulier de dévotion : humilité profonde sur le premier Trône de l'Univers : charité si grande pour les pauvres, que plusieurs Courtisans en murmuroient souvent : liberalité digne de la magnificence Royale, lorsque les circonstances l'éxigeoient : austeritez plus grandes que celles de bien des Religieux qu'on pourroit encore appeller fervens : voila quelles étoient les vertus particuliéres du saint Roi ; les monumens de sa pieté subsisteront jusques à la fin des siécles.

Il y avoit déja quatre ans que la Ville de Milan étoit interdite pour avoir refusé Otton Visconti, nommé Archevêque par le Pape Urbain IV. Napo de la Torré qui avoit la principale autorité, envoya des Ambassadeurs à Rome prier Clement IV. de lever les censures qui reduisoient la Ville en un triste état, & employa même le credit du Roi de Sicile. Otton soutint ses droits ; & le Pape appuya la nomination faite par son Prédecesseur ; Ur-

bain nomma même un Legat pour aller mettre Otton en poſſeſſion du Siége ; mais la mort de ce Pape arrivée peu après, empêcha l'effet de la Legation. An. 1267.

LE ſchiſme augmentoit à C. P. parmi les Grecs. Le nouveau Patriarche Joſeph deſeſperant de ramener par la douceur ceux qui tenoient le parti d'Arſene, reſolut d'employer contre eux l'autorité du Prince. Ce procedé ne fit que lui attirer de plus en plus l'indignation du Parti contraire. On regrettoit même Germain, à l'égard de qui l'Empereur étoit revenu : D'ailleurs comme Joſeph avoit encouru l'excommunication prononcée par Arſene contre quiconque recevroit le Prince à confeſſe, on le regardoit comme un Intrus, & comme n'ayant pû abſoudre Michel. Joſeph mépriſa tout ce qu'on diſoit de lui à C. P. mais apprenant que des perſonnes d'une éminente pieté en Natolie étoient ſcandaliſées de ſa conduite, il voulut les prévenir en ſe faiſant voir à eux. Il paſſa dans cette Province, & viſita ces grands perſonnages, dont le plus recommandable étoit Nicephore Blemmide.

LES quatre Freres Mineurs qu'Urbain IV. avoit envoyés à Michel Paleologue pour travailler à la réünion des Grecs, avoient enfin engagé ce Prince à remet-

An. 1267. tre au Pape une profeſſion de Foi. Clement IV. y trouva des erreurs & des omiſſions ; & envoya à Michel la profeſſion de Foi de l'Egliſe Latine avec de nouveaux Nonces, lui promettant la convocation d'un Concile. L'Empereur Grec paroiſſoit aſſez dans l'intention de finir le ſchiſme ; il étoit de plus touché du triſte état de la Terre-Sainte ; mais il craignoit qu'en marchant contre les Infidéles, les Latins voyant ſon Empire ſans défenſe, ne l'attaquaſſent auſſi-tôt. Le Pape tâchoit de le raſſurer ; toutefois la crainte de Michel Paleologue n'étoit pas ſans fondement : Baudoüin venoit de traiter avec Charles d'Anjou Roi de Sicile ; & ces deux Princes réünis pouvoient ſe rendre aiſément les maîtres de la Romanie.

LE Cardinal Gui, Legat dans le Nord depuis deux ans, tint un Concile à Vienne en Autriche le 10. Mai 1267. auquel aſſiſtérent ſix Evêques, & un grand nombre d'Abbez, de Prévôts & autres Dignitaires. On y publia une Conſtitution de dix-neuf Articles aſſez ſemblables aux Canons du Synode tenu à Cologne en 1266. Gui paſſa enſuite en Pologne, & celebra un autre Concile à Breſlau, auquel ſe trouvérent huit Evêques. Il y prêcha la Croiſade pour la Terre-Sainte ; & en conſéquence on mit des troncs dans les principales Egliſes.

THIERRI de Baviere Chanoine de l'Eglise de Hambourg avoit enseigné & prêché que le Corps de Jesus-Christ n'est pas véritablement ni proprement dans le S. Sacrement de l'Autel, mais seulement par signification; qu'on ne le prend pas corporellement, mais spirituellement; enfin que le Ciel s'ouvre, que les Anges descendent, & que les especes sont enlevées au Ciel où se fait la Transubstantiation; expliquant ainsi ces paroles du Canon de la Messe: " Commandez que ceci soit „ transporté par les mains de votre S. Ange „ &c. „ Le Pape informé de ces erreurs, fit de grands reproches à Hildebalde Archevêque de Breme, de n'en avoir pas arrêté le cours, & lui ordonna d'envoyer à Rome sous bonne garde le Docteur Thierri, s'il refusoit de se retracter publiquement. An. 1267.

MAURIN qui avoit succedé au Pape Clement IV. dans le Siége Episcopal de Narbonne, fut soupçonné des mêmes erreurs qee Thierri de Baviere, & d'avoir dit qu'elles étoient communes dans Paris. Le Pontife lui ayant écrit, il justifia d'abord l'Ecole de Paris; & se justifia également lui même; il publia un Ecrit, par lequel il détestoit une erreur qu'il n'avoit jamais professée, & soutenoit la doctrine contraire, l'établissant par l'autorité de

An. 1267. l'Ecriture & des Docteurs Catholiques.

GUILLAUME de la Brouë Archevêque de Sens s'étant démis de l'Epiſcopat à cauſe de ſon grand âge & de ſes infirmitez, Pierre de Charni Archidiacre de la même Egliſe, fut élu pour lui ſucceder ; & ſon Bénéfice vaquant alors en Regale, le Roi S. Loüis le confera à Girard de Rampillon Archidiacre de Melun, à condition qu'il quitteroit ce dernier Benefice, ſuivant la maxime du S. Roi de n'en point ſouffrir la pluralité. Clement IV. confirmant l'uſage établi par Innocent III. que les Bénéfices vacans *in Curia* ne pouvoient être conferez que par le Pape, prétendit que celui de Pierre de Charni étoit dans le cas, & défendit à Girard d'en prendre poſſeſſion ; il ſe plaignit enſuite à S. Loüis de n'en avoir pas uſé auſſi honnêtement qu'il devoit ; mais l'affaire ne fut point terminée du vivant du Pape Clement IV. ni du Roi S. Loüis ; & Girard demeura en poſſeſſion de l'Archidiaconé de Sens.

ANNE'E 1268.

RENAUD de Corbeil Evêque de Paris mourut le 6. Juin de cette année 1268. Etienne Tempier natif d'Orleans, Chancelier de l'Egliſe de Paris fut ſon Succeſſeur, & tint ce Siége onze ans.

LE jeune Conradin Fils de l'Empereur Frederic prétendoit à l'Empire après la mort

de Mainfroi, & avoit pris en attendant le titre de Roi de Sicile; & les censures ne l'empêchérent pas de poursuivre son dessein. Elles furent employées aussi inutilement contre Henri de Castille Frere d'Alfonse le Sage, qui étoit Senateur de Rome, & contre les Romains eux-mêmes, pour avoir admis les Envoyez de Conradin; & on reçut même ensuite ce Prince dans la Ville, comme s'il eut été déja Empereur. An. 1268.

CONRADIN ne tarda pas d'entrer dans la Poüille; mais Charles d'Anjou s'étoit préparé à le bien recevoir. Les deux Armées se rencontrérent près de Tagliacozzo, & il y eut une sanglante Bataille; Charles demeura victorieux; Conradin, le Duc d'Autriche & Henri de Castille furent pris & conduits à Naples. On fit le Procès à ces Prisonniers, & ils furent condamnez à perdre la tête sur un échaffaut. Le Roi fit grace à Henri de Castille qui étoit son Parent; mais les autres furent exécutés. Henri auroit toutefois merité un semblable traitement pour les crimes dont il étoit coupable; il avoit quitté l'Espagne après s'être broüillé avec son Frere; & avoit passé chez le Roi de Tunis. Sa Réligion s'y étoit tellement affoiblie, qu'il prit les mœurs des Musulmans, & étoit devenu un grand Scelerat. Lorsqu'il se vit Senateur de Rome, & qu'il eut pris le parti

An. 1268. de Conradin, son premier soin fut de piller tous les trésors des Eglises.

LE Legat Ottobon celébra la même année un grand Concile à Londres, en présence de tous les Prélats d'Angleterre, de Galles, d'Ecosse & d'Irlande, & y publia un Decret de cinquante-quatre Articles, pour reparer les desordres de la guerre civile, & ramener l'exécution des Canons qui n'étoient presque plus observez. On voit dans ce Reglement le commencement du Deport & de l'Annate pour les Bénéfices. Après le Concile le Legat alla à Northampton, où il donna la Croix aux Princes Edoüard & Edmond Fils du Roi d'Angleterre, au Comte de Glocester & à plusieurs Seigneurs. Il passa ensuite en Espagne pour exciter Alfonse de Castille à la Croisade; les Rois d'Arragon & de Portugal étoient déja croisez; mais Alfonse avoit une affaire à terminer qui le touchoit de plus près: savoir ses prétentions à l'Empire.

On avoit déja examiné à Rome ce qui regardoit son élection & celle de Richard Frere du Roi d'Angleterre, & on n'avoit encore rien decidé. Les Electeurs fatiguez de tant de délais, étoient résolus de proceder à une nouvelle élection; le Pape s'y opposa, & la declara nulle par avance; mais il ne vit pas terminer cette affaire. Il mourut

mourut la veille de S. André de cette même année 1268. & fut enterré à Viterbe dans l'Egliſe des Prêcheurs. An. 1268. Clement IV. étoit d'une grande prudence, excellent Juriſconſulte, habile Prédicateur; & étant Pape, il prêchoit ſouvent à Viterbe, pour fortifier le Peuple dans la Foi Catholique. Pendant long-tems il ne mangea point de viande, coucha ſur un lit très dur, & ne porta point de Linge: ſa vie étoit très-pure. On voit à ſon Tombeau l'image de Ste Hedvige de Pologne qu'il avoit canoniſée. Les Confreres du Gonfanon aſſociez à Rome en l'honneur de la Ste. Vierge, s'engagérent de ſon tems à ſe confeſſer & communier trois fois l'année. Il autoriſa cette dévotion par une Bulle, & leur accorda 100. jours d'Indulgence toutes les fois qu'ils recevroient les Sacremens. On dit que cette Confrerie fut la premiere & le modéle de toutes les autres; elle prit ſon nom de la Banniére qu'elle portoit aux Proceſſions. Après la mort de Clement IV. le S. Siége vaqua deux ans neuf mois & deux jours.

INTERREGNE.

ANNE'ES 1269. à 1271.

AVant que de partir pour la Terre-Sainte, le Roi S. Loüis voulut pourvoir à la tranquillité de l'Egliſe de ſon Royaume pendant ſon abſence, & y attirer la protection de Dieu. Ce fut à cette occaſion qu'il fit la fameuſe Ordonnance connuë ſous le nom de Pragmatique Sanction.

GIRARD d'Abbeville Docteur de Paris, qui avoit pris le parti de Guillaume de S. Amour, attaqua de nouveau les Freres Mendians par un écrit auquel S. Bonaventure oppoſa pour reponſe l'Ouvrage intitulé, "Apologie des Pauvres, „ qui fut publié, à ce que l'on croit, dans l'année 1269. Ce ſaint Docteur compoſa pluſieurs autres écrits pour la défenſe de ſon Ordre, & pour l'explication de la Regle de S. François. Il a laiſſé en général un très-grand nombre d'Ouvrages, & a ſur-tout excellé dans les Traitez de pieté : auſſi eſt-il regardé entre les Docteurs de ſon tems, comme le plus grand maître de la vie ſpirituelle, le plus affectif & le plus rempli d'onction. Ses Méditations ſur la vie de Jeſus-Chriſt, méritent ſur-tout une attention particuliere.

APRE's la défaite de Conradin, Charles d'Anjou n'eut plus d'ennemis à combattre en Italie ni en Sicile, & tout lui fut soumis, jusques aux Sarrasins de Nocere, dont quelques-uns se convertirent même après la prise de cette Place. Se voyant bien établi dans son Royaume, il pensa à la Conquête de C. P. voulant faire valoir les droits qu'il avoit acquis de Baudoüin en 1267. L'Empereur Michel Paleologue qui se sentoit inferieur en forces, fut allarmé des préparatifs de Charles; il envoya secretement à Rome, & écrivit même au Roi S. Loüis pour détourner l'orage, faisant les offres les plus capables d'interesser l'Eglise Romaine & le S. Roi. Le Sacré College donna commission au Cardinal Raoul de Chevrieres, à qui il avoit confirmé la Legation de la Croisade que Clement IV. lui avoit déja donnée, de traiter avec l'Empereur Michel; & manda à S. Loüis de se défier des artifices des Grecs. An. 1269. à 1271.

LE S. Roi assista avant son départ aux funerailles d'Isabelle de France, sa Sœur unique & digne d'un tel Frere. Elle avoit consacré à Dieu sa virginité; & dès sa plus tendre jeunesse les exercices de la plus solide pieté lui avoient été familiers. Ayant fondé l'Abbaye de Long-Champ près de Paris pour des Religieuses de Ste. Claire, elle s'y renferma sans prendre

An. 1269. à 1271. l'habit, & y mourut le 22. Fevrier 1270. Le Pape Leon X. permit en 1521. de l'honorer à Long Champ comme bienheureuse. S. Loüis fit son testament peu après la mort de sa Sœur ; on y trouve de nouvelles preuves de sa pieté & de sa charité; il partit enfin au commencement d'Avril, & s'embarqua à Aigues-mortes le 1. Juillet.

LA Flotte des Croisez se rassembla au Port de Cagliari en Sardaigne. Les principaux après S. Loüis étoient le Roi de Navarre son Gendre, le Comte de Poitou son Frere, le Comte de Flandres, & Jean Fils aîné du Comte de Bretagne. On délibera sur l'endroit qu'on attaqueroit le premier. Sur quelque esperance de la conversion du Roi de Tunis, par certaines ouvertures qui lui avoient été faites, S. Loüis décida pour le Siége des Etats de ce Prince, comptant qu'il saisiroit cette occasion d'embrasser le Christianisme. La Flotte fit voile, & le 17. de Juillet elle arriva au Port de Tunis près les ruines de l'Ancienne Carthage. La descente se fit sans résistance, & l'Armée campa. Il y eut d'abord quelques escarmouches avec les Sarrasins, pendant lesquels deux Chevaliers Catalans vinrent dire à S. Loüis que le Roi de Tunis ayant fait arrêter tous les Chrêtiens qu'il avoit à sa solde,

menaçant de leur faire couper la tête, si l'Armée Chrêtienne s'avançoit jusques à sa Capitale. Les maladies qui avoient commencé avant le débarquement, augmentérent de jour en jour; Jean Tristan Comte de Nevers un des Fils du Roi mourut le 3. Août; & le Legat le 7. Philippe Fils aîné de S. Loüis avoit la fiévre quarte; & le Roi lui-même fut attaqué d'une dissenterie & de la fiévre continuë. An. 1269. à 1721.

Il étoit déja très-mal quand il reçut des Ambassadeurs de Michel Paleologue qui venoient le prier d'empêcher Charles d'Anjou d'attaquer les Grecs. Le saint Roi leur promit que s'il vivoit, il y travailleroit de tout son pouvoir; & se sentant à l'extrêmité, il donna à son Fils aîné une instruction écrite de sa propre main. Il en donna encore une pareille à sa Fille Isabelle Reine de Navarre; & ayant reçu les Sacremens avec une grande devotion, il ne s'occupa plus que des choses de Dieu & de la propagation de la foi; connoissant que sa derniére heure approchoit, il se fit mettre sur un petit lit couvert de cendres, où les bras croisez sur sa poitrine, & les yeux fixés au Ciel, il profera ces paroles du Psalmiste: " Seigneur, j'entrerai dans votre „ Maison, je vous adorerai dans votre „ saint Temple, & je glorifierai votre „ Nom, &c. „ Il rendit l'esprit le 25. Août

An. 1269. à 1271. 1270. âgé de 55. ans, après un regne de quarante-quatre. Plus vaillant que les Heros fabuleux de l'Antiquité, ſes actions de guerre ont égalé tout ce que la Poëſie & la Fable ont jamais imaginé de plus grand; mais plus recommandable, même aux yeux des hommes, par la ſainteté de ſa vie, ſon attachement à ſes devoirs & ſon affection pour ſon Peuple ſeront toujours le modéle des plus grands Monarques.

Il eut à peine fermé les yeux que le Roi de Sicile ſon Frere arriva au camp. La préſence & la fermeté de ce Prince raſſurérent l'Armée. Il y eut encore quelques combats, où les François eurent tout l'avantage; mais enfin jugeant plus à propos de faire une Treve, ils en conclurent une pour 10. ans le 30. Octobre, dont ils reglérent eux-mêmes les conditions. Edoüard Fils aîné du Roi d'Angleterre, & Edmond ſon Frére arrivérent peu après avec quantité de nobleſſe croiſée pour la Terre-Sainte. Edoüard fut mécontent du Traité; mais il le fut encore plus de la réſolution de retourner en Sicile. Cependant il s'y rendit enfin comme les autres, & y paſſa l'hiver. Philippe nouveau Roi de France qui fut ſurnommé le Hardi, avoit déja réſolu de retourner dans ſes Etats; les Lettres des Regens l'y déterminérent entierement; mais

avant que de quitter la Sicile, il s'engagea avec les Rois & les Seigneurs croisés de se trouver à Trapani le 22. Juillet 1274. pour passer de nouveau à la Terre-Sainte. An. 1269. à 1271.

ETIENNE Tempier Evêque de Paris condamna le 3. Decembre 1270. plusieurs erreurs que quelques Professeurs de Philosophie & de Théologie enseignoient dans leurs Ecoles. On voit dans cette condamnation, raportée dans la Bibliotheque des Peres, la raison de plusieurs questions agitées par les Docteurs du tems, lesquelles ne paroitroient pas aujourd'hui dignes d'être proposées.

PHILIPPE le Hardi traversa l'Italie pour venir en France. En passant à Viterbe, il vit les Cardinaux assemblez pour l'élection du Pape, & les pria instamment d'y proceder sans delai. A son arrivée à Paris, il fit faire les funerailles du Roi son Pere à S. Denis; & en porta lui-même les os, qui furent mis dans un Tombeau de pierre, qu'on couvrit depuis d'une Tombe richement ornée d'or & d'argent d'un ouvrage exquis; mais incontinent après Dieu l'enrichit d'une autre maniere par le grand nombre de miracles qui s'y firent, & que Mathieu Abbé de S. Denis fit écrire fidélement. On aporta peu de jours après le Corps d'Alfonse Comte de Poitiers Frere de S. Loüis, mort à Cornero en Toscane

An. 1269. à 1271. au retour de Tunis. Jeanne son Epouse ne lui survêcut que quelques jours ; & par cette mort le Comté de Toulouse fut réüni à la Couronne.

EDOUARD Fils aîné du Roi d'Angleterre partit de Sicile au Printems de l'année 1271. & arriva à Acre le 9. Mai. Après un mois de sejour, il marcha avec 7000. hommes vers Nazareth, prit cette Ville ; & pendant près de 18. mois il continua de faire des courses sur les ennemis, mais sans grands succès. Les Sarrasins étoient maîtres de Jaffé que le Sultan Bondocdar avoit pris par trahison, du Château de Beaufort, & d'Antioche qui se rendit sans combat & qui est demeurée depuis deserte sans avoir jamais pû se rétablir, après avoir subsisté 1580. ans ; enfin ils possedoient Crac que les Hospitaliers leur rendirent, & Montfort qui avoir appartenu aux Allemans.

GREGOIRE X.

SUITE DE L'ANNE'E 1271. ANNE'E 1272.

GREGOIRE X. de Plaiſance gouverna l'Egliſe 4. ans 4. mois & 11. jours; Innocent V. lui ſucceda en 1276.

LEs Cardinaux aſſemblez à Viterbe pour l'élection d'un Pape, ſe déterminérent enfin à faire un Compromis entre les mains de ſix d'entr'eux, auſquels ils donnérent pouvoir d'élire un Pape. Ces ſix Cardinaux ſe réünirent tous d'une voix le premier Septembre 1271. en faveur de Thibaud Archidiacre de Liége qui étoit allé par dévotion en Paleſtine, pour viſiter les Saints Lieux. On lui dépêcha auſſi tôt un Exprès, & il en reçut la nouvelle à Acre. Il conſentit à ſon élection le 27. Octobre, jour depuis lequel pluſieurs comptent ſon Pontificat, & prit le nom de Gregoire X. Les Chrétiens de la Terre-Sainte en eurent une joye inexprimable, dans l'eſperance que connoiſſant leur beſoin

An. 1272. par lui-même, il leur envoyeroit de puissans secours. Thibaud en partant d'Acre les consola, & arriva à Brindes le 1. Janvier 1272.

VOULANT donner ses premiers soins aux affaires de la Terre-Sainte, il alla à Viterbe, où il prit possession du Pontificat; & s'y appliqua pendant huit jours, sans que rien pût l'en détourner. Il se rendit à Rome le 7. Mars, & y fut sacré le 27. Il convoqua peu de jours après un Concile général pour le 1. Mai 1274. ordonnant aux Prélats d'examiner & de mettre par écrit ce qui auroit besoin de correction, pour l'apporter au Concile. Il confera ensuite le titre de Patriarche de Jerusalem à Frere Thomas de Lentin de l'Ordre des Prêcheurs, qui avoit été Evêque de Bethléem, & lui remit l'argent qu'il avoit déja reçu du Roi de France pour le secours de la Terre-Sainte.

THOMAS arriva tout à tems à Acre pour consoler les Chrêtiens reduits au desespoir par le départ de Richard d'Angleterre. Ce Prince avoit failli périr à Acre de la main d'un Assassin qui le frapa d'un couteau empoisonné. Ayant fait une Treve avec le Sultan d'Egypte, il quitta Acre pour revenir en Occident.

MICHEL Paleologue craignant toujours Charles d'Anjou, continuoit de faire négo-

cier en Cour de Rome l'union des deux Egliſes, & faiſoit tous ſes efforts pour y faire conſentir le Clergé de C. P. & les Evêques Grecs; mais ils ne l'écoutoient que par maniére d'acquit. Apprenant par la renommée que Gregoire X. étoit un homme vertueux & zelé pour la Religion, il pouſſa la négociation avec chaleur; le Pape s'y prêta de tout ſon pouvoir: en ſorte qu'il fut convenu que tout ſe regleroit dans le Concile. An. 1272.

Henri III. Roi d'Angleterre mourut le 16. Novembre 1272. Edoüard ſon Fils aîné qui devoit lui ſucceder, n'étoit pas encore arrivé d'Outre-mer; cela n'empêcha pas les Seigneurs aſſemblez à Weſtmunſter de lui jurer fidelité; les Prélats avoient à leur tête Robert de Kiloüarbi de l'Ordre des Prêcheurs, nouvel Archevêque de Cantorbery, à qui Gregoire X. avoit donné ce Siége. Thomas de Chanteloup Chancelier d'Henri III. quitta la Cour, & ſe retira après la mort de ce Prince. Sa charge ne lui avoit cauſé aucun mouvement d'ambition; attaché à ſes devoirs, il les rempliſſoit avec autant de dignité que d'exactitude, & ne négligeoit aucun des exercices de pieté qu'il avoit pratiqué dès ſon enfance. Il étoit Chancelier de l'univerſité d'Oxfort, quand le Roi l'appella auprès de lui, il retourna dans cette Ville lorſqu'il

An. 1272 quitta la Cour, & y étudia la Théologie. L'Egliſe d'Herford ayant vaqué en 1275. il en fut élu Evêque ; & ſes vertus augmentérent tellement, qu'il a enfin mérité d'être mis au catalogue des Saints le 20. Avril 1320. par Jean XXII. L'Egliſe honore ſa memoire le 2. Octobre.

ANNE'E 1273.

EDOUARD apprit à ſon arrivée en Italie la mort de ſon Pere. Il alla avec le Roi de Sicile trouver le Pape à Orviete, & lui repréſenta le triſte état de la Terre-Sainte. Il lui demanda enſuite juſtice de la mort d'Henri ſon Couſin, que Gui de Montfort avoit tué à Viterbe en 1271. d'un coup de couteau dans l'Egliſe de S. Laurent pendant qu'il étoit à la Meſſe ; & le Pape prononça une nouvelle Sentence contre Gui. Il indiqua peu de jours après le Concile général à Lyon par une Lettre Circulaire, & invita les Rois & les Princes Chrêtiens de s'y rendre ; il fit même cette invitation au Roi d'Armenie, & aux Tartares, & pria ce Prince en particulier de lui envoyer les Actes entiers du Concile de Nicée ſçachant qu'il prétendoit l'avoir en ſa langue.

ALFONSE Roi de Portugal avoit été établi 27. ans auparavant par l'autorité d'Innocent IV. pour gouverner ce Royaume à la place de Sanche Capel ſon Frere, contre lequel on faiſoit de grandes plaintes :

on en fit de pareilles contre Alfonſe ; & Gregoire X. lui donna à ce ſujet divers avis par une Lettre du 28. Mai 1273. Il partit peu de jours après pour ſe rendre à Lyon, accompagné du Roi de Sicile & de Baudoüin II. Empereur Titulaire de C. P. Trouvant la ſituation de Florence très-agréable, il reſolut d'y paſſer l'Eté ; & ſenſiblement affligé de voir cette belle Ville dechirée par les deux Partis des Guelfes & des Gibelins, il s'employa à les réünir. Il les avoit fait enfin convenir de la paix le 2. Juillet ; & on étoit ſur le point de la ſigner, quand les Guelfes, qui étoient alors les plus puiſſans, la rompirent. Il en fut ſi irrité, qu'il partit de Florence quatre jours après, & mit la Ville en interdit ; pendant ſon voyage, Gui de Montfort excommunié pour le meurtre d'Henri Fils de Richard d'Angleterre, vint le trouver pour avoir l'abſolution. An. 1273.

DE's l'année précedente Gregoire X. s'étoit également appliqué à procurer la paix entre les Villes d'Italie, & avoit établi pour cela ſon Neveu Vicedomo-Vicedomi Archevêque d'Aix, Legat en Italie. Clement IV. avoit mis en interdit la Ville de Sienne en 1266. parce qu'elle avoit ſuivi le parti de l'Empereur ; & les Siennois avoient été enſuite abſous : mais Gregoire X. ayant

An. déclaré qu'ils étoient retombez dans les
1273. censures, après avoir vainement employé plusieurs Princes pour obtenir la levée de l'Interdit, ils eurent enfin recours au Bienheureux Ambroise de l'Ordre des Freres Prêcheurs, dont la sainteté étoit généralement connuë dans tout le Païs; Ce saint personnage par l'efficace de ses Sermons appaisa les divisions intestines de cette Ville, & obtint la levée des censures. Il mourut le 20. Mars 1287. après avoir refusé plusieurs Evêchez, même celui de Sienne sa Patrie. Il se fit divers miracles à son Tombeau: toutefois il n'est inscrit dans le Martirologe qu'avec le titre de Bienheureux.

L'ALLEMAGNE étoit encore plus agitée que l'Italie depuis la déposition & la mort de Frederic II. Elle commença enfin à respirer en 1273. par l'élection d'un nouveau Roi des Romains. Richard d'Angleterre étoit mort en 1271. & le Pape n'avoit pas trouvé recevables les prétentions d'Alfonse Roi de Castille: les Electeurs assemblés à Francfort, à la reserve du Roi de Bohême, élurent tout d'une voix Rodolphe Comte de Hapsbourg, qui est le Chef de la Maison d'Autriche dans laquelle se trouve aujourd'hui encore le Trône Imperial; l'Héritiere de cette Maison étant l'Epouse de l'Empereur François I. Ce Prince fut

élu le 30. Septembre, & couronné un mois après à Aix-la Chapelle. An. 1273.

EN convoquant le Concile, le Pape avoit ordonné que les Evêques lui envoyassent des Mémoires touchant les abus qu'ils trouveroient à reformer dans leurs Diocèses. Brumon Evêque d'Olmutz qui gouvernoit cette Eglise depuis vingt-six ans, & qui s'étoit acquis une grande reputation par sa prudence, en envoya un où l'on voit le triste état de l'Eglise d'Allemagne, & Gregoire X. qui avoit été Archidiacre de Liége, & qui connoissoit mieux que personne la conduite peu reglée d'Henri Evêque de cette Ville, lui écrivit avant le Concile, pour l'exhorter à se corriger. Cet Ordre du Pape d'envoyer des mémoires touchant les abus à corriger, fut l'occasion d'un accord contre Magnus Roi de Norwege & Jean Archevêque de Nidrosie ou Drontheim, touchant les droits de son Eglise; & les differens du Roi de Dannemarck avec les Evêques de son Royaume furent terminez à la même occasion.

MICHEL Paleologue pressoit toujours l'affaire de l'union des Eglises; il en parla un jour vivement au Patriarche Joseph & à quelques Evêques assemblés chez lui; & leur montra qu'on pouvoit traiter avec les Latins sans aucun danger; mais toute la crainte qu'il put inspirer aux Prélats,

An. 1273. ne fut pas suffisante pour les améner à son sentiment sur cet article. Il prit une autre voye ; par le secours des Savans qu'il avoit auprès de lui, il composa un Ecrit, où il prouvoit par des histoires & des autoritez que la Doctrine des Latins étoit sans reproche; & il l'envoya au Patriarche avec ordre d'y répondre incessamment. Joseph employa pareillement ce qu'il pût rassembler de Gens doctes de son parti pour travailler à la réponse ; & elle fut remise à l'Empereur, qui voyant encore son espérance frustrée, resolut de gagner Jean Veccus Cartophylax, qu'il avoit fait mettre en prison, comme prévaricateur dans une Ambassade. Il lui rendit la liberté, & lui fit donner des Livres pour étudier la matiere. Veccus s'y appliqua avec tant de succez qu'il trouva la réunion facile, & qu'on ne pouvoit reprocher aux Latins que l'addition au Symbole. Il fut touché entr'autres du passage de S. Cyrille, qui dit que le S. Esprit est substantiellement de tous les deux, c'est à-dire du Pere par le Fils ; & de celui de S. Maxime, qui dans une Lettre à Rufin, dit que le S. Esprit procéde par le Fils. Enfin S. Athanase dit qu'on reconnoit le S. Esprit au rang des personnes divines, en ce qu'il procéde de Dieu par le Fils & n'est pas son Ouvrage, comme disent les Hérétiques.

VECCUS ayant fait cet Ecrit, se déclara pour la paix, & l'Empereur en conçut dès-lors une grande espérance. Il pressoit les Evêques d'y consentir, afin de ne pas retenir plus long-tems les Nonces du Pape; mais le Moine Job, qui avoit travaillé le plus à la réponse que le Patriarche avoit remise à l'Empereur, conseilla à ce Prélat de faire une déclaration par Ecrit, de l'envoyer à tous les Fidéles, & de la confirmer par serment pour montrer qu'il ne vouloit point de réunion avec les Latins. Joseph suivit ce conseil; & ayant assemblé les Evêques, ils approuvérent presque tous sa déclaration. L'Empereur qui vouloit que l'union se fît par le Patriarche lui-même, fut fâché de voir ce Prélat engagé de la sorte; la conversion de Veccus, fut toutefois une consolation pour lui. Il renvoya deux des Nonces du Pape avec une Lettre, où il témoignoit toujours plus d'empressement pour l'union, & où il en representoit l'avantage qu'on en retireroit dans la guerre contre les Infidéles; mais le Pape témoigna dans sa réponse quelque défiance. An. 1273.

EN venant à Lyon Gregoire X. passa par Milan; mécontent du traitement fait à l'Archevêque Otton, il n'entra pas dans la Ville avec cette pompe qu'il y auroit eû sans la division qui y regnoit. Il n'a-

An. 1273. voit que quelques Cardinaux à sa suite, parmi lesquels étoient S. Bonaventure qu'il avoit revêtu de cette Dignité aux Quatre-tems de Décembre 1272., & Vicedomo-Vicedomi son Neveu, qu'on dit avoir été aussi Frere-Mineur, & à qui Clement IX. avoit donné Grimier pour Successeur dans l'Archevêché d'Aix. Il ne resta que trois jours à Milan, & tomba malade en arrivant à Lyon. Pierre de Tarantaise de l'Ordre des Freres Prêcheurs Docteur celebre dans son Ordre étoit Archevêque de cette Ville, & avoit succedé à Philippe de Savoye qui n'avoit que le titre d'Archevêque, n'ayant jamais voulu recevoir les Ordres.

ANNÉE 1274.

S. THOMAS d'Aquin avoit été invité par le Pape de venir au Concile de Lyon. Il étoit pour lors à Naples, où il avoit vû en songe Frere Romain Neveu du Pape Nicolas III. à qui il avoit cedé sa Chaire de Theologie à Paris, & qui étoit mort depuis peu. Thomas lui demanda si la vision de Dieu par essence étoit telle qu'on la décrit dans les Livres; Romain répondit: " On le voit d'une maniere plus „ noble, & vous le saurez bientôt. „ l'évenement justifia cette prédiction. Le S. Docteur venoit au Concile, & y portoit le Traité qu'il avoit fait contre les Grecs

par Ordre d'Urbain IV. pour les convaincre d'erreur & de schisme. Il tomba malade dans la Campanie, & fut obligé de s'arrêter à l'Abbaïe de Fosse-neuve, de l'Ordre de Cisteaux; sa maladie y augmenta; & il dit à son Compagnon par esprit prophetique. " C'est ici mon repos, „ c'est l'habitation que j'ai choisie. „ Les Moines lui témoignérent toute la charité & le respect possible. Quelques-uns d'entr'eux l'ayant prié de leur laisser un monument de sa Doctrine, quoiqu'il fût déja dans une foiblesse extrême, il leur fit une courte Explication du Cantique des Cantiques. Se sentant près de sa fin, il demanda les derniers Sacremens, qu'il reçut avec une ferveur extraordinaire. L'Abbé lui ayant demandé suivant la coûtume, sa Profession de Foi avant que de lui administrer le Viatique, le S. Docteur recita le Symbole, expliqua particuliérement sa créance sur le S. Sacrement, & déclara qu'il soumettoit sa Doctrine & ses Ecrits au Jugement de l'Eglise Romaine. Il mourut le 7. Mars 1274. & les miracles furent fréquens à son Tombeau. An. 1274.

SA vie paroit courte en comparaison de la multitude de ses Ecrits. Plusieurs Critiques croyent qu'on lui en a attri-

An. 1273. bué plusieurs, qui n'étoient que des recueïls de ses Leçons publiques, nommez *Reportata*, suivant l'usage du tems. S. Thomas avec toute sa Doctrine préchoit simplement, sans rien donner à la curiosité, mais tout à l'édification & à l'utilité du Peuple, qui écoutoit ses sermons avec respect, comme s'ils fussent venus de Dieu.

LE bruit s'étoit répandu qu'on supprimeroit les nouveaux Ordres Religieux au Concile de Lyon. Pierre de Mourron Fondateur de celui des Celestins alla trouver Gregoire X. avant la tenuë du Concile. Il étoit natif de la Pouille; dès son enfance, il témoigna une grande inclination pour la vertu; & comme il avoit toûjours senti un grand attrait pour la solitude, il commença à l'âge de vingt ans à executer son dessein; il en passa trois dans une grotte, où il pouvoit à peine se tenir débout. Ayant été fait Prêtre, il changea de demeure, & resta cinq ans dans une autre Grotte près de Sulmone dans l'Abruzze. Il se retira de là au Mont de Magelle avec deux Compagnons, qui l'y laissérent ensuite seul; mais qui revinrent toutefois quelques jours après; & furent bientôt suivis par d'autres qui voulurent se ranger sous la conduite du S. Solitaire. On bâtit alors un Oratoire en l'honneur

du S. Esprit ; & les Disciples de Pierre de Mourron ayant embrassé la Régle de S. Benoit furent nommés les Freres du desert du S. Esprit de Magelle, par la Bulle d'Urbain IV. qui confirma ce nouvel Institut, Pierre ajoûtoit aux observances de la Régle plusieurs austerités ; il arriva à Lyon avec deux de ses Compagnons. Le Pape le reçut avec honneur tout mal vêtu qu'il étoit & mépriſable par son exterieur ; & lui accorda la confirmation de son Institut. An. 1273.

LE Concile de Lyon fut très-nombreux : il s'y trouva cinq cens Evêques & plus de mille Prélats avec les Ambassadeurs des deux Empereurs d'Orient & d'Occident, ceux du Roi de France & de la plûpart des Princes de l'Europe. Le Roi d'Arragon y vint en personne ; mais le Pape ayant refusé de le couronner, il se retira. On se prepara dès le 2. Mai par un jeûne de trois jours ; & la premiére session se tint le sept du même mois dans l'Egliſe Métropolitaine de S. Jean. On y fit un Decret qui ordonnoit la levée du dixiéme de tous les revenus Eccléſiaſtiques pendant six ans pour la guerre sainte. On publia des Constitutions touchant la Foi dans la seconde Session du 18. Mai, & on indiqua la troiſiéme pour le 28. ; mais elle n'eut lieu que le 7. Juin. Le Pape reçut

An. 1274. dans l'intervalle des Lettres de ſes Nonces à C. P. qui le réjoüirent beaucoup ; il fit appeller tous les Prélats dans l'Egliſe ; & S. Bonaventure y fit un Sermon ſur la réunion des Egliſes, après lequel on lut les Lettres de C. P. On publia dans la troiſiéme Seſſion douze Conſtitutions touchant les Elections des Evêques & les Ordinations des Clercs ; & après cette Seſſion le Pape permit aux Prélats de s'éloigner de Lyon juſqu'à ſix lieuës, & ne fixa point le tems de la quatriéme, à cauſe de l'incertitude de l'arrivée des Grecs.

EN renvoyant les Nonces du Pape, l'Empereur Michel Paleologue avoit choiſi pour ſes Ambaſſadeurs au Concile Germain ancien Patriarche de C. P., Theophane Métropolitain de Nicée, George Acropolite, Grand Logothete Paneret & Maître de la Garde-Robe, & le Grand Interprête ſurnommé de Berée. Ils étoient chargés de divers préſens pour l'Egliſe Romaine. Michel ne pouvant ſe reſoudre de rompre avec le Patriarche Joſeph qui l'avoit abſous, fit après le départ de ſes Ambaſſadeurs une convention avec lui, portant que ſi la Négociation réuſſiſſoit, ce Prélat cederoit le Patriarchat, & qu'on feroit un autre Patriarche, puiſqu'il ne croyoit pas pouvoir revenir contre ſon

ſerment de ne jamais conſentir à l'union, & qu'en attendant, Joſeph ſe retireroit au Monaſtére de la Periplepte. An. 1274.

L'EMPEREUR craignoit toujours que les Evêques ne vouluſſent pas conſentir à l'union, Veccus leur ayant parlé pluſieurs fois ſans les perſuader; il voulut encore eſſayer de les gagner. Il apprit peu après que les Eccléſiaſtiques étoient dans une grande agitation; ceux qui étoient demeurés fermes dans le ſchiſme, & ceux qui avoient cedé à ſes inſtances ſe regardoient mutuellement comme excommuniés. Il compoſa pour lors un Ecrit au ſujet de la ſoumiſſion qui lui étoit dûë, & voulut le leur faire ſouſcrire à tous. Il trouva encore de l'oppoſition; on en vint à des violences: enfin craignant les effets de ſa colere, peu refuſérent de ſouſcrire. On exila ceux-là; & toutefois on les rapella lorſqu'ils ſe furent ſoumis.

SES Ambaſſadeurs arrivérent cependant au Concile; & le Pape les reçut avec beaucoup d'honneur: En remettant les Lettres de l'Empereur, ils dirent qu'ils venoient rendre toute obéiſſance à l'Egliſe Romaine, & reconnoître la Foi qu'elle tient. Le 29. Juin jour de S. Pierre & S. Paul, Gregoire X. celebra la Meſſe à S. Jean de Lyon en préſence de tous les Pré-

An. 1273. lats du Concile. On lut l'Epître en Grec & en Latin. Le Cardinal Ottobon de Fiesque chanta l'Evangile en Latin, & un Diacre revêtu à la Grecque le chanta en Grec. S. Bonaventure fit ensuite un Sermon, après lequel on chanta le Symbole en Latin. Le même Symbole fut solemnellement chanté en Grec, par le Patriarche Germain, avec tous les Prélats Grecs de la Calabre, & par un Jacobin & un Cordelier Pénitenciers du Pape, qui savoient la langue. On repeta trois fois l'Article, " Qui " procede du Pere & du Fils. " Ensuite le Patriarche & les autres Grecs chantérent en leur langue des Versets de loüange en l'honneur du Pape qui continua & acheva la Messe, à laquelle ils assistérent débout près de l'Autel.

Le 3. Juillet le Pape fit appeller au Concile Henri de Gueldres Evêque de Liege. Ce Prélat croyant que le Pape lui feroit grace remit son anneau pastoral; mais Gregoire X. le garda, & transfera à cet Evêché Jean d'Enguien Evêque de Tournai, à qui il donna encore l'Abbaïe de Stavelo. Il reçut le lendemain les Ambassadeurs des Tartares; mais ils ne venoient que pour faire alliance avec les Chrétiens. Il indiqua la IVe. Session au 6. Juillet; & ce fut ce jour-là qu'on proceda à la réunion des Grecs. Le 7. il montra aux Cardinaux

Cardinaux sa Constitution qui regle le Conclave pour les élections des Papes; elle fut sujette à quelque contestation de leur part, ce qui fit differer la Ve. Session jusqu'au 16. S. Bonaventure mourut le matin du Dimanche 15. du même mois, & fut regreté par tout le Concile pour sa Doctrine, son éloquence, ses vertus & ses manieres aimables, qui lui gagnoient le cœur de tous ceux qui le voyoient. Il fut enterré le même jour dans l'Eglise de son Ordre; & le Pape assista à ses funerailles avec tous les Prélats du Concile & toute la Cour Romaine. Le Cardinal Pierre de Tarentaise Evêque d'Ostie célébra la Messe; & faisant son Oraison funebre, il prit pour texte ces paroles de David: " Je suis affligé de t'avoir perdu, „ mon Frere Jonathas. „ Quoique la sainteté du defunt fût dès-lors universellement connuë, il n'a toutefois été canonisé que 200. ans après; & l'Eglise honore sa mémoire le 14. Juillet. Tritheme parlant de S. Bonaventure, à qui on avoit donné le surnom de Docteur Seraphique, dit que les expressions du S. Docteur, toutes pleines de feu, éclairent l'esprit & doivent échaufer le cœur. An. 1273.

AVANT la Ve. Session le Pape baptisa un des Ambassadeurs Tartares avec deux de ses Compagnons. La Constitu-

An 1273. tion touchant le Conclave fut luë la premiére des quatorze qu'on y publia sur diverses matieres ; le Pape representa ensuite la perte inestimable que l'Eglise venoit de faire par le decez de S. Bonaventure.

LA VIe. & derniere Session fut tenuë le 17. Juillet ; on y lut deux autres Constitutions ; la premiére suprimoit la multitude des Ordres Religieux ; entr'autres les Sachets, autrement les Freres de la pénitence de J. C. Après la lecture de la seconde qu'on ne trouve plus, le Pape dit que deux des causes de la convocation du Concile étoient terminées ; l'affaire de la Terre-Sainte & la réunion des Grecs. La troisiéme regardoit la reformation des mœurs ; Gregoire avertit les Prélats de donner l'exemple, & promit d'y apporter les remedes convenables.

NONOBSTANT le Decret contre les nouveaux Ordres Réligieux, le Concile de Lyon confirma celui des Serviteurs de la Vierge, connus sous le nom de Servites, & institué à Florence 25. ans auparavant. Le premier Auteur de cet Ordre fut Bonfilio Monaldi, Marchand qui avec six autres de sa Profession quitta le Négoce ; & ayant reçu la Bénédiction de l'Evêque se retira au Mont Senaire. Ils embrasserent la Régle de S. Augustin, prirent l'habit

noir, & Innocent IV. leur donna pour Protecteur le Cardinal Guillaume de S. Euſtache : Bonfilio mourut en 1262. en odeur de ſainteté. S. Philippe Benizi auſſi Florentin fut le Ve. Général de cet Ordre; Il aſſiſta au Concile de Lion, & y obtint la confirmation de l'Ordre qu'il étendit en Italie & en Allemagne. Il en eſt regardé ſinon comme le Fondateur, du moins comme le principal Promoteur. Il mourut en 1285. & a été canoniſé par Clement X. en 1671. An. 1273.

APRE'S le Concile, les premiers ſoins de Gregoire X. furent pour la Croiſade. Philippe le Hardi s'étoit croiſé; le Pape envoya pour Legat en France le Cardinal Simon de Brie, & le chargea de profiter de la bonne volonté de ce Prince, & de la décime accordée par le Concile, pour faire prêcher efficacement la Croiſade; & écrivit enſuite ſur ce ſujet une Lettre circulaire à tous les Prélats. Il s'appliquoit en même tems à lever un des plus grands obſtacles à la Croiſade, quoiqu'il ne le prevît pas : c'étoit la diſpute pour l'Empire d'Occident. Alfonſe de Caſtille y prétendoit toujours, & ſoutenoit que Rodolfe d'Hapſbourg n'avoit pû être élu à ſon préjudice. Le Pape étoit pour Rodolfe eſperant qu'il ſe mettroit à la tête des Croiſez, & écrivit pluſieurs Lettres à

An. 1274. Alfonſe, pour qu'il ſe deſiſtât de ſes prétentions; il écrivit enſuite à Rodolfe lui-même, & lui manda que de l'avis des Cardinaux, il le nommoit Rois des Romains.

PEU de tems après le Concile de Lyon, Frederic Archevêque de Salſbourg & Legat du S. Siége en Allemagne, tint un Concile Provincial, auquel aſſiſtérent les Evêques de Ratiſbonne, de Paſſau, de Secou & de Chiemzée ſes Suffragans. On y ordonna la publication des Conſtitutions faites dans le Concile Général de Lyon, & de celle du Concile de Vienne en Autriche de 1267. pour la reformation des mœurs, & on ajouta un Réglement particulier de 24. Articles.

ANNE'ES 1275. & 1276.

S. RAIMOND de Pegnafort mourut le 6. Janvier de cette année âgé de près de 100. ans. Les Rois Alfonſe de Caſtille & Jacques d'Arragon aſſiſtérent à ſes funerailles avec pluſieurs Prélats. Il avoit fait pluſieurs miracles durant ſa vie, ils continuérent après ſa mort. Le Roi d'Arragon pourſuivit dès-lors ſa canoniſation; cependant elle n'eut lieu que ſous Clement VIII. qui fixa ſa Fête au 7. de Janvier. C'eſt lui qui mit en ordre les Conſtitutions des Freres Prêcheurs; il compoſa une Somme des Cas de Conſcience à l'uſage des Con-

fesseurs, & c'est le premier Ouvrage de cette nature; on lui attribuë aussi l'établissement de l'Inquisition en Arragon, la premiere de toute l'Espagne : on le consultoit de toute part, & il avoit un talent merveilleux pour gagner les Cœurs. An. 1275. & 1276.

ALFONSE de Castille vint conferer avec le Pape sur ses pretentions à l'Empire; Gregoire X. qui s'étoit déclaré pour Rodolfe ne se desista pas; & le Roi retourna dans ses Etats, où reprenant les Ornemens Imperiaux, il écrivit aux Princes d'Allemagne & d'Italie pour les engager dans son parti. Sur ces nouvelles, le Pape le fit ménacer des censures : Alfonse se rendit pour lors, & renonça à l'Empire. Il s'attacha à poursuivre les Maures; & Gregoire X. lui accorda une décime pour cette Guerre, dans laquelle Sanche Fils naturel du Roi d'Arragon, Archevêque de Tolede, se signala; mais il y périt de la main des Infidéles.

LES plaintes portées contre Alfonse III. Roi de Portugal continuoient; le Pape fulmina contre lui une Bulle, par laquelle il l'excommunioit & mettoit tous les lieux où il se trouvoit en interdit, s'il ne se corrigeoit pas dans un certain tems; mais la mort de Gregoire X. en arrêta l'execution. Ce Pape reprimanda aussi vivement Alfonse Roi d'Arragon qui entretenoit un

An. 1275. & 1276. commerce criminel avec une Dame qu'il avoit enlevée à ſon Mari. Alfonſe reçut mal cette reprimande & ſans nier le fait ; il s'efforça dans la réponſe qu'il fit au Pape, d'en affoiblir les circonſtances. Gregoire refuta les raiſons d'Alfonſe ; & le ménaça des cenſures s'il ne quittoit ſa Concubine.

C. P. avoit changé de Patriarche ; les Ambaſſadeurs Grecs très-contens des honneurs qu'ils avoient reçu au Concile de Lyon & des marques d'amitié que le Pape leur avoit données, ne pouvoient ſe laſſer de parler des avantages de l'Union. Ils avoient amené avec eux des Nonces de Gregoire X.; Michel Paleologue fit valoir la convention faite avec le Patriarche Joſeph, & le Siége fut déclaré vacant. On ceſſa le 9. Janvier 1275. de nommer Joſeph à la priere publique ; & le 16. jour auquel les Grecs honorent les chaînes de S. Pierre, on commença d'y nommer le Pape Gregoire dans la Chapelle du Palais, après avoir chanté l'Evangile en Grec & en Latin.

JOSEPH ſe retira du Monaſtére de la Periblepte dans la Laure d'Anaplus à quatre milles de C. P. Mais cette retraite cauſa un nouveau ſchiſme dans l'Egliſe Grecque déja diviſée par la retraite d'Arſene. Les deux Partis ſe regardoient toûjours

l'un l'autre comme excommuniés, jusqu'à refuser de se parler. On proposa cependant divers Sujets pour remplir le Siége, & Jean Veccus en fut jugé le plus digne. L'Empereur approuva ce choix, & Veccus fut ordonné le Dimanche de la Pentecôte 2. Juin 1275. Michel Paleologue crut pouvoir se décharger sur lui des affaires Ecclésiastiques ; mais ils ne tardérent pas de se broüiller. Le Patriarche ne cessoit de lui demander des graces, & il fallut que l'Empereur se bornât à ne lui donner audience que les mardis de chaque semaine. An. 1275. & 1276

LE Pape devoit avoir une entrevûë à Lausane avec Rodolfe élu Roi des Romains ; il réunit avant son départ l'Evêché de Die à celui de Valence ; & Gui de Montlaur Evêque de cette derniere Ville étant mort, il lui donna pour Successeur Amedée de Roussillon, qu'il sacra malgré sa repugnance pour l'Episcopat. Il arriva à Lausane le 6. Octobre ; Rodolfe vint le trouver le 18. avec la Reine son Epouse & presque tous ses enfans : Deux jours après il lui fit serment de conserver tous les biens & les Droits de l'Eglise Romaine, de l'aider au recouvrement de ceux dont elle n'étoit pas en possession & en particulier de défendre son Droit sur le Royaume de Sicile. Il promit de réiterer ce serment avant que d'être couronné

An. 1275 & 1276 Empereur ; & le lendemain il fit publier un Edit en conséquence de tout ce à quoi il s'étoit engagé. Il se croisa ensuite avec la Reine son Epouse & presque toute la Noblesse qui étoit à la Cour du Pape, dans le dessein d'aller à la Terre-Sainte, où Gregoire X. prétendoit finir ses jours.

DIEU en disposa autrement; Gregoire passa en Italie, & tomba malade à Arezzo, où il mourut le 10. Janvier 1276. On raporte plusieurs miracles faits par son intercession ; il est regardé comme Saint dans le Païs; & la nouvelle Cathedrale bâtie dans le Siécle suivant à Arezzo fut titrée de son nom. Le Peuple de la Ville célébre sa Fête ; & on entretient continuellement une lampe ardente devant son Tombeau. Le Pape Benoit XIV. heureusement regnant a permis à tout l'Ordre des Freres Précheurs d'en faire l'Office double comme d'un Confesseur Pontife le 16. Février. Après sa mort le S. Siége ne vaqua que cinq jours.

INNOCENT V.

SUITE DE L'ANNÉE 1276.

INNOCENT V. Bourguignon ne tint le Siége que 5. mois 3. jours. Son Successeur fut Adrien V.

LE 20. Janvier, les Cardinaux qui se trouvérent à Arezzo, s'étant enfermés en Conclave, élurent pour Pape Pierre de Tarentaise de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Cardinal Evêque d'Ostie, qui prit le nom d'Innocent V. Il passa aussitôt à Rome, où il fut couronné le 23. Février; mais il mourut le 22. Juin suivant, & fut enterré à S. Jean de Latran, où Charles Roi de Sicile assista à ses Funerailles; & le S. Siége vaqua onze jours.

GUI de Sulli de l'Ordre des Freres Prêcheurs fut fait Archevêque de Bourges par le Pape Innocent V. & succeda dans ce Siége qui vaquoit depuis trois ans & trois mois, à son Frere Jean de Sulli. Le même jour qu'il fut fait Evêque, le Cardi-

nal Simon de Brie, Legat du S. Siége tint un Concile à Bourges, où il publia 16. Articles de reglement pour maintenir la juriſdiction & l'immunité Eccléſiaſtique.

ADRIEN V.

SUITE DE L'ANNE'E 1276.

ADRIEN V. Genois ne ſiégea que 19. jours, & eut pour Succeſſeur Jean XX. dit XXI.

OTTOBON de Fieſque, Cardinal Diacre de S. Adrien, neveu d'Innocent IV. fut élu Pape après la mort d'Innocent V. le 4. Juillet, & prit le nom d'Adrien V. Il ſuſpendit d'abord après ſon Election l'execution de la Conſtitution du Conclave faite par Gregoire X. prétendant enordonner autrement, mais il n'eut pas le tems de penſer à cette affaire. Il n'avoit point été ſacré Evêque, ni même ordonné Prêtre, & mourut le 19. du même mois. Il fut enterré à Viterbe dans l'Egliſe des Freres Mineurs, où l'on voit encore ſon Tombeau; le S. Siége vaqua un mois & treize jours.

ADRIEN V. 13. Siécle.

ON élut pour Pape le 5. Septembre le Cardinal Vicedomo-Vicedomi de l'Ordre des Freres Mineurs, Neveu de Gregoire X. & auparavant Archevêque d'Aix; mais il ne vêcut que 24. heures; & il n'eſt pas compté au rang des Pontifes: il n'y eut qu'un intervalle de 6. jours entre la mort de ce Cardinal, & l'Election du Succeſſeur d'Adrien V.

JEAN XX. dit XXI

SUITE DE L'ANNE'E 1276. ANNE'E 1277.

JEAN XX. dit XXI. Portugais gouverna l'Egliſe 8. mois & 4. jours. Son Succeſſeur fut Nicolas III. en 1277.

PIERRE Julien, Cardinal Evêque de Tuſculum, fut élu Pape à Viterbe le 13. Septembre 1276., il prit le nom de Jean XXI., & ne fut que le XXe. du nom, en ne plaçant point au rang des Pontifes Jean XIV. Fils de Robert, qui eut pour Succeſſeur Jean XV. en 986. & qui ne fut pas ſacré, & en ne comptant le Pape Jean qui mourut en 1033. que pour le XI X. Mais en comptant comme l'on fait communement Jean XIXe. pour le

An 1277 XXe. Pape du nom. Pierre Julien doit être nommé Jean XXIe. Quoiqu'il en soit, le nouveau Pape, homme d'un mérite distingué, avoit étudié dans toutes les facultés; & suivant le stile du tems, on l'appelloit le Clerc universel. Il étoit sur-tout en reputation pour la Médecine; dont il a un Traité, qui est imprimé sous le Titre de Trésor des Pauvres. Il favorisoit les pauvres Etudians & leur donnoit les Bénéfices.

SON premier soin fut de reprimer les seditieux qui avoient excité du tumulte pendant la vacance du S. Siége. L'espérance que l'on avoit alors pour la Croisade étoit principalement fondée sur Jacques I. Roi d'Arragon que ses victoires sur les Maures avoient rendu célebre. Il mourut en 1276. après un regne de 63. ans; Pierre II. son Fils aîné lui succeda dans le Royaume d'Arragon, & Jacques son second Fils eut les Isles de Majorque & de Minorque à titre de Royaume. Le 7. Octobre de la même année, Charles Roi de Sicile prêta au Pape Jean foi & hommage pour son Royaume, aux mêmes conditions de l'Investiture.

LE Pape apprit en même tems que Philippe le Hardi Roi de France étoit en different avec Alfonse Roi de Castille; & que la querelle devoit se décider par les armes, ce qui l'empêcheroit d'executer son vœu

pour le secours de la Terre-Ste. il s'entremit auſſi-tôt pour accorder ces deux Princes. An. 1277.

LE Legat Simon de Brie fit vers ce tems-là un Réglement touchant les Fêtes de l'Univerſité de Paris, qui peu de tems auparavant avoit fait un Décret, pour défendre à ſes membres d'expliquer aucun Livre dans les Maiſons particulieres. La ſageſſe de ce Statut parut bientôt par une Lettre du Pape à Etienne Tempier Evêque de Paris, par laquelle il marquoit avoir appris qu'il s'élevoit dans cette Ville des erreurs contre la Foi, & le chargeoit d'en prendre des informations & de lui communiquer ce qui en étoit. Etienne ne perdit point de tems; & le 7. Mars 1277. il condamna plus de deux cent propoſitions tirées des Livres des Payens qu'on expliquoit, & pluſieurs Livres contraires à la foi & aux bonnes mœurs.

OTTON Viſconti ſacré Archevêque de Milan depuis 1262. entra enfin dans cette Ville au mois de Janvier 1277. prit poſſeſſion de ſon Siége, qu'il garda 18. ans, & jetta les fondemens de la domination temporelle de ſa Famille.

L'ITALIE vit alors un exemple illuſtre de pénitence en la perſonne de la B. Marguerite de Cortone. Elle étoit née à Laviane en Toſcane, doüée d'une rare beauté, elle en abuſa pour s'abandonner à une

An. 1277. vie licentieuse. La mort de son Amant fut la cause de sa conversion. Elle prit l'habit du Tiers-Ordre de S. François à Cortone ; & sa pénitence fut si fervente que son Confesseur se vit plus d'une fois obligé d'en moderer le zéle. Elle y persevera 20. ans & mourut le 22. Février 1297. Urbain VIII. permit en 1623. à tout l'Ordre de S. François de l'honorer comme Bienheureuse.

LE Pape Jean XX. mourut à Viterbe le 16. Mai 1277. jour de la Pentecôte, & fut enterré dans l'Eglise de S. Laurent : le S. Siége vaqua six mois & huit jours après sa mort. Il arriva dans ce tems-là des Ambassadeurs de Michel Paleologue chargés de plusieurs Lettres de ce Prince touchant la réunion faite au Concile de Lyon, & portant la ratification du serment prêté pour lui à ce Concile. Ils avoient aussi des Lettres de son Fils Andronic qu'il avoit associé à l'Empire & du Patriarche Veccus. Celle du Prélat contenoit sa profession de Foi, mais envelopée d'un si grand nombre de paroles sur l'article de la Procession du S. Esprit, que les Grecs en prirent dans la suite occasion de chicaner sur ce Point. Cependant les poursuites qu'il fit faire contre les Schismatiques, dénotoient assez qu'il agissoit de bonne foi. Les Ambassadeurs Grecs, trouvant le Pape mort, attendirent l'Election de son Successeur.

NICOLAS III.

SUITE DE L'ANNE'E 1277. ANNE'ES 1278. & 1279.

NICOLAS III. Romain tint le Siége 2. ans, 8. mois & 28. jours. Il eut pour Successeur Martin IV. en 1281.

LE choix des Cardinaux assemblés à Viterbe pour l'Election du Pape, tomba le 25. Novembre 1277. sur Jean Gaëtan des Ursins, Cardinal Diacre de S. Nicolas, d'où il prit le nom de Nicolas III. S. François avoit prédit à son Pere, qu'il parviendroit un jour au Pontificat. Dès qu'il fut élu, il se pressa d'aller à Rome, où étant arrivé le 12. Décembre il fut fait Prêtré, puis sacré & couronné solemnellement le 26.

IL écrivit au commencement de 1278. à tous les Evêques sur son exaltation; & en particulier à Philippe Roi de France. Le Samedi des Quatre-tems du Carême le 12. Mars, il fit une promotion de neuf Cardinaux, & renvoya peu de tems après

An. 1278 & 1279. les Ambaſſadeurs du Can des Tartares que le Pape Jean ſon Prédeceſſeur avoit reçus. Ils avoient déja paſſé en France, & avoient promis au Roi Philippe qui étoit croiſé, le ſecours de leur Nation, s'il vouloit aller en Syrie contre les Sarraſins; mais on n'ajouta pas tant de foi dans ce Royaume à cette Ambaſſade qu'on fit à Rome, d'où le Pape écrivit au Can de la Tartarie pour l'exhorter à ſe faire Chrétien, & lui envoya des Miſſionnaires.

ON auroit pû eſperer quelque ſuccez de la Croiſade; mais les Princes Chrétiens étoient trop diviſés entr'eux. Ils avoient pour la plûpart pris les armes les uns contre les autres; & les Francs établis outre-mer n'étoient pas plus unis. Le Prince d'Antioche avoit même chaſſé l'Evêque de Tripoli de ſon Egliſe; & l'ayant aſſiegé dans la Maiſon des Templiers, avec des Troupes mêlées de Chrétiens & de Sarraſins, il l'en chaſſa encore, & mit tout au pillage.

LE Pape Nicolas III. eut grand ſoin d'affermir les Droits temporels de l'Egliſe Romaine; il fit confirmer à Rodolfe Roi des Romains toutes les donations des Empereurs, & envoya ſon Neveu prendre poſſeſſion de pluſieurs Villes d'Italie & de toute la Romagne. Il moyenna encore un Traité entre Rodolfe & Charles Roi

de Sicile ; & regla enfin que la charge de Senateur de Rome ne ſeroit que pour un an. An. 1278. & 1279.

EDOUARD Roi d'Angleterre avoit fait propoſer au Pape qu'il ſe croiſeroit pour la Terre-Sainte, moyennant qu'il lui accordât une décime ſuivant le Concile de Lyon ; mais il prétendoit la recevoir par avance, ce que le Pape lui refuſa. Robert Kiloüarbi Archevêque de Cantorbery ayant été fait Cardinal, ſe demit de ſon Archevêché. Les Moines élurent alors Robert Burnel Evêque de Bath ; le Pape caſſa la poſtulation, & donna le Siége à Jean Pecam de l'Ordre des Freres Mineurs, homme de merite, qui reſiſta ſouvent aux volontés du Roi avec beaucoup de vigueur, lorſqu'il fût queſtion de toucher aux libertés de l'Egliſe.

PIERRE Barbet Archevêque de Reims tint un Concile Provincial à Compiegne, où ſe trouvérent huit de ſes Suffragans ; ſavoir : les Evêques de Soiſſons, de Beauvais, de Noyon, de Châlons, de Cambrai, de Tournai, de Teroüane & de Senlis. Ce Concile fit un Decret pour reprimer l'autorité que les Châpitres des Cathedrales vouloient s'attribuer ſur les Évêques.

LES Rois de France & de Caſtille étoient toujours en differend. Nicolas III.

An. 1278. & 1279. qui comme son Prédecesseur vouloit les accommoder, avoit marqué la Ville de Toulouse, pour le lieu des Conférences entre les Ambassadeurs des deux Princes. Il y envoya les Cardinaux Gerard Bianchi & Jerome d'Ascoli, & Jean de Verceil Général des Jacobins qu'il avoit fait Patriarche de Jerusalem ; Dignité que ce Religieux refusa, & dont le Pape revêtit ensuite Elie qui fut par là le Successeur de Thomas de Lentin mort en 1276. Philippe Roi de France avoit accepté le lieu des Conférences, mais Alfonse de Castille le refusa ; & le Pape lui en fit de grands reproches.

PENDANT que le Cardinal Jerôme d'Ascoli, qui avoit été Général des Freres Mineurs, étoit à Paris, on lui défera Frere Roger Bacon Religieux de son Ordre, Anglois de naissance, & Docteur dans l'Université d'Oxfort ; on l'accusoit d'enseigner quelques nouveautés suspectes. Le Cardinal condamna sa Doctrine, & le fit mettre en prison.

LE Pape ne donna congé qu'en 1278. aux Ambassadeurs Grecs. Après leur départ, il envoya à C. P. quatre nouveaux Nonces, qui étoient Freres Mineurs, & les chargea de Lettres & d'instructions sur la conduite qu'ils devoient tenir tant à l'égard des Empereurs que du Patriar-

che ; mais dans le tems que ces Nonces se disposoient à se rendre à C. P., il y eut une revolte contre Michel Paleologue, par les cabales de Marie Reine de Bulgarie sa Niéce, Fille de sa Sœur Eulogie, qui étoit attachée inviolablement au schisme. Les Nonces trouvérent l'Empereur qui revenoit d'Andrinople ; il sçavoit à quoi tendoit leur Legation : l'union des Eglises ne devoit pas se terminer à des paroles, mais paroître par les effets, en faisant la même confession de foi. Il assembla les Evêques, & se chargea de répondre aux Légats. Le Patriarche Veccus avoit renoncé à sa Dignité ; il fut question de le rapeller, & lorsqu'il eût repris possession du Palais Patriarchal, on composa une Lettre d'excuse envers le Pape, où l'on mit un grand nombre de souscriptions d'Evêques qui n'étoient point ; elles étoient toutes de la même main, & on eut soin d'obscurcir la Procession du S. Esprit dans cette Lettre ; qui étoit d'ailleurs pleine de flâteries pour les Latins, quoiqu'il fût notoire que plusieurs les excommunioient; & l'Empereur écrivit au Pape sans faire mention des nouvelles demandes des Legats. An. 1278. & 1279.

On fit en 1279. en France des Tournois à l'occasion de l'arrivée de Charles Prince de Salerne Fils aîné du Roi de

An 1278 & 1279. Sicile, & de Robert Comte de Clermont Frere du Roi Philippe le Hardi que ce Prince avoit fait Chevalier. Le Pape se plaignit vivement à son Legat de ce qu'il avoit ainsi permis le retablissement des Tournois. Il se plaignit encore de ce qu'il n'y avoit pas moyen d'engager Alfonse de Castille à la paix, ou à une Treve avec le Roi de France; & ayant outre cela des griefs particuliers contre lui; il lui envoya l'Evêque de Rieti pour arrêter ses entrepriſes sur les Droits de l'Eglise.

ALFONSE III. Roi de Portugal étoit mort au commencement de 1279. & avoit fait quelque reparation à l'Eglise sur le même sujet; il avoit même demandé au Pape la confirmation de son Testament, où il ordonnoit la restitution de tous les Biens qu'il avoit usurpés. Denis qui lui succeda, fut présent à ce Testament, & consentit à l'exécution.

Les Freres Mineurs tinrent cette année leur Chapitre général à Assise, & élurent pour Général Frere Bonne-Grace qui étoit absent. Ce choix fut approuvé par le Pape qui donna ensuite à l'Ordre pour Protecteur, Mathieu Rosse des Ursins son Neveu; il s'appliqua depuis à reprimer ceux qui attaquoient la regle & la vie des Freres Mineurs; & voulant donner une am-

ple Déclaration sur leur Institut, il y travailla pendant deux mois avec les Cardinaux Jerôme d'Ascoli Evêque de Palestrine, & Bentivenga Evêque d'Albano, tous deux Religieux de l'Ordre, & avec le nouveau Général & quelques Provinciaux; la Bulle *Exiit qui seminat* parut enfin le 14. Août 1279. : elle resout fort au long les objections que l'on faisoit contre les Freres Mineurs, & les difficultez que plusieurs d'entre eux trouvoient dans la pratique de la Regle. An. 1278 & 1279.

On tint en France la même année 1279. quatre Conciles, dont les Decrets sont assez semblables entre eux, & la plûpart repetez des derniers, pour la conservation des biens, des priviléges & de la jurisdiction des Ecclésiastiques contre les entrepriſes des Seigneurs & des Juges seculiers, & contre la reformation du Clergé Seculier & Regulier. Le premier de ces Conciles fut tenu à Pont-audemer au Diocèse de Lisieux par Guillaume de Flavacourt Archevêque de Roüen, Successeur d'Eude-Rigaud en 1276. Jean de Montsseraud Archevêque de Tours, qui tint le second à Angers, en avoit déja tenu un à Saumur en 1267. & un autre à Langeais en 1277. Le troisiéme fut assemblé à Besiers par Pierre de Montbrun Archevêque de Narbonne, qui avoit succedé à Maurin

An. 1278 & 1279. mort en 1272. & enfin Bernard de Languiſſel Archevêque d'Arles, & depuis Cardinal Evêque de Porto, tint le quatriéme à Avignon.

BERNARD de Languiſſel aſſiſta à la Tranſlation du Corps de Ste. Madelaine, que Charles Prince de Salerne Fils aîné du Roi de Sicile avoit fait chercher. & qu'on trouva, ſelon le raport de Richard de Clugny, dans un Tombeau de marbre blanc vis-à-vis celui d'albâtre où S. Maximin Evêque d'Aix avoit d'abord fait mettre ce ſaint Corps. On trouva en même tems dans ce Tombeau un Ecriteau très-ancien ſur du bois incorruptible, contenant ces paroles: " L'an 700. de la Nativité de Notre-Seigneur, le ſeiziéme jour de Decembre, regnant Odoïn Roi de France, du tems de l'incurſion des Sarraſins, le Corps de Ste. Marie Madelaine fut transferé la nuit ſecretement de ſon Sepulchre d'albâtre en celui-ci de marbre, par la crainte des Infidéles. " Le Prince Charles devenu depuis Roi de Sicile, établit au même lieu un Convent de Fréres Prêcheurs à la place des Moines de S. Victor de Marſeille, qui furent transferés ailleurs par l'autorité du Pape en 1295.

JEAN Pecam nouvel Archevêque de Cantorbery, tint la même année 1279. un Concile à Redingue, dans lequel il re-

nouvella les Conſtitutions du Concile de Latran de 1215. & de celui de Londres de 1268. contre la pluralité des Bénéfices à charge d'ame. On y ordonna encore l'exécution du Decret du Concile de Lyon ſous Gregoire X. & on fit enfin un Reglement pour les Religieuſes, qui dans ce tems-là ne gardoient pas une clôture exacte. An. 1278. & 1279.

PHILIPPE Evêque de Fermo Legat en Hongrie s'appliqua la même année à appaiſer les troubles de ce Royaume, où les Seigneurs s'étoient revoltés contre Ladiſlas III. Les biens des Egliſes y étoient en même tems pillés, & ſes droits & ſes libertés violées. A la ſollicitation du Legat, le Roi fit un Edit pour reparer tous ces déſordres, & promit de faire obſerver ce que les Chefs des Comains avoient juré au nom de toute la Nation pour l'établiſſement de la Réligion dans leur Païs. La converſion de ces Peuples Barbares n'eut cependant lieu que cent ans après, ſous le Roi Loüis de la Maiſon d'Anjou.

L'ASSEMBLE'E générale des Etats de ce Royaume qui ſe tint à Bude après la S. Jean de l'annee 1279. & qui ne fut terminée que le 14. Septembre, eſt comptée entre les Conciles; & on a les Conſtitutions que le Legat y fit publier, contenant les mêmes Reglemens que les autres du

An. 1278 & 1279. tems; elles font voir que les Egliſes de Hongrie & de Pologne étoient en grand déſordre.

PENDANT ce Concile, où Ladiſlas crut qu'on lui faiſoit injure, ce Prince ordonna au Juge & aux Bourgeois de Bude de chaſſer les Prélats; il appella des Ordonnances du Legat, refuſa de lui obéïr, & en empêcha même les autres. Le Pape mit tout en uſage pour le ramener; & il paroit que Ladiſlas reconnut ſa faute l'année ſuivante: cependant il chaſſa pour-lors le Legat, qui paſſa en Pologne & y fut bien reçu.

L'ARCHEVECHE' de Gneſne étoit vacant depuis ſix ans, lorſqu'en 1278. Nicolas III. en pourvût Frere Martin Polonois de l'Ordre des Prêcheurs; mais il mourut à Boulogne dans le tems qu'il alloit prendre poſſeſſion de ce Siége. Martin eſt célébre par ſes Ecrits, conſiſtant en pluſieurs Sermons, en une Table très ample du Decret de Gratien, nommé la Perle du Decret, & en une Chronique qui eſt ſon Ouvrage le plus fameux: Pluſieurs l'ont confondu avec un Archevêque de Coſence, qui avoit auſſi fait une Chronique. Après la mort de Martin le Chapitre de Gneſne élut Voſtliber Chanoine de la même Egliſe; le Pape chargea le Legat Philippe de le faire ſacrer, ſi l'élection étoit canonique

que : mais Lesco le Noir Duc de Cracovie & de Siradie empêcha que la commission ne fût executée.

LE Pape voulant remedier aux suites fâcheuses de la longue vacance des Eglises, fit une Constitution pour regler le tems des élections ; & elle fut publiée le 13. Decembre 1279.

ANNE'E 1280.

APRE'S la mort d'Etienne Tempier Evêque de Paris en 1279. Eude de S. Denis Docteur très-savant fut élu par le Chapitre pour lui succeder. Quelques Chanoines s'y opposérent à cause de son grand âge. Eude alla à Rome ; & pour le même motif le Pape cassa son élection, se reserva la provision du Siége, & la donna enfin à Jean d'Orleans Chanoine & Chancelier de la même Eglise de Paris, dont il connoissoit le mérite par la reputation qu'il s'étoit acquise ; mais Jean d'Orleans loin d'accepter cette dignité, entra dans l'Ordre des Prêcheurs ; & Nicolas III. pourvut alors de l'Evêché, Renoul de Homblieres fameux par sa Doctrine & sa vertu.

A C. P. le Patriarche Jean Veccus recevoit tous les jours des Ecrits de la part des Schismatiques qui traitoient d'Apostasie la réünion avec les Latins. Il crut enfin devoir leur répondre, malgré sa promesse de garder le Silence sur cette matiére. Il fit

An. 1280. plusieurs Traitez pour montrer que les Schismatiques pouvoient accepter la paix en sureté de conscience, & employa les deux Ecrits de Nicephore Blemmide, où la Procession du S. Esprit est établie selon la foi de l'Eglise Romaine. L'Ouvrage de Veccus fournit aux Schismatiques une occasion de dire qu'il renouvelloit les anciennes querelles; & l'Empereur qui en eut connoissance, voulant les contenir, fit un Edit qui paroissant les mettre en sureté, donnoit néanmoins prise sur eux.

JEAN Métropolitain d'Ephése, & plusieurs autres Evêques n'avoient accepté la paix qu'à grand-peine, & après avoir beaucoup souffert. Pour appaiser leurs scrupules, ils rapelloient plusieurs exemples de ce que les Saints avoient fait dans l'Eglise par condescendance, afin d'éviter de plus grands maux. Le Patriarche qui desaprouvoit ce sentiment, montra par l'Ecriture & par les Peres, que ceux qui par le passé avoient rejetté la paix, s'étoient trompés. Il assembla pour cet effet plusieurs Conciles; & un entr'autres à C. P. le 30. Mai 1280. auquel assistérent les Metropolitains ou Archevêques de Calcedoine, d'Athenes, de Larisse, de Serres, de Chersonese, de Sogdée, de Proconese & de Berée: Il y prononça sa Sentence pour la paix de l'Eglise; mais toute cette con-

duite n'irrita que plus les Schismatiques, qui ne voyoient qu'avec peine justifier la doctrine des Latins, quand on leur montroit que les Peres avoient dit comme eux que le S. Esprit procede du Fils, EX FILIO: ce qui revient au même que PAR LE FILS. Melece Métropolitain d'Athenes parloit plus librement que personne sur ce sujet; l'Archevêque d'Ephése qui voulut ménager l'Empereur, travailloit secretement à faire déposer Veccus: de son côté l'Empereur mettoit les Schismatiques au desespoir par ses soupçons & ses cruautés: ainsi ce n'étoit que désordres parmi les Grecs. An. 1280.

NICOLAS III. qui par la bonté de sa complexion, & la moderation de son regime sembloit devoir vivre long-tems, mourut d'apoplexie à Surien près de Viterbe le 22. Août 1280. jour de l'Octave de l'Assomption. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans la Chapelle de S. Nicolas de l'Eglise de S. Pierre; & après sa mort le S. Siége vaqua six mois.

ENTRE plusieurs Freres Mineurs qu'il avoit fait Evêques, on remarque en France Gautier de Bruges Evêque de Poitiers, que le Général de l'Ordre tâcha vainement de se conserver, en appuyant sa resolution de ne point accepter l'Episcopat. Nicolas le sacra de sa main en 1279. & écrivit en sa faveur à Philippe-le-Hardi, loüant sa ver-

An. 1280. tu & sa doctrine. Dès l'année 1280. Gautier tint un Synode, où il publia quelques Statuts particuliers sur la Discipline.

SIFRID de Vesterbourg Archevêque de Cologne tint aussi la même année son Synode Provincial qui avoit été interrompu depuis long-tems ; & y publia des Statuts, où l'on voit qu'on croyoit encore permis en certains cas de dire plusieurs Messes en un jour, principalement pour les morts ; qu'on baptisoit par immersion ; & qu'on ne donnoit plus la Confirmation avec le Baptême, mais à sept ans & au dessus. On accorda dans ce Concile dix jours d'Indulgence à ceux qui accompagnent le S. Sacrement quand on le porte aux malades ; on y défendit d'entendre sans témoins une Femme en Confession dans l'Eglise. Sifrid assista cette même année aux funerailles d'Albert le Grand, qui après avoir renoncé à son Evêché de Ratisbonne, mourut dans sa Cellule comme un simple Religieux, dans l'exercice de la pieté; & Gregoire XV. le déclara Bienheureux en 1622. Le nombre de ses Ecrits est si grand, que le Recuëil contient 21. Volumes *in-folio*.

MARTIN IV.

ANNE'E 1281.

MARTIN IV. François gouverna l'Eglise 4. ans 1. mois & 8. jours Honorius IV. lui succeda en 1285.

LEs Cardinaux s'étant enfin accordés pour l'élection d'un Pape, leur choix tomba sur Simon Cardinal Prêtre du Titre de Ste. Cecile. Il avoit été Chanoine de S. Martin de Tours; & en mémoire du Saint qu'il avoit servi dans cette Eglise, il prit le nom de Martin. Il n'étoit que le second du nom; mais parce qu'on confond ordinairement les deux Marins avec les Martins, il fut nommé Martin IV. On avoit fait violence aux Cardinaux pendant le Conclave; & la Ville de Viterbe avoit été mise en interdit. Martin IV. se retira à Orviette d'abord après son élection, ne jugeant pas encore à propos d'aller à Rome, où les esprits étoient divisez par les deux factions des Annibaldes & des Ur-

An. 1281. sins. Il y envoya cependant deux Cardinaux, qui ne trouvérent pas de meilleur moyen de rétablir la paix que d'en faire donner le gouvernement au Pape même à titre de Senateur : Dignité dont Martin IV. revêtit ensuite Charles Roi de Sicile.

L'EMPEREUR Michel Paleologue étoit à Pruse en Bithynie, quand il apprit l'exaltation de Martin IV. Il lui envoya aussi-tôt des Ambassadeurs ; mais ils ne furent pas reçus de la maniére qu'ils esperoient. Le Pape savoit ce qui se passoit chez les Grecs ; & toute la Cour Romaine soupçonnoit avec fondement que la réünion n'étoit qu'une illusion, & que hors l'Empereur, & le Patriarche & quelques-uns de ceux qui leur étoient attachez, ils étoient tous mécontens de la paix. Les Ambassadeurs n'eurent audience que fort tard, & l'Empereur fut lui même excommunié pour n'avoir pas agi sincerement. Les Censures furent publiées à Orviette le 18. Novembre 1281. ; & on renvoya les Ambassadeurs sans leur avoir rendu les honneurs accoutumez. Michel en fut si irrité, que le Diacre allant nommer le Pape dans la Liturgie selon la coûtume, il le lui défendit sur le champ : il auroit même dès-lors rompu le Traité avec les Latins, si les conséquences de cette démarche ne l'eussent arrêté. Il entra néanmoins dans une

conjuration que Jean de Procida tramoit contre le Roi de Sicile, dont il craignoit toujours la puiſſance. Charles avoit alors débarqué en Epire, & aſſiégeoit Bellegarde ; mais la place fut ſecouruë, & Michel s'en fit un grand triomphe. An. 1281.

LA même année 1281. Jean Pecam Archevêque de Cantorbery renouvella les Decrets du dernier Concile de Lyon avec les Conſtitutions de celui de Londres de 1268. & celles d'un autre Concile tenu à Lambeth ſous l'Archevêque Boniface ſon Prédeceſſeur ; & dans un Synode Provincial tenu au même lieu de Lambeth, il ajouta quelques nouvelles Conſtitutions, qui commencent par une Inſtruction ſur les Sacremens. Il écrivit peu de tems après au Roi Edoüard, l'exhortant de conſerver les libertez de l'Egliſe.

FREDERIC Archevêque de Salſbourg & Legat du S. Siége en Allemagne aſſembla un autre Synode Provincial auquel aſſiſtérent les Evêques de Friſingue, de Ratiſbonne, de Paſſau, de Brixen, de Chiemſée, de Secou & de Lavaur ; & il y fit une Conſtitution en 17. Articles, pour reprimer divers abus.

LESCO le Noir Duc de Cracovie, ayant continué de s'oppoſer à l'élection de Voſtliber qu'on vouloit placer ſur le Siége Métropolitain de Gneſne, Martin IV. en

An. 1281. pourvut Frere Henri de Breme, de l'Ordre des Mineurs, homme également noble, savant & vertueux, qu'il disoit dans sa Bulle être en état de bien gouverner cette Eglise pour le Spirituel & pour le Temporel.

Il y eut sur la fin de la même année 1281. une grande Assemblée à Paris, où se trouvérent quatre Archevêques, vingt Evêques, tous les Docteurs de l'Université, un grand nombre d'Ecoliers & plusieurs Réligieux de divers Ordres. Il y fut question des privileges des Mendians, que le Clergé seculier ne voyoit pas de bon œil; mais principalement de la permission qu'ils avoient de prêcher & de confesser. Martin IV. donna une Bulle au commencement de l'année suivante, par laquelle il confirma aux Freres Mineurs le pouvoir de prêcher & d'entendre les Confessions; mais avec cette clause que ceux qui se confesseroient à ces Religieux, seroient tenus de se confesser à leurs Curez au moins une fois l'année, comme il est porté par le Concile de Latran, & que ces Religieux les y exhorteroient eux-mêmes soigneusement & efficacement.

ANNE'E 1282.

CHARLES Roi de Sicile s'étant croisé, avoit declaré au Pape que c'étoit dans le dessein d'aller au secours de la Terre Sainte.

Pour faciliter cette entrepriſe, Martin IV. lui accorda pour 6. ans la Decime de tous les Revenus Eccléſiaſtiques de la Sardaigne & de la Hongrie, en cas que Ladiſlas y conſentît; mais il falloit que Charles allât lui-même à la Terre Sainte, ou qu'il y envoyât le Prince de Salerne ſon fils aîné. La Bulle portoit que celui à qui la remiſe de la Decime ſeroit adjugée, donneroit des aſſurances, que s'il manquoit à ſon vœu, cette Decime appartiendroit à l'Egliſe Romaine, qui en diſpoſeroit en faveur de la Terre-Sainte. Elle n'avoit été ordonnée au IIe. Concile de Lyon, que dans les Conférences particuliéres que Gregoire X. tint avec les Archevêques; & on trouva de grandes difficultez quand il fallut la lever; bien des Prélats refuſérent de la payer, d'autres la détournérent à leur profit en tout ou en partie; quelques Princes défendirent d'en tranſporter le montant hors de leurs Etats: enfin ce qui en avoit été recouvré fut bientôt emploïé à d'autres uſages. An. 1282.

LA conjuration contre Charles d'Anjou éclata en Sicile ſur la fin du mois de Mars de cette année. Selon le plan de Jean de Procida, tous les François qui étoient dans l'Iſle, ſans épargner ni les femmes enceintes, ni les enfans à la mammelle y furent égorgés; & parce que le premier

An. 1282. coup de Vêpres servit, à ce que l'on dit, de signal aux Conjurez, on appella ce massacre les Vêpres Siciliennes.

CHARLES en ayant appris la nouvelle, consulta le Pape & les Cardinaux, qui l'exhortérent à travailler incessamment à regagner la Sicile, lui promettant toute sorte de secours. Martin IV. tâcha de son côté de ramener les Peuples par une Bulle du 7. Mai; & renouvella le même jour l'excommunication contre Michel Paleologue. Quelque tems après les Habitans de Palerme & quelques autres envoyérent demander misericorde au Pape & la Ville de Palerme publia ensuite une Apologie ironique, où elle se disoit sous la protection d'un autre Pierre que le Prince des Apôtres, faisant allusion à Pierre Roi d'Arragon, qui ayant fait semblant d'en vouloir à l'Afrique, n'y alla que pour attendre des nouvelles de Sicile; & qui apprenant le massacre des François, vint bientôt dans le Royaume avec son Armée.

LE Pape y envoya Gerard Bianchi Cardinal Evêque de Sabine en qualité de Legat pour essaïer de procurer la paix. Ce Prélat accompagna Charles d'Anjou, qui se disposoit à faire le Siége de Messine, & travailla à ramener les esprits; mais les Rebelles demandant des conditions que le Roi ne pouvoit accorder, le Legat or-

donna à tous les Eccléſiaſtiques de ſortir de la Ville dans trois jours, & aux Habitans d'envoyer dans ſix ſemaines un Député pour comparoitre devant le Pape & recevoir ſes ordres : il les déclara même excommuniez & ſe retira, laiſſant continuer le ſiége. An. 1282.

BERNARD Amauri, qui avoit ſuccedé à Bernard de Languiſſel dans l'Archevêché d'Arles, tint cette même année un Concile à Avignon avec ſes Suffragans. Il y publia un Decret dont il reſte dix Canons, & dont la Préface eſt preſque la même que celle du Concile de Bourges de 1276. Geoffroi de S. Brice Evêque de Saintes aſſembla un Synode, où il ſe plaignit de ce qu'on enterroit les excommuniez dans les Cimetiéres, & regla où il falloit les inhumer. Jean de Montſoreau Archevêque de Tours tint un Concile Provincial qui dura trois jours ; & y condamna pluſieurs abus introduits dans la Province.

BONNEGRACE Général des Freres Mineurs aſſembla la même année le Chapitre Général à Straſbourg, auquel aſſiſtérent Rodolfe Duc d'Autriche fils de l'Empereur, & quatre Evêques. On y accuſa Frere Jean d'Olive de parler trop librement contre l'obſervance commune de la Regle, & d'avoir compoſé & répandu des

An. 1282. Ecrits pleins d'erreurs, & même contenant quelques Héréſies. Il fut ordonné que le Général informeroit contre lui. Bonnegrace vint en France, & y travailla ; mais la maladie mortelle qui lui ſurvint, arrêta pour lors les pourſuites contre Jean d'Olive, dont les erreurs étoient tirées du Siſteme Fanatique de l'Evangile du S. Eſprit.

PIERRE Roi d'Arragon s'étoit enfin fait couronner Roi de Sicile ; le Pape qui l'excommunia le 28. Novembre, étendit encore les cenſures ſur Michel Paleologue, qu'il ſoupçonnoit avoir aidé ce Prince à envahir la Sicile; mais Michel ſurvêcut ſi peu qu'il n'eſt pas vrai-ſemblable qu'il ait eu connoiſſance de cette derniere Bulle du Pape. Il mourut le 11. Decembre de la même année ; & ſon fils Andronic qui lui ſucceda renonça à l'union avec les Latins, pour faire ceſſer le ſchiſme qui regnoit parmi les Grecs ; il retablit le Patriarche Joſeph, & Veccus ſe retira volontiers.

ANNE'E 1283.

LES Schiſmatiques eurent toute liberté après la retraite de Veccus ; & l'Empereur la leur laiſſa dans l'eſperance de réunir les Grecs. Le 5. Janvier au ſoir, veille de l'Epiphanie, ils admirent le Clergé à la Pſalmodie ; & on fit enſuite la Bénédiction ſolemnelle de l'eau Baptiſmale dans la Cour, qui étoit la principale entrée de

Ste. Sophie. Il y avoit une grande Fontaine, où le Peuple se lavoit les mains & le visage avant que d'entrer dans l'Eglise. Le Clergé, le Peuple, les Grecs & les Latins y étoient assemblez; on donna même des cierges aux Latins, ce qui parut un étrange spectacle à ceux qui considéroient que trois jours auparavant on avoit réconcilié la Grande Eglise par l'aspersion de l'eau bénite, à cause d'eux: la regardant comme prophanée par leur présence. An. 1283.

Au commencement de cette année, Martin IV. ordonna au Cardinal Gerard son Legat auprès de Charles d'Anjou, de faire publier la Croisade contre Pierre d'Arragon. Celui-ci proposa à Charles un duel de 200. Chevaliers. Le Pape surpris que ce Prince qui l'accepta eût ainsi donné dans le piége, lui en fit de grands reproches, & déclara l'appel nul. Il publia ensuite une Bulle pour déposer Pierre d'Arragon, & écrivit à Edoüard Roi d'Angleterre d'empêcher le duel, qui devoit avoir lieu à Bourdeaux, Ville de sa dépendance; mais il ne tint ni à Charles ni à Edoüard que le combat ne se donnât: le Roi de France, à la priere de Charles son Oncle, étoit même venu à Bourdeaux; & Pierre seul ne parut point. Charles venant en France, amena le Cardinal

An. 1283. Jean Cholet François de nation, que le Pape y envoyoit en qualité de Legat, pour traiter avec Philippe du Roïaume d'Arragon & du Comté de Barcelone.

PENDANT tout cet intervalle Martin IV. n'oublia jamais son premier dessein de travailler à ramener les Siciliens ; & Charles se reprochant d'avoir lui-même contribué à leur revolte, en observant mal les conditions sous lesquelles il avoit pris possession du Royaume, agit de concert avec lui. Une autre affaire occupoit encore Martin IV. Alfonse Roi de Castille abandonné par la plûpart de ses Sujets, qui s'étoient liguez contre lui avec son fils Sanche, avoit appellé deux fois les Maures à son secours ; il mandoit en même tems au Pape que la division qui regnoit dans ses Etats en ouvroit la porte aux Infidéles. Martin IV. ayant fait des efforts inutiles pour rétablir la paix, prononça enfin les Censures contre les Castillans ; mais elles ne servirent qu'à allumer encore plus vivement les Guerres Civiles.

LES Grecs Schismatiques étant les maitres à C. P. cherchérent à se vanger de tous les Prélats, qui sous Michel Paleologue, s'étoient réunis à l'Eglise Romaine ; mais Veccus fut le principal objet de leur haine. Ils assemblérent un Concile, où ils lui firent souscrire sa Confession de Foi &

sa démission du Patriarchat ; ils persuadérent ensuite à l'Empereur de l'envoyer en exil. Les Partisans du Patriarche Arsene crurent devoir profiter du tems, & excitérent le Peuple contre Joseph; mais Andronic ne leur fut pas favorable tant que ce dernier vêcut. Après sa mort, qui arriva au commencement de Mars 1283. il s'appliqua à la réunion des Arsenites, & leur donna l'Eglise de tous les Saints. Ils penserent pour lors à confirmer leur parti par un miracle semblable à celui que l'on racontoit de Ste. Euphemie à Calcedoine : savoir qu'après la condamnation d'Eutychés dans le IVe. Concile Général, les Peres ayant pris le Decret du Concile ; & ayant ouvert la Chasse où étoit le corps de la Sainte, & y ayant mis le papier; elle étendit la main, le prit, le baisa & le rendit aux Evêques. Ni les Actes du Concile, ni aucun Auteur Contemporain ne parlent de ce miracle ; mais il étoit célébre du tems d'Andronic ; & les Grecs en font même mention dans leur Menologe. Les Arsenites esperant un pareil miracle, demandérent à l'Empereur un Corps Saint. Il leur donna celui de S. Jean Damascene ; & pour prévenir toute supercherie, après qu'ils eurent mis leurs Ecrits dans la Chasse, il la fit enfermer dans un coffre fermé à clef & scellé. Les Ecrits avoient été placés sur

An. 1283.

An. 1283. les pieds du Saint ; ils prétendirent qu'on les trouveroit entre ſes mains. Mais l'Empereur craignant que dans ce qu'ils demandoient à Dieu de leur reveler, il n'y eût quelque queſtion qui rendroit douteux ſon droit à l'Empire, arrêta cette entrepriſe, & s'attacha plus que jamais au parti de Joſeph, ſans mépriſer toutefois les Arſeniſtes, que la multitude rendoit reſpectables. Pour ſe menager les uns & les autres, il choiſit pour Patriarche George de Chipre, qui quoique fait Lecteur dans la Chapelle Imperiale par Joſeph, n'en ſuivoit pas les reglemens pour la conduite de l'Egliſe. Il fut ordonné par Germain Métropolitain d'Heraclée le 11. Avril 1283. & on tint enſuite un Concile aux Blanquernes, où preſida le nouveau Patriarche, & où pluſieurs Evêques furent dépoſés. On y renouvella la ſéparation avec l'Egliſe Latine ; mais Athanaſe Patriarche d'Alexandrie préfera de n'être pas mis dans les Dyptiques, à s'y voir en approuvant la dépoſition des Evêques Catholiques, & en renonçant à l'union avec le Pape ; & Theodoſe Patriarche d'Antioche aima mieux renoncer à ſa Dignité.

ANNE'E 1284.

LE Pape voyant que Pierre d'Arragon ne faiſoit aucun cas des cenſures, emploïa

la voye des armes ; on prêcha même la Croiſade en France contre lui. Philippe le Hardi ayant accepté le Royaume d'Arragon pour Charles ſon ſecond fils, elle fut auſſi prêchée dans les Etats qui étoient encore ſous l'obéiſſance de Charles d'Anjou. An. 1284.

ALFONSE Roi de Caſtille mourut au mois d'Avril de cette année 1284. & fut le premier Roi d'Eſpagne, qui ordonna d'écrire les Contrats & les Actes publics en Langue Eſpagnole. Il fit compiler un corps de Loix, qui eſt diviſé en ſept parties, d'où il a pris le nom de *Las ſiete Partidas.*

CEPENDANT la Croiſade contre Pierre d'Arragon étoit un grand obſtacle au recouvrement de la Terre Sainte que le Pape ne perdoit pas de vûë ; mais en chaque Païs de la Chrétienté ſe trouvoient des difficultés particuliéres pour l'exécution de ce deſſein. Edoüard Roi d'Angleterre étoit le ſeul qui parût en état de la ſecourir. Il connoiſſoit par lui même l'état du Païs, & témoignoit toujours vouloir y retourner. Il demanda au Pape la Décime pour ſon frere Edmond ; & le Pape l'ayant refuſée, il s'en ſaiſit de ſon autorité. Il chercha de ſe juſtifier enſuite auprès du Pape, qui ne reçut pas ſes excuſes, & le menaça des Cenſures ; mais il eſt à croire

An. 1284 qu'Edoüard satisfit le Pape, puisque l'année suivante, Martin IV. reçut agréablement un Gentil-homme & un Chanoine que ce Prince lui envoya, pour l'assurer qu'il vouloit se croiser pour la Terre Sainte.

PENDANT que l'Empereur Andronic travailloit à réunir les Grecs Schismatiques divisés entre eux, il arriva un accident qui fut regardé comme un effroïable prodige. Le 26. Fevrier, jour de la Septuagesime que les Grecs appellent le Dimanche du Fromage, parce que c'est le dernier jour où les laitages sont permis, on trouva dans le Ciboire, où l'on vouloit mettre les pains consacrez pour toute la semaine suivante: car les Grecs ne consacrent point les jours de jeûne, & disent la Messe des Présanctifiez, comme font les Latins le Vendredi-Saint; on trouva, dis je, une Hostie tellement corrompuë, que par sa noirceur elle ressembloit à un morceau de Theriaque. Le Célébrant en eut horreur; & ne pouvant se resoudre à consumer cette particule, il fut resolu de la jetter dans le lieu destiné à ces sortes d'usages, que les Grecs nomment le Four sacré, & nous la Piscine. Ce qui fait voir leur grand respect pour l'Eucharistie.

ANDRONIC ne put réunir les deux Partis. Les Arsenites demandoient toujours

quelque miracle ; & le Patriarche ne vou- An. 1284.
loit point y consentir expressément. Enfin l'Empereur proposa de faire par le feu l'épreuve des Ecrits de part & d'autre. Cela fut executé ; mais les Livres des uns & des autres furent reduits en cendres. Les Arsenites ayant pour lors declaré qu'ils se soumettoient au Patriarche Gregoire, Andronic les y mena avec joye, & marcha comme eux à pied, quoiqu'il tombât de la neige ; ils reçurent des Eulogies, & même la Sainte Communion des mains de Gregoire ; mais le jour de Pâques l'union se refroidit tellement, que le lundi d'après, les Arsenites reclamérent. L'Empereur voyant qu'il avoit travaillé envain, assembla les principaux, leur fit avoüer que Gregoire étoit Patriarche ; & lorsqu'ils l'eurent reconnu, le Prélat se montra, leur reprocha d'avoir manqué à leurs promesses, & les excommunia ; mais plusieurs n'en tinrent pas compte. Le Metropolitain de Sardis, principal Auteur de tous ces maux, qu'on accusa ensuite d'avoir mal parlé de l'Empereur, fut traité comme coupable de Leze-Majesté.

ANNE'E 1285.

CHARLES Roi de Sicile, autrefois la terreur des Grecs, & alors accablé du chagrin que lui causoient tant de perte, & principalement celle de son fils Charles

An. 1285. Prince de Salerne qui avoit été pris devant Meſſine, mourut à Fogia en Poüille le 7. Janvier 1285. & ſon Succeſſeur fut Charles II. alors priſonnier de Pierre d'Arragon. Le Pape prit ſoin du Royaume, & en confirma la Regence à Robert Comte d'Artois Oncle du jeune Roi; mais il n'eut pas le tems d'executer ſes bons deſſeins pour la Sicile. Il mourut à Perouſe le 29. Mars ſuivant, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Laurent, où pluſieurs Malades furent gueris à ſon Tombeau, en préſence d'un grand nombre de Clercs & de Laïques. Le S. Siége ne vaqua que 3. jours.

HONORIUS IV.

SUITE DE L'ANNE'E 1285.

HONORIUS IV. Romain, tint le Siége 2. ans & 2. jours, & eut pour Succeſſeur Nicolas IV. en 1288.

LE 2. Avril 1285. Jacques Savelli, Cardinal Diacre du titre de Ste. Marie in Coſmedin, fut élu Pape à Perouſe, & prit le nom d'Honorius IV. Il paſſa tout de ſuite à Rome, où il fut ſacré & couronné le 20. Mai jour de la Pentecôte.

IL y avoit alors dans l'Or-

dre des Ermites de S. Augustin un Religieux, qui fut depuis un des plus fameux Docteurs de son tems: c'étoit Gilles de Rome, de l'illustre famille des Colonnes. Il avoit avancé quelques propositions que l'Evêque de Paris où il étudioit, jugeoit devoir être retractées. Gilles réfusant de se soumettre à l'Evêque, alla à Rome & y offrit au Pape de faire telle retractation qu'il souhaiteroit. An. 1285.

PENDANT que l'Armée de Philippe le Hardi Roi de France, étoit en Catalogne, & que ce Prince assiégeoit Gironne, une multitude innombrable de mouches attaquérent les Chevaux des François; & par leurs piqueures venimeuses en tuérent un grand nombre. La chaleur corrompant promptement leurs corps & ceux des hommes tués par les Ennemis, il y eut bientôt une infection insuportable, & enfin des maladies qui firent périr plusieurs Seigneurs & une grande partie de l'Armée. Les Catalans attribuérent cet évenement à une punition du Ciel, parce que pendant le Siége les François avoient ruiné l'Eglise de S. Felix hors les murs de la Ville, & avoient coupé en petites parties les Reliques de plusieurs Saints, entre autres, celles de S. Narcisse, regardé comme le Patron de Gironne. Après la prise de la Place, le Roi ne songea plus qu'à se re-

An. 1285. tirer. Il tomba malade en chemin, & mourut à Perpignan le 23. Septembre, laissant pour Successeur son fils ainé Philippe le Bel.

HONORIUS IV. acheva cependant ce que son Prédecesseur avoit commencé ; il publia une Constitution pour retrancher les abus introduits dans le Royaume de Sicile, qui avoient causé la revolte ; & travailla ensuite à ramener à l'obéissance des François, les Siciliens qui reconnoissoient Pierre d'Arragon. Ce Prince mourut le 11. Novembre de la même année, & laissa ses Etats d'Espagne à Alfonse son fils ainé ; & la Sicile à Jacques son second fils.

LA Ville de Viterbe étoit excommuniée depuis la sédition arrivée après la mort de Nicolas III. Honorius IV. leva enfin les Censures ; mais il priva cette Ville de toute juridiction. Melchior Busseto Evêque de Tortonne avoit été fait prisonnier, & conduit dans un Château l'année précedente, pendant que Guillaume Marquis de Montferrat assiégeoit cette Place. Quelques-uns de ses parens défendoient celui de Sarli qui fut attaqué après la prise de Tortonne. Le Marquis y fit conduire l'Evêque pour les engager à lui remettre la Place ; & sur leur refus on ramenoit le Prélat à Tortonne. Il fut tué le long du

chemin avec quelques autres, sans que les Gens du Marquis s'en apperçussent, à cause d'un broüillard épais qui les séparoit, & son corps demeura long-tems sans sepulture. Le Marquis l'ayant enfin appris en fut très affligé, & fit enterrer honorablement l'Evêque dans l'Eglise Cathédrale de Tortonne; il fut toutefois cité à comparoitre en personne devant le Pape; & s'étant excusé de faire le voyage de Rome, le Pape donna commission d'examiner ses excuses, & de le recevoir à se purger par serment de la mort de Melchior. Il chargea en même tems les Commissaires de lui imposer une pénitence, qui parut assez extraordinaire. Lesco Duc de Cracovie fut également absous par ordre du Pape Honorius, des Censures qu'il avoit encouruës pour avoir maltraité un Evêque Polonois, quoiqu'il se fût accommodé avec lui. An. 1285.

Il arriva la même année 1285. une autre affaire entre Henri IV. Duc de Silesie & Thomas Evêque de Breslau. Ce Prince avoit entrepris une guerre injuste; & pour se dédommager des fraix, il exigea de Thomas & de tout le Clergé de son Diocèse une grosse contribution en argent. L'Evêque refusa de payer; & Henri se saisit de tous les Biens des Eglises, & des Dimes. Thomas en porta plainte à l'Ar-

An. 1285. chevêque de Gnesne son Métropolitain, qui assembla un Concile à Lancicie, auquel assistérent les Evêques de Cracovie, de Posnanie, de Vladislavie & de Lusuc avec un grand nombre d'Abbez. Le Duc Henri y fut excommunié avec tous ses Complices; & le Diocèse de Breslau mis en interdit. Le zèle de l'Evêque Thomas pour son Troupeau & sa fermeté ramenérent enfin le Duc à la raison.

L'EMPEREUR Andronic poursuivoit toujours son entrepriſe pour la réunion des Grecs schismatiques; & de prétendus prodiges l'y excitérent encore plus. Il accorda aux Arsenites de pouvoir apporter le corps de leur Patriarche à C. P. & il le reçut lui-même solemnellement avec tout le Clergé. Neophyte nouvel Evêque de Prusse en Bithynie voulant signaler son zéle contre l'union avec le Pape, ordonna l'abstinence de chair pendant quelques jours, pour expier ce prétendu crime. Le Peuple trouvant cette pénitence incommode s'en prit à Jean Veccus relegué dans cette Ville, qui avoit été l'Auteur de la réunion, & le chargea de maledictions. Veccus ne crut pas devoir garder le silence, & répondit d'une façon à engager l'Empereur à le rapeller à C. P. A son arrivée on assembla un second Concile à Blanquernes; on y débatit de nouveau toutes

toutes les raisons du schisme, & Veccus fut exilé une seconde fois.

ANNE'E 1286.

JACQUES d'Arragon nouveau Roi de Sicile se fit couronner le 2. Février 1286. en vertu du Testament de son Pere; le Pape renouvella l'Excommunication déja prononcée contre lui, disant que ce Sacre étoit une execration; ces Censures furent encore renouvellées le jour de la Dédicace de S. Pierre, & étenduës aux Evêques qui avoient couronné Jacques & n'avoient pas comparu à la citation qui leur avoit été faite. Alfonse nouveau Roi d'Arragon parut plus sensible aux Censures que son Frere Jacques, ou plûtôt à la crainte des François armés en faveur de Charles de Valois; il envoya des Ambassadeurs à Rome; & s'excusa de n'avoir pû les faire partir plûtôt. Le Pape déclara qu'il suspendoit les procedures commencées, & accorda un delai; les Ambassadeurs étant arrivés, Honorius n'admit pas les excuses d'Alfonse; & continuant de soutenir Charles de Valois, il chargea le Cardinal Jean Cholet Legat en France de proceder par les Censures & la privation des Revenus contre les Ecclésiastiques qui favoriseroient Alfonse.

BERNARD Cardinal Evêque de Porto Legat de Martin IV. avoit mis la Ville

An. 1286. de Veniſe en interdit, parce que les Venitiens bien loin d'armer pour le ſecours de la Sicile, avoient renouvellé en ſa préſence la Loi qui leur defendoit de marcher en armes. Honorius IV. donna commiſſion à l'Evêque de Veniſe de lever l'Interdit à condition que les Venitiens garderoient la neutralité. Il uſa encore d'indulgence envers Henri de Caſtille, Oncle du Roi Sanche qui regnoit alors, & qui avoit été excommunié par Clement IV. & envers le Royaume de Caſtille, frapé des cenſures ſous Martin IV. à cauſe de la revolte de Sanche contre Alfonſe ſon Pere.

ON tint dans le cours de cette année trois Conciles Provinciaux en divers endroits, le premier à Oxfort, où Pecam Archevêque de Cantorbery condamna comme Hérétiques quelques Propoſitions qu'il avoit appris avoir été avancées de nouveau dans ſa Province; le ſecond à Ravenne pour la reformation des mœurs, & le troiſiéme à Bourges contre les Exemptions. Simon de Beaulieu occupoit alors le Siége Métropolitain de cette Ville, & continua cette année la viſite qu'il avoit commencée en 1284. dans ſa Province & dans celle de Bourdeaux, en qualité de Primat.

HENRI Choderer de l'Ordre des Freres

Mineurs avoit été envoyé en Cour de Rome de la part de Rodolfe Roi des Romains dont il étoit Confesseur, pour solliciter la confirmation de l'élection du Chanoine Pierre à l'Evêché de Bâle ; mais le Pape Gregoire X. cassant cette élection l'avoit pourvû lui-même de ce Siége. Il étoit encore à Rome en 1286. attendant de savoir le jour auquel le Pape vouloit couronner Rodolfe ; l'Archevêché de Mayence venant à vaquer, il y eut partage pour l'élection ; & on eut recours au Pape. Honorius, qui estimoit infiniment Henri le plaça dans ce Siége, & donna l'Evêché de Bâle à Pierre qui y avoit été d'abord destiné : quant au couronnement de Rodolfe il le fixa au 2. Février 1287. Il envoya dans le même tems à la priere de ce Prince un Legat en Allemagne, où il n'y en avoit point eu depuis long-tems ; & ce fut Jean Bouccamace Evêque de Tusculum, le seul Cardinal qu'il fit pendant son Pontificat ; & étendit sa Legation en Boheme, en Dannemarck, en Suede, en Pologne & en Pomeranie : lui donnant des pouvoirs très-amples. Ce Prélat sacra en arrivant le nouvel Evêque de Bâle. An. 1286.

ANNE'E 1287.

JEAN de Tusculum tint un Concile à Vursbourg le 18. May à l'occasion d'une

An. 1287. Diette que l'Empereur y avoit assemblée ; & après avoir publié un Réglement de 42. Articles pour la reformation des mœurs & le rétablissement de la Discipline, il demanda la levée d'une Décime pendant cinq ans sur le Clergé. L'Empereur qui étoit présent exigea que tous les Peuples de l'Empire lui payassent une pareille contribution ; mais ni le Legat, ni l'Empereur ne purent rien obtenir ; & Conrad Evêque de Toul qui s'étoit opposé le plus vivement à la demande du Legat fut excommunié. Ce Prélat étoit de l'Ordre des Mineurs, & son mérite l'avoit fait placer sur ce Siége par le Pape lui-même. On le surnommoit Probus, ce qui a fait tromper plusieurs Historiens, qui ont cru que Probus étoit un autre Evêque de Toul.

On avoit traité pour la liberté de Charles Prince de Salerne, avec Alfonse Roi d'Arragon & Jacques son Frere. Honorius desaprouva la convention qui laissoit à Jacques la Sicile entiere, & deçà la Mer l'Archevêché de Regio ; il trouvoit le Traité desavantageux à Charles & injurieux à l'Eglise Romaine ; mais il n'eut pas le tems de poursuivre cette affaire ; il mourut le 3. Avril 1287. & fut enterré à S. Pierre. Le S. Siége vaqua 10. mois & 18. jours.

INTERREGNE.

SUITE DE L'ANNE'E 1287.

ON raporte au mois d'Avril de cette année 1287. la mort d'un Chrétien âgé de 14. ans nommé Verner, que les Juifs firent mourir à Vesel dans le Duché de Cleves pendant la Semaine-sainte. Son Corps fut découvert miraculeusement, & on l'enterra dans une Chapelle près de Bacharac, dediée à S. Cunibert Archevêque de Cologne, où il se fit ensuite plusieurs miracles. Une Chronique du tems sur l'année suivante 1288. porte que les Juifs furent lavés publiquement de ce crime par ordre de l'Empereur Rodolfe, dans un Sermon que fit l'Archevêque de Mayence, où il dit qu'aulieu d'honorer Verner comme un Saint, il falloit bruler son corps & jetter ses cendres au vent. On a vû que dès le XIIe. Siécle on accusoit les Juifs de ces meurtres d'enfans commis pendant la Semaine-sainte. Il y en a encore plus d'exemples dans le XIIIe.; mais aucun des faits n'est appuyé sur des preuves inconteſtables.

ON avoit porté des plaintes au Pape Honorius contre les Juifs d'Angleterre; & il avoit écrit en conséquence à l'Arche-

An. 1287. vêque de Cantorbery & à ſes Suffragans. On voit l'execution des ordres de ce Pape dans les Conſtitutions Synodales publiées le 16. Avril 1287. par Pierre Quivil Evêque d'Exceſter Suffragant de ce Siége Métropolitain. Pluſieurs de ces Conſtitutions tendoient à conſerver la Juriſdiction eccléſiaſtique dans l'étenduë qu'elle avoit alors, & à reprimer les violences des Laïques contre le Clergé. On voit à peu près le même eſprit dans le Concile de Milan tenu le 12. Septembre de cette année par l'Archevêque Otton Viſconti.

LES Evêques de France ne pouvoient ſouffrir les grands priviléges que les Papes avoient accordé aux Religieux Mendians. Guillaume de Flavacourt Archevêque de Rouën, s'en étoit plaint depuis 1282. aux Métropolitains de Reims, de Sens & de Tours. Pierre Barbet Archevêque de Reims n'executa qu'en 1287. le Conſeil de Guillaume de Flavacourt. Preſſé pour lors par les plaintes réïterées de ſes Curez, il aſſembla ſon Concile, où ſe trouvérent les Evêques de Laon, de Beauvais, de Noyon, d'Amiens, de Senlis, de Teroüane & de Tournai, avec les Députez de Soiſſons & de Cambrai; & on détermina de pourſuivre en Cour de Rome la caſſation de ces priviléges.

RAIMOND Lulle depuis ſi fameux, &

d'une reputation si ambiguë, parut à Rome pour la premiere fois en 1287. pendant la vacance du S. Siége. Il venoit demander au Pape la fondation de plusieurs Convens en divers Païs du Monde, où l'on pût apprendre les langues étrangéres afin de se rendre capables d'aller ensuite en mission chez les Infidéles. Il avoit déja procuré la fondation d'un à Majorque pour treize Freres mineurs, auſquels on devoit enseigner la langue Arabique. An. 1287.

NICOLAS IV.

ANNE'E 1288.

NICOLAS IV. d'Ascoli gouverna l'Eglise 4. ans, 1. mois & 14. jours. Son Successeur fut S. Celestin V. en 1294.

LES Cardinaux qui s'étoient enfermés dans le Palais du Pape Honorius près de Ste. Sabine, pour l'Election de son Successeur, furent obligés d'en sortir à cause du mauvais air. Il en étoit déja mort six ou sept; & le Cardinal Pierre d'Ascoli fut le seul qui n'eût point été attaqué de maladie, ayant fait faire du feu dans toutes les Chambres pour en chas-

An. 1288. ser le mauvais air. On se rassembla au commencement de 1288., & le 15. Février ce Cardinal fut élu Pape d'une commune voix. Il renonça à son Election jusqu'à deux fois; & n'y consentit enfin que le 22. jour duquel on datte le premier de son Pontificat. Par reconnoissance pour Nicolas III. qui l'avoit fait Cardinal, il en prit le nom, & fut couronné sous celui de Nicolas IV. Ce fut le premier Pape de l'Ordre des Freres Mineurs; il donna d'abord tous ses soins aux affaires de la Sicile, & commença par faire admoneſter Alfonse Roi d'Arragon de mettre en liberté le Prince Charles: lui défendant de donner aucun secours à Jacques son Frere, & le citant à comparoître à Rome dans six mois. Il fit six Cardinaux la veille de la Pentecôte; & reçut vers le même tems la nouvelle de la conversion de plusieurs Tartares; elle lui fut si agreable, qu'il témoigna beaucoup d'empressement aux Ambassadeurs du Grand Can, à qui il écrivit ensuite pour le feliciter du dessein où il paroissoit être de recevoir le Baptême.

HENRI II. Roi de Chypre étoit alors en possession de ce qui restoit du Royaume de Jerusalem. Profitant de la revolte des Siciliens, il vint à Acre, & se fit couronner à Tyr en 1286. Mais le Sultan

d'Egypte assiégea Tripoli en 1288. prit cette Place d'assaut, & la détruisit. Il fit bâtir quelque tems après une nouvelle Ville qui porte encore aujourd'hui le même nom. Henri qui étoit à Acre fit une Treve avec lui, revint en Chipre, & envoya demander du secours au Pape. Il n'y avoit point alors de Patriarche titulaire de Jerusalem, Nicolas IV. donna ce titre à Nicolas des Anapes de l'Ordre des Prêcheurs : le chargeant en même tems de l'Eglise d'Acre dont le Siége étoit vacant. Ce Patriarche fut le dernier des Latins qui resídérent en Palestine, & mourut lors de la prise d'Acre trois ans après. An. 1288.

NICOLAS IV. accorda plusieurs privilèges aux Religieux de son Ordre ; dès la premiére année de son Pontificat, il les employa pour exercer l'Inquisition en plusieurs Provinces, particulierement dans le Comté Venaissin ; & fit en même-tems un Réglement pour ce Tribunal.

ROSTAING II. Archevêque d'Arles tint son Concile Provincial la même année dans la Ville de l'Isle au Comté Venaissin Diocèse de Cavaillon. Ce Prélat illustre par son humilité, & sa charité envers les Pauvres ne rempliſſoit ce Siége que depuis 1287. On publia dans cette Assemblée les Statuts des précedens Conciles de la Province, dont la mémoire commençoit de

An. 1288. se perdre. Ce Prélat est connu sous le nom du Bienheureux Rostaing de Capre.

CHARLES Prince de Salerne sortit de sa prison au mois de Novembre 1288. mais aux mêmes conditions que le Pape Honorius avoit rejettées ; il fallut même qu'il donnât ses Fils en ôtage, & ce fut dans cette occasion que Loüis l'aîné jetta les fondemens de cette éminente vertu qui l'a fait mettre depuis au rang des Saints. Nicolas IV. ne desaprouva pas moins que son Prédecesseur les conditions du Traité, mais il falloit s'accommoder au tems.

A C. P. le Patriarche Gregoire de Chypre voulant justifier sa conduite & l'exil de Jean Veccus, & expliquer en particulier le passage de S. Jean Damascene, où il est dit que le Pere produit le S. Esprit par le Verbe, composa un Ecrit sur la Procession du S. Esprit pour servir, selon les Grecs, à la posterité, de monument de la saine Doctrine & de l'erreur de ceux qui s'en étoient écartés. Veccus ayant eu occasion de voir cet Ouvrage pendant sa prison & s'y trouvant maltraité, y répondit vivement par deux discours, où il accusa Gregoire d'introduire de nouvelles héréſies. Moscampar qui avoit quitté la Charge de Cartophylax, attaqua aussi le Tome de Gregoire, & attira les principaux

Evêques à ſon parti. Le Moine Marc Diſciple du Patriarche entreprit de le défendre, & donna dans le même mauvais ſens que Gregoire. L'Empereur eut enfin connoiſſance de tout ; & voyant que les plus grands hommes ſe plaignoient du Tome de Gregoire, il voulut l'obliger à le corriger ; mais le Patriarche le refuſa avec indignation. On le traita pour lors d'opiniâtre & d'Hérétique ; & on ſe ſepara même de lui pour avoir failli, non plus par ignorance, mais à deſſein. Gregoire étoit d'ailleurs odieux par la maniere dont il en avoit uſé avec les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche ; on lui propoſa de ſe retirer, il y conſentit ; mais ſans renoncer à ſes fonctions. Le ſcandale ne ceſſoit pas ; il augmenta même à l'arrivée de Jean Métropolitain d'Epheſe qu'on avoit prévenu contre lui ; & tout cela occaſionna dans la ſuite à demander la démiſſion de Gregoire, afin d'élire un autre Patriarche. Cyrille transferé du Siége de Tyr à celui d'Antioche arriva pour lors à C. P. c'étoit un homme grave, pieux & ami du repos. Il venoit faire confirmer ſa tranſlation par le Patriarche de C. P., & ne put l'obtenir. Il fut enfin queſtion de faire juger Gregoire dans les formes ; il avoit lui-même conſenti au Jugement ; mais il eut de nouvelles diſputes. Cepen- An. 1288.

dant preſſé de tout côté, Gregoire donna l'Acte de ſa démiſſion ; & quoiqu'il ne fût pas ſouſcrit, on s'en contenta.

ANNE'E 1289.

LES differens qu'Alfonſe Roi de Portugal avoit eu avec le Clergé de ſon Royaume, n'avoient pû être terminés pendant ſon regne ; ils duroient même encore depuis 10. ans que Denis ſon Fils étoit ſur le Trône. Le Royaume étoit toûjours interdit, & le Roi excommunié. On paſſa enfin un Concordat en 1279. qui fit ceſſer les Cenſures, & le Pape Nicolas IV. le confirma. Il étoit pour lors à Rome, & paſſa de là à Rieti, où le jour de la Pentecôte il couronna ſolemnellement le nouveau Roi de Sicile Charles II. qui prêta foi & hommage aux mêmes conditions que ſon Pere. Le Pape lui accorda pluſieurs graces, lui donna les décimes pendant trois ans pour le recouvrement de la Sicile, & caſſa le Traité fait avec le Roi d'Arragon.

MATHIEU d'Aqua Sparta Général des Freres Mineurs ayant été fait Cardinal l'année précedente, voulut ſe décharger du Gouvernement de ſon Ordre. Il convoqua le Châpitre à Aſſiſe ; mais le Pape voulut qu'il ſe tint en ſa préſence à Rieti. Cette Aſſemblée fut célébre, Nicolas IV. & deux Cardinaux de l'Ordre, le Roi de

Sicile & son Epouse y assistérent ; & on y élut tout d'une voix pour Général Frere Raimond Gaufridi Provençal, homme de naissance, Docteur en Theologie, vertueux & très-zélé pour la pauvreté & la discipline reguliére. L'Ordre étoit tombé dans un grand relâchement, sous les trois derniers Généraux : Frere Raimond donna tous ses soins pour remedier aux abus. An. 1286.

LE Pape chargea cette même année Jean de Montcorvin Réligieux de cet Ordre de ses Lettres pour le Can des Tartares, pour le Roi d'Armenie, l'Empereur d'Ethiopie, le Patriarche des Jacobites, & l'Evêque Denis residant à Tauris. Il fit encore plusieurs Constitutions en faveur de l'Inquisition, & obtint de la République de Venise une Ordonnance considerable pour ce Tribunal. Enfin il erigea la même année l'Université de Montpellier.

APRE'S la démission de Gregoire Patriarche de C. P. l'Empereur Andronic fit examiner son Tome avec plus de liberté, & s'appliqua de plus en plus à réunir les Partis divisés. Il plaça sur le Siége de C. P. Athanase Patriarche d'Alexandrie ; mais lorsqu'il fut installé, quelques accidens que les Grecs superstitieux prirent pour des prodiges, furent regardés comme un présage qu'Athanase ne seroit pas plus stable sur le Siége Patriarchal que ses Prédecesseurs.

ANNE'E 1290.

NICOLAS IV. voulant ſecourir la Terre-Sainte, y envoya vingt Galeres ; mais lorſqu'elles furent à Acre, il ſe trouva à peine de quoi en armer treize. Le Sultan n'attaqua pas cette Ville, ainſi les Troupes ne firent rien de conſiderable. Pour exciter les Peuples à la Croiſade, le Pape publia une Bulle, où il détailla pathetiquement la priſe & la ruine de Tripoli. Il envoya deux Legats en France, & les chargea de recommander au Roi Philippe de faire ceſſer les plaintes qu'on avoit portées au S. Siége ſous Honorius IV. contre les vexations des Baillifs & des autres Officiers du Roi; & à leur arrivée à Paris, les Legats aſſemblérent un Concile à Sainte Genevieve. Le Pape avoit auſſi reçu des plaintes contre le Roi d'Angleterre touchant pluſieurs entrepriſes ſur la Liberté eccléſiaſtique. Il l'en avertit d'abord par Guillaume Houdon de l'Ordre des Prêcheurs, envoyé dès l'année précedente pour l'affaire de la Croiſade, & lui envoya cette année l'Evêque de Graſſeto pour l'exhorter à faire ceſſer les vexations.

LE Roi Edoüard avoit toujours promis de ſe croiſer ; il le fit enfin ſous Nicolas IV. Philippe le Bel ne s'étoit pas croiſé ; mais le Pape qui le regardoit comme le Prince le plus capable de ſecourir la Ter-

re-Sainte, le fit prier d'y envoyer un prompt secours ; la perte de la Terre-Sainte paroissoit inévitable, le Roi pour ne pas se charger de l'évenement ne jugea pas à propos de rien entreprendre. An. 1290.

ON raporte à cette année 1290. un Miracle celebre sur la Ste. Eucharistie arrivé à Paris à l'occasion d'un Juif, qui ayant prêté 30. sols à une pauvre femme l'obligea à lui apporter la Ste. Hostie qu'elle recevroit à la communion. Ce Malheureux l'ayant en son pouvoir la perça à coups de canif ; & elle rendit du sang ; il y enfonça un clou à coups de marteau, elle seigna encore ; il la jetta dans le feu, elle en sortit entiere voltigeant même par la Chambre ; il la plongea enfin dans une chaudiere d'eau boüillante qui parut teinte de sang ; & l'Hostie s'élevant au-dessus, la Femme du Juif, qui avoit été appellée, vit à la place Jesus-Christ en Croix. Elle & ses enfans se convertirent ; mais le Juif qui fut condamné au feu demeura obstiné. Ce miracle fut bientôt public dans les Païs étrangers ; & Jean Villani Auteur contemporain le raporte dans son Histoire de Florence.

RENOUL de Homblieres Evêque de Paris étoit mort en 1288. & Simon de Bussi étoit son Successeur, lors de ce Miracle.

An. 1290. Il avoit fondé l'Office de la Conception de la Ste. Vierge, ce qui fait croire qu'il en a établi le premier la Fête dans l'Eglise de Paris.

LE commerce avec les Juifs avoit introduit en Provence & dans les environs beaucoup de superstitions chez les Chrétiens. Le Pape écrivit aux Inquisiteurs en 1290. de corriger de semblables abus, & de proceder contre les coupables. La même année il renouvella la condamnation de certains prétendus Religieux nommés les Apostoliques : c'étoient à proprement parler des Fanatiques, dont Gerard Sagarel de Parme étoit le Chef. On l'avoit refusé dans l'Ordre de S. François, il s'habilla comme il prétendoit qu'étoient les Apôtres, & disoit que le tems du S. Esprit & de la Charité etoit enfin arrivé. Il fut brûlé en 1300.

AMANIEU, Frere de Gerard V. Comte d'Armagnac, étoit Archevêque d'Auch depuis 28. ans, quand il tint un Concile Provincial à Nougarot en Armagnac le 19. Août 1290. contre les Usurpateurs des Biens d'Eglise. Les Canons de ce Concile sont au nombre de 10.

LADISLAS Roi de Hongrie toujours abandonné à ses débauches & livré aux Comains, fut enfin tué par ces Barbares en 1290. Ne laissant point d'Enfans, il se

trouva trois prétendans à ce Royaume : Charles Martel Fils de Charles II. Roi de Sicile & de Marie de Hongrie Sœur de Ladiſlas : André le Venitien, ou Andreaſſe Petit-Fils du Roi André II., & l'Empereur Rodolfe qui prétendoit que la Hongrie étoit un Fief de l'Empire. Charles Martel fut couronné ſolemnellement par le Pape Nicolas IV. qui avoit deſtiné l'Evêque d'Eugubio pour Legat auprès de Ladiſlas. An. 1290.

ANNE'E 1291.

LA mort de Ladiſlas ayant rompu la Legation de Hongrie, le Pape y deſtina l'Evêque d'Ieſi, & chargea ce Prélat de déclarer à l'Empereur & à ſon Fils Albert d'Autriche, que le Royaume de Hongrie appartenoit à l'Egliſe Romaine, quoique Rodolfe en eût donné l'inveſtiture comme d'un Fief devolu à l'Empire. Etienne Roi de Servie & la Reine ſon épouſe avoient demandé au Pape des Miſſionaires pour convertir les Hérétiques dont il y avoit un grand nombre dans une partie de leurs Etats ; Nicolas IV. chargea les Freres Mineurs de cette Miſſion.

LA Ville d'Acre fut enfin priſe dans l'année 1291. par les Muſulmans ; cette perte entraîna celle de toute la Terre-Sainte ; & les Chrétiens Latins ; qui purent ſe ſauver, vinrent ſe refugier dans

An. 1291. l'Isle de Chypre. Avant que le Pape en reçût la nouvelle, on avoit conclu un Traité entre la Maison d'Anjou & celle d'Arragon touchant l'affaire de Sicile ; & Alfonse Roi d'Arragon se disposoit à épouser Eleonore Fille d'Edoüard Roi d'Angleterre, lorsqu'il mourut à Barcelone. Le Pape ayant appris cette mort manda à Jacques Frere d'Alfonse qu'il qualifia simplement de Fils de Pierre jadis Roi d'Arragon, de se soumettre aux ordres de l'Eglise & de quitter absolument tout ce qu'il occupoit du Royaume de Sicile ; mais les défenses & les ménaces furent sans effet. Jacques laissant le Gouvernement de la Sicile à Frederic son autre Frere, alla à Barcelone & s'y fit couronner Roi d'Arragon.

CEPENDANT Nicolas IV. fit tous ses efforts pour exciter les Princes Chrétiens à reconquerir la Terre-Sainte ; & pour fortifier la Croisade qui devoit s'executer deux ans après, on tint plusieurs Conciles. Celui dont il reste le plus de détail est le Concile de Milan assemblé par l'Archevêque Otton Visconti ; on y approuva le dessein qu'on avoit inspiré au Pape de réunir les trois Ordres Militaires.

ANNE'E 1292.

NICOLAS IV. n'intéressa pas seulement les Princes de son obédience au recouvre-

ment de la Terre-Sainte, mais encore l'Empereur de C. P., celui de Trebisonde, les Rois d'Armenie, d'Iberic & de Georgie. Il écrivit même au Can des Tartares, & lui envoya des Nonces. Le Roi d'Angleterre qui sembloit persister dans la resolution de passer à la Terre-Sainte, faisoit toujours de nouvelles demandes; & le Pape en rejettoit plusieurs, ce qui servoit de prétexte à ce Prince pour refuser d'aller en Orient. D'un autre côté Nicolas IV. avoit quelque espérance sur l'Empereur Rodolfe; mais ce Prince étant mort dès l'année précedente 1291., & Adolfe Comte de Nassau lui ayant succedé, il falloit faire de nouvelles tentatives auprès de ce dernier. Enfin tous les projets de Croisade furent arrêtés par le decez de Nicolas IV. qui mourut consumé de vieillesse le Vendredi-Saint 4. Avril 1292.; mais ils le furent bien plus par la longue vacance du Siége, qui dura 2. ans, 3. mois & 2. jours. Nicolas IV. fut enterré dans l'Eglise de Ste. Marie Majeure qu'il avoit fait rébâtir.

An. 1292.

INTERREGNE.

SUITE DE L'ANNÉE 1292. ANNÉES 1293. à 1294.

PENDANT la Vacance du S. Siége Jacques de Voragine, fameux Prédicateur de l'Ordre de S. Dominique, fut élu Archevêque de Genes, à la place d'Obizon de Fiesque Neveu des Papes Innocent IV. & Adrien IV. qui étoit mort cette même année 1292. Jacques tint le Siége pendant sept ans avec édification, & a laissé plusieurs Ecrits: entr'autres une Chronique de Genes & de ses Evêques jusqu'à l'an 1292. qui n'est pas encore imprimée; son Ouvrage le plus fameux est le recueïl de la Vie des Saints, nommé la Legende dorée.

JEAN Pecam Archevêque de Cantorbery mourut aussi la même année 1292., & ce Siége vaqua dix-huit mois; on avoit toutefois élu pour le remplir Robert de Vinchelsée, célebre Théologien; mais il fallut attendre que le nouveau Pape confirmât son Election.

IL s'émut à Rome une nouvelle sedition à l'occasion des Senateurs qu'on devoit renouveller en 1293. Il y avoit pour lors trois Cardinaux dans cette Ville & trois

autres à Rieti. Les premiers mandérent à ceux-ci qu'ils pouvoient faire un Pape sans eux ; mais que cependant aimant mieux avoir leur concours, ils les prioient de venir promptement. Ceux de Rieti, craignant que leurs Collegues ne se prévalussent du privilége du lieu, & que par une Election précipitée, il ne survînt un schisme, proposérent un compromis ; & les arbitres décidérent qu'on s'assembleroit à Perouse. Tous s'y rendirent ; ils s'assemblérent, mais ils ne purent s'accorder pour l'Election. An. 1203. à 1204.

HENRI de Gand célébre Théologien de la Faculté de Paris, surnommé le Docteur Solemnel, mourut en 1293. Il reste de lui plusieurs Ecrits, dont le plus estimé est son Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques, en continuation de celui de Sigebert de Gemblours.

A C. P. le Patriarche Athanase devenu odieux par sa severité, & encore plus par celle de ses Ministres, fut enfin obligé de se démettre du Patriarchat, ce qu'il fit du moment que l'Empereur, malgré l'estime qu'il témoignoit pour sa vertu, & la confiance qu'il lui avoit donnée, n'eut plus la force de le soutenir. On lui donna pour Successeur le Moine Cosme, à qui on fit prendre le nom de Jean : homme ignorant des Livres profanes, mais humble &

An. 1294. doux, que l'Empereur mit au nombre de ſes Confeſſeurs; & par qui ce Prince fit couronner ſon fils ainé Michel qu'il avoit aſſocié à l'Empire. Après la cérémonie, Andronic fit expedier un Acte autentique, & voulut que tous les Prélats le ſouſcriviſſent à l'ordinaire. Il les pria d'y ajouter des excommunications & les maledictions les plus terribles contre quiconque oſeroit ſe revolter contre le nouvel Empereur; mais il ne put jamais perſuader le Patriarche ni les Evêques de faire cette addition. Andronic ſe voyant ainſi refuſé, s'en vangea ſur les Prélats, en retranchant par une Ordonnance les préſens qu'on faiſoit aux Ordinations des Evêques, & qui ſe diſtribuoient enſuite à tout le Clergé: uſage qu'Andronic traitoit de ſimoniaque.

SAINT CELESTIN V.

SUITE DE L'ANNE'E 1294.

S. CELESTIN V. né en Poüille, gouverna l'Eglise 5. mois & 7. jours. Il eut pour Successeur Boniface VIII.

LEs Cardinaux étoient à Perouſe pour élire un Pape & ne pouvoient s'accorder. Le Roi de Sicile y paſſa à ſon retour de France, & les exhorta à remplir promptement le S. Siége. Le Cardinal Napoleon avoit été obligé de s'abſenter à cauſe de la mort de ſon frere, qui s'étoit tué en tombant de cheval. Cet accident fit faire de ſerieuſes reflexions aux autres. Latin Evêque d'Oſtie Doyen du Sacré College dit qu'un S. homme avoit eu révelation de Dieu, que ſi on ne ſe preſſoit d'élire un Pape, la colere du Ciel éclateroit avant quatre mois. Le Cardinal Benoit Caïetan demanda ſi ce n'étoit pas Pierre de Mourron à qui cette révelation avoit été faite; le Doyen répondit que c'étoit lui-même. On

An. 1294. commença de s'entretenir de ce qu'on savoit du S. homme : l'un releva l'austerité de sa vie, l'autre ses vertus, un troisiéme ses miracles: & on proposa de le faire Pape: enfin tous fondans en larmes se sentirent comme inspirez d'élire Pierre de Mourron. Pour y proceder plus regulierement ils donnérent pouvoir au Doyen d'élire Pierre au nom de tous, ce qu'il fit aussi-tôt, & les autres ratifiérent l'élection. Ils écrivirent ensuite à Pierre pour la lui notifier & le suplier de l'accepter : lui envoyant en même tems le Decret par trois Evêques avec deux Notaires du S. Siége. On le trouva dans sa Cellule, d'où il ne parloit que par une fenêtre grillée, à travers de laquelle ils virent un Vieillard d'environ 72. ans, pâle, attenué de jeûnes, la barbe heriſſée, les yeux enflez de larmes. Les Députez se découvrirent, s'agenoüillérent & se prosternérent sur le visage. Pierre se prosterna aussi ; on lui déclara qu'il avoit été élu Pape par acclamation, & on le conjura d'accepter le Pontificat pour faire cesser les troubles dont l'Eglise étoit agitée. Pierre répondit qu'une nouvelle si surprenante le jettoit dans une grande incertitude, & qu'il falloit consulter Dieu. Il prit par la fenêtre le Decret d'élection, & s'étant prosterné, il pria quelque tems. S'adressant ensuite aux Députez, il leur dit qu'il

qu'il acceptoit pour ne pas réſiſter à la volonté de Dieu. Il vint d'abord à Aquila où il manda les Cardinaux. Ils l'avoient prévenu pour le prier de venir les trouver; dans leur réponſe ils expliquérent les raiſons qu'ils avoient de ne pas aller en Poüille, mais il n'en fut pas touché; & perſiſta dans le deſſein de vouloir être ſacré à Aquila, & prit le nom de Celeſtin V. Il fit le 8. Septembre ſuivant une promotion de douze Cardinaux, ſept François & cinq Italiens. Elle déplut à la plûpart des anciens, à qui il en avoit fait un ſecret: n'ayant déclaré le nom des nouveaux que la veille de la promotion: d'ailleurs la plûpart des François leur étoient inconnus. An. 1294.

Il étoit encore à Aquila, lorſqu'il donna une Bulle en faveur de la nouvelle Congregation de Moines qu'il avoit formée, & qu'il mit ſous la protection ſpéciale du S. Siége. C'eſt cette Congregation qui a pris le nom de Celeſtins, à cauſe de ſon Fondateur. Le Pape prétendoit y reduire tout l'Ordre de S. Benoit; & dans cette vûë allant à Naples, il paſſa au Mont Caſſin. Thomas de Rocca en étoit Abbé; Celeſtin V. perſuada la plûpart des Moines de ſuivre le nouvel Inſtitut; mais cette reforme finit avec ſon Pontificat.

Les plus zélez des Freres Mineurs crurent

An. 1294. l'occaſion favorable à leurs deſſeins. Ils firent demander à Celeſtin V. qu'il leur fût permis de vivre ſelon la pureté de leur Regle & l'intention de S. François. Il le leur accorda, leur donna un Superieur particulier, & voulut qu'ils portaſſent le nom de Pauvres Ermites. Cette diviſion de l'Ordre déplut beaucoup aux Superieurs Majeurs; mais ils gardérent le ſilence pendant ſon Pontificat

CHARLES II. Roi de Sicile obtint de lui pluſieurs graces particulieres. Quoique ſes intentions fuſſent très-pures, les Cardinaux n'étoient pas contens de lui; ils furent même tout-à-fait irritez de ce qu'il renouvella l'Ordonnance du Conclave faite par Gregoire X. & qui étoit demeurée ſans execution.

LE tems de l'Avent approchoit; le Pape, ſelon ſa coûtume, voulut ſe mettre en retraite & s'enfermer dans la cellule qu'il s'étoit fait faire au Palais: laiſſant à trois Cardinaux le pouvoir d'expedier en ſon nom toutes les affaires. La commiſſion n'étoit pas encore ſcellée, quand le Cardinal Marie des Urſins, qui arrivoit de Rome, lui en fit voir les inconveniens, & l'obligea de la ſuſpendre. Ce fut alors que le S. Pape retiré dans ſa cellule, réſolut de quitter la place qu'il occupoit & de retourner au lieu de ſa ſolitude; &

ayant enfin assemblé les Cardinaux, il leur proposa son dessein. Ils lui répondirent qu'il ne devoit pas tant se presser, & lui conseillérent d'ordonner des processions & des prieres publiques pour demander à Dieu qu'il fît connoitre ce qui seroit le plus utile à son Eglise. Quelques jours se passérent pendant lesquels on crut que Celestin avoit changé de résolution; mais le 13. Decembre, il tint Consistoire, où étant assis avec les Cardinaux & revêtu des ornemens Pontificaux, il tira un papier fermé; & défendant aux Cardinaux de l'interrompre, il l'ouvrit & lut ces paroles: "Moi Celestin Pape cinquiéme du nom, „ mû de causes légitimes, d'humilité, de „ desir d'une meilleure vie, de ne point bles„ ser ma conscience, de la foiblesse de „ mon corps, du defaut de science & de „ la malignité du Peuple; & pour retrou„ ver le repos & la consolation de ma vie „ passée, je quitte volontairement & li„ brement la Papauté, & je renonce ex„ pressément à cette Charge & à cette „ Dignité: Donnant dès à-present au sa„ cré College des Cardinaux la pleine & „ libre faculté d'élire canoniquement un „ Pasteur à l'Eglise universelle. „ An. 1294.

A cette lecture les Cardinaux ne purent retenir leurs soupirs & leurs larmes. Mathieu Rossi le plus ancien des Diacres, par

An. 1294. ordre de tous lui dit : " Saint Pe-
„ re, s'il n'eſt pas poſſible de vous faire
„ changer de réſolution, faites une Conſ-
„ titution qui porte expreſſément que tout
„ Pape peut renoncer à ſa Dignité, & que
„ le College des Cardinaux peut accepter
„ ſa reſignation. „ Celeſtin y conſentit : Roſſi dicta la Conſtitution, & elle a été depuis inſerée dans le Sexte des Decrétales. La Ceſſion de Celeſtin fut regardée diverſement ; mais les plus ſages l'admirérent comme un effet de la plus ſublime vertu. Le S. Siége vaqua 10. jours.

BONIFACE VIII.

SUITE DE L'ANNE'E 1294. ANNE'E 1295.

BONIFACE VIII. d'Anagnie, tint le Siége 8. ans, 9. mois 18. jours. Il eut pour Succeſſeur Benoit XI. en 1303.

APRE'S la ceſſion de S. Celeſtin, les Cardinaux attendirent dix jours, ſuivant la regle ; & s'étant enfermez en Conclave dans le Palais du Roi, ils élurent pour Pape le 24. Decembre veille de Noël 1294. le Cardinal Benoit Caïetan, qui prit le nom de Boniface VIII. Dès ſa jeuneſſe il s'é-

toit appliqué à l'étude du Droit Civil & Canonique, & étoit Docteur en cette Faculté. Il commença son Pontificat par la revocation des graces accordées par Celestin V. après avoir pris avis des Cardinaux ; & partit ensuite de Naples, malgré la rigueur de la saison. Il arriva à Rome au commencement de Janvier 1295. & fit serment avant son Sacre, sur l'Autel de S. Pierre, de conserver la Foi & la Discipline de l'Eglise, particuliérement les huit Conciles Généraux. Il veilloit cependant avec une attention particuliére sur la conduite de Pierre de Mourron son Prédecesseur : craignant qu'on ne lui persuadât de reprendre la Dignité qu'il avoit quittée, ou que quelqu'un ne s'avisât de le reconnoitre Pape malgré lui, sous pretexte qu'il n'avoit pû renoncer comme quelques-uns le prétendirent. Il apprit avec étonnement que Pierre s'étoit derobé de nuit à la compagnie qu'il lui avoit donné pour l'observer ; & qu'il avoit pris le chemin de sa retraite près de Sulmone avec un jeune Religieux. Allarmé de cette nouvelle, il fit courir après lui ; on le trouva deguisé à Viesti, prêt à s'embarquer pour passer en Grece. Il fut arrêté & conduit enfin au Château de Fumone en Campanie. An. 1295.

BONIFACE confirma de nouveau le Traité que Charles d'Anjou avoit fait avec

An. 1295 Jacques d'Arragon ; mais ce Traité demeura ſans execution, & Frederic ſe maintint en Sicile malgré tous les efforts du Pape, pour lui faire accepter la paix. Il ne réuſſit pas mieux à reconcilier les Rois de France & d'Angleterre ; il écrivit en particulier à Philippe-le-Bel, pour qu'il protegeât l'Abbé & le Monaſtére de S. Antonin de Pamiers, contre les entrepriſes de Roger Comte de Foix ; & peu de tems après, il erigea cette Abbaïe en Evêché, en faveur de Bernard de Saiſſet qui en étoit Abbé.

RAIMOND Lulle revint à Rome ſous le Pontificat de Boniface VIII. & y ſollicita l'établiſſement de l'étude des Langues Orientales ; mais il ne réuſſit pas mieux ſous ce Pape que ſous ſes prédeceſſeurs, & retourna enfin à Paris.

LE Pape S. Celeſtin avoit fait Raoul de Grand-ville de l'Ordre des Prêcheurs, Patriarche de Jeruſalem ; mais Boniface VIII. le dépoſa & donna ce titre à Landulfe, qu'il recommanda aux Syriens & aux Rois de Chypre & d'Armenie ; & aux Quatre Tems de l'Avent 1295. il fit cinq nouveaux Cardinaux.

ANNE'E 1296.

DE'S le commencement de cette année Boniface VIII. donna une Bulle en faveur de Jacques Roi d'Arragon, où après avoir

déploré la perte de la Terre Sainte, il dit qu'entre les Chrétiens il n'en voyoit point de plus capable de la secourir que ce Roi nouvellement reconcilié à l'Eglise Romaine ; il le fit Gonfalonier, Capitaine & Amiral Général pendant sa vie, pour commander toutes les Armées de Mer que l'Eglise formeroit, aux conditions portées par la Bulle. Il fit en même tems tous ses efforts pour persuader aux Siciliens & à Frederic d'exécuter le Traité entre le Roi Charles & le Roi Jacques, en remettant l'Isle de Sicile au pouvoir de l'Eglise Romaine. Frederic bien loin de vouloir rien écouter, se fit élire, sacrer & couronner Roi le 25. Mars ; & le Pape fulmina contre lui une Bulle pleine de menaces, qui ne toucha pas plus les Siciliens & Frederic, que tout ce qu'il avoit fait auparavant. Le peu de succès que Boniface avoit eu en voulant négocier la paix entre la France & l'Angleterre, occasionna la fameuse Constitution qui commence par ces mots ; *Clericis Laicos.* An. 1296.

PIERRE de Mourron passa dix mois dans le Château de Fumone. Ayant dit la Messe le 13. Mai jour de la Pentecôte, il fit appeller les Chevaliers qui le gardoient, & leur dit qu'il mourroit avant le Dimanche suivant : ce qui arriva le Samedi 19. comme il achevoit de dire Vêpres avec les

An. 1296. deux Religieux de son Ordre qu'on lui avoit donné pour célébrer avec lui les saints Mistéres, & quelques-uns des Gardes raportérent à Boniface VIII. que depuis le Vendredi jusques à l'heure de sa mort, ils avoient vû une petite Croix de couleur d'or suspenduë en l'air devant la porte de sa Chambre. Il fut enterré à Ferentine dans l'Eglise de son Ordre ; & Boniface VIII. envoya un Cardinal pour assister à ses funerailles, & célébra pour lui à Rome une Messe solemnelle.

LE 17. Août 1296. Philippe le Bel fit publier une Ordonnance portant défense à toute personne sans exception de rien transporter hors de son Royaume sans sa permission expresse. Le Pape choqué de cette Ordonnance & d'une autre par laquelle il étoit défendu aux étrangers de demeurer en France, & d'y faire le commerce, lui adressa une Bulle contenant diverses prétentions, à laquelle on fit au nom du Roi une reponse pour justifier en tout sa conduite.

LE Siége de Bourges vaquoit par la promotion de Simon de Beaulieu au Cardinalat ; le Pape en pourvut Frere Gilles de Rome, Docteur célébre de l'Ordre des Ermites de S. Augustin, que les Scholastiques nomment le Docteur très-fondé. Il reste de lui un grand nombre d'Ecrits, de Théologie & de Philosophie.

GUILLAUME Duranti Evêque de Mende, non moins célébre par sa doctrine, mourut la même année 1296. Ses principaux Ouvrages sont le Miroir du Droit : SPECULUM JURIS, qui lui a fait donner le surnom de SPECULATOR, & le Rational des Offices Divins achevé en 1286. où l'on trouve de précieux vestiges de l'ancienne Discipline. An. 1296

ANNE'E 1297.

ROBERT Archevêque de Cantorbery tint son Concile Provincial le 14. Janvier de cette année 1297. où l'on examina pendant huit jours la demande que le Roi Edoüard avoit faite d'un subside, sans trouver le moyen de le contenter. Ce Prince en fut tellement irrité, qu'il déclara les Prélats de cette Province déchus de sa protection. Le Clergé se vit alors dans un grand embarras ; s'il accordoit quelque chose au Roi, il tomboit dans les censures de la Bulle *Clericos Laïcis* : s'il n'accordoit rien, il ne pouvoit éviter les violences que l'on exerçoit déja. L'Archevêque assembla encore quelques Evêques le 26. Mars ; & trois mois après il publia un mandement portant ordre d'excommunier publiquement ceux qui enlevoient les biens Ecclésiastiques. Le Roi prêt de partir pour la Flandres s'étoit reconcilié avec l'Archevêque, & lui avoit rendu la joüissance

An. 1297. de ſes biens, il le chargea de couronner ſon Fils, & le Prélat le lui promit.

JACQUES Roi d'Arragon vint à Rome la même année 1297. le Pape lui donna en Fief pour lui & toute ſa poſterité les Royaumes de Sardaigne & de Corſe; & Jacques lui prêta ſerment de fidelité. Boniface avoit fait venir ce Prince en Italie au ſujet du differend qu'il avoit alors avec les Colonnes, qui fut enfin pouſſé juſques à une guerre ouverte; & après avoir publié diverſes Bulles contre eux, il le vouloit mettre à la tête de ſes Troupes.

LES Reliques de S. Antoine étoient honorées depuis 200. ans dans le Diocèſe de Vienne en Dauphiné, dans un Prieuré de Bénédictins établi ſous Urbain II. & dépendant de l'Abbaye de Mont-majour au Diocèſe d'Arles. On y avoit établi des Hoſpitaliers, qui portoient pour marque de leur profeſſion la figure d'une Potence ſur leur habit: telle que celles dont ſe ſervent les impotens pour ſe ſoutenir. Il ſurvint dans la ſuite du tems de grands differends entre les Hoſpitaliers & les Moines du Prieuré. Les plaintes en ayant été portées à Boniface VIII. il renvoya les Moines à Mont-majour; & érigea le Prieuré en Abbaye Chef d'Ordre ſous la Regle de S. Auguſtin; il nomma les Hoſpitaliers Chanoines Réguliers, conſerva leur habit

avec le T qu'ils portoient, & leur donna Etienne Aimon pour premier Abbé. An. 1297.

PIERRE Barbet Archevêque de Reims voyant le murmure qu'excitoit en France la Bulle *Clericis Laicos*, écrivit au Pape au nom de toute sa Province, le priant de remedier à ce scandale, & envoya des Evêques à Rome. Le Pape y eut égard, & donna une autre Bulle en explication de celle-là; & peu de jours après il canonisa le Roi S. Loüis. La poursuite de cette affaire duroit depuis vingt-quatre ans; il prononça deux Sermons sur ce sujet, le premier dans son Palais le 6. Août 1297. & l'autre le 11., jour auquel il publia la Bulle de Canonisation: ordonnant que la Fête du saint Roi fut célébrée le jour de sa mort 25. Août.

HUIT jours après cette Canonisation mourut un autre S. Loüis, qui fut aussi canonisé en son tems. C'étoit le Petit Neveu du S. Roi, & le second Fils de Charles II. Roi de Naples. Il avoit été donné en ôtage avec ses deux Freres à Jacques Roi d'Arragon; il commença de se sanctifier dans sa prison, & fit vœu de prendre l'habit des Freres Mineurs. Il avoit déja été pourvu de l'Archevêché de Lyon par le Pape Celestin V., & Boniface VIII. ayant cassé cette provision, lui avoit donné l'Evêché de Toulouse; mais il ne voulut

An 1297 l'accepter qu'après avoir accompli son vœu. Il s'acquitta avec soin des fonctions Episcopales ; & mourut à Brignoles en Provence le 19. Août ; il fut enterré chez les Freres Mineurs, comme il l'avoit ordonné par son testament.

CET Ordre étoit toujours divisé par les disputes sur l'observation de la Regle. Pierre-Jean d'Olive le principal Auteur mourut à Narbonne cette même année ; il déclara ses derniers sentimens après avoir reçu les Sacremens, & ses Sectateurs prétendirent qu'il avoit fait des miracles. Sa mort n'éteignit pas l'animosité de ceux qui aimoient le relâchement ; ils firent condamner sa mémoire comme celle d'un Hérétique par Jean de Mur Général de l'Ordre ; mais Ubertin de Casal son Disciple prit sa défense, & fit son Apologie.

DES Apostats de divers Ordres Réligieux, & d'autres qui n'avoient jamais embrassé aucune Religion approuvée, semoient alors plusieurs erreurs ; ils se nommoient Bizoques ou Fraticelles, c'est-à-dire, petits Freres. Ils prétendoient seuls faire la vraye Religion ; & que nul autre ne pouvoit se dire Roi, Pape, ni Evêque : c'étoit une branche des Vaudois ; Boniface VIII. fit proceder contre eux par les Inquisiteurs.

A C. P. au mois de Septembre 1297. on

trouva d'une maniére assez extraordinaire un écrit du Patriarche Athanase, où il se plaignoit qu'après avoir été placé malgré lui sur le Siége Patriarchal, on eût trouvé mauvais qu'il usât de son pouvoir contre les pécheurs scandaleux, & prononçoit anathême contre tous les auteurs de cette injustice. Le Patriarche Jean ayant fait lire cet Ecrit à l'Empereur, ils furent tous deux fort embarassez. On assembla les Prélats qui étoient dans la Ville; & ils furent indignez du procedé d'Athanase. On résolut de le faire expliquer; il repondit que cet Ecrit étoit l'effet de son chagrin durant la persécution; mais que s'étant démis du Patriarchat, qu'il pardonnoit de bon cœur à tout le monde. An. 1297.

ANNE'E 1298.

JEAN Veccus ancien Patriarche de C.P. mourut à la fin de Mars 1298. c'étoit la plus grande lumiére qu'eût alors l'Eglise Grecque. Dans son Testament il soutint la procession du S. Esprit du Pere par le Fils, & prouva ce Dogme fort au long. Il laissa plusieurs écrits sur cette matiére, & sur l'union des Eglises.

CETTE même année les Augustins tinrent leur Châpitre général à Milan, où ils élurent pour Général le Frere Augustin de Sicile, connu dans le monde avant son entrée dans la Réligion, sous

An. 1298. le nom de Mathieu des Thermes, qui avoit soutenu le parti de Mainfroi dans le tems que ce Prince étoit Roi de Sicile. Ses grandes vertus éclatérent malgré lui; il dressa les Constitutions de l'Ordre avec le B. Clement d'Osimo, exerça la charge de Général avec beaucoup d'humilité, de zéle, de fermeté, de charité, & mourut saintement en 1309.

TROIS des Electeurs de l'Empire cherchoient à faire déposer Adolfe de Nassau Roi des Romains, qui ne vouloit pas suivre leurs conseils. Le Pape bien éloigné de les écouter, écrivit à Adolfe de venir se faire couronner; mais le 23. Juin 1298. les trois Electeurs ayant assemblé le Peuple à Mayence au son des Cloches, déposérent ce Prince, & élurent Albert Duc d'Autriche. Adolfe s'avança avec une Armée contre Albert, & fut tué le 2. Juillet. Albert fut ensuite élu à Francfort, & couronné incontinent après à Aix-la-Chapelle.

BONIFACE VIII. fit six Cardinaux au commencement de l'Avent, parmi lesquels étoit Richard Petroni de Sienne fameux Jurisconsulte, qu'il employa pour la compilation du Sexte des Decretales, qui est le Recuëil de Constitutions des Papes depuis Gregoire IX. jusques à Boniface VIII. publiée en 1299. Il y fit inserer sous le Titre des Schismatiques une Bulle publiée

contre les Colonnes le 15. Mai 1298. ; & pour les chaſſer de Paleſtrine, il fit prêcher la Croiſade contre eux.

ANNE'E 1299.

VOULANT terminer les differens qui arrivoient frequemment entre le Clergé Séculier & les Réligieux Mendians, Boniface VIII. publia une Conſtitution, qui ne fit qu'augmenter la diviſion. Il fit pluſieurs de ces Religieux Evêques en divers lieux, afin de témoigner combien il les eſtimoit ; il chaſſa les Chanoines Réguliers de S. Jean de Latran, pour y mettre des Séculiers, pour faire voir qu'il ne les eſtimoit pas ; & cette ſupreſſion fit bientôt tomber la Congrégation entiére.

JEAN de Samois de l'Ordre des Mineurs transferé de l'Evêché de Rennes à celui de Liſieux, aſſiſta au Concile de Roüen, que l'Archevêque Guillaume de Flavacourt célébra le 18. Juin de cette année 1299. On y fit un Decret en ſept Articles ſur la Diſcipline & ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique.

LE Roi de Dannemarck étoit depuis près de dix ans en grand differend avec l'Archevêque de Lunden ; le Pape eſſaya d'établir la paix, & nomma des Commiſſaires. Le Roi ſe trouvant chargé de tous les griefs dont le Prélat ſe plaignoit, fut excommunié ; & tous les endroits où il ſe trouveroit, interdits.

ANNE'E 1300.

BONIFACE VIII. institua cette année un Jubilé Universel : c'est-à-dire, une Indulgence pleniere pour tous ceux qui viendroient à Rome visiter dans le cours de cette année le Tombeau des SS. Apôtres. Ce Jubilé devoit ensuite avoir lieu toutes les centiémes années. La Bulle en fut reçuë avec une joye extrême par tout le Peuple Chrétien ; & on vint à Rome de tous les Païs, sans distinction d'âge ni de sexe ; on remarqua un Savoyard âgé de plus de 100. ans, qui étoit porté par ses Enfans.

GILES Ascelin Archevêque de Narbonne, tint cette même année un Concile à Besiers, auquel assistérent sept Evêques & plusieurs Abbez. Il n'est resté de ce Concile qu'une Lettre à Philippe-le-Bel touchant le differend de l'Archevêque avec le Vicomte de Narbonne. Boniface VIII. qui en eut connoissance, soutint le Prélat, & écrivit au Roi, prétendant que le Comté de Merguëil près de Montpellier étoit un Fief de l'Eglise Romaine. Il avoit en même tems d'autres prétentions sur le Royaume d'Ecosse ; & chargea Robert de Vinchelsée, Archevêque de Cantorbery, de sa Lettre au Roi Edoüard ; mais ce Prince soutint que l'Ecosse lui appartenoit de droit ; & Boniface ne pousla pas plus loin cette affaire. Robert tint à peu près

vers le même tems un Concile à Merton, où il publia des Constitutions touchant les Dîmes qu'on exigeoit avec une grande rigueur.

Fin du Treiziéme Siécle.

QUATORZIEME SIECLE

Commençant à l'Année 1301. *& finiſſant à l'An* 1400.

BONIFACE VIII.

ANNE'E 1301.

LE Pape vouloit pacifier les Villes d'Italie. A la priere des Guelfes de Florence, il avoit envoyé un Legat, qui ne fut pas obéi. Il prit alors la réſolution de faire venir Charles de Valois frere du Roi Philippe-le-Bel, pour ſecourir Charles II. Roi de Sicile, & pour être Vicaire de l'Empire en Italie : charge dont il croyoit être en droit de diſpoſer. Il avoit déja accordé à ce Prince la diſpenſe néceſſaire pour épouſer Catherine de Courtenai, héritiere de l'Empire titulaire de C. P. Il lui faiſoit d'ailleurs eſperer l'Empire d'Occident, comme il paroit par ſa Lettre du 13. Avril 1301. aux trois Electeurs Eccléſiaſtiques. En conſequence de cette Lettre, ces trois Princes appellérent Rodolfe Duc de Baviere & Comte Palatin

pour proceder contre Albert d'Autriche accusé d'avoir tué le Roi Adolfe son Seigneur, & pour le déposer. Albert irrité de cette démarche, fit la guerre aux trois Electeurs, qui s'accommodérent ensuite avec lui. An. 1301.

CASAN ou Gasan Empereur des Mogols s'étoit rendu maitre de Damas & de toute la Syrie, & la perdit peu après. Pendant la guerre, il envoya demander du secours aux Princes Chrétiens; mais chacun avoit trop d'affaire chès soi. Les Genois seuls firent un effort en faveur de la Terre-Sainte. Ils y furent excitez par la devotion de quelques femmes nobles des premiéres familles, qui sacrifiérent jusques à leurs joyaux pour fournir aux fraix de l'armement des Croisez. Le Pape loüa le zéle & le courage des Genois; mais il leur défendit de fortifier aucune Place sans une permission particuliére du S. Siége; il donna en même tems à Porcheto Spinola de l'Ordre des Mineurs la commission de promoteur de cette entrepriſe, afin qu'il excitât les Peuples à la Croisade. Ce Religieux avoit été sacré Archevêque de Genes; & ayant renoncé au Titre, il étoit demeuré Administrateur de cette Eglise; mais le Pape le lui rendit ensuite; il fut encore employé à reconcilier les Genois avec Charles Roi de Sicile. Cependant

An. 1301. l'Armement des Croiſez n'eut aucun ſuccès remarquable.

CHARLES de Valois étant arrivé à Anagnie où étoit la Cour du Pape, y fut reçu gracieuſement par Boniface VIII. & par les Cardinaux. On l'établit Capitaine Général de l'Egliſe Romaine, avec pouvoir de faire la guerre aux ennemis qui l'attaquoient, & de traiter avec eux s'ils ſe ſoumettoient. Le principal objet de ſon voyage c'étoit d'aider Charles-le-Boiteux à recouvrer l'Iſle de Sicile; & le Pape lui donna des Decimes à lever en divers endroits.

CE fut dans cette année 1301. que commencérent les fameux differends entre Boniface VIII. & Philippe le-Bel, à l'occaſion de Bernard de Saiſſet premier Evêque de Pamiers. Ce Prélat avoit été dénoncé au Roi comme ayant voulu perſuader aux Comtes de Foix & de Comminges de ſouſtraire à ſon obéiſſance la Ville & le Comté de Toulouſe, nouvellement réunis à la Couronne. On l'accuſoit encore d'avoir dit que la Ville de Pamiers n'étoit point au Roi, & d'avoir même parlé de ce Prince en des termes injurieux. Philippe-le-Bel fit informer là-deſſus; Bernard fut arrêté, & remis à la garde de Gilles Aſcelin Archevêque de Narbonne ſon Metropolitain, afin qu'il lui

fît ſon procès juſques à la dégradation ; & que le Roi pût enſuite le punir ſelon qu'il l'avoit merité. Le Pape ſe plaignit de l'empriſonnement de l'Evêque ; il envoya la Bulle qui commence *Auſculta Fili*, où il diſoit : " Dieu nous a établis ſur les „ Rois & les Royaumes pour arracher, „ détruire, perdre, diſſiper, édifier & „ planter en ſon nom & par ſa Doctri- „ ne, „ & appella à Rome tous les Prélats du Royaume. An. 1301.

ANNE'E 1302.

JACQUES des Normands Archidiacre de Narbonne, Nonce du Pape fut chargé de préſenter au Roi la Bulle de Boniface VIII. Elle ſurprit & troubla extrêmement Philippe-le-Bel. Ce Prince reſolut d'abord d'aſſembler un Parlement ; & en attendant il fit bruler la Bulle. L'Aſſemblée ſe tint le 10. Avril 1302. le Roi y fit expoſer le contenu de la Bulle, les prétentions du Pape & tous les Griefs qu'il avoit contre lui. Il demanda conſeil, du ſecours & une réponſe préciſe & déciſive. Les Barons répondirent ſur le champ ; les Prélats voulurent avoir le tems de déliberer. Ceux-ci s'efforcérent d'excuſer le Pape, & exhortérent le Roi à conſerver l'union qui avoit toujours ſubſiſté entre l'Egliſe Romaine, ſes Prédeceſſeurs, & lui-même ; mais on les preſſa de donner leur réponſe.

An. 1302. Dans cet embarras, ils dirent qu'ils aſſiſteroient le Roi de leurs conſeils, & lui donneroient des ſecours convenables. Ils le priérent en même tems de permettre qu'ils allaſſent trouver le Pape ſuivant ſon Mandement, à cauſe de l'obéiſſance qu'ils lui devoient; mais le Roi & les Barons déclarérent qu'ils ne le ſouffriroient point.

CEPENDANT les Prélats rendirent compte au Pape de ce qui s'étoit paſſé dans l'Aſſemblée, & le ſupliérent la larme à l'œil de revoquer le Mandement par lequel il les avoit appellez. Les Seigneurs écrivirent de leur côté, non au Pape, mais aux Cardinaux, & leur Lettre qui étoit en François étoit ſcellée du ſceau des trente & un Seigneurs qui y étoient nommez.

DANS ce tems-là le Pape continuoit ſes pourſuites pour établir Roi de Hongrie, le jeune Charobert, c'eſt-à-dire Charles Robert, petit-fils de Charles-le-Boiteux Roi de Naples. Dès l'année précedente il avoit envoyé Nicolas Evêque d'Oſtie en qualité de Legat en Hongrie, & avoit même étendu ſa Légation aux Païs-voiſins : lui permettant de porter dans ce Royaume les marques des Legats *à latere* qui paſſoient la Mer, marques par leſquelles ils repréſentoient la perſonne du Pape. Après la mort du Roi André-le-Venitien, les

Seigneurs Hongrois avoient envoyé prier Venceslas Roi de Boheme de venir prendre possession de la Hongrie, " De peur, „ disoient-ils, que nous ne perdions notre „ liberté en recevant un Roi de la main „ de l'Eglise. „ Venceslas qui par sa mere se trouvoit petit-fils de Bela IV. se voyant avancé en âge, ne voulut pas quitter ses Etats, & ceda tous ses droits à son fils nommé Venceslas comme lui. Les Hongrois emmenérent ce jeune Prince, le nommérent Ladislas; & Jean Archevêque de Colocza le couronna à Albe-Roïale. Boniface VIII. désapprouva ce Couronnement. Il écrivit au Legat; & manda à Venceslas Roi de Boheme, que si lui, ou son fils avoient quelque droit sur la Hongrie ou sur d'autres Provinces, ils les poursuivissent devant lui; & qu'il étoit disposé à les leur conserver en entier. An. 1302.

Le Legat étant arrivé en Hongrie, assembla tous les Prélats du Royaume, & fit tous ses efforts pour y retablir la paix. Voyant qu'il n'avançoit rien, il sortit du Roïaume & vint à Vienne en Autriche, d'où il informa le Pape de sa négociation. Le Roi de Boheme répondit cependant à Boniface VIII. il soutint que l'élection de son fils étoit légitime, & le pria de lui être favorable. Le Pape repliqua que le Trône Apostolique étoit établi de Dieu sur

An. 1302. les Rois & sur les Roïaumes, pour rendre à chacun ce qui lui appartient ; & qu'ainsi il se proposoit de faire citer les parties interessées. Venceslas prenoit dans sa Lettre le titre de Roi de Pologne outre celui de Roi de Boheme, Boniface lui en fit des réproches : supposant comme notoire que la Pologne appartenoit au S. Siége. Cependant en exécution de ses ordres, le Legat cita les prétendans au Royaume de Hongrie, mais le Pape ne prononça que l'année suivante.

L'EGLISE Grecque étoit toujours en troubles, & l'Empereur Andronic travailloit inutilement à la pacifier. Les Evêques pressoient le Patriarche de retablir Jean d'Ephése ; mais l'Empereur ne croyoit pas devoir l'y contraindre, quoiqu'il y concourût avec les Prélats qui le souhaitoient. Hilarion Evêque de Selivrée avoit déclaré en secret à l'Empereur un crime, dont on chargeoit le Patriarche : il ne l'avoit pas vû commettre, il disoit simplement l'avoir appris de celui qui l'avoit vû, & le Delateur qui passoit d'ailleurs pour un calomniateur, étoit mort. L'Evêque crut devoir cacher cette affaire, le bruit s'en étant toutefois répandu, les Prélats qui ne cherchoient qu'une occasion de se séparer du Patriarche, relevérent cette calomnie. Andronic soupçonna l'Evêque de Selivrée d'avoir

d'avoir revelé le secret, & ne se crut plus obligé de le garder ; il déclara qu'Hilarion l'en avoit averti le premier. Le Patriarche en fut bientôt informé. Outré de douleur, le premier Auteur de la calomnie étant mort, il s'en prit à l'Evêque de Selivrée ; & voulant en avoir réparation, il se plaignit au Concile. Tout le Monde convenoit qu'il falloit rendre justice au Patriarche ; quelques-uns excusoient cependant l'Evêque Hilarion, sur ce qu'il n'avoit pas dit la chose comme la sachant par lui-même, ni par maniere d'accusation, & sur ce qu'il ne l'avoit confiée quà l'Empereur, croyant qu'elle demeureroit secrete. AN. 1302.

LE Patriarche manda plusieurs fois les Evêques pour les assembler en Concile sur ce sujet ; mais ils se trouvérent partagés ; les uns venoient volontiers & étoient prêts de condamner Hilarion, d'autres prenoient divers prétextes pour differer de venir. Le Patriarche perdit enfin patience. Il dit un jour avec emportement qu'il ne se trouveroit plus au milieu d'eux, quoiqu'ils pussent faire, & se retira au Monastére de la Pammacariste ; il laissa deux des siens pour garder le Palais Patriarchal, ne prétendant pas renoncer absolument à sa Dignité. Cependant il envoya quelques jours après un Acte de démission, adressé à l'Empereur & aux Evêques ; & dans cet

An. 1302. Acte il prenoit le titre de Chef de l'Eglise universelle. Andronic ayant reçu cette démission, vouloit par scrupule la jetter au feu sans l'ouvrir, comme il l'avoit fait une autre fois : néanmoins il se la fit lire. Quand il oüit que le Patriarche disoit avoir juré de renoncer, il en fut fort allarmé ; il voulut savoir ce qu'en jugeroient les Evêques ; mais l'état miserable où se trouvoient les affaires de l'Etat ne lui permit pas de donner à celle-ci toute l'application nécessaire.

L'EMPIRE étoit attaqué de tous côtez, & principalement en Natolie ; les Turcs y étoient sous les ordres du fameux Othman, fils d'Ortogrul & petit-fils de Soliman : le premier Prince connu de cette famille, qui regne maintenant à C. P. Le Pape continuoit de nommer les Patriarches Latins de cette Ville. Pantaleon Justinien étoit mort en 1286. & après Pierre qui lui succeda, il ne resta plus qu'un seul Chanoine, qui en l'absence des autres élut un Patriarche, lequel remit son droit à la discretion du Pape. Cette entrepriſe occasionna une Bulle générale pour les quatre Eglises Patriarchales de C.P. d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, par laquelle il fut determiné que tant que ces Villes seroient soumises aux Schismatiques ou aux Infidéles, les Chanoines ne procederoient

point à l'élection du Patriarche, sans en avoir obtenu la permission du S. Siége. En conséquence de cette Bulle, Boniface VIII. donna le Patriarchat de C. P. à Leonard Curé de S. Barthelemi de Venise; & comme il ne pouvoit résider à C. P. qui étoit occupé par les Grecs, il lui donna l'Archevêché de Candie, Isle qui appartenoit alors aux Venitiens. An. 1302.

GONSALVE III. Archevêque de Tolede, Chancelier de Castille, & auparavant Evêque de Cuença, tint un Concile à Pennafiel dans la Vieille Castille le 1. Avril 1302. Cette Assemblée dura jusques au 13. Mai suivant. Les Evêques de Placentia, de Segovie, de Siguença, d'Osma & de Cuença ses Suffragans y assistérent; on y publia 13. Articles de reglemens pour reprimer les mêmes abus qui occasionnoient les autres Conciles du tems. Ce Concile accepta la Bulle *Clericis Laicos* contre laquelle on s'étoit si fort élevé en France, & ordonna à tous les Evêques de la Province de la faire publier dans leurs Diocèses: il enjoignit de plus de mettre en interdit les Terres que la Reine, ou les fils des Rois possédoient, s'il leur arrivoit d'enfraindre les libertez & les privilèges des Eglises. La Reine dont il est parlé en ce Concile étoit Marie de Molina Veuve du Roi Sanche-le-Brave, mort en 1295.

An. 1302. Ce Prince l'avoit épousée contre l'ordre exprès de Martin IV. qui s'y opposoit, parce qu'elle étoit parente de Sanche au troisiéme degré ; & elle avoit demandé la légitimation des Princes ses enfans à Boniface VIII. Ce Prince en vertu de la plenitude de sa puissance, lui accorda cette grace ; & déclara les Princes & les Princesses légitimes, & capables de succeder au Trône.

LES Cardinaux ayant reçu dans son tems la Lettre des Seigneurs de France, y répondirent ; le Pape fit réponse à celle des Prélats de ce Royaume, & tint le Concile qu'il avoit convoqué à Rome l'année précedente, quoique la plûpart de ces Prélats fussent absens. Il fit beaucoup de bruit dans cette Assemblée, & éclata en menaces contre Philippe-le-Bel, mais sans venir à l'exécution : cependant on regarde comme l'ouvrage de ce Concile, la fameuse Decrétale *Unam sanctam.* Le même jour auquel on célébre à Rome la Dédicace de l'Église de S. Pierre, savoir le 18. Novembre, Boniface VIII. publia une autre Bulle portant une excommunication générale contre tous ceux qui prennent, dépoüillent, ou retiennent les personnes qui vont à Rome pour recourir au S. Siége ou qui en reviennent, & contre ceux qui les empêchent d'y recourir librement. Cet-

te Censure s'étendoit sur toute sorte de per- An.
sonnes de quelque Dignité qu'elles fussent, 1302.
les Rois & les Empereurs y étoient même soumis. Peu de tems après, il envoya en France Jean le Moine Cardinal Prêtre de S. Marcellin en qualité de Légat, avec la commission de pouvoir absoudre le Roi Philippe, s'il le demandoit, de l'excommunication que Boniface VIII. prétendoit qu'il eût encouruë; & les instructions de ce Légat étoient contenuës en 12. Articles portant diverses prétentions du Pape. Le Cardinal s'étant acquité de sa commission, le Roi lui donna sa réponse par écrit, par laquelle il refutoit article par article, tous les chefs sur lesquels le Pape se plaignoit; mais Boniface n'en fut pas satisfait.

ANNE'E 1303.

LE mécontentement du Pape sur la réponse de Philippe-le-Bel parut dans une Lettre qu'il écrivit le 24. Fevrier à Charles de Valois frere de ce Prince. Il lui manda que si Philippe ne se corrigeoit, il procederoit contre lui spirituellement & temporellement, comme il le jugeroit à propos. Cette affaire s'aigrissant de plus en plus, le Roi tint une Assemblée à Paris le 9. Mars. Cinq Prélats s'y trouvérent avec ses deux freres, le Duc de Bourgogne & plusieurs Seigneurs qu'il avoit mandés. Guil-

An. laume de Nogaret Chevalier & Professeur
1303 aux Loix, alors Garde du sceau, présenta dans cette Assemblée une Requête contre le Pape, contenant quatre principaux chefs d'accusation, & demanda la tenuë d'un Concile où il offrit de poursuivre son accusation.

BONIFACE VIII. qui cherchoit à se fortifier contre la puissance de Philippe-le-Bel, commença par reconnoitre Albert d'Autriche, en qualité de Roi des Romains; & en celle de Roi de Sicile, Frederic qui s'étoit déja accommodé avec Robert Duc de Calabre, fils ainé de Charles-le-Boiteux Roi de Naples, par l'entremise de Charles de Valois. Il jugea incontinent après le procès concernant la Hongrie, & adjugea ce Royaume à Marie Reine de Naples & à Charobert son Petit fils, mais cette Sentence ne fut pas exécutée; & la Guerre Civile continua. Boniface fit encore vers le même tems une Constitution pour regler les differends des Prélats & des Curez avec les Freres Prêcheurs & les Freres Mineurs touchant les prédications, les Confessions & les sepultures. Dès l'an 1300. il avoit fait une autre Constitution pour abolir l'usage de mettre en pieces le corps des Princes ou des autres personnes constituées en Dignité, pour le faire boüillir, en consumer les chairs & transporter

les os dans les Païs éloignez. An. 1303.

ON voit par trois de ſes Lettres du 13 Avril 1303. l'une au Cardinal le Moine, la ſeconde à Charles de Valois, qu'il qualifie Comte d'Alençon, & la troiſiéme à Pierre de Belle-Perche, combien il continuoit d'être mécontent des réponſes du Roi Philippe. Par la quatriéme du même jour écrite au Cardinal, il déclaroit que Philippe avoit encouru l'excommunication générale, lancée contre ceux qui empêchoient d'aller à Rome. Le Roi de ſon côté tint une Aſſemblée le 13. Juin, où ſe trouvérent pluſieurs Evêques & Abbez, & pluſieurs Seigneurs & autres Nobles. Loüis Comte d'Evreux ſon frere, Gui Comte de S. Paul, Jean Comte de Dreux & Guillaume Dupleſſis Chevalier, s'y déclarérent Parties contre Boniface VIII.; & on y réquit un Concile Général; mais les Prélats dirent que cette affaire étoit très-difficile, & qu'elle avoit beſoin d'une meure déliberation.

LE lendemain, en préſence du Roi, des Prélats & des Seigneurs, Guillaume Dupleſſis lut dans un Ecrit qu'il avoit en main vingt neuf Articles d'accuſation contre Boniface; il réitera ſa Requête pour la convocation d'un Concile, & appella à cette Aſſemblée de toutes les procedures que pouvoit faire Boniface. Les

An. 1303. Prélats formérent auſſi leur appel, déclarant toutefois ne vouloir pas ſe rendre Parties. Ils étoient au nombre de 37. ſavoir les Archevêques de Nicoſie en Chipre, de Reims, de Sens, de Narbonne & de Tours; vingt-un Evêques & onze Abbez, parmi leſquels ceux de Clugny, de Ciſteaux & de Premontré. Ils declarérent le lendemain par un Acte ſeparé, ſcellé de 32. ſceaux, qu'en cas que le Pape Boniface procedât contre le Roi & contre ceux qui auroient adheré à ſon Appel, ils ne s'en prevaudroient point. Le Roi promit à tous ſa protection; & le 24. Juin il fit lire publiquement ſon Appel pour lequel dans le mois d'Août & de Septembre, il reçut plus de 700. Actes d'adhéſion des differens corps du Clergé tant Seculier que Regulier. Le Cardinal le Moine voyant le peu de ſuccès de ſa Legation, s'étoit retiré dès avant la S. Jean. Pendant ſon ſéjour à Paris il fonda un College pour des Etudians en Théologie, au lieu nommé alors le Chardonnet, dans la maiſon où avoient logé les Auguſtins; & ce College porte encore le nom de ce Prélat.

L'EMPEREUR Andronic doutant ſi Jean Coſme Patriarche de C. P. avoit valablement renoncé à ſon Siége, aſſembla les Evêques, le Clergé & les Moines; il paſſa pluſieurs jours en déliberation ſur ce

sujet ; les sentimens furent partagez : enfin après avoir perdu bien du tems à des disputes, on convint de s'adresser à Jean lui-même, pour savoir ce qu'il pensoit de sa renonciation & de l'expression dont il se servit lorsqu'il dit aux Evêques qu'il ne se trouveroit plus au milieu d'eux : ce que ses adversaires avoient pris pour la Formule d'un serment. Le Patriarche répondit par un Ecrit, où il disoit qu'il ne prétendoit point avoir fait un serment en usant d'une expression qui lui étoit familiere, & que si les quarante Evêques qui étoient assemblez jugeoient sa renonciation valable, il se soumettroit à leurs avis. " Mais, „ ajoutoit-il, s'il y en a seulement trois „ qui la jugent nulle, je suis avec eux & „ je conserve le pouvoir que le S. Esprit „ m'a donné. „ L'Empereur ayant communiqué au Concile la réponse de Jean Cosme, les deux partis s'échauférent encore plus qu'auparavant, sans que l'on pût rien conclure ; & l'on continua de nommer le Patriarche dans les priéres publiques, pendant que ses Gens gardoient toujours le Palais Patriarchal. An. 1303.

Il vint alors en pensée à l'Empereur que le parti le plus agréable à Dieu étoit celui des Arsenites, quoique les plus opposez à Jean Cosme. Il voulut faire une nouvelle tentative pour les réunir aux au-

An. 1303. tres. Il fit venir secretement cinq des principaux, qui voulurent commencer par élire un nouveau Patriarche, & proposoient pour tel l'Evêque de Marmaritza dans les Isles Cyclades, qui n'avoit eu aucune part à ce qui s'étoit fait avec les Latins. Andronic s'informa qui étoit ce Prélat, & apprit qu'il y avoit contre lui de grands reproches. Les Arsenites dirent qu'il ne falloit pas y regarder de si près; & l'Empereur étoit sur le point d'approuver ce qu'ils désiroient, quand il survint un accident qui changea la face des affaires.

UN Moine nommé Menas, qui passoit pour vertueux & pour un homme de merite, avoit coûtume de visiter l'ancien Patriarche Athanase. Il avertit secretement Andronic de la part de ce Prélat que C.P. étoit menacé de la colere de Dieu, & qu'il devoit ordonner dans tous les Monastéres des priéres continuelles. Andronic qui craignoit sur tout les tremblemens de terre & les innondations, envoya ordre à tous les Monastéres de commencer sur le champ les priéres, & en fit dire la cause. Il veilla lui-même toute la nuit; & occupé de la pensée de tremblement de terre, il crut en sentir un; mais si doux qu'à peine pouvoit-on s'en appercevoir. Il le prit pour un prélude de la prédiction, & en

attendoit la suite ; le lendemain vint un tremblement plus fort, sans toutefois être plus dangereux ; l'Empereur fut alors convaincu de la prophetie, & transporté d'admiration, il loüa hautement le Prophete, sans toutefois le nommer. Il assembla les Evêques, le Clergé & les principaux d'entre les Moines, & leur demanda avec empressement ce qui leur sembloit du Moine qui avoit prédit cet accident. On souhaita de le connoître, & il y eut bien des contestations sans que l'Empereur voulût le découvrir. Le lendemain il assembla les Citoyens les plus distinguez & presque tous les Moines, & leur raconta tout ce qui s'étoit passé, cachant toujours le nom du Prophete. Il se mit ensuite en chemin pour l'aller trouver, & permit à tout le Monde de le suivre. Lorsqu'on vit que c'étoit Athanase, toute la multitude se prosterna devant lui avec empressement, principalement les Evêques, qui le nommérent Patriarche, l'exhortant à reprendre sa Dignité ; & se decouvrant la tête, ils lui demandérent sa Bénédiction. Il s'en défendit, s'excusant sur sa vieillesse & sur ses infirmitez, & promit de prier Dieu pour eux. Sans leur donner de Bénédiction en forme, il présenta sa main à baiser, & congedia le Peuple, témoignant prendre fort à cœur ses interêts. An. 1303.

An. 1301. L'EMPEREUR s'étant apperçu que le crédit d'Athanase se relevoit de plus en plus par l'espérance qu'il donnoit de remettre les affaires en meilleur état, assembla de nouveau les Evêques, le Clergé & les Moines pour déliberer sur la maniere & le tems de son retour, qu'il tenoit déja pour assuré ; mais les Evêques revenus du premier mouvement qui leur avoit fait reconnoitre Athanase pour Patriarche, se partagérent. Andronic se déclara ouvertement pour lui, & resolut d'aller trouver Jean Cosme, esperant le faire consentir au retour d'Athanase. Il se rendit à son Monastére avec trois Evêques, & lui demanda sa Bénédiction. Jean lui dit : " Me „ reconnoissez-vous pour Patriarche ? „ L'Empereur avoüa qu'il le reconnoissoit pour tel. " Et moi, reprit Jean, si je suis „ Patriarche j'excommunie au nom de la „ Sainte Trinité quiconque veut, ou vou„ dra établir Patriarche le Seigneur Atha„ nase. „ Andronic chargé de confusion se retira sans rien dire, & témoigna sa colere aux Evêques qui l'accompagnoient, les soupçonnant d'être complices de l'affront qu'il avoit reçu. Le lendemain, il assembla les Evêques qu'il avoit coûtume de consulter, leur raconta ce qui s'étoit passé, & se plaignit d'avoir été surpris. Il se ralentit bientôt de son empressement

pour Athanase ; & son application aux affaires Ecclésiastiques fut interrompuë par le decès de l'Imperatrice Theodora sa mere, & par les nôces du Despote Jean son fils. An. 1303.

DELIVRE' de ces soins, il assembla de nouveau les Evêques & les consulta sur l'excommunication de Jean Cosme. Les uns la soutinrent valable, d'autres étoient d'un sentiment contraire. Jean s'adoucit enfin, & envoya un Ecrit par lequel il revoquoit l'excommunication ; & dans la souscription, il ne se nomma que l'Abbé Jean. L'Empereur ne communiqua d'abord cet Ecrit qu'à quelques Evêques, & leur ordonna ensuite de s'assembler. Voyant que l'affaire traînoit en longueur, il alla lui-même chercher Athanase qu'on revêtit pontificalement ; & il le conduisit à l'Eglise. Mais la moitié des Evêques & quelques-uns des Moines les plus estimez demeurérent séparez de lui avec une partie du Clergé. Jean Cosme ayant fait séparement les préparatifs de son voyage, partit le lendemain sans prendre congé de l'Empereur & se retira à Sosopolis, voulant faire entendre qu'il étoit chassé de son Eglise, & qu'on devoit attribuer à son absence les maux dont l'Empire étoit affligé.

S. YVES l'ornement de la Brétagne mou-

An. 1303 rut le 19. Mai de cette année 1303. Né au Diocèse de Treguier de Parens nobles, il alla étudier à Paris à l'âge de 14. ans & ensuite à Orleans, où il continua l'étude des Decrétales qu'il avoit commencé à Paris, & y ajouta celle des Instituts du Droit Civil. Maurice Archidiacre de Rennes informé de son merite l'attira auprès de lui, & le fit son Official; mais Alain le Bruc Evêque de Treguier le fit bientôt revenir dans son païs pour lui donner le même emploi. Yves montra un désintéressement rare en ces tems-là; il ne se contentoit pas de donner aux Pauvres les revenus de sa Charge, il faisoit tous ses efforts pour accorder les parties. On le voyoit quelquefois faire les fonctions d'Avocat, mais gratuitement pour les Pauvres. Il fut en même tems Curé & gouverna deux Parroisses l'une après l'autre. Il s'appliqua pour lors à la prédication; & ses Sermons étoient si touchans qu'il fit beaucoup de conversions. Ses austeritez étoient grandes; il les commença dès le tems qu'il étudioit à Orleans, mais son amour pour les Pauvres fut son caractére distinctif.

LE Pape Boniface ayant cependant appris ce qui s'étoit fait à Paris contre lui depuis le 12. Mars jusques à la S. Jean, publia le 15. Août plusieurs Bulles contre

Philippe-le-Bel. La difficulté étoit de les faire signifier en France, suivant les formes ordinaires; il en fit expedier une autre en même tems, portant que conformement aux anciennes regles établies sur cette matiere, les citations faites par autorité du Pape, à quelque personne que ce fût, même aux Rois principalement s'ils empêchoient qu'ils ne vinssent jusques à eux, seroient faites dans la Salle du Palais du Pape, & ensuite affichées aux portes de la Grande Eglise du lieu où resideroit la Cour de Rome: après quoi le terme de la citation, suivant la distance des lieux étant expiré, elle vaudroit comme si elle étoit faite en personne. An. 1303.

PENDANT que le Pape expedioit cette Bulle, Guillaume de Nogaret étoit en Italie, & travailloit secretement à se saisir de lui pour le conduire a Lyon, où se devoit tenir le Concile. Boniface dressoit encore alors une autre Bulle qu'il vouloit publier le jour de la Nativité de la Ste. Vierge, où il disoit que comme Vicaire de Jesus-Christ, il avoit le pouvoir de gouverner les Rois avec la Verge de fer, & de les briser comme des vaisseaux de terre, mais que comme bon Pere, il se contentoit d'user d'une correction fraternelle. La veille de cette Fête, Guillaume de Nogaret entra dès le matin dans Ana-

An. 1303. gnie avec Sciarra Colonne & quelques Seigneurs du Païs ſuivis de 300. Chevaux & d'un grand nombre de Gens de pied de leurs amis, payés par Philippe-le-Bel, dont ils portoient les Enſeignes; ils crioient: " Meure le Pape Boniface, & vive le Roi „ de France. „ Nogaret demanda au Capitaine & au Podeſta d'Agnanie leur ſecours: ils l'accordérent; & le Peuple ſe joignant à eux, ils ſe rendirent maîtres de la Ville. Après quelque réſiſtance: ils s'emparérent du Palais du Pape; les Cardinaux épouvantés s'enfuirent & ſe cachérent. Boniface ſe voyant pris & abandonné, ſe crut mort; il ſe fit revêtir pontificalement, & dit qu'il vouloit mourir en Pape. Cependant la réſiſtance que Nogaret trouva dans la Maiſon du Pape fut cauſe qu'il ne put parvenir à lui parler que vers le ſoir. Il lui déclara le ſujet de ſa venuë, & lui dit qu'il ne vouloit que s'aſſurer de ſa perſonne; mais Sciarra Colonne le chargea d'injures, & voulut l'obliger de rénoncer au Pontificat.

DANS le tumulte qui ſe fit en forçant la Maiſon du Pape, on pilla ſes meubles & ſon tréſor; & ſa perſonne demeura à la garde des François le reſte du jour, le lendemain & juſques au Lundi 9. Septembre. Les Habitans d'Anagnie s'étant repentis d'avoir abandonné le Pape,

se soulevérent contre les François ; dès le matin du 9. ils prirent les armes, & se mirent à crier ; " Vive le Pape & meurent „ les traitres. „ Ils chassérent les François du Palais & de la Ville malgré leur résistance, & plusieurs furent tués. Le Pape se voyant ainsi délivré, partit aussi-tôt d'Anagnie & vint à Rome ; mais il tomba malade de chagrin, & mourut le 11. Octobre suivant : il fit en mourant sa profession de Foi, & fut enterré à S. Pierre dans une riche Chapelle qu'il avoit fait bâtir à l'entrée de l'Eglise. Le S. Siége vaqua neuf jours. An. 1303.

SAINT BENOIT XI.

SUITE DE L'ANNE'E 1303. ANNE'E 1304.

S. BENOIT XI. de Treviſe ne tint le Siége que 8. mois 17. jours Il eut pour Succeſſeur Clement V. qui transfera le S. Siége à Avignon.

CELESTIN V. avoit renouvellé le Reglement de Gregoire X. pour le Conclave. Boniface VIII. l'avoit confirmé, & on l'obſerva pour la premiere fois quand il fut queſtion de lui donner un Succeſſeur. Les Cardinaux n'entrérent donc en Conclave que neuf jours a près

An. 1304. la mort de Boniface ; & dès le lendemain 21. Octobre 1303. Ils élurent tout d'une voix Nicolas de Treviſe de l'Ordre des Prêcheurs, Cardinal Evêque d'Oſtie, qui fut ſacré le Dimanche ſuivant, & prit le nom de Benoit XI.

SA Lettre Circulaire aux Prélats & aux Princes de la Chrétienté fut écrite le 1. Novembre ; il y marqua les differens dégrés par leſquels il étoit parvenu au Pontificat, & les circonſtances de ſon élection. Peu de jours après il écrivit à Charles Roi de Naples pour le feliciter d'avoir enfin chaſſé les Sarraſins de Nocera, & d'y avoir retabli l'Egliſe Cathédrale. Ayant été informé de pluſieurs déſordres qui ſe commettoient dans les Egliſes de la Servie & de la Dalmatie, il écrivit à Martin Archevêque d'Antibari en Albanie, & le chargea de corriger les abus, lui donnant pouvoir d'abſoudre des cenſures. Il retablit les Cardinaux Colonne & tous les Seigneurs de cette famille, caſſa tout ce que ſon Prédeceſſeur avoit fait contre eux ; & enfin le 18. Decembre Mercredi des Quatre-Tems de l'Avent il fit Cardinaux, Nicolas Aubertin ou Des-Martins Evêque de Spolette & Guillaume Maclesfeld Anglois, tous deux Religieux de ſon Ordre, mais le dernier mourut avant que d'en recevoir la nouvelle.

Au commencement de l'année 1304. il envoya le Cardinal de Prato, à qui il avoit donné l'Evêché d'Ostie Legat en Toscane, en Romagne & dans la Marche Trevisane, pour y procurer la paix entre les Guelfes & les Gibelins, distingués par les factions des Noirs & des Blancs. Les Guelfes au moyen d'une fausse Lettre qu'ils fabriquérent au nom du Legat, empêchérent le succès des négociations pour la paix : le Cardinal craignit même pour sa personne ; sortant promptement de Florence, il mit cette Ville en interdit, en excommunia les Habitans, & alla à Perouse rendre compte au Pape de ce qui s'étoit passé. Benoît XI. en fut si irrité, qu'il cita douze des principaux Guelfes de Florence, qui prévenant le terme qui leur avoit été assigné, vinrent lui faire excuse. An. 1304.

ROBERT de Courtenai Archevêque de Reims tint un Concile à Compiegne le 4. Janvier de la même année 1304. Les Evêques de Soissons, de Laon, de Beauvais, d'Arras, de Senlis, d'Amiens, de Teroüane & de Cambrai y assistérent avec les Députez de Noyon, de Tournon & de Châlons & on y fit des Statuts compris en 5. Articles pour l'observation de la Discipline.

PHILIPPE-LE-BEL ayant appris l'exaltation de Benoît XI. lui envoya prêter obé-

An. 1304. dience. Ses Ambaſſadeurs furent reçus très-favorablement ; & le Pape lui donna l'abſolution des cenſures, quoiqu'il ne l'eût pas demandée, la faiſant valoir comme une grace ſinguliére ; il fit enſuite expedier pluſieurs Bulles en faveur de ce Prince & du Royaume, & remit les choſes ſur le pied où elles étoient avant le Pontificat de Boniface VIII.

CHARLES de Valois Frere du Roi avoit informé le Pape qu'il armoit pour le recouvrement de l'Empire de C. P. comme appartenant à Catherine de Courtenai ſon Epouſe. Il lui demanda de commuer les vœux des Croiſés pour la Terre-Sainte, de lui attribuer les ſommes deſtinées pour cette expedition, & de faire prêcher une Croiſade générale en faveur de l'entrepriſe contre C. P. Benoît XI. accorda tout, excepté la Croiſade générale ; il jugea à propos de la renvoyer à un tems plus favorable, attendu la guerre contre les Flamans, à laquelle toutes les forces de la France étoient occupées. Il écrivit cependant aux Prélats du Royaume pour les exhorter à concourir aux ſuccès de l'entrepriſe de Charles de Valois.

BENOIT XI. informé de la mort de Guillaume de Maclesfeld qu'il avoit fait Cardinal, lui ſubſtitua un autre Docteur Anglois de ſon Ordre, ſavoir Gautier de Oüin-

terborn Confeſſeur du Roi Edoüard. Ce furent là les ſeuls Cardinaux qu'il fit durant ſon Pontificat. Pour montrer combien il étoit attaché à l'Ordre des Prêcheurs, il fit une nouvelle Conſtitution en faveur des Freres Mendians, & revoqua celle de Boniface VIII. laquelle bien loin d'avoir retabli la paix avoit augmenté la diviſion. An. 1304.

LE Pontificat de Benoît XI. fut court, & le bruit courut qu'il avoit été empoiſonné. Il mourut à Perouſe le 7. Juillet 1304. & fut enterré dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs; il ſe fit pluſieurs miracles à ſon Tombeau; & il a été béatifié en 1738. par le Pape Clement XII.

LES Bulles qu'il avoit accordées pour l'abſolution du Roi Philippe-le-Bel, & la révocation de la ſuſpenſe de donner des licences en Théologie & en Droit Canon, étant apportées à Paris, on y lut publiquement le 28. Juin dans l'Egliſe de Notre-Dame, en préſence des Prélats & du Clergé qu'on y avoit appellé exprès, des Lettres du Roi contenant la ſubſtance de ces Bulles. Le Siége de Paris vaquoit alors par le decès de Simon Matifas de Bucy; il ne fut rempli que le 18. Septembre ſuivant par Guillaume Baufet. L'Univerſité avoit ceſſé ſes leçons pour l'injure qu'elle prétendoit avoir reçuë de Pierre le Jumeau

Prevôt de Paris, qui avoit fait arrêter précipitemment & pendre un Ecolier : il fallut que le Prevôt satisfît à l'Université par ordre du Roi, & qu'il allât à Rome se faire absoudre des censures que l'Official de Paris avoit prononcées contre lui.

APRE's la mort de Benoît XI. le S. Siége vaqua un an & treize jours.

INTERREGNE.

SUITE DE L'ANNE'E 1304. ANNE'E 1305.

JEAN de Paris fameux Docteur de l'Université, voulut introduire en 1304. une nouvelle maniére d'expliquer l'existence du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & trouva beaucoup d'opposition. Il soutint son opinion avec opiniâtreté ; Guillaume nouvel Evêque de Paris assembla Giles de Rome Archevêque de Bourges, Bertrand de S. Denis Evêque d'Amiens, & plusieurs autres Docteurs ; & par leur conseil il imposa un silence perpetuel sur cet article à Jean de Paris, sous peine d'excommunication ; & lui défendit les Leçons & les Prédications. Celui-ci en appella au S. Siége: on lui donna des Commissaires en Cour de Rome, mais il mourut avant que l'affaire fût terminée.

Il y avoit plus de quinze ans que Jean de Mortcorvin de l'Ordre des Mineurs étoit occupé aux Missions du Levant, quand il écrivit au Vicaire Général de son Ordre pour lui rendre compte du succès de ses travaux. Il est fait mention entre autres choses de Haiton Seigneur Armenien Parent du Roi, qui après une grande victoire remportée sur le Sultan d'Egypte en Caramanie, vint en Chypre où il prit l'Habit Monastique dans l'Ordre de Prémontré en 1305. L'Armenie avoit déja eu deux Rois du nom de Haiton, le premier après 45. ans de Regne s'étoit fait Moine, on ne sçait de quel Institut, le second ne voulut pas se faire couronner, & prit l'habit du Tiers-Ordre de S. François. Plusieurs Auteurs modernes confondent deux de ces Haitons, & quelques-uns même tous les trois. An. 1305.

En Grece les Evêques séparés du Patriarche Athanase résolurent enfin de le reconnoitre, cedant aux pressantes instances de l'Empereur Andronic. Le seul Patriarche d'Alexandrie, nommé aussi Athanase, persista à le rejetter : il ne faisoit plus mention de lui dans les Dyptiques, ni de l'Empereur. Les Evêques vouloient l'en ôter lui-même ; mais craignant de l'aigrir davantage, ils déterminérent que le Patriarche de C. P. ne célébreroit point

la Liturgie, de peur que les Diacres officiant avec lui, ne fussent obligés de nommer celui d'Alexandrie : ainsi un simple Prêtre célébroit sans Diacre, même aux Fêtes solemnelles ; & le Patriarche de C. P. ne paroissoit pas.

Fin du Cinquiéme Volume.

TABLE

TABLE
DU
TOME CINQUIE'ME.

SUITE DU XIIe. SIECLE,
Depuis l'Année 1176.

PAPES.

Alexandre III. 1181
* *Victor, Paschal, Calixte, Innocent.*
Luce III. 1181
Urbain III. 1187
Gregoire VIII. 1187
Clement III. 1191
Celestin III. 1198
Innocent III. *jusques en* 1216

EMPEREURS D'ORIENT.

Manuel Comnene. 1180
Alexis Comnene. 1183
Andronic Comnene. 1185
Isaac Lange. 1195
Alexis Lange *jusques en* 1203

EMPEREURS D'OCCID.

Frederic I. 1190
Henri VI. 1197
Philippe *jusques en* 1208

CALIFES SARRASINS.

Almontanfi. 1180
Nacerladin *jusques en* 1226
Zingiscan *vient en Perse.*

DUCS DE BOHEME.

Seb. Ziani. 1178
Or. Malipier ou *Mastro Pietro.* 1198
H. Dandolo *jusques en* 1205

SAVOYE.

Humbert III. 1188
Thomas. *jusques en* 1235

NAPLES ET SICILE.

Guillaume II. 1186
Tancrede. 1186
Guillaume III. 1195
Constance & Henri. 1198
Frederic *en* 1198

ROIS DE JERUSALEM.

Baudouin V. 1185
Gui. 194
Almeric II. *jusques en* 1210

ROIS DE FRANCE.

Loüis VII. *dit le Jeune.* 1180
Philippe-Auguſte *juſques en* 1123

ROIS D'ANGLETERRE

Henri II. 1189
Richard I. 1199
Henri III. *juſques en* 1216

ROIS D'ECOSSE.

Guillaume *juſques en* 1214

ROIS DE CASTILLE.

Alfonſe *juſques en* 1214

ROIS DE NAVARRE.

Sanche VI. 1194
Sanche VII. *juſques en* 1234

ROIS D'ARRAGON.

Raimond *ſurnommé* Alfonſe II. 1196
Pierre II. *juſques en* 1213

ROIS DE PORTUGAL.

Alfonſe. 1185
Sanche I. *juſques en* 1212

DUCS DE BOHEME.

Sobieſlas II. 1180
Frederic I. 1190
Conrad II. 1191
Venceſlas II. 3. *mois en* 1191
Interregne en 1197
Ladiſlas. 5. *mois en* 1198

ROIS.

Przemiſlas. *ou* Ottocar *en* 1199
juſques en 1230

DUCS DE POLOGNE.

Mieciſlas. 1178
Caſimir II. 1195
Leſcus V. *juſques en* 1203

ROIS DE SUEDE.

Canut. 1192
Suercher II. *juſques en* 1210

ROIS DE DANNEMARCK.

Waldemari. 1194
Canut VI. *juſques en* 1202

ROIS DE NORWEGE.

Ingo 18. *ans juſques en* 1176
Interregne *de* 4. *ans juſques en* 1180
Magnus IV. *depuis* 1180. *juſques en* 1232

ROIS DE HONGRIE.

Bela III. 1191
Emeric. 1200
Ladiſlas I. 1201

RUSSIE.

Les Tartares, *ſans dattes.*

LORRAINE.

Mathieu. 1176
Simon II. *en* 1176

ROIS DE CHYPRE.

Gui *en* 1191. *juſques en* 1193
Almeric *en* 1194

ECRIVAINS ECCLESIAST.

Jean de Salisbery. 1178
Geoffroy Abbé de Clairvaux. 1179
Conſtantin Manaſſez. 1179
Pierre de Celles. 1179
Arſenius Moine. 1180
George Ar. de Corfou. 1180
Theodore Balzamon. 1180
Jean Cinnamus. 1182
Guillaume de Tyr. 1182

Baudoüin Arch. de Cantorbery. 1183
Jean Phocas. 1187
Pierre Comeſtor 1190
Etienne Abbé de Ste. Genevieve. 1190
Geoffroi de Viterbe. 1190
Gautier de S. Victor. 1191
Otton de S. Blaiſe. 1192
Gautier de Chatillon. 1192
Guillaume de Neubrige. 1192
Pierre de Blois. 1193
Gervais Moine. 1194
George Xiphilin Pat. de C. P. 1194
Jacques de Vitry. 1195

CONCILES.

De Dublin. 1176
De Northampton, où l'Egliſe d'Ecoſſe ſe ſépare de celle d'Angleterre. 1176
De Weſtmunſter, ſur les differends des Arch. de Cantorbery & d'Yorck. 1176
De Lombez, contre les Albigeois. 1176
D'Alby. 1176
De Northampton, ſur la Diſcipline. 1177
De Londres. 1177
D'Edimbourg, où l'on ſuſpend un Evêque. 1177
De Veniſe, pour l'accommodement entre le Pape & l'Empereur. 1177
De Toulouſe, contre les Albigeois. 1178
De Hohenaw, *on n'a pas les Actes.* 1178
DE LATRAN XI. CONCILE GENERAL *ſous Alexandre III. contre les Vaudois & les Albigeois & contre les Schiſmatiques ordonnez par l'Antipape Victor III.* 1179
De Rome. 1179
De Latran. 1180
De Caën, pour maintenir la paix en Angleterre. 1182
De Marleberg. 1182
De Segni, où l'on canoniſa l'Evêque S. Brunon. 1182
D'Angleterre, & de Dublin. 1183
De Windſor. 1184
De Verone, ſur ceux que l'Antipape avoit ordonnez. 1184
D'Aquilée, contre les Incendiaires & les Sacrileges. 1184
De Londres. 1185
De Paris, pour la Croiſade. 1186
De Charrou, ſur la Diſcipline. 1186
D'Egeſneham. 1186
D'Irlande, ſur la Diſcipline. 1186
De Mouſon, ſur le Schiſme de Treves. 1186
De Parme, contre les violences des Laïcs. 1187
Aſſemblée de Giſors, pour la paix entre la France & l'Angleterre. 1188
Du Mans, pour le ſecours de la Terre Sainte. 1188
De Lencisky en Pologne, ſur les Décimes pour la guerre ſainte. 1188
D'Angleterre, pour le même ſujet. 1188
De Paris, pour établir la Dime Saladine. 1188
De Roüen, ſur la Diſcip. 1189
De Pipewvel, ſur les differends de quelques Evêques. 1189
De Cracovie, ſur les impoſitions du Clergé pour la Guerre Sainte. 1186
De Cantorbery. 1189
De Weſtmunſter. 1190
De Roüen, pour la Croiſade. 1190
De Londres, pour l'Election de l'Arch. de Cantorbery. 1191
De Cantorbery. 1193
D'Yorck, ſur la reformation. 1195
De Montpellier, ſur la Diſcipline & la Guerre Sainte. 1195

De Paris, sur le Mariage de Philipe Auguste. 1196
De Lancisky, sur l'incontinence des Clercs. 1197
De Sens, contre les Publicains. 1198
De Westmunster. 1199
Assemblée, pour la paix en France. 1199
De Dioclée, sur la Discipline. 1199
De Dijon, & de Vienne, sur le Mariage de Philippe Auguste. 1200
De Londres, sur les mœurs. 1200
De Nivelle, sur l'interdit de France. 1200
De Dijon, *peut-être le même que celui de* 1190. 1200

RITS ET RELIGIEUX.

Religieux de Malthe. 1188
Ordre de Cisteaux de la Réforme de Flores en Italie. 1190
Chevaliers Teutons. 1191
Chanoines Reguliers de Saint Marc. 1194
Chevaliers de Livonie. 1197
Ordre de la Trinité Redemption des Captifs. 1198

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

Joachin Abbé de Flores donna dans l'Erreur *en* 1195
Tivic chef d'une bande d'Albigeois. 1195
Orlibariens, *espece de Vaudois.* 1198
Gazares, *espece de Vaudois & Albigeois en Dalmatie.* 1198

TREIZIEME SIECLE.

PAPES.

Innocent III. 1216
Honore III. 1227
Gregoire IX. 1241
Celestin IV. 1241
Innocent IV. 1254
Alexandre IV. 1261
Urbain IV. 1264
Clement IV. 1268
Gregoire X. 1276
Innocent V. 1276
Adrien V. 1276
Vicedominus non sacré & non compté *en* 1276
Jean XXI. 1277
Nicolas III. 1280
Martin IV. 1285
Honoré IV. 1287
Nicolas IV. 1292
Celestin V. *abdique en* 1295
Boniface VIII. *jusques en* 1303

EMPEREURS D'ORIENT.

Alexis Lange. 1203
Alexis Murtzufle. 1204

EMPEREURS FRANCOIS A CONSTANTINOPLE.

Baudoüin *depuis* 1204 *jusques en* 1206
Henri. 1216
Pierre. 1219
Robert. 1228
Baudoüin II. 1259

EMPEREURS GRECS A NICE'E.

Theodore Lascaris *en* 1204. *jusques en* 1222
Theodore Lange.
Jean Ducas *depuis* 1222. *jusques en* 1255

Theodore Lascaris *en* 1255
Reprend l'Empire de C. P. en 1258. *jusques en* 1259
Jean Lascaris 4. *mois en* 1259
Michel Paleologue. 1283
Andronic Paleologue. 1295
Michel Andronic *jusques en* 1320

EMPEREURS D'OCCID.

Philippe. 1208
Othon IV. 1212
Frederic II. 1250
Guillaume. 1256
Troubles & Interregne jusques en 1273.
Rodolphe d'Hapsbourg, *en* 1273. *jusques en* 1291
Adolphe de Nassau. 1298
Albert I. d'Autriche *jusques en* 1308

CALIFES SARRASINS.

Altaher *en* 1226
Almostazen. 1227
Abdula. 1244
N. B. *Il n'est pas fait mention depuis lors des Sarrasins.* Les OTTOMANS commencent à l'annee 1300

DOGES DE VENISE.

H. Dandolo. 1205
Pierre Ziacri. 1228
Jaques Tiepolo. 1248
M. Morosini. 1252
Regn. Zeno. 1268
Laur. Tiepolo. 1275
J. Contarini. 1280
Dandolo. 1290
P. Gradenigo, *jusques en* 1302

SAVOYE.

Thomas. 1233
Amedee IV. 1253
Boniface. 1263
Pierre. 1268
Amedee V. *jusques en* 1323

NAPLES ET SICILE.

Frederic. 1250
Conrad. 1254
Mainfroi 2265
Conradin. 1265
Charles d'Anjou *en* 1265. *jusques en* 1274
Charles II. *jusques en* 1309

ROIS DE JERUSALEM.

Almeric II. 1210
Jean de Brienne. 1222

ROIS DE FRANCE

Philippe Auguste. 1220
Loüis VIII. 1226
S. Loüis IX. 1270
Philippe III. *où le Hardi.* 1285
Philippe IV. *dit le Bel jusques en.* 1314

ROIS D'ANGLETERRE.

Henri III. 1216
Edoüard I. 1272
Edoüard II. *jusques en* 1307

ROIS D'ECOSSE.

Guillaume. 1214
Alexandre II. 1249
Alexandre III. 1285
Interregne de 7. ans *jusques en* 1292
Jean Bailleul *depuis* 1292 *jusques en* 1306

ROIS DE CASTILLE.

Alfonse 1214
Henri I. 1217
Ferdinand III. 1252
Il réunit le Royaume de Leon à la Castille.
Alfonse X. *dit le Sage.* 1284
Sanche IV. 1295
Ferdinand IV. *jusques en* 1312

ROIS DE NAVARRE.

Sanche VII. 1234
Thibaut I. *Comte de Champagne.* 1253
Thibaut II. 1272
Henri. 1285
Philippe le Bel, *du chef de sa femme Jeanne jusques en* 1305

ROIS D'ARRAGON.

Pierre II. 1213
Sanche Regent en 1213
Jacques *le Victorieux* en 1213 *jusques en* 1215
Il etoit aussi Roi de Valence, de Murcie, &c.
Pierre III. *en* 1276. *depose en* 1285
Alfonse III. 1292
Jacques II. *jusques en* 1327

ROIS DE PORTUGAL.

Sanche I. 1212
Alfonse II. 1233
Sanche II. 1246
Alfonse III. 1279
Denys *jusques en* 1325

ROIS DE BOHEME.

Przemislas *ou* Ottocar. 1230
Venceslas I. 1253
Przemislas II. *ou* Ottocar II. 1278
Interregne jusques en 1284
Venceslas II. *en* 1284. *jusques en* 1305

DUCS DE POLOGNE.

Lescus V. 1203
Vladislas III. 1205
Boleslas V. *depuis* 1226. *jusques en* 1279
Lescus VI, 1289
Boleslas, Henri, Vladislas, ont le titre de Gouverneurs *jusques en* 1295

ROIS.

Premislas *jusques en* 1296
Venceslas en 1300. *jusques en* 1305

ROIS DE SUEDE.

Suercher II. 1210
Eric XI. 1218
Jean. 1222
Eric le Begue. 1250
Valdemar. 1276
Magnus II. 1289
Birger II. *jusques en* 1326

ROIS DE DANNEMARCK.

Canut VI. 1202
Valdemar II. 1242
Eric VI. 1250
Abel. 1252
Christophe. 1259
Eric VII. 1286
Eric VIII. *jusques en* 1321

ROIS DE NORVEGE.

Magnus IV. 1232
* *Aquinus.* 1263
Olaüs II. 1280
Eric. 1300
Aquinus II. *jusques en* 1315

ROIS DE HONGRIE.

Ladislas II. 1201
André II. 1235
Bela IV. 1275
Etienne IV. 1278
Ladislas III. 1291
André III. *jusques en* 1301

RUSSIE.

Daniel *fils de S. Alexandre prend le titre de Grand Duc* en 1300

L'ORRAINE.

Ferri *en* 1207
Thibaud. 1213
Mathieu. 1220
Ferri II. 1250

ROIS DE CHYPRE.

Hugues *en* 1205

Henri *en* 1218
Hugues II. *en* 1254
Hugues III. *en* 1254
Jean *depuis* 1281. *jusques en* 1283
Henri *jusques en* 1316

ECRIVAINS ECCLESIAST.

Oddon Abbé de S. Martin de Tournay. 1201
L'Abbe Joachim. 1201
Jean de Citri Evêque en Macedoine. 1202
Demetrius Chomatenus Arch de Bulgarie. 1202
Marc Pat. d'Alex. 1203
Michel Chionat Evêq. d'Athenes. 1206
Joël Historien Grec. 1207
Guillaume de Seignelay Evé. d'Auxerre. 1207
Gervais Evêq. de Seez. 1207
Etienne Langton. 1207
Gervasius Tilberiensis. 1209
Gunthier Moine de Cisteaux. 1209
Pierre de Vaux de Cernay. 1212
Roger de Croyland. 1213
Robert Chanoine d'Auxerre. 1213
Alain des Isles. 1215
S. Antoine de Padouë. 1217
Germain Pat. de C. P. 1220
Jourdain de l'Ordre de Saint Dominique. 1223
Cesarius Moine de Cisteaux. 1225
Rigordus Moine de S. Denis. 1225
Guillaume le Breton. 1225
Gregoire IX. Pape. 1227
Saint Raymond de Pegnafort. 1228
Alexandre de Hales. 1230
Pierre des Vignes. 1230
Thomas de Spalatro. 1231
Edmond Richard Arch. de Cantorbery. 1231
Innocent IX. Pape. 1243
Jean de Sancto Geminiano. 1243
Roderic Ximenés. 1241
Alberic Moi de Cisteaux. 1244
Vincent de Bauvais. 1245
Hugues de S. Cher. 1245
Jean de Dieu. 1247
Thibaud d'Estampes. 1248
David d'Ausbourg. 1248
Jean Serveca, *ou* Teutonicus. 1248
Ste. Gertrude. 1250
Robert Sorbon. 1252
Guillaume de S Amour. 1254
Humbert des Romains. 1254
Theodore Lascaris. 1254
Nicephore Blemmidas. 1255
S. Thomas d'Aquin. 1256
S. Bonaventure. 1256
Thomas Cantinpré. 1256
Richer Moine. 1257
Albert le Grand. 1257
Bonaventure Brocard. 1257
Albert Moine. 1258
Jean de Galles Moine. 1258
Cilbert, *ou* Cuibert Frere Mineur. 1258
George Acropolyte. 1261
Henri de Segusio Evêq. d'Embrun. 1262
Bernard Abbé de Lerins. 1263
Jean Veccus Cartophilace de C. P. 1270
Simon Moine d'Orient. 1273
Martin Polonois, Dominicain. 1274
Geoffroi de Beaulieu, Dominicain. 1276
Raymond Martin Domin. 1276
Henri de Gand. 1276
Gregoire ou George de Chypre Pat. de C. P. 1280
Ste. Mechtilde Religieuse Bénedictine. 1280
Rodolphe d'Hapsbourg Empereur. 1280
Jean Metropolitain d'Ephése. 1280
Pierre Ducros *ou* d'Auvergne Ev. de Clermont. 1280
Gautiers de Bourges Ev. de Poitiers. 1281
Richard *ou* Ricold de Florence, Dominicain. 1281
Jean Peckham Ar. de Can-

torbery. 1281
Jean de Balbis Domin. 1281
Gui Colonne. 1281
Pierre Jean d'Olive Frere Mineur. 1281
Guillaume Durand E. de Mendes. 1286
Thieri de Apoldia Dominicain. 1287
Augustin Triomphe Augustin. 1287
Jean de Paris Domin. 1288
Raoul de Colonne Chanoine de Chartres. 1290
Jacques *de Voragine* Dominicain. 1290
Richard de Midleton Frere Mineur. 1290
Gui Moine. 1291
Henri Suso Domin. 1291
Pierre de Belleperche. 1291
Gui de Castres Abbé de S. Denis. 1291
Richard de S. Ange Moine. 1291
Nicolas de Fractura Ab. 1292
Athanase de Macedoine Pat. de C. P. 1292
Suffridius Prêt. Alleman. 1193
Constantin Areopolite. 1293
Barthelemi Cotton Moi. 1294
Sozomene Prêt. Italien. 1294
Boniface VIII. Pape. 1294
George d'Armenie. 1295
Engelbert Moine. 1295
Jules Colonne Augustin. 1296
Thomas Vicke Augustin. 1299

CONCILES.

De Soissons, sur le Mariage de Philippe Auguste. 1201
De Paris, où Elgaud de la Secte des Vaudois est condamné 1201
De Perth, sur la reformation du Clergé. 1201
De Londres sur la Dicipline. 1202
D'Ecosse, sur la Célébration du Dimanche. 1203
De Meaux, sur la paix entre la France & l'Angleterre. 1204
D'Antioche, contre le Roy d'Armenie. 1204
D'Arles, sur la Dicipline. 1205
De Perth. 1206
De Lambeth, sur la Dicipline. 1206
De S. Albans. 1206
De Rading. 1206
De Londres & d'Oxford. 1207
De Narbonne. 1207
Idem, sur les Albigeois. 1208
De Montil, où l'on impose une penitence au Comte de Toulouse. 1209
D'Avignon, sur la Foi & la Discipline. 1209
De Paris, contre les erreurs d'Amauri. 1209
D'Avignon, contre les Albigeois. 1210
De S. Gilles, contre le Comte de Toulouse. 1210
De Londres. 1210
D'Arles, sur le Comte de Toulouse. 1210
Assemblée de Narbonne, sur les Comtes de Toulouse & de Foix. 1210
De Rome, où l'Empereur Otton est deposé. 1210
De Northampton, sur la Discipline. 1211
De Perth. 1211
De Paris, sur la Discipl. 1212
Assemblée de Pamiers, où les Evêques & les Grands se soumettent à Simon Comte de Montfort. 1212
De Narbonne, de Lavaur. 1212
De S. Albans. 1213
De Londres. 1213
De Westmunster, de Rading. 1213
De Lavaur, sur Pierre Roi d'Arragon. 1213
De Muret, sur le même sujet. 1213
De Dunstable. 1214
De Londres, pour l'absolution du Roi Jean. 1214
De Montpellier, sur la Discipline. 1214
De Roüen, sur le même su-

jet. 1214
De Montpellier, pour Simon de Montfort. 1215
De Bourges, ordonné par le Legat du Pape & qui n'eut pas lieu. 1215
D'Eſpagne, ſur la Diſcip. 1215
DE LATRAN XII. CONCILE GENERAL *ſous Innocent III. & l'Empereur Frederic II. contre les erreurs des Albigeois & de l'Abbe Joachim.* 1215
N. B. C'eſt le premier Concile où l'on trouve le mot de Tranſubſtantiation. 1283
Prélats y aſſiſtérent, parmi leſquels 673. Evêques.
De Bourdeaux. 1215
De Latran. 1216
De Briſtol, ſur la Diſcip. 1216
De Melun, ſur la Diſcip. 1217
De Toulouſe, ſur le même ſujet. 1219
De Cantorbery, pour la tranſlation du corps de S. Thomas. 1220
De Durham, ſur la Diſcipline. 1220
De Maguelone. 1220
De Perth. 1221
De Cantorbery, d'Oxford, de Salisbery, ſur la Diſc. 1222
Du Puy. 1222
De Toulon. 1223
De Roüen, où l'on reçoit le Concile de Latran. 1223
De Paris, contre les Albigeois. 1223
Idem, dans la cauſe de Raymond Comte de Toulouſe. 1224
De Montpellier, ſur le même ſujet. 1224
De Paris, ſur les Albigeois & ſur les differends entre la France & l'Angleterre, *trois Conciles en* 1224. & 1225
De Melun. ſur la Juriſdiction Eccleſiaſtique. 1225
De Bourges, où l'on rend à Raymond le Comté de Toulouſe. 1224
D'Allemagne, contre la Simonie. 1225
De S. Quentin, ſur les Reliques de ce Saint. 1225
De Londres, ſur la Diſc. 1225
De Weſtmunſter. 1225
D'Ecoſſe. 1225
De Beziers. 1225
De Mayence. 1225
De Narbonne. 1226
De Paris, contre les Albigeois, *deux*. 1226
De Cremone, ſur l'extirpation des Héréſies en Italie, & ſur les Croiſades de la Terre Sainte. 1226
De Liége, contre les meurtriers de l'Archevêque de Cologne. 1226
De Foix, pour l'abſolution du Comte Bernard. 1226
De Weſtmunſter, où le Pape fait demander le revenu de deux Prébendes dans les Cathédrales, & deux places dans les Abbaïes. 1227
De Narbonne, contre Raymond Comte de Toulouſe. 1227
De Treves, ſur la Diſc. 1227
De Rome, contre Frederic II. 1228
Aſſemblée de Baſſege, *continuée* à Meaux & *terminée* à Paris où le Comte de Toulouſe rentre en grace avec le Roy S. Loüis. 1228
De Bourges, où l'Arche. de cette Ville eſt ſuſpendu de ſa Juriſdiction de Metropolitain. 1228
De Toulouſe, contre les Hérétiques & ſur la Diſcipline. 1229
D'Orange pour admettre à la penitence les Albigeois, où ceux qui ſont ſuſpects d'héreſie. 1229
De Lerida. 1229
De Tarragona en Arragon, ſur le Mariage du Roi Jean & de Leonore de Caſtille. 1229
De Weſtmunſter. 1229

De Tarragone. 1229
Il s'y tint plusieurs Conciles dans ce tems-là.
De France, sur les Guerres du Royaume. 1230
De Reims, *tenu à S. Quentin*, sur la Discipline & dans la cause de Milon E. de Beauvais. 1231
De S. Albans. 1231
De Roüen, sur la Discipline. 1231
De Chateau-Gontier, sur le même sujet. 1231
De S. Quentin, de Laon, & de Noyon, en faveur de Milon E. de Beauvais. 1231
De Tours, sur la Discip. 1231
De Melun, contre le Comte de Toulouse. 1232
De Beziers, contre les Albigeois. 1233
* *De Nymphée en Bithinie, pour la reunion des Grecs & des Latins.* 1233
De Mayence, contre les Stadings. 1233
De Tarragone, sur la Discipline. 1233
De Rome *ou* de Spolette, pour l'expedition de la Terre Sainte. 1234
D'Arles, sur la Discipline, & où l'on reçoit le Concile général de Latran. 1234
* *De Mayence, où l'on donne l'absolution aux Stadings sans aucune conversion.* 1234
De Narbonne, pour détruire les Albigeois. 1235
De Scherung en Dannemarck, sur la Discipline. 1235
De Reims à S. Quentin en Vermandois, sur la liberté des Eglises. 1235
Il occasionna une Assemblée à Melun.
De Reims à Compiegne, pour des remontrances au Roi. 1235
Idem, tenu à Senlis, pour obtenir le consentement des Evêques de la Province. 1235
Idem, à S. Quentin, pour les Immunitez des Eglises. 1236
De Tours, sur la Discip. 1236
D'Arles, sur le même sujet. 1236
De Londres, pour la reformation des mœurs. 1237
Idem. 1238
De Cognac, sur la Discipline. 1238
De Treves, sur le même sujet. 1239
De Londres. 1239
De Tours, sur la Discip. 1239
De Reims à S. Quentin, pour les Immunitez de l'Eglise. 1239
D'Edimbourg. 1239
De Terragone, sur la Discipline. 1240
Idem, sur l'Archevêché de Tolede. 1240
Assemblée de Paris, où l'on condamne des propositions erronnées. 1240
De Worchester, sur la Discipline. 1240
De Metz, contre l'Empereur Frederic. 1240
De Senlis, pour accorder au Pape des secours en argent. 1240
De Rading. 1240
De Northampton. 1240
De Valence en Espagne, sur la Discipline. 1240
De Rome. 1240
D'Oxford. 1241
De Terragone, contre les Vaudois. 1242
De Laval au Maus, sur la Discipline. 1242
De Perth. 1242
De Narbonne. 1244
De Terragone, sur la Discipline. 1244
De Rochester, sur le même sujet. 1244
De Londres, pour secourir le Roi. 1244
De Dannemarck *Othomense*, contre les usurpateurs des Biens d'Eglise. 1245

DE LYON XIII. CONCILE GENERAL *sous Innocent IV. pour l'expedition de la Terre Sainte. On veut y déposer Frederic ; & on y accorde le Chapeau Rouge aux Cardinaux.* 1245
De Lanciski en Pologne, contre Conrad Duc de Mazovie. 1246
D'Arles, sur la Discipl. 1246
De Beziers, pour l'extirpation de l'Heresie. 1246
De Londres. 1246
De Lerida, pour l'absolution du Roi d'Arragon. 1246
De Terragone. 1246
Idem, sur la Discipline. 1247
Idem, sur le même sujet. 1248
De Paris, sur le même sujet. 1248
De Scheninghen en Suede, contre le mariage des Prêtres. 1248
De Valence en Dauphiné, sur la Foi & les immunitez de l'Eglise. 1248
De Breslau en Silesie, où l'on accorde au Pape le cinquiéme des Revenus Ecclesiastiques de Pologne. 1248
D'Embrun. 1248
D'Oxford, sur la liberté des Chapelles Royales. 1250
De l'Isle, dans le Comtat Venaissin. 1251
De Provins, sur l'excommunication. 1251
De Reims. 1251
De Narbonne. 1251
De Sens, pour obliger le Comte de Champagne à restituer les Biens de l'Eglise. 1252
De Londres. 1252
D'Yorck, sur la Discipl. 1252
De Ravenne, pour les Immunitez des Eglises de la Province. 1253
De Paris, sur le Chapitre de Chartres. 1253
De Saumur, sur la Disc. 1253
De Château-Gontier, sur le même sujet. 1253
De Terragone, sur le même sujet. 1253
D'Albi, pour l'extirpation de l'Heresie. 1254
De Cognac, sur la Discip. 1254
De Paris, sur l'assassinat du Chantre de l'Eglise de Chartres. 1255
De Bourdeaux, sur la Discipline. 1255
De Beziers, contre les Albigeois & sur la reformation des mœurs. 1255
De Norwick, sur les revenus des Eglises vacantes. 1255
De Londres, *deux*. 1255
De Westmunster. 1256
De Durham, sur la Disc. 1256
De Sens, sur l'homicide d'un Ecclésiastique. 1256
De Beziers. 1256
De Compiegne. 1256
De S. Quentin. 1256
De Reims à Compiegne. 1257
De Lerida, pour les Privileges des Evêques. 1257
De Pontaudemer, sur la Discipline. 1257
De Dannemarck, pour les Evêques du Royaume. 1257
De Londres. 1257
De Cantorbery, sur la Discipline. 1257
De Lanciski, contre le Duc de Boheme. 1257
De Montpellier, sur la liberté de l'Eglise. 1258
De Merton en Angleterre, pour revoquer les Dimes accordées au Pape. 1258
De Ruffec, sur la Discipline. 1258
De Ravenne, sur les Ordres de S. Dominique & de S. François. 1258
D'Oxford. 1258
D'Ecosse. 1259
De Cologne, sur la Disc. 1260
De Coignac, sur le même sujet. 1260
De Paris, pour s'opposer aux Tartares. 1260

D'Arles, contre l'Abbé Joachim & sur la Discip. 1260
De Chypres. 1260
De Lambeth, sur la Dif. 1261
Pontanum. 1261
Plusieurs Conciles pour s'opposer aux Tartares à Londres, à Bererlac, à Mayence & ailleurs *en* 1261
De Mayence. 1261
* *De C. P. ou l'on dépose injustement* le Pat. Arsene. 1261
De Coignac, sur la Dif. 1262
De Paris, pour secourir la Terre Sainte. 1263
De Viterbe, où le Pape Urbain V. accorda le Roiaume de Sicile à Charles d'Anjou Frere du Roy S. Loüis. 1263
De Bourdeaux, sur les Rits Ecclesiastiques. 1263
De Bourges, douteux. 1263
De Clermont. 1263
De Nantes, sur la Dif. 1264
De Paris, contre les juremens & les blasphemes. 1264
De Boulogne, sur mer pour Henri Roi d'Angleter. 1264
De Londres où l'on excommunie les Ennemis du Roy. 1265
De Northampton. 1265
De Montluçon. 1265
De Cologne, sur la reformation des mœurs. 1266
De Taragone, sur la Dif. 1266
De Seden, dans la Province d'Arles. 1267
De Seines en Dauphiné, sur la Discipline 1267
De Pentaudemer, sur le même sujet. 1267
De Northampton, où l'on examine les enemis de Roy d'Angleterre. 1267
De Breslau, pour accorder quelque secours aux Chrétiens de la Terre-Sainte. 1267
De Vienne en Autriche, pour la reformation. 1267
De Château-Gontier, sur la Discipline, 1268
De Perth. 1268
De Montpellier. 1269
De Belle-Ville. 1269
De Cantorbery. 1269
D'Angers, sur la correction des mœurs. 1269
De Sens, contre l'incontinence des Clercs. 1269
De Ravenne, contre les usurpateurs de l'Evêché de Cesinne. 1270
De Compiegne, contre les Usurpateurs des Biens de l'Eglise. 1270
D'Avignon, sur la Dif. 1270
De S. Quentin, sur le même sujet. 1271
De Noyon, sur le même sujet. 1271
De Beziers. 1171
De Cantorbery, où l'on accorde des Décimes au Roi. 1272
De Norwick, sur la Discipline. 1272
De Narbonne. 1272
De Rennes, sur la Discipline. 1273
DE LYON XIV. CONCILE GENERAL *sous Gregoire X. contre les erreurs des Grecs, leur reunion à l'Eglise Latine & pour le secours de la Terre Sainte.* 1274
De Salzbourg, où l'on reçoit le Concile de Lyon. 1274
De Narbonne. 1274
De Beziers. 1274
D'Arles, sur la Discipl. 1275
De Perth, sur le même sujet. 1275
De Durham, sur les immunitez Ecclésiastiques. 1276
De Saumur, sur l'Abbé de S. Florent. 1276
Idem, sur la Discipline. 1276
De Bourges, sur le même sujet. 1276
De Tribur, sur le même sujet. 1276
De Compiegne, sur les Chanoines des Cathédrales. 1277
De C. P. pour l'extinction du Schisme. 1277

* *Idem, par les Schismatiques*, 1277
Idem, où l'on excommunie ceux qui rejettent l'union de l'Eglise Grecque avec la Latine. 1277
De Beziers. 1277
De Narbonne. 1277
De Langés, sur la Discipline. 1278
D'Aurillac, contre les ememtions. 1278
De Windsor, sur la Disc. 1278
De Beziers, pour la tenuë d'un Parlement. 1279
De Londres. 1279
D'Ausch, sur les droits de Bazas. 1279
De Pontaudemer, sur la Discipline. 1279
D'Avignon, sur la Croisade & les privileges des Religieux. 1279
De Reding, sur la Discipline & les Etudes d'Oxford. 1279
De Bude, sur la Discip. 1279
Interrompu par Ladislas Roi de Hongrie.
D'Angers, sur la Discip. 1279
De Tarragone, pour canoniser S. Raymond de Pegnafort. 1279
De Cologne, sur la Discipline & l'administration des Sacremens 1280
De Narbonne. 1280
De Lambeth, sur la Discipline. 1280
De Beziers, sur la Métropole de Narbonne. 1280
De C. P. sur la procession du S. Esprit. 1280
De Ravenne. 1280
On n'en a pas les Actes.
De Saintes, sur diverses matieres Ecclésiastiques. 1280
De Poitiers, sur la Disc. 1280
De Noyon, sur le même sujet. 1280
De Sens, sur quelques violences faites dans une Eglise du Diocese de Chartres. 1280
De Perth. 1280
De Saltzbourg, sur la Discipline. 1281
De Lambeth, sur le même sujet & la liberté des Eglises. 1281
De Beziers. 1281
De Bourges. 1282
D'Avignon, sur la Disc. 1282
De Saintes, sur le même sujet. 1282
De Tours, sur le même sujet. 1282
De Terragone, sur le même sujet. 1282
De Paris, sur le même sujet. 1284
Il ne reste aucun Acte.
De Nismes, sur les Sacremens & la Discipline. 1284
De Poitiers, sur la Disc. 1284
* *De C. P. par les Schismatiques.* 1284
De Melfe, sur la Particule *Filioque.* 1284
De Lanciski, sur les immunitez de l'Eglise. 1285
De Macon. 1285
De C. P. 1285
De Riez en Provence, sur la Discipline. 1285
De Ravenne, sur les mœurs. 1286
De Bourges, contre les exemtions. 1286
De Macon. 1286
D'Oxford, sur la Discipline, les usages & les Fêtes de l'Eglise. 1287
De Reims, en faveur des Religieux de S. Dominique & de S. François. 1287
De Wursbourg, où l'on refuse au Pape & à l'Empereur des contributions. 1287
De Milan, sur la Discip. 1287
De Reims, sur les affaires de cette Métropole. 1287
De l'Isle, dans la Province d'Arles, sur la Discip. 1288
D'Embrun. 1289
De Chester, sur la Disc. 1289
De Vienne en Dauphiné, sur

la Discipline. 1289
De Nougaro, contre les Usurpateurs des Biens d'Eglise 1290
De Paris, sur la Discipl. 1290
On n'en a pas les Actes.
D'Embrun, sur la Disc. 1290
De S. Leonard le Noblat, sur les Revenus Ecclésiastiques. 1290
De Reims. 1291
De Terragone, sur la Discipline. 1291
De Saltzbourg, pour réunir les Templiers & les Chevaliers Teutoniques. 1291
De Londres, pour chasser les Juifs d'Angleterre. 1291
De Milan, pour le secours de la Terre Sainte. 1291
D'Aschaffenbourg, sur la Discipline. 1292
De Lyon, sur le même sujet. 1292
De Chester, sur le même sujet. 1292
De Saumur, sur le même sujet. 1294
D'Aurillac, pour secourir le Roi dans les besoins de l'Etat. 1294
De Beziers. 1294
De Pont *près de Saintes*, on accorde une Décime à Philippe le Bel. 1294
De Beziers. 1295
De Clermont. 1295
De Paris. 1296
De Londres, contre les Usurpateurs des Biens Ecclésiastiques. 1297
De Lyon, contre les Princes qui mettent des impositions sur le Clergé. 1297
De Saintes, sur la Disc. 1298
De Lyon 1299
D'Anse. 1299
De Macon. 1299
De Rouen, sur la Discipline. 1299
De Beziers, sur le même sujet & sur le different de l'Archevêque de Narbonne avec le Vicomte. 1299
De Melun, sur les mœurs. 1300
De Merton, sur la Discipline. 1300
De Cologne, sur le même sujet. 1300
De Bayeux, sur le même sujet. 1300
D'Ausch, où l'on fait des constitutions sur la Province. 1300

RITS ET RELIGIEUX.

Chanoines Réguliers du Val des Ecoliers. 1201
approuvés en 1228.
Hospitaliers du S. Esprit à Rome. 1204
Réligieuses de S. Dominique en Languedoc. 1207
Réligieux du Val des Choux. 1207
Ordre de S. François. 1209
confirmé en 1210. & 1223.
Réligieuses de Ste. Claire. 1212
Ordre de S. Dominique. 1216
Ordre de la Mercy 1218
Réligieuses de Calatrava. 1219
Réligieuses du Tiers Ordre de S. François. 1221
Chartreuses *en Dauphiné*. 1232
Ordre des Servites *en Italie*. 1233
Ordre des Croisiers *en Italie*. 1233
Moines Sylvestrins. 1234
Ordre du Genet *en France*. 1234
Réligieuses Trinitaires. 1236
Réligieuses Urbanistes. 1245
Les Polonois quittent le Rit Grec & suivent le Latin. 1248
Chevaliers de la pénitence des S. S. Martirs en Palestine, sous la Régle de S. Augustin. 1248
Réligieuses Augustines, par Alexandre IV. 1256
Réligieuses de la Mercy *en Espagne*. 1260
Approuvées en 1265.
Institution générale de la Fête

du S. Sacrement. 1263
Etablie à Liege en 1246.
Ordre de l'Etoile, par Charles Roi de Sicile. 1268
Chevaliers du Croissant, par René d'Anjou Roi de Naples & de Sicile. 1268
Ordre des Celestins par Pierre de Mourron, depuis Pape sous le nom de Celestin V. 1284
Chevaliers de S. George, par l'Empereur Rodolphe. 1280
Chevaliers de S. Jacques en Portugal, par le Roi Denis. 1280
Réligieuses Servites *en Italie.* 1284
Réligieuses du Tiers Ordre des Servites *en Italie.* 1284
Origine de la Devotion à la Sainte Chapelle de Lorette, d'abord en Dalmatie *en* 1291 *Puis dans la Marche d'Ancone en Italie.*
Nicolas IV. approuve le Tiers Ordre des Pénitens de S. François. 1292
Réligieuses Sylvestrines *en Italie.* 1296
Réligieux, ou Chanoines de S. Antoine en Dauphiné, sous la Regle de S. Augustin. 1297
Freres de S. Alexis en Flandres. 1300
Approuvés en 1450.
Etablissement du Jubilé tous les 100. ans par Boniface VIII. 1300
Il fut reduit à 50. *& enfin à* 25. *ans, comme il est aujourd'hui.*

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

Amauri *ou* Amalric Professeur de l'Université de Paris, attaquant la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. 1204
David de Dinant Sectateur d'Amaury. 1204
Les Stadings, sorte d'Albigeois. 1230
Nouveaux Circoncellions en Allemagne. 1248
L'Evangile Eternel. 1250
Les Flagellans. 1260
Etienne Ev. de Paris. 1277
Les Apostoliques, espece de Fanatiques. 1285
Les Fraticelles. 1294
Les Begards, sortis des Apostoliques & des Fraticelles. 1297

QUATORZIEME SIECLE.

Depuis l'Année 1300. *jusques à l'An* 1306.

PAPES.

Boniface VIII. 1303
S. Benoit XI. 1304
N. B. *Le S. Siége fut transferé à Avignon par le Successeur de Benoit XI.*

EMPEREURS D'ORIENT.

Michel Andronic *jusques en* 1320

EMPEREURS D'OCCID.

Albert d'Autriche *jusques en* 1310

SULTANS OTTOMANS.

Ottoman *depuis* 1300. *jusques en* 1320

DOGES DE VENISE.

P. Grandenigo *jusques en* 1302
M. Georgio *jusques en* 1313

SAVOYE.

Amedée V. *jusques en* 1313

NAPLES ET SICILE.

Charles II. *jusques en* 1309

ROIS DE FRANCE.

Philippe-le Bel *jusques en* 1314

ROIS D'ANGLETERRE.

Edoüard I. *jusques en* 1307

ROIS D'ECOSSE.

Jean Bailleul *jusques en* 1306

ROIS DE CASTILLE.

Ferdinand IV. *jusques en* 1311

ROIS DE NAVARRE.

Philippe-le-Bel *jusques en* 1305
Loüis Hutin *en* 1306
Interregne.

ROIS D'ARRAGON.

Jacques II. *jusques en* 1327

ROIS DE PORTUGAL.

Denys *jusques en* 1325

ROIS DE BOHEME.

Wenceslas II. *jusques en* 1305
* *Henri.* 1305
Wenceslas III. *jusques en* 1306

ROIS DE POLOGNE.

Wenceslas *Roi de Boheme* jusques en 1305
Vladislas *pour la seconde fois en* 1305 jusques en 1333

ROIS DE SUEDE.

Birger II. *jusques en* 1326

ROIS DE DANNEMARCK.

Eric VIII. *jusques en* 1321

ROIS DE NORWEGE.

Aquinus II. *jusques en* 1315

ROIS DE HONGRIE.

André III. 1301
Venceslas. 1304
Othon de Baviere *jusques en* 1309

RUSSIE.

Daniel *depuis* 1300

LORRAINE.

Ferri II. 1305
Thibaud *jusques en* 1312

ROIS DE CHYPRE.

Henri *jusques en* 1316

ECRIVAINS ECCLESIAST.

Jean le Moine Cardinal. 1301
Gervais Ricobold. 1301
Mathieu de westmunster. 1302
Jean Scot Frere Mineur. 1302
André de Neucastle Dominicain. 1302
Reinier de Pise Dominic. 1302
Theodore, Metochita grand Logothete de l'Empereur Andronic. 1303
Raymond Lulle. 1304
Georges Pachimeres. 1304
Guillaume de Nangis. 1305
Henri Stero Benedictin Alleman. 1305
Guillaume Mandagote Arch. d'Embrun. 1305

CONCILES

CONCILES.

De Compiegne, sur la Discipline. 1301
De Pergame, sur le même sujet. 1301
De Paris, sur le different de Boniface VIII. avec Philippe le Bel. 1302
De Nismes. 1302
De Pannafiel, sur la Discipline. 1302
De Rome, contre Philippe-le-Bel. 1302
De Nougaro, sur la Discipline. 1303
D'Huesca, pour réparer les désordres des Sarrasins 1303
De Montpellier, assemble de toute l'Eglise de France. 1303
D'Ausch. 1303
De Beziers. 1304
De Poitiers. 1304
De Russec, sous Bernard de Got depuis le Pape Clement V. 1304
De Compiegne, sur la reformation des mœurs. 1304
De Pinterville, sur la Discipline. 1304
De Pontaudemer, sur la Jurisdiction Ecclésiastiq. 1305
De Londres. 1305

Fin de la Table du Cinquiéme Volume.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Libr
University of

Date du

For failure to return a
fore the last date stamp
will be a fine of five cent
charge of one cent for each

a39003 00952309 2b